





# TRENTE-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL

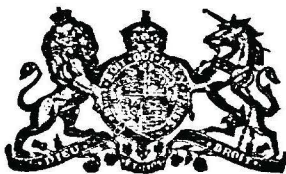
DU

# Ministère de la Marine et des Pêcheries

1906

## PÊCHERIES

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE  
MAJESTÉ LE ROI

1906



*A Son Excellence le Très honorable SIR ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, vicomte Howick, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni et baronnet, Chevalier Grand Croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence pour être présenté à la législature du Canada, le trente-neuvième rapport annuel du Ministère de la Marine et des Pêcheries, division des Pêcheries.

J'ai l'honneur d'être,  
De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

L. P. BRODEUR,  
*Ministre de la Marine et des Pêcheries.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,  
OTTAWA, octobre 1906.



## INDEX ALPHABÉTIQUE

DU

## RAPPORT DES PÊCHERIES

1906

## A

Alberta, rapport de l'inspecteur.....	PAGE xlii, 48, 51
Achigan, élevage, etc.....	xli, 231
Alevins, distribution.....	221
" " récapitulation depuis 1873.....	222
Antigonish, comté d', N.-E., rapport du garde-pêche.....	180
Armstrong, Wm., directeur, pisciculture de Newcastle, Ont.....	248

## B

Baie Georgienne, commission des pêcheries.....	xlv
" " station biologique.....	xv
" de Fundy, ses pêcheries.....	123
" de Missisquoi, pêche.....	82, 104
Barker, Wm. H., pisciculture de Ninepisk.....	246
Bay-View, homarderie de.....	265
Bedford, N.-E., pisciculture de.....	261
Behring, question de la mer de, observations.....	xlix
" flottille de pêche au phoque, 1905.....	45
Belliveau, A. H., rapports d'inspection.....	xl, 80
Bensley, Dr B. Arthur.....	xv
Bertram, A. C., inspecteur de l'Île du Cap-Breton.....	xxxv, 155
Biologique, station marine, Gaspé, P.Q.....	xv
" " baie Georgienne.....	xv
Blockhaus, pointe du, homarderie.....	267
Bon-Accord, pisciculture de.....	236
Bureau de renseignements sur les pêcheries (voir supplément).....	
Boîte, entrepôts frigorifiques.....	xlv
" entreposage de la, par Peter Macfarlane.....	279

## C

Commission des pêcheries.....	xi, xiv
Carmichael, Alex. G., rapport sur la pisciculture, C. B.....	264
Cap-Breton, Île du, (voir Nouvelle-Ecosse, district n° 1).....	155
Canso, homarderie.....	266
Capital placé dans les pêcheries du Canada.....	xxix
Carpe, son invasion dans les Grands Lacs.....	63
Catellier, L. N., rapport sur l'élevage du poisson.....	254
Chapman, R. A., inspecteur au N.-B.....	xxxvii, 128
Charlotte, comté de N.-B., rapports des gardes-pêche, etc.....	123, 136

## C—Fin.

	PAGE
Chien de mer, conversion en produits industriels.....	xlvii
"    observations sur le.....	79, 124, 156
Colombie-Britannique, commission des pêcheries de la.....	xl
"    rapports de l'inspecteur C. B. Sword.....	xlili, 29
"    pisciculture.....	236 à 246
"    rapports de l'inspecteur J. T. Williams.....	xlili, 30
"    rapports de l'inspecteur E. G. Taylor.....	lxiv, 36
"    capture de phoques, 1905.....	45
"    saumoneries et paquage de 1905.....	36, 37
"    relevé de la capture et du matériel de pêche.....	46, 47
"    rapport spécial par le professeur E. E. Prince ..	lix
Colchester comté de, N.-E., statistiques.....	176
Commissions des pêcheries.....	xi, xiv
Côtes, étendues des.....	xx
Cowie, J. J., salage du hareng.....	xvi
Croiseurs canadiens, liste des.....	xlix
Cumberland, comté de, N.-E.....	174
Cunningham, F. H., surintendant des piscicultures, rapport de.....	229

## D

Dépenses générales des pêcheries.....	288
"    par provinces.....	289
"    piscicultures.....	290
"    service de protection des pêcheries.....	294
"    état comparatif.....	298
Desève, A. L., directeur de pisciculture à Magog.....	251
Digby, comté de, rapports.....	206
Duncan, A. G., inspecteur, Ont.....	xli

## E

Elliott, Joseph, directeur de pisciculture.....	252
Etangs.....	lv, 231, 253, 266
Etats-Unis, bateaux de pêche qui ont obtenu des permis de <i>modus vivendi</i> .....	297
Entrepôts frigorifiques, pour la boitte.....	xlv
Etendue des côtes du Canada.....	xx
Exportation du poisson canadien.....	xxii

## F

Flétan.....	lxiv
Fraser, rivière, C.-B., pisciculture de la (ou de Bon-Accord).....	236
Fundy, baie de, pêcheries de la.....	123

## G

Gaspé, pisciculture de.....	256
"    comté de, P.Q.....	85
Gloucester, comté de, relevés.....	140, 142
Gourdeau, lt.-col. F., rapport du sous-ministre.....	xi
Grand-Manan, pêcheries de.....	126
Granite Creek, pisciculture de.....	241
Guysborough, comté de, N.-E.....	184

Halifax, comté de, N.-E., rapport du.....	188
Harris, W. F., directeur de homarderie, Bay-View, N.-E.....	265
Harrison, H. E., inspecteur des pêcheries.....	xlii, 130
Harrison, lac, pisciculture de, C.-B.....	237

## H—Fin.

	PAGE
Hareng, salage du, par J. J. Cowie .....	xvi
"  observations sur le .....	xvi
Hockin, R., inspecteur, rapports .....	xxxv, 158
Holroyd, A. W., directeur de pisciculture, I.-P.-E. ....	267
Homard, observations sur le .....	79, 110, 125, 162
Homards, parcs à .....	266
Homarderies de la N.-E. et du N.-B. ....	260, 265, 266
Hurley, J. M., inspecteur, rapport .....	xl
Huitres, (voir Ostréiculture) .....	268, 271

## I—J

Ile de la Madeleine .....	87
Ile du Cap-Breton (voir Nouvelle-Ecosse, district n° 1) .....	
Ile du Prince-Edouard, rapport sur les pêcheries par l'inspecteur A. Matheson .....	xxxviii, 110
"  "  statistique des pêches .....	113
"  "  valeur du matériel de pêche .....	122
Inspecteurs des pêcheries, liste des .....	1
"  "  rapports des, (voir chaque province) .....	
Inverness, comté d', N.-E., rapports .....	170
Johnson, J. A., pisciculture .....	236

## K

Kemp, Ernest, rapport sur l'ostreiculture .....	268
Kent, comté de, N.-B., rapports .....	140

## L

Lac Supérieur .....	66
"  Huron .....	68
"  Erié .....	70
"  Ontario .....	72
"  des Bois .....	66
"  Saint-Jean, Qué. ....	81, 106
La Vatte, Henry. C., C.-B., vivier de homards .....	266
LeBlanc, Nap. S., directeur de pisciculture à Shemogui .....	260
Lindsay, Robert, directeur de la pisciculture de Gaspé .....	256
Lunenburg, flotte de pêche de .....	198
"  comté de, relevés .....	199

## M

Magog, pisciculture, Qué. ....	251
Manitoba, lac .....	57, 59
"  rapports et statistique des pêches, de l'inspecteur W. S. Young .....	xli, 56, 59
Margaree, pisciculture de, C.-B. ....	264
Matheson, J. A., inspecteur, I.P.-E. ....	xxxviii, 110
Meagher, James, directeur de homarderie à Canso, N.-E. ....	266
Miller, E. W., inspecteur, T.N.-O. ....	xlii, 52
Miramichi, pisciculture de, N.-B., rapport .....	258
Mitchell, D. S., directeur de pisciculture .....	241
Mowat, Alex., directeur de pisciculture à Ristigouche .....	256
McCluskey, Chas., directeur de pisciculture, rapport .....	257
McPherson, A. J., garde-pêche, lac Winnipigosis .....	57
Macfarlane, Peter, rapport sur entrepôts frigorifiques pour boîte .....	279
Mont-Tremblant, pisciculture, Qué. ....	252
Morue, observations sur la .....	lxv, lxix, 78, 101, 157
Marine, station biologique, rapport .....	xv
Madeleine, Iles de la .....	87
Méthode écosaisse pour le salage du hareng, par J. J. Cowie .....	xvi
Musée des pêcheries canadiennes .....	

## N

	PAGE
Newcastle, Ont., pisciculture, rapport .....	248
Nimkish, C.-B., pisciculture de .....	246
Nord-Ouest, Territoires, statistique des pêcheries (voir Alberta et Saskatchewan).....	61
Northumberland, N.-B., comté de, relevés .....	140
Nouveau-Brunswick, rapport du district n° 1, inspecteur J. H. Pratt .....	xxxvi, 123
"    "    "    "    2,    "    R. A. Chapman .....	xxxvii, 128
"    "    "    "    3,    "    H. E. Harrison .....	xxxvii, 130
"    "    résumé des rapports des gardes-pêche du .....	126
"    "    statistique des pêcheries, district n° 1 .....	135
"    "    "    "    "    2 .....	140
"    "    "    "    "    3 .....	146
"    "    récapitulation du rendement des pêcheries .....	153
"    "    relevé de la valeur du matériel .....	154
"    "    liste des navires qui ont reçu des primes de pêche .....	23
Nouvelle-Ecosse, rapport du district n° 1, A. C. Bertram .....	xxxv, 155
"    "    "    "    2, R. Hockin .....	xxxv, 158
"    "    "    "    3, A. C. Robertson .....	161
"    "    statistiques des pêcheries, districts n° 1, 2 et 3 .....	164, 174, 197
"    "    récapitulation du rendement des pêcheries, et matériel .....	214, 218, 219
"    "    liste des navires qui ont reçu des primes .....	12

## O

Oulachon .....	lxvi
Ogden, Alfred, directeur de la pisciculture, N.-E .....	261
Ontario, observations sur les pêcheries .....	62
"    statistique des pêches .....	66 à 76
"    relevé du matériel de pêche .....	77
"Ostrea" (steamer fédéral pour la culture des huîtres) .....	268
Ottawa, pisciculture d' .....	249
Ostréiculture, rapport de M. S. Kemp .....	268, 271

## P

Parker, Wm., directeur de la pisciculture de Sandwich, Ont. ....	247
Pemberton, pisciculture de .....	238
Personnel des pêcheries .....	1
Pictou, N.-E., comté de, rapports .....	178
Pisciculture, rapport par le professeur E. E. Prince, sur la, pour 1906 .....	220
"    "    de F. H. Cunningham, surintendant .....	227
"    parcs à homards .....	266
"    nouvelles piscicultures .....	
"    rapports des directeurs des piscicultures .....	236 à 267
"    piscicultures, Nouvelle-Ecosse .....	261
"    "    Nouveau-Brunswick .....	256
"    "    Québec .....	251
"    "    Ontario .....	247
"    "    Ile-du-Prince-Edouard .....	267
"    "    Colombie-Britannique .....	236 à 246
"    dépenses .....	290
"    ostréiculture (voir lettre "O") .....	268, 271
Primes de pêche .....	1
"    réglements .....	1
"    de pêche reçues et payées depuis 1905 .....	3
"    observations générales .....	6
"    de pêche reçues et payées depuis 1882 .....	7
"    "    "    en 1905 .....	12
Prince, professeur E. E., commissaire, rapport sur la pisciculture .....	220
"    "    "    "    station biologique .....	xv

## DOC. DE LA SESSION No 22

## P—Fin.

	PAGE
Prince, professeur E. E., commissaire, rapports spéciaux :—1. Comment établir un étang à truites .....	lv
"    "    "    "    "                                            2. Industries de pêche au Canada sur la côte du Pacifique.....	lix
Pratt, capt. J. H., inspecteur, N.-B., rapports .....	xxxvi, 123
Phoques dans la mer de Behring, observations sur les .....	xlix
Pointe du Blockhaus (Block-House) pisciculture.....	267
Protection, service ( <i>voir</i> supplément).....	xlix

## Q

Québec, rapport sur les pêches du golfe St-Laurent par le Dr Wm. Wakeham.....	xxxviii, 78
"    "    de l'intérieur par A. H. Belliveau et Jos. Riendeau.....	xxxix, lx, 80
"    statistique des pêches, golfe St-Laurent.....	83 à 101
"    "    "    intérieur .....	102 à 107
"    récapitulation du rendement et de la valeur des pêches.....	108, 109
"    "    de la valeur du matériel de pêche.....	108, 109
Question de la mer de Behring ( <i>voir</i> lettre "B").....	

## R

Rapports du sous-ministre.....	xi
"    des inspecteurs ( <i>voir</i> aussi chaque province).....	xxxv
Récapitulation faisant voir la valeur du poisson depuis 1870.....	xxviii
"    "    "    des navires de pêche, etc.....	xxx
"    "    "    le nombre de pêcheurs.....	xxxiii
"    "    "    la production de chaque pêche en détail ( <i>voir</i> chaque province).....	
Robert, Alphonse, directeur de pisciculture.....	252
Roxbury, Wm., directeur de pisciculture.....	245
Recettes, état des .....	297
"    état comparatif des .....	298
Richmond, comté de, rapports .....	164
Ristigouche, pisciculture de .....	256
"    comté de, rapports .....	140
Riendeau, Joseph, rapport de l'inspecteur.....	xxxix
Robinson, Thos., directeur de pisciculture.....	237
Rivers-Inlet, pisciculture.....	244
Rivière Fraser, ( <i>voir</i> lettre "F").....	
"    Saint-Jean, ( <i>voir</i> lettre "S").....	
Robertson, Alex., directeur de pisciculture.....	238

## S

Saguenay, comté de, rive nord.....	89
Saint-Alexis, pisciculture .....	252
Saint-Jean, N.-B., districts de la rivière.....	130, 146
"    "    pisciculture de la rivière .....	257
Salaison du hareng, méthode écossaise de.....	xvi
Sandwich, pisciculture de.....	247
Saskatchewan, rapports et statistiques.....	xlii, 52, 55
Saumon, observations sur le .....	lx, 33, 128, 131, 158
Selkirk, Manitoba, pisciculture de .....	234
Service de protection ( <i>voir</i> supplément).....	xlix
Sheasgreen, Isaac, directeur de la pisciculture de Miramichi.....	258
Shelburne, comté de, relevés.....	202
Sheppard, O. B., inspecteur, Ontario.....	xli
Shémogue, homarderie de.....	260
Shippégan, homarderie de .....	260
Skeena, C.-B., pisciculture de la rivière.....	263
Spain, O. G. V., commandant du service de la marine du Canada. ( <i>Voir</i> supplément).....	
Sword, C. B., inspecteur, Colombie-Britannique, rapport.....	xliii, 29, 35
Statistique des pêcheries ( <i>voir</i> chaque province).....	xxiv
Sécherie de poisson souris.....	xliii

## T

	PAGE
Tadousac, piscifacure de, rapport.....	254
Taylor, E. G., inspecteur.....	lv

## V

Valeur des pêcheries ( <i>voir</i> aussi chaque province).....	xxi
Victoria, N.-E., comté de.....	168

## W

Windsor, piscifacure.....	263
Walker, John, directeur de piscifacure, rapport de.....	249
Wakeham, Dr Wm., rapports.....	xxxviii, 78
Westmorland, N.-B., comté de, relevés.....	140, 142
Winnipégois, lac.....	59, 60
Williams, J. T., inspecteur des pêcheries, C.-B.....	xliii, 30, 38
Whitwell, Thos., directeur de piscifacure.....	243

## Y

Yarmouth, N.-E., comté de, relevés.....	204
Young, Wm. S., inspecteur, Manitoba, rapports.....	xli, 56, 59
Young, Harrison S., inspecteur, T.N.-O., rapports.....	xlii, 48

# RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'honorable L. P. BRODEUR,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous soumettre le trente-neuvième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (division des Pêcheries), pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Ce rapport contient des relevés des recettes et dépenses, donne le compte rendu des opérations de l'année relativement aux primes de pêche, au service de protection des pêcheries, à la pisciculture, à l'ostréiculture sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique, au salage du hareng en Canada d'après le procédé suivi en Ecosse, à l'entreposage frigorifique de la boîte, à la conversion du chien de mer en produits industriels, au séchage du poisson, et les rapports des inspecteurs des pêcheries dans les différentes provinces. L'on trouvera aussi ci-joints deux opuscules par le professeur Edward E. Prince, commissaire fédéral des Pêcheries, intitulés " Comment établir un étang à truites " et " Les industries de la pêche du Canada sur l'océan Pacifique ".

Les annexes du présent rapport sont dans l'ordre suivant :—

- N° 1. Primes de pêche.
2. Pêcheries de la Colombie-Britannique.
3. " de l'Alberta.
4. " de la Saskatchewan.
5. " du Manitoba.
6. " d'Ontario.
7. " de Québec.
8. " de l'Île-du-Prince-Édouard.
9. " du Nouveau-Brunswick.
10. " de la Nouvelle-Ecosse.
11. Pisciculture.
12. Entreposage frigorifique de la boîte.
13. Dépenses et recettes.

COMMISSION DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1905-06.

Les membres de la Commission des pêcheries de la Colombie Britannique, nommés par arrêté de l'exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 22 juillet 1905, ont poursuivi leurs travaux cette année pendant la saison de pêche du saumon.

Par l'arrêté de l'exécutif qui les nommait, ils étaient autorisés à conférer avec les représentants des Etats-Unis, dans l'Etat de Washington, en vue d'adopter une base d'opérations communes et d'établir des règlements de pêche uniformes pour les eaux du Pacifique contiguës aux deux pays. Ils reçurent instruction de visiter les centres de l'industrie du paquage du saumon et les postes de pêche des deux côtés de la ligne internationale. Ils reçurent aussi instruction de faire une enquête minutieuse, de recueillir tous les renseignements voulus, et de dire quelles mesures, d'après eux, devraient être adoptées pour protéger et développer l'industrie de la pêche dans la Colombie-Britannique.

Le 6 juin 1905, l'ex-ministre de la Marine et des Pêcheries (feu l'honorable M. R. Préfontaine) fit savoir, par lettre, au gouverneur de l'Etat de Washington qu'une Commission allait être incessamment nommée pour faire une enquête au sujet de la pêche (notamment celle du saumon) dans la partie des eaux de l'océan Pacifique se trouvant sous la juridiction du Canada. Dans sa lettre il faisait remarquer que "l'intérêt des pêcheries de l'Etat de Washington était lié à celui des pêcheries de la rivière Fraser et des eaux adjacentes de la Colombie-Britannique," et que, par conséquent, il était à propos que des commissaires représentant l'Etat de Washington fussent nommés pour conférer et coopérer avec les commissaires canadiens. "Vous savez sans doute, ajoutait l'ex-ministre, "que l'on désire vivement que des conférences aient lieu entre des représentants des deux pays, afin d'en arriver à l'adoption de règlements de pêche uniformes pour les eaux contiguës des détroits de Georgie, de Puget et de San-Juan de Fuca." Dans sa réponse, en date du 13 juin 1905, le gouverneur (l'honorable Albert A. Meade) annonça qu'il nommerait immédiatement une Commission, qui serait composée du commissaire des Pêcheries et des Chasses de l'Etat et de trois autres personnes bien au fait de l'industrie de la pêche, et que cette Commission se ferait un plaisir de siéger avec la Commission canadienne seulement ou conjointement avec les commissaires nommés par les autres Etats sur la frontière septentrionale, et il promit de nous faire connaître les noms des commissaires dès qu'ils auraient été nommés, "afin que l'endroit et la date où l'on pourra se rencontrer", disait-il, "puissent être fixés le plus tôt possible". Subséquentement d'autres commissaires furent nommés, ce qui porta le nombre total des membres de la Commission à 7, savoir :

- M. T. J. Gorman, Seattle, président.
- M. E. B. Deming, Bellingham.
- M. J. C. Kerr, Seattle.
- M. E. E. Ainsworth, Seattle.
- M. Frank Wright, Bellingham.
- M. A. H. Woolard, Bellingham.
- Capitaine Riesland, Commissaire des pêcheries de l'Etat.

La Commission de la Colombie-Britannique, ajouterai-je, était composée des personnes suivantes :

- Professeur E. E. Prince, membre de la Société Royale du Canada, membre de la Société Linnéenne, etc., Ottawa, président.
- M. Campbell Sweeny, Vancouver.
- M. John C. Brown, New Westminster.
- M. Richard Hall, député, Victoria.
- Rév. George W. Taylor, membre de la Société Royale du Canada, membre de la Société Linnéenne, etc., Wellington.
- M. J. P. Babcock, commissaire provincial des pêcheries, Victoria.

DOC. DE LA SESSION No 22

Les fonctions de secrétaire de la Commission furent remplies par M. J. Charles McIntosh, avocat, résidant à Victoria, Colombie-Britannique.

Conformément à l'arrêté de l'exécutif du 22 juillet 1905 et aux instructions y annexées, les commissaires tinrent plusieurs séances, entendirent un grand nombre de témoins, visitèrent les postes de pêche des deux côtés de la ligne internationale, et eurent des conférences avec les représentants des Etats-Unis dans l'Etat de Washington.

Après deux séances préliminaires tenues à Victoria les 19 et 20 septembre 1905 et la nomination de deux comités—l'un pour faire une enquête au sujet de la pêche du hareng particulièrement près de Nanaimo, et l'autre pour déterminer les limites topographiques à fixer pour la pêche du saumon dans la rivière Fraser—l'on ajourna au mois de novembre. Les 10 et 11 novembre, les commissaires de la Colombie-Britannique confèrent avec la Commission spéciale de Washington à Seattle. Au cours de ces conférences les commissaires canadiens discutèrent à fond la question à l'étude et exposèrent d'une manière claire et précise les vues du gouvernement fédéral.

Comme les commissaires de la Colombie-Britannique n'avaient jusque-là tenu aucune séance publique et n'avaient entendu aucun témoin, et étant donné que les commissaires des Etats-Unis n'avaient pas encore exprimé leurs vues et n'avaient fait aucune proposition en vue d'adopter un code de règlements de pêche communs, l'on décida d'ajourner et de se réunir un autre jour, avec l'entente que dans l'intervalle les deux Commissions se procureraient les statistiques et les autres renseignements voulus, et que certains rapports et documents seraient fournis par une Commission à l'autre.

A l'issue de la conférence de Seattle, le président de la Commission spéciale de Washington (M. T. J. Gorman) dit : " Nous croyons qu'il va résulter un grand bien des discussions qui ont eu lieu à nos conférences. Nous sommes convaincus qu'après avoir pris communication des statistiques et des autres données qui doivent être produites à notre prochaine réunion, nous pourrions en arriver à une conclusion satisfaisante sur les questions dans lesquelles nous sommes si intéressés."

Au mois de novembre d'autres séances publiques furent tenues, et 112 témoins entendus et une masse de précieux renseignements obtenus.

La Commission siégea à Vancouver le 20 juin, alors qu'on fit des arrangements pour inspecter, en compagnie des membres de la Commission spéciale des pêcheries de Washington, les pièges et les fabriques de conserves dans la partie du détroit de Puget se trouvant sous la juridiction des Etats-Unis, ainsi que les rets à pièges dans les eaux de la Colombie-Britannique à l'ouest de l'île de la Découverte. L'on visita les divers postes de pêche entre Bellingham et Anacortes, et de ce dernier endroit l'on se rendit à la Pointe Roberts et à Blaine en passant par le détroit de Rosario. Au cours de cette tournée de très importants renseignements furent recueillis, et la visite que l'on fit immédiatement après aux pièges dans les eaux de la Colombie-Britannique mit la Commission parfaitement au courant de la situation. Il fut alors décidé que la prochaine conférence internationale aurait lieu à Vancouver le 19 septembre. A cette conférence, qui fut tenue à Vancouver, dans l'édifice de la Chambre de Commerce, les membres de la Commission de la Colombie-Britannique firent certaines propositions qui furent adoptées par la majorité des commissaires, mais il fallait que la Commission spéciale des pêcheries de Washington consentit à faire à la législature de l'Etat de Washington des recom-

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

mandations propres à assurer la protection des pêcheries de sockeyes dans les eaux contiguës. La principale prétention des représentants des Etats-Unis était que le temps prohibé de 36 heures, chaque semaine, relativement à la pêche du sokeye dans les eaux des Etats-Unis était rendu ineffectif par suite de la pêche à outrance qui se faisait au moyen de rets à mailler dans la rivière Fraser en amont du pont de Westminster (c'est-à-dire entre ce pont et le pont de la Mission, distance de 38 milles). La Commission spéciale des pêcheries de Washington se déclara prête à recommander le maintien du temps prohibé de 36 heures, chaque semaine, dans les eaux des Etats-Unis, pourvu que la pêche du sockeye avec des rets à mailler, fût complètement défendue dans la rivière Fraser entre les deux ponts en question. Une pareille prohibition, prétendait-on, aurait pour effet de conserver les pêcheries de sockeyes dans la rivière Fraser et contribuerait peut-être à les rendre plus poissonneuses. A cette seconde conférence, une dernière discussion eut lieu, et l'on finit par en venir à une entente. Les conclusions auxquelles en sont arrivées les commissaires des Etats-Unis seront consignées dans leur rapport, qui sera tout probablement déposé devant la législature de l'Etat vers le milieu de décembre. Les recommandations de la Commission de la Colombie-Britannique sont indiquées dans un rapport provisoire qui a été transmis à Ottawa au commencement d'octobre, et auquel est annexé un rapport de la minorité sur les points à l'égard desquels la Commission n'a pu en venir à une décision unanime.

Il reste encore beaucoup à faire à la Commission de la Colombie-Britannique, mais il est probable qu'un rapport complet et définitif, contenant un code révisé de règlements de pêche pour la Colombie-Britannique, sera dressé pendant l'hiver et, après mûre discussion, présenté en temps et lieux, ce qui mettra fin aux travaux de la Commission.

#### COMMISSION DES PÊCHERIES DE LA BAIE GEORGIENNE

Cette Commission a tenu plusieurs séances pendant l'année 1906. Deux des commissaires (M. John Birnie, conseil du roi, et M. J. J. Noble) ont activement poursuivi l'enquête en dépit de l'absence du président (le professeur Prince), qui était alors occupé à faire d'importantes études ichtyologiques sur la côte du Pacifique.

M. Birnie se rendit à Ottawa au mois de février et passa en revue, avec le professeur Prince, les dépositions des personnes qui avaient été entendues, et il fut décidé qu'un rapport provisoire serait présenté. Quelque temps après, M. Noble discuta aussi avec le commissaire des pêcheries quelques-uns des points les plus saillants.

Le 13 de mars, la Commission se réunit à Toronto et interrogea un grand nombre de personnes, dont les témoignages portèrent principalement sur la diminution dans le nombre des poissons de valeur dans la baie Georgienne. A la deuxième séance, tenue le 14 mars, d'autres témoins furent entendus et après une troisième séance, qui eut lieu le 15 mars, la Commission ajourna.

Elle siégea ensuite à Collingwood les 17 et 19 mars. Malheureusement, par suite d'une indisposition, M. Noble ne fut pas présent aux séances tenues à Toronto et à Collingwood. Plus tard, les commissaires, à l'exception du président, ont continué leur tournée dans la baie Georgienne. Du 24 juillet au commencement de septembre ils ont entendu des témoins aux divers postes de pêche situés entre Midland et Kagawong. Il leur reste encore à visiter la Rivière-des-Espagnols, Cutler, Algoma-Mills, la Rivière-de-

DOC. DE LA SESSION No 22

l'Aveugle, (Blind River), Thessalon et Saut-Ste-Marie, et l'on a fortement insisté pour qu'ils interrogent les pêcheurs opérant plus au sud, notamment à Windsor et dans les autres localités sur les rivières Sainte-Claire et Détroit. Les commissaires sont d'avis que, pour régler d'une manière satisfaisante les importantes questions qui leur ont été soumises par les pêcheurs, les marchands de poissons et tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie de la pêche, il leur faudra pousser plus loin leur enquête. Ils seront ainsi en mesure de présenter au ministre un rapport bien plus complet et beaucoup plus concluant.

## STATION BIOLOGIQUE MARINE.

Les importantes études commencées en 1905 à Gaspé se sont continuées.

Le Dr Stafford a encore agi comme conservateur et a poursuivi ses recherches relativement aux vertébrés et aux invertébrés dans les eaux au large de Gaspé. Les études auxquelles il s'est livré jusqu'ici vont lui permettre de déterminer la nature de la pâture qui attire les poissons de valeur à leurs habitats. D'intéressants rapports à ce sujet seront publiés en temps et lieu. Le professeur Knight, à qui l'on doit la constatation de faits d'une haute importance au point de vue ichtyologique, a fait quelques expériences quant à la valeur relative de la boîte selon qu'elle est à l'état frais ou à l'état gelé. Les résultats de ces expériences seront publiés et offriront un vif intérêt, vu que c'est là une question sur laquelle les pêcheurs tout le long de la côte atlantique diffèrent d'opinion. Parmi ceux qui ont fait des études à la station de biologie se trouvaient plusieurs étudiants distingués des universités McGill, de Toronto et d'autres universités.

Aux assemblées du conseil de direction tenues à Ottawa aux mois de janvier et de mai, un comité a été nommé pour examiner divers endroits dans les provinces maritimes et dire quel est celui qui conviendrait le mieux à l'établissement d'une station biologique permanente.

La question de la création d'une station de biologie sur l'île Vancouver, dans la Colombie Britannique, a été discutée devant le conseil de direction, et le révérend G. W. Taylor, membre la Société Royale du Canada, s'est prononcé fortement en faveur de ce projet. Des études sont faites tous les ans par des naturalistes américains dans la partie des eaux du Pacifique se trouvant sous la juridiction du Canada, et un laboratoire a été installé par le gouvernement des Etats-Unis sur le littoral occidental de l'île Vancouver. L'on s'accorde à dire que nous devrions nous mettre à l'œuvre immédiatement et entreprendre, de notre côté, des investigations dans ces eaux prolifiques et incomparables. Une station devrait être établie sans retard, dans ces parages afin que l'on puisse commencer les études au commencement de la prochaine saison. Les membres de la Commission des pêcheries de la Colombie-Britannique, notamment le professeur Prince et le révérend M. Taylor, ont vivement insisté sur l'importance de la chose.

## STATION DE BIOLOGIE DE LA BAIE GEORGIENNE.

Les naturalistes attachés à cette station ont activement poursuivi leurs investigations, sous l'habile direction du Dr B. Arthur Bensley.

L'on est actuellement à préparer des rapports, qui seront probablement publiés en même temps que les résultats des études faites à la station biologique marine. La Com-

mission de la baie Georgienne n'a pu préciser les recherches spéciales qui lui aideraient à résoudre les questions complexes se rattachant aux eaux de la région occidentale d'Ontario. Ces questions seront soumises au personnel de la station, et il n'y a pas de doute qu'on apportera à leur solution toute l'attention voulue,

Le professeur Knight et le professeur Prince devaient visiter la station dans le cours de l'année comme représentants de la Commission Biologique, mais il leur a été impossible de le faire.

La belle collection de spécimens de poissons qui se trouve à la station a été considérablement augmentée, mais pour connaître les détails des recherches qui ont été faites il faudra consulter les rapports qui sont en voie de préparation et qui seront publiés sous peu.

#### EXPÉRIENCES DE SALAGE DE HARENG D'APRÈS LA MÉTHODE SUIVIE EN ÉCOSSE.

L'on trouvera dans le 37<sup>me</sup> rapport annuel du ministère (division des pêcheries), 1904, page lxxxiii, et dans le 38<sup>me</sup> rapport annuel, pages xxvi et cviii, des détails complets relativement à cette importante innovation dans l'industrie harengère du Canada.

Ces expériences sont faites sous les auspices du ministère et sous la direction de M. J. J. Cowie, de Lossiemouth, Écosse, un expert dans le salage du hareng.

L'on emploie pour cela un chalutier qui a été construit dans la Grande-Bretagne et que le ministère a fait venir ici, des rets dérivants fabriqués en Écosse, 3 pêcheurs, 1 tonnelier et 6 filles. L'on a aussi importé des caques, du sel et toutes les autres choses nécessaires pour le succès de l'entreprise.

En 1904, l'on a opéré à Canso, dans la Nouvelle-Écosse. Les résultats obtenus ont démontré que le hareng canadien était susceptible du même traitement que le hareng d'Écosse, qu'il était égal, sinon supérieur, à celui de l'autre côté de l'Atlantique, et que, salé d'après le nouveau procédé, il pouvait se vendre à des prix aussi élevés que le hareng d'Écosse sur les marchés des États-Unis et de la Russie.

Au cours de l'année 1904, après la clôture de la saison de pêche du hareng sur l'Atlantique, M. Cowie, avec une partie de son personnel, s'est rendu à Nanaimo, dans la Colombie-Britannique, où il a initié les saieurs de hareng sur la côte du Pacifique aux méthodes suivies en Écosse.

En 1905, M. Cowie a repris ses démonstrations à Canso au printemps, mais pendant l'automne il fit des expériences à Yarmouth et à Clark's-Harbour, dans le comté de Shelburne (Pour détails voir rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, division des pêcheries pour cette année-là). Comme l'année précédente, M. Cowie, une fois la saison de pêche terminée sur l'Atlantique, se transporta sur la côte du Pacifique.

Cette année, l'on a expérimenté exclusivement dans la baie des Chaleurs, tant au printemps qu'à l'automne, avec Caraquet, N. B., comme base d'opérations.

Il est bon de faire remarquer ici que les harengs fréquentant ces eaux au printemps n'avaient par le passé aucune valeur commerciale pour les pêcheurs et les saieurs vu

DOC. DE LA SESSION No 22

que, depuis la dénonciation du traité de Washington, aucunes mesures concertées n'avaient été prises pour les écouler sur le marché. Le hareng, à cette saison-là, était considéré comme n'ayant aucune valeur, et presque tout ce que l'on prenait était employé comme engrais par les cultivateurs locaux.

La possibilité d'utiliser ces poissons et de les vendre à de hauts prix a créé une impression très favorable parmi les pêcheurs des deux côtés de la baie des Chaleurs. Les perspectives pour l'avenir sont très brillantes. Il a été démontré que non seulement une industrie rémunératrice avait été négligée, mais que de plus les méthodes employées étaient des plus primitives. Les efforts des pêcheurs étaient restreints à la pêche côtière ou locale, dont l'insuccès suffisait pour les convaincre qu'il n'y avait pas de poissons et pour les décourager.

Or, le spectacle du chalutier à vapeur du ministère partant le soir pour les pêcheries du large (à des distances allant jusqu'à 80 milles), et revenant le lendemain matin avec une forte quantité de poisson a fait comprendre aux pêcheurs qu'il y avait bel et bien du hareng, mais qu'il se trouvait en pleine mer, dans des parages où on ne l'avait pas encore recherchés. Le ministère décida de choisir la baie des Chaleurs comme champ d'opérations, cette année, afin de démontrer que le nouveau procédé pouvait être avantageusement appliqué partout. M. Cowie et son personnel se sont rendus dans le comté à temps pour pouvoir commencer la pêche dès que le hareng ferait son apparition. Le chalutier, qui avait hiverné à Canso, arriva dans la baie des Chaleurs le 28 avril, mais comme la glace n'était pas encore disparue, il lui fut impossible d'entrer dans le havre de Caraquet avant le 1<sup>er</sup> mai; et encore à cause de la glace l'on ne put commencer à pêcher avant le 8 de ce mois-là.

Le personnel comprenait 8 hommes pour pêcher à bord du chalutier, ainsi que 6 filles et un tonnelier pour saler et encaquer le hareng sur le rivage.

La première prise de hareng fut débarquée le 9 mai, et à partir de cette date la pêche s'est continuée plus ou moins régulièrement jusqu'au 14 juin.

A cette dernière date, le produit de la pêche se chiffrait par 504 caques, et, à la grande surprise des pêcheurs de la localité, tout le hareng que l'on paqua fut capturé en eaux profondes par toute la baie.

Le hareng qui fut pris jusqu'au milieu de mai, était en bonne condition. Il était plein d'œufs et de laitance, et M. Cowie n'hésita pas à dire, qu'ils étaient égaux au hareng "plein", qui se pêche sur les côtes orientales de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Vers la mi-mai, le hareng fraie, après quoi il maigrit et n'est plus d'assez bonne qualité pour être encaqué dans les conditions qu'exige le procédé suivi en Ecosse, de sorte que sur la pêche du printemps il n'y avait que 240 caques de poisson propres à être salé; le reste fut emmagasiné dans les entrepôts frigorifiques à boîte pour servir d'appât.

Au commencement de juillet, alors qu'on était à pêcher à environ 40 milles de la pointe Miscou, et à 25 milles à peu près de la côte de Gaspé, le chalutier tomba sur un banc de "Matje" gros et gras, et l'on en prit une grande quantité (58 barils). Je dois

dire ici que le " Matje " est un hareng sans œufs ou sans laitance, mais gras et savoureux ; c'est un hareng qui, après avoir frayé et avoir passé sa période de maladie, se nourrit et s'engraisse avant de s'emplit de nouveau d'œufs ou de laitance. Le hareng, à cette phase, est salé au moyen d'un procédé qui n'assure sa conservation que pendant un court espace de temps, et qui doit par conséquent être consommé immédiatement, pendant les mois d'été.

Durant le reste du mois de juillet le hareng paraissait être rare.

Le 8 d'août, le premier hareng " d'automne " fut rencontré dans le golfe à environ 12 milles de Miscou, et l'on en prit en quantités variant de 10 à 16 barils jusque vers la fin du mois, alors que le poisson fit son apparition dans l'intérieur de la baie, où l'on en captura quelques-uns tous les jours jusque vers la fin de septembre.

Pendant quelques nuits, d'assez grandes quantités de hareng furent capturées par une flotte de 60 chaloupes sur les pêcheries côtières. Ces chaloupes cessèrent de pêcher vers la première ou la deuxième semaine de septembre, leurs prises moyennes ayant été de 20 à 30 caques de hareng d'automne.

Le chalutier discontinua son service après avoir pris 272 caques de hareng d'automne, le tout propre à être salé.

M. Cowie fait remarquer que le hareng capturé, l'automne dernier, dans la baie des Chaleurs, était le plus gros et le plus gras qu'il ait jamais vu, et qu'il l'emportait sur celui qui se rencontre sur le littoral des Iles Britanniques.

Au cours du mois de mai, M. Cowie visita les comtés de Bonaventure et de Gaspé, où il fit des démonstrations de paquage de hareng. Les pêcheurs et la population en général prirent un vif intérêt à la chose.

Une maison de Caraquet a adopté le procédé écossais pour l'encaquement du hareng. Elle emploie des filles de la localité et fait saler le poisson dans des caques uniformes. D'autres maisons, des deux côtés de la baie, se proposent, paraît-il, de faire le salage du hareng en grand le printemps prochain.

Pour obtenir, en grandes quantités, du hareng de bonne qualité propre à être paqué, il faut commencer à pêcher vers le 20 avril. A quelques endroits sur la rive sud de la baie la glace empêcherait probablement de pêcher aussi vite, mais sur la rive nord, où la débâcle se produit plus tôt, l'on pourrait se mettre à l'œuvre de bonne heure.

M. Cowie est convaincu qu'il y aura toujours du hareng en abondance sur cette partie de la côte et il croit qu'un commerce régulier d'exportation de salaisons de hareng pourrait être créé là tout comme en Ecosse.

Avec un unique navire pour parcourir cette vaste étendue d'eau, il y avait peu de chances de tomber sur les bancs de poisson ; cependant, ce que le chalutier a accompli cette année a démontré aux pêcheurs de la baie les avantages qu'offre la pêche aux rets dérivants, et leur a fait voir qu'en pourvoyant leurs chaloupes de rets de ce genre ils pourraient prendre du hareng en grandes quantités en pleine mer, longtemps avant qu'ils atteignent les eaux côtières, et au moment où ils sont dans la meilleure condition, surtout en automne.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Il est intéressant de noter que vers la fin de juillet le maquereau a paru abonder (5,000 ayant été pris par le chalutier), ce qui semble indiquer que la pêche de ce poisson au moyen de rets dérivants pourrait devenir une industrie profitable dans ces parages.

Le hareng du printemps et le "Matje" sont actuellement sur le marché de New-York, mais l'on ne sait pas encore à quel prix ils se vendent.

Le hareng pris à l'automne et le maquereau seront expédiés sous peu.

Au commencement de cette année, le ministère a publié un bulletin donnant des instructions complètes sur la manière de saler et de paquer le hareng, ainsi que de faire les caques d'après la méthode suivie en Ecosse. Ce bulletin sera annexé au rapport de M. Cowie sur les opérations de l'année, lequel sera publié sous forme de supplément au présent rapport.

## PISCICULTURE.

Le commissaire des pêcheries présente son rapport, annuel sur la pisciculture et les détails des opérations des diverses piscifactories de l'Etat sont donnés dans les rapports des directeurs de ces établissements, qui forment l'annexe n° 11 du présent rapport.

Plusieurs nouvelles piscifactories ont été en opération pour la première fois, et les fonctionnaires préposés à cette importante branche du service méritent des félicitations pour le succès qu'ils ont obtenu.

La distribution des immenses quantités d'alevins provenant des 32 établissements piscicoles de l'Etat est une affaire sérieuse, et dans beaucoup de cas très dispendieuse. Sous le système actuellement suivi pour le peuplement des tours d'eau, il faut parcourir de grandes distances par chemin de fer et en voiture, et il y a souvent de difficiles portages à faire. Dans mon dernier rapport annuel je parlais du système d'empoisonnement par localités, et bien que ce mode de procéder ait été suivi toutes les fois que la chose était possible, il devrait être appliqué par le ministère sur une plus grande échelle.

Les opérations, en ce qui concerne les viviers du lac Lester, les étangs à achigan noir sur la baie de Quinte et les étangs à homard de Fourchu, N.-E., (qui sont sous la surveillance de M. H. E. Baker), ont été couronnées de succès.

## OSTRÉICULTURE.

Le rapport de l'ostreiculteur du ministère pour l'année 1906 forme l'appendice C de l'annexe n° 11 du présent rapport.

M. Kemp a partagé son temps entre les huîtres de l'Ile-du-Prince-Edouard et celles de Shédiac, N.-B.

Ce fonctionnaire termine son rapport par quelques extraits d'une conférence qu'il a faite sur l'ostreiculture privée. Après avoir donné un bref aperçu de ce qui a été fait dans les autres pays pour la multiplication des huîtres, il indique ce que l'on pourrait faire ici dans ce sens.

## STATISTIQUES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES.

*Etendue des côtes.*

Les pêcheries du Canada sont les plus vastes du monde entier, répandues qu'elles sont sur notre immense littoral maritime et dans d'innombrables lacs et rivières. Le littoral oriental des provinces maritimes, depuis la baie de Fundy jusqu'au détroit de Belle-Isle, s'étend sur une distance de 5,600 milles, soit plus du double de la côte de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Tandis que l'eau salée sur les côtes, sans tenir compte des anfractuosités secondaires, couvre plus de quinze cents milles carrés, l'étendue d'eau douce de cette partie des grands lacs qui appartient au Canada est estimée à 72,700 milles carrés, sans compter les nombreux lacs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, tous peuplés d'excellentes espèce de poissons comestibles.

*Dépenses et recettes.*

L'on trouvera à l'annexe n° 13 du présent rapport le relevé des dépenses totales pour les divers services relatifs aux pêcheries du Canada, pour le dernier exercice.

Les dépenses se sont élevées à \$968,722. Ce montant se décompose comme suit :— pêcheries proprement dites, \$155,929 ; pisciculture, \$209,376 ; service de protection des pêcheries, \$249,876 ; dépenses diverses, \$194,994 ; primes de pêche, \$158,546.

Le montant total reçu durant la même période sous forme de droits pour permis de pêche, d'amendes, etc., dans les diverses provinces du Canada, se chiffre par \$98,009. Cette somme comprend les droits pour permis accordés sous le *modus vivendi* aux navires de pêche des Etats-Unis (\$14,568).

Un état comparatif de toutes les dépenses et recettes des pêcheries depuis 15 ans termine cette annexe.

On trouvera dans le rapport de l'Auditeur général des détails complets des diverses dépenses.

*Primes de pêche.*

En 1905, les pêcheurs hauturiers des provinces maritimes ont reçu la somme de \$158,546 comme primes de pêche sur leurs prises de poisson pendant cette année-là. Sur ce montant les propriétaires et les équipages de 922 goélettes de pêche ont touché \$71,502. La balance (\$87,044) a été distribuée parmi 20,501 pêcheurs en chaloupes.

La Nouvelle-Ecosse est de toutes les provinces celle qui a touché la plus large part des primes payées, soit \$100,664. Québec a reçu \$34,185, le Nouveau-Brunswick \$15,379, et l'Île-du-Prince-Edouard moins de \$8,317.

Depuis que l'on a commencé à payer des primes (1882), la somme de \$3,790,685 a été distribuée entre les pêcheurs des provinces ci-dessus mentionnées pour stimuler le développement des pêches de la haute mer.

DOC. DE LA SESSION No 22

Les règlements qui régissent le paiement de ces primes de pêche, ainsi que des détails complets concernant leur distribution, se trouve à l'annexe n° 1 du présent rapport.

VALEUR DU RENDEMENT DES PÊCHERIES DU CANADA.

La valeur totale du poisson pêché en Canada pendant l'année 1905, y compris les produits du poisson, les phoques, etc., soit presque autant que la production totale de l'or et de la houille en Canada pendant la même période.

Ce chiffre excède de près de \$4,000,000 celui de l'année 1901, où le rendement des pêcheries a été très considérable, et de plus de \$6,000,000 celui de l'année précédente, qui a été considérée comme très bonne.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux ci-dessous pour constater d'où provient cet énorme surplus. La Colombie-Britannique seule accuse une augmentation de plus de \$4,500,000.

Pour la première fois la Nouvelle-Ecosse, qui avait toujours jusqu'ici occupé le 1er rang, a été supplantée. Bien qu'elle accuse une augmentation de près de \$1,000,000 sur le chiffre de l'année 1904, la province du Pacifique la dépasse de \$1,600,000.

Le tableau ci-dessous indique la valeur totale du rendement des pêcheries dans chaque province, et fait voir quelle a été l'augmentation ou la diminution comparative aux chiffres de l'année 1904 :—

Provinces.	Valeur du poisson.	Augmentation.	Diminution.
	\$	\$	\$
Colombie-Britannique.....	9,850,216	4,631,109	
Nouvelle-Ecosse.....	8,259,085	971,986	
Nouveau-Brunswick.....	4,847,090	176,006	
Québec.....	2,003,716	252,319	
Ontario.....	1,708,963		84,266
Ile-du-Prince-Edouard.....	998,922		78,624
Manitoba.....	1,811,570	94,593	
Saskatchewan.....			
Alberta.....			
Totaux.....	29,479,562	6,126,013	162,890
Augmentation nette.....		5,963,123	

Les provinces maritimes accusent toutes une augmentation assez marquée comparative aux résultats obtenus en 1904, à l'exception de l'Île-du-Prince Edouard, où il y a eu une légère diminution.

Le fait est que les deux fortes augmentations ci-dessus indiquées viennent des provinces extrêmes du Canada, séparées par une distance de 3,000 milles, ce qui permet de juger de la vaste étendue de nos pêcheries.

Tandis que les eaux intérieures des provinces de l'ouest ou du centre accusent une augmentation de près de \$100,000, qui porte principalement sur le poisson blanc, le doré

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

et le brochet, dans la province d'Ontario le rendement des pêcheries a diminué d'à peu près le même chiffre.

Les chiffres donnés plus haut ne couvrent pas toutes les quantités de poisson consommées par les sauvages de la Colombie-Britannique, ni celles consommées dans le territoire du Yukon et autres parties éloignées des Territoires du Nord-Ouest, où le poisson constitue la principale denrée alimentaire.

Nos différents inspecteurs de pêches expliquent parfaitement les divers caractères des pêcheries de chaque province dans leurs rapports respectifs, qui forment les annexes 2 à 10 de ce volume, ainsi que dans leurs rapports préliminaires qui suivent.

Le tableau ci-dessous indique la valeur des principales espèces de poissons marchands (au-dessus de \$100,000) qui ont été pêchées pendant l'année 1905, comparative-ment aux chiffres de l'année précédente.

Espèces de poisson.	Valeur.	Augmen- tation.	Diminution.
	\$	\$	\$
Saumon .....	8,989,942	5,120,397	
Homard .....	3,906,998	215,847	
Morue .....	3,421,400		222,254
Hareng .....	2,303,485	146,996	
Poisson blanc .....	1,051,161		7,651
Maquereau .....	958,223	207,826	
Sardine .....	878,372	87,931	
Egrefin .....	806,743	167,770	
Dore .....	784,988	146,421	
Truite .....	735,768		46,372
Flétan .....	616,735		167,829
Merluche .....	447,665	84,531	
Eperlan .....	433,147		14,432
Merlan .....	323,032	87,214	
Moules .....	269,851	54,513	
Brochet .....	227,064		25,789
Esturgeon .....	198,778		42,932
Huitres .....	174,300		12,385
Anguille .....	127,708		2,236
Gasparot .....	121,640		33,976

Le poisson qu'on a employé comme boitte durant l'année 1905 est évalué à \$455,900. Il a été fabriqué pour \$259,480 d'huile de poisson; les peaux de phoques à fourrure dans la Colombie-Britannique ont rapporté la somme de \$331,152.

Par le passé, il paraît y avoir eu une vive lutte entre le saumon, le homard et la morue pour occuper le 1er rang, mais si l'on jette un coup d'œil sur le tableau qui précède l'on verra que pareille fluctuation ne s'est jamais encore vue dans nos statistiques des pêcheries. Grâce aux phénoménales pêches de saumon qui ont été faites dans les eaux de la Colombie-Britannique, ce roi des poissons tient non seulement la tête de la liste, avec une valeur de près de \$9,000,000, (chiffre qui dépasse celui de l'année précédente de près de \$5,000,000), mais de plus il bat le fameux "record" de 1901 par au delà de \$1,000,000. Cette année, le saumon à lui seul représente une valeur égale à celle du homard, de la morue et du hareng réunis. Bien que la pêche de ce poisson ait été très bonne dans les provinces maritimes, ce résultat extraordinaire doit être attribué surtout

## DOC. DE LA SESSION No 22

à l'énorme rendement des pêcheries de la Colombie-Britannique. Les pêcheurs de cette province s'attendaient à avoir une saison d'abondance, vu que c'était une 4<sup>me</sup> année, et ils n'ont pas été déçus. A certains moments, les saumons étaient tellement nombreux que les fabricants de conserves durent limiter les chaloupes à 200 pièces chacune par jour, attendu qu'ils ne pouvaient pas paquer plus que cela. La quantité de saumon salé ou vendu à l'état frais a aussi été plus considérable que par le passé. Somme toute, la province de l'Ouest a produit, l'an dernier, 81,000,000 de livres de saumon.

Le homard accuse une augmentation de près d'un quart de million sur le chiffre de l'année 1904.

Cette augmentation, cependant, doit être attribuée aux prix plus rémunérateurs qui ont été reçus, principalement pour les homards vivants expédiés à Boston et ailleurs, car il a été fabriqué moins de conserves que l'année précédente (soit à peu près 10,500,000 boîtes d'une livre), tandis qu'il a été vendu 43,000 quintaux de homards vivants de plus qu'en 1904.

Les homards ont été plus abondants dans les eaux à proximité des homarderies, mais ils étaient de plus petite taille.

Parmi les 20 espèces dont la valeur excède le chiffre de \$100,000, ce sont la morue et le flétan qui accusent la diminution la plus marquée. Il y a eu une augmentation assez considérable en ce qui concerne les autres poissons de la famille de la morue, tels que l'égrefin, la merluche et le merlan. Le maquereau et le hareng ont aussi donné un rendement beaucoup plus fort que l'an dernier.

Des poissons d'eaux douce, seul le doré accuse une augmentation, tandis que pour le poisson blanc, la truite, le brochet et l'esturgeon il y a eu diminution.

De l'année 1869 à l'année 1905 inclusivement, la valeur du rendement des pêcheries (en ce qui concerne les 5 principaux poissons marchands) a été comme suit :—

Morue .....	\$136,043,567
Saumon .....	90,933,459
Homard .....	79,868,626
Hareng .....	72,565,569
Maquereau .....	46,047,244

## EXPORTATION DE POISSON.

Au cours du dernier exercice, la valeur du poisson et des produits de poisson (y compris les animaux marins) qui ont été exportés du Canada dans les pays étrangers, principalement aux Etats-Unis et dans la Grande-Bretagne, s'est élevée à \$16,040 000, soit une augmentation de plus de \$5,000,000 sur le chiffre de l'exercice précédent. Ce surplus d'exportation correspond bien avec l'augmentation de production.

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le rendement et la valeur des pêches en Canada pour l'année 1905.

No.	Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.	Total.
			\$	\$
1	Morue, séchée.....	qtx. 738,637	3,323,866	3,421,400
	" fraîche ou verte.....	liv. 1,876,600	81,264	
	" langues et noues de.....	brls. 1,627	16,270	
2	Egrefin, séché.....	qtx. 99,788	269,364	806,743
	" frais.....	liv. 11,520,134	345,604	
	" fumé ( <i>finnan haddies</i> ).....	" 2,696,250	161,775	
3	Merluche, séchée.....	qtx. 173,694	390,813	447,665
	" noues de.....	liv. 113,705	56,852	
4	Merlan.....	qtx. 161,516	323,032	447,665
5	Petite morue.....	liv. 2,542,200	80,301	80,301
6	Fiétan.....	" 10,618,062	616,735	616,735
7	Carrelet.....	" 1,346,774	45,583	45,583
8	Saumon, conserves, en boîtes.....	" 56,016,511	6,623,600	8,989,942
	" frais.....	" 11,695,089	1,482,371	
	" fumé.....	" 465,230	48,446	
	" séché et salé.....	" 16,653,200	835,525	
9	Truite (toutes espèces).....	" 8,288,878	735,768	735,768
10	Ouananiche.....	" 11,000	1,100	1,100
11	Poisson blanc.....	" 14,548,310	1,051,161	1,051,161
12	Eperlan.....	" 8,662,950	433,147	433,147
13	Oulachan.....	" 989,500	49,950	49,950
14	Hareng, salé.....	brls. 301,740	1,382,509	2,303,485
	" frais.....	liv. 18,949,040	542,702	
	" fumé.....	" 16,335,080	341,394	
	" conserves.....	" 368,800	36,880	
15	Sardines, conserves.....	boîtes. 3,672,000	183,600	878,372
	" fraîche ou salée.....	brls. 343,756	694,772	
16	Alose, fraîche ou salée.....	liv. 1,253,150	63,197	63,197
17	Gasparot.....	brls. 30,410	121,640	121,640
18	Brochet.....	liv. 6,337,860	227,064	227,064
19	Maskinongé.....	" 7,270	727	727
20	Anguille, salée.....	brls. 7,743	77,430	127,708
	" fraîche ou fumée.....	liv. 837,960	50,278	
21	Perche.....	" 1,121,100	37,591	37,591
22	Doré.....	" 10,966,825	784,988	784,988
23	Achigan.....	" 46,200	4,620	23,653
	Bar.....	" 190,330	19,033	
24	Maquereau, salé.....	brls. 40,409	606,135	958,223
	" frais.....	liv. 2,934,068	352,088	
25	Esturgeon.....	" 1,478,595	144,976	198,778
	" caviar.....	" 58,800	53,802	
26	Homard, en boîtes.....	" 10,497,624	2,624,406	3,906,998
	" frais ou vivant.....	qtx. 154,014	1,282,592	
27	Huitres.....	brls. 34,449	174,300	174,300
28	Moules et autres mollusques.....	" .....	269,851	269,851
29	Encornet.....	" 23,246	92,984	92,984
30	Poisson commun et mêlé.....	" 94,825	189,960	858,514
	" .....	liv. 19,888,700	663,534	

DOC. DE LA SESSION No 22

## ♦ RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le rendement et la valeur des pêches en Canada pour l'année  
1905—Fin.

No.	Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.	Total.
			\$	\$
31	Algue comestible..... liv.	119,500		7,170
32	Peaux de phoques à fourrures (C.-B.)..... nombre	13,798		331,152
33	" loup marin..... "	16,427		16,791
34	Baleines blanches (bélugas)..... "	201		804
35	Poisson employé comme boîte..... brls.	303,948		455,921
36	" " " engrais..... "	728,715		387,644
37	Huile de poisson..... galls.	837,005		259,480
	Totaux pour 1905.....			29,479,562
	" 1904.....			23,516,439
	Augmentation.....			5,963,123

TABLEAU indiquant le rendement total des pêcheries dans les

No.	Espèces de poisson.	COLOMBIE-BRITANNIQUE.		NOUVELLE-ECOSSE.		NOUVEAU-
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
			\$		\$	
1	Morue, séchée.....	qtz.		482,533	2,171,399	77,146
	" fraîche ou verte.....	liv.	668,500	417,000	12,510	390,000
	" (langues et noues de).....	urls.		951	9,510	290
	Egrefin, séché.....	qtz.		92,155	276,465	3,965
2	" frais.....	liv.		10,328,334	309,850	1,128,500
	" fumé ( <i>fnan haddies</i> ).....	"		2,632,350	157,941	63,900
3	Merluche, séchée.....	qtz.		132,942	299,119	33,470
	" (noues de).....	liv.		65,755	32,878	31,850
4	Merlan.....	qtz.		133,935	277,870	22,581
5	Petite morue.....	liv.		315,400	13,497	2,010,200
6	Flétan.....	"	8,901,400	445,070	1,477,415	132,160
7	Carrelet.....	"		806,674	29,380	538,100
	Saumon, en boîtes.....	"	56,005,456	6,621,942	6,755	4,300
	" frais.....	"	8,456,960	837,241	549,092	109,800
	" fumé.....	"	446,000	44,600	11,730	2,346
	" séché et salé.....	"	16,538,600	826,930		
8	Truite (de toute espèce).....	"	468,500	46,850	164,085	16,409
9	Ouananiche.....	"				231,000
10	Poisson blanc.....	"				8,600
11	Eperlan.....	"	391,800	19,590	566,880	28,344
12	Oulachan.....	"	989,500	49,950		6,688,700
	Hareng, saumuré.....	brls.		77,940	350,730	176,120
	" frais.....	liv.	4,495,500	224,775	5,055,240	50,552
	" fumé.....	"	183,650	18,365	1,257,230	25,145
14	" salé et séché.....	"				14,337,200
	Sardine, conserves de.....	boîtes				368,800
	" fraîche ou salée.....	brls.				3,672,000
15	Alose.....	"		750	1,070	336,496
16	Gasparot.....	"			10,292	4,851
17	Brochet.....	liv.				19,383
18	Maskinongé.....	"				
19	Anguille, salée.....	brls.			3,232	32,320
20	" fraîche.....	liv.				3,231
21	Perche.....	"				
22	Doré.....	"				108,500
23	Achigan.....	"				
	Bar.....	"			27,520	2,752
24	Maquereau, salé.....	brls.			32,660	489,900
	" frais.....	liv.			2,559,118	307,094
25	Esturgeon.....	"	20,000	2,000		268,500
	" caviar et vessies.....	"				9,650
26	Homard, conserves de.....	"			4,917,148	1,229,287
	" frais ou vivant.....	qtz.			134,961	1,119,467
27	Huitres.....	brls.	1,027	7,190	1,466	7,330
28	Moules, pétoncles, etc.....	"		15,082	15,984	32,216
29	Encornet.....	"			22,274	89,096
30	Poisson commun et mêlé.....	"			83,086	166,172
	" ".....	liv.	4,568,000	228,400		8,050
31	Peaux de phoques à fourrures (C.-B.).....	nomb.	13,798	331,152		
32	" loups marins.....	"	5,684	3,363	193	241
33	Poisson employé comme boîte.....	brls.			81,726	122,589
34	" engrais.....	"			400,953	200,477
35	Huile de poisson.....	galls.	184,390	63,696	259,091	77,727
	Total.....			9,850,216		8,259,085

DOC. DE LA SESSION No 22

LATION.

différentes provinces du Canada pour l'année 1905.

BRUNSWICK.		QUÉBEC.		ONTARIO.		ILE-DU-P.-E.		MANITOBA ET TERRITOIRES DU N.-O.		Numéro.
Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.		
\$		\$		\$		\$		\$		
347,157	160,594	722,673				18,364	82,638		1	
15,600	401,100	16,044								
2,900	153	1,530				233	2,330		2	
11,895	2,972	8,916				699	2,088			
33,855	43,000	1,290				20,300	609		3	
3,834										
75,307	275	618				7,007	15,766		4	
15,925						16,100	8,050			
45,162									5	
60,306	211,600	6,348				5,000	150			
13,216	107,087	10,708							6	
16,143						2,000	60			
645									7	
319,536	1,072,447	211,994				19,000	3,800			
1,500									8	
	114,600	8,595								
23,100	238,843	23,884	7,060,050	617,085	21,500	2,140	105,000	6,300	9	
	11,000	1,100								
1,290	61,490	6,149	2,974,220	280,582			11,504,000	754,140	10	
334,435	231,950	11,597			783,620	39,181				
									11	
792,540	31,148	140,166	4,487	44,870	12,045	54,203				
29,230	1,446,500	14,465	4,334,800	216,740	694,000	6,940			12	
286,744	555,500	11,110			1,500	30				
36,880									13	
183,600										
672,992	7,260	21,780							14	
48,510		3,237								
77,532									15	
	158,960	7,948	1,479,990	9,196		735	2,940			
	7,270	727					4,699,000	159,920	16	
32,310	208	2,080			1,072	10,720				
	816,810	49,069	20,150	1,209					17	
	166,909	8,345	800,200	24,006			154,000	5,240		
7,595	168,885	16,624	3,236,940	323,694			7,492,500	437,075	18	
	46,200	4,620								
15,545	7,360	736							19	
4,200	5,072	76,080			2,397	35,955				
32,220	15,750	1,890			90,760	10,834			20	
773	116,595	6,996	401,350	32,108			931,000	93,100		
900			17,100	12,202			40,700	40,700	21	
562,350	1,148,412	287,103			2,182,624	545,656				
159,760	183	915			350	2,450			22	
71,500					17,656	88,280				
203,052	125	250				19,250			23	
3,428					115	460				
22,350					564	1,458			24	
	1,177,200	28,718	2,317,500	88,271			11,826,000	315,095		
									25	
145	† 10,434	13,042								
154,804	81,035	121,582			37,964	56,946			26	
101,630	112,812	56,406			2,970	2,970				
* 17,515	325,247	97,574			9,895	2,968			27	
4,847,090		2,003,716		1,708,963		998,922		1,811,570	28	
									29	
									30	
									31	
									32	
									33	
									34	
									35	

\* A ajouter \$7,170, valeur de l'algue comestible récoltée dans le comté de Charlotte.

† A ajouter 201 peaux de belugas ou baleines blanches, \$804.

TABLEAU faisant voir la valeur totale des pêches dans les différentes provinces du Canada, de 1870 à 1905 inclusivement, compilé des rapports annuels du département des Pêcheries.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile-du-Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Britannique.	Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.	Total pour le Canada.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1870.....	4,019,425	1,131,433	Pas de données	1,161,551	264,982	Pas de données	Pas de données	6,577,391
1871.....	5,101,030	1,185,033	"	1,093,612	193,524	"	"	7,573,199
1872.....	6,016,835	1,965,459	"	1,320,189	267,633	"	"	9,570,116
1873.....	6,577,085	2,285,662	207,595	1,391,564	293,091	"	"	10,754,997
1874.....	6,652,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	"	"	11,681,886
1875.....	5,573,851	2,427,654	298,927	1,596,759	453,194	"	"	10,350,385
1876.....	6,029,050	1,953,389	494,967	2,097,668	437,229	104,697	"	11,117,000
1877.....	5,527,838	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	583,433	"	12,005,934
1878.....	6,131,600	2,305,790	840,344	2,664,055	343,122	925,767	"	13,215,678
1879.....	5,752,937	2,554,722	1,402,301	2,820,395	367,133	631,766	"	13,529,254
1880.....	6,291,061	2,744,447	1,675,089	2,631,556	444,491	715,335	"	14,499,979
1881.....	6,214,782	2,930,904	1,955,290	2,751,962	509,903	1,454,321	"	15,817,162
1882.....	7,131,418	3,492,339	1,855,687	1,976,516	825,457	1,842,675	"	16,824,092
1883.....	7,689,374	3,185,674	1,272,468	2,138,997	1,027,033	1,644,646	"	16,958,192
1884.....	8,763,779	3,730,454	1,085,619	1,694,561	1,133,724	1,358,267	"	17,766,404
1885.....	8,283,922	4,005,431	1,293,430	1,719,460	1,342,692	1,078,038	"	17,722,973
1886.....	8,415,362	4,180,227	1,141,991	1,741,382	1,435,998	1,577,348	186,980	18,679,288
1887.....	8,379,782	3,559,507	1,037,426	1,773,567	1,531,850	1,974,887	129,084	18,386,103
1888.....	7,817,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,839,869	1,902,195	180,677	17,418,510
1889.....	6,846,722	3,067,039	886,430	1,876,194	1,963,123	3,348,067	167,679	17,655,256
1890.....	6,636,444	2,699,055	1,041,109	1,615,119	2,009,637	3,481,432	232,104	17,714,902
1891.....	7,011,300	3,571,050	1,238,733	2,008,678	1,806,389	3,008,755	332,969	18,977,878
1892.....	6,340,724	3,203,922	1,179,856	2,236,732	2,042,198	2,849,483	1,088,254	18,941,171
1893.....	6,407,279	3,746,121	1,133,368	2,218,905	1,694,930	4,443,963	1,042,093	20,686,661
1894.....	6,547,387	4,351,526	1,119,738	2,303,386	1,659,968	3,950,478	787,087	20,719,573
1895.....	6,213,131	4,403,158	976,836	1,867,920	1,584,473	4,401,354	752,466	20,199,338
1896.....	6,070,895	4,799,423	976,126	2,025,754	1,605,674	4,183,999	745,543	20,407,425
1897.....	8,090,346	3,934,135	954,949	1,737,011	1,289,822	6,138,865	638,416	22,783,546
1898.....	7,226,034	3,849,357	1,070,202	1,761,440	1,433,632	3,713,101	613,355	19,667,121
1899.....	7,347,604	4,119,891	1,043,645	1,953,134	1,590,447	5,214,074	622,911	21,891,706
1900.....	7,809,152	3,769,742	1,059,193	1,989,279	1,333,294	4,878,820	718,159	21,557,639
1901.....	7,989,548	4,193,264	1,050,623	2,174,459	1,428,078	7,942,771	958,410	25,737,153
1902.....	7,351,753	3,912,514	887,024	2,059,175	1,265,706	5,284,824	1,158,437	21,959,433
1903.....	7,841,602	4,186,800	1,009,510	2,211,792	1,535,144	4,748,365	1,478,665	23,101,878
1904.....	7,287,099	4,671,084	1,077,546	1,751,397	1,793,229	5,219,107	1,716,977	23,516,439
1905.....	8,259,085	4,847,090	998,922	2,003,716	1,708,963	9,850,216	1,811,570	29,479,562
<b>Totaux</b> .....	<b>247,144,588</b>	<b>118,424,200</b>	<b>34,283,765</b>	<b>70,396,704</b>	<b>41,345,122</b>	<b>98,449,049</b>	<b>15,401,836</b>	<b>625,445,224</b>

## DOC. DE LA SESSION No 22

## CAPITAL PLACÉ DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE AU CANADA EN 1905.

*Nombre de personnes employées.*

Au cours de l'année 1905, 82,870 hommes ont été occupés à faire la pêche au Canada, non compris les milliers de personnes employées dans les homarderies.

Il y avait en service 1,384 navires de pêche, montés par 9,366 matelots, et 41,463 chaloupes dans lesquelles ont opéré pas moins de 73,500 pêcheurs. En tout, près de 7,000,000 de brasses de rets ont été employées, outre une quantité d'autres engins de pêche, le tout représentant un capital de près de \$3,000,000, soit au delà d'un demi-million de plus que l'année précédente.

Le matériel pour la pêche et le paquage du homard seul est estimé à \$1,426,300, y compris l'outillage de 723 fabriques de conserves disséminées sur le littoral des provinces maritimes. Il y avait dans la Nouvelle-Ecosse 237 établissements de ce genre, dans le Nouveau-Brunswick 198, dans l'Île-du-Prince-Edouard 196, et dans Québec 92. Outre la fabrication des conserves, des homards vivants ou frais sont expédiés en grandes quantités dans la Nouvelle-Angleterre et se vendent à de hauts prix. Au delà de 14,000 personnes ont été employées dans cette industrie, qui a mis sur le marché environ dix millions et demi de boîtes de conserves de 1 livre, évaluées à \$2,624,400. Y compris les homards frais, la production totale représente une valeur de \$3,907,000.

La pêche du saumon, dans la Colombie-Britannique, en 1905, a atteint un chiffre fabuleux. Au delà de 80,000,000 de livres de ce poisson ont été mises sur le marché sous forme de conserves, etc. Au delà de 17,250 personnes ont trouvé de l'occupation dans cette branche de l'industrie de la pêche. Ces personnes ont employé environ 4,800 bataux de pêche et plus de 800,000 brasses de rets à mailler, le tout évalué à au delà de \$800,000.

Non compris la flotte de pêche au phoque (qui est encore évaluée à \$393,600), le capital placé dans l'industrie des conserves et dans les différentes branches d'exploitation des pêcheries de cette province du Pacifique est estimé à \$2,764,545.

Dix-huit navires seulement de la flotte de pêche au phoque ont opéré pendant l'année 1905. Ils étaient montés par 188 blancs et 309 sauvages. Un navire s'est perdu en mer avec tout son équipage. Les autres navires ont capturé une moyenne de 626 phoques chacun. Les peaux se sont vendues \$24 la pièce, soit un total de \$331,150.

## RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant la valeur des navires, chaloupes, rets, etc., employés dans l'industrie de la pêche au Canada en 1905.

PROVINCES.	PÊCHEURS.		NAVIRES.			CHALOUPEs.		RETS ET SEINES.		Valeur des rets à enclos et à trappes, des masses, traîneaux, etc.	Valeur du matériel employé à la pêche et au paquage du homard.	Valeur approximative des glacières et autres accessoires.	Valeur totale.
	Navires.	Chaloupes	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.				
					\$		\$		\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse .....	5,658	19,704	632	24,369	1,207,517	15,906	379,305	1,838,105	697,000	277,428	645,317	1,155,330	4,361,897
Colombie-Britannique .....	451	17,251	88	2,288	389,492	4,793	305,780	806,643	524,598	382,825	.....	1,161,850	3,158,145
	+518		+37	2,516	393,600								
Nouveau-Brunswick .....	1,336	12,937	348	5,643	167,300	7,600	258,570	896,390	453,350	371,828	357,371	573,640	2,182,059
Québec .....	181	13,186	36	1,434	31,560	7,351	227,023	332,774	193,944	250,060	140,370	295,918	1,138,875
Ontario .....	652	2,533	*122	2,195	325,675	1,464	120,898	1,978,342	247,973	166,024	.....	100,130	960,700
Ile-du-Prince-Edouard .....	113	3,324	25	490	13,050	1,940	46,656	93,900	36,948	17,752	283,245	20,300	417,951
Manitoba, Saskatchewan et Alberta .....	457	4,570	*96	2,793	285,640	2,409	35,105	982,080	156,695	9,120	.....	174,710	661,270
Totaux .....	9,366	73,505	1,384	41,640	2,813,834	41,463	1,373,337	6,928,234	2,310,508	1,475,037	1,426,303	3,481,878	12,880,897
Grand total .....	.....	82,871	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

† Pêcheurs de phoques. ‡ Flotte de pêche au phoque \* Remorqueurs en grande partie.

# RÉCAPITULATION.

STATISTIQUES concernant la pêche et le paquage du homard en Canada en 1905.

Provinces.	Nombre de personnes employées dans les homarderies.	MATÉRIEL.				PÊCHE.					
		Nombre de homarderies.	Valeur.	Nombre de pièges.	Valeur.	Valeur total du matériel.	Nombre de boîtes.	Valeur.	Homards frais ou vivants.	Valeur.	Valeur totale des pêches.
			\$		\$	\$	liv.	\$	qtx.	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	5,420	237	193,010	591,770	452,307	645,317	4,917,148	1,229,287	134,961	1,119,467	2,348,754
Nouveau-Brunswick.....	5,133	198	110,600	269,275	246,771	357,371	2,249,440	562,360	18,520	159,760	722,120
Ile du Prince-Edouard.....	2,083	196	102,235	283,960	181,010	283,245	2,182,624	545,656	350	2,450	548,106
Québec.....	1,401	92	72,805	94,645	67,565	140,370	1,148,412	287,103	183	915	288,018
Totaux.....	14,037	723	478,650	1,289,650	947,653	1,426,303	10,497,624	2,624,406	154,014	1,282,592	3,906,998

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

TABLEAU COMPARATIF indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et chaloupes affectés à l'exploitation des pêcheries du Canada, et la valeur des engins de pêche employés, de 1880 à 1905.

Année.	NAVIRES.			CHALOUPEs.		Valeur des rets et seines..	Valeur des autres engins de pêche.	Capital total placé dans l'industrie de la pêche.
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Nombre	Valeur.			
			\$		\$	\$	\$	\$
1880.....	1,181	45,323	1,814,688	25,266	716,352	985,978	419,564	3,936,582
1881.....	1,120	48,389	1,765,870	26,108	696,710	970,617	679,852	4,113,049
1882.....	1,140	42,845	1,749,717	26,747	833,137	1,351,193	823,938	4,757,985
1883.....	1,198	48,106	2,023,045	25,825	733,186	1,243,366	1,070,930	5,120,527
1884.....	1,182	42,747	1,866,711	24,237	741,727	1,191,579	1,224,646	5,014,663
1885.....	1,177	48,728	2,021,633	28,472	852,257	1,219,284	2,604,285	6,697,459
1886.....	1,133	44,605	1,890,411	28,187	850,545	1,263,152	2,720,187	6,814,295
1887.....	1,168	44,845	1,989,840	28,092	875,316	1,499,328	2,384,356	6,748,840
1888.....	1,137	33,247	2,017,558	27,384	859,953	1,594,992	2,390,502	6,863,005
1889.....	1,100	44,936	2,064,918	29,555	965,010	1,591,085	2,149,138	6,770,151
1890.....	1,069	43,084	2,152,790	29,803	924,346	1,695,358	2,600,147	7,372,641
1891.....	1,027	39,377	2,125,355	30,438	1,007,815	1,644,892	2,598,124	7,376,186
1892.....	988	37,205	2,112,875	30,513	1,041,972	1,475,043	3,017,945	7,647,835
1893.....	1,104	40,096	2,246,373	31,508	955,109	1,637,707	3,174,404	8,681,557
1894.....	1,178	41,768	2,409,029	34,102	1,009,189	1,921,352	4,099,546	9,439,116
1895.....	1,121	37,829	2,318,290	34,268	1,014,057	1,713,190	4,208,311	9,253,848
1896.....	1,217	42,447	2,041,130	35,398	1,110,920	2,146,934	4,527,267	9,826,251
1897.....	1,184	40,679	1,701,239	37,693	1,128,682	1,955,304	4,585,569	9,370,794
1898.....	1,154	38,011	1,707,180	38,675	1,136,943	2,075,928	4,940,046	9,860,097
1899.....	1,178	38,508	1,716,973	38,538	1,195,856	2,162,876	5,074,135	10,149,840
1900.....	1,212	41,307	1,940,329	38,930	1,248,171	2,405,860	5,395,765	10,990,125
1901.....	1,231	40,358	2,417,680	38,186	1,212,297	2,312,187	5,549,136	11,491,300
1902.....	1,296	49,888	2,620,661	41,667	1,199,598	2,103,621	5,382,079	11,305,959
1903.....	1,343	42,712	2,755,150	40,943	1,338,003	2,305,444	5,842,857	12,241,454
1904.....	1,316	43,025	2,592,527	41,938	1,376,165	2,189,666	6,198,584	12,356,942
1905.....	1,384	41,640	2,813,834	41,463	1,373,337	2,310,508	6,383,218	12,880,897

DOC. DE LA SESSION No 22

TABLEAU COMPARATIF indiquant le nombre d'hommes employés dans l'industrie de la pêche depuis 1880.

Année.	Nombre de personnes employées dans les homarderies.	Nombre de pêcheurs sur les navires.	Nombre de pêcheurs en chaloupes.	Nombre total de pêcheurs.	Nombre total des personnes employées dans l'industrie de la pêche.
1880.....		8,757	51,900	60,657	
1881.....		8,359	50,679	59,056	
1882.....		8,498	52,785	61,283	
1883.....		9,966	52,259	62,225	
1884.....		9,968	51,854	61,822	
1885.....		9,539	53,282	62,821	
1886.....		8,927	53,073	62,000	
1887.....		8,911	55,247	64,158	
1888.....		9,574	53,109	62,683	
1889.....		9,621	55,382	65,003	
1890.....		8,726	55,000	63,726	
1891.....		8,666	56,909	65,575	
1892.....		8,330	55,348	63,678	
1893.....		8,899	58,854	67,753	
1894.....		9,525	61,194	70,719	
1895.....	13,030	9,804	61,530	71,334	84,364
1896.....	14,175	9,735	65,502	75,237	89,412
1897.....	15,165	8,879	70,080	78,959	94,124
1898.....	16,548	8,657	72,877	81,534	98,082
1899.....	18,708	8,970	70,893	79,893	98,601
1900.....	18,205	9,205	71,859	81,064	99,269
1901.....	15,315	9,148	69,142	78,290	93,605
1902.....	13,563	9,123	68,678	77,801	91,364
1903.....	14,018	9,304	69,830	79,134	93,152
1904.....	13,981	9,236	68,109	77,345	91,326
1905.....	14,037	9,366	73,505	82,871	96,903

# CAMPAGNE DE PÊCHE DE 1906

## RAPPORTS PRÉLIMINAIRES DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES.

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Comme les statistiques de pêche publiées tous les ans sont toujours quelques mois en arrière, il a été de règle pour nous de demander à nos inspecteurs des pêcheries de nous transmettre, en même temps que leurs relevés, quelques notes au sujet des perspectives pour la saison courante. Cette année, vu que le parlement devait être convoqué à l'automne, et qu'il nous fallait par conséquent publier notre rapport de bonne heure, cette demande de renseignements a été faite aux inspecteurs trois mois avant la fin de la saison de pêche courante, de sorte que leurs données ne sauraient être aussi exactes que par le passé. Cependant, en lisant les rapports suivants reçus des différentes parties du Canada, l'on aura une bonne idée de ce que sera la pêche de cette année.

Au point de vue de l'établissement de comparaisons, il est presque à regretter que la valeur du rendement des pêcheries, en 1905, ait atteint un chiffre aussi élevé (près de \$30,000,000), car il est probable qu'il s'écoulera un grand nombre d'années avant qu'un pareil résultat se répète.

L'énorme augmentation qu'il y a eu l'année dernière est due à la phénoménale production de conserves de "sockeyes", et c'est au relâchement de cette même industrie dans la Colombie-Britannique qu'il faut attribuer la diminution marquée qui s'annonce pour cette année.

La pêche des poissons autres que le saumon dans la Colombie-Britannique sera aussi bonne que l'an dernier. Il a été même pris jusqu'ici plus de flétan qu'en 1905. L'on a aussi capturé une plus grande quantité de hareng.

Tout indique que les opérations à la station baleinière du détroit de Barclay seront couronnées de succès.

Dans les provinces maritimes une fluctuation sera compensée par une autre, et le résultat général sera aussi satisfaisant qu'en 1905. Le saumon paraît avoir abondé sur presque toutes les parties de la côte. La pêche des poissons de la famille de la morue sera à peu près aussi bonne que l'an dernier. Les prix pour ces poissons, qui ont un si grand débit, ont continué à être rémunérateurs, excédant de beaucoup les taux adoptés pour nos relevés statistiques. Il sera pris moins de homards qu'en 1905, principalement au Cap-Breton, mais dans le détroit de Northumberland la production des conserves sera aussi forte que jamais. La pêche du hareng (surtout de la sardine) a presque complètement manqué dans la baie de Fundy. Cet échec offre un contraste frappant avec les résultats obtenus l'an dernier.

Les chiens de mer n'ont pas encore abandonné leurs habitats d'été ordinaires, mais ils ont été moins abondants que par le passé.

DOC. DE LA SESSION No 22

Les observations que je viens de faire au sujet des provinces maritimes s'appliquent également à la province de Québec (division du golfe), où presque toutes les espèces de poissons ont été pêchées en assez grandes quantités, à l'exception peut-être du homard. Le saumon et la morue ont abondé. Quelques morues ont été prises, paraît-il, dans le haut du fleuve jusqu'à Rimouski, chose qui arrive très rarement.

L'on espère que les eaux intérieures de l'ouest à l'est des montagnes Rocheuses donneront un rendement au moins égal à celui de ces dernières années. A mesure que la civilisation pénètre dans l'ouest le poisson est de plus en plus en demande. Ces eaux peuvent alimenter la population pour plusieurs années à venir pourvu qu'on les protège efficacement et que la pêche soit strictement limitée à la consommation domestique. Avec le développement des moyens de transport, l'on est tenté de faire le commerce du poisson comme de toute autre denrée.

## NOUVELLE-ECOSSE.

L'inspecteur A. C. Bertram, du Cap-Breton, dit que la pêche de quelques-uns des poissons marchands a été très faible, mais que celle des autres poissons atteindra la moyenne. Il sera pris plus de saumons que l'an dernier.

Somme toute, le rendement des pêcheries en général accusera une forte diminution.

La pêche du homard, qui est la première qui se fait dans ces parages, et qui est très importante, non seulement pour les pêcheurs, mais encore pour ceux qui sont employés dans les fabriques de conserves, a manqué cet été. La pêche au hareng du printemps, qui a aussi son importance, vu que le hareng pris en cette saison-là est en grande partie employé comme boitte, non seulement par les pêcheurs locaux mais aussi par les étrangers, a été au-dessous de la moyenne.

La morue a été assez abondante au début de la saison, mais après l'arrivée du chien de mer au commencement de juillet la boitte se fit rare, et l'on prit si peu de chose que les pêcheurs se découragèrent et des centaines de jeunes gens abandonnèrent la partie et partirent pour l'ouest, ou se dirigèrent vers les districts miniers du Cap-Breton ou vers les forêts du Maine (Etats-Unis).

La pêche du saumon a été exceptionnellement bonne, particulièrement dans les eaux septentrionales du comté d'Inverness. De telles prises ont été faites au moyen de rets. Les principales rivières étaient poissonneuses, et sur la fameuse Margaree les pêcheurs à la ligne ont eu plus de succès que jamais depuis 20 ans.

L'on est à faire des préparatifs, particulièrement dans le comté d'Inverness, pour pêcher vigoureusement le maquereau d'automne. Vers la troisième semaine de septembre, ce poisson a abondé, et quelques chaloupes ont déjà fait de bonnes prises. L'automne dernier, les bancs de maquereau ont franchi le détroit de Canso et ont longé le littoral nord de l'île, au lieu de suivre le littoral est comme d'habitude. La conséquence en a été que d'immenses prises ont été faites par les pêcheurs d'Inverness, tandis que les pêcheurs opérant du côté sud-est de l'île n'ont obtenu que de piètres résultats.

Bien que la pêche n'ait pas été bonne cette année, il y aura peu ou point de misère l'hiver prochain, vu l'abondance des récoltes.

*L'inspecteur R. Hockin, du district no 2, Nouvelle-Ecosse, dit :* "D'après les rapports reçus des garde-pêches il est probable que le rendement total des pêcheries sera d'environ 15 pour 100 moindre qu'en 1905.

Tout indique que la pêche de la morue, de l'égreffin, de la merluche et du merlan sera bien au-dessous du chiffre de l'an dernier.

La pêche du flétan et celle du maquereau seront à peu près les mêmes qu'en 1905.

Le hareng a abondé, et il en a été pris une plus grande quantité que par le passé.

La pêche du homard sera d'environ 10 pour 100 moindre qu'en 1905, à cause des tempêtes qui ont sévi sur la côte de l'Atlantique.

Le saumon accusera une augmentation.

La pêche du gasparot sur la côte de l'Atlantique a presque complètement manqué. Dans la baie de Fundy quelques pièces ont été capturées, mais la pêche totale a été bien au-dessous de la moyenne.

Les chiens de mer n'étaient pas abondants au commencement de la saison, mais dernièrement leur nombre s'est accru et ils causent beaucoup d'ennuis aux pêcheurs.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK.

*L'inspecteur J. H. Pratt, Nouveau-Brunswick, dit :*—La pêche du hareng (particulièrement de la sardine) a été beaucoup plus faible que par le passé. Comme le marché était encombré de conserves fabriquées l'année précédente, les prix reçus par les propriétaires de nasses n'ont jamais dépassé \$4 par hogshead, et dans beaucoup de cas étaient bien au-dessous de ce chiffre. Les gros harengs n'arrivent généralement que tard dans la saison, mais tout indique que cette année ils vont faire leur apparition de bonne heure, et il y a tout lieu de croire qu'ils se vendront à de hauts prix.

Les chiens de mer ont été aussi destructeurs que jamais, mais dans ces dernières semaines leur nombre paraît avoir diminué.

La morue et l'égreffin donneront un rendement certainement égal à celui de l'an dernier, et peut-être plus considérable, vu le grand nombre de propriétaires de nasses qui durent recourir à la pêche à la ligne à main pour vivre. La pêche du merlan a atteint la moyenne. Elle a été particulièrement bonne sur la rivière Quoddy, ce qui a compensé la rareté de la sardine.

Une grande quantité de merlans ont été capturés dans plusieurs des nasses à harengs, à Campobello.

La pêche du saumon a été extrêmement bonne dans la baie de Fundy. Elle a atteint, sinon dépassé, le chiffre de 1905.

Les pêcheurs d'Eastport, Maine, se sont servis de dynamite pendant tout l'été pour tuer les merlans, et en plusieurs occasions ils ont pénétré dans les eaux canadiennes avec leurs explosifs.

La pêche du homard sera à peu près la même que l'an dernier. Ce crustacé va se vendre à de hauts prix. Le nombre des fabriques de conserves en opération a été le même qu'en 1905, et leur production a été aussi à peu près la même que l'année dernière.

## DOC. DE LA SESSION No 22

*L'inspecteur P. A. Chapman, du Nouveau-Brunswick*, dit :—“ Il a été pris plus d'aloses que dans ces dernières années.

Les saumons ont été plus abondants que par le passé, et nos garde-pêche en aperçoivent tous les jours de grandes quantités dans toutes les rivières, ce qui tend à indiquer que la pêche sera encore bonne l'année prochaine.

Les harengs du printemps ont été aussi abondants que jamais. Les harengs d'automne viennent de faire leur apparition sur les bancs de Caraquet et de Miscou, et sont gros et gras.

La pêche de la morue sera bien meilleure que l'an dernier malgré que la boîte ait été très rare.

Il a été capturé autant d'éperlans que l'an dernier, et ils étaient de meilleure qualité.

Il a été pris beaucoup plus de maquereau qu'en 1905.

Il est encore trop tôt pour dire ce que sera la pêche des huîtres.

Bien que moins de homards aient été mis en boîtes dans la partie septentrionale du district, de notre côté du détroit, dans les comtés de Westmoreland et de Kent, il en a été pris plus que par le passé. Le fait est que les prises ont été si considérables que pendant les trois dernières semaines de la saison de pêche l'on eut beaucoup de difficulté à trouver des gens pour faire le paquage. Plusieurs des pêcheurs et des paqueurs dans la partie septentrionale de la province se proposent de pêcher seulement au printemps et à l'automne, et de ne pas permettre la pêche en été, alors que les homards frayent. Si les opérations sont ainsi restreintes, je ne crois pas que les pêcheries soient jamais épuisées.

La pêche, prise dans son ensemble, sera beaucoup plus considérable qu'en 1905, et comme les prix sont hauts ce sera une année exceptionnellement bonne pour les pêcheurs.

*L'inspecteur H. E. Harrison, de Fredericton*, dit : “ Les pêcheries intérieures du Nouveau-Brunswick, prises collectivement, n'ont pas donné un rendement aussi fort que par le passé. Je ne saurais dire à quoi cela est dû. Chose encore plus difficile à expliquer, le saumon était rare dans le haut de la rivière Saint-Jean et dans les tributaires de cette rivière, alors qu'il abondait dans le port et les eaux adjacentes. Au commencement du printemps, les pêcheurs de saumon firent de bonnes prises, mais cela ne dura pas longtemps, et, à peu d'exceptions près, l'on n'obtint par la suite que de piètres résultats. Il en a été ainsi non seulement de la pêche aux rets, mais encore de la pêche à la ligne, qui a été bien au-dessous de la moyenne sur la rivière Tobique, où la pêche à la mouche se fait sur une grande échelle. L'on m'annonce qu'il y a actuellement abondance de saumons dans les eaux du comté d'York.

La pêche de l'alose a été beaucoup plus faible qu'en 1905. Je suis porté à croire que si l'on continue à pêcher à outrance ce poisson de si grande valeur il ne tardera pas à disparaître de nos eaux. La pêche du gasparot a aussi été de peu de chose, mais ce poisson n'est pas pêché outre mesure. Cependant, l'on ne saurait se former une opinion juste sur les résultats d'une ou même de deux années. Ces poissons ont été en grande demande, et je crois que les pêcheurs ont été amplement dédommagés par les prix payés.

Je m'attends que la pêche de l'esturgeon sera encore bonne cette année. De plus sévères restrictions devront être imposées si l'on veut que ce poisson de valeur ne disparaisse pas complètement dans un avenir rapproché.

La pêche de la truite a été exceptionnellement bonne dans quelques parties du district, et assez bonne ailleurs.

#### ILEP-DU-RINCE-EDOUARD.

*L'inspecteur J. A. Matheson, de l'Île du Prince-Edouard*, dit :—La pêche du homard accuse une légère augmentation comparativement à l'année dernière, malgré les tempêtes qui ont sévi, particulièrement du côté nord de l'île.

La pêche de la morue a bien commencé, mais a tombé graduellement, et elle accusera une diminution.

La merluche a abondé, surtout dans le comté de King, jusqu'au 1er septembre, alors que les chiens de mers ont fait leur apparition en grand nombre sur notre côte et ont ravagé les pêcheries. Les perspectives pour la pêche d'automne ne sont pas très brillantes. La pêche de ce poisson accusera une augmentation sur celle de l'an dernier.

Le maquereau accusera une légère augmentation.

L'éperlan accusera une diminution.

La pêche des moules a pris de grandes proportions dans cette province, et si les pêcheries sont efficacement protégées, elle ne tardera pas à devenir une industrie très profitable, et déjà cette année il a été expédié de ces mollusques aux États-Unis pour une valeur de \$50,000.

#### PROVINCE DE QUÉBEC.

*Le Dr W. Wakeham*, le préposé à la division du golfe, dit que les relevés définitifs des pêches de cette division accuseront une forte augmentation sur les chiffres des années précédentes, toutes les pêcheries, sauf celle du homard, ayant donné de bons rendements.

La pêche a commencé de bonne heure. Les harengs du printemps, les premiers poissons à arriver, ont été aussi abondants que jamais aux îles de la Madeleine; une partie du banc principal passa au sud des îles et gagna la rive de l'Étang-du-Nord, de sorte qu'il n'a pas été fait d'aussi bonnes prises que d'habitude dans la baie Plaisante.

Les harengs d'été, comme par le passé, se sont tenus en eaux profondes, loin du rivage. De petits harengs, d'environ 5 pouces de longueur, ont abondé tout le long de la côte, mais les rets en général avaient des mailles trop grandes pour les capturer.

La morue a abondé toute l'année durant, et la pêche d'été a été bonne sur la rive sud. La pêche d'automne se poursuit dans le moment, et les rapports reçus sont des plus favorables. La boitte de même que la morue foisonnent. Malheureusement, plusieurs des barques sont déjà remisées pour l'hiver, et la moitié des pêcheurs sont allés travailler dans les forêts comme bûcherons. En dépit de cela, il a été pris une grande quantité de morue sur la côte sud. Dans le bas de la côte nord, de Natashquan à

## DOC. DE LA SESSION No 22

Belle-Ile, la pêche a manqué, vu que, sauf en quelques endroits, les morues se sont tenues à distance du rivage aux mois de juin et de juillet. Dans le haut de la côte nord, à partir de Natashquan-Ouest, la pêche atteindra la moyenne.

La pêche du saumon, tant sur la rive nord que sur la rive sud, a été meilleure que par le passé.

Le paquage du homard accusera une forte diminution. Les relevés ne me sont pas encore tous parvenus vu que la pêche du homard se poursuit encore aux îles de la Madeleine, mais je ne m'attends pas que le rendement total s'élève à plus des deux tiers du chiffre de l'année dernière.

La pêche du maquereau du printemps aux îles de la Madeleine a été bonne. La pêche d'automne se poursuit actuellement.

Un grand nombre de phoques ont été tués aux îles de la Madeleine au cours des mois de mars et d'avril. Ils furent poussés vers le rivage, et tout le monde—hommes, femmes et enfants—à pris part à la chasse.

Les chiens de mer ont, comme d'habitude, fait beaucoup de ravages. Il est probable qu'ils sont à l'heure qu'il est en dehors du golfe.

La saison a été belle, très chaude, et exempte de tempêtes.

*L'inspecteur Jos. Riendeau, de Montréal, dit :—*Le rendement des pêcheries, dans mon district, sera de moitié moindre que l'an dernier. Cela est dû à plusieurs causes. D'abord, les effets des abus de ces dernières années commencent à se faire sentir. On ne voit plus de gros poissons. Il ne reste plus que la jeune génération, et il faudra la protéger si l'on veut éviter une ruine complète.

Ainsi, pour citer un exemple, il y a 8 ou 10 ans, des esturgeons de 3 à 4 pieds de longueur abondaient ; c'étaient des poissons de valeur. Aujourd'hui l'on ne rencontre plus que de petits esturgeons, mesurant de 12 à 15 pouces. J'en ai même vu sur le marché qui n'avaient que 7 pouces de long.

Je puis dire la même chose de la barbote. Ce poisson est, lui aussi, très recherché. L'on prenait naguère des pièces de taille remarquable, qui étaient expédiées à New York. Celles que l'on prend aujourd'hui ne sont que du frétin, comparées aux barbotes de l'ancien temps.

Il en est de même des autres poissons qui fréquentent nos lacs et nos rivières.

Une autre cause de cette diminution est la pêche qui se fait pendant la fraie. Au printemps, alors que l'eau est haute, les baies s'agrandissent et les rivières et les ruisseaux montent. C'est l'époque où les poissons entrent dans les baies ou remontent les rivières pour frayer. Or, à cette saison de l'année, des pêcheurs irréfléchis tendent leurs rets ou établissent des barrages qui détruisent des milliers de poissons. A mon avis, ces abus devraient être rigoureusement réprimés. Cela se pratique principalement dans les petites baies, au sud et au nord du lac Saint-Pierre.

Une troisième cause de ce déclin est le grand nombre de permis de pêche qui sont accordés par les autorités de la province de Québec. Il est octroyé trop de permis, surtout sur la rive sud, entre Nicolet et les îles de Sorel, et entre Champlain et la Pointe-

du-Lac, sur les deux rives. L'on rencontre partout des engins de pêche, dont quelques-uns s'étendent sur une distance de 200 à 500 verges. Comment veut-on que les petits poissons échappent à ces formidables engins ? C'est impossible.

Il est aussi à regretter que la truite aille constamment en diminuant, vu que c'est un poisson très succulent et très prisé. Je crois que cela est dû à ce que la saison de pêche pour ce poisson est trop longue. Il ne devrait être permis à personne de pêcher la truite *avant le 15 juin ou après le 1er septembre*. Ceux qui font la pêche de la truite pour leur propre usage devraient remettre à l'eau les pièces qui n'ont pas la taille fixée par les règlements. L'on ne devrait pas faire le commerce de ce poisson. Je parle là de la truite mouchetée.

Je considère aussi de mon devoir de protester contre l'usage de petites seines à véron. Cela cause une forte diminution dans la pêche du maskinongé, de l'achigan noir, du doré et de la truite. Les résultats, cette année, ont été encore pires que ceux de l'année dernière, qui pourtant n'avaient été guère brillants.

*L'inspecteur A. H. Belliveau, d'Ottawa, dit :—*Dans la plupart des districts intérieurs de la province de Québec, la pêche sera encore inférieure au faible rendement de 1905. Non seulement les poissons diminuent de taille, mais de plus, les meilleures espèces, telles que le maskinongé, l'achigan et le doré, disparaissent graduellement de leurs anciens habitats. Cela est attribuable à l'usage immodéré des rets par le passé et à l'emploi de filets à petites mailles.

C'est dans la baie de Missisquoi que les meilleurs résultats ont été obtenus. Bien que le temps où la pêche est permise soit très court, les pêcheurs ont fait d'aussi bonnes prises que les années précédentes. Les règlements adoptés par l'Etat de New-York les ont quelque peu gênés, mais d'autres débouchés furent vite trouvés. Les pêcheurs firent un contrat pour la vente de toute leur pêche à un prix fixe, afin de ne pas s'exposer à subir les fluctuations du marché.

La pêche à la seine, qui est permise pendant quelques semaines dans ces parages, n'est pas aussi préjudiciable que le prétendent ceux qui veulent que la pêche avec les rets soit complètement prohibée, car les pêcheries sont loin d'être épuisées. L'ensemble de la pêche consiste principalement en poisson commun, et l'on prend très peu de doré.

Sur la rivière Richelieu la pêche n'a pas été aussi bonne que par le passé. L'usage d'aucune seine n'a été toléré dans ce district cet été. Nombre d'anguilles ont encore été prises dans les nasses d'Iberville, et il importe peu aux propriétaires de ces nasses, si le marché de Fulton est fermé, car d'autres débouchés tout aussi avantageux ont été trouvés dans l'ouest.

Dans le district du Saguenay le saumon a abondé. Les braconniers ont déployé beaucoup d'activité. Ils ont réussi à capturer quelques saumons pour leur propre usage, et en ont même vendu quelques-uns aux hôtels des stations balnéaires.

Dans presque toutes les autres parties de mon vaste district la pêche accusera une forte diminution.

Afin de sauver les pêcheries d'une ruine complète, quelques cours d'eau devraient être réservés pendant quelques années pour la propagation naturelle du poisson, et des

## DOC. DE LA SESSION No 22

mesures restrictives, telles que la réglementation de la grandeur des mailles des rets et la fixation d'un minimum de taille pour toutes les espèces de poisson qu'il est à propos de protéger, devraient être adoptées sans retard.

Quel que soit le résultat de la conférence interprovinciale, il est à espérer que l'on en viendra à une entente pour prendre des mesures propres à protéger le poisson, pour simplifier et uniformiser la réglementation de la pêche, et pour mettre un terme à la confusion qui a existé dans ces dernières années.

## ONTARIO.

*L'inspecteur J. M. Hurly, de Belleville, dit—*: Pendant le printemps, saison où se prennent les poissons communs, les pêcheurs ont fait de bonnes recettes,

La pêche du hareng et celle du poisson blanc ont été exceptionnellement fructueuses.

En faisant la tournée de mon district, j'ai constaté que la pêche à la ligne avait été très bonne, et j'ai remarqué une multitude de jeunes poissons dans les lacs et rivières où des alevins, provenant des piscifactoreries, ont été déposés en ces dernières années.

L'affluence des touristes dans cette région est sans aucun doute attribuable à l'abondance du poisson dans les eaux adjacentes.

L'élevage des achigans dans les viviers sur la baie de Quinté se poursuit avec beaucoup de succès. Un grand nombre de petits achigans, mesurant en moyenne 3 pouces de longueur, sont distribués tous les ans.

Je regrette de dire que le nombre des carpes, surtout des carpes allemandes, paraît augmenter, malgré qu'il en soit pris de grandes quantités, chaque année, au moyen de verveux. Il faudrait adopter sans plus de retard des mesures énergiques pour débarrasser les eaux de cette peste.

*L'inspecteur O. K. Shepperd, d'Ontario, dit qu'en* autant qu'il a pu en juger lors de ses tournées dans sa division, la pêche n'a pas atteint la moyenne et a été inférieure au rendement de l'an dernier, qui avait été de très peu de chose. Cela s'applique surtout au district du lac Erié, où la pêche a été exceptionnellement faible. La pêche à la ligne a été un peu meilleure qu'en 1905, principalement dans le district de la baie Georgienne et dans les eaux intérieures.

La loi est assez bien observée, mais il est accordé trop de permis pour pêche au rets, et si le nombre n'est pas diminué les pêcheries se dépeupleront graduellement.

On trouve des carpes en grand nombre tant dans les eaux internationales que dans les eaux intérieures, et elles y font des dommages incalculables; non seulement ravagent-elles les pêcheries, mais encore elles détruisent le riz sauvage, qui est la pâture naturelle des canards sauvages.

*L'inspecteur A. G. Duncan, de Marksville, Ontario, dit—*Comme je le remarquais dans mon rapport antérieur, le poisson blanc, le saumon, la truite et l'esturgeon se font de plus en plus rares, et la pêche de ces poissons sera moindre qu'en 1905.

Les garde-pêche sous la juridiction du gouvernement provincial ont assez bien rempli leurs devoirs, mais comme ils ne sont pas pourvus de ce qu'il leur faut pour

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

faire observer la loi, il n'y a pas de doute que nombre de rets sont tendus illégalement, et pour cette même raison les navires américains font beaucoup de braconnage dans ma division.

Il sera impossible de faire observer les règlements tant que les garde-pêche n'auront pas à leur disposition des chaloupes à vapeur qui leur permettent d'atteindre les remorqueurs dont se servent les pêcheurs tant canadiens qu'américains.

## MANITOBA.

*L'inspecteur Wm. S. Young, du Manitoba, dit que la pêche, prise dans son ensemble, atteindra la moyenne.*

La pêche du poisson blanc sera à peu près la même que l'an dernier.

L'esturgeon accusera une légère diminution, tandis que le doré, le brochet et le tullipi accuseront une faible augmentation.

Cependant, les prix reçus par les pêcheurs pour leur poisson ont été juste doubles de ceux payés en 1905.

La pêche pour tous les poissons a été close le 1er septembre, cette année, au lieu du 5 octobre, comme par le passé, de sorte qu'avec un mois retranché sur la saison de pêche du poisson blanc l'on peut s'attendre que le rendement des pêcheries atteindra la moyenne des années antérieures. Je crois que l'on aura raison de se féliciter de ce résultat.

## SASKATCHEWAN.

*L'inspecteur des pêcheries, W. E. Miller, de Qu'Appelle dit :— Cette année la pêche, dans son ensemble, accuse une augmentation comparativement à 1905.*

L'hiver a été très doux et l'on a pu pêcher à travers la glace dans des conditions très favorables. Il est tombé peu de neige, mais des pluies abondantes au mois de juin ont maintenu les eaux dans les lacs et les rivières à un niveau à peu près normal. Il a fait très chaud aux mois de juillet et d'août, et quelques poissons ont péri dans les lacs peu profonds de la région méridionale de Saskatchewan. Plusieurs colons, désirant faire la pêche sur une petite échelle pour leurs propres besoins, ont demandé des permis, et la pêche à la ligne accuse encore une forte augmentation. La pêche pour le commerce d'exportation d'hiver se fait principalement sur le lac-L'Original où les opérations, somme toute, ont été couronnées de succès, bien que les prises individuelles aient été moindres que d'habitude. Dans le district de Prince-Albert une bonne pêche a été faite durant l'hiver sur les lacs à la Truite, ce qui a permis de reprendre le commerce d'exportation, qui promet de se développer considérablement l'année prochaine. A Cumberland, la pêche de l'esturgeon n'a pas été poursuivie, cet été, aussi vigoureusement que par le passé, mais sur le lac des Cèdres, qui est d'un accès plus facile, l'on a déployé beaucoup d'activité. Par suite de la grande demande locale dans le district de Battleford, la pêche s'est faite sur une grande échelle, et l'on s'attend qu'il va y avoir là une forte augmentation dans le rendement des pêcheries l'hiver prochain.

## ALBERTA.

*Harrison S. Young, d'Alberta, dit :— Que tous les ruisseaux ont été très bas lors de la débâcle au printemps (plusieurs étaient presque à sec), et ils ne montèrent qu'après*

## DOC. DE LA SESSION No 22

les pluies de juin. Des colons construisirent des barrages pour se faire une provision d'eau pour leur bétail, et à plusieurs de ces barrages des poissons furent tués illégalement. Les garde-pêche détruisirent un grand nombre de ces constructions. Il se fait peu de pêche commerciale dans ce district pendant l'été. Quelques pêcheurs des lacs Sainte-Anne, de la Baleine-Blanche et des Pigeons approvisionnent les marchands locaux d'Edmonton et des villes situées le long du chemin de fer Calgary-Edmonton, mais il n'est pas expédié de poisson en dehors du district. L'on m'annonce que la pêche du poisson blanc et des autres espèces a été bonne sur tous les lacs.

Le garde-pêche du lac aux Castors dit qu'un esturgeon a été tué dans ce lac l'été dernier. Cet esturgeon venait de la Saskatchewan; il avait remonté le creek aux Castors et s'était ensuite introduit dans le lac. Autrefois, lorsque les esturgeons remontaient les rivières pour aller frayer, on en prenait de grandes quantités au dard et à la gaffe à Victoria et à Edmonton. Depuis que les règlements de pêche ont été appliqués, cet abus a cessé; maintenant l'on voit rarement des esturgeons à Edmonton; l'on en prend un de temps à autre avec une ligne dormante.

D'après les rapports que j'ai reçus, je crains que les truites ne soient décimées dans les rivières de la région méridionale d'Alberta, où les règlements de pêche ne sont pas rigoureusement mis à exécution. L'on se sert de dynamite, paraît-il. Il est possible que l'on exagère quelque peu, mais je crois que des gardes-pêche devraient être nommés pour faire observer les règlements et empêcher la destruction des truites. L'on pourra se rendre au lac de la Baleine Blanche par le chemin de fer "Canadian-Northern", l'automne prochain. Cela permettra de faire la pêche pendant l'été sur ce lac, et il faudra voir à ce qu'il ne se commette pas d'abus.

Les pêcheries de ce district donneront selon toute probabilité un rendement aussi considérable que par le passé. Si l'on pouvait avoir des relevés exacts des quantités de poissons communs prises, la valeur du produit des pêcheries accuserait une forte augmentation. Je ne vois pas, cependant, comment l'on pourrait dans le moment obtenir des données plus précises.

Les demandes de la part des colons pour que l'on dépose des alevins dans les lacs où il n'y a pas de poisson, ou pour que l'on peuple d'achigans ou d'autres poissons de valeur les eaux où il n'y a à l'heure qu'il est que des mullets et des brochets affluent constamment, et le besoin d'une pisciculture dans l'Ouest se fait de plus en plus sentir.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'inspecteur C. B. Sword, de New-Westminster, C.-B., dit: La pêche du saumon sockeye peut être considérée comme close, mais il m'est impossible de dire quelle quantité de cohoes et d'autres saumons d'automne sera paquée, vu que la pêche de ces poissons ne fait que commencer. La production des conserves de sockeyes dans ce district a été très faible, soit environ 178,500 caisses, auxquelles il faut ajouter 7,000 caisses de conserves fabriquées à Victoria (district n° 3).

Sur le détroit de Puget, la production des conserves a aussi été peu considérable, soit 150,000 ou 160,000 caisses.

Le saumon a abondé au printemps, mais presque tout ce qui en a été pris fut expédié sous forme de salaisons ou à l'état frais dans des wagons frigorifiques.

La pêche du flétan, qui par ordre d'importance vient après celle du saumon, accusera, je crois, une augmentation de 25 pour 100, sur le chiffre de l'année précédente.

Sauf en ce qui concerne ces deux espèces, le rendement des pêcheries sera à peu près le même qu'en 1905 ; peut-être sera-t-il un peu plus fort.

*Jno. T. Williams, inspecteur des pêcheries*, dit : Il m'est impossible de donner dans le moment des chiffres même approximatifs sur la pêche dans le district n° 2, Colombie-Britannique septentrionale, vu que les opérations se poursuivent encore actuellement. Je ne puis dire que d'une manière générale quelles sont les perspectives.

Dans l'anse de Smith la pêche du sockeye a été très bonne. La production des conserves a été considérable. Un grand nombre de saumons ont atteint leurs frayères dans les lacs à la tête de cette anse.

L'anse Rivers a encore fourni une ample récolte de saumons sockeyes aux sept fabriques de conserves qui étaient en exploitation. Une multitude de saumons ont atteint leurs frayères dans le lac Oweekayo.

Les fabriques de conserves de Namu, de Quimquit, de Bella-Coola et de l'anse Lowe, sur la côte nord, ont également produit une grande quantité de sockeyes. De bonnes prises ont été faites à ces endroits, et principalement à Namu et à Kimsquit.

Je m'étais proposé de visiter les sources des rivières Bella-Coola et Kimsquit cet automne, mais cela m'a été impossible et j'ai dû remettre ma visite au printemps de 1907.

Le saumon sockeye a encore été peu abondant dans la rivière Skeena, et il n'en a été paqué qu'une faible quantité.

J'attribue cela aux barrages que les sauvages construisent aux sources des rivières et des autres cours d'eau, et si l'on ne remédie pas à cet état de choses la rivière Skeena se dépeuplera graduellement. Comme les sauvages avaient barré la rivière Bobine cette année, très peu de sockeyes ont pu atteindre les frayères ; par conséquent, dans quatre ans d'ici l'on peut s'attendre qu'il y aura rareté de ces saumons de valeur.

Sur la rivière Naas, il a été mis en conserves une assez grande quantité de sockeye et de saumon d'automne. Quant aux autres poissons, je ne puis donner aucun renseignement, mais l'on me dit que la pêche du flétan et celle de l'oulachon ont été bonnes.

*L'inspecteur Edward G. Taylor, de Vancouver, C. B.*, dit :—L'année dernière, la pêche, dans mon district (division n° 3) a été fructueuse.

La pêche de la baleine, dans le détroit de Barclay, est devenue une industrie importante. L'année dernière, pendant plusieurs semaines, l'on a pris en moyenne 3 baleines par jour. Quelques cachalots ont été capturés de temps à autre, ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement les gains des baleiniers sur l'île de Vancouver.

La pêche du saumon a rapporté de beaux profits aux pêcheurs, par suite des hauts prix qui leur furent payés et de la grande quantité de saumon du printemps qu'ils pri-

DOC. DE LA SESSION No 22

rent,—ce saumon étant actuellement en grande demande. Quelques-uns de ceux que avaient tendu des pièges n'ont capturé que peu de sockeyes, mais ils ont été amplement dédommagés par les belles prises de saumons du printemps et de cohoes qu'ils ont faites, —les premiers de ces saumons étant achetés principalement pour être salés et les autres pour être expédiés, à l'état frais, en wagons frigorifiques dans les provinces du Nord-Ouest.

La pêche du hareng a encore été faite sur une grande échelle. Cette pêche est devenue une des principales industries de cette région et Nanaïmo en est naturellement le centre. Le hareng est préparé, à Nanaïmo, de différentes façons et une certaine quantité de ce poisson est gelée pour servir de boitte.

La boitte est en grande demande pour la pêche du flétan. De grandes quantités en sont expédiées dans l'Etat de Washington pour la même fin, et les steamers arrêtent à Nanaïmo pour s'approvisionner de hareng avant de se rendre aux bancs du nord pour pêcher le flétan.

L'industrie de la pêche des crabes se développe constamment. Ces crustacés sont gros et extrêmement abondants. L'année dernière, il en a été pris un grand nombre dans mon district.

Plusieurs localités de mon district sont fréquentés, tous les ans, par un grand nombre de sportsmen qui vont y faire la pêche du saumon. La rivière Cowichan, la rivière Campbell, la rivière de l'Anglais, le canal Alberni et d'autres cours d'eau ont une grande renommée.

L'huître Olympienne (si prisée) abonde en plusieurs endroits de mon district, et quelques-unes des huîtres, notamment celles du havre de Blunden et du détroit de Barklay, ont une vaste étendue. La demande, cependant, est si grande que plusieurs des bancs sont déjà presque épuisés.

L'huître Olympienne est petite; elle est à peu près cinq fois moins grosse que celle de l'Atlantique. Le ministère a fait plusieurs tentatives pour acclimater ici la grande huître de l'Atlantique, mais sans succès. Pour la première fois dans la Colombie-Britannique les huîtres orientales ont produit du naissain, et j'ai trouvé de jeunes mollusques (âgés probablement d'un an) aux endroits où des huîtres venant de l'Est avaient été plantées l'année dernière.

Au cours du mois de juillet, un comité de la Commission des Pêcheries de la Colombie-Britannique visita la côte ouest de l'île Vancouver, et l'on fut étonné de voir l'immense développement qu'avait pris l'industrie de la pêche sur le littoral de l'île entre Sooke et le détroit de Quatsino. Ce comité était composé de Richard Hall, député, et de M. J. C. Brown. J'accompagnais ces messieurs. L'on fit le voyage à bord du steamer de l'Etat *Quadra*, et le capitaine Hacket aida beaucoup les membres du comité dans leurs investigations.

Pendant la saison du hareng, le steamer de l'Etat *Falcon* surveilla les pêcheries, et son concours me fut très utile.

Cependant, si l'on veut que les eaux soient efficacement protégées, il faudra qu'un navire y fasse la patrouille toute l'année durant.

## ENTREPOTS FRIGORIFIQUES POUR LA CONSERVATION DE LA BOITTE.

C'est en 1899 que le ministère offrit aux pêcheurs opérant sur la haute mer de leur donner le moyen de conserver la boîte, afin qu'ils ne fussent pas exposés à en manquer lorsqu'il n'y aurait pas sur la côte de poissons pouvant la remplacer ou lorsque pour une autre raison il leur serait impossible de s'en procurer et l'année suivante (1900) était érigé sur l'anse de Ballantyne, dans le comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, le premier entrepôt frigorifique à boîte. L'on trouvera dans le rapport du ministère pour l'année 1900, page ix, tous les détails voulus relativement aux débuts de cette entreprise.

Comme il existait déjà aux différents postes de pêche des congélateurs ayant une capacité de 15 à 40 tonnes de boîte et destinés à répondre aux besoins immédiats des pêcheurs côtiers aux époques où il y avait disette de poisson-appât, l'on crut que des installations de même genre ne pourraient manquer d'être d'une grande utilité aux pêcheurs hauturiers.

Les opérations des navires pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse étaient entravées par suite du manque d'un approvisionnement constant de bonne boîte fraîche; aussi la pêche n'était pas activement poursuivie, et les profits réalisés par les pêcheurs étaient très minimes.

Afin de remédier à cet état de choses et de permettre aux navires de pêche, qui chômaient alors pendant plus de la moitié de l'année, de poursuivre vigoureusement les opérations, le ministère décida d'appliquer aux pêcheurs hauturiers le système qui avait été si avantageux aux pêcheurs côtiers.

A titre d'expérience, deux spacieux entrepôts frigorifiques à boîte furent successivement établis dans la Nouvelle-Ecosse,—l'un à Canso et l'autre à Halifax,—le gouvernement s'engageant à payer, à certaines conditions, une partie des dépenses.

L'entrepôt construit à Halifax devait surtout approvisionner les nombreux navires qui opéraient dans ce port-là et dans les eaux baignant les comtés adjacents, et qui ne pouvaient pas pêcher pendant l'hiver pour l'unique raison qu'il leur était impossible de se procurer de la boîte; une fois que celle-ci abonderait, l'on s'attendait que la pêche d'hiver serait poussée vigoureusement dans la partie occidentale des côtes de la Nouvelle-Ecosse.

L'entrepôt établi à Canso (le premier qui fut construit) devait approvisionner de boîte les navires en général qui allaient faire la pêche sur les bancs du golfe Saint-Laurent ou sur ceux de l'Atlantique.

Le rapport du ministère pour l'année 1905 donne une description complète de ces deux vastes entrepôts frigorifiques, qui sont beaucoup plus considérables que les petites glaciers à boîte à l'usage des pêcheurs côtiers, dont le coût varie de \$1,000 à \$4,500, suivant leur importance relative et les besoins des diverses localités.

L'établissement de Canso a vendu aux navires de pêche canadiens et américains, cette année, 271,823 livres de boîte gelée, dont 1,554 de hareng, le reste consistant en encornet. Le prix reçu pour l'encornet a été de 3 à 3½ sous la livre, et pour le hareng,

DOC. DE LA SESSION No 22.

de 2½ sous. Le 29 septembre de cette année, il restait dans l'entrepôt 2,000 livres de hareng.

L'établissement de Halifax était prêt, dès le commencement de l'année, à fournir de la boîte à tous ceux qui en demanderaient, et les chiffres ci-dessous permettront de juger de quelle utilité il a été pour les pêcheurs pendant la saison d'hiver. Du 1er janvier au 25 avril 1906, les quantités suivantes de boîte gelée (hareng) ont été vendues à cet établissement :

Aux bateaux côtiers.....	38,323 liv. à \$1.75 par 100 poissons
Aux navires hauturiers.....	182,090 liv. à 3 sous la livre
Aux marchands de boîte.	29,547 liv. à \$1.65 par 100 poissons ou 3 sous la livre.
Aux navires américains.....	14,040 liv. à 3½ sous la livre.

La boîte ainsi fournie était, paraît-il, de très bonne qualité, et a donné entière satisfaction aux pêcheurs. L'on a répondu à toutes les demandes, et il restait dans l'entrepôt, à la fin d'avril, 100 tonnes de boîte. Il n'y a pas de doute que la présence d'un entrepôt frigorifique à cet endroit aura pour effet de stimuler et d'activer l'industrie de la pêche, en faisant disparaître l'incertitude qui existait autrefois quant à la possibilité de se procurer de l'appât. La quantité de boîte gelée en magasin à la fin de septembre était de 150 tonnes, et l'emmagasiner se continuait. L'on calcule que lorsque sera venu le moment de se servir de boîte gelée (c'est-à-dire vers le commencement de novembre alors que la boîte fraîche fait défaut), l'on en aura assez pour fournir tous les pêcheurs.

Le nombre de congélateurs à boîte à l'usage des pêcheurs côtiers augmente constamment. Voici combien il y en a actuellement dans les diverses provinces :—

Dans la Nouvelle-Ecosse.....	29
" Québec.....	10
" l'Île-du-Prince-Edouard.....	5
" le Nouveau-Brunswick.....	2
	—
	46

Au cours de l'année dernière, il a été érigé trois nouveaux congélateurs dans la province de Québec (un à Saint-Godfroy, un à Gaspé et l'autre à Bonaventure-Est), deux dans la Nouvelle-Ecosse (un à Digby et l'autre à Lunenburg), et un dans le Nouveau-Brunswick (à Caraquet).

De plus, des congélateurs sont en voie de construction à Sydney, à l'Anse-de-Half-Island, à New-Harbour, comté de Gaspé.

L'on se propose d'ériger sous peu (probablement cette année) deux congélateurs aux Îles-de-la-Madeleine, un à Carleton, province de Québec, et un à l'île Shippegan, Nouveau-Brunswick.

Au début, l'on eut un peu de difficulté à vaincre les préjugés des pêcheurs contre la boîte gelée, dont on ne voulait pas, parce que, prétendait-on, elle n'était pas efficace et se détachait facilement des hameçons. Les démonstrations répétées de son utilité pratique et de son efficacité finirent par dissiper complètement ces préjugés, et les pêcheurs sont maintenant unanimes à admettre que ce mode de conservation de la boîte est une excellente chose.

Une preuve que l'on apprécie beaucoup la valeur de ces congélateurs, c'est que l'on a commencé à augmenter leurs dimensions. Comme je le dis plus haut, les installations de ce genre ont été jusqu'ici limitées à une capacité de 10 à 40 tonnes. Or, cette année, les associations de pêcheurs de Digby et de Lunenburg, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Caraquet, dans le Nouveau-Brunswick, ont décidé de construire des congélateurs à boîte de 100 tonnes de capacité.

M. Peter MacFarlane, de Glasgow, Nouvelle-Ecosse, le fonctionnaire du ministère préposé à l'établissement et à la construction de congélateurs à boîte pour les pêcheurs côtiers, dit que la saison a été très favorable au développement de ces installations. (Pour son rapport, Voir annexe n° 12.)

#### USINES POUR LA CONVERSION DU CHIEN DE MER EN PRODUITS INDUSTRIELS.

Dans les rapports du département des pêcheries pour les deux dernières années, il est parlé au long des mesures prises pour utiliser les chiens de mer (qui font tant de ravages) en les convertissant en huile et en engrais.

L'usine de Shippegan, qui fut terminée l'année dernière vers la fin de la saison, ne fut mise en activité que juste assez de temps pour permettre de constater comment les machines marchaient; son rendement fut donc de peu de chose. Cette année, elle a été remise en activité vers le 27 juillet et a continuellement fonctionné depuis, et l'on s'attend qu'une grande quantité d'huile et d'engrais sera produite.

L'usine du Canso commença à fonctionner, l'année dernière, lorsque les chiens de mer firent leur apparition dans cette localité (vers la deuxième semaine de septembre), et fut constamment en activité jusqu'à la fin de décembre.

Cette année, cette usine commença à fonctionner le 13 septembre, et à l'heure qu'il est elle bat son plein.

L'on se propose de faire certaines modifications aux procédés de fabrication suivis jusqu'ici dans ces deux usines, modifications qui auront probablement pour résultat une amélioration dans la qualité de l'huile et de l'engrais produits.

Bien que les chiens de mer paraissent abonder aux endroits où sont situés ces établissements, les plaintes au sujet de cette peste ont été moins nombreuses que par le passé, et il y a tout lieu de croire que ces poissons destructeurs vont bientôt disparaître.

#### SÉCHERIE DE POISSON SOURIS.

La sécherie, qui a été établie à Souris, l'année dernière, dans le but de montrer à ceux qui pêchent la morue, la merluche, l'égreffin, etc., à la ligne comment ils doivent sécher leur poisson s'ils veulent mettre sur les marchés du monde un produit supérieur, et partant obtenir de hauts prix, a encore été sous l'habile direction des mêmes fonctionnaires. L'on trouvera dans le rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries (division des Pêcheries, page xxix), une description complète de cette sécherie.

Le séchage du poisson a été commencé le 8 mai, et jusqu'au 21 septembre il a été reçu à la sécherie les quantités suivantes de morue et de merluche :

## DOC. DE LA SESSION No 22

Morue sèche . . . . .	9,790 livres,
Morue sèche salée . . . . .	241,671 “
Morue verte . . . . .	7,257 “
Merluche sèche . . . . .	39,586 “
Merluche sèche salée . . . . .	84,183 “
Merluche verte . . . . .	80,476 “

Jusqu'à la date susmentionnée les quantités suivantes de poisson ont été expédiées :

Morue . . . . .	121,113 “
Merluche (et égrefin) . . . . .	65,438 “

Ce poisson a été expédié à la Barbade, à la Jamaïque, à Boston, dans la Grande-Bretagne et à Charlottewon.

Outre les opérations de séchage, l'on a commencé à paquer du poisson désossé, et une presse brevetée a été installée pour cela. Depuis la fin de juillet, époque où cette industrie a été inaugurée, il a été ainsi paqué 6,595 livres de poisson, et le tout a été rapidement vendu sur les marchés du Canada et des Etats-Unis.

L'objet pour lequel la sécherie a été établie est déjà atteint. En effet, dans les eaux avoisinantes, il y a une forte augmentation dans le nombre des pêcheurs à la ligne, et partant dans la quantité de poisson capturée.

## QUESTION DE LA MER DE BEHRING ET CHASSE DU PHOQUE SUR LA HAUTE MER.

Dans le rapport de l'an dernier, il est parlé longuement de la proposition qui a été faite tout récemment par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement du Canada. L'on voulait que la Grande-Bretagne prohibe la chasse des phoques sur la haute mer pendant les mois d'août et de septembre, et en retour l'on était prêt à permettre la pêche de ces mammifères pendant les mois de mai et de juin, ces deux mois étant compris dans le temps prohibé fixé par les règlements de la Commission d'arbitrage de Paris.

C'était là demander aux chasseurs de phoque canadiens de renoncer à exercer leur industrie pendant les deux meilleurs mois de pêche de l'année (c'est-à-dire pendant presque toute la saison de pêche sur la mer de Behring)—en retour de la permission de poursuivre leurs opérations pendant deux mois qui se trouvent entre deux saisons bien distinctes (la saison du printemps dans le haut de la côte et la saison d'automne dans la mer de Behring), et où il se fait par conséquent peu ou point de pêche. Il va sans dire que cette proposition ne fut pas favorablement accueillie au Canada. Aussi, fut-elle rejetée. Les raisons justifiant l'attitude prise par le gouvernement canadien à ce sujet sont indiquées dans le rapport de l'an dernier. Il n'y a eu aucun changement dans la situation depuis.

Comme le parlement doit être convoqué de très bonne heure, nous sommes obligés de publier notre rapport trois mois avant la clôture des opérations des navires de pêche, ce qui nous empêche de donner, comme d'habitude, des statistiques relatives à la chasse du phoque, attendu qu'aucun relevé ne nous est encore parvenu.

## SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.

Le rapport relatif au service de protection des pêcheries sera publié sous forme de supplément à la fin de l'année, vu que les navires qui composent la flotte sont à l'heure qu'il est activement occupés à faire des croisières dans les eaux qui leur ont été respectivement assignées, et qu'il est par conséquent impossible de donner dès maintenant un compte-rendu de leurs opérations.

A l'exception du steamer *Princess*, qui a remplacé *La Canadienne* dans le golfe, la flotte de protection des pêcheries est la même que l'an dernier. Elle comprend le *Canada*, le *Curlew*, le *Petrel*, l'*Osprey* et le *Constance*, dans les provinces maritimes ; le *Vigilant*, sur le lac Erié ; le *Kestrel* et le *Falcon*, dans les eaux de la Colombie-Britannique. Ces croiseurs étaient commandés par les mêmes officiers expérimentés, et ont été aidés par quatre pataches à vapeur, construites pour la haute mer, qui ont fait la patrouille sur la côte de l'Atlantique.

Deux goélettes de pêche ont été saisies au large de la côte du Cap-Breton pour avoir pêché en deçà de la limite de 3 milles. Elles ont été relâchées subséquemment sur paiement d'amendes.

Un plus grand nombre de navires étrangers que d'habitude ont dû demander des permis en vertu du *modus vivendi*, car le montant des droits perçus est de beaucoup plus élevé qu'en 1905. La saison de pêche a encore plusieurs semaines à courir

## MUSÉE ICHTYOLOGIQUE.

Le rapport de l'an dernier au sujet du musée ichtyologique du Canada contenait une liste des spécimens que renferme cet établissement. Cette année, le conservateur, M. A. Halkett, donne non seulement un sommaire général de la collection du musée, mais de plus décrit les vertébrés qu'elle contient (particulièrement les poissons), suivant la méthode suivie pour les guides des galeries du musée britannique.

Le rapport de M. Halkett formera une annexe au supplément du 30<sup>me</sup> rapport annuel du département des Pêcheries, qui sera publié à la fin de l'année avec d'autres matières qu'il est impossible d'incorporer dans ce volume-ci, vu que le parlement doit être convoqué sous peu.

## PERSONNEL DU SERVICE DES PÊCHERIES.

Le personnel du service extérieur des pêcheries est plus considérable qu'on ne suppose généralement. Il comprend en tout au delà de 950 fonctionnaires. Nous avons 24 inspecteurs des pêcheries et officiers spéciaux ; 112 gardes-pêche revêtus des pouvoirs de juges de paix, et 440 surveillants employés temporairement pour aider les gardes-pêche à protéger les pêcheries. Les directeurs de nos 32 piscifactoreries et leurs aides permanents sont au nombre de 70, non compris les autres personnes employées à l'époque où l'on est le plus affairé. Les officiers et les matelots des croiseurs de notre flotte pour la protection des pêcheries forment un effectif de 267 hommes, et il y a environ 45 personnes qui sont chargées de nous tenir au courant des mouvements des poissons et qui n'appartiennent pas au service civil.

DOC. DE LA SESSION No 22

Une liste complète des fonctionnaires attachés à ces divers services sera donnée dans le supplément de notre rapport annuel qui sera publié à la fin de l'année.

## JURIDICTION PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

Depuis que le comité judiciaire du Conseil Privé a rendu sa décision en 1898, le ministère de la Marine et des Pêcheries a continué, en vertu d'un arrangement fait avec les provinces, à administrer les affaires se rattachant à l'industrie de la pêche, en attendant que les droits et pouvoirs respectifs des autorités provinciales et du gouvernement fédéral à cet égard aient été définitivement déterminés.

Les seules exceptions à cet arrangements sont (1) la province d'Ontario, à laquelle a été transférée, lors de la décision rendue par le Conseil Privé Impérial, la propriété des pêcheries situées dans ses limites, et (2) la province de Québec, à laquelle a été concédée en même temps la propriété des eaux intérieures à partir d'une ligne tirée à travers le fleuve Saint-Laurent, de la pointe des Monts au cap Chat. Ces translations de titres de propriété ne portaient, cependant, que sur l'octroi de permis, et n'affectaient en rien le droit exclusif des autorités fédérales d'établir des règlements de pêche.

Il est à espérer que lors de la conférence des premiers ministres provinciaux, qui doit avoir lieu sous peu à Ottawa, l'on en viendra à une entente qui servira de base pour déterminer d'une manière claire et précise la juridiction respective des autorités provinciales et du gouvernement fédéral sur les pêcheries maritimes et intérieures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. GOURDEAU, lieutenant-colonel,

*Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.*



ANNEXES  
RAPPORTS SPÉCIAUX

PAR LE

PROFESSEUR E. E. PRINCE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

*Commissaire fédéral des pêcheries.*

---

I. COMMENT ÉTABLIR UN ÉTANG À TRUITES.

II. LES INDUSTRIES DE PÊCHE DU CANADA SUR LE PACIFIQUE.

1906



# RAPPORTS SPÉCIAUX ANNEXÉS

## I

### COMMENT ÉTABLIR UN ÉTANG À TRUITES.

PAR LE PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE FÉDÉRAL DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Ceux qui voyagent en Chine sont émerveillés du zèle et de l'ingéniosité déployés par les Célestes dans la pisciculture et l'élevage du poisson en viviers. Au Canada, les lacs, grands et petits, sont innombrables dans toutes les parties du pays, et tous, à très peu d'exceptions près, sont ou ont été jusque tout récemment habités par des poissons. La truite mouchetée (*Salvelinus fontinalis*), la truite grise (*S. namaycush*) et la truite rouge dans l'Est, la truite irisée, la truite à taches noires et la truite Dolly Varden dans l'Ouest, se rencontrant en énormes quantités. Il y a, cependant, des lacs, autrefois prolifiques, qui sont maintenant complètement dépourvus de poisson. Certains lacs (ils sont extrêmement rares) paraissent être naturellement stériles, et n'ont jamais renfermé de poisson. J'ai récemment entendu parler de trois de ces lacs, dont un se trouve dans la Colombie-Britannique et les deux autres dans la province de Québec.

Une fois qu'un lac ou un ruisseau a été habité par des poissons, il est toujours possible de le repeupler, pourvu qu'on s'y prenne de la manière voulue. Lorsqu'il s'agit d'un cours d'eau permanemment dépourvu de poisson, des mesures préparatoires sont nécessaires. Dans le présent rapport, je vais parler de ces deux genres de lacs ou étangs, et de plus je vais indiquer la méthode à suivre pour créer ou établir de nouveaux étangs à truites.

Pour la culture de la truite ou de n'importe quel autre poisson d'ordre supérieur, les conditions suivantes sont essentielles :—

- (1) Eau pure et abondante.
- (2) Battures où les poissons puissent frayer, et endroits plus creux où ils puissent se cacher et hiverner.
- (3) Pâture abondante et variée.
- (4) Ombre et abri contre les rayons du soleil.

Il est entendu que les précautions voulues doivent être prises pour protéger le poisson contre ses ennemis, tels que l'homme, les bêtes et les oiseaux, car l'insuccès dans les entreprises de cette nature est presque toujours dû au maraudage auquel se livrent les braconniers la nuit ou aux visites des tadornes, des martin-pêcheurs, des martres, des loutres et des autres animaux piscivores. Plusieurs prétendus ennemis, cependant, sont tout à fait innocents de la destruction du poisson. Les canards ne sont pas tous piscivores, les pluviers, les bécassines, les maubèches, les castors, les rats musqués, les musaraignes d'eau et les autres animaux de cette espèce ne dévorent pas le poisson, mais vivent presque exclusivement de légumes, de plantes aquatiques, d'insectes, etc. C'est le braconnier qui est le pire ennemi du poisson.

J'indiquerai d'abord les éléments essentiels pour l'établissement d'un étang à truites, et ensuite la méthode à suivre pour l'empoissonner.

*Eau.*—La première condition nécessaire est une eau pure et (si possible) courante. L'eau de source est la meilleure, surtout lorsqu'elle est à une température basse en été, disons 46° à 54° F.

Les truites vivent et même prospèrent dans une eau dormante (l'on en a même gardé quelques-unes assez longt mps dans une cuve), mais dans un tel milieu elles deviennent languissantes, perdent leur saveur et n'atteignent qu'une faible taille. Aussi,

un ruisseau ou un autre cours d'eau devrait-il être détourné par un étroit chenal ou par un tuyau souterrain, de manière à entretenir un courant continu dans l'étang. Avec un pareil courant constant, les truites seront plus saines, plus vigoureuses, et en meilleure condition sous tous rapports.

C'est un fait bien connu que l'aération de l'eau s'opère à la surface, de sorte qu'un cours d'eau peu profond, s'il est agité de temps à autre, et s'il est secoué par les vents, sera purifié et les poissons pourront y vivre. Des saumoneaux, qui avaient été gardés dans un seau placé dans un trou creusé en terre, vécurent trois ou 4 ans dans un état sain, mais ils étaient très rabougris; ils grandirent de 1½ ou 2 pouces à 6 ou 8 pouces, mais ne dépassèrent jamais cette minuscule taille.

#### LE FOND DE L'ÉTANG.

Le fond de l'étang devrait être de roche, d'argile ou de sable; la glaise, la vase et la tourbe donnent à l'eau une saveur et une couleur qui affectent défavorablement les truites. Tout le monde sait que les poissons pris à l'état sauvage dans les lacs ou les rivières ont souvent une saveur désagréable une fois cuits; ils sont même quelquefois immangeables à cause de cela. Si l'on couvre certaines parties du fond de sable de grève fin, sur une étendue de quelques pouces, de manière à former une surface unie, les poissons se tiendront là de préférence, car les truites évitent autant que possible les fonds de vase et d'argile mous. Il est absolument nécessaire qu'il y ait des battures couvertes de gros gravier ou de cailloux où les truites puissent se rendre lors de la fraie. Les poissons peuvent être capturés au moyen de rets lorsqu'ils se trouvent sur ces battures et être dépouillés de leurs œufs. Le frai, si on le laisse sur le fonds caillouteux, se détériorera et périra. Avec un gros volume d'eau coulant par-dessus le gravier et produisant les conditions favorables que présentent les frayères naturelles, il n'y a pas de doute que l'incubation et l'éclosion des œufs s'effectueront en temps et lieu. La meilleure chose à faire, cependant, est d'enlever les œufs de l'étang et de les traiter de la manière indiquée dans mon rapport sur l'élevage des truites publié dans le 28<sup>me</sup> rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (division des Pêcheries), 1895.

#### PROFONDEUR DE L'ÉTANG.

L'étang devrait augmenter en profondeur à partir de l'extrémité graveleuse d'amont où il devrait y avoir de 3 à 6 pouces d'eau courante, jusqu'à l'extrémité argileuse ou rocheuse d'aval où il devrait y avoir de 5 à 8 ou 10 pieds d'eau ou plus. Les truites gagneront les parties creuses pour s'y mettre en sûreté et s'y abriter, surtout en hiver, où le danger de geler sera ainsi évité. De plus, les petites truites habiteront les battures tandis que les gros poissons se tiendront dans les eaux profondes, sauf les jours où le soleil paraîtra ou lorsqu'ils seront portés à se livrer à leurs instincts rapaces. Les grosses truites se repaîtront quelquefois des jeunes truites, et les préféreront souvent à toute autre pâture, mais une bonne provision d'insectes les satisfera généralement. Il est nécessaire qu'il y ait une vaste étendue d'eaux peu profondes où les petits poissons puissent trouver un asile de sûreté. Ce qu'il faudrait, c'est trois étangs: un pour les alevins et les poissons âgés d'un an, avec plus de 24 pouces d'eau dans la partie la plus creuse, un autre pour les jeunes truites âgés de 2 ou 2½ ans, avec un maximum de profondeur de 36 ou 40 pouces, et un troisième pour les poissons âgés de 3 et 4 ans, avec 5 pieds d'eau aux endroits les plus profonds.

#### PATURE DANS L'ÉTANG.

La question de l'alimentation est très importante. Les insectes constituent indubitablement la meilleure pâture, et, avant que les mouches de mai, les libellules, les perles, etc., soient arrivées où se soient reproduites, un moyen effectif de créer une colonie d'insectes aquatiques est d'introduire dans l'étang plein une cuve d'herbes vertes arrachées du fond d'un étang établi depuis longtemps ou d'un ruisseau. Les herbes

## DOC. DE LA SESSION No 22

aquatiques contiennent une quantité incroyable d'insectes, d'œufs, de larves, etc, et des limaçons en abondance. Les herbes doivent être prises dans les eaux dormantes d'un ruisseau ou d'une rivière. J'ai, dans un rapport spécial antérieur, cité des exemples frappants de la supériorité des insectes sur toutes les autres pâtures pour les poissons adolescents et adultes. Ils activent la croissance, améliorent la saveur de la chair, rendent les poissons vigoureux et alertes. Sir James Gibson Maitland recommande un mélange d'œufs, de viande, etc, pétri en une pâte tenace et écrasé dans une passoire, de manière à produire des fragments vermiformes. Cette pâture est sans doute excellente, mais elle est coûteuse et il faut beaucoup de temps pour la préparer. Les pâtures artificielles, du foie ou de la viande haché, du poisson broyé, des céréales bouillies, etc, sont beaucoup moins efficaces pour engraisser la truite. Frank Buckland recommande que l'on suspende la carcasse d'un oiseau ou d'un chien, ou même d'un gros poisson, à la branche d'un arbre au-dessus de l'étang, et lorsqu'elle est devenue putride et véreuse, qu'on la secoue de temps à autre. A chaque secousse, les vers tombent par centaines dans l'eau, et forment une admirable pâture pour les poissons. Les vers gras et juteux de la mouche à viande constituent une pâture très nutritive. Les truites se développent rapidement lorsqu'on les nourrit d'insectes, et elles jouissent d'une meilleure santé et sont plus vigoureuses que lorsqu'on les repaît de viande de boucherie, de foie ou d'issues. Les jeunes truites saisissent et mangent avidement les menus crustacés qui abondent dans les eaux douces, mais la culture des petits entomostracés, tels que le *daphnia*, le *cyclops*, etc., ne peut se faire avec succès qu'après des études techniques. Pour les méthodes à adopter pour la culture de ces animalcules, il faut consulter les traités de pisciculture. Quelques-unes des petites espèces de chabot ou de vairons fourniront une pâture additionnelle si on les introduit dans l'étang, et si ces menus poissons se reproduisent, les délicats alevins nouvellement éclos formeront une succulente nourriture pour les truites. Il faut avoir soin d'éliminer les épinoches. Les poissons de cette dernière espèce se reconnaissent facilement par les épines, semblable à des épingle, qu'ils ont sur le dos. Ils sont, dans quelques localités, erronément appelés vairons (Voir mon rapport sur les " Noms indigènes des poissons ", rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1900), et sont très batailleurs et très destructeurs. Tous ceux qui sont introduits par accident ou par erreur devraient être immédiatement pris avec des rets et enlevés. Ils mordent et blessent les alevins des plus grosses espèces, et dévorent une quantité de petits insectes tout à fait hors de proportion avec leur minuscule taille.

## IL FAUT QUE LES RIVES SOIENT OMBRAGÉES.

Les étangs peu profonds qui sont exposés aux rayons du soleil s'échauffent vite. Or, les truites ne peuvent supporter la chaleur et ne peuvent vivre en santé que dans une eau froide, limpide et ruisselante. De plus, une lumière vive aveugle et brûle leurs grands yeux sensitifs, qui sont dépourvus de cils et de paupières, et elles ne tardent pas à s'affaiblir et à devenir malades. Lorsque le soleil est très ardent elles vont se cacher dans les parages profonds, où il y a de l'ombre, et n'en sortent que le soir ou aux premières heures du jour, alors que les rayons du soleil sont obliques et moins forts. Quelques arbres portant un épais feuillage ou une rangée d'arbrisseaux surplombant la rive donneront l'abri nécessaire s'ils sont situés de manière à ombrager les parties profondes de l'étang lorsque le soleil est au zénith. Des radeaux ou écrans flottants sont préférés par plusieurs, vu que les feuilles qui tombent au mois d'octobre sont une source d'ennuis lorsque des arbres sont plantés pour jeter de l'ombre.

## L'ÉTANG DEVRAIT ÊTRE LAISSÉ EN FRICHE.

L'étang, une fois qu'on l'a établi en observant les règles susmentionnées, devrait être laissé en friche pendant 2 ou 3 mois, jusqu'à ce que les insectes et les vairons y soient établis.

## COMMENT EMPOISSONNER L'ÉTANG.

Quelques douzaines de truites sauvages adultes prises avec des rets, en vertu d'un permis délivré par l'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, devaient être transportées dans des barriques d'eau ou dans des réservoirs et lâchées dans l'étang. \* Les truites ainsi implantées devraient être laissées en paix pendant un an ; on peut les nourrir si c'est nécessaire, mais il ne faut pas les déranger ni les pêcher. Plusieurs d'entre elles gagneront les battures de gravier en temps et lieu pour frayer. On pourrait les laisser frayer naturellement la première année, surtout si elles ont été prises tard dans l'été ou à l'automne ; mais les œufs n'écloreont probablement pas dans l'espace restreint d'un étang artificiel ou nouvellement établi. Les années suivantes, les œufs, comme je le dis plus haut, devraient être extraits des poissons, fécondés et incubés artificiellement, vu que, de cette façon, de meilleurs résultats sont obtenus et beaucoup de dangers sont évités. La deuxième année, l'on peut pêcher à la ligne, mais tous les petits poissons, sauf ceux qui sont gravement blessés par l'hameçon, devraient être remis dans l'eau.

Quelques pisciculteurs préfèrent empoissonner les étangs avec des alevins de truite, âgés de 5 ou 6 semaines, ou avec des "digitales", âgées de 9 à 12 mois. Si les conditions sont favorables, cet empoissonnement avec des alevins ou des digitales ne peut manquer de réussir ; mais 3 ou 4 ans au moins doivent s'écouler avant que la pêche à la ligne puisse se faire. Je ne dirai pas ici dans quelle mesure croissent les truites et les autres poissons, vu que j'ai traité ce sujet dans mon rapport spécial sur le "Maximum de taille des poissons" (*Voir rapport du département des pêcheries pour l'année 1903*). Il est difficile de préciser le nombre de poissons qui peuvent être mis dans un étang ; mais une source d'un volume de  $1\frac{1}{2}$  pouces carré, à une température d'environ  $50^{\circ}$  F., et coulant à travers un réservoir de 24 pieds de longueur, 2 pieds de largeur et  $1\frac{1}{2}$  pied de profondeur, c'est-à-dire d'une capacité de 72 pieds cubes, peut loger 1,000 truites de 9 à 13 pouces de longueur. Norris dit que l'on peut mettre 10 truites par chaque pied cube d'eau courante. Avec la moitié de ce nombre l'on obtiendra des sujets plus sains et plus robustes.

## ÉTANG DE RÉSERVE.

J'ajouterai qu'il est très avantageux d'avoir un étang de réserve se déversant dans l'autre par un étroit passage. Avec un empellement et un tuyau de trop-plein latéral, un des étangs peut être mis à sec lorsqu'on le désire et les poissons peuvent être enlevés ou le fond de l'étang peut être nettoyé ou réangencé. L'honorable Roger North, un des premiers parmi les naturalistes anglais qui se soit occupé de pisciculture, recommandait que les étangs à poissons fussent mis à sec à divers intervalles. Il conseillait de les mettre en jachère de temps à autre comme un champ, et d'y laisser croître l'herbe ; mais il voulait parler des espèces communes de poissons européens habitant des eaux herbeuses et stagnantes, et non pas de truites des ruisseaux limpides de l'Angleterre et de l'Ecosse ou des lacs et rivières du Canada. De plus, les truites migratrices, lorsqu'elles franchissent l'étroit passage pour se rendre aux battures graveleuses qui leur servent de frayères, peuvent être capturées soit au moyen de rets à petites mailles ou à l'aide d'un empellement en toile métallique ; de cette façon l'eau coule toujours, mais les poissons sont retenus jusqu'à ce que soit venu le moment d'extraire les œufs et de les incuber dans une pisciculture.

Il est bon de faire remarquer ici que les dispositions de l'Acte des Pêcheries du Canada et les règlements établis sous l'empire de cet Acte s'appliquent aux étangs à truites appartenant à des particuliers.

---

\* Norris dit qu'il avait transporté 150 truites adultes sur une distance de 60 milles dans un baïl de 40 gallons, au deux tiers rempli d'eau, et où était jeté un morceau de glace de temps à autre.

## II.

## INDUSTRIES DE PÊCHE AU CANADA SUR LA COTE DU PACIFIQUE.

PAR LE PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE ET INSPECTEUR GÉNÉRAL DES  
PÊCHERIES DU CANADA.

Sur la côte du Pacifique, au Canada, la pêche se fait dans les eaux, maritimes et intérieures, de deux grandes divisions géographiques : le Territoire du Yukon et la Colombie-Britannique. Le Territoire du Yukon a à peu près la forme d'un triangle rectangle, dont la base est un arc du 60<sup>me</sup> parallèle de latitude nord, la perpendiculaire un arc du 141<sup>me</sup> méridien, et l'hypoténuse les montagnes Rocheuses. La Colombie-Britannique forme un énorme quadrangle de 700 milles de longueur sur 400 de largeur, s'étendant du 49<sup>me</sup> parallèle (ou plus exactement, d'une ligne imaginaire au milieu du détroit de Fuca, se confondant, au large de la pointe Roberts, avec le 49<sup>me</sup> parallèle) au 60<sup>me</sup> parallèle, y compris les îles adjacentes, grandes et petites, situées au sud du 55<sup>me</sup> parallèle. Au point de vue commercial, les eaux intérieures ont peu d'importance comparées aux eaux maritimes. Les rivières ont, il est vrai, une très grande valeur comme lieux de reproduction pour le saumon et les lacs et les ruisseaux fournissent un aliment succulent aux tributs de sauvages, aux colons et à tous ceux qui habitent l'intérieur. Les lacs, règle générale, ne sont pas prolifiques, mais plusieurs des cours d'eau des montagnes et des grands tributaires ne peuvent être surpassés pour l'excellence du sport qu'ils offrent. Nulle part peut-on trouver des truites (irisées, tachetées et Dolly Warden) qui se prêtent mieux à la pêche à la ligne. Environ un cent cinquantième de toute la superficie de la Colombie-Britannique consiste en lacs, tandis que dans le territoire du Yukon les lacs couvrent à peine un trois cent cinquantième de toute la superficie géographique. Dans ces lacs et rivières se rencontrent de grosses truites (quelques-unes atteignant un poids de 20 à 30 livres) ainsi que des poissons blancs, de petites ombres et certaines espèces de saumons d'eau douce ; mais la valeur totale des pêches dans les eaux intérieures du Territoire du Yukon et de la Colombie-Britannique n'excède pas \$150,000 par année.

Les pêcheries maritimes comptent parmi les plus prolifiques et les plus riches du monde. Elles sont exploitées sur la côte de la Colombie-Britannique à un degré merveilleux, et elles sont susceptibles d'une énorme expansion. L'avantage qu'elles offrent, c'est qu'elles sont partout abritées, de sorte que la pêche peut s'y faire sans danger. Le détroit d'Hécate, l'entrée de Dixon, le détroit de la Reine-Charlotte et celui de Georgie, avec leurs innombrables anses, baies et bras de mer profonds, sont parfaitement protégés contre l'océan. L'île de Vancouver et les îles de la Reine-Charlotte forment une barrière contre les tempêtes dans les eaux extérieures, tandis que le littoral de ces îles est coupé de vastes passages, bras de mer et baies qui abondent, comme les eaux adjacentes de l'océan, en poissons de grande valeur. L'enquête qui a été faite par un comité de la Commission des pêcheries de la Colombie-Britannique au cours de l'été dernier (1906) a démontré que d'immenses étendues d'eau où les poissons peuvent trouver toute la nourriture qu'il leur faut se rencontrent sur presque toutes les parties de la côte à partir de Victoria jusqu'à la rivière Naas. Le fond fourmille, en une multitude d'endroits, d'animaux invertébrés, notamment de coquillages, d'annélides, de crevettes et d'astéries, qui constituent la majeure partie de la pâture des poissons marchands les plus recherchés. C'est dans la vaste étendue d'eau (près de 30,000 milles carrés) comprise entre la frontière internationale, au sud, et les limites de l'Alaska dans l'entrée de Dixon, au nord, et protégée contre les tempêtes de l'océan par l'île de Vancouver et le

groupe des îles de la Reine-Charlotte, que se trouvent les plus grandes frayères et la faune la plus abondante du monde, pour les harengs, les flétans, les poissons plats alliés à la plie et à la sole, et nombre d'autres poissons comestibles. Le nombre des grandes rivières qui prennent leur source dans le Pacifique, au Canada, est étonnante. Les rivières Fraser, Columbia, Thompson, Skeena, Naas, Stikine, Liard, Yukon, Pelly, Porc-Epic, Peel, etc., ont toute leur origine dans la Colombie-Britannique ou dans le Territoire du Yukon, et la plupart comptent parmi les plus riches en saumon qu'il y ait dans le monde, et coulent sur tout leur parcours en territoire canadien, bien que quelques-unes, telles que la Yukon, la Stikine et la Columbia, débouchent dans la mer en dehors des limites de notre pays. C'est un axiome parmi les ichtyologistes que les poissons comestibles s'améliorent en saveur et en qualité dans les eaux froides du nord, et il faut admettre que les pêcheries du Pacifique occupent à cet égard une position enviable. Mais la plénitude même de ces pêcheries a empêché de les apprécier pendant plusieurs années, et même à l'heure qu'il est l'on ne se rend pas compte de leur valeur réelle et de leur importance. Tandis que l'industrie du paquage du saumon occupe depuis un quart de siècle un haut rang parmi les entreprises commerciales du Pacifique, ce n'est guère que depuis 15 ans que l'immense valeur des pêcheries de flétan de la Colombie-Britannique, dans le détroit d'Hécate et l'entrée de Dixon, est appréciée, et la riche récolte de hareng était laissée à l'abandon jusque il y a 5 ou 6 ans. "Il a été engouffré dans les mines plus d'argent qu'il n'en sortira jamais", me disait un homme marquant de la Colombie-Britannique il y a quelques années, "et", ajoutait-il, "même si nos forêts sont épuisées, il restera encore nos pêcheries pour donner de l'emploi à la population et l'alimenter, car elles sont notre ressource naturelle la plus durable."

Que la pêche des poissons autres que le saumon soit susceptible de développement, c'est ce qui est évident pour ceux qui sont familiers avec les pêcheries maritimes et d'eau douce. Après ma longue expérience comme ichtyologiste dans les deux hémisphères, notamment dans la mer du Nord, en Irlande, et surtout au Canada, je fus frappé, il y a plus de 12 ans, des immenses ressources de nos pêcheries du Pacifique. Mes efforts pour éveiller un plus vif intérêt aux pêcheries de haute mer ne furent pas secondés, principalement parce que les principaux fabricants de conserves de saumon étaient engagés dans d'autres entreprises, telles que la construction de navires, le commerce des céréales, des fourrures, etc., la pêche n'étant pour eux qu'une industrie secondaire. Certaines maisons des Etats-Unis ne furent pas lentes, cependant, à se rendre compte de la valeur commerciale des pêcheries maritimes de la province, et c'est à elles qu'est dû en grande partie le développement qu'a pris la pêche du flétan et d'autres poissons.

#### SAUMON.

La pêche au saumon dans la Colombie Britannique est une des principales industries du Canada.

Depuis qu'on a commencé à paquer le saumon sur une petite échelle sur la rivière Fraser (vers 1860) jusqu'au moment actuel, où il y a environ 70 fabriques de conserves sur la côte, cette industrie s'est graduellement développée. Les opérations ont été presque exclusivement restreintes à 4 centres : la rivière Fraser, la rivière Skeena, l'anse Rivers et la rivière Naas, qui (sauf cette dernière rivière) sont séparées l'une de l'autre par une distance de 250 à 300 milles. Sur l'anse Lowe, à Namu, sur la baie de l'Alerte, et à Clayoquet, sur le littoral occidental de l'île Vancouver, des fabriques de conserves sont aussi en exploitation depuis longtemps, mais le centre principal, avec 42 fabriques de conserves, est la rivière Fraser. Il y a 20 ans, afin d'empêcher le dépeuplement des pêcheries, l'on décida qu'il ne serait pas délivré plus de 500 permis de pêche ; aujourd'hui il en est accordé au delà de 3,000. Au début de cette industrie, l'on paquait principalement le sockeye, le saumon à chair de couleur vermillon de la Fraser et des autres rivières de la Colombie-Britannique. Le saumon du printemps ou chinook, le coho, le saumon-chien, le saumon à bosse et le saumon à tête d'acier abondaient, bien qu'ils fussent infiniment moins nombreux que le sockeye, et ces poissons de moindre importance étaient souvent mis au rebut. Quelques-uns étaient fumés, d'autres salés ou gelés, mais le saumon par excellence de la Colombie-Britannique était le sockeye.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Si l'on en croit les pêcheurs de cette partie du pays, chaque quatrième année serait une année "d'abondance". Il y a certainement du vrai là-dedans, bien que la périodicité ne soit pas parfaitement confirmée. Au cours des 30 dernières années, il y a eu de fortes migrations 3 fois dans une quatrième année, 2 fois dans une cinquième année, une fois dans une sixième année, et 3 fois dans une troisième année. La variation, cependant, est plus sensible encore dans les rivières septentrionales de la province. Vu la demande croissante pour le poisson, la paquage des conserves de saumon (autre que le sockeye) a constamment augmenté dans la Colombie-Britannique. Les statistiques officielles démontrent que sur 129,000 caisses de saumon paqué sur la rivière Fraser en 1904, au delà de 51,000 renfermaient des conserves de saumon des espèces négligées auparavant. Dans la dernière année "d'abondance" (1905), sur 846,988 caisses de conserves de saumon fabriquées sur la Fraser, il y en avait 39,647 de cohoë, de saumon du printemps, etc.

D'autres changements sont survenus dans cette industrie. Les sauvages et les blancs ont été dans une large mesure supplantés par les Japonais. L'on prétend qu'environ 85 pour 100 des pêcheurs sur la rivière Fraser sont des Japonais, et dans quelques fabriques de conserves 90 pour 100 des employés viennent du Japon. La main-d'œuvre chinoise a longtemps prédominé dans les établissements de paquage, vu son bon marché, mais le prix en a immensément augmenté, des salaires de \$30 à \$40 par mois, outre la pension, étant actuellement payés par quelques fabricants de conserves. La question de la main-d'œuvre est un des problèmes les plus graves à résoudre, comme du reste dans les autres industries de l'ouest. Aussi des machines sont-elles introduites constamment. Déjà l'on emploie des machines pour faire des boîtes, des machines pour nettoyer le saumon, par lesquelles le poisson est éventré et vidé aussi parfaitement et beaucoup plus rapidement qu'à la main, des machines pour couper le saumon, des machines pour paquer le poisson, par lesquelles une boîte est emplie à la seconde, des machines pour adapter les couvercles aux boîtes, pour les pincer après qu'il ont été ajustés et pour les souder, toutes fonctionnant automatiquement et concurremment les unes avec les autres dans une parfaite harmonie.

L'on ne saurait avoir aucun soupçon quant à la propreté dans le maniement du poisson. Il est à peine touché avec la main et est paqué avec beaucoup de soin, comme le montre l'énumération ci-dessus des appareils employés dans les fabriques de conserves. Chaque établissement est tenu aussi proprement qu'une cuisine bien ordonnée.

La commission qui fut nommée par le gouvernement fédéral en 1905 pour tenir une enquête au sujet des pêcheries inspecta les diverses fabriques de conserves sur la rivière Fraser, et son rapport, où il est parlé en termes élogieux de la propreté des méthodes adoptées et de la rapidité avec laquelle les saumons sont paqués après avoir été pêchés, est rassurant, après les révélations qui ont été faites relativement aux conserves de viandes fabriquées aux Etats-Unis.

Le procédé suivi pour la préparation du saumon a été souvent décrit. Je vais en dire ici un court résumé. Une fois arrivés à la fabrique de conserves, les saumons sont placés sur des tables où on les vide et où on leur enlève la tête et les nageoires, et après avoir été coupés en petits morceaux par une machine, ils sont remis à des femmes qui emplissent les boîtes à la main et les mettent sur un transbordeur qui les porte à la machine servant à pincer les couvercles. En passant dans cette machine, les boîtes sont grattées et polies. Le lavage de l'extérieur des boîtes se fait à la vapeur. Après cela, c'est un procédé mécanique pur et simple. Les boîtes, emplies et fermées, glissent sur un plan incliné jusqu'à la machine à souder, et on les laisse refroidir avant de les porter à la cornue.

Le premier bain chaud des conserves dure 30 minutes.

Après avoir été placées sur des tables, les boîtes sont ensuite percées d'un petit trou avec une rapidité étonnante par des employés expérimentés. Par ce trou s'échappent le gaz et le surplus de chaleur. Après cette opération, qui prend quelques minutes seulement, les boîtes sont de nouveau hermétiquement scellées puis mises dans les cornues à vapeur, à une température de 240° F. et à une pression de 15 livres au pouce carré.

Il est impossible qu'un atome de matière étrangère s'introduise dans les boîtes au cours de ces diverses opérations. L'on prend les plus grandes précautions. Tout se fait avec tant de rapidité qu'il n'y a aucune chance pour la contamination.

Les conserves restent une heure et quart dans les cornues à vapeur. C'est là que le sockeye devient l'aliment tendre, riche et savoureux qui est en si grande demande. Tous les ingrédients essentiels que la nature a implantés dans le sockeye sont retenus,—il ne s'en échappe pas une seule parcelle. Le poisson ainsi paqué ne peut manquer d'être de bonne garde. Une fois que les conserves ont été sorties des cornues, elles sont transportées dans les entrepôts, où les boîtes sont refroidies graduellement.

Les boîtes sont ensuite étiquetées à l'aide de machines, puis vient l'encaissement. Là encore les machines jouent le principal rôle. Les boîtes, faites en épinette blanche (ce qui permet d'utiliser un bois qui n'avait autrefois aucune valeur) sont prêtes à assembler. La machine à clouer, manœuvrée par un ouvrier habile, réunit ensemble les différentes pièces avec une étonnante rapidité.

Plusieurs tentatives ont été faites pour remplir les boîtes à l'aide de machines, mais les résultats obtenus n'ont jamais été satisfaisants. Les arêtes, la peau et les écailles se trouvent mêlées ensemble, et le tout présente une apparence dégoûtante, tandis que dans le paquage à la main les morceaux sont placés avec soin dans la boîte, la peau et les écailles sont, règle générale, mises de côté et l'apparence du produit est agréable et appétissante. L'on obtient plus de succès avec les machines servant à vider et à nettoyer le poisson. L'appareil Smith (une des machines de ce genre) a été mis en usage pour la première fois en 1905. Cet appareil consiste en une grande roue rotatoire d'une structure compliquée, et l'on prétend qu'il peut nettoyer environ 30,000 poissons dans un espace de dix heures, et que lorsqu'il fonctionne à sa pleine capacité, il fait le travail pour lequel il fallait autrefois 51 experts chinois. Il est actionné par une machine de 2 chevaux-vapeur. Deux hommes suffisent pour préparer le poisson pour la machine à nettoyer. L'un prend les saumons à mesure qu'ils arrivent par le monte-charge et les pousse sous un couteau qui leur tranche la tête. L'autre les fait passer sous un autre couteau qui leur coupe la queue. Les poissons sont alors prêts pour la machine. On les place dans une auge, où ils viennent en contact avec un couteau s'aiguissant automatiquement, qui leur coupe les grandes et les petites nageoires, puis on les fait passer sous une scie qui les fend au milieu et ensuite sous un grappin qui extrait les entrailles, après quoi ils sont lavés au moyen d'une eau courante et d'une brosse rotative. Les saumons sont alors placés sur un transbordeur et subissent les diverses opérations ci-dessus indiquées. Lorsque les poissons varient beaucoup de taille il peut se faire que les nageoires ne soient pas toutes enlevées par la machine, et il est souvent nécessaire de compléter le vidage à la main. Cet appareil est déjà installé dans quelques-unes des fabriques de conserves de la Colombie-Britannique, et il est aussi beaucoup en vogue aux Etats-Unis. J'ai vu des machines de ce genre dans l'établissement de paquage de la Compagnie Américaine du Pacifique à Bellingham. C'est la plus grande fabrique de conserves de saumon du monde, et il y avait là en opération l'année dernière une série de 7 machines, qui paquaient en moyenne 9,000 caisses de saumon sockeye par jour. En aucun temps, pendant toute la saison de pêche, les machines de cet établissement n'ont été arrêtées à cause du manque de poisson à paquer. Le fait est qu'il y avait souvent de 30,000 à 70,000 saumons nettoyés d'avance.

Dans les petites fabriques de conserves et les années où le saumon est peu abondant, il est sans doute moins économique de se servir de ces machines que d'employer des Chinois pour nettoyer le poisson et des sauvages et des blanches pour le paquer.

Récemment, il y a eu des indices d'un mouvement des fabricants de conserves vers le nord. L'on considère la rivière Fraser comme étant en péril à cause de la pêche à outrance qui se fait dans les détroits de Georgie et de Puget. Il est certain que d'ici à 2 ou 3 ans, le nombre des fabriques de conserves augmentera considérablement dans le nord et le long du littoral occidental de l'île Vancouver.

La pêche du saumon-chien (*O. keta*) est probablement celle qui s'est le plus développée. Ce poisson, jusque tout récemment, était dédaigné, mais il est maintenant en si grande demande sur le marché japonais qu'il en a été expédié de la province, l'année dernière, au delà de 3,000 tonnes sous forme de salaisons.

De même qu'une dinde est le mets par excellence pour le dîner de Noël chez nous, de même un saumon-chien salé est le plat favori pour les festins du nouvel an au Japon. Le prix ordinaire est, paraît-il, de 50 sous la pièce sur le marché japonais. Certaines

DOC. DE LA SESSION N<sup>o</sup> 22

maisons japonaises possèdent dans la Colombie-Britannique d'importants établissements pour le salage des saumons-chiens, et l'une d'elles a salé, en 1905, au delà de 58,000 de ces poissons, pesant en tout près de 200 tonnes (le saumon salé pesant en moyenne 7 livres, soit 300 par tonne).

Dans les territoires adjacents des Etats-Unis, notamment dans l'Alaska, l'industrie des salaisons de saumon-chien a pris de l'importance, mais le tarif récemment adopté par le Japon porte que le poisson, pour être admis en franchise dans les domaines du Mikado, doit avoir été pris par des pêcheurs japonais à bord de navires japonais.

Les lois des Etats-Unis ne permettent pas aux Japonais de faire la pêche dans des navires japonais, et un droit de 2 yens par 132.9 livres (à peu près \$1 par 133 livres) sera sous peu exigé par les autorités du Japon. Le consul général des Etats-Unis à Yokohama a recommandé que l'on fasse un compromis dans le sens que voici :

“ Si c'est le désir du gouvernement des Etats-Unis d'encourager l'exportation du saumon-chien de l'Alaska au Japon, il me semble que la meilleure chose à faire est de permettre aux Japonais de pêcher librement dans les eaux de l'Alaska, d'exiger d'eux une taxe sur chaque saumon-chien capturé, et de leur défendre de pêcher d'autres saumons. Un compromis de ce genre ne présenterait aucune difficulté, étant donné que l'habitat des saumons-chiens est bien connu, et que ces poissons se tiennent ensemble et ne se mêlent jamais aux saumons des espèces supérieures.

“ Le saumon-chien, en dehors du marché japonais, a peu de valeur commerciale dans l'Alaska. Il n'est pas propre à être mis en conserves, et n'est pêché à l'heure qu'il est que pour ce marché. Comme je le dis plus haut, si les Japonais obtiennent des Russes des droits de pêche, la situation changera, mais si l'on permet aux Japonais de pêcher le saumon chien dans les eaux de l'Alaska, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne paient pas une taxe, disons de 5 sous en or sur chaque pièce prise, ce qui rapporterait au gouvernement territorial de l'Alaska un revenu annuel de \$50,000 à \$75,000.”

Le consul croit que la loi actuelle devrait être modifiée, pour la raison que l'unique marché pour le saumon-chien de l'Alaska est au Japon, et comme les droits de pêche concédés aux Japonais en vertu de traité de Portsmouth sont très problématiques, le commerce de ce poisson augmenterait énormément si on le laissait entrer en franchise. D'un autre côté, l'on pourrait se faire un revenu en imposant une taxe sur chaque saumon-chien capturé, et en stipulant qu'aucune autre espèce de saumon ne devra être pêchée.

Dans la Colombie-Britannique, le saumon-chien est pêché presque exclusivement par les Japonais eux-mêmes, qui le salent et le préparent d'après leurs propres méthodes.

Des quinnats, des saumons du printemps, des cohoes, des saumons à tête d'acier, etc., sont aussi exportés à l'état gelé, ou fumés ou préparés de diverses manières. Une maison en exporte, tous les ans, de 150 à 200 tonnes en Allemagne, en France et dans d'autres pays de l'Europe.

Les méthodes de pêche légalement permises dans la province sont peu nombreuses. L'on peut se servir de rets dérivants, de rets à mailler, à mailles d'une grandeur déterminée, d'alberets et de traîneaux, sur une étendue limitée de la côte, c'est-à-dire à partir de Victoria en longeant le littoral de l'île Vancouver dans la direction de l'ouest. L'usage de pièges était jusque tout récemment prohibé, et comme ces engins ne tardent pas à épuiser une pêcherie, l'emploi en est rarement permis par le gouvernement fédéral, qui, en ces matières, est la suprême autorité. D'énormes prises sont quelquefois faites dans les pièges à saumon; en 1905, dans le détroit de Puget, il a été capturé dans un piège de la compagnie dite “ Pacific American Fisheries Co.,” 340,000 saumons. Les pièges à saumon, cependant, ne fonctionnent pas toujours bien.

Tandis que le rets dérivant est simplement un filet suspendu à une ligne de flotteurs en liège ou en bois et attaché par un de ses bouts à une chaloupe, le rets à piège est un engin bien plus coûteux et beaucoup plus compliqué. Le rets à mailler varie de 50 à 75 ou même 100 ou 110 mailles en profondeur et de 150 à 300 brasses de longueur; les mailles mesurent de 5 $\frac{1}{2}$  à 7 pouces. Le rets à piège consiste en un “ guide ” ou réseau vertical fixé à de massifs pilotis plantés à une distance de 400 ou 500 brasses du rivage. Le “ guide ” conduit les poissons à un enclos “ cœur ” où ils pénètrent par une étroite ouverture de chaque côté du “ guide ”. Un tunnel conique part du “ cœur ” et

va jusqu'au "sac" ou trappe finale, de sorte que les poissons, une fois qu'ils ont franchi cet entonnoir horizontal, se trouvent emprisonnés et ne peuvent plus s'échapper. Le long du "sac" il y a un autre enclos quadrilatéral appelé "déversoir", où les poissons sont admis lorsque le sac est comble. Lors des fortes migrations il arrive quelquefois que le sac est tellement encombré de saumons que le poids des poissons qui sont en dessus écrase et tue ceux qui se trouvent au fond du rets. Il a été fait, paraît-il, dans le détroit de Puget, des prises si énormes que souvent le fond du filet ne pouvait être levé et qu'il fallait détacher le sac et le remorquer jusqu'à la fabrique de conserves. Les pièges coûtent de \$5,000 à \$15,000, et même \$20,000. Dans la Colombie-Britannique il y en avait 2 en usage en 1904, 16 en 1905 et 26 en 1906.

#### FLÉTAN.

Le flétan de la Colombie-Britannique a une réputation enviable. S'il n'est pas tout à fait égal en blancheur et en fermeté au flétan de l'Islande et de la mer du Nord, il est plus délicat et une texture plus fine. Il n'atteint pas les dimensions du flétan européen (une longueur de 5 ou 6 pieds et un poids de 250 livres étant exceptionnels), alors que des sujets beaucoup plus gros sont communs dans la mer d'Allemagne et sont en forte demande sur les marchés de Londres. Les eaux entre l'île de la Reine-Charlotte et la terre ferme, principalement au large de Rose Spit et la hauteur du littoral occidental de l'île des Bancs, fourmillaient autrefois de flétans. Le fond de la mer en était littéralement pavé. En 1893, un pêcheur me disait que le remorqueur sur lequel il était employé avait capturé 180,000 livres de beaux flétans dans le court espace de 7 heures. Plusieurs pièces furent rejetées à cause de leur faible taille ou de leurs excessives dimensions. Quelques-uns des poissons pesaient 140 livres, et les eaux étaient tellement poissonneuses que les flétans mordaient aux hameçons avant qu'elles eussent atteint le fond. L'on dut poser des planches sur les côtés des remorqueurs de pêche pour retenir les immenses quantités de poisson si rapidement et si facilement prises. Les flétans se trouvent dans tous les détroits, mais ils ont des migrations régulières. Ils se tiennent souvent en eaux peu profondes, et les sauvages les pêchent de temps immémorial dans les anses Gardiner, Bute, etc. Le long du littoral occidental de l'île Vancouver les flétans abondent; le fait est qu'on en prend dans toutes les eaux côtières de la province. L'on en rencontre aussi plus au nord, dans les eaux de l'Alaska, mais en quantités moindres, tandis que les eaux, autrefois prolifiques, au Nord Ouest du cap Flattery, sont depuis longtemps épuisées. De petits voiliers venant de Seattle continuent cependant à pêcher dans ces parages. Outre les remorqueurs de la flotte de la Cie de Pêche de la Nouvelle-Angleterre, il y a plusieurs steamers, appartenant à des maisons canadiennes, qui font la pêche du flétan, l'un de ces steamers *Celestial Empire* ayant été le premier à se servir de traîneaux à loutre. Le *Flamingo* emploie aussi ce très effectif filet.

Les navires à vapeur (130 à 150 pieds de longueur) qui opèrent sur les bancs du nord ont de 10 à 14 chaloupes, qui sont montées par deux hommes chacune et qui font la pêche dans un rayon de 7 ou 8 milles. De 7,000 à 10,000 lignes sont employées, et les cordes auxquelles sont attachés les hameçons ont de 3 à 6 pieds de long. La boîte dont on sert principalement est le hareng frais ou salé. C'est du milieu de septembre au milieu de mars que la pêche se poursuit le plus activement, mais au mois de mai et au commencement de juin de gros flétans gagnent les battures côtières, principalement du côté est de l'île Graham. C'est là que les sauvages pêchent habituellement. La Compagnie de pêche de la Nouvelle Angleterre a reçu des concessions spéciales du gouvernement fédéral, et c'est la maison la plus importante parmi celles qui font la pêche du flétan dans les eaux de la Colombie-Britannique. Ces concessions, qui peuvent être obtenues par n'importe quelle compagnie étrangère, comprennent la permission de débarquer et de transiter du Canada aux Etats-Unis le poisson pris par des navires américains, et d'acheter de la glace et des approvisionnements en observant les règles établies par l'honorable ministre des Douanes du Canada. Certaines maisons qui ont le siège de leurs affaires dans la province font aussi la pêche, et parmi les navires qui

## DOC. DE LA SESSION No 22

exploitent les pêcheries de flétan il y en a qui viennent de Seattle, de Tacoma, etc. Des bateaux de 60 à 70 tonneaux, mus par des machines de 50 à 60 c.-v., sont maintenant employés, ce qui permet de circuler rapidement entre les pêcheries et les marchés de Puget Sound. La pêche annuelle est officiellement évaluée à environ \$500,000, mais ce chiffre ne comprend pas le flétan fumé, salé, etc., sur les lieux. Malgré que l'on prétende que les bancs sont ravagés, il y a tout lieu de croire que les flétans sont encore plus abondants qu'en tout autre endroit au monde, et si des mesures sont adoptées pour empêcher la destruction des poissons lors de la fraie, il n'y aura rien à craindre pour l'avenir. Bien que les flétans soient un peu moins nombreux que par le passé, à cause de la pêche à outrance qui a été faite en ces derniers temps, plusieurs navires en ont pris, l'année dernière, de 80,000 à 130,000 livres en une seule journée. Vers le milieu d'août dernier, le nouveau steamer *Manhattan* (construit aux Etats-Unis pour la Compagnie de Pêche de la Nouvelle-Angleterre) a fait la plus forte prise qui ait été signalée depuis longtemps, savoir, 170,000 livres, soit 10,000 livres de plus que ne pêche le "*New England*", qui, vers la même date, leva 160,000 livres de flétan. Les plus grosses prises de flétans se font, à cette époque de l'année, près de l'île aux Oies, entre l'île de la Princesse-Royale et le détroit de la Reine-Charlotte, et à peu de distance du rivage. Les propriétaires de certains navires de pêche ont fait, paraît-il, un profit de \$80,000 en une seule saison, toutes dépenses payées, et le poisson une fois arrivé dans l'est aurait rapporté encore plus aux marchands en gros et en détail. La pêche annuelle du flétan, dans les eaux de la Colombie-Britannique, se chiffre par 20,000 à 25,000 tonnes, soit près de 10 fois plus que le poids total des poissons d'eau douce qui sont capturés dans le lac Winnipeg en une année.

L'affluence de colons dans les provinces du Nord-Ouest, et le développement des nouvelles villes et des nouveaux établissements à l'est et à l'ouest des montagnes Rocheuses, ont créé un débouché pour les poissons de mer du Pacifique. Le flétan frais sera bientôt en grande demande là ; mais ce poisson pourra aussi être mis sur le marché préparé de diverses manières. Quelques maisons, à Seattle, paquent, fument, etc., le flétan, la morue et d'autres poissons du Pacifique. Les nouvelles entreprises de cette nature sont susceptibles d'un rapide développement dans la Colombie-Britannique.

## MORUE NOIRE.

La morue noire (*Anoplopoma fimbria*) abonde dans les eaux septentrionales de la province, particulièrement le long du littoral occidental des îles de la Reine-Charlotte. Elle se tient de préférence dans les parages où il y a de 70 à 90 brasses d'eau, bien qu'on la rencontre à des profondeurs de 200 à 250 brasses. Elle ne se prend jamais dans les eaux de surface et évite les battures. Les sauvages la pêchent en novembre, en mars et en avril, mais on peut la pêcher dans d'autres mois.

La morue noire est un poisson délicieux. Sa texture est ferme et floconneuse, sa couleur est blanche et sa chair est très savoureuse. Elle est floconneuse comme l'égréfin mais elle est plus riche en huile, et partant plus appétissante. On l'a comparée au maquereau, bien qu'elle ne ressemble guère à ce poisson, mais elle est alliée au gros merlan d'Europe (*Cadus merlangus*), poisson qui diffère de tout au tout du merlan inférieur de nos eaux occidentales.

La bouche de la morue noire est tendre, et par conséquent difficile à hameçonner. L'on se sert pour pêcher ce poisson de très longues lignes, portant chacune de 120 à 150 hameçons, fixés à des cordes à intervalles réguliers. Le coût total du matériel de pêche n'exécède pas \$30 à \$40. Le hareng est la boîte généralement employée, mais l'encornet coupé en petits morceaux est de beaucoup supérieur, vu qu'il forme un appât plus consistant et plus durable. Les bateaux dont on se sert sont du type ordinairement en usage dans la Colombie-Britannique. Ils sont montés par deux hommes. Les sauvages sont généralement accompagnés de leurs femmes. Lorsqu'il s'agit de préparer le poisson, on lui coupe la tête et la queue, on lui enlève l'épine dorsale, puis on le fend et on le sale. Des conserves de morue noire ont été fabriquées avec beaucoup de succès. Cependant il faut apporter beaucoup de soin dans leur préparation. Si l'on ne donne au

poisson qu'un léger saumure il ne tardera pas à rancir ; et, d'un autre côté, si la saumure est forte elle gâtera sa saveur. La meilleure chose à faire est de suivre le procédé du "double saumure". Le poisson est mis dans une première saumure, puis on le sort du baril et on le remet au bout de quelque temps dans une autre saumure, où on le laisse pendant deux à cinq jours. La saumure employée en deuxième lieu est bouillie et après qu'elle est refroidie on y remet le poisson, qui est expédié ensuite sur le marché. La morue noire préparée de cette façon a été en grande demande partout où il en a été expédié à titre d'essai.

#### OULACHON.

Que l'oulachon trouve si peu d'acheteurs sur nos marchés, c'est ce qui étonne tous ceux qui ont mangé de ce poisson. C'est un petit poisson de la taille de l'éperlan. Du commencement de mars au milieu d'avril il se rencontre en abondance dans les eaux comprises entre la rivière Naas au nord et la rivière Fraser au sud. Les bancs qui entrent dans les estuaires du nord, surtout dans la Naas, sont immenses. Les oulachons sont très nombreux dans ces parages, et les sauvages les pêchent d'une manière très rudimentaire. Ils se servent d'une goule d'environ 10 pieds de long, garni de clous, espacés d'à peu près 1½ pouce et faisant saillie comme les dents d'un peigne. Au moyen de cet instrument, ils empalent les poissons. Dans l'espace de 2 à 3 heures, ils prennent de cette façon plein un canot d'oulachons. Dans certaines localités, l'on se sert de seines et de rets à petites mailles.

Comme l'éperlan, l'oulachon perd vite sa délicate saveur, et lorsqu'on le met en conserves la chair se détache des arêtes, et présente, lorsqu'on ouvre la boîte, une apparence peu appétissante. A l'état frais c'est un poisson très délicieux, et à l'état salé ou saumuré il constitue, après avoir été bouilli, un aliment très nutritif et très digestible. L'on va jusqu'à dire que la chair de l'oulachon est un tonique aussi efficace pour le système humain épuisé que l'huile de foie de morue. Allié qu'il est au saumon et à la truite, l'oulachon a peu d'arêtes et sa chair est ferme et floconneuse. Une fois qu'il est cuit, on peut facilement détacher la chair en passant une fourchette le long de chaque côté. Il est plus commode à manger que la plupart des autres petits poissons.

L'huile, qui est si abondante dans les tissus de l'oulachon, est de qualité supérieure et pourrait faire l'objet d'un commerce important. La chair est tellement imprégnée d'huile, qu'on appelle couramment l'oulachon le poisson chandelle, et en incérant simplement un morceau de mèche à travers l'axe du poisson (lorsqu'il est sec), on peut l'employer comme chandelle ou comme torche, la mèche éclairant comme l'huile d'une lampe. Les sauvages, pour extraire l'huile, se contentent de presser de grandes quantités d'oulachons dans une cuve ou un baril de bois. L'huile rancit vite et a une odeur fétide, mais elle est beaucoup prisée par les sauvages de la Colombie-Britannique. Les sauvages Haida qui ne peuvent se procurer des oulachons sur les îles de la Reine-Charlotte, se rendent sur les rivières Naas et Skeena, où ils échangent leurs flétans et leurs autres produits pour l'huile qu'ils savourent tant. Cette huile se mange avec des herbes marines, avec les fruits sauvages, les œufs de poissons séchés, etc., etc. Les colons de race blanche, après avoir demeuré quelque temps sur la côte, y prennent goût. Si elle était raffinée et clarifiée il n'y a pas de doute qu'elle formerait un excellent comestible, qui serait d'un bon débit sur nos marchés.

Lorsque les oulachons entrent en masses solides dans les étroits estuaires pour se rendre à leurs frayères, situées à peu de distance de la haute mer, ils sont détruits par les phoques, les marsouins, les oiseaux de mer, et même par certains animaux terrestres. J'ai vu très souvent d'énormes esturgeons dont les estomacs étaient pleins d'oulachons partiellement digérés.

Il est à espérer que l'on finira par trouver le moyen de conserver dans de bonnes conditions ces délicats et succulents poissons, et qu'ainsi sera créée une nouvelle et florissante industrie, tandis que l'huile ne pourra manquer d'être de plus en plus en demande à cause de ses propriétés médicinales.

## EPERLAN.

Les deux espèces d'éperlan qui se rencontrent dans la Colombie-Britannique sont presque exclusivement pêchées pour les marchés locaux. Ces deux espèces (*Osmerus thaleichthys* et *Hypomesus pretiosus*) abondent à l'automne et dans les premiers mois de l'année. L'éperlan se pêche au moyen de seines à petites mailles dans les estuaires et les anses, et il n'y a pas de doute que de bien meilleurs résultats seraient obtenus si l'on adoptait des méthodes systématiques et pratiques. La pêche annuelle de ce poisson est officiellement évaluée à environ \$20,000, tandis que les prises faites chaque année sur notre côte de l'Atlantique sont estimées à \$500,000 ou \$600,000. L'inspecteur C. B. Sword disait dans un rapport publié récemment : "Aucun effort n'a encore été tenté pour trouver un débouché pour ce poisson (l'éperlan) à l'étranger, et les chiffres donnés représentent simplement la consommation locale. En l'expédiant de manière à ce qu'il conserve sa saveur, on prévoit qu'avant longtemps il s'en fera un commerce d'exportation considérable et profitable."

Les éperlans séchés sont en forte demande dans l'Orient, et quelques maisons des Etats-Unis marinent et séchent de grandes quantités de ces poissons.

## HARENG.

Le hareng se pêche tout le long de la côte de la Colombie-Britannique. Les poissons de cette espèce qui habitent les eaux du sud sont plus abondants, mais moins gros que ceux qui se rencontrent dans les eaux du nord. Dans le détroit de Georgie, le bancs de harengs, en certains mois de l'année, ordinairement à l'automne, s'étendent sur une distance de plusieurs milles. En 1893, au mois de juin, un petit remorqueur navigua pendant 3 heures au milieu d'une masse compacte de harengs migrateurs ; et moi-même j'ai vu, au mois de février, des harengs morts qui couvraient la surface de la mer, près de Nanaimo, sur une distance de plus de 2 milles. Il y a 14 ou 15 ans, la pêche du hareng se faisait, aux mois de mars et d'avril, avec des ablerets à mailles de 1 pouce, et l'on obtenait beaucoup de succès. Il n'y a pas de doute que, si l'on pouvait déterminer les mouvements des bancs (ce qu'il n'est possible de faire que par une investigation scientifique) d'énormes quantités de harengs seraient capturées toute l'année durant, comme en Ecosse et en Angleterre. Jusqu'ici les pêcheurs se sont contentés d'attendre l'arrivée des harengs dans les baies et anses habituellement fréquentées par eux en hiver. Le principal centre de pêche est Nanaimo, et les plus fortes migrations se produisent vers le milieu de novembre. Je citerai ici l'extrait suivant d'un article publié dans un journal local à la date du 15 novembre dernier :—

"Les harengs ont fait leur apparition dans le port cette nuit. Ils étaient poursuivis par les baleines et paraissaient très effrayés. Les pêcheurs, qui faisaient continuellement le guet depuis 10 jours, ont immédiatement gagné le large et ont tendu leurs filets au moment où les poissons contournaient l'île de la Protection. Il a été pris jusqu'ici 10 tonnes de hareng. Les pêcheurs calculent que la pêche de cette nuit atteindra 25 tonnes. Les bancs qui viennent d'arriver sont peu de chose comparés aux énormes quantités de harengs qui vont maintenant visiter le port tous les jours."

Jusques il y a 5 ou 6 ans, le hareng n'était pas utilisé, sauf comme boitte et comme engrais. Les sauvages recueillaient de grandes quantités d'œufs de ce poisson, qu'ils séchaient et mangeaient. Ils plaçaient des branches de cèdre sur les frayères, et sur ces branches les harengs déposaient leur frai glutineux. Au mois d'août quelques Ecosseis, me dit-on, ont fait la pêche avec des rets dérivants et des rets à mailles au large dans les détroits de la Reine-Charlotte et de Georgie, et ont pris, paraît-il, de belles pièces. Les harengs qui se rencontrent dans les baies et les estuaires sont, règle générale, de qualité inférieure. Dans tous les cas, les premières prises sont les meilleures en qualité, et il n'y a pas de doute qu'avant longtemps l'on se servira de chalutiers à vapeur comme sur les côtes de l'Angleterre. Dans mon rapport spécial au sujet de la préparation du hareng canadien, je faisais remarquer que pour obtenir un produit supérieur il fallait pêcher ce poisson à l'époque où il était en la meilleure condition. Les harengs

les plus estimés sont les " Matjes ", chez lesquels le frai et la laitance ne sont que partiellement formés, bien que les harengs " pleins ", avec leurs œufs complètement développés, soient aussi en grande demande. Les harengs qui ont frayé sont maigres et de qualité très inférieure, et ce sont des harengs de cette catégorie qui ont été généralement pêchés jusqu'ici dans la Colombie-Britannique.

Il y a plusieurs méthodes pour préparer le hareng, mais la plus grande demande est pour le hareng saumuré, — ce produit étant beaucoup prisé par les Allemands, les Russes et les habitants d'autres pays européens. Viennent ensuite le hareng saur ; le " bloater ", un hareng légèrement salé et fumé, qui ne se garde que quelques jours ; le " kipper ", un hareng assez fortement fumé, qui doit se manger dans les 8 ou dix jours, et le hareng désossé. Si notre hareng, préparé de ces diverses façons, était mis sur le marché, il serait très recherché. Il y a aussi une forte demande pour le hareng en conserves, dont une grande quantité est exportée tous les ans de la Grande-Bretagne au Canada ; mais à cause de la cherté de la main-d'œuvre, l'établissement d'une industrie de conserves de hareng sur une base profitable n'est guère possible.

À ma demande, le gouvernement fédéral a fait faire une importante expérience dans le but de démontrer que le hareng du Pacifique n'était pas inférieur aux autres harengs, et dans le but, aussi, d'améliorer la méthode de préparation de ce poisson. Dans ces 5 ou 6 dernières années des fabriques de salaison de hareng ont été établies à Nanaimo et à d'autres endroits. L'on n'a obtenu que peu de succès, cependant ; le hareng salé avec soin ne rapportait que \$4 le baril, tandis que le hareng d'Ecosse et de Norvège se vendait sur les mêmes marchés \$11 à \$12. Un expert écossais, avec un personnel de filles pour vider, trier et paquer le poisson, et une équipe de tonneliers pour faire les caques, a fait récemment des essais de paquage de hareng dans cette partie du pays, et les salaisons de hareng de la Colombie-Britannique qui viennent d'être expédiées à titre d'échantillon soutiennent avantageusement la comparaison avec celles de n'importe quel autre pays du monde. Ces expériences vont se continuer. Déjà trois ou quatre compagnies, avant à leur disposition un capital considérable, vont se mettre immédiatement à faire le salage du hareng suivant la méthode suivie en Ecosse. Il n'y a aucune raison pour que la province du Pacifique ne mette pas sur le marché une aussi grande quantité d'excellent hareng que l'Ecosse, qui produit tous les ans de 250,000 à 350,000 tonnes de ce poisson, représentant une valeur de \$5,000,000 à \$6,000,000. L'expert écossais et ses aides ont aussi préparé du hareng saur, qui s'est vendu 12½ sous la livre. Quelques baies et anses sur le littoral occidental de l'île Vancouver, ainsi que plusieurs lagunes sur les îles de la Reine-Charlotte, abondent en excellents harengs, et l'on se propose d'établir des harengeries dans tous ces divers parages. Outre le hareng saumuré et le hareng fumé, il se fait un commerce considérable de hareng salé. En 1903, 793 tonnes de salaisons de hareng ont été préparées et expédiées par des maisons japonaises ayant le siège de leurs affaires dans la Colombie-Britannique.

#### ESTURGEON.

Par le passé, comme à présent, le saumon constituait le principal aliment des sauvages établis sur la côte, mais l'on pêchait aussi l'esturgeon sur la rivière Fraser, principalement au printemps (vers le mois d'avril), et même dès le mois de février, époque où les poissons de cette espèce quittent la mer et remontent les cours d'eau. Les esturgeons fréquentaient surtout le lac Pitt, à 30 ou 40 milles en remontant la Fraser, ainsi que le lac et la rivière Harrison, à 60 milles en remontant la Fraser, et dans ces derniers parages le ruisseau d'Argent était l'endroit le plus poissonneux. Les sauvages prenaient là de grandes quantités d'esturgeons, tous les ans, au moyen de lignes, portant chacune à peu près 12 hameçons, appâtés de tranches de saumon pesant 2 livres et mesurant 8 à 10 pouces. L'on se servait aussi de dards. Il y a environ 10 ans, le gouvernement fédéral accordait des permis pour l'usage de rets à mailler, et pendant 3 ou 4 ans la pêche de l'esturgeon fut activement poursuivie.

Des pièces de taille énorme étaient capturées, quelques-unes pesant au delà de 1100 livres, des spécimens de 700 à 900 et même 1000 livres étaient pris en grand nombre.

## DOC. DE LA SESSION No 22

La plus forte pêche a été faite en 1897, alors que 137,696 livres d'esturgeon, représentant une valeur de \$50,000, furent mises sur le marché, non compris le caviar (qui ne paraît pas d'ailleurs être abondant chez les esturgeons de la Colombie-Britannique). Les esturgeons n'étaient pas seulement pêchés lorsqu'ils remontaient la rivière, mais de fortes prises étaient aussi faites dans le lac Pitt. La pêche était tellement rémunératrice qu'une foule de gens s'y livrèrent. Aussi, au bout de 3 ans, le rendement des pêcheries tomba-t-il à un cinquième du chiffre ci-dessus mentionné. A l'heure qu'il est, il n'est pas pris plus de 30,000 à 40,000 livres d'esturgeon, chaque année, soit à peu près le double de la pêche totale sur la rivière Columbia. Ceux qui pêchent le saumon sur la Fraser aperçoivent tous les jours une multitude de jeunes esturgeons, et il y a tout lieu de croire que, grâce aux règlements qui ont été établis, les eaux vont se repeupler rapidement.

Les mouvements des esturgeons paraissent être erratiques. Au mois de février 1895, alors que les éperlans remontaient la rivière Fraser, les esturgeons suivirent ces poissons jusqu'au lac Harrison, puis (leur faim apaisée, je suppose) ils redescendirent. Les rets tendus le plus loin dans le haut de la rivière capturaient alors les premiers poissons, et plus tard d'assez bonnes prises furent faites dans les eaux d'aval.

Les esturgeons préfèrent l'oulachon à toute autre pâture, mais ils paraissent dévorer d'autres petits poissons, car un spécimen que j'examinai et qui pesait 500 livres avait environ un boisseau de chabots et de menu fretin dans l'estomac. Des personnes m'ont affirmé que l'on trouvait souvent de petits poissons vivants dans les esturgeons. J'ai vu un esturgeon dont l'estomac contenait des centaines d'oulachons et d'éperlans. Ces poissons se nourrissent principalement des issues provenant des fabriques de conserves de saumons, les têtes et les queues étant avidement avalées par eux, mais un esturgeon capturé au mois d'octobre contenait 6 beaux saumons cahoes.

## MORUE OPHIODON ELONGATUS, MORUE ROUGE, MERLAN, ETC.

Un grand nombre de poissons comestibles abondent le long des rivages rocheux de la province, mais ils se vendent principalement sur les marchés locaux. La morue *Ophiodon elongatus* (*Cultus*) est le principal de ces poissons. Elle pèse de 4 à 10 livres et se pêche au moyen d'hameçons appâtés et de seines. La morue rouge a plutôt les caractères d'un achigan que d'une morue, et en Californie on l'appelle souvent achigan de mer noir. Son nom scientifique est *Sebastes mystinus*, et son poids varie de 3 à 12 livres. Plusieurs autres poissons ressemblant à l'achigan sont aussi vendus en grand nombre. Une espèce, *Sebastes pinniger*, est généralement appelée morue rouge de roche et forme un mets excellent sur une table. Le nom de merlan est donné à une espèce de merluche —le merluccio des pêcheurs du sud—; ce poisson porte le nom scientifique de *Merluccius productus*, mais il n'occupe pas un haut rang, bien que, à l'état salé et séché, il soit en demande et qu'il soutienne avantageusement la comparaison avec la merluche de l'Atlantique.

Des poissons plats très bons pour la table abondent sur toutes les parties de notre côte du Pacifique, et l'usage que l'on a fait récemment de traineaux à loutres dans le détroit de la Reine-Charlotte a révélé l'existence de bancs fourmillant de splendides poissons, appelés "plies", "soles", etc, par les pêcheurs. Souvent 5 tonnes de ces poissons sont capturées avec une tonne de flétans, mais comme il n'y a pas de marché pour eux, on les jette généralement par-dessus bord et les flétans seuls sont gardés. Une demande pour ces savoureux poissons plats pourrait sans doute être créée et ce gaspillage évité. L'usage de rets à poche ou de filets à éperlans dans le détroit de Georgie, cette année, à titre d'expérience, amènera aussi la capture de nouveaux poissons alimentaires et la création de nouvelles industries.

## CÉLAN, ANCHOIS ET ALOSE.

Ces trois poissons se rencontrent en plus ou moins grande abondance dans les eaux méridionales de la Colombie-Britannique. Les célans se pêchent avec les harengs sur

les littoraux est et ouest de l'île Vancouver, et ils sont, dit-on, très nombreux dans le détroit de Barkley et les anses adjacentes. Dans la première phase de son existence, le célan est la "sardine" de France, et des investigations faites sur la côte du Pacifique feraient connaître les parages que fréquente ce poisson et rendraient possible la création d'une industrie sardinière, dont le produit concurrencerait avec succès la sardine européenne, qui est si estimée. Il est reconnu que le vrai anchois est un poisson de la Colombie-Britannique. J'ai pris moi-même des anchois dans l'anse Burrard, il y a 12 ans, mais les migrations de ces poissons sont inconnues. Une fois que son habitat aurait été découvert, l'anchois de la Colombie-Britannique pourrait être préparé sous forme de pâte et mis sur les marchés qui sont à l'heure qu'il est approvisionnés par les pêcheurs de la Méditerranée. Quant aux aloses, il est inutile d'en parler longuement. Celles qui sont prises, chaque saison, par les pêcheurs de la Colombie-Britannique, proviennent des eaux situées plus loin au sud, où des alevins ont été déposés par la Commission des pêcheries des États-Unis. Il a été démontré que les eaux de cette province sont favorables au poisson de cette espèce. La culture artificielle empêcherait le dépeuplement des eaux et permettrait aux pêcheurs de faire de bonnes prises tous les ans.

#### TRUITE ET POISSON BLANC.

Des diverses espèces de truites (tachetées, irisées, Dolly Varden et des lacs) qui habitent les rivières de la Colombie-Britannique, la truite tachetée est la seule qui ait de l'importance au point de vue commercial, de 300,000 à 400,000 livres de ce poisson, représentant une valeur de près de \$40,000, étant mises sur le marché tous les ans. Les truites varient en qualité dans les différentes rivières. Ainsi, la truite tachetée de la Nimpkish ne saurait être surpassée, tandis que celle de la Naas et de la Fraser est de qualité très inférieure.

Les lacs et rivières intérieurs renferment des truites d'eau douce, qui ont de la valeur surtout au point de vue du sport, mais le poisson blanc (le poisson blanc de Williamson, *Coregonus quadrilateralis*) se rencontre dans la plupart des eaux éloignées de la mer et, comme la grosse truite des lacs (*C. namaycush*), se pêche aux rets en vertu de permis octroyés par le gouvernement fédéral. Un sockeye ou saumon rouge nain abonde aussi dans quelques lacs, mais il ne descend pas à la mer et sert à la consommation locale.

#### MOLLUSQUES.

La valeur des mollusques mis sur le marché, dans la province, tous les ans, excède \$50,000, mais ce chiffre pourrait facilement être quadruplé. La délicieuse petite huître *Olympia* se rencontre sur presque toutes les battures dans le détroit de Georgie et autour de l'île Vancouver, et plusieurs huîtrières ont été concédées par le gouvernement fédéral avec l'obligation pour les concessionnaires de protéger et de cultiver les mollusques. Il n'existe pas dans cette partie du pays de grosses huîtres comparables à celles de l'Atlantique, les spécimens qui ont été pris par le passé étant des coquillages sans valeur et immangeables. Dans quelques localités, cependant, une grosse variété d'huître *Olympia* se rencontre. Des huîtres orientales ont été plantées en plusieurs occasions, mais avec des résultats plus ou moins favorables. *L'haliotis* abonde à plusieurs endroits, particulièrement aux alentours de l'île de la Reine-Charlotte, et elle est l'objet d'une pêche active. Des moules de plusieurs variétés sont aussi pêchées, et il y a peu de fonds sableux ou vaseux où ces succulents mollusques ne soient pas excessivement abondants. Des fabriques de conserves de moules sont déjà en exploitation et d'autres sont en voie d'établissement.

#### CRABES, CRANGONS ET CREVETTES.

De beaux crabes se rencontrent partout sur les rivages rocheux de la province, et dans le nord, particulièrement au large des îles de la Reine-Charlotte, de très gros spé

## DOC. DE LA SESSION No 22

cimens abondent. On les pêche en grand nombre pour la consommation locale, et dans les dix dernières années plusieurs personnes en ont paqué de petites quantités, mais cette industrie n'a jamais atteint de fortes proportions. Des crevettes et des crangons sont pris dans tous les havres, mais le vrai homard ne se rencontre pas, malgré les transplantations de celui de l'Atlantique faites à deux reprises par le gouvernement fédéral. Des écrevisses (non pas des écrevisses d'eau douce) sont capturées de temps à autre près de Victoria. Il est possible que ces crustacés soient sdbondants, mais aucun effort n'a été fait pour les pêcher en grand.

## BALEINES.

Plusieurs espèce de baleines, à fanons et à dents, se rencontrent au large de la côte de la Colombie-Britannique. De temps à autre l'on aperçoit des cachalots, quatre (2 males et 2 femelles) ayant été capturés par le steamer de la station baleinière de Sechart au cours des douze derniers mois ; le dernier qui fut pris (au mois de septembre) était un gigantesque spécimen qui rapporta près de 170 barils d'huile, mais les physales, les rorquals, les baleinoptères (*Megapter boops*) et les orcas sont les principales espèces. Quelques uns de ces monstres ont plus de 100 pieds de long, et l'on en a vu un, cet automne, dont la taille était de 100 pieds. Jusqu'ici les baleines n'ont été d'aucune valeur pour la province, mais l'encouragement donné par le gouvernement fédéral à l'établissement d'usines baleinières sur des principes modernes aura pour effet de créer d'ici à quelques années une importante et florissante industrie tout le long de la côte. Un voyage de Victoria à la rivière Naas suffit pour permettre de juger de l'abondance de ces précieux animaux. L'on peut voir des baleines, en troupes de deux à vingt individus, tout le long du littoral depuis le détroit de Georgie en gagnant le nord. Des emplacements pour de nombreuses usines baleinières ont déjà été choisis et une station de pêche a été établie à l'entrée du détroit de Barkley, île Vancouver

Près de 250 baleines, pour la plupart des baleinoptères (*megaptera boops*) et des rorquals, ont été capturées en moins d'une année. Dans certains mois (notamment au mois de septembre) l'on a tué au delà de 50 baleines. Une baleine rapporté en moyenne 50 à 89 barils d'huile et  $4\frac{1}{2}$  à 5 tonnes d'engrais. L'huile se vend de 30 à 40 sous le gallon. Le prix de l'huile de sperme varie de 50 à 70 sous le gallon, et l'engrais se vend de \$25 à \$30 ou plus la tonne. Si la baleine grise du Pacifique, une des baleines franches de valeur, qui a été exterminée, il y a quelques années au large de la côte de Californie, survit dans les eaux de la Colombie-Britannique, une industrie des plus lucratives ne tardera pas à être créée. Les baleines fournissent d'importants produits lorsqu'elles sont traitées par les procédés mécaniques et chimiques les plus modernes. De l'huile, de l'engrais, du cuir, de la colle, des conserves de "bœuf" qui sont en réalité de la chair de baleine paquée dans des boîtes à viande de bœuf, et même du lait condensée, tirée des femelles sont les principaux articles que donnent ces bêtes.

Les queues de baleines saumurées sont beaucoup prisées au Japon, et vers le milieu de septembre il a été expédié de Sechart 40 barils de "pattes" de queues salées.

Dans la *Fishing Gazette* de New-York, numéro du 22 septembre 1906, on lit ce qui suit:—"La majeure partie de la viande de baleine consommée au Japon vient de la Corée. L'offre est limitée et les prix sont assez élevés. Il est par conséquent probable qu'avant longtemps la Colombie Britannique, où les baleines sont pêchées en si grand nombre qu'on les convertit en engrais, tentera d'approvisionner le marché japonais avec une partie de son énorme surplus. La chose est parfaitement praticable, au dire du consul britannique à Nagasaki, bien que la pêche de la baleine se fasse maintenant à la moderne,—7 baleiniers à vapeur norvégiens étant déjà à l'œuvre dans la Corée et dans la région nord-est du Japon. A mesure que sont établies des stations sur le littoral oriental du Japon, les flottes augmentent. L'on a constaté qu'un baleinier à vapeur suffit pour alimenter une station, et lorsque les deux nouveaux steamers qui viennent de partir de Christiana— le *Lightning* et le *Thunder*—auront atteint leur destination, il y aura en tout 9 stations (5 sur la côte de la Corée et 4 sur le littoral nord-est du Japon), les meilleurs postes de pêche à la baleine se trouvant au large de Sendal, plus loin au nord. La station à laquelle le capitaine Oleson a été attaché est à Chusai, à 140 milles

au nord de Yokohama. Les havres sont peu profonds dans cette localité, et il faut remorquer les baleiniers jusqu'aux stations. De plus, les baleines sont plus sur leurs gardes que celles des eaux de la Colombie-Britannique, où la chasse n'a pas été aussi activement poursuivie. Ici, sur la côte du Pacifique, les harpons peuvent être lancés à 7 ou 8 brasses de la baleine. Dans les eaux japonaises, il faut souvent harponner l'animal à 35 brasses de distance, avec beaucoup moins de chances de le tuer. Cependant, malgré ce désavantage, un steamer a capturé, en 1905, 154 rorquals dans les eaux du Japon. Les fanons, l'ambre gris, le spermaceti et d'autres produits semblables vont augmenter encore les gros bénéfices que les compagnies de pêche à la baleine nouvellement organisées ne manqueront pas de réaliser.

#### CHIENS DE MER, CHIMÈRES, ETC.

Depuis au delà de 20 ans, l'huile de ces poissons est préparée sur une plus ou moins grande échelle à deux ou trois huileries à Skidegate, île de la Reine-Chrlotte, et à d'autres endroits, mais outre l'extraction de ce produit, plusieurs projets sont actuellement à l'étude pour utiliser encore davantage les chiens de mer, les chimères, les requins, etc., en les convertissant en engrais, en colle, etc. L'huile de la chimère a de la valeur surtout comme médicament et pour la conservation des armes à feu, et comme les machines les plus modernes ont été récemment introduites, il y a tout lieu de croire que la valeur actuelle de l'huile de poisson produite dans cette province, soit environ \$100,000, sera doublée et triplée sans difficulté. Des conserves de chien de mer ont été préparées dans la région orientale du Canada, cette année, et elles ont été trouvées excellentes.

#### ISSUES DE POISSON.

Les issues de poisson provenant des établissements de conserves et des pêcheries de flétan n'ont pas été jusqu'ici utilisées. Plusieurs fabriques d'engrais ont été établies sur la rivière Fraser et plus loin au nord, mais les immenses quantités de "déchets" produites chaque année n'ont jamais été effectivement traitées. Au delà de 1,000 tonnes de guano de poisson, représentant une valeur de près de \$32,000, sont maintenant fabriquées tous les ans. Le gouvernement fédéral a fait voter, l'an dernier, \$10,000 pour garantir contre toutes pertes ceux qui utiliseraient les issues de poisson sur la Fraser, et la production du guano augmente rapidement. Quelques compagnies japonaises et d'autres compagnies de pêche prenaient des harengs en énormes quantités, mais comme la conversion des poissons comestibles en engrais n'est pas encouragée au Canada, il n'est plus manufacturé de guano avec ces poissons depuis un an. Le hareng pêché à Nanaimo pour servir d'engrais se vend \$3.50 la tonne, livré sur les chalans, tandis que le hareng salé et encaqué se vend de \$40 à \$80 et même \$100 la tonne. Outre le hareng, il reste un grand nombre de poissons in mangeables et une grande quantité d'issues de poisson qui (si l'on employait des procédés modernes) pourraient être exploités avec avantage.

Dans cette brève revue des industries de pêche du Canada sur le Pacifique, je n'ai pas parlé des phoques, des loutres de mer et des autres animaux de ce genre, d'abord parce qu'ils ne sont pas à proprement parler des poissons et ensuite parce que, comparés au saumon, au flétan, au hareng et aux autres poissons, ils ne comptent que pour peu de chose. Dans la valeur totale du rendement des pêcheries de la Colombie-Britannique pour 1905 (près de \$9,850,000) ils ne figurent que pour environ \$331,152. Des indices d'un rapide développement se manifestent de tous côtés, et dans quelques années d'ici les pêcheries de la Colombie-Britannique devraient rapporter deux fois plus qu'à l'heure qu'il est.

ANNEXE N<sup>o</sup> I.

## PRIMES DE PÊCHE

Les déboursés faits pour ce service sont autorisés par la loi 54-55 Vict., chap. 42, intitulée "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche", et qui pourvoit à la distribution d'une somme annuelle de \$160,000, suivant des règlements à être faits de temps en temps par le Gouverneur général en conseil.

## RÈGLEMENTS.

Les règlements suivants, établis par décret du Conseil en date du 10 décembre 1897, régissent le paiement des primes de pêche :—

*Décret du Conseil.*

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

VENDREDI, le 10 décembre 1897.

*Présent :*

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Son Excellence, en vertu des dispositions de "l'Acte des primes de pêche, 1891," 54-55 Victoria, chapitre 42, et de l'avis du Conseil privé de la Reine pour le Canada, juge à propos d'ordonner que les règlements établis par le décret du Conseil du 24 août 1894, relativement au paiement des primes de pêche, soient abrogés, et ils sont par les présentes abrogés et remplacés par les suivants :—

1. Les pêcheurs canadiens résidant en Canada qui ont été employés à faire la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon et l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, pendant au moins trois mois, et qui n'ont pas pris moins de 2,500 livres de poisson de mer, auront droit à une prime, pourvu toujours que nulle prime ne sera payée à ceux qui feront la pêche dans des bateaux mesurant moins de 13 pieds de quille, et le nombre de réclamants est limité à trois hommes (y compris le propriétaire) pour les bateaux au-dessous de 20 pieds.

2. Il ne sera payé aucune prime sur le poisson pris avec des rets à piège, rets à enclos et nasses, ni sur le poisson pris avec des rets à mailles employés par des personnes qui suivent d'autres occupations que celle de la pêche, et qui ne consacrent qu'une heure ou deux par jour à pêcher avec ces rets et ne sont pas des pêcheurs constamment engagés à pêcher.

3. Aucun pêcheur ne pourra réclamer plus d'une fois par saison, soit qu'il ait pêché dans deux vaisseaux, ou dans un vaisseau et un bateau de pêche, ou dans deux bateaux.

4. Les propriétaires de vaisseaux de pas moins de 13 pieds de quille, qui ont été employés pendant au moins trois mois à la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront droit à une prime sur chacun des dits bateaux.

5. Les vaisseaux canadiens enregistrés, de dix tonneaux et au-dessus (jusqu'à 80 tonneaux), employés exclusivement au moins trois mois à la pêche en eau profonde pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

ou à l'embouchure des rivières, auront droit à une prime qui devra être calculée sur le tonnage enregistré, et qui sera payable au propriétaire ou aux propriétaires.

6. Les trois mois pendant lesquels un navire devra avoir été employé à faire la pêche pour avoir droit à la prime devront commencer du jour où le navire fait voile d'un port pour son voyage de pêche, et finit le jour où il rentre au port après le dit voyage.

7. Les propriétaires ou capitaines de vaisseaux qui ont l'intention de faire la pêche et de réclamer la prime devront, avant de partir pour un voyage de pêche, se procurer une licence du percepteur des douanes ou du garde-pêche le plus voisin, la dite licence devant être attachée à la réclamation lorsque cette dernière sera envoyée pour être payée.

8. Les dates et les endroits de pêche devront être précisés dans la réclamation, ainsi que la quantité et les espèces de poissons pris.

9. Les âges des hommes devront être donnés. Les garçons au-dessous de 14 ans ne seront pas comptés comme réclamants.

10. Les réclamations devront être assermentées comme étant vraies et correctes dans tous leurs détails.

11. Les réclamations devront être produites le ou avant le 30 novembre de chaque année.

12. Les officiers autorisés à recevoir les réclamations devront fournir les formules nécessaires, gratis, et après les avoir certifiées devront les transmettre au département de la Marine et des Pêcheries.

13. Nulle réclamation dans laquelle le réclamant ou les réclamants auront fait une erreur ne pourra être modifiée après avoir été signée et assermentée comme étant correcte.

14. Quiconque sera reconnu avoir fait des rapports faux ou frauduleux dans aucun détail sera exclu de la participation dans la prime, et poursuivi avec toute la sévérité de la loi.

15. Le montant de la prime à être payée aux pêcheurs et aux propriétaires de bateaux et vaisseaux sera fixé de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

16. Tous les navires de pêche munis d'un permis devront porter un pavillon distinct, qui sera arboré au grand mât de hune durant tout le voyage. Le pavillon aura quatre pieds carrés en parties égales de rouge et de blanc, mises diagonalement d'angle à angle. Toute négligence de se conformer au présent règlement, portée à la connaissance du ministère de la Marine et des Pêcheries, entraînera la perte de la prime, à moins que justification satisfaisante ne soit produite.

JOHN J. MCGEE,

Greffier du Conseil privé.

La prime pour l'année 1905 a été distribuée sur la base autorisée par le décret du Conseil suivant, approuvé par le Gouverneur général le 26 janvier 1906.

Sur un mémoire en date du 20 janvier 1906, du ministre intérimaire de la Marine et des Pêcheries, recommandant que la somme de cent soixante mille dollars, payable en vertu des dispositions de l'Acte 54-55 Victoria, chapitre 42, intitulé "Acte pour amender le chapitre 96 des Statuts Révisés, intitulé "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche" sera, pour l'année 1904-1905, distribuée comme suit :

Navires : Les propriétaires de navires ayant droit à la prime recevront une piastre (\$1) par tonneau enregistré, pourvu, toutefois, que le paiement fait au propriétaire d'un navire quelconque ne dépasse pas la somme de quatre-vingts piastres (\$80), et tous les pêcheurs de navires ayant droit à la prime recevront la somme de sept piastres et dix centins (\$7.10) chacun.

Bateaux : Les pêcheurs occupés à la pêche dans des bateaux, qui se seront aussi conformés aux règlements leur conférant le droit de toucher la prime, recevront la somme de trois piastres et soixante-cinq centins (\$3.65) chacun, et les propriétaires des bateaux de pêche recevront une piastre par bateau.

JOHN J. MCGEE,

Greffier du Conseil privé.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Le nombre des demandes reçues en 1905 a été de 13,186, soit 435 de plus qu'en 1904.

Le nombre des réclamations payées dans le cours de l'année a été de 13,141, soit 470 de plus que l'année précédente.

\$70,502 ont été payés en primes aux navires et à leurs équipages, et \$87,044.65 aux bateaux et aux pêcheurs faisant la pêche en bateaux, formant un total de primes payées durant l'année 1905 de \$158,546.65.

Le nombre de navires qui ont reçu la prime durant l'année a été de 922, ayant un tonnage total de 25,686 tonneaux, soit une augmentation de 18 vaisseaux et une diminution de 4 tonneaux.

Le nombre de bateaux qui ont reçu la prime durant l'année a été de 12,219, et celui des pêcheurs en bateaux a été de 20,501, soit une augmentation de 402 bateaux et de 423 pêcheurs comparativement à l'année 1904.

ÉTAT DÉTAILLÉ des réclamations pour primes de pêche reçues et payées durant l'année 1905.

Province.	Comté.	NOMBRE DE RÉCLAMATIONS.		
		Reçues.	Rejetées et en suspens.	Payées.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis.....	155		155
	Antigonish.....	124		124
	Cap-Breton.....	470	3	467
	Cumberland.....	3		3
	Digby.....	509		509
	Guysborough.....	1,021	2	1,019
	Halifax.....	1,290	4	1,286
	Hants.....	1		1
	Inverness.....	364		364
	King.....	49	1	48
	Lunenburg.....	916	2	914
	Pictou.....	13		13
	Queen.....	140		140
	Richmond.....	767	3	764
Shelburne.....	614		614	
Victoria.....	380	1	379	
Yarmouth.....	218		218	
	<b>Totaux.....</b>	<b>7,034</b>	<b>16</b>	<b>7,018</b>
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte.....	395	3	392
	Gloucester.....	394	5	389
	Kent.....	49		49
	Northumberland.....	8		8
	Ristigouche.....	1		1
	Saint-Jean.....	34		34
	<b>Totaux.....</b>	<b>881</b>	<b>8</b>	<b>873</b>
Ile-du-Prince-Edouard.....	King.....	512		512
	Prince.....	302		302
	Queen.....	107		107
	<b>Totaux.....</b>	<b>921</b>		<b>921</b>
Québec.....	Bonaventure.....	853		853
	Gaspé.....	2,556	16	2,540
	Rimouski.....	113	4	109
	Saguenay.....	828	1	827
	<b>Totaux.....</b>	<b>4,350</b>	<b>21</b>	<b>4,329</b>
	<b>Grand totaux.....</b>	<b>13,186</b>	<b>45</b>	<b>13,141</b>

ETAT DÉTAILLÉ des primes de pêche payées aux bateaux dans chaque comté pendant l'année 1905.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre d'hommes.	Somme payée.
						\$ c.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	9	179	19 89	49	526 90
	Antigonish	1	17	17 00	4	45 40
	Cap-Breton	14	232	16 57	58	643 80
	Cumberland	2	31	15 50	5	66 50
	Digby	53	1,340	25 28	396	4,144 15
	Guysborough	61	1,113	18 24	308	3,259 80
	Halifax	69	1,671	24 21	445	4,830 50
	Hants					
	Inverness	27	372	13 41	139	1,358 90
	King	2	38	19 00	6	80 60
	Lunenburg	157	11,336	72 20	2,479	28,936 90
	Pictou	1	16	16 00	3	37 30
	Queen	8	176	22 00	45	495 50
	Richmond	61	1,427	23 39	377	4,103 70
	Shelburne	93	1,759	18 91	508	5,305 80
	Victoria	8	92	11 50	35	340 50
	Yarmouth	54	1,441	26 68	381	4,146 10
	Totaux	620	21,240	34 25	5,238	58,422 35
Nouveau-Brunswick	Charlotte	44	771	17 52	164	1,935 40
	Gloucester	204	2,519	12 34	812	8,284 25
	Kent					
	Northumberland	5	84	16 80	17	204 70
	Ristigouche	1	26	26 00	4	54 40
	Saint-Jean	10	200	20 00	38	469 80
	Totaux	264	3,600	13 63	1,035	10,948 55
Ile-du-Prince-Edouard	King	16	357	22 31	69	846 90
	Prince	7	153	21 85	33	387 30
	Queen	5	77	15 40	23	241 30
	Totaux	28	587	20 96	125	1,474 50
Québec	Bonaventure					
	Gaspé	7	123	17 57	35	371 50
	Rimouski					
	Saguenay	3	136	45 33	21	285 10
	Totaux	10	259	25 90	56	656 60
	Grands totaux	922	25,686	27 85	6,454	71,502

DOC. DE LA SESSION No 22 .

ÉTAT DÉTAILLÉ des primes de pêche payées aux bateaux dans chaque comté pendant l'année 1905, indiquant aussi les primes payées aux navires et aux bateaux durant l'année.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	'Total des primes payées aux bateaux et navires en 1905	
				Somme payée.	
				\$ c.	\$ c.
Nouvelle-Ecosse .....	Annapolis .....	146	231	989 15	1,516 05
	Antigonish .....	123	176	765 40	810 80
	Cap-Breton .....	453	811	3,413 95	4,057 75
	Cumberland .....	1	2	8 30	74 80
	Digby .....	456	823	3,452 65	7,596 80
	Guysborough .....	958	1,526	6,527 90	9,827 70
	Halifax .....	1,217	1,643	7,213 95	12,044 45
	Hants .....	1	1	4 65	4 65
	Inverness .....	337	622	2,607 30	3,966 20
	King .....	46	65	283 25	363 85
	Lunenburg .....	757	904	4,056 60	32,993 50
	Pictou .....	12	15	66 75	104 50
	Queen .....	132	212	905 80	1,401 30
	Richmond .....	703	1,101	4,721 85	8,825 55
	Shelburne .....	521	874	3,711 10	9,346 90
	Victoria .....	371	561	2,418 65	2,759 15
Yarmouth .....	164	255	1,094 75	5,240 85	
	Totaux .....	6,398	9,822	42,242 00	100,664 35
Nouveau-Brunswick .....	Charlotte .....	348	490	2,136 50	4,071 90
	Gloucester .....	185	435	1,773 15	10,057 40
	Kent .....	49	78	333 70	333 70
	Northumberland .....	3	6	24 90	229 60
	Ristigouche .....				54 40
	Saint-Jean .....	24	38	162 70	632 50
	Totaux .....	609	1,047	4,430 95	15,379 50
Ile-du-Prince-Edouard .....	King .....	496	783	3,354 15	4,201 05
	Prince .....	205	620	2,558 00	2,945 30
	Queen .....	102	227	930 55	1,170 85
	Totaux .....	893	1,630	6,842 70	8,317 20
Québec .....	Bonaventure .....	853	1,487	6,280 55	6,280 55
	Gaspé .....	2,533	4,937	20,553 75	20,925 25
	Rimouski .....	109	161	696 65	696 65
	Saguenay .....	824	1,417	5,998 05	6,283 15
	Totaux .....	4,319	8,002	33,529 00	34,185 60
	Grands totaux	12,219	20,501	87,044 65	158,546 65

## STATISTIQUE GÉNÉRALE.

La prime aux pêcheurs a été payée pour la première fois en 1882.

Le paiement de cette prime a été fait chaque année d'après la base suivante :—

- 1882.—Navires, \$2 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage.  
Bateaux, \$5 par homme, un cinquième à l'armateur et quatre cinquièmes à l'équipage.  
1883.—Navires, \$2 par tonneau ; bateaux, \$2.50 par homme, partagés ainsi qu'en 1882.  
1884.—Navires, \$2 par tonneau, comme en 1882 et 1883.

Bateaux de 14 à 18 pieds de quille.....	\$1 00
“ 18 à 25 “ .....	1 50
“ 25 pieds de quille et plus.....	2 00
Pêcheurs en bateaux.....	3 00

1885, 1886 et 1887.—Navires, \$2 par tonneau, comme les années précédentes. Les bateaux mesurant 13 pieds de quille ayant été admis en 1885 à toucher une prime, les taux ont été :—Bateaux de 13 à 18 pieds de quille, \$1 ; de 18 à 25 pieds, \$1.50 ; de 25 pieds et plus, \$2 ; pêcheurs, \$3 chacun.

1888.—Navires, \$1.50 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage. Bateaux, même chose qu'en 1885, 1886 et 1887.

1889, 1890 et 1891.—Navires, \$1.50 par tonneau, comme en 1888. Bateaux, \$1 chacun. Pêcheurs en bateaux, \$3.

1892.—Navires, \$3 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage. Bateaux, \$1 chacun. Pêcheurs en bateaux, \$3.

1893.—Navires, \$2.90 par tonneau, même distribution qu'auparavant. Bateaux, \$1 chacun. Pêcheurs en bateaux, \$3.

1894.—Navires, \$2.70 par tonneau, même distribution que les années précédentes. Bateaux, \$1 chacun. Pêcheurs en bateaux, \$3.

1895.—Navires, \$2.60 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage. Bateaux, \$1 chacun. Pêcheurs en bateau, \$3.

1896.—Navires, \$1 par tonneau payé à l'armateur, et aux pêcheurs sur navires, \$5 chacun, l'article 5 des règlements ayant été modifié en conséquence. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs en bateaux, \$3.50 par homme.

1897.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$6 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.50 chacun.

1898.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$6.50 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.50 chacun.

1899.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.50 chacun.

1900.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$6.50 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.50 chacun.

1901.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheur sur bateaux, \$3.50 chacun.

1902.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7.25 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.80 chacun.

1903.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7.30 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.90 chacun.

1904.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7.15 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.75 chacun.

1905.—Navires, \$1 par tonneau, et pêcheurs sur navires, \$7.10 chacun. Bateaux, \$1 chacun, et pêcheurs sur bateaux, \$3.65. chacun.

Le nombre de navires qui ont reçu des primes de pêche depuis 1882 est de 19,653, représentant un port de 685,030 tonneaux. Le nombre total des pêcheurs sur navires qui ont touché les primes s'élève à 149,869, soit une moyenne de 7 hommes par navire.

Le nombre total des bateaux qui ont reçu des primes depuis 1882 est de 324,256, et le nombre des pêcheurs 592,155 ; moyenne du nombre d'hommes par bateau, 2.

DOC. DE LA SESSION No 22

La plus forte prime payée par tête à des pêcheurs sur navires a été de \$21.75 en 1893 ; la plus faible, 83cts ; la plus forte prime payée à des pêcheurs sur bateaux a été de \$4, la plus faible, \$2.

La moyenne générale payée par tête est de \$5.11.

ÉTAT COMPARATIF, par provinces, pour les années 1882-1905, inclusivement, indiquant :  
(1) Nombre total des réclamations de primes de pêche reçues et payées par le ministère de la Marine et des Pêcheries.

ANNÉE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.		NOUVEAU-BRUNSWICK.		ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.		QUÉBEC.		TOTAL.	
	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées	Reçues.	Payées	Reçues.	Payées.
1882...	6,730	6,613	1,257	1,142	1,169	1,100	3,162	3,117	12,318	11,972
1883...	7,171	7,076	1,693	1,579	1,138	1,106	3,602	3,325	13,604	13,086
1884...	7,007	6,930	1,252	1,224	923	885	3,470	3,429	12,652	12,468
1885...	7,646	7,599	1,609	1,588	1,117	1,025	3,943	3,912	14,315	14,124
1886...	7,639	7,702	1,767	1,763	1,131	1,080	4,275	4,355	14,812	14,900
1887...	8,262	8,227	1,975	1,958	1,201	1,126	4,138	4,105	15,576	15,416
1888...	8,481	8,429	2,065	2,026	1,153	834	4,328	4,310	16,027	15,599
1889...	8,816	8,523	2,428	2,392	1,211	1,511	4,664	4,652	17,119	17,078
1890...	9,337	9,429	2,522	2,469	1,352	1,257	4,860	4,804	18,071	17,959
1891...	10,242	10,063	2,831	2,084	1,482	1,446	5,108	4,913	19,663	18,506
1892...	8,272	8,186	1,067	1,001	1,065	1,051	4,425	4,204	14,829	14,442
1893...	7,926	7,844	967	881	1,027	1,012	4,059	3,898	13,979	13,635
1894...	8,640	8,600	925	911	983	963	3,948	3,876	14,496	14,350
1895...	8,835	8,825	979	975	1,009	1,025	3,904	3,955	14,727	14,780
1896...	8,597	8,562	1,137	1,064	1,111	1,120	4,366	4,229	15,211	14,975
1897...	8,450	8,418	1,042	991	1,175	1,171	4,180	4,149	14,847	14,729
1898...	8,446	8,347	934	917	1,143	1,145	4,156	4,092	14,679	14,501
1899...	7,894	7,754	849	825	1,016	947	4,134	4,102	13,893	13,628
1900...	7,484	7,452	904	904	1,119	1,169	4,264	4,251	13,771	13,776
1901...	7,346	7,344	829	826	941	937	4,277	4,267	13,393	13,374
1902...	6,710	6,671	802	794	913	912	4,371	4,346	12,796	12,723
1903...	6,297	6,284	832	830	978	974	4,110	4,090	12,217	12,178
1904...	6,750	6,732	879	866	1,027	994	4,095	4,079	12,751	12,671
1905...	7,034	7,018	881	873	921	921	4,350	4,329	13,186	13,141
Total.	190,012	188,628	32,426	30,883	26,305	25,711	100,189	98,789	348,932	344,011

(2) NOMBRE de navires, leur tonnage, et le nombre d'hommes qui ont reçu des primes chaque année.

ANNÉE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.			NOUVEAU-BRUNSWICK.			ILE-DU-PRINCE EDOUARD.			QUÉBEC.			TOTAL.		
	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.
1882....	588	22,841	5,343	120	2,171	531	15	389	74	63	2,210	538	786	27,611	6,486
1883....	700	29,788	6,238	126	2,102	496	16	450	66	62	2,236	443	904	34,576	7,243
1884....	700	29,828	6,327	139	2,289	560	16	582	92	56	1,965	382	911	34,664	7,361
1885....	629	27,709	5,897	128	2,120	496	19	597	113	55	1,791	317	831	32,217	6,823
1886....	562	25,375	5,022	145	2,628	520	32	1,071	215	52	1,730	320	791	30,804	6,077
1887....	566	24,520	4,900	154	2,889	563	38	1,677	338	54	1,883	334	812	30,969	6,135
1888....	589	26,008	5,450	150	2,545	544	37	1,245	249	51	1,842	388	827	31,640	6,631
1889....	597	27,123	5,684	153	2,590	565	35	1,274	239	48	1,729	330	833	32,716	6,818
1890....	540	23,955	4,935	133	2,129	447	32	1,002	203	34	1,182	220	739	28,268	5,805
1891....	527	22,780	4,618	124	2,051	411	27	778	155	27	924	168	705	26,533	5,352
1892....	507	22,279	4,611	108	1,683	343	30	983	139	23	803	159	668	25,748	5,252
1893....	536	23,195	4,780	210	2,922	634	27	910	151	32	952	179	805	27,979	5,744
1894....	602	24,735	5,077	238	3,189	721	21	594	114	38	1,066	178	899	29,584	6,090
1895....	603	25,018	5,184	238	3,107	764	27	769	129	39	1,262	173	907	30,156	6,250
1896....	553	23,415	4,607	250	3,337	800	23	656	114	36	1,143	144	862	28,551	5,665
1897....	507	21,323	4,829	239	3,079	816	20	490	109	24	833	116	790	25,725	5,870
1898....	505	20,868	4,840	239	3,155	859	24	561	125	16	524	77	784	25,108	5,901
1899....	519	22,538	5,323	238	3,131	885	15	373	76	17	497	78	789	26,539	6,362
1900....	525	22,474	5,352	234	2,969	890	29	737	153	14	459	76	802	26,639	6,471
1901....	508	21,469	5,158	242	3,229	872	23	541	115	13	366	69	786	25,605	6,214
1902....	505	21,248	5,126	249	3,293	972	28	630	135	13	350	51	795	25,521	6,284
1903....	546	21,992	5,173	259	3,454	971	36	765	169	10	290	48	851	26,501	6,361
1904....	552	21,285	5,040	257	3,429	981	30	594	126	15	382	73	854	25,690	6,220
1905....	620	21,240	5,238	264	3,600	1,035	28	587	125	10	259	56	922	25,686	6,454
Total...	13,586	573,006	124,752	4,637	67,091	16,676	628	18,255	3,524	802	26,678	4,917	19,653	685,030	149,869

DOC. DE LA SESSION No 22

(3) NOMBRE de bateaux et de pêcheurs en bateaux qui ont reçu des primes de pêche chaque année.

ANNÉE.	NOUV.-ÉCOSSE.		NOUVEAU-BRUNSWICK.		ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.		QUÉBEC.		TOTAL.	
	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.
1882 .....	6,043	12,130	1,024	2,530	1,087	3,070	3,071	5,716	11,225	23,446
1883 .....	6,458	13,553	1,453	3,309	1,098	3,106	3,266	6,188	12,275	26,156
1884 .....	6,257	12,669	1,086	2,505	869	2,346	3,344	6,416	11,556	23,936
1885 .....	6,970	13,396	1,460	3,254	1,006	2,606	3,857	7,485	13,293	26,741
1886 .....	7,140	13,351	1,618	3,567	1,048	2,547	4,303	7,981	14,109	27,446
1887 .....	7,662	13,997	1,804	3,994	1,088	2,711	4,051	7,550	14,605	28,252
1888 .....	7,840	14,115	1,876	4,148	797	2,141	4,259	7,852	14,772	28,256
1889 .....	7,926	14,118	2,237	5,032	1,475	3,568	4,602	8,807	16,240	31,525
1890 .....	8,886	15,738	2,324	5,242	1,192	3,024	4,766	9,241	17,168	33,245
1891 .....	9,525	16,552	1,928	4,126	1,383	3,427	4,865	9,402	17,701	33,507
1892 .....	7,679	12,307	893	1,765	1,021	2,047	4,181	7,693	13,774	23,812
1893 .....	7,308	11,748	671	1,314	985	1,962	3,866	7,245	12,830	22,269
1894 .....	7,956	12,899	661	1,281	913	1,813	3,821	7,139	13,351	23,132
1895 .....	8,222	13,106	737	1,434	998	2,141	3,916	7,877	13,873	24,558
1896 .....	8,008	12,454	814	1,553	1,095	2,126	4,189	7,688	14,106	23,821
1897 .....	7,911	12,542	752	1,351	1,151	2,147	4,125	7,572	13,939	23,612
1898 .....	7,872	12,438	678	1,237	1,121	2,199	4,076	7,627	13,747	23,501
1899 .....	7,235	11,305	587	1,027	932	1,710	4,085	7,696	12,839	21,738
1900 .....	6,927	10,645	670	1,184	1,140	2,198	4,237	8,004	12,974	22,031
1901 .....	6,836	10,464	584	1,001	914	1,735	4,254	8,017	12,588	21,217
1902 .....	6,166	9,442	545	966	884	1,638	4,333	8,180	11,928	20,226
1903 .....	5,738	8,775	571	964	938	1,722	4,080	7,688	11,327	19,149
1904 .....	6,180	9,556	609	1,082	964	1,792	4,064	7,648	11,817	20,078
1905 .....	6,398	9,822	609	1,047	893	1,630	4,319	8,002	12,219	20,501
Total .....	175,143	297,122	26,191	54,913	24,992	55,406	97,930	184,714	324,256	592,155

(4) NOMBRE total d'hommes qui ont reçu des primes chaque année.

ANNÉE.	NOUV.-ECOSSE	NOUVEAU-BRUNSWICK.	ILE-DU-P.-E.	QUÉBEC.	TOTAL.
	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	
1882.....	17,473	3,061	3,144	6,254	29,932
1883.....	19,791	3,805	3,172	6,631	33,399
1884.....	18,996	3,065	2,438	6,798	31,297
1885.....	19,293	3,750	2,719	7,802	33,564
1886.....	18,373	4,087	2,762	8,301	33,523
1887.....	18,397	4,557	3,049	7,884	34,387
1888.....	19,565	4,692	2,390	8,240	34,887
1889.....	19,802	5,597	3,807	9,137	38,343
1890.....	20,673	5,689	3,227	9,461	39,050
1891.....	21,170	4,537	3,532	9,570	38,859
1892.....	16,918	2,108	2,186	7,852	29,064
1893.....	16,528	1,948	2,113	7,424	28,013
1894.....	17,976	2,002	1,927	7,317	29,222
1895.....	18,290	2,198	2,270	8,050	30,808
1896.....	17,061	2,353	2,240	7,832	29,486
1897.....	17,371	2,167	2,256	7,668	29,482
1898.....	17,278	2,096	2,324	7,704	29,402
1899.....	16,628	1,912	1,786	7,774	28,100
1900.....	15,997	2,074	2,351	8,080	28,502
1901.....	15,622	1,873	1,350	8,086	27,431
1902.....	14,568	1,938	1,773	8,231	26,510
1903.....	13,948	1,935	1,891	7,736	25,510
1904.....	14,596	2,063	1,918	7,721	26,298
1905.....	15,060	2,082	1,755	8,058	26,955
Total.....	421,874	71,589	58,930	189,631	742,024

DOC. DE LA SECSION No 22

## (5) TOTAL des paiements annuels de primes de pêche.

ANNÉE.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile-du-Prince-Edouard.	Québec.	Total.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1882.....	106,098 72	16,997 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883.....	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884.....	104,934 09	13,576 00	9,203 96	28,004 93	155,718 98
1885.....	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886.....	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887.....	99,622 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888.....	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889.....	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890.....	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34,210 72	158,241 01
1891.....	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892.....	100,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893.....	108,060 67	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,234 10
1894.....	111,460 03	12,690 80	7,875 79	28,040 18	160,066 80
1895.....	110,765 27	12,919 32	9,285 13	30,598 27	163,567 99
1896.....	98,048 95	13,602 88	9,745 50	32,992 44	154,389 77
1897.....	102,083 50	13,454 50	9,809 00	32,157 00	157,504 00
1898.....	103,730 00	13,746 00	10,188 00	31,795 00	159,459 00
1899.....	106,598 50	13,514 50	7,822 00	32,065 00	160,000 00
1900.....	101,448 00	13,562 50	10,589 00	33,203 00	158,802 50
1901.....	101,024 50	13,420 50	8,335 50	33,161 50	155,942 00
1902.....	100,455 70	14,555 80	8,716 55	36,125 45	159,853 50
1903.....	99,714 15	14,872 75	9,652 50	34,704 30	158,943 70
1904.....	99,286 44	15,110 80	9,179 35	33,651 65	157,228 24
1905.....	100,664 35	15,379 50	8,317 20	34,185 60	158,546 65
Total.....	2,419,161 53	364,115 22	243,721 17	763,287 60	3,790,685 52

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche en 1905-6.

## PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

## CÔMTE D'ANNAPOLIS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.	
							\$	c.
80093	Anna K. ....	Saint-Jean. ....	14	Edward Fales. ....	Margaretville. ....	1	21	10
103066	Eddie J. ....	Yarmouth. ....	22	David Hayden. ....	Thorne's-Cove. ....	10	93	00
107478	Jessie C. ....	Digby. ....	20	W. H. Sabeau. ....	Port-Lorne. ....		10	00
111998	Jessie K. ....	Annapolis. ....	11	Norman Gregory. ....	Parker's-Cove. ....	4	39	40
83461	Josie L. Day. ....	Digby. ....	16	Bernard Longmire. ....	Hilsburn. ....	7	65	70
85534	Lloyd. ....	Yarmouth. ....	31	W. H. Anderson. ....	Parker's-Cove. ....	11	109	10
100539	Rowena. ....	Digby. ....	10	John F. Peters. ....	Litchfield. ....	3	31	10
107293	S. C. H. ....	Annapolis. ....	49	John S. Hayden. ....	Victoria-Beach. ....	11	127	10
116233	Wild Rose. ....	Digby. ....	16	Lewis Sabeau. ....	Port-Lorne. ....	2	30	20

## COMTE D'ANTIGONISH.

103542	Emma Brow. ....	Halifax. ....	17	J. J. Brow. ....	Hav.-au-Bouché. ....	4	45	40
--------	-----------------	---------------	----	------------------	----------------------	---	----	----

## COMTE DU CAP-BRETON.

112376	Agnes. ....	Arichat. ....	15	Patrick Wadden. ....	Scatarie. ....	4	43	40
100846	Albatross. ....	Lunenburg. ....	26	John Arsenault. ....	Alder-Point. ....	7	75	70
100389	Annie F. ....	Sydney. ....	13	John Farrell. ....	Main-à-Dieu. ....	3	34	30
100372	Betsy Jane. ....	"	11	Samuel Moore. ....	Petit-Bras-d'Or. ....	5	46	50
85381	Champion. ....	"	19	Jno. Williams. ....	Louisbourg. ....	5	54	50
90834	Diego. ....	Port-Medway. ....	27	Thos. Peach. ....	Port-Morien. ....	7	76	70
75571	Fanny. ....	Liverpool. ....	16	Harry Anestay. ....	Sydney-Nord. ....	2	30	20
103412	Minnie B. ....	Lunenburg. ....	25	W. T. Eastman. ....	"	3	46	30
107375	Minnie B. ....	Sydney. ....	10	Jacob Rogers. ....	"	3	31	30
107360	Ovando. ....	"	11	Patrick Campbell. ....	Main-à-Dieu. ....	2	25	20
100566	Rob S. ....	Halifax. ....	21	Gilbert Tutty. ....	Grande-Lorraine. ....	4	49	40
107376	Rozzie. ....	Sydney. ....	17	Robt. Fudge. ....	Sydney-Nord. ....	4	45	40
107359	Victoria. ....	"	11	James Gibbs. ....	Grande-Lorraine. ....	4	39	40
107351	Wilfrid Laurier. ....	"	10	Philip May. ....	Sydney-Nord. ....	3	31	30

## COMTE DE CUMBERLAND.

77786	Hesperus. ....	Halifax. ....	17	Riley Lewis. ....	Rv.-aux-Pom.-O. ....	2	31	20
103593	Jessie & Ada. ....	Charlottetown. ....	14	Geo. Heather. ....	Pugwash. ....	3	35	30

## COMTE DE DIGBY.

107476	Addie B. ....	Digby. ....	13	A. Thompson. ....	Westport. ....	6	55	60
112286	A. E. Moore. ....	"	11	A. R. Bailey. ....	"	4	39	40
111528	Alert. ....	"	11	B. Doucette. ....	Mavillette. ....	4	39	40
116235	Aicyone. ....	"	52	Howard Anderson. ....	Digby. ....	13	144	30
107807	America. ....	Saint-Jean. ....	16	Reuben Thurber. ....	Freeport. ....	5	51	50
111524	Annie Laurie. ....	Digby. ....	10	Robt. Perry. ....	"	3	31	30
90655	Annina. ....	Yarmouth. ....	12	Stephen Haynes. ....	Digby. ....	5	47	50
112102	Ariadne. ....	Saint-Jean. ....	48	H. Outhouse. ....	Tiverton. ....	13	140	30
100547	B. and C. ....	Digby. ....	14	Edwin Hains. ....	Freeport. ....	5	49	50
100813	Blanche. ....	Barrington. ....	23	D. Outhouse. ....	Tiverton. ....	9	86	90
111897	Burque Brothers. ....	Weymouth. ....	10	P. Burque. ....	Pte-de-l'Eglise. ....	5	45	50
111898	Catherine. ....	"	11	Mede Belliveau. ....	Grosses-Coques. ....	4	39	40
74331	Condor. ....	Yarmouth. ....	11	Howard Titus. ....	Westport. ....	4	39	40
116236	Cora May. ....	Digby. ....	64	Chas. E. Finigan. ....	Freeport. ....	16	177	60

Listre des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTE DE DIGBY—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
103181	Curlew	Digby	63	Geo. Denton	Westport	19	197 90
107112	Daisy Linden	"	97	David Sproule	Digby	5	115 50
116239	Edna L.	"	11	K. H. A. Lewis	Rossway	2	25 20
77740	Elmer	"	15	Wm. Ross	Digby	8	71 80
103749	Emerald	"	29	Edward Keans	"	12	114 20
116446	Emerson Faye	Shelburne	47	Milton Hains	Freeport	14	146 40
121657	Emily C.	Yarmouth	11	Nicholas Comeau	Meteghan	4	39 40
107604	Emma D.	Weymouth	20	F. S. Doucette	Mavillette	6	62 60
111527	Etta H.	Digby	10	Jas. Buckman	Westport	3	31 30
112281	Eveline	"	22	Geo. Trahan	Meteghan	5	57 50
74329	Fairy Queen	Yarmouth	13	Wallace Coggins	Westport	3	34 30
107480	Hattie et Eva.	Digby	11	Edwin Hains	Freeport	4	39 40
111688	Hazelwood	Shelburne	29	G. C. Stevens	"	10	100 00
111530	Island Girl	Digby	10	M. Sollows	"	3	31 30
100064	Isma.	St. John.	31	Arthur Hicks	Westport	10	102 00
116234	J. W.	Digby	14	J. W. Tidd	An'e-à-la-Baleine	7	63 70
111525	James W. Cousins.	"	87	J. F. Milberry	Digby	28	278 80
111838	Lavinia D.	"	21	J. Doucette	Mavillette	7	70 70
116210	Lucy A.	Yarmouth	32	J. T. Therio	Meteghan	10	103 00
121691	Maccabe.	"	10	Edison Ellis	Mavillette	4	38 40
116237	Maple Leaf	Digby	10	H. P. Denton	Westport	3	31 30
107477	Maudie Ellen	"	14	David Sproule	Digby	3	35 30
103184	Mayflower.	"	26	J. W. Snow	"	4	54 40
111896	May Queen	Weymouth	15	Moses Tibodeau	Pte. de l'Eglise.	6	57 60
116232	Nettie M.	Digby	12	Wm. McDormand	Westport	5	47 50
100895	New Home	Weymouth	31	Arthur Doucette.	Mavillette	10	102 00
116660	Nora.	Yarmouth	11	P. Doucette	"	6	53 60
112285	Ospray	Digby	15	F. H. Corning.	Riv. aux-Castors	4	43 40
111834	Rosan	"	11	F. J. Doucette.	Mavillette	4	39 40
111835	Roxana	"	11	Ainsley Titus	Westport	2	25 20
107334	Shamrock	Yarmouth	17	R. Thurber.	Freeport	5	52 50
112289	Souvenir	Digby	27	J. O. Robichaud	Meteghan	16	98 00
111840	Sparrow	"	29	M. T. Thereault.	"	6	70 60
107610	Saint-Bernard.	Weymouth	24	J. D. Weaver	Anse Belliveau.	9	87 90
100609	Swan	Shelburne	56	Milton Hains	Freeport	13	148 30
103179	Trilby	Digby	31	F. S. Lent	"	10	102 00
94694	Utah et Eunice.	"	33	Edwin Hains	"	9	96 90
103711	Venite.	"	24	Jesse Ellis	Hartford	5	59 50
100543	W. Parnell O'Hara.	"	79	Jos. E. Snow et al.	Digby	13	171 30

COMTÉ DE GUYSBORO.

90866	Alice	Halifax	12	James Hemlow	Liscomb	5	47 50
107992	Alice J. Davis	Canso	20	Edward Hearn	Canso	7	69 70
111422	Annie B.	Halifax	26	Benj. Boudrot	Port-Félix	4	54 40
112021	Annie M.	Canso	29	John Leary	Queensport	5	64 50
112016	Blanche.	"	13	Simon Williams	Canso	5	48 50
103537	Bonacord	Halifax	12	B. L. Pelrine	Rivière Larry	5	47 50
112020	Bonny Kate	Canso	14	R. Meagher	Canso	6	56 60
112375	C. G. Munroe.	Arichat	14	Chas. Mosher	White-Head	5	49 50
38418	Cora Lee	Halifax	16	L. Kaiser	Beckerton	3	37 30
103328	Dolphin	Arichat	36	W. S. Peart	Guysboro	3	57 30
116347	Ella May	Pt. Hawkesbury	34	Hibbert Carr	Mulgrave	7	83 70
116890	Ethel	Arichat	11	Jas. Sinclair	Canso	5	46 50
116882	Ethel G.	"	12	Daniel George	L. White Head	5	47 50
117093	Fiona	"	10	M. Pelrine	Rivière-Larry	5	45 50
107993	Florence D.	"	11	H. Dorion	Port-Félix	5	46 50
107993	Florence May	Canso	11	John Kennedy	Canso	6	53 60
112373	Flying Cloud	Arichat	13	S. Manett	Rivière-Larry	4	41 40

## LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE GUYSBORO—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Montant des primes payés.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c.
100818	Geneva Ethel.	Barrington	29	M. Meagher.	Canso	6	71 60
100223	Golden Dawn.	Halifax	46	E. B. Pelrine.	Rivière-Larry.	6	88 60
8-220	Grandee.	Halifax.	14	Geo. Pace.	Marie-Joseph.	5	49 50
116883	Grayling.	Arichat.	25	Wm. Reeves.	Middle-Melford.	4	53 40
100815	Happy Home.	Barrington	10	Samuel Snow.	White-Head.	5	45 50
117091	Hazel-Maud.	Arichat.	10	J. A. Rhynold.	Dover.	5	45 50
116740	Hilda M. Horton.	Halifax.	29	E. F. C. Horton.	Beckerton.	8	85 80
112374	J. B. Saint.	Arichat.	18	J. W. Sproul.	Canso.	5	53 50
116735	Lake Queen.	Halifax.	29	E. Furlong.	Port-Hilford.	3	50 30
111908	Laura B. G.	Arichat.	10	B. Gerrior.	Anse-Charlo.	4	38 40
116732	Lena M.	Halifax.	28	A. W. Reid.	Port-Hilford.	2	42 20
111910	Lizzie J. Greenleaf.	Arichat.	11	J. H. Richard.	Anse-Charlo.	6	53 60
100835	Lottie B.	Lunenburg.	12	John Boudroit.	Dover.	5	47 50
117094	Maggie Alice.	Arichat.	11	J. D. Cashin.	Port-Félix.	5	46 50
112018	Maggie Bell.	Arichat.	26	J. L. Chisholm.	Port-St-François.	6	68 60
112136	Maple Leaf.	Shelburne	48	Jno. Cousins.	Canso.	13	140 30
112017	Marconi.	Canso.	55	C. Lohnes.	"	11	133 10
111909	Margaret May.	Arichat.	12	J. Kavanagh.	"	4	40 40
112371	Mary A.	"	11	D. Casey.	Dover.	3	32 30
116886	Mary J.	"	11	Wm. Diggon.	White-Head.	3	32 30
107999	Maud S.	Canso.	12	F. B. Saunders.	Canso.	5	47 50
112022	Minnie J.	"	14	J. Feltmate.	White-Head.	5	49 50
100446	Minnie May.	"	12	C. H. Richard.	Anse-Charlo.	5	47 50
107998	Money Bush.	"	15	T. Richard.	Port-Félix.	6	57 60
117051	Muriel G.	"	21	A. Munroe.	White-Head.	7	70 70
108323	Nita.	Pt.-Hawkesbury	22	J. C. Davidson.	Isaac's Harbour.	3	43 30
112378	Olive S.	Arichat.	17	M. Sangster.	New-Harbour.	5	52 50
112024	Reta S.	Canso.	13	L. Shrier.	Canso.	5	48 50
112372	River Swan.	Arichat.	11	Geo. Berrigan.	"	5	46 50
74139	Sadie.	Halifax.	44	I. Fougere.	Rivière Larry.	6	86 60
100255	Seaflee.	"	12	A. Munroe.	White-Head.	3	33 30
111413	Sigdrifa.	Lunenburg.	13	Wm. Dort.	Cole-Harbour.	7	62 70
112023	Silver Bell.	Canso.	14	S. J. Pelrine.	Rivière Larry.	4	42 40
116884	Silver Swan.	Arichat.	20	J. Bonvie.	"	4	48 40
112025	Squanto.	Canso.	13	F. H. Hawes.	Canso.	5	48 50
108000	Saint-Patrice.	"	18	G. L. Avery.	Rivière-Larry.	6	60 60
107318	Saint-Stephen.	Halifax.	19	Moses Cohoon.	Canso.	3	40 30
96962	Sunrise.	Yarmouth	18	T. Munroe.	White-Head.	7	67 70
117052	Thrush.	Canso.	10	D. Myers.	Canso.	2	24 20
116885	T. Lilly.	Arichat.	10	W. Peart.	Tor-Bay.	3	31 30
103199	Trilby.	Canso.	12	E. Flaherty.	Canso.	5	47 50
107994	True Love.	"	10	D. Walsh.	"	2	24 20
107991	Two Brothers.	"	14	Fred Jello.	Port-Fel x.	6	56 60
116887	Wenona.	Arichat.	10	J. Uloth.	Cole-Harbour.	5	45 50

## COMTÉ D'HALIFAX.

111436	Adele.	Halifax.	30	J. C. Martin.	Ketch-Hbr	11	108 10
107313	Alice A.	"	16	Wm. McPherson.	Tangier.	5	51 50
103858	B et B Holland.	"	26	R. Holland.	Anse-Duncan.	9	89 90
90496	Black Prince.	"	18	Geo. Julien et al.	Chezsetcook-O.	5	53 50
116278	Christie Belle.	"	13	Z. Beaver.	Spry-Bay.	2	27 20
112525	Commodore.	"	29	M. Lynch.	Anse-Ferguson.	6	71 60
103853	Dawn.	"	13	Harris Corkum.	Jeddore-E.	4	41 40
111428	Duchess.	"	12	Austin Zwicker.	Indian-Hbr.	4	40 40
111425	Effie Howard.	"	23	John Verge.	Sober-Island.	4	51 40
116512	Effie May.	Lunenburg.	49	Wm. J. Naus.	Dartmouth.	4	77 40
77603	Eldon C.	Shelburne.	27	I. Bowser.	Ostrea-Lake.	6	69 60

DOC. DE LA SESSION No 22

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nonville-Eccsse—Suite.

## COMTÉ D'HALIFAX—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
90726	Ellen Maud	Halifax.	16	G. Martin	Terence-Bay	7	65 70
111434	Ermynthrude	Halifax.	36	F. J. Darrach	Herring-Cove	11	114 10
100535	Fair Play	Yarmouth.	11	L. Holmes	Halifax.	2	25 20
100247	Fairy Queen	Halifax.	11	G. H. Nickerson	Pennant	4	39 40
116290	Flora M. J.	"	78	J. Julien, et al.	Chezzecook-O.	18	205 80
80829	Florence B.	"	32	J. Richardson	Jeddore-O.	5	67 50
100259	Florence G.	"	15	Caleb Gray	Sambro	4	43 40
111432	Gladys Elena	"	16	C. W. Twohig	Pennant	3	37 30
107319	Globe	"	32	C. W. Hart	Sambro	14	131 40
103544	Grace D.	"	11	G. Slaunwhite	Terence-Bay	5	46 50
112131	Grace D. Day	Shelburne	39	A. Hubley	Boutillier's Cove	10	110 00
111747	Grace Darling	Lunenburg	100	O. Dauphinee	Hackett's-Cove	17	200 70
116731	Grand-Désert	Halifax.	65	Martin Julien et al.	Chezzecook O.	17	185 70
116738	Gretta	"	14	A. Russell et al.	Clam-Hbr	3	35 30
116287	Handy Andy	"	15	W. Westhaver, et al.	Sober-Island	4	43 40
112129	Hattie	Lunenburg	12	A. Jollymore	Indian-Hbr	4	40 40
116743	Hattie D.	Halifax.	62	R. Drew	Terence-Bay	12	147 20
116284	Janet R.	"	37	J. Verge	Sober-Island	4	65 40
103191	Jennie B.	Liverpool	13	H. Wambolt	Indian-Hbr	5	48 50
116747	Jessie W.	Halifax.	12	Henry Weinaut	Boutillier's-Cove.	4	40 40
100216	Katie M.	"	11	C. Nelson	Halifax	2	25 20
193312	Laura	Pt-Hawkesbury.	13	R. Cooper	Tangier	3	34 30
96797	Laura Phoebe	Halifax.	18	J. Kent	H. Musquodoboit	5	53 50
116203	Laurel	"	16	G. Pelham	Herring-Cove	8	72 80
116513	Laurie H.	Lunenburg	16	J. Slaunwhite.	Terence-Bay	5	51 50
83402	Louisa Maud	Halifax.	21	H. Graves	E. Dover	4	49 40
111424	Maggie M.	"	13	J. Marryatt	Pennant	3	34 30
96805	Maggie May	"	62	J. Fillis et al.	Chezzecook-O.	16	175 60
116733	Maggie May	"	17	F. J. Fleming	Ketch-Hbr	9	80 90
111435	Maggie Wilson	"	36	E. Dempsey	Herring-Cove	12	121 20
111440	M. A. Josey	"	17	L. M. Josey et al.	Spry-Bay	4	45 40
111421	Maple-leaf	"	25	Eli Baker	Jeddore E.	5	60 50
100227	May	"	10	E. Little	Terence-Bay	3	31 30
107757	Mayflower	Charlottetown	18	F. Young	Pleasant-Point	5	53 50
116736	Milo	Halifax.	24	J. W. Gorman	Herring-Cove	13	115 30
116739	Minnie M. Dora	"	14	J. Beaver	Spry Bay	3	35 30
116282	Monica A. Thomas	"	46	C. H. Thomas	Herring-Cove	12	131 20
85665	Nellie D.	"	12	Wm. Munroe	Sober-Island	4	40 40
103539	Neva	"	11	E. Marryatt	Pennant	2	25 20
116745	Perseverance	"	12	E. E. Shatford	Indian-Hbr	3	33 30
94677	Progress	"	14	D. Richardson	L. W. Ship-Hbr.	4	42 40
116749	Reliance	"	14	C. Hubley	Indian-Hbr.	4	42 40
96806	Rising Sun	"	28	R. Christian	Prospect	6	70 80
116272	Rosie M. B.	"	75	D. Bonaing et al.	Chezzecook-O.	17	195 70
116447	San Juan	Shelburne	42	G. L. Baker	Jeddore-O.	12	127 20
100218	Sarah M. W.	Halifax.	14	E. Weakley	Terence-Bay	6	56 60
112137	Shamrock	Shelburne	37	E. Hayes	Herring-Cove	10	108 00
116746	Spindrift	Halifax.	15	E. Boutillier	Indian-Hbr.	4	43 40
116750	Stella R.	"	13	W. E. Murphy	Pleasant-Hbr.	3	34 30
111438	Theresa M. Gray	"	30	Angus Gray	Sambro	13	122 30
96961	Tivoli	Shelburne	24	D. Duggan	Dover-E.	4	52 40
103869	Uganda	Halifax.	14	J. B. Stoddard	Ship-Hbr.	1	14 00
117142	Valkyria	"	13	Harvey Covey	Indian-Hbr.	3	34 30
117143	Valmore	"	11	L. Hubley	"	4	39 40
100760	Violet	"	12	J. H. Smith	Sambro	3	33 30
10283	Vixen	"	13	H. McKenzie	Gerrard's-Island.	3	34 30
92578	Willetta	"	12	Joseph Gray	Sambro	6	54 60
85378	Zephyr	"	16	R. Slaunwhite	Terence-Bay	6	58 60

LISTE des navires qui ont reçu des poissons de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

## COMTÉ D'INVERNESS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
96778	Campania .....	Pt-Hawkesbury.	11	C. Robin, Collas Co...	Eastern Hbr. ....	4	39 40
103313	Catherine .....	"	10	"	"	6	52 60
103325	Elizabeth Ann .....	"	11	D. Bourgeois .....	Belle-Marche....	4	39 40
83196	Ethel Blanche .....	Pictou .....	17	W. J. Malcolm .....	Port-Hawkesb'ry	4	45 40
96774	Florence .....	Pt-Hawkesbury.	11	S. Bellefontaine .....	Eastern-Hbr .....	5	46 50
103317	Flying Star. ....	Pt-Hawkesbury.	11	S. Bellefontaine. ....	Eastern-Hbr .....	5	46 50
107997	Gertie Belle. ....	Canso .....	15	C. Robin, Collas Co...	"	5	50 50
100212	James R. ....	Halifax .....	51	P. LeBlanc .....	"	7	100 70
111795	Katie J. ....	Pt-Hawkesbury.	11	Jno. McNeil .....	Port-Hawkesb'ry	4	39 40
103316	Laura .....	"	10	U. Bourgeois et al .....	Belle-Marche....	4	38 40
103315	Lillie .....	"	12	Peter Fiset .....	Eastern-Hbr .....	5	47 50
96775	Louise .....	"	11	S. Bellefontaine et al .....	"	5	46 50
103330	Lucy .....	"	11	T. Maillet .....	"	5	46 50
96779	Majestic .....	"	12	C. Robin, Collas Co...	"	5	47 50
96771	Marie .....	"	10	Jno. Roach .....	"	5	45 50
96777	Marie Joseph .....	"	11	J. Poirier .....	Cheticamp .....	6	53 60
103314	Mary .....	"	10	P. Fiset .....	Eastern-Hbr .....	5	45 50
96769	Mary Lambert .....	"	11	C. Chiasson .....	Little-River .....	5	46 50
69125	May Flower .....	Halifax .....	20	H. Chiasson .....	"	7	69 70
103326	Mizpah .....	Pt-Hawkesbury.	10	T. Lebrun .....	Grand-Etang .....	5	45 50
96770	O.L.B. ....	"	12	M. Aucoin .....	Belle-Côte .....	4	40 40
103329	Saint Helier .....	"	12	C. Robin, Collas Co...	Eastern Hbr .....	4	40 40
111792	St. Aubin .....	"	15	" .....	"	7	64 70
100448	Surprise .....	Canso .....	15	D. McDonald .....	Judique .....	5	50 50
96773	Virgin .....	Pt-Hawkesbury.	10	M. Ramard .....	Little-River .....	6	52 60
111793	Walla Walla .....	"	11	S. Bellefontaine .....	Eastern-Hbr .....	5	46 50
96776	Willie B. ....	"	21	" .....	"	7	70 70

## COMTÉ DE KING.

83261	Economist .....	Digby .....	14	Jesse Parker .....	Hall's-Hbr. ....	2	28 20
107479	Marguerite .....	"	25	Frank McDonald .....	Scott's-Bay .....	4	52 40

## COMTÉ DE LUNENBURG.

111837	A.L.B. ....	Lunenburg .....	22	B. Cleveland .....	Lunenburg .....	5	57 50
112126	Acadia .....	"	91	Alex. Knickle .....	"	17	200 70
116517	Acme .....	"	91	W. C. Smith .....	"	18	207 80
116526	Adelaide .....	"	13	J. J. Holland .....	"	4	41 40
111641	Agudilla .....	"	100	F. Anderson .....	"	18	207 80
107953	Ahava .....	"	85	W. C. Smith .....	"	18	207 80
111728	Alameda .....	"	93	C. L. Silver .....	"	17	200 70
107657	Alcaea .....	"	99	Alex. Knickle .....	"	17	200 70
112115	Aldine .....	"	99	A. V. Conrad .....	Parks-Creek .....	17	200 70
112107	Alexandra .....	"	93	F. Anderson .....	Lunenburg .....	18	207 80
111647	Alhambra .....	"	90	J. W. MacLachlan .....	"	17	200 70
111738	Alice Gertrude .....	"	81	J. N. Rafuse .....	Conquerall-Bank	19	214 90
112105	Alma Nelson .....	"	99	J. B. Young .....	Lunenburg .....	18	207 80
112101	Ambition .....	"	100	A. Himmelman .....	Rose-Bay .....	20	222 00
116522	Anita .....	"	16	S. E. Winters .....	"	5	51 50
111737	Annie M. W .....	"	98	J. N. Wolfe .....	Getson's-Cove...	18	207 80
111750	Arabia .....	"	80	D. Heisler .....	Lunenburg .....	17	200 70
116499	Arkansas .....	"	111	J. B. Young .....	"	19	214 90
112122	Atalaya .....	"	79	S. D. Herman .....	"	17	199 70
103495	Athlon .....	"	99	W. C. Smith .....	"	15	186 50

Liste des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE LUNENBURG—Suite.

Numero officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.	
							\$	c.
111740	Azalea	Lunenburg	80	J. A. Hirtle	Lunenburg	17	200	70
111412	Baden Powell	"	94	M. Westhaver	"	15	186	50
103501	Barcelona	"	99	R. Romkey	L-LaHave	17	200	70
116498	Beatrice S. Mack	"	99	W. C. Smith	Lunenburg	17	200	70
111734	Blake	"	99	J. N. Rafuse	Conquerall Bank	19	214	90
100571	Britannia	"	90	J. Backman	Baie-Rose	16	193	60
111732	Calavera	"	90	H. Mosher	Lunenburg	18	207	80
112128	Campania	"	90	S. Ritcey	Riverport	18	207	80
112116	Cardinia	"	100	F. Anderson	Lunenburg	17	200	70
111718	Carl E. Richard	"	99	E. Richard, sr.	Pointe-Getson	19	214	90
116505	Cavalier	"	70	N. Reinhardt	La-Have	16	183	60
111749	Champion	"	79	J. Publicover	Pointe-Getson	19	213	90
111739	Clarence B.	"	90	A. Ernst	Baie-Mahone	14	179	40
107122	Collector	"	99	W. N. Reinhardt	La-Have	17	200	70
111702	Colonia	"	98	A. H. Zwicker	Lunenburg	13	207	80
103750	Columbia	"	99	E. F. Zwicker	"	17	200	70
116497	Commander	"	69	J. Schmeisser	E. M. La-Have	15	175	50
107966	Companion	"	95	J. Publicover	Pointe-Getson	17	200	70
111743	Corean	"	70	J. N. Rafuse	Conquerall-Bank	18	197	80
111736	Coronation	"	98	H. W. Adams	Lunenburg	17	200	70
111708	Crofton McLeod	"	85	J. W. McLean	Baie-Mahone	17	200	70
111637	Cyril	"	100	T. A. Wilson	Bridgewater	17	200	70
111711	Defender	"	98	Alex. Knickle	Lunenburg	19	214	90
111710	Demering	"	85	J. Anderson	"	18	207	80
107986	Dove	"	95	S. D. Herman	"	18	207	80
111730	Earle V S	"	100	H. Wynaecht	"	17	200	70
116528	Edith F S	"	67	J. Schmeisser	E. M. La-Have	15	173	50
112059	Electro	"	88	E. Walters	Parks-Creek	18	207	80
111748	Elena	"	73	A. V. Conrad	"	17	193	70
83308	Ella	Liverpool	10	J. C. Hanson	Baie-Mahone	1	17	10
107127	Ellen L. Maxner	Lunenburg	93	L. A. Hirtle	Lunenburg	19	214	90
116521	Ellwood	"	16	John Zinck	"	4	44	40
107123	Emulator	"	99	S. Oxner	Riverport	17	200	70
116506	E. M. Zellars	"	84	E. Zellars	Feltzen-Sud.	18	207	80
112087	Ethel	"	99	W. N. Reinhardt	La-Have	17	200	70
116513	Eva June	"	93	W. C. Smith	Lunenburg	17	200	70
116520	Evelyn	"	18	James Geldert	"	3	39	30
103473	Flo F. Mader	"	100	C. U. Mader	Baie-Mahone	17	200	70
116531	Florence B. W.	"	24	S. W. Westhaver	Pte-du-Renard	6	66	60
111401	Frances Willand	"	97	J. A. Hirtle	Lunenburg	16	193	60
116525	Gatherer	"	15	W. C. Smith	"	4	43	40
116495	George R. Alston	"	99	A. V. Conrad	Parks-Creek	17	200	70
111742	Glenwood	"	99	D. Heisler	Lunenburg	17	200	70
103752	Glyndon	"	99	R. Romkey	L-La-Have	17	200	70
116507	Golden Rod	"	76	J. Silver	Lunenburg	17	196	70
107289	G. S. Troop	"	99	L. B. Currie	Dublin-O.	17	200	70
116527	Guide	"	73	W. N. Reinhardt	La-Have	17	193	70
112111	Havanah	"	100	A. V. Conrad	Parks-Creek	17	200	70
116442	Helen C. Morse	"	98	J. Westhaver	Lunenburg	17	200	70
116494	Hero	"	18	E. Langille	La-Have	7	67	70
107659	Hilda C.	"	99	S. W. Oxner	Lunenburg	20	222	00
112109	Hispaniola	"	91	A. Knickle	"	17	200	70
107128	Huron	"	84	J. H. Wilson	"	17	200	70
103174	Iona	Shelburne	15	N. Chandler	Chester	5	50	50
107956	Iona	Lunenburg	98	S. Oxner	Riverport	17	270	00
112089	Iona W.	"	78	A. Ernst	Baie-Mahone	14	177	40
111638	Ivanhoe	"	100	T. A. Wilson	Bridgewater	18	207	80
116511	J. F. Norton	"	61	A. V. Conrad	Parks-Creek	11	139	10
100837	J. M. Young	"	99	J. B. Young	Lunenburg	17	200	70
107960	J. W. Mills	"	76	J. W. Mills	Baie-Mahone	12	161	20
111726	Juanita	"	100	W. C. Smith	Lunenburg	20	222	00
107970	Karnoo	"	97	S. Ritcey	Riverport	16	193	60

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite*.COMTE DE LUNENBURG—*Suite*.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-garant.	Résidence.	Nombre d'hon. dtes payés.	Montant des primes payées.	
							\$	c.
116509	Kasaga	Lunenburg	59	James Bell	Dublin-Shore	14	158	40
111404	Kimberley	"	92	C. U. Mader	Baie-Mahone	18	207	80
111635	Latooka	"	99	A. V. Conrad	Parks-Creek	18	207	80
107126	Lena F. Oxner	"	99	J. Geldert	Lunenburg	17	200	70
107660	Lila D. Young	"	100	J. B. Young	"	20	222	00
107129	Lilla B. Hirtle	"	99	Benj. Anderson	"	17	200	70
103760	Lillian	"	84	A. R. Morash	"	16	193	60
111717	Linus A.	"	70	A. Corkum	E. M. La-Have	17	190	70
83316	Lottie	"	76	J. Teel	Broad-Cove	21	225	10
111634	Loyal	Port-Medway	99	A. Ernst	Baie-Mahone	17	200	70
111735	Lucania	Lunenburg	99	R. Ronkey	L. La-Have	17	200	70
107120	Madeira	"	99	T. Creaser	Riverport	20	222	00
112112	Maimie Dell	"	98	C. U. Mader	Baie-Mahone	16	193	60
112095	Manhattan	"	100	W. C. Smith	Lunenburg	18	207	80
116523	Mankato	"	76	S. Walters	Parks-Creek	17	196	70
116519	M'grtr'E. Schwartz	"	98	J. H. Schwartz	Lunenburg	19	214	90
111709	Mariner	"	100	A. V. Conrad	Parks-Creek	17	200	70
112123	Marion	"	72	J. N. Rafuse	Conquerall-Bank	17	192	70
112110	Markland	"	99	J. W. McLean	Baie-Mahone	13	172	30
112119	Mary E. Smith	"	99	W. C. Smith	Lunenburg	17	200	70
107967	May Myree	"	89	E. Richard, sr.	Pointe-Getson	29	222	00
112086	Meiba	"	61	J. D. Sperry	Petite-Riviere	11	139	10
112100	Meteor	"	99	T. Creaser	Riverport	17	200	70
107111	Millie Mace	"	99	W. C. Smith	Lunenburg	17	200	70
107952	Minnie M. Cook	"	84	"	"	18	207	80
116503	Minnie Pearl	"	97	T. Hamm	"	17	200	70
111701	Mizpah	"	100	J. B. Young	"	17	200	70
111645	Moran	"	100	E. Richard, jr.	Pointe-Getson	17	200	70
103758	Muriel	"	110	E. Walters	Lunenburg	16	193	60
100606	Myra Louise	"	17	A. Strum	Baie-Mahone	6	59	60
116530	Nahada	"	94	H. Wynacht	Lunenburg	17	200	70
107968	New Era	"	116	W. J. Cook	Riverport	18	207	80
112104	Nina	"	10	J. Geldert	Lunenburg	3	31	30
112090	Noble H.	"	95	A. Ernst	Baie-Mahone	18	207	80
116502	Oceanic	"	99	R. Ritcey	Riverport	17	200	70
116500	Oreda	"	16	Henry Selig	Vogler's-Cove	3	37	30
112106	Oregon	"	99	S. Oxner	Riverport	17	200	70
112120	Oressa Belle	"	95	P. B. Zwicker	Baie-Mahone	17	200	70
112124	Palanda	"	78	C. U. Mader	"	12	163	20
111642	Palatia	"	95	C. L. Silver	Lunenburg	18	207	80
111725	Palmetto	"	98	C. Smith	"	17	200	70
112113	Parana	"	99	D. Lohnes	Riverport	17	200	70
112125	Pearl	"	14	D. Wilkie	Pentz-Settlem't	5	49	50
111712	Peerless	"	95	A. H. Zwicker	Lunenburg	17	200	70
111417	Pilgrim	"	99	T. A. Wilson	Bridgewater	17	200	70
111402	Protector	"	95	"	"	24	250	40
107653	Renown	"	83	W. C. Smith	Lunenburg	17	200	70
111648	Riviera	"	96	A. Ross	M. La-Have	20	222	00
111726	Roanoke	"	100	A. Ernst	Baie-Mahone	20	222	00
107125	Roma	"	99	D. Myra	Riverport	17	200	70
111741	Saratoga	"	92	C. U. Mader	Baie-Mahone	17	200	70
116529	Scotia	"	78	A. Burns	Day-Spring	18	205	80
107963	Shamrock	"	89	F. Anderson	Lunenburg	17	200	70
102108	Speculator	"	99	J. Wamback	Parks-Creek	18	207	80
111744	Stanley	"	100	T. A. Wilson	Bridgewater	17	200	70
111407	Strathcona	"	89	F. Anderson	Lunenburg	17	200	70
103500	St. Helena	"	99	H. Wynacht	"	18	207	80
111636	Tasmania	"	99	W. C. Smith	"	17	200	70
116532	Togo	"	14	R. B. Stevens	Ile-Tancook	3	35	30
107651	Torata	"	92	J. H. Wilson	Lunenburg	17	200	70
111733	Transvaal	"	79	W. C. Smith	"	15	185	50

DOC. DE LA SESSION No 22

Liste des navires qui ont reçu des primes de pêche, — Nouvelle-Ecosse — Suite.

COMTE DE LUNENBURG—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.	
							\$	c.
112114	Tribune .....	Lunenburg.....	22	A. R. Morash.....	Lunenburg.....	6	64	60
112117	Ulva .....	" .....	89	A. V. Conrad.....	Parks-Creek.....	7	129	70
107957	Ungava .....	" .....	98	W. Cleverse.....	Pleasantville.....	20	222	00
116510	Uranus.....	" .....	90	W. C. Smith.....	Lunenburg.....	19	214	90
116496	Valoria.....	" .....	99	A. R. Morash.....	" .....	17	200	70
111731	Vendetta.....	" .....	93	J. A. Hirtle.....	" .....	16	193	60
107964	Vernie May.....	" .....	76	A. Ernst.....	Baie-Mahone.....	15	182	50
100811	Vesta Pearl.....	" .....	40	F. Boutilier.....	Marriott's-Cove.....	7	89	70
111409	Victoria.....	" .....	100	W. N. Reinhardt.....	La-Have.....	17	200	70
116504	W. C. Silver.....	" .....	97	K. Silver.....	Day-Spring.....	22	236	20
111403	Willis C.....	" .....	82	A. Corkum.....	Lunenburg.....	1	93	61 60
111649	W. S. Wynot.....	" .....	110	C. U. Mader.....	Baie-Mahone.....	18	207	90
112127	Yamaska.....	" .....	98	P. B. Zwicker.....	" .....	17	200	78
111419	Yukon.....	" .....	97	E. Ritcey.....	Riverport.....	18	207	00

COMTE DE PICTOU.

107330	Gertie M. Starr.....	Halifax.....	16	Peter Roberts.....	Pictou.....	3	37	30
--------	----------------------	--------------	----	--------------------	-------------	---	----	----

COMTE DE QUEEN.

73969	Bertha E.....	Halifax.....	21	W. H. Doggett.....	White-Point.....	4	49	40
90840	Lena A.....	Port-Medway.....	11	C. A. Bowlby.....	Port-Medway.....	3	32	30
116583	Louisa A.....	Liverpool.....	10	W. Fraser.....	Port-Mouton.....	4	38	40
116915	Maggie & Esther.....	" .....	11	Reuben Colp.....	" .....	4	39	40
92568	Mary Kate.....	Shelburne.....	13	H. Fisher.....	Pt-Mouton-S.-O.....	2	27	20
94833	Newsboy.....	Port-Medway.....	16	Wm. Atkins.....	Port-Medway.....	5	51	50
116351	Percy Roy.....	" .....	99	J. F. Wolf.....	" .....	19	214	90
100608	Vesper.....	Shelburne.....	14	R. Williams.....	Pt Mouton S.-O.....	4	42	40

COMTE DE RICHMOND.

107961	Ada Mildred.....	Pictou.....	99	J. Yorston.....	Riv.-Bourgeois.....	21	229	10
116344	Annie B. M.....	Arichat.....	18	W. Monbourquette.....	Lardoise-Ouest.....	6	60	60
103463	Annie May.....	" .....	11	J. Langley.....	Détroit-de-Canso.....	3	32	30
111472	Annie May.....	" .....	17	J. Monbourquette.....	Rockdale.....	5	52	50
111479	Atalanta.....	" .....	15	Peter Bouchard.....	Riv.-Bourgeois.....	5	50	50
75561	Boreas.....	Lunenburg.....	41	J. A. Colford.....	Port-Richmond.....	6	83	60
72061	C. P. M.....	Arichat.....	22	Alex. Burke.....	Riv.-Bourgeois.....	6	64	60
74100	Candid.....	" .....	23	D. Burke.....	" .....	7	72	70
96799	Catherine A. C.....	Halifax.....	17	V. Poirier.....	Descousse.....	7	66	70
59484	Day Spring.....	" .....	36	A. Fongere.....	Riv.-Bourgeois.....	11	114	10
116343	Eva May.....	" .....	11	T. A. Boudrot.....	Petit-de-Grat.....	5	46	50
88462	Fannie S.....	Arichat.....	28	John Murray.....	Port-Richmond.....	5	63	50
100383	Florence L.....	Sydney.....	10	C. Cordeau.....	Riv.-Bourgeois.....	4	38	40
112380	Florence M.....	Arichat.....	24	A. Monbourquette.....	Lardoise-Ouest.....	6	66	60
116348	Florence M.....	" .....	16	Wm. Martell.....	Petit-de-Grat.....	5	51	50
90436	Genesta.....	Barrington.....	32	J. Walker.....	Basin R. I.....	4	60	40
88599	Guide.....	Arichat.....	38	E. Poirier.....	L. Descousse.....	12	123	20
100161	Hilda Maud.....	Pt-Hawkesbury.....	46	J. D. Malcom.....	Port-Malcolm.....	7	95	70
103470	Ida M. Burke.....	Arichat.....	16	S. P. Burke.....	Saint-Pierre.....	4	44	40
111476	Indianna.....	" .....	11	Daniel Patte.....	Petit-de-Grat.....	4	39	40
100490	Irene M. B.....	Lunenburg.....	66	F. Poirier.....	Descousse.....	16	179	60

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE RICHMOND—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Montant des primes payées.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c.
83135	J. B. M.	Halifax	20	J. Landry	Petit-de-Grat	4	48 40
88467	Katie	Arichat.	11	J. P. Le Blanc.	Port-Royal	2	25 20
103469	Katie B.	"	16	John Burke.	Riv.-Bourgeois.	6	58 60
103458	K. McKenzie.	"	17	W. P. Groom.	Grande-Grève	4	45 40
111480	Lady Laurier.	"	12	S. A. Boudrot.	Petit-de-Grat.	5	47 50
117092	Lass of Gowrie	"	14	Joseph Petitpas.	Arichat.	3	35 30
107374	Leah Hardy.	Sydney	20	E. Bouchie.	Riv.-Bourgeois.	5	55 50
111905	Lena Jane.	Arichat.	11	D. Boudrot.	Petit-de-Grat.	6	53 60
111901	Lillian Louise	"	12	C. P. Boudrot.	"	4	40 40
112377	Lily May	"	18	A. Poirier.	Goulet	7	67 70
103467	Lizzie May	"	12	A. Boudrot.	Petit-de-Grat.	6	54 60
114349	Lorina	"	18	S. Landry	Lardoise	6	60 60
72071	Lumen Diei	"	20	U. Sampson	Riv.-Bourgeois.	4	48 40
116350	Maggie F.	"	15	P. Fougere	Lardoise	5	50 50
107995	Maggie M. F.	Canso	15	H. D. Rindress.	Arichat.	8	71 80
103532	Maria A.	Halifax.	22	J. Walker	Basin R. I.	3	43 30
116345	Mary Alice	Arichat.	10	P. E. Sampson	Lardoise	4	38 40
116881	Mary M.	"	21	D. Martell	"	7	70 70
111475	Mary Matilda	"	15	J. Burke.	Pass.-St-Pierre.	5	50 50
112379	Mary S.	"	18	J. Sampson.	Lardoise	5	53 50
103462	Maud	"	20	H. Duyon	Arichat.	3	41 30
72067	Minnie	Pt-Hawkesbury.	26	J. Pelham	Ile-Janvrin	6	68 60
111907	Minnie A.	Arichat	46	A. Sampson	Riv.-Bourgeois.	10	117 00
111904	Minnie L.	"	15	Elias Bois	Petit-de-Grat.	5	50 50
116346	Native of Foucher.	"	16	J. D. McLeod	Fourchu	4	44 40
74365	Nova Stella.	"	53	L. N. Poirier.	Descousse	15	159 50
64018	Ocean Bride	Halifax	23	H. Richard	Arichat.	3	44 30
85562	Oresa	"	14	J. F. Proctor	Port-Malcolm.	3	35 30
100231	Pearl	"	17	P. Le Blanc	Poulamond	4	45 40
100477	Pilot	Lunenburg.	42	W. Proctor	Riv.-des-Habit.	3	63 30
116341	Preroma.	Arichat.	17	P. Bouchard	Riv.-Bourgeois.	6	59 60
92571	Primrose	Halifax	14	E. V. Landry	Petit-de-Grat.	5	49 50
84504	Quickstep.	Sydney	12	I. Boudreau.	Riv.-Bourgeois.	6	54 60
116889	Saint Dominique.	Arichat	21	L. Marchand	Petit-de-Grat.	5	56 50
116888	Swanhilld.	"	52	Wm. I. Le Vesconte.	Riv.-Bourgeois.	11	130 10
103461	St. Lidwina	"	11	Benj. Peters	Lardoise	4	39 40
111902	St. Thomas	"	10	Thos. Pottie	Rockdale.	4	38 40
103460	Two Brothers	"	18	Maurice Peters.	Lardoise	7	67 70
100575	Tyler	"	54	C. Boudrot	Cannes	14	153 40
71034	Vanguard.	"	51	T. Boudrot	Petit-de-Grat.	10	122 00

## COMTÉ DE SHELBURNE.

121802	Abbie May	Yarmouth	10	W. E. Atkinson	Pointe-N.-E.	3	31 30
94632	A. C. Greenwood.	Shelburne	15	T. D. Goodick	Sandy-Point	6	57 60
116900	Ada and Pearl	Yarmouth	13	J. T. Duncan	Clark's-Hbr.	4	41 40
121700	Agnes E.	"	10	O. Phillips.	"	3	31 30
121801	Alice M. Atwood.	"	10	D. A. Atwood	Hawk	4	38 40
100617	Altona	Shelburne	28	W. McMillan	Lockeport	9	91 90
117134	Annie Lue	Yarmouth	10	J. M. Crowell	Smithville	5	45 50
100612	Ardella	Shelburne	10	E. Crowe	Sandy-Point	4	38 40
116824	Avis Pauline	Barrington	12	W. Kenney	Clark's-Hbr.	3	33 30
116828	Beatrice	"	12	F. A. Swim	"	3	33 30
116855	Blanche	Shelburne	12	J. Matthews	E.-Ragged-Isld.	5	47 50
103186	Brittania	"	11	W. Enslow	W.-Green-Hbr.	4	39 40
90434	C. A. Goreham	Barrington	33	A. Goreham	L.-Wood's-Hbr.	7	82 70
103051	Carrie May	Yarmouth	25	H. Nickerson	Wood's-Hbr.	6	25 00
121654	Charles E.	"	13	C. E. Larkin	Emerald-Isle.	4	41 40
96970	Charlie Richardson.	Shelburne	26	J. B. Harding	Rockland.	6	68 60
116826	Claremont A.	Barrington	11	S. B. Penney	Clark's-Hbr.	4	39 40

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMITÉ DE SHELBURNE—Suite.

Numéro officiel.	Nom de navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montants des primes payées.
							\$ c.
116891	Claude B. Daley	Barrington	25	W. E. Smith	Port-La-Tour	8	81 80
121681	Claymore	Yarmouth	10	D. A. Gardner	Clark's Harbour	4	38 40
94942	Coronilla	Shelburne	28	H. Greenwood	Shag-Harbour	4	56 40
107058	Defender	Barrington	20	A. Madden	Baccaro	7	69 70
121683	D. E. Nickerson	Yarmouth	10	J. E. Nickerson	Clark's Harbour	3	31 30
107057	Dolly Varden	Barrington	10	F. Atwood	Atwood's Brook	2	24 20
121791	Eddie C.	Yarmouth	10	C. D. Cook	U.-Port-La-Tour	4	38 40
116830	Edith Pauline	Barrington	10	R. Swim	Clark's-Hbr.	3	31 30
121688	Ethel May	Yarmouth	10	S. Messenger	West-Head	4	38 40
121796	Etta N	"	10	J. G. Newell	Newellton	3	31 30
103795	Etta Vaughn	Shelburne	93	B. P. Thorbourn	Sandy-Point	21	229 10
107064	Favorite	Barrington	28	P. E. Crowell	Barrington	8	84 80
85476	Fleetwing	Shelburne	15	Wm. McMillan	Lockeport	5	50 50
107350	Forrester	"	23	J. Pennington	Sandy-Point	5	58 50
121697	Freddie M.	Yarmouth	10	N. Crowell	Clark's-Hbr.	2	24 20
121793	Fredena	"	10	S. Hopkins	"	4	38 40
117041	Genevive	Barrington	11	C. A. Goreham	L. Wood's-Hbr.	5	46 50
112138	Gladiator	Shelburne	11	H. Enslow	Ile-McNutt	2	25 20
116827	Gladys	Barrington	12	B. L. Goodwin	Pointe-N.-E.	4	40 40
111683	Greenwood	Shelburne	71	E. P. Greenwood	N.-E-Havre	20	213 00
90647	Hattie Emeline	Yarmouth	12	C. A. Reynolds	Brass-Hill	3	32 30
121797	Hattie & Ina	"	10	A. H. Perry	Havre-N.-O.	3	31 30
80799	Hattie T.	Barrington	16	D. Kendrick	Shag-Hbr.	5	51 50
107060	Herald	"	42	W. O. Hopkins	Anse d. Docteur	6	84 60
111687	Ida M. Clarke	Shelburne	99	Wm. McMillan	Lockeport	22	236 20
117131	Ilona et Ida	Yarmouth	13	W. N. Madden	Baccaro	4	41 40
116822	Jennet	Barrington	11	T. A. Kenney	Clark's-Hbr.	3	32 30
117133	Jennie Roy	Yarmouth	10	Robert Smith	Baccaro	4	38 40
116823	Jessie Roy	Barrington	12	J. A. Crowell	Clark's-Hbr.	4	40 40
116853	J. J. Cox	Shelburne	65	R. L. McCarthy	Shelburne	9	128 90
121692	Josephine	Yarmouth	10	F. N. Newell	West-Head	4	38 40
121798	Kenneth S.	"	10	G. H. Smith	Clark's-Hbr.	4	38 40
107981	Kestrel	Shelburne	99	G. A. Cox	Shelburne	19	214 90
90438	Lark	Barrington	13	T. Ross	Port-LaTour	6	55 60
100329	La Rose	Yarmouth	13	Noah Abbott	Pointe-Forbes	2	27 20
117135	Laura B.	"	10	H. Swim	Clark's-Hbr.	3	31 30
117140	Laura B.	"	10	A. E. Nickerson	"	3	31 30
94661	L. C. Tough	Shelburne	12	E. H. Swaine	Blanche	5	47 50
121693	Little Charlie	Yarmouth	10	H. Newell	West-Head	3	31 30
103796	Mabel Denvers	Shelburne	14	J. H. Reynolds	Port-LaTour	6	56 60
121799	Mabel V	Yarmouth	10	D. V. Smith	Clark's-Hbr.	4	38 40
116829	Maple Leaf	Barrington	11	H. A. Penney	Côté-Sud	4	39 40
116854	Mariana	Shelburne	33	A. Swansburg	Little-Hbr	10	104 00
83434	Mary May	"	20	A. J. Firth	Shelburne	5	55 50
117643	Mattie et Charlie	Barrington	10	F. J. Nickerson	Clark's-Hbr.	3	31 30
103057	Mayflower	Yarmouth	12	Albert Crowell	Lockeport	5	47 50
111700	Miriam F.	Liverpool	11	R. Thompson	W. M. Sable	3	32 30
121794	Mooweena	Yarmouth	10	B. C. Crowell	Port-La-Tour	4	38 40
103175	Myrtle	Shelburne	10	Wm. Wolfe	B.-Port-Le Herbert	5	45 50
103800	Nellie I. King	"	99	G. H. King	Sandy-Point	19	214 90
117132	Nerna D.	Yarmouth	10	J. R. Brannen	Baccaro	4	38 40
121689	Ocean Belle	"	10	B. J. Newell	West-Head	3	31 30
103194	Oressa	Liverpool	10	J. Bethell	Green-Harbour	4	38 40
90439	Oscar F.	Barrington	18	G. Cunningham	Pointe N.-E.	8	74 80
121682	Quick Step	Yarmouth	10	J. W. Kenney	Clark's-Hbr.	3	31 30
100820	Ranger	Barrington	11	A. Duncan	"	2	25 20
107059	Reginald R.	"	16	T. E. Worthen	Barrington	5	51 50
117044	S. B. Millard	"	20	J. Symonds	Clark's-Hbr.	6	62 60
121684	Seaton L.	Yarmouth	12	W. H. Kenney	"	3	33 30
107990	Terence C. Lockwood	Shelburne	98	Wm. McMillan	Lockeport	21	229 01

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE SHELBURNE.—Fin.

Numéro officiel..	Nom du navire.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Montant des primes payées.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c.
117139	Thalia D.	Yarmouth	10	A. Duncan	Clark's-Hbr.	2	24 20
116895	Thelma E.	Barrington	11	Allen Swim	"	3	32 30
116589	Thistle	Shelburne	40	H. McAlpine	Lockeport	12	125 20
116825	Three-Sisters	Barrington	11	W. H. Penney	Pointe-N.-E.	4	39 40
116448	Togo	Shelburne	18	E. C. Locke	Lockeport	5	53 50
121792	Twin-Sisters.	Yarmouth	10	R. W. Stephens	Hawk	4	38 40
121699	Una	"	10	W. C. Nickerson	Clark's-Hbr.	3	31 30
103716	Valkyrie	"	11	O. Garron	Shag-Harbour.	7	60 70
121696	W. F. Britcliffe.	"	10	A. F. Smith	Wood's-Har.	5	45 50
77744	Whip-poor-will.	Shelburne	17	A. Thomas	Cap-Negro.	6	59 60
117042	White Eagle.	Barrington	10	Levi Nickerson	Clam-Point.	4	38 40
85341	Willie M.	"	24	S. Atwood	Atwood's-Brook.	6	66 60
121690	Winnifred.	Yarmouth	10	A. Nickerson	Clarks'-Hbr.	2	24 20
75722	Yuba	"	15	F. Salisbury	Port-La-Tour	6	57 60
116449	Zephyr.	Shelburne	11	S. Greenwood	Port-Saxon	4	39 40
121656	Zilpha	Yarmouth	10	Martin Penney	Côté-Sud.	3	31 30

## COMTÉ DE VICTORIA.

117028	Anna F.	Sydney	14	J. G. Brewer	Ingonish-Sud	4	42 40
112383	Annie Amelia.	"	13	M. Hawley et al.	" Passage	4	41 40
112384	Columbia	"	10	D. C. Williams	" Sud.	3	31 30
107379	Maggie	"	11	C. J. Williams	" "	4	39 40
107377	Maggie Ella.	"	11	T. W. Donovan	" "	5	46 50
107355	Mary E.	"	10	A. McIntyre	" Passage	5	45 50
112386	Shamrock	"	11	A. McDonald	" Sud.	4	39 40
100444	Stella May	Canso	12	S. P. Hawley	" Passage	6	54 60

## COMTÉ D'YARMOUTH.

116838	Agnes M.	Yarmouth	11	I. Doucette.	Tusket-Wedge.	4	39 40
111879	Annie B.	"	20	T. D'Entremont	Pubnico-O	8	76 80
121652	Arabia	"	10	E. J. Le Blanc	Tusket-Wedge	3	31 30
121698	Argo	"	10	M. Boudreau.	"	4	38 40
121695	Aroma S.	"	10	L. C. Amiro	Pubnico-O	4	38 40
121685	Augusta	"	11	L. D. Boudreau.	Tusket-Wedge	3	32 30
94980	Aurore	"	86	D. A. D'Entremont.	Pubnico Ouest	20	222 00
103187	Ben Bolt.	"	91	A. P. Stoneman	Yarmouth.	15	186 50
107346	Caddie	"	10	J. E. Perry.	Port-Maitland	4	38 40
116652	Champion.	"	29	J. A. Crocker.	Yarmouth	9	92 90
111836	Chevalier.	Digby	11	W. S. Sollows	Port-Maitland	4	39 40
121694	Columbia.	Yarmouth.	10	N. S. Boudreau	Tusket-Wedge.	2	24 20
100605	Dawn.	Barrington	49	H. A. Amiro.	Pubnico-O	13	141 30
121686	Dora Lee.	Yarmouth	10	J. P. Cotreau.	Tusket-Wedge	3	31 36
116205	Eddie James.	"	79	H. A. Amiro.	Pubnico-O	19	213 90
112280	Edith L.	Digby	26	J. A. Adams	Port-Maitland.	6	68 60
107332	Estelle	Yarmouth	15	S. Smith.	Port-Maitland.	2	29 20
112282	Florence H.	Digby	20	R. Haskell.	Argyle	6	62 66
80798	Freddie G.	"	17	Alvin Webb	"	6	59 60
117135	Fusiana	Yarmouth	12	H. T. Hines	Central-Argyle.	2	26 20
116207	Gabriel A.	"	17	T. Jaquard	Comeau-Hill.	3	38 30
111876	Geneva May.	"	72	L. Amiro.	L.-E.-Pubnico	19	206 90
90883	Georgiana.	"	90	H. Lewis	Yarmouth	21	229 10
117137	Glorianna.	"	10	A. Boudreau.	Tusket-Wedge	2	24 20
116894	Harry M. Johnson.	"	14	C. H. Crowell	Yarmouth	4	42 40
103717	Henry L.	"	10	A. C. D'Entremont.	Pubnico-O.	4	38 40
121655	Indiana	"	10	M. D. Boudreau	Tusket-Wedge	3	31 30

DOC. DE LA SECSION No 22

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.

COMTÉ D'YARMOUTH—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
121795	John L.	Yarmouth	11	F. L. Pothier	Tusket-Wedge	3	32 30
116204	Laurie J.	"	65	J. D'Entremont	Pubnico-O.	15	171 50
103709	Lizzie E.	"	19	E. J. Ellis	Port-Maitland	5	54 50
103718	Lucy	"	10	A. D'Entremont	Pubnico-O.	4	38 40
116899	Lydia L.	"	14	N. Le Blanc	Plymouth	3	35 30
116658	Mabel A.	"	15	P. A. Amiro	Pubnico-O.	1	22 10
107605	Mabel M.	Weymouth	20	E. Ellis	R.-aux-Saumon.	6	62 60
88596	M. A. Louis.	Yarmouth	64	A. P. Stoneman	Yarmouth	20	206 00
103712	Marguerite	"	10	L. A. D'Entremont	Pubnico-O.	3	31 30
107337	Marguerite	"	57	L. P. D'Entremont	"	16	70 60
111523	Mildred P.	"	11	H. McManus	Yarmouth	4	139 40
88402	Mizpah.	Digby	53	L. D'Entremont	Pubnico-O.	10	24 00
121687	Monitor.	Yarmouth	10	A. Doucette	Tusket-Wedge	3	131 30
116897	Myrtle S.	"	12	A. Shaw.	Sandford.	2	26 20
111875	Nelson A.	"	72	H. A. Amiro.	Pubnico-O.	19	06 90
121658	Ora Nickerson.	"	12	W. H. Nickerson	Argyle-Sound.	3	233 30
103706	Regine	"	10	L. A. D'Entremont	Pubnico-O.	1	17 10
111521	Retta E.	Digby	10	C. Sollows	Port-Maitland	4	38 40
121653	Royal.	Yarmouth	10	G. Boudreau.	Tusket-Wedge	3	31 30
88589	Sanford	"	20	W. A. Killam	Yarmouth	5	55 50
100323	Senora	"	85	M. A. Surette	Pubnico-O.	21	29 10
100313	Souvenir	"	71	G. H. D'Entremont	"	20	13 00
121669	Squanto	"	11	A. L. Doucette.	Tusket-Wedge	3	32 30
117138	Two Brothers.	"	11	J. L. Surette.	Pinkney-Point	3	32 30
121651	Valentina.	"	10	S. Le Blanc.	Tusket-Wedge	4	38 40
121659	Viola.	"	10	J. Le Blanc.	"	3	31 30
116202	Why Not.	"	10	M. Huskins.	Rockville	4	38 40

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

116965	Admiral Togo	St-Andrews	12	W. Benson	Seal-Cove	2	26 20
107913	Arnold B.	"	10	H. H. Cheney	White-Head	3	31 30
107903	Ava M.	"	17	G. A. Johnson	Woodward'sC'Ve	3	38 30
111503	Bonnie Jean.	Saint-Jean.	12	F. Ingersoll	Flagg'sC'ove	2	26 20
107905	Centennial.	St-Andrews.	16	J. F. Morse	White-Head	3	37 30
88253	E. B. Colwell	Saint-Jean.	19	J. Barry	Beaver-Hbr.	4	47 40
103114	Edward Morse	St-Andrews.	32	A. Calder.	Welshpool.	7	81 70
103789	Effie B. Nickerson.	Shelburne	22	A. Stanley	Flagg's-Cove	6	64 60
80882	Ella Mabel.	St-Andrews.	14	E. G. Lee	Beaver-Hbr.	3	35 30
116675	Evangeline	"	15	Arthur Breen	Seal-Cove.	3	36 30
80803	Exema	Windsor	18	Milton Cronk	Flagg's-Cove	5	53 50
83466	Fannie May.	St-Andrews.	19	E. B. Goodwin	St-Andrews.	4	47 40
111552	Flora B.	"	13	N. Ingersoll	Woodward'sC'Ve	4	41 40
116676	Frani.	"	17	O. Wilcox	Seal-Cove.	3	38 30
94835	Georgie Linwood.	Digby	25	J. R. Moses	Flagg's-Cove	3	46 30
107916	Glenita C.	St-Andrews.	12	C. E. Gupstill	White-Head	4	40 40
107910	Grace and Ethel.	"	16	R. Ingersoll	Woodward'sC'Ve	6	58 60
111839	Harry C.	Digby	16	Cecil Cross et al.	Beaver-Hbr.	3	37 30
107437	Hattie L.	St-Andrews.	12	E. Benson	Seal-Cove.	3	33 30
83463	Havelock.	"	33	Wm. James.	Wilson's-Beach	3	54 30
116677	Hazel L.	"	15	M. Lotimer.	Grand-Hbr.	2	29 20
103119	Hortense	"	15	W. J. Morse.	White-Head	4	43 40
116961	J. E. Garland.	"	72	S. Brown.	Wilson's-Beach	13	164 30
112316	Jessie C.	"	18	J. M. Calder	"	4	46 40
103097	Jessie James.	"	11	J. Frankland.	White-Head	4	39 40
77766	Laconic.	Shelburne	15	J. Dickson.	Flagg's-Cove	1	22 10

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—Suite.

## COMTÉ DE CHARLOTTE—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'heures payées.	Montant des primes payées.
							\$ c.
88273	Lillian E.	St-Andrews.	13	S. L. Dakin	Beaver-Hbr.	6	55 60
88407	Linnet	Digby	15	J. W. Hatt	Seal-Cove.	3	36 30
107438	Minnie F.	St-Andrews.	11	W. A. Guptill	"	2	25 20
103705	Nebula	Yarmouth.	24	N. Beal	Flagg's-Cove	3	45 30
92518	Peril	St-Andrews.	18	M. Eldridge	Beaver-Hbr.	3	39 30
103993	Pythian Knight.	"	19	F. Ingersoll.	Flagg's-Cove	4	47 40
107806	Rena F.	Saint-Jean.	12	J. Ingersoll.	Woodward's C'Ve	5	47 50
83253	Rescue	Annapolis	17	James Nesbitt.	Flagg's-Cove	6	59 60
111556	She Said No.	St-Andrews.	11	J. R. Moses.	"	3	32 30
107433	Sir John.	"	11	Hiram Morse.	White-Head.	3	32 30
59387	Telephone	"	19	J. Brown et al.	Wilson's-Beach	3	40 30
116964	Tethys	"	20	G. L. Johnson.	Leonardville.	2	34 20
103998	Try Again.	"	15	A. W. Ingersoll.	Woodward's C'Ve	3	36 30
111535	Valkyrie	"	16	L. C. Watt.	"	4	44 40
103111	Volunteer.	"	14	G. Ingersoll	"	2	28 20
77969	Wave Queen.	"	11	J. Foster.	Grand-Hbr.	4	39 40
97149	Winnie.	"	12	J. Holland	Seely's-Cove.	2	26 20
107917	Zelma.	"	17	H. Frankland.	White-Head.	3	38 30

## COMTÉ DE GLOUCESTER.

72099	Adelina.	Chatham.	12	C. Lanteigne.	Lamèque.	4	40 40
103009	Adeline Gladys.	"	12	P. D. Blanchard.	Caraquet.	5	47 50
103081	Albatross	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	41 40
112156	Albert W.	"	10	P. M. Chiasson.	Caraquet.	4	38 40
103279	Alice Maud.	"	10	J. X. Lanteigne	"	4	38 40
97194	Alika.	"	12	L. Paulin, sr.	Lamèque.	4	40 40
112162	Alma.	"	12	A. Duguay	"	5	47 50
103763	Alouette.	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	3	31 30
92419	Anna.	"	12	A. D. Chiasson.	Lamèque.	4	40 40
100960	Annie M.	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham.	3	32 30
96739	Argentine.	"	14	O. Poulin	Caraquet.	5	49 50
103085	Argentina.	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraquet	3	33 30
100983	Bee.	"	11	"	"	3	32 30
61431	Bee.	"	11	Paul Noël	Lamèque.	4	39 40
103072	Ben Hur	"	11	John Leclerc.	Caraquet	4	39 40
72079	Betsy	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	41 40
100975	Big Bear	"	10	Succ. R. Young.	Caraquet	1	17 10
116474	Blanchard	"	12	M. John.	"	4	40 40
100299	Blanchard	"	12	C. Robin, Collas Co.	"	4	40 40
103589	Blenheim	"	13	"	"	3	34 30
103780	Britannic	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	41 40
100780	Britannic	"	12	W. S. Loggie Co.	Chatham	5	47 50
111465	C. R. C.	"	13	C. Robin, Collas Co.	Caraquet	4	41 40
100988	Caesar	"	10	Philip Rive.	"	3	31 30
100774	Calliope	"	12	"	"	4	40 40
103271	Celia	"	11	D. Gallien	"	2	25 20
103585	Cerdric	"	14	P. Rive.	"	4	42 40
100784	Charlotte	"	13	Succ. R. Young.	"	3	34 30
100789	Chazalie	"	11	"	"	3	32 30
96730	Christina	"	11	C. Robin, Collas Co.	"	3	32 30
101000	Condor	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	38 40
103083	Corsair	"	10	"	"	4	38 40
100916	Cygnat	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraquet.	4	40 40
100971	Cyprien.	"	10	J. O. Le Bouthillier.	"	4	38 40
100913	Daffodil.	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	38 40
100915	Dawn	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraquet.	4	40 40
103076	Dipper	"	12	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	40 40
103948	Dora.	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraquet.	4	40 40
112155	Dora.	"	10	S. Doiron.	Miscou-Centre.	4	38 40

DOC. DE LA SESSION No 22

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*COMTÉ DE GLOUCESTER.—*Suite*

Muméro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
100999	Dove	Chatham	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	39 40
100998	Eagle	"	10	"	"	5	45 50
116979	Elie Anne	"	17	X. X. Lanteigne	Caraget.	4	45 40
103590	Eliza	"	13	C. Robin, Collas Co.	"	5	48 50
100293	Eliza	"	15	Succ. R. Young	"	4	43 40
100911	Emperor	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	38 40
100786	Empress	"	12	Succ. R. Young	Caraget.	2	26 20
103776	Esk	"	14	"	"	5	49 50
100772	Estelle	"	13	P. Rive	"	3	34 30
100787	Ethel	"	11	Succ. R. Young	"	4	39 40
100905	Evangeline	"	10	P. A. Lanteigne	"	5	45 50
92417	Evangeline	"	11	M. Poulin	Petite-Lamèque	5	46 50
103001	Falcon	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	38 40
103077	Fame	"	10	G. D. Mallet	"	4	38 40
100298	Fisher	"	12	Elie Chiasson	Petite-Lamèque	4	40 40
61445	Flavie	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	41 40
111468	Fleetwing	"	14	"	"	4	42 40
61405	Fly	"	11	A. McLaughlin	Tracadie	4	39 40
112165	Flying Cloud	"	13	J. F. Robichaud	Shippégan	4	41 40
112151	Flying Foam	"	18	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	3	39 30
100782	Flying Foam	"	12	Succ. R. Young	"	4	40 40
100912	Foam	"	10	J. Z. Chiasson	"	4	38 40
116479	Fortuna	"	10	P. Boudreau	Mizonette	3	31 30
111467	Four Brothers	"	13	P. Albert	Caraget.	4	41 40
100778	Gambetta	"	13	W. S. Loggie Co.	Chatham	4	41 40
100954	Gazelle	"	10	"	"	4	38 40
111464	Gazelle	"	13	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	41 40
100968	Gem	"	11	"	"	5	46 50
96733	Gem	"	12	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	5	47 50
103766	Genesta	"	12	T. Poirier	Caraget.	3	33 30
116980	Georgina	"	15	G. Duguay (Lange)	Petite-Lamèque	4	43 40
103282	Gilknockie	"	11	Succ. R. Young	Caraget.	2	25 20
103086	Gipsy	"	20	W. S. Loggie Co.	Chatham	4	48 40
111848	Gipsy	"	15	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	43 40
100964	Gladstone	"	10	I. Lanteigne	Caraget.	3	31 30
100910	Gleaner	"	13	Luke Lanteigne	"	4	41 40
107775	Gold Seeker	"	13	C. Robin, Collas & Co.	Caraget.	3	34 30
112157	Grasshopper	"	16	P. Rive	"	4	44 40
92418	Grip	"	12	G. Chenard	"	4	40 40
100790	Guiding Star	"	11	Succ. R. Young	"	4	39 40
111849	Happy Home	"	16	H. Le Bouthillier	"	5	51 50
100956	Harold N.	"	12	P. F. Mallet	Shippégan	5	47 50
100994	Hercules	"	10	P. M. Lanteigne	Caraget.	4	38 40
107771	Heron	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	41 40
103765	Hironnelle	"	11	A. Leclerc	Caraget.	5	46 50
61425	Hope	"	13	J. V. Lanteigne	"	4	41 40
100903	Hope	"	12	Succ. R. Young	"	3	33 30
103939	Hope	"	11	C. Rail	Lamèque	3	32 30
100906	Hotspur	"	10	P. Rive	Caraget.	4	38 40
117181	Ida	"	16	J. Savoy	Lamèque	4	44 40
103931	Irene	"	12	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	40 40
96724	Isabel	"	11	J. B. Hebert	Caraget.	5	46 50
103289	Jersey Lily	"	12	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	3	33 30
100968	John B.	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham	3	32 30
100965	Josephine	"	11	P. Rive	Caraget.	3	32 30
112169	Kathleen	"	15	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	43 40
111466	King Edward	"	14	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	42 40
103949	Kingfisher	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	3	34 30
103288	Kite	"	10	"	"	3	31 30
107774	Klondyke	"	14	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	42 40
103283	Koh-i-noor	"	13	P. Rive	"	3	34 30
111461	Lady-smith	"	17	H. Chiasson	Petite-Lamèque	5	52 50

LISTE des navires qui ont reçu des poissons de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Nombre d'hommes payés.	Montant des primes payées.
							\$ cts.
103008	Lark	Chatham	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	38 40
107773	L'Etoile	"	15	P. Gallien	Caraget	5	50 50
112152	Lillian	"	15	C. Robin, Collas Co.	"	3	36 30
100972	Lizzie D.	"	11	Succ. R. Young	"	4	39 40
100902	Lord Stanley	"	10	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	38 40
116977	Mabel	"	16	W. S. Loggie Co.	Chatham	5	51 50
112154	Mac.	"	11	J. McWard	Miscou-Hbr	5	46 50
116480	Maggie	"	10	James Nixon	Mizzonette	4	38 40
100955	Majestic	"	16	W. S. Loggie Co.	Chatham	4	38 40
112153	Maple Leaf	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	4	41 40
116978	Margaret	"	16	W. S. Loggie Co.	Chatham	4	44 40
112163	Margaret Ann.	"	13	John Jones	Petite-Lamèque.	5	48 50
107779	Marie	"	15	G. Savoy	Shippégan	4	43 40
72100	Marie.	"	11	Eugène Gauvin.	Lamèque	4	39 40
103278	Marie Celia.	"	13	C. Robin, Collas Co.	Caraget	4	41 40
117182	Marie Etoile.	"	20	J. A. Doiron	"	5	55 50
100292	Marie Joseph	"	12	L. Gauvin	Petite-Lamèque.	4	40 40
100295	Marie Louisa	"	18	J. A. Poulin.	Caraget	4	46 40
116471	Marie Louise	"	10	G. Chiasson	"	3	31 30
111847	Mary.	"	14	D. Albert	"	4	42 40
103084	Mary Emma.	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan	3	32 30
92413	Mary Jane	"	14	P. Doiron	Caraget	5	49 50
100781	Mary Louise.	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham	5	46 50
116478	Mary O	"	11	J. O. Cormier.	Mizzonette	3	32 30
100957	Mary R	"	12	W. S. Loggie Co.	Chatham.	5	47 50
116475	Mary Rose	"	17	Wm. Cormier.	Caraget.	5	52 50
112161	Mary Star	"	15	H. Le-Bouthillier.	"	5	50 50
112150	Mary Star of the Sea	"	15	L. Friolet	"	5	50 50
111844	Mary Star of the Sea	"	14	C. Robin, Collas Co.	"	3	35 30
116477	Mary Star of the Sea	"	20	F. Savoy.	Shippégan.	4	48 40
103088	Max	"	10	M. Cormier.	Caraget.	5	45 50
103768	Mayflower	"	13	C. Robin, Collas Co.	"	4	41 40
111462	Mayflower	"	10	Harrison Kent.	Hav-Miscou	4	38 40
107777	May Flower.	"	11	O. Benoit	Petite-Lamèque.	4	39 40
100779	Mermaid	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham.	5	46 50
112164	Merry Christmas.	"	13	Célestin Jean	Petite-Lamèque.	4	41 40
100300	Mikado.	"	13	C. Robin, Collas Co.	Caraget	3	41 40
88669	Morning Star	"	11	G. Gionet	Pokemouche	3	32 30
103004	Oriole.	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	3	32 30
103005	Osprey	"	10	"	"	4	38 40
100904	P.T.S.	"	11	Hugh Lanteigne.	Caraget	4	39 40
100297	Palma.	"	14	Amedée Aché.	Lamèque	5	49 50
100776	Patrick.	"	11	P. Rive.	Caraget	3	32 30
103778	Pelican.	"	13	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	41 40
103764	Petrel.	"	12	"	"	3	33 30
116974	Providence	"	18	M. Lanteigne.	Caraget	3	39 30
96740	Providence	"	13	T. H. Le-Bouthillier.	"	5	48 50
96732	Providence	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	39 40
72076	Providence	"	12	"	"	5	47 50
103287	Raven.	"	11	E. Leclerc.	"	4	39 40
100775	Redgauntlet.	"	11	P. Rive.	Caraget	3	39 40
100952	Replevin	"	10	C. Robin, Collas Co.	"	4	38 40
103078	Reward	"	13	J. De Grace.	Shippégan.	3	34 30
97191	Rita.	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraget	4	40 40
111470	River Branch.	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	39 40
193946	Robin	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraget	4	40 40
103587	Romulus.	"	19	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	47 40
92404	Rosa	"	17	Fabien Aché.	Lamèque	4	45 40
100908	Rosalie	"	10	E. O. Le-Bouthillier.	Caraget	3	31 30
100773	Rupert	"	12	P. Rive.	"	4	40 40
74401	Sara.	"	11	J. P. Noël	Lamèque.	5	46 50
100907	Sarah	"	10	Succ. R. Young.	Caraget	3	31 30

DOC. DE LA SESSION No 22

Liste des des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

COMTÉ DE GLOUCESTER.—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Nombre d'houmes payés.	Montant des primes payées.
							\$ c.
103010	Sarah B.	Chatham.	10	A. S. Lanteigne.	Caraget.	4	38 40
103584	Saxon.	"	13	P. Rive.	"	4	41 40
100959	Sea Bird.	"	10	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	38 40
106914	Sea Flower.	"	11	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	39 40
100901	Sea Flower.	"	12	Succ. R. Young	"	3	33 80
96731	Sea Star.	"	13	J. Savoy	Shippégan.	4	41 40
100961	Silver Moon.	"	14	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	42 40
100788	Sir Charles	"	11	Succ. R. Young.	Caraget.	3	32 30
100963	Stanley.	"	10	P. Rive.	"	3	31 30
103087	Stanley.	"	10	F. Baudin.	Miscou.	4	38 40
103767	Stella Maris.	"	19	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	47 40
116972	St. Andre.	"	15	A. A. Ache.	Laméque.	4	43 40
116473	St. Anne.	"	14	O. Chiasson.	"	4	42 40
111469	St. John.	"	13	J. A. Ache.	"	4	41 40
112167	St. Joseph.	"	10	R. Gionet.	Caraget.	4	38 40
103008	St. Joseph.	"	12	A. Ache.	Laméque.	5	47 50
107774	St. Peter.	"	12	"	"	4	40 40
111845	Superior.	"	14	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	3	35 30
103772	Surprise.	"	10	T. Blanchard.	Mizzonette.	4	38 40
103947	Swallow.	"	13	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	41 40
103006	Swallow.	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	3	32 30
103762	Swan.	"	14	"	"	5	49 50
100936	Swift.	"	11	F. Chiasson (Jno.).	Island-River.	5	46 50
103761	Swing.	"	11	L. B. Lanteigne.	Caraget.	2	25 20
100777	Teutonic.	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham.	5	46 50
96738	Three Brothers.	"	12	J. S. Albert.	Caraget.	4	40 40
117184	Three Brothers.	"	15	D. F. Chiasson.	Village Abraham.	5	50 50
103082	Thrush.	"	10	Wm. Mallet.	Shippégan.	4	38 40
100918	Tickler.	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	40 40
103583	Two Brothers.	"	11	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	39 40
112159	United Empire.	"	17	Succ. R. Young.	Caraget.	4	45 40
103285	Valkyrie.	"	12	P. Rive.	"	4	40 40
103775	Victoria.	"	16	W. S. Loggie Co.	Chatham.	5	51 50
117183	Vina.	"	14	J. Noel.	Laméque.	4	42 40
100995	Voltaire.	"	10	P. Rive.	Caraget.	4	38 40
100966	Von Moltke.	"	11	P. J. Frigot.	"	3	32 30
103588	Vulture.	"	13	W. S. Loggie Co.	Chatham.	4	41 40
100953	White Wings.	"	10	Succ. R. Young.	Caraget.	4	38 40
100973	World's Fair.	"	11	"	"	4	39 40
103079	Wren.	"	11	Wm. Fruing & Co.	Shippégan.	4	39 40
100920	Zephyr.	"	12	C. Robin, Collas Co.	Caraget.	4	40 40

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

96725	Bessie T.	Chatham.	10	Donald Loggie.	Eglise-Brûlée.	3	31 30
100969	John Bull.	"	10	Henry Albert.	Néguac.	4	38 40
61528	Lillian.	Guysboro.	41	John White.	Pet. Néguac.	5	76 50
116476	Mary Beatrice.	Chatham.	10	J. Branson.	Chatham.	1	17 10
92420	Mary Louise.	"	13	D. Loggie.	Eglise-Brûlée.	4	41 40

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

94959	Wiunie G. S.	Lunenburg.	26	Donald McGregor.	Dalhousie.	4	54 40
-------	--------------	------------	----	------------------	------------	---	-------

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

94698	Carrie H.	Saint-Jean.	20	W. J. Wilson.	Lorneville.	5	53 50
73757	Eta.	Yarmouth.	17	J. McAfee.	"	5	52 50
80831	Glide.	Lunenburg.	16	G. Hampton.	Saint-Jean.	3	37 30

LISTE des navires qui ont reçu des primes de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Fin.

## COMTÉ DE SAINT-JEAN—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Montant des primes payées.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c
100156	Hustler.....	Saint-Jean.....	44	A. Thompson.....	Dipper-Hbr.....	6	86 60
100320	Lena.....	Barrington.....	13	G. H. Thompson.....	Chance-Hbr.....	3	34 30
77883	Lost Heir.....	Port-Medway.....	15	R. Maguire.....	Saint-Jean.....	2	29 20
100090	Ruby.....	Saint-Jean.....	15	W. J. Dean.....	Musquash.....	3	36 30
80630	Vanity.....	Yarmouth.....	11	H. J. Mahinney.....	Chance-Hbr.....	2	25 20
116724	Walter C.....	Saint-Jean.....	18	A. Cunningham.....	Lorneville.....	3	39 30
103704	Whisper.....	Yarmouth.....	31	C. Harkins.....	Dipper-Hbr.....	4	59 40

## PROVINCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

## COMTÉ DE KING.

116303	Bella Rose.....	Charlottetown.....	21	Matthew Rose.....	Bayfield.....	4	49 40
92675	Can't Help It.....	Pictou.....	39	F. Reynolds.....	Murray-Hbr.....	8	95 80
100445	Carrie O.....	Canso.....	12	E. Colbert.....	Beach-Point.....	4	40 40
116294	Charlotte S.....	Charlottetown.....	14	Reuben Penney.....	Murray-Hbr-S.....	2	28 20
75904	Empress.....	".....	26	John Gosbee.....	Murray-River.....	4	54 40
107759	Hustler.....	".....	13	L. McNeill.....	Beach-Point.....	5	48 50
100696	Marion Emmerson.....	Pictou.....	30	R. Cohoon.....	".....	8	86 80
107751	Minnie Laura.....	Charlottetown.....	31	Percy White.....	Cap-aux-Ours.....		31 00
90206	Minnie Mack.....	".....	15	T. Poole.....	Souris.....	4	43 40
107985	Muriel.....	Shelburne.....	25	S. Sencabaugh.....	Beach-Point.....	5	60 50
85642	Our Hope.....	Charlottetown.....	36	E. Dicks.....	Georgetown.....	4	64 40
116296	Outlook.....	".....	21	H. Jackson.....	Beach-Point.....	5	56 50
64869	Sarah L. Oxner.....	Halifax.....	34	E. Delorey.....	Georgetown.....	3	55 30
107185	Stroller.....	Charlottetown.....	12	J. Dicks.....	".....	4	40 40
107770	Success.....	".....	15	R. McKenzie.....	Cable-Head.....	5	50 50
116292	Wilena Fraser.....	".....	13	J. McKenzie.....	Beach-Point.....	4	41 40

## COMTE DE PRINCE.

107758	Daisy.....	Charlottetown.....	13	D. Fraser.....	Alberton.....	5	48 50
90855	Delta.....	".....	25	Alex. Laviolette.....	Skinner's-Pond.....	6	67 60
111850	Johnny M.....	Chatham.....	12	J. T. Murphy.....	Ebbs-Fleet.....	2	26 20
103592	Rosamond.....	Charlottetown.....	18	D. O. Champion.....	Baltic.....	4	46 40
94992	Sarah P. Ayer.....	".....	64	John Champion.....	Alberton.....	10	135 00
103193	Startle.....	Halifax.....	11	A. Genoit.....	".....	3	32 30
107760	Western Prince.....	Charlottetown.....	10	W. Richard.....	".....	3	31 30

## COMTÉ DE QUEEN.

107763	Guinea.....	Charlottetown.....	10	B. Harding.....	French-River.....	4	38 40
100580	Maggie E. C.....	Lunenburg.....	20	J. H. McLeod et al.....	".....	5	55 50
100474	R. Beatrice.....	Charlottetown.....	19	J. Delaney.....	".....	4	47 40
92745	Surprise.....	".....	18	Frank Pidgeon.....	".....	5	53 50
88518	W. F. Elizabeth.....	Sydney.....	10	Thomas Doyle.....	Rustico.....	5	45 50

## PROVINCE DE QUÉBEC.

## COMTÉ DE GASPÉ.

94963	Golden Seal.....	Halifax.....	32	E. Cormier.....	Amherst, I. M.....	8	88 80
103318	Little Heir.....	Pt.-Hawkesbury.....	19	T. Larade.....	Le Moulin.....	4	47 40
88464	Mary E.....	Arichat.....	10	N. Boudreau.....	Amherst, I. M.....	4	38 40
85400	Minnie M.....	Iles Madeleine.....	13	H. Cormier.....	".....	4	41 40
85399	Minnie May.....	".....	10	Wm. Boudreau.....	".....	4	38 40
111430	Shamrock.....	Halifax.....	23	A. Vigneau.....	".....	5	58 50
94675	Success.....	".....	16	R. J. Leslie & Co.....	".....	6	58 60

## COMTÉ DE SAGUENAY.

85750	H. B.....	Québec.....	57	E. Bourdeau.....	Pt.-à-Esquimaux.....	9	120 90
111621	Marie Anna.....	".....	27	Chas. Jagné, aîné.....	Grand-Métis.....	4	55 40
75680	Sea Star.....	".....	52	L. S. Cormier.....	Pt.-à-Esquimaux.....	8	108 80

## ANNEXE N° 2.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR LA SAISON DE 1905, PRÉSENTÉ PAR LES INSPECTEURS C. B. SWORD, J. T. WILLIAMS ET E. G. TAYLOR.

## DISTRICT N° 1.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 10 avril 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les statistiques relatives aux pêcheries du district N° 1 de la Colombie-Britannique, pour l'année 1905. Ces relevés comprennent le flétan (il ne s'en prend pas dans ce district) apporté aux ports de Vancouver et de New-Westminster et pêché dans les districts N°s 2 et 3, principalement dans le premier.

Le paquage du saumon, cette année, a été très satisfaisant, soit 846,993 caisses. Le rendement n'est pas aussi fort qu'en 1901 ; il aurait été plus considérable si l'on avait pu se procurer la main-d'œuvre nécessaire dans les fabriques de conserves. Durant la saison de pêche ces établissements, n'ayant pas assez d'hommes ont dû pendant cinq jours limiter les pêcheurs à 200 poissons dans les 24 heures par chaque bateau.

Ce total est formé de 811,340 boîtes de *sockeyes*, 5,507 boîtes de printemps, 3,304 boîtes de *humpbacks* et 26,847 de *cohoes*.

On remarquera que le paquage, cette année, se compose presque entièrement de *sockeyes*.

En faisant la comparaison avec les années précédentes, il faut faire entrer en compte les 26,140 boîtes préparées à Esquimalt (district n° 3). À Puget-Sound, le paquage a donné 825,453 boîtes, presque tout du saumon de la rivière Fraser, de sorte que la production de ce poisson pour les deux régions est à peu près égale,

En 1901, le paquage de la rivière Fraser a donné 984,911 boîtes, et celui de Puget-Sound, 1,106,643.

Pour expliquer la grande augmentation dans la quantité du saumon frais et gelé, il faut dire qu'elle comprend 2,000,000 de livres (principalement du *sockeye*) exportées aux établissements de Puget-Sound après la clôture annuelle de la saison, lorsque nos propres établissements eurent terminé leurs opérations. La consommation parmi les sauvages est aussi portée à un chiffre beaucoup plus élevé que pendant les années où la pêche a été moins abondante.

Les états relatifs à l'huile et au guano sont simplement ceux de la compagnie dite *Fraser River Oil and Guano Company*, car le district ne comprend plus dans ces limites les bancs où se rencontrent les chiens de mer.

La quantité de laite, quoique d'une moitié plus forte que pour le district le plus étendu, ne comprend pas le frai de hareng, vu que les sauvages n'en trouvent pratiquement plus dans ce district tel qu'il est actuellement constitué, mais l'augmentation s'explique par la plus grande quantité de laitance de saumon : il en a été salé 13,000 livres qui ont été expédiées au Japon.

Les quantités données pour le flétan sont celles fournies par la *New England Fish Company* et les *Cold Storage Companies* ; le poisson pris par les pêcheurs individuellement et consommé sur place est porté dans les relevés pour les districts n°s 2 et 3.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

Presque tout le hareng pris et qui était ces années dernières apporté à Vancouver pour la boîte aurait été porté dans les relevés de la rivière Fraser. Il a été expédié à Nanaimo et apparaît dans les rapports statistiques du district n° 3. La quantité donnée pour le district n° 1, cette année, représente la prise faite à Burrard-Inlet, qui est de peu d'importance. Les relevés du district n° 3 comprennent aussi 240,300 liv., préparées à la *Unique Cannery*, rivière Fraser, comme "Dry salted", "Kippers", "Bloaters" et "Digby Chicks".

On constatera que la valeur totale des pêcheries pour ce district accuse une augmentation considérable sur les rapports de 1904, bien que pour cette année ces rapports comprennent la plus grande partie de la pêche faite dans la partie actuellement connue comme district n° 3. Cette augmentation est attribuable en grande partie aux conserves de saumon, qui ont, cette année, dix fois la valeur de celles de 1904. Le paquage a été entre six ou sept fois plus considérable qu'en 1904, mais les prix plus élevés du marché expliquent la différence.

Votre obéissant serviteur,

C. B. SWORD,  
*Inspecteur des pêcheries.*

### DISTRICT N° 2.

PORT-ESSINGTON, 25 mars 1905.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport statistique annuel sur les pêcheries de la côte nord de la Colombie-Britannique, district n° 2, pour l'année 1905, y compris un relevé de paquage du saumon dans les divers établissements.

Ces états indiquent une légère augmentation, la valeur totale du poisson et de ses produits étant de \$2,011,199 en 1905, contre \$1,902,046 en 1904. Bien qu'il y ait eu diminution dans la mise en boîtes de saumon en 1905, les autres branches de l'industrie ont pris une plus grande expansion pendant l'année, et en conséquence les relevés statistiques ne sont pas notablement changés.

#### SAUMON.

Le paquage total du saumon dans ce district pendant la saison de 1905 se divise comme suit :

	Boîtes.
<i>Sockeye</i> .....	228,232
<i>Cohoe</i> .....	12,342
Du printemps ( <i>Spring</i> ) .....	19,864
A bosse ( <i>Humpback</i> ) .....	9,411

269,849

Et en 1904 :

	Boîtes.
<i>Sockeye</i> .....	243,384
<i>Cohoe</i> .....	22,840
Du printemps ( <i>Spring</i> ) .....	24,583
A bosse ( <i>Humpback</i> ) .....	31,296

Relevé approximatif de l'augmentation et de la diminution, saison de 1905 :

	Boîtes.
Rivière Skeena, diminution .....	40,000
Rivers-Inlet... " .....	11,000
Côte-Nord.... " .....	3,000
Rivière Naas, augmentation .....	3,000

DOC. DE LA SESSION No 22

Relativement à la diminution dans le paquage total du saumon dans mon district pendant l'année 1905, environ 50,000 boîtes, vous voudrez bien remarquer que la rivière Skeena y figure pour 40,000 boîtes, et que cette différence dépend de plusieurs causes. D'abord, nous avons eu trois établissements de moins en opération que pendant la saison dernière, et, conséquemment il y avait moins de bateaux faisant la pêche ; aussi, le poisson a été plus rare, car les bateaux pêcheurs ont rapporté moins, en moyenne, qu'en 1904.

Je considère aussi que la quantité considérable de troncs d'arbres dans les principaux cours d'eau a été très préjudiciable et l'une des causes principale de la diminution dans sa prise. Le petit bateau actuellement en usage sur la Skeena est tout à fait insuffisant, et même presque inutile, car il ne peut suffire pour enlever l'immense quantité de branches qui s'accumulent dans les cours d'eau et qui détruisent les rets.

Je dois dire à ce propos que la mise à exécution des règlements de pêche sur la Skeena supérieure, autorisés par le département, a donné les meilleurs résultats. Les trois fonctionnaires du département et le garde-pêche Helgesen ont mis fin aux fraudes qui se pratiquaient depuis des années.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'il n'a pas été construit de barrages durant cette saison près des frayères de la Skeena supérieure, et que la vente illégale du saumon séché, qui avait augmenté au point d'atteindre presque l'importance d'une industrie, a été complètement arrêtée.

Je désire attirer votre attention sur le long et intéressant rapport fait par le garde-pêche Helgesen au sujet de son travail durant la saison dernière et transmis par moi au département le 5 janvier avec observations et recommandations.

Je dois dire aussi que le département, pendant la saison dernière, a entrepris le travail d'enlever les obstructions sur la rivière Oxstahl, un tributaire de la Skeena. Ces embarras, qui existaient depuis très longtemps, ont été enlevés assez tôt pour permettre au sockeye de remonter jusqu'à ses frayères dans le lac. On a vu ce poisson frayer en nombre considérable, par milliers dans les divers cours d'eau tributaires de ce lac. D'après mon expérience, c'est la première fois que le sockeye ait atteint ces frayères ; je considère que ce sera un bienfait pour cette région dépendant de la rivière Skeena.

Le département a déjà donné les ordres nécessaires pour l'enlèvement des obstructions sur la rivière Copper, et les travaux seront commencés aussitôt que la température le permettra ; ils auront aussi pour résultat d'ouvrir d'immenses frayères qui seront tributaires de la Skeena.

Je crois devoir attirer l'attention du département sur l'opportunité d'établir sur la Skeena, dans le plus bref délai possible, une piscifaculture d'un million de capacité ; je considère que ces travaux sont de la plus grande importance.

Au sujet de Rivers-Inlet, je dois de nouveau faire rapport que le sockeye est encore plus abondant qu'en 1904 ; il est venu en si grande quantité que les metteurs en boîtes ne suffisaient pas au travail ; et du 20 au 27 juillet la pêche a été complètement abandonnée dans la baie parce qu'on manquait de boîtes. Je sais que le paquage a donné 11,000 boîtes de moins qu'en 1904, mais j'attribue cela au fait que les metteurs en boîtes, ne s'attendant point à une pêche aussi abondante et croyant que le poisson se dirigerait sur la rivière Fraser, n'ont pas pris leurs précautions et n'ont pu se procurer en temps utile la quantité de boîtes nécessaire.

Le garde-pêche Nordschow fait rapport que les règlements de pêche ont été observés pendant toute la saison, sauf de très rares exceptions, que les frayères du lac Oweekayno ont été soigneusement gardées pendant l'automne, et que les sauvages, en prenant leur approvisionnement pour l'hiver ont observé les règlements sous tous rapports.

Je considère que jusqu'à la saison de 1905 et pendant toute cette saison les pêcheries de Rivers-Inlet ont été dans l'état le plus satisfaisant.

Au sujet de la rivière Naas, je dois vous dire que la pêche a été bonne et que le paquage a été un peu plus fort que celui de 1904.

Les troncs d'arbres sont très nombreux dans cette rivière, et il serait désirable d'avoir un petit bateau pour enlever ces obstacles des principaux cours d'eau ; les metteurs en boîtes et les pêcheurs subissent chaque année des pertes considérables pour cette raison.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

J'ai suggéré à ce propos de placer sur la rivière Naas le petit bateau actuellement en opération sur la Skeena, lorsque le bateau projeté pour celle-ci sera disponible.

En septembre, l'an dernier, le département a autorisé le révérend McCullough, de la Rivière-Naas, de faire une exploration préliminaire relativement à l'obstruction qui existe à l'embouchure de cette rivière, près du lac Magiarden, afin d'établir exactement l'état des choses. M. McCullough a fait une exploration complète, pris des photographies, préparé des plans, estimations, devis, et m'a présenté un rapport très bien fait, que j'ai transmis au département le 15 mars 1905, avec mes observations et recommandations.

Je considère que l'enlèvement de cette obstruction est d'une importance vitale pour la prospérité de la pêche au saumon dans la rivière Naas ; il aura pour effet d'ouvrir une vaste étendue de frayères qui devront dans quelques années notablement influencer et augmenter la quantité du sockeye qui se prend actuellement dans cette rivière. J'espère que ce travail important sera terminé au cours de l'hiver prochain.

Relativement à nos autres pêcheries de saumon sur la côte nord, le produit de la dernière saison a été dans la moyenne. Ces pêcheries ne varient par beaucoup ; on peut généralement prévoir la prise probable, et je ne crains pas leur décroissement. Tant qu'elles seront protégées et surveillées durant la saison de pêche, elles devraient rester indéfiniment dans leur présente condition.

Je dois vous dire que dans tout le district les règlements de pêche ont été vigoureusement mis en vigueur ; et, considérant le nombre de permis délivrés, la grande étendue de rivière, et le nombre de pêcheurs de toutes sortes et de toutes nationalités, il y a eu très peu de violations de ces règlements.

Au sujet du qualo, ou saumon bécard, je dois vous dire que la demande a augmenté considérablement. Lorsque les Japonais ont fini la pêche du sockeye et du coho, ils font celle du qualo. Ils ont établi cinq petits établissements de salaison dans différentes parties du district, et emploient les sauvages de l'endroit pour les aider à prendre ce poisson, qu'ils salent pour le marché japonais.

Je crois que d'ici à deux ans cette pêche atteindra les proportions d'une industrie, vu que le qualo se trouve en quantités presque inépuisables dans les différentes rivières et baies du district.

#### FLÉTAN.

Je dois vous dire que l'on prend les trois quarts de la capture totale du flétan de la Colombie-Britannique dans le district n° 2, mais qu'il est expédié à Vancouver et exporté de ce port, une quantité comparativement petite seulement étant exportée directement de mon district ; alors, les relevés statistiques sont fournis au département par l'inspecteur Sword, vu que la coutume a été que les relevés soient transmis du port d'où le poisson est expédié.

J'ai déjà préparé et soumis au ministère un projet de règlements et suggéré un amendement à l'Acte de pêche par les navires étrangers, et je suis convaincu que le ministère protégera cet article de commerce par excellence, car les navires étrangers épuisent rapidement nos bancs de flétan.

#### OULACHON.

Ce poisson ne reçoit pas l'attention qu'il mérite. Il peut être pris en grandes quantités, au printemps, dans toutes les principales rivières du district ; mais à part les sauvages, on lui donne très peu d'attention comme article de commerce.

#### DIVERS.

Pour ce qui est des diverses espèces de poissons comestibles qui abondent dans les eaux de mon district, je puis dire qu'il existe un approvisionnement presque inépuisable de saumon, de flétan, de toutes sortes de morue, d'oulachon, de hareng, etc., mais la population est si clair semée qu'il ne se fait guère d'autre pêche que celle du saumon et du flétan.

DOC. DE LA SESSION No 22

Vu l'intérêt plus grand que l'on porte maintenant à l'utilisation de la pêche en eau profonde, vu aussi le fait que la population du district augmente rapidement, et que, en toute probabilité, une ou plusieurs grandes cités seront établies d'ici à quelques années, je trouve que les règlements qui s'appliquent à cette industrie devraient recevoir l'attention immédiate du ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

JOHN T. WILLIAMS,

*Inspecteur des pêcheries.*

DISTRICT N° 3.

NANAIMO, C.-B., 13 avril 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport statistique sur les pêcheries du district n° 3, Colombie-Britannique, pour l'année expirée le 31 décembre 1905. Les relevés pour cette division indiquent une augmentation marquée, et les développements dans les diverses branches de nos pêcheries ont été très satisfaisants durant l'année qui vient de s'écouler; ce développement est surtout remarquable dans le paquage du saumon sec salé et dans l'expansion de l'industrie harengère.

SAUMON.

L'opération de trappes à saumon dans le détroit de Juan de Fuca a eu un effet très considérable sur l'industrie du saumon de cette province, et la mesure du succès obtenu par la pêche au moyen de trappes à grandement stimulé l'industrie. Le nombre de trappes sur la côte ouest de l'île Vancouver eut été beaucoup plus grand si le saumon cette année ne s'était dirigé vers la rivière Fraser.

Tout le saumon pris dans les trappes a été transporté dans des barges aux fabriques de conserves établies sur la rivière Fraser, à l'exception de celui pris dans les trappes de Todd & Sons, qui a alimenté leur grande nouvelle fabrique de conserves située à Esquimalt. Le saumon expédié des trappes aux fabriques de la rivière Fraser est compris dans les relevés statistiques de l'inspecteur Sword, et ainsi ne paraîtra pas dans mes états. Tout indique que l'an prochain le nombre de trappes à saumon dans le détroit de Fuca sera beaucoup augmenté. La *Capital City Canning Co.* est à faire terminer une nouvelle fabrique de conserves, qui sera prête pour les opérations de la saison prochaine, à Victoria.

Je ne doute pas que toutes les compagnies qui ont des trappes sur les côtes ouest de l'île Vancouver établiront des fabriques de conserves à ou près Victoria, vu que le transport du saumon dans des remorqueurs et des bacs depuis les trappes jusqu'aux fabriques de la rivière Fraser est coûteux et, que le poisson est sujet à se gâter s'il est transporté à une longue distance.

Cette année a été heureuse pour la *British Columbia Packers Cannery* de la baie de l'Alerte. Les propriétaires commencent à recueillir le profit de la pisciculture établie au lac Nimpkish. Ils ont placé cette année dans leur pisciculture cinq millions trente sept mille (5,037,000) œufs de sockeye.

Dans mon rapport préliminaire, je recommandais l'établissement de petites piscicultures pour la propagation artificielle du saumon. J'insiste de nouveau sur l'importance de cette entreprise; le succès de la pisciculture de Nimpkish est une preuve de la sagesse de la propagation artificielle.

La Compagnie de conserves de Clayoquot paque une quantité considérable de saumon du printemps pour le marché allemand. Le saumon de printemps pris dans

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

les trappes a été préparé à Victoria et expédié aux marchés étrangers. La demande pour le saumon du printemps augmente rapidement, et l'année prochaine nombre de compagnies nouvelles s'occuperont de l'exportation de ce précieux poisson.

## HARENG.

Les opérations du personnel écossais de salaison, sous la direction de M. J. J. Cowie, a donné à l'industrie du hareng un stimulant dont nous récolterons des profits pour toujours. Cela est démontré par les grandes préparations que l'on fait actuellement pour le salage du hareng qui visite chaque année nos baies et nos havres en bancs si considérables.

## PÊCHE À LA BALEINE.

La station de pêche à la baleine du détroit de Barclay est actuellement en pleine opération, et comme les *sulphur bottoms*, les *humpbacks* et plusieurs espèces de baleines de plus petite taille abondent partout le long de la côte, cette entreprise devra rapporter de beaux profits aux promoteurs. Une autre poste de pêche à la baleine sera établi plus haut sur la côte à Rose-Harbour.

## FLÉTAN.

Les bancs de flétan dans mon district s'étendent tout le long de la côte ouest de l'île Vancouver. Comme ils sont très peu protégés, il se fait considérablement de braconnage.

Il est à regretter que les maisons de pêche qui opèrent en Colombie-Britannique ne se livrent pas dans une plus grande mesure à l'industrie du flétan.

## PHOQUES.

La *Victoria Sealing Compana* a envoyé 18 vaisseaux à la mer de Behring, mais l'un d'eux, *The Fawn*, s'est perdu avec tout l'équipage à bord. Les 17 vaisseaux qui sont revenus ont fait une prise moyenne de 765 peaux; l'an dernier, la capture moyenne de 21 vaisseaux a été de 626 peaux.

Le nombre des sauvages qui se sont livrés à la pêche au phoque sur la côte ouest de l'île Vancouver a été moindre que l'année dernière.

## PATROUILLE.

Si l'on veut donner aux grandes stations de pêche de cette division l'attention et le service de protection qu'exige leur importance, il est absolument nécessaire que des bateaux de patrouille soient placés sur les côtes est et ouest de cette île.

Comme les eaux entre l'île Vancouver et la terre ferme ne sont pas exposées aux tempêtes du Pacifique, un petit croiseur pourrait faire le service nécessaire sur la côte orientale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD G. TAYLOR,

*Inspecteur des pêcheries.*

DOC. DE LA SESSION No 22

RELEVÉ

Du rendement des pêches dans le district n° 7, partie méridionale de la Colombie-Britannique, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	c.	\$
Saumon, en boîtes.....caisses de 48 liv.	846,998	6	00†	5,081,988
" salé.....brls.	2,200	10	00	22,000
" séché, salé.....liv.	9,700,000	0	05	485,000
" séché (consomm. des sauvages)....."	1,000,000	0	05	50,000
" fumé....."	120,000	0	10	12,000
" frais et gelé....."	7,500,000	0	10	750,000
Esturgeon....."	20,000	0	10	2,000
Flétan....."	7,200,000	0	05	360,000
Hareng, frais et salé....."	100,000	0	05	5,000
" fumé....."	10,000	0	10	1,000
Oulachon, frais....."	50,000	0	05	2,500
" salé.....brls.	150	10	00	1,500
" fumé.....liv.	2,000	0	10	200
Eperlan....."	180,000	0	05	9,000
Truite....."	150,000	0	10	15,000
Morue....."	360,000	0	05	15,000
Alose....."	15,000	0	05	750
Poisson mêlé....."	100,000	0	05	5,000
Huile de poisson.....galls.	62,000	0	35	21,700
Frai de poisson.....liv.	30,000	0	05	1,500
Guaon.....tonnes	617	30	00	18,510
Estimation de la valeur des huitres, moules, crabes et du poisson non énuméré ci-dessus.....				10,000
<b>Valuer total</b> .....				<b>6,869,648</b>

† Le paquage se composant presque entièrement de sockeye mis en boîtes d'une demi-liv., a été vendue plus de \$6 la caisse, c'est pourquoi il est évalué à \$6, au lieu de \$4.80 comme auparavant.

CAPITAL placé dans les pêcheries du district n° 1 (sud) de la Colombie-Britannique, 1905.

Description de la propriété.	Nombre.	Valeur.		Total.
		\$	\$	\$
<i>Pêcheries—</i>				
Homarderies, quais, etc.....	37	151,500		
Navires †.....	29	230,000		
Bateaux.....	3,000	180,000		
Rets à mailler et seines (brasses).....	450,500	338,250		
Traineaux et lignes.....		5,000		
Chalands.....	150	30,000		
Entrepôts frigorifiques.....	3	120,000		
Fabriques d'huile.....	1	35,000		
Sauneries.....	4	6,000		
Trappes.....	3	20,000		
				<b>1,115,750</b>

Employés aux pêcheries.	Nombre.		Total.
Pêcheurs.....	5,552		
Dans les homarderies.....	4,692		
Sur les navires.....	220		
			<b>10,464</b>

† Y compris 4 steamers, évalués à \$130,000, employés à la pêche du flétan.

PAQUAGE DU SAUMON DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—DISTRICT  
N° 1, 1905.

Nom de la fabrique de conserves.	Propriétaires ou agents.	Sockeye.	Cohoos.	Du printemps.	A bosse.	Totaux.																		
		caisses.	caisses.	caisses.	caisses.	caisses.																		
Albion.....	B. C. Packers' Association.	327,721	9,545	1,617		338,883																		
Atlas.....																								
Anglo-American.....																								
Acme.....																								
Brunswick No. 2.....																								
Canadian Pacific.....																								
Currie McWilliam's.....																								
Colonial.....																								
Celtic.....																								
Cleve.....																								
Dinsmore.....																								
Ewen's.....																								
Imperial.....																								
Pacific Coast.....	A. B. C. Packing Co., Ltd.	102,592	2,463	2,587		107,642																		
Terra Nova.....																								
Phoenix Britannia.....																								
British American.....																								
Canoe Pass.....																								
Wadhams'.....																								
British Columbia.....																								
Scottish Canadian.....							Malcolm Cannon & Co ..	98,774	3,768	594	2,750	105,886												
Gulf of Georgia.....																								
English Bay.....																								
Richmond.....																								
Beaver.....													J. H. Todd & Sons.....	44,980	4,000			48,980						
Lighthouse.....																								
Vancouver.....	Frederation Brand.....	27,407	53	4	52	27,516																		
Fraser River.....																								
Burrard Canning Co.....																			Canadian Canning Co. ....	59,992		41	242	60,275
Steveston Canning Co.....																								
Buttermier & Dawson.....																								
St. Mungo.....																								
Peter Birrell.....																								
C. S. Windsor.....																								
Northern Canning Co.....																								
National Packing Co.....																								
Vancouver Fish & Curing Co.....																								
British Columbia Canning Co.....																								
								29,879	1,497			31,376												
		811,340	26,847	5,507	3,304	846,998																		

DOC. DE LA SESSION No 22

PAQUAGE DU SAUMON, 1905—DISTRICT N° 2, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom de la fabrique de conserves.	District.	Sockete, caisses de 48 liv.	Cohoe, caisses de 48 liv.	Du printemps, caisses de 48 liv.	A bosse, caisses de 48 liv.	Total de chaque fabrique.	Total de chaque district.
		Caisses.	Caisses.	Caisses.	Caisses.	Caisses.	Caisses.
Balmoral .....	Rivière Skeena .....	18,122	1,425	3,354	1,223	24,127	
British-American .....	" .....	12,828	661	3,304		16,793	
Inverness .....	" .....	10,601	422	1,106	3,100	15,229	
Oceanic .....	" .....	11,950	899	2,241	1,769	16,859	
Claxton .....	" .....	13,495	1,699	1,511	1,431	18,136	
Skeena River Com. Co .....	" .....	6,745	579	1,042		8,366	
Cassiar .....	" .....	7,538	373	808		8,719	
Alexandra .....	" .....	2,063	866	1,052		3,981	
Ladysmith .....	" .....	1,375	320	180		1,875	
<b>Totaux .....</b>		<b>84,717</b>	<b>7,247</b>	<b>14,598</b>	<b>7,523</b>		<b>114,085</b>
Brunswick .....	Rivers-Inlet .....	22,772		80		22,852	
Wadham's .....	" .....	22,826				22,826	
Good-Hope .....	" .....	16,443		33		16,476	
Rivers-Inlet .....	" .....	20,730		238		20,968	
<b>Totaux .....</b>		<b>82,771</b>		<b>351</b>			<b>82,122</b>
Mill-Bay .....	Rivière Naas .....	8,396	1,482	2,066	733	12,677	
Port Nelson .....	" .....	7,585	864	645	1,107	10,201	
John Wallace .....	" .....	8,481	737	629		9,847	
<b>Totaux .....</b>		<b>24,462</b>	<b>3,083</b>	<b>3,340</b>	<b>1,840</b>		<b>32,725</b>
Lowe-Inlet .....	Côte Nord .....	7,683	373			8,056	
Nanu .....	" .....	3,000	639		48	3,687	
Kimsguit .....	" .....	9,003	1,000	200		10,203	
Bella-Coola .....	" .....	8,654		1,375		10,029	
Smiths's-Inlet .....	" .....	7,942				7,942	
<b>Totaux .....</b>		<b>36,282</b>	<b>2,012</b>	<b>1,575</b>	<b>48</b>		<b>39,917</b>
<b>Grands totaux .....</b>		<b>228,232</b>	<b>12,342</b>	<b>19,864</b>	<b>9,411</b>	<b>269,849</b>	<b>269,849</b>

PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1905—DISTRICT N° 2.

Numéro.	DISTRICT n° 2.												ESPECES DE POISSON ET PRODUIT DU POISSON.			Nombre.	
	NAVIRES, BATEAUX, ETC.												Saumon.				
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.		Seines.		Trat-neaux et lignes.	Caisnes.	Salé, \$10 le baril.	Séché et salé, 5c. la liv.		
Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Valeur.						
1	Rivière Skeena.....	13	600	63,000	60	641	57,205	2,561	160,400	85,490	250	850	114,085	1,400	150,000	1	
2	Rivers-Inlet.....	4	160	18,000	20	498	15,605	1,466	101,600	41,460	150	600	83,122	100	160,000	2	
3	Rivière Naas.....	3	120	4,500	10	180	16,470	696	40,000	16,600	.....	.....	32,725	120	100,000	3	
4	Côte Nord.....	7	280	22,200	25	146	6,000	697	28,360	17,500	2,060	5,000	39,917	1,000	284,000	4	
5	Ile de la Reine-Charlotte.....	2	80	3,000	8	14	1,400	62	.....	.....	.....	.....	400	90,000	5		
	Totaux.....	29	1,240	110,700	123	1,479	96,680	*5,482	330,360	161,050	2,460	6,450	30,000	269,849	3,020	784,000	
	Valeurs.....												1,500	1,295,274	30,200	39,200	

\* Comprenant tous les employés de fabriques.

PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1905—DISTRICT N° 2—*Suite.*

DOC. DE LA SESSION N° 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—COL.-BRITANNIQUE

Numéro.	ESPÈCES, QUANTITÉS DE POISSON ET PRODUITS DE POISSON.														Valeur totale du poisson.		Numéro.
	Saumon.			Flétan, 5c. la liv.	Hareng.		Oulachon.			Moules en caisse, (\$4.80).	Truite, 10c. la liv.	Poisson mélé, 5c. la liv.	Peaux de phoques à poil, 25c. la liv.	Huile de poisson, 35c. le gall.			
	Fumé, 10c. la liv.	Frais, 10c. la liv.	Gelé, 5c. la liv.		Fais et salé, 5c. la liv.	Fumé, 10c. la liv.	Frais, 5c. la liv.	Salé, \$10 le bri.	Fumé, 10c. la liv.								
1 Rivière Skeena.....	60,000	100,000	169,100	900,000	4,000	2,000	10,000	100	1,500	.....	8,000	10,000	300	1,000	642,338 00	1	
2 Rivers Inlet.....	3,000	30,000	.....	4,500	15,000	.....	.....	.....	.....	.....	3,000	2,000	200	500	412,885 00	2	
3 Rivière Naas.....	80,000	20,000	.....	50,000	7,000	1,500	450,000	2,000	3,000	.....	2,000	10,000	400	1,000	220,230 00	3	
4 Côte Nord.....	50,000	10,000	.....	4,000	80,000	.....	.....	100	3,000	.....	1,000	10,000	600	8,000	230,851 50	4	
5 Ile de la Reine-Charlotte.....	.....	20,000	.....	140,000	40,000	6,000	.....	.....	.....	400	2,000	30,000	300	13,490	28,516 50	5	
Non détaillé.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100,000 00		
Totaux.....	193,000	180,000	169,100	1,098,500	146,000	9,500	460,000	2,200	7,500	400	16,000	62,000	1,800	23,990			
Valeurs.....\$	19,300	18,000	8,455	54,925	7,300	950	23,000	22,000	750	1,920	1,000	3,100	450	8,396 50	1,634,820 50		
Estimation de poisson non énuméré ci-dessus.....														100,000 00			
Grand total.....														2,011,199 50			

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries, district n° 2, Colombie-Britannique, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Saumon, en conserves.....caisses de 48	liv. 269,849	4	80	1,295,274	00
" salé.....brls.	3,020	10	00	30,200	00
" séché, salé.....liv.	784,000	0	05	39,200	00
" fumé....."	193,600	0	10	19,360	00
" frais....."	180,000	0	10	18,000	00
" gelé....."	169,100	0	05	8,455	00
Flétan....."	1,098,500	0	05	54,925	00
Hareng, frais et salé....."	146,000	0	05	7,300	00
" Fumé....."	9,500	0	10	950	00
Oulachon, frais....."	460,000	0	05	23,000	00
" salé.....brls.	2,200	10	00	22,000	00
" fumé.....liv.	7,500	0	10	750	00
Truite....."	16,000	0	10	1,600	00
Poisson mêlé....."	62,000	0	05	3,100	00
Phoques à poil.....peaux.	1,800	0	25	450	00
Huile de poisson.....galls.	23,990	0	35	8,396	50
Crabes, en conserves.....caisses.	400	4	80	1,920	00
Estimation du poisson non énuméré ci-dessus.....				100,000	00
				1,634,820	50

Capital placé dans les pêcheries de la Colombie-Britannique, district n° 2, 1905.

Description de la propriété.	Numéro.	Valeur.	
		\$	c.
<i>Pêcheries—</i>			
Homarderies, quais, etc.....	31	542,500	00
Navires.....	29	84,802	00
Bateaux.....	1,479	106,662	00
Rets à mailler et seines (brasses).....	330,360	161,800	00
Traineaux et lignes.....		1,500	00
Chalands.....	95	19,000	00
Fabriques d'huile.....	2	9,000	00
Sauneries.....	6	23,000	00
Total du capital.....		948,354	00
<i>Employés des pêcheries—</i>			
Pêcheurs et personnes employées dans les fabriques de conserves.....	5,462		
Hommes employés sur les navires.....	123		
Total.....	5,605		

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DISTRICT N<sup>o</sup>. 3.

Numéro.	DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX.					MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.					Numéro.		
		Navires.			Bateaux.		Rets à mailler.		Seines.		Rets à trappes.		Li-gues.	Saumon, en conserves, caisses.	Saumon, séché et salé, liv.	Saumon, fumé, liv.	Saumon, frais, liv.		Flétan, frais, liv.	
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.								Valeur.
													*	*	*	*	*		*	
1	Nanaïmo.....	4	15,500	18	98	5,880	196	5,200	4,160	1,800	2,700	.....	1,100	.....	485,000	48,000	220,000	130,000	1	
2	Cowichan.....	1	4,000	5	30	1,800	60	1,650	1,320	300	450	.....	400	.....	256,000	32,000	185,000	125,000	2	
3	Victoria.....	17	22,800	51	30	1,800	55	1,500	1,125	.....	33	330,000	2,500	30,500	1,812,100	21,750	124,560	159,300	3	
4	Alberni.....	1	8,500	8	38	2,280	131	2,958	2,218	450	675	.....	575	4,813	1,300,000	8,550	28,500	23,800	4	
5	Clayoquot.....	1	8,000	7	35	2,250	91	3,200	2,400	300	450	2	20,000	350	4,596	.....	10,500	24,800	34,650	5
6	Baie de l'Alerte.....	1	4,000	4	24	1,450	56	1,750	1,275	1,850	2,775	.....	450	8,728	38,000	1,500	6,000	14,800	6	
7	Quathiaska.....	1	3,500	3	18	1,108	65	1,270	950	350	525	.....	375	2,338	.....	2,500	4,500	1,950	7	
8	Comox.....	1	3,800	3	16	1,050	55	980	750	450	675	.....	350	.....	43,000	3,400	6,000	91,100	8	
9	Côte Ouest, terre ferme.....	3	4,500	7	25	1,500	70	875	650	900	1,350	.....	225	.....	76,500	4,800	8,500	22,300	9	
	Totaux.....	30	74,600	106	314	19,118	779	19,383	14,848	6,406	9,600	35	350,000	6,325	50,975	4,010,600	133,000	607,860	602,900	
	Valeurs.....														214,680	200,530	13,300	60,786	30,145	

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DISTRICT N° 3.

Numéro.	DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DE POISSON.												Numéro.			
		Hareng, frais et salé, liv.	Hareng, fumé, liv.	Eperlan, liv.	Truite, liv.	Morue, liv.	Poisson mêlé, liv.	Phoque à poil, nombre.	Huile de poisson, gal.	Guano de poisson, tonnes.	Moules, sacs, (125 liv. ch.)	Huitres, sacs, (125 liv. ch.)	Crabes, douz.		Huile de baleine, gal.	Guano de baleine, ton x	VALEUR TOTALE DU POISSON.
1	Nanaïmo .....	3,950,000	68,500	.....	55,000	230,000	140,000	274	48,500	180	850	250	500	.....	.....	\$ cts.	1
2	Cowichan.....	8,000	23,000	50,000	100,000	95,500	65,000	450	12,500	.....	1,100	200	400	.....	.....	71,642 50	2
3	Victoria .....	154,000	8,000	154,000	128,000	14,500	110,000	570	6,300	.....	300	400	600	.....	.....	299,603 50	3
4	Alberni .....	28,500	5,000	.....	2,500	6,000	15,000	740	7,800	.....	1,200	80	150	8,400	75	106,472 40	4
5	Clayoquot .....	30,000	4,000	.....	3,000	4,500	10,500	600	7,400	.....	150	50	100	.....	.....	33,733 30	5
6	Baie de l'Alerte.....	25,000	1,000	2,000	2,500	3,500	9,000	300	1,000	.....	100	70	110	.....	.....	47,619 40	6
7	Quathiaska.....	18,500	850	1,500	3,000	4,000	8,000	250	1,500	.....	125	50	114	.....	.....	15,114 40	7
8	Comox .....	28,000	3,800	2,500	5,000	7,000	10,000	450	3,800	.....	700	150	300	.....	.....	14,012 50	8
9	Côte Ouest, terre ferme.....	7,500	50,000	1,800	3,500	3,500	8,500	250	1,200	.....	400	90	400	.....	.....	14,242 50	9
	Totaux .....	4,249,500	164,150	211,800	302,500	368,500	376,000	3,884	90,000	180	4,925	1,340	2,674	8,400	75		
	Valeurs .....	212,475	16,415	10,590	30,250	22,110	18,800	2,913	31,500	5,400	4,925	4,690	1,337	2,100	2,250	915,196 00	

Crevettes et langoustes..... \$ 2,000 00  
Moules, etc..... 2,400 00

Estimation du poisson non énuméré..... 4,400 00  
Phoques à fourrure..... 331,152 00

Grand total..... 1,345,748 00

DOC. DE LA SESSION No 22

## RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT et de la valeur des pêches du district n° 1, Colombie-Britannique.

Espèces de poissons.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Saumon, en conserves..... caisses.	50,975	4	80	244,680	00
" séché, salé..... liv.	4,010,600	0	05	200,530	00
" fumé..... "	133,000	0	10	13,300	00
" frais..... "	607,860	0	10	60,786	00
Flétan frais..... "	602,900	0	05	30,145	00
Hareng frais et salé..... "	4,249,500	0	05	212,475	00
" fumé..... "	164,150	0	10	16,415	00
Eperlan..... "	211,800	0	05	10,590	00
Truite..... "	302,500	0	10	30,250	00
Morue..... "	368,500	0	06	22,110	00
Poisson mêlé..... "	376,000	0	05	18,800	00
Phoque à poil..... tonnes.	3,884	0	75	2,913	00
Huile de poisson..... galls.	90,000	0	35	31,500	00
Huile de baleine..... "	8,400	0	25	2,100	00
Moules..... (sacs de 125 liv.)	4,925	1	00	4,925	00
Huitres..... "	1,340	3	50	4,690	00
Crabes..... douz.	2,674	0	50	1,337	00
Guano de poisson..... tonnes.	255	30	00	7,650	00
Moules et peignes.....				2,000	00
Petoncles et salicaques.....				2,400	00
Estimation du poisson non énuméré ci-dessus.....				95,000	00
Phoques à fourrure..... peaux.	13,798	24	00	331,152	00
<b>Total.....</b>				<b>1,345,748</b>	<b>00</b>

CAPITAL placé dans les pêcheries du district n° 1, Colombie-Britannique, 1905.

Description de la propriété.	Nombre.	Valeur.	Totaux.
		\$	\$
Homarderies, quais, etc.....		96,000	
Navires.....	30	74,600	
Bateaux.....	314	19,118	
Rets à mailles et seines (brasses).....	25,783	24,548	
Rets à trappes et trappes.....	35	350,000	
Lignes.....		6,325	
Poste de pêche à la baleine, matériel et quais.....	1	70,000	
Sauneries.....	13	32,500	
Chalandes.....	32	14,350	
Fabriques d'huile et barges.....	3	13,000	700,441
<i>Pêche au phoque—</i>			
Navires.....	37	370,000	
Bateaux et canots.....		5,800	
Fusils et équipement.....		17,800	393,600
Capital total.....			1,094,041
		Nombre.	Totaux.
Pêcheurs et personnes employées dans les fabriques de conserves.....		1,525	
Sur navires.....		106	1,631
Matelots et chasseurs de la flotte de pêche au phoque—			
Chasseurs, blancs.....		188	
"    sauvages.....		330	518
Total.....			2,149

COLOMBIE-BRITANNIQUE—RELEVÉ DE LA PÊCHE AU PHOQUE POUR 1905.

DOC. DE LA SESSION No 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—COL. BRITANNIQUE

Numéro.	Navire.	Numéro du permis	Capitaines.	Tonnage.	EQUIPAGES.		Bateaux.	Canots.	CÔTE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.		ENVIRONS DE L'ÎLE DE CUIVRE.		MER DE BEHRING.		Totaux.	Peaux marquées.											
					Blancs.	Sauvages.			Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.													
1	Ainoko .....	17	Wm. Delouchrey .....	75	6	17	2	8					264	138	402												
2	Allie I. Alger.....	8	George Heater.....	75	8	27	2	13	122	123			340	303	888	2											
3	Carrie C. W.....	14	V. Gullin.....	92	7	29	2	14					387	314	701												
4	Carlotta G. Cox.....	4	J. Christian.....	76	21		6		80	204	68	287	39	110	788												
5	Casco.....	1	Wm. Munro.....	63	21		6		223	202	256	203	85	106	1,075												
6	City of San Diego... ..	5	A. C. Folger.....	46	18		5		73	106	198	28	183	143	731												
7	Diana.....	3	A. B. Whidden.....	50	18		5		58	215	186	98	39	77	673	1											
8	Director.....	15	D. G. Macauley .....	87	8	26	2	13					293	329	622												
9	Dora Siewerd.....	7	R. E. McKeil.....	94	7	30	2	14	44	61			320	393	818	1											
10	Eva Marie.....	9	V. Jacobson.....	77	9	28	3	12	81	65			298	393	837	3											
11	Fawn.....	13	A. H. Olsson.....		Missing.																						
12	Ida Etta.....	16	H. F. Brown.....	69	6	23	2	11					165	307	472												
13	Jessie.....	10	J. Haan.....	48	7	24	2	13	107	98			452	249	906	4											
14	Libbie.....	6	W. Heater.....	93	8	26	2	13	134	117			468	361	1,080												
15	Umbrina.....	11	John G. Searle.....	99	8	35	3	16	148	127			416	464	1,155	2											
16	Vera.....	2	A. St. Clair.....	60	21		6		140	111	181	146	89	86	753												
17	Victoria.....	12	W. D. Byers.....	63	7	22	3	11	57	83			290	373	803	12											
18	Zella May.....	18	B. N. Balcom.....	66	8	22	2	11					192	110	302	3											
															1,233	188	309	55	149	1,267	1,512	889	762	4,320	4,256	13,006	28
Prise par les sauvages dans des canots le long de la côte .....																									792		
Prise totale des navires canadiens.....																									13,798		

NOTE—La goëlette mexicaine *Acapulca*, opérant en vertu d'un permis provisoire, a apporté 379 peaux le 13 septembre.

SOMMAIRE.

Prise des côtes de la Colombie-Britannique.....	3,571
"    de l'île de Cuivre.....	1,651
"    de la mer de Behring.....	8,576
Total.....	13,798

## RÉCAPITULATION

Du rendement des pêcheries de la Colombie-Britannique, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	Total.
		\$	c.	\$	\$ c.
Saumon, en conserves.....(caisses de 48 liv.	1,167,822			6,621,942	
" frais ou gelé..... liv.	8,456,960			837,241	
" fumé..... "	446,000		0 10	44,600	
" séché, salé..... "	15,494,600		0 05	774,730	
" salé..... brls.	5,220		10 00	52,200	
					8,330,713 00
Flétan..... liv.	8,901,400		0 05		445,070 00
Hareng, frais et salé..... "	4,495,500		0 05	224,775	
" fumé..... "	183,650		0 10	18,365	
					243,140 00
Oulachon, frais..... "	510,000		0 05	25,500	
" fumé..... "	9,500		0 10	950	
" salé..... brls.	2,350		10 00	23,500	
					49,950 00
Eperlan..... liv.	391,800		0 05		19,590 00
Truite..... "	468,500		0 10		46,850 00
Morue..... "	668,500				37,110 00
Alose..... "	15,000		0 05		750 00
Esturgeon..... "	20,000		0 10		2,000 00
Poisson mêlé..... "	538,000		0 05		26,900 00
Frai de poisson..... "	30,000		0 05		1,500 00
Moules, en conserves.....boîtes.	19,200		0 10	1,920	
".....(sacs de 125 liv.)	7,425		1 00	7,425	
					9,345 00
Huitres..... " "	2,054		3 50		7,190 00
Pétoncles, salicoques, crevettes et cardons.....					5,737 00
Estimation du poisson non énuméré ci-dessus.....					200,000 00
Huile de poisson et de baleine.....galls.	184,390				63,696 50
Guano.....tonnes.	872		30 00		26,160 00
Phoques à poil.....nombre.	13,798		24 00		331,152 00
" à fourrure..... "	5,684				3,363 00
					9,850,216 50
Total.....1905.....					5,219,106 90
".....1904.....					
Diminution.....					4,631,109 60

DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION.

CAPITAL placé dans les pêcheries de toute la Colombie-Britannique.

Articles.	Numéro.	Valeur.	Total.
		\$	\$
Navires de pêche.....	88	389,492	
Bateaux ".....	4,793	305,780	
Rets à mailler et seines (brasses).....	806,643	524,598	
Tralneaux et lignes.....		12,825	
Trappes et rets à trappes.....	38	370,000	
			1,602,695
Fabriques de conserves, de saumon, quais, etc.....	71		790,000
Sauneries.....	23	61,500	
Entrepôts frigorifiques.....	3	120,000	
Fabriques d'huile.....	6	57,000	
			238,500
Stations baleinières.....	1		70,000
Chalands.....	277		63,350
			2,764,545
<i>Flotte de pêche au phoque.</i>			
Navires.....	37	370,000	
Bateaux et canots.....		5,800	
Equipement.....		17,800	
			393,600
Total.....			3,158,145

EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.

	Nombre.	Total.
Pêcheurs et personnes employées dans les fabriques de conserves.....	17,251	
Hommes employés sur les navires.....	451	
		17,702
Chasseurs de phoque—		
Chasseurs, blancs.....	188	
" sauvages.....	330	
		518
Total.....		18,220

## ANNEXE N° 3

## ALBERTA.

## RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE L'ALBERTA.

EDMONTON, 17 mars 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport et les statistiques ordinaires concernant ce district, pour l'année 1905.

Comme je l'ai dit dans mon rapport préliminaire pour l'année, la saison a mal commencée pour les pêcheries; la température étant très douce, une bonne partie du poisson a été rendue impropre aux marchés étrangers; mais règle générale les pêcheurs ne se sont pas mis à l'œuvre avant que les conditions fussent devenues favorables.

La compétition pour le poisson blanc pour l'expédition, surtout pour le marché américain, a été très active et les pêcheurs ont réalisé de bons prix pour leurs prises; il a été payé jusqu'à onze cents la pièce au lac aux Pigeons. Quelques pêcheurs sauvages qui se trouvaient aux bons endroits ont réalisé jusqu'à dix piastres par jour. Je suis cependant peiné de dire que l'argent reçu semble pas leur avoir beaucoup profité, car le garde-pêche L. Ingraham Wood, du Lac-aux-Pigeons, me fait rapport qu'à la fin de la saison de pêche il a visité tous les campements et qu'il n'a pu voir de preuve que les occupants avaient reçu de forts gages pendant tout l'hiver.

Parti d'Edmonton en octobre, je me rendis en voiture jusqu'à Daim-Rouge, et de là, *via* Lacombe, jusqu'au lac du Bison; de là j'ai traversé la rivière Bataille et le lac de la Viande-Sèche; puis je me suis rendu à Wetaskiwin et au lac aux Pigeons, et je suis revenu à Edmonton.

J'ai été étonné de l'état du pays que j'ai traversé; partout j'ai vu de bonnes maisons, sur des fermes bien clôturées, et les amas de grain démontraient la fertilité du sol et la prospérité des colons. Au cours de mon voyage j'ai trouvé que plusieurs grands creeks et des petites rivières, tels que la rivière Bataille, le creek du Lac-aux-Pigeons, le creek des Roches et le creek de la Réunion, sont très bas ou complètement à sec. Je n'ai pas trouvé de signes cependant que le poisson se fut échoué dans les creeks; il semblait avoir trouvé refuge dans les lacs où la plupart des creeks ont leurs sources.

Le grand nombre de lacs et de creeks dans cette partie du district dans lesquels le poisson abonde fait qu'il est difficile de les protéger aussi strictement et efficacement que je le voudrais. Les gardiens ont fait tout leur possible, en brisant les trappes et les barrages et en enlevant des cours d'eau les branches et autres obstacles afin de permettre au poisson de monter les rivières pour frayer. Leur travail a été utile, vu que le gros poisson est très abondant dans toute cette partie du district. La pêche au lac du Bison a été très bonne et a duré tout l'hiver, ce qui n'est pas ordinaire. Cette pêche se fait toute avec l'hameçon et la ligne. L'achigan noir déposé dans le lac du Bison semble bien profiter; il s'écoulera quelque temps avant qu'il devienne assez nombreux pour faire remarquer sa présence dans un lac d'une aussi grande étendue.

Quittant de nouveau Edmonton, à la fin d'octobre, j'allai visiter le lac Sainte-Anne et le lac de la Baleine-Blanche. L'opinion universelle des anciens résidents de Sainte-Anne est que ce lac est aujourd'hui autant que jamais bien rempli de poisson blanc.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Il est à regretter que personne n'ait encore pu réussir à faire la pêche dans ce lac pendant l'hiver. Le gardien Beaupré a essayé en divers endroits du lac l'hiver dernier, mais ses efforts n'ont pas été couronnés de succès.

Le lac de la Baleine-Blanche devient un endroit de pêche très important. On y prend tout l'hiver du poisson dont la qualité s'améliore chaque année.

Le chemin de fer Canadian-Northern atteindra le lac de la Baleine-Blanche cet automne, ce qui fournira un marché d'exportation constant pour le poisson de ce lac, ainsi qu'un marché, durant l'été, pour le poisson du lac Sainte-Anne. Nous prendrons des mesures propres à ne point tolérer la dévastation de ces deux lacs.

Il n'est pas un seul lac à poisson blanc dans la région qui pourrait résister toute l'année à la pêche excessive qui se pratique au cours de l'hiver.

Le petit lac du Diable ne se repeuplera de poissons blancs que lorsque le brochet en sera détruit. Ce poisson augmente tous les ans, et je ne crois pas qu'il soit à propos de le protéger dans les lacs qui renferment du poisson blanc. Comme personne ne pêche le brochet au filet, je crains que celui-ci finisse par détruire le poisson blanc. Présentement, il fait de grands ravages, et le lac au Pigeon en souffre beaucoup.

En revenant de Sainte-Anne, j'ai visité les lacs Pékan, La-Selle, Poisson-Blanc, et La-Biche.

Le poisson augmente dans le lac au Poisson-Blanc vu que les sauvages vont maintenant pêcher au lac La-Selle. Comme il n'y a environ qu'un quart du lac qui appartienne à la réserve, et que tout le meilleur poisson se trouve au delà de la ligne de division, il serait très facile pour le département d'établir une saison réservée. J'ai constaté, en 1904, qu'un métis avait pris 900 poissons pendant la saison du frai au lac de la Pierre-Flottante; cela prouve qu'il y a encore passablement de poisson. Nous avons, l'an dernier, rigoureusement appliqué le règlement prohibant la pêche, et j'ai tout lieu de croire que nous réussirons bientôt à repeupler convenablement ce lac. Le poisson qui s'y trouve est généralement très gros et très gras. Comme les environs de ce lac se colonisent rapidement, il est très important d'y protéger le poisson.

J'ai constaté que, au lac La-Biche, la température avait empêché le succès de la pêche durant la saison close; il fut impossible de se servir de filets, à cause des gels et dégels successifs des glaces.

Certains pêcheurs du lac Winnipeg ont tenté, au cours de l'hiver, de faire la pêche, mais ils n'ont point réussi à atteindre le poisson ni à découvrir où il pourrait bien se cacher. Le poisson fourmille pourtant durant l'été.

Il a été constaté que le "lac Finchwood", situé à environ 30 milles du lac La-Biche, était très avantageux pour la pêche d'hiver; il n'y a pas de doute qu'il en existe plusieurs autres également avantageux. Si le projet de construction d'un chemin de fer aux environs du lac La-Biche est mis à exécution, cela ouvrira une vaste région de pêche. Tout le poisson qui se trouve dans ces lacs est très gros et très beau.

Le lac Whiteford, dont l'écoulement s'opère par le creek aux Œufs, est situé en face de Pakan, à 12 milles au sud. Il n'a jusqu'ici contenu que peu de poisson, mais il se repeuple rapidement depuis que nous avons fait disparaître les trappes établies le long du creek et appliqué le règlement prohibant la pêche. Cela va permettre aux colons de modifier avec joie leur alimentation.

Les lacs au Castor, Hastings, ainsi que les autres petits lacs et creeks des buttes au Castor, sont tous remplis de poisson commun, et la surveillance en est bien faite par le gardien McKenzie.

Le lac Cooking—20 milles au sud-ouest d'Edmonton—et le lac aux Goëlands—8 milles à l'ouest de Lacombe—sont très recherchés par les amateurs de pêche d'Edmonton et d'ailleurs. On y a construit des villas, transporté des yachts à gazoline, et les terrains ont atteint une bonne valeur. Ceux qui fréquentent ces lacs—et ce sont les citoyens d'Edmonton, de Strathcona et de Lacombe—me sollicitent constamment d'y placer de l'achigan noir, et je dois ajouter que je reçois de partout dans l'Alberta, au nord et au sud de la rivière du Daim-Rouge, des lettres me demandant de repeupler les lacs et les rivières. Pour pouvoir se rendre à ces demandes, il faudrait, à mon avis, établir une pisciculture dans la région. Comme Edmonton se

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

trouve située à la réunion de trois lignes de chemins de fer, et que les lacs avoisinants se prêtent bien au peuplement, cette ville conviendrait parfaitement à un tel établissement. Par Edmonton, j'entends tout endroit dans le district où il y aurait de l'eau convenable.

Les règlements ont été assez bien observés partout. Les contraventions comprennent généralement l'endiguement des creeks, la construction de trappes, et l'emploi de filets prohibés et de dards. Les gardes ont eu à s'emparer de beaucoup de filets et de dards, et à détruire un grand nombre de digues et de trappes. Il est presque impossible de faire condamner les coupables, car ce sont généralement des étrangers, qui invoquent alors leur ignorance de nos lois et de notre langue. Il serait à propos d'imprimer tous les avis concernant la pêche en allemand, en russe, en gallicien et en anglais. Je conseillerais de plus d'en faire distribuer une copie par les agents des terres publiques à chaque propriétaire de homestead. Personne ne pourrait alors prétexter son ignorance des règlements. Cette méthode nous aiderait grandement à protéger nos pêcheries, et serait bien accueillie par la plupart des colons, lesquels obéiraient volontiers aux règlements dès qu'ils seraient mis au courant.

Il est difficile pour moi, qui ai passé presque toute ma vie dans ce district et qui ai l'occasion de le parcourir tous les ans, de ne point noter le changement considérable qui s'opère dans le pays relativement à la colonisation. Je dois ajouter que partout où je suis allé j'ai constaté que les colons étaient satisfaits, et généralement émerveillés de la fertilité du sol et de la beauté du climat.

J'attire votre attention sur ce point afin que vous vous rendiez bien compte de la nécessité qui existe de protéger davantage nos pêcheries, si l'on veut les conserver au niveau actuel. Comme les prix payés pour le poisson d'exportation sont très élevés, la pêche sera sans doute très active, et ce sont surtout les lacs à poisson blanc qui en souffriront. Accordez au poisson la chance de frayer et restreignez les permis de pêche, et il n'y aura alors aucun dépeuplement à craindre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HARRISON S. YOUNG,

*Inspecteur des pêcheries.*

# ALBERTA.

TABLEAU indiquant le nombre de pêcheurs, bateaux, rets, etc., employés à la pêche, et la quantité et la valeur du poisson pris dans l'Alberta en 1905.

Numéro.	Divisions d'Alberta.	MATÉRIEL DE PÊCHE.								ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.
		Bateaux.			Rets à mailler.			Lignes à main.		Poisson blanc.	Doré.	Brochet.	Tulibi.	Poisson commun et mêlé.	Valeur.	
		nomb.	valeur	hommes.	nomb.	brasses.	valeur	nomb.	valeur	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	\$	
1	Lac La-Biche .....	65	650	80	240	7,200	720	.....	.....	250,000	90,000	50,000	20,000	150,000	22,100	1
2	Lacs du Cœur, au Poisson-Blanc et La-Selle.....	28	200	54	136	4,080	400	.....	.....	64,000	.....	.....	.....	18,000	3,560	2
3	Lacs au Castor, Viande-Sèche et Bison.....	71	740	520	200	5,970	600	350	350	84,000	.....	161,000	.....	170,000	12,430	3
4	Lac au Pigeon.....	30	300	85	420	12,600	1,260	.....	.....	250,000	2,000	2,000	.....	150,000	15,660	4
5	Lacs Conjuring, aux Goelands et Petit-Diable .....	24	240	80	112	3,360	235	30	30	.....	.....	16,000	.....	8,000	640	5
6	Lac Sainte-Anne.....	16	280	20	31	930	90	.....	.....	550,000	4,000	15,000	.....	2,000	28,190	6
7	Lac à la Baleine-Blanche.....	20	200	80	240	7,200	720	.....	.....	312,000	1,000	1,000	.....	1,000	15,700	7
8	Lac Mauvais, au Brochet et Baptiste.....	6	30	101	46	1,380	140	90	90	.....	500	9,000	50,000	1,000	1,815	8
9	Lac La-Lune et du Daim.....	20	200	15	45	1,350	135	.....	.....	40,000	.....	20,000	.....	20,000	3,000	9
18	Les rivières Saskatchewan, Bataille et autres .....	14	140	200	100	3,000	300	250	250	5,000	.....	.....	.....	86,000	1,970	10
11	Petit lac des Esclaves et envir. ....	.....	.....	25	40	5,450	1,500	.....	.....	60,000	.....	.....	.....	10,000	3,200	11
	<b>Totaux .....</b>	<b>294</b>	<b>2,980</b>	<b>1,260</b>	<b>1,610</b>	<b>52,520</b>	<b>6,200</b>	<b>720</b>	<b>720</b>	<b>1,615,000</b>	<b>97,500</b>	<b>274,000</b>	<b>70,000</b>	<b>616,000</b>	<b>.....</b>	
	<b>Valeurs.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>80,750</b>	<b>4,875</b>	<b>8,220</b>	<b>2,100</b>	<b>12,320</b>	<b>108,265</b>	

## ANNEXE N° 4.

## SASKATCHEWAN.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR E. W. MILLER SUR LES PÊCHERIES DE  
LA SASKATCHEWAN, POUR L'ANNÉE 1905.

QU'APPELLE, SASK., 1er avril 1906.

Au Commissaire des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant les pêcheries du district n° 1 de la Saskatchewan, ainsi qu'un état indiquant l'étendue et la valeur de la capture du poisson, etc.

Il ne s'est rien passé d'extraordinaire pendant l'année. Bien que la pêche au filet n'ait pas augmenté, il reste toujours un nombre régulier de pêcheurs qui persistent à s'y livrer. Plusieurs petits lacs, dans le sud de la Saskatchewan, qui n'avaient pas jusqu'ici été visités, sont présentement recherchés par les pêcheurs; si bien qu'en somme la capture du poisson a été considérable. Les colons étrangers sont très heureux de l'occasion qui leur est donnée de modifier à bon marché leur alimentation; aussi se livrent-ils à la pêche pendant tout l'été et une partie de l'hiver,

Grâce au règlement de fermeture de la pêche et au refus de permettre l'emploi des filets pour les petits lacs et les creeks exposés à être bientôt dépeuplés, le poisson est demeuré aussi abondant, et il n'y aura pas de changement à craindre tant que l'on maintiendra cette méthode. Il est arrivé que des particuliers se sont plaints de n'avoir pu obtenir de permis pour faire la pêche au filet dans les petits lacs et les creeks, mais il importe à ce sujet que l'intérêt public l'emporte sur l'intérêt particulier.

Dans les grands lacs de la région de la rivière Saskatchewan, là où l'on fait la pêche en vue de l'exportation, les résultats ont été très fructueux. Dans le district de Prince-Albert, le poisson n'a pas fait défaut, mais il a fallu toutefois faire face aux inconvénients ordinaires. Avec le système actuel de permis de pêche, il paraît impossible de pouvoir compter sur un nombre suffisant de pêcheurs pour permettre de faire avec succès le commerce d'exportation. Pour que l'entreprise réussisse, il faudrait que ceux qui se disposent à se pourvoir de l'outillage nécessaire et à opérer le transport du poisson, etc, puissent compter sur le travail permanent de leurs employés. Vu la difficulté du transport, la pêche ne se fait que durant l'hiver, et ceux qui s'y livrent ne le font que temporairement, de sorte que le produit est si incertain que personne n'ose entreprendre l'exploitation de cette industrie. Tous les lacs situés plus au nord abondent en poisson, et l'on est justement à essayer de former une compagnie de commerce pour en faire l'exploitation. Il est évident que le rendement de ces lacs peut dépasser de beaucoup les besoins de la consommation locale.

A Cumberland, la pêche à l'esturgeon a de nouveau magnifiquement réussi; elle se fait en grande partie au rets à mailler. C'est la Compagnie de Pêche du Nord-Ouest, laquelle exploite en même temps trois rets à enclos, — sans grand succès toutefois, — qui achète ce poisson. La pêche d'hiver se borne à répondre aux besoins de la consommation domestique, c'est-à-dire à suppléer, chez le sauvage et le métis, aux produits de la chasse.

Au lac L'Original, où la pêche avait merveilleusement donné l'hiver précédent, il n'y eu que peut de chose de fait cet été, mais en somme la capture du poisson a été plus

DOC. DE LA SESSION No 22

considérable, malgré l'insuccès éprouvé par un certain nombre de pêcheurs. Le transport du poisson blanc, lequel forme la majeure partie de la prise, a de nouveau été fait *via* Mafeking, sur le chemin Canadian-Northern; le transport à cet endroit—soit une distance de 100 à 120 milles—s'opère par voiture. Nous avons reçu plus de demandes de permis de pêche sur ce lac qu'il n'a été possible d'en accorder; il en est résulté certain mécontentement, et le garde-pêche a été obligé de condamner un individu à l'amende pour avoir persisté à faire la pêche sans permis. Ceux qui désirent pêcher pendant l'hiver doivent se rendre à leur poste avec tout leur outillage, au commencement de la saison. Les grands froids prématurés qui survinrent en octobre ont fort entravé la pêche en retardant le départ des pêcheurs. Bien que les captures soient plus fortes dans les eaux nouvelles et plus éloignées, le revenu n'est cependant pas supérieur, vu la dépense supplémentaire nécessitée pour le transport du poisson aux chemins de fer. On peut calculer que les frais de transport correspondent à la moitié de la valeur du poisson.

La pêche s'est faite, hiver et été, au lac des Cèdres et a été très fructueuse. Le transport du poisson s'opère, en été, par le Haut-Portage et le lac Winnipegosis, et, en hiver, par Mafeking. Le poisson des lacs Cumberland est aussi transporté, en été, par la Saskatchewan et la route du lac des Cèdres. La Compagnie de Pêche du Nord-Ouest obtient ici de bien meilleurs résultats qu'à Cumberland de ses rets à enclos.

Dans tout ces lacs du nord, où il se fait un commerce d'exportation, les droits et les intérêts de la population ont été étroitement sauvegardés, et la pêche n'a pas été permise au-delà d'une certaine limite raisonnable. Le chemin de fer que l'on est présentement à construire à Le-Pas, sur la Saskatchewan, donnera évidemment un vigoureux élan à l'industrie du poisson dans tous les lacs du nord.

Il a été constaté, l'an dernier, que dans le district de la rivière Nelson le poisson ne peut être transporté avec profit en hiver, aussi la pêche n'a-t-elle pas dépassé, cette année, les besoins de la consommation locale. La Compagnie de Paquage de la Rivière Nelson a obtenu, cet été, des résultats avantageux au lac Playgreen et dans les divers affluents de la rivière Nelson. On y a fait l'essai de rets à enclos, mais avec un si maigre succès que l'exploitation en fut abandonnée. Par contre, les rets à mailles démontrèrent que le poisson—esturgeon et poisson blanc—se maintient toujours aussi abondant.

Il est malheureux qu'il ait fallu interrompre la pêche pendant l'hiver, car elle était une source de revenu pour un bon nombre de sauvages.

Dans les lacs qu'Appelle, le tulibi persiste à être peu abondant, par suite de l'épidémie qui a sévi l'an dernier. D'un autre côté, le brochet, le doré et le mullet fourmillent, et l'on a fait des captures de brochets d'un poids qui dépassait même vingt livres. Le poisson blanc semble quelque peu plus abondant, mais la pêche en est très peu fructueuse comparativement à celle des années d'autrefois. La pêche à la ligne est très répandue dans ces lacs, et elle rapporte probablement plus que la pêche au filet. Le niveau des eaux est présentement très bas, grâce à l'effondrement du chenal de la rivière lors du débordement de 1904. Il importe de réparer la digue de Katepwe si l'on veut prévenir le retour des dégâts qui se produisaient autrefois. Aux lacs Croche et Rond, en bas de la vallée de la Qu'Appelle, les mêmes conditions se constatent, c'est-à-dire que les pêcheurs à la ligne ont beaucoup augmenté en nombre. Nous avons eu tout de même à accorder un plus grand nombre de permis de pêche au filet.

Au lac Long—dont les terrains avoisinants sont presque tous présentement occupés—nous avons émis un beaucoup plus grand nombre de permis de pêche au filet. La plupart des demandes, toutefois, provenaient des colons plutôt que des pêcheurs de métier. Comme conséquence de la crue des eaux, le lac est maintenant en état de répondre admirablement à toutes les attaques des pêcheurs. Le poisson blanc y est extraordinairement beau, et d'un poids de cinq livres en moyenne. L'on a construit sur la rivière Qu'Appelle, près de la décharge du lac, une digue qui permettra probablement de maintenir les eaux au niveau actuel. Avant la crue de 1904, le niveau était très bas, et la pauvreté des pêcheries commençait à se faire sentir, comme on pouvait le constater par l'absence uniforme des jeunes poissons dans tous les coups de filets.

Dans les régions à truite du sud de l'Alberta, le changement de la période de fermeture de la pêche a été bien accueilli partout. La rapide augmentation de la popula-

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

tion a nécessairement développé la pêche d'une manière correspondante, et il est même à craindre qu'elle soit exagérée en certains endroits ; mais il semble impossible de pouvoir remédier au mal autrement qu'en abrégeant la saison de la pêche. J'ai entendu dire que l'on faisait usage de la dynamite en certains lieux, mais je n'en ai découvert aucune preuve.

Dans le district de Battleford, la pêche a augmenté dans les lacs à la Tortue, au Brochet et Froid, et il est très probable que, avec le développement rapide de la colonisation, l'industrie du poisson s'établira d'une manière permanente. Tout ces lacs sont très poissonneux, et peuvent être pêchés beaucoup plus qu'aujourd'hui sans inconvénient.

Il est donc évident qu'en imposant une " période de clôture " nous avons prévenu jusqu'ici le dépeuplement de nos lacs, et que le rendement de la pêche deviendra de plus en plus fructueuse si l'on continue à se conformer aux règlements.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

E. W. MILLER,

*Inspecteur des pêcheries*



## ANNEXE N° 5.

## MANITOBA.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR WM. S. YOUNG SUR LES PÊCHERIES  
DU MANITOBA, POUR L'ANNÉE 1905.

SELKIRK, MAN., 15 avril 1906.

Au Commissaire des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant le rendement de la pêche, le nombre des pêcheurs et des bateaux, filets, etc., employés dans l'industrie piscicole, ainsi que la valeur, les espèces et les quantités de poisson capturé dans la province du Manitoba et le territoire de Keewatin pendant l'année 1905.

Le district dont j'ai la surveillance comprend le lac Winnipeg et ses tributaires, soit la rivière Nelson et autres cours d'eaux importants, le lac Playgreen au nord, la rivière Winnipeg et ses affluents à l'est, le lac Saint-Martin, au nord-ouest du lac Manitoba, les lacs des Roches, Pélican, du Cygne et Louise, ainsi que divers autres petits lacs au sud et à l'ouest de la province, les lacs à l'Eau-Claire et Killarney, près de Deloraine, et le lac au Poisson, sur la frontière du Manitoba et du Dakota.

La valeur du rendement de la pêche a été de \$1,503,615, soit \$37,625 de plus que l'an dernier, bien que la capture du poisson blanc ait été moindre de 1,395,000 livres. Cette diminution provient en premier lieu de ce que la pêche a été généralement moins active, en second lieu de ce que le permis accordé à l'une des grandes compagnies fut annulé, ce qui enleva le produit de 20,000 verges de filets pendant une partie de la saison, et en troisième lieu de ce que la pêche au poisson blanc fut énormément entravée au cours de l'hiver par l'inclémence de la température.

Cette diminution ne se fit pas seulement sentir au lac Winnipeg, mais aussi aux lacs Winnipigosis et Manitoba.

Bien que la capture du poisson blanc, du doré, de la barbote, du poisson mêlé et commun ait diminué, par contre celle du brochet, de la perche, du tulibi, de l'esturgeon et du poisson servant à la consommation domestique a augmentée.

## LAC WINNIPEG ET SES TRIBUTAIRES.

Les statistiques ci-jointes établissent que le poisson blanc a donné 1,000,000 de moins que l'an dernier, la barbote 50,000 livres de moins, le doré, 25,000 livres de plus, le brochet 25,000 de plus, le caviar 1,000 livres de plus, et l'esturgeon, la perche, le tulibi, la laquèche, le poisson mêlé et commun et le poisson utilisé pour les besoins domestiques à peu près la quantité ordinaire. Il a été pris en 1905, dans le lac Winnipeg et ses tributaires, 21,575,000 livres de poisson et 36,000 livres de caviar, ce qui correspond à une somme de \$1,112,625, soit \$63,625 de plus que l'an dernier.

## LACS WINNIPIGOSIS, POULE-D'EAU ET DAUPHIN.

La diminution du rendement du poisson blanc a été de 200,000 livres, du doré de 400,000 livres, du brochet de 200,000 livres, du tulibi de 4,000 livres, et de la laquèche

## DOC. DE LA SESSION No 22

de 2,000 livres ; quant au poisson mêlé et commun le rendement a été semblable à celui de l'an dernier. La capture totale a donné 4,822,000 livres de poisson, soit une valeur de \$225,770.

## LACS MANITOBA, PLAT ET SAINT-MARTIN.

Le 13 mars 1900, il fut rendu un arrêté prohibant la pêche du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre inclusivement. Cette décision, qui fut bien accueillie partout, aura des résultats favorables, j'en suis certain. Un certain nombre de personnes s'y était d'abord opposé, mais maintenant que la question est réglée tout le monde paraît satisfait.

Ceux qui ont fait la pêche pendant l'hiver ont fort bien réussi, jamais le rendement n'a été aussi considérable ; ce qui semblerait indiquer que la prohibition de la pêche d'été a eu un effet avantageux. Le rendement du poisson blanc, pour l'année, a diminué de 200,000 livres, du doré de 200,000 livres, du brochet de 300,000 livres, et du poisson mêlé et commun de 500,000 livres. Par contre, la perche a donné 4,000 livres de plus, le tulibi 10,000 et la laquèche 2,000 livres. La capture totale a été de 3,682,000 livres, soit la valeur de \$162,870.

Tout le poisson pris dans ces deux derniers districts, y compris la rivière Pembina et les petits lacs au sud de la province, est consommé sur place, et ne compte ainsi pour rien dans le commerce d'exportation.

En résumé, voici la comparaison à établir :

Année.	Livres.	Valeur.
1904.....	32,954,000.....	\$1,465,990
1905.....	30,130,000.....	\$1,503,615
Diminution.....	2,824,000	Augment..... \$37,625

Malgré que la diminution de la pêche ait été considérable, elle a été plus que compensée par la hausse des prix du poisson.

## RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES PRÉPOSÉS AUX PÊCHERIES.

*Le garde-pêche en chef A. J. McPherson* nous fournit le rapport qui suit sur les pêcheries des lacs Manitoba, Winnipegosis, Dauphin et des cours d'eau adjacents, pour l'année terminée le 31 décembre 1905.

Bien que la pêche ait été prohibée pendant l'été au lac Manitoba, elle a tout de même été très fructueuse et le poisson magnifique. Au lac Winnipegosis, la capture a été moindre qu'à l'ordinaire, et le poisson, à l'extrémité nord du lac, très petit. La moitié du poisson capturé dans la dernière partie de la saison n'était que de deuxième qualité, et pesait moins de deux livres. Cela provient de ce que les pêcheurs rapetissent constamment les mailles de leurs filets. Dans l'extrémité sud du lac à la Poule-d'Eau, le poisson fut suffisamment volumineux et la capture excellente. Le règlement de fermeture de la pêche fut assez bien observé, et il n'y eut qu'une dizaine de condamnations à l'amende, mais j'ai éprouvé beaucoup d'ennuis de la part des étrangers, lesquels s'entêtaient à construire des digues et des trappes le long des petits cours d'eau, au printemps, à l'époque de la fraie du brochet et du doré. Quelques-unes de ces trappes sont très ingénieuses et peuvent après un simple mouvement de bascule servir également à capturer le poisson qui monte et qui descend.

*Le garde-pêche James Matheson*, de la baie au Bois-d'Original (*Moose-Horn*), nous fait rapport que la capture totale a été plus considérable que l'an dernier à l'extrémité nord du lac Manitoba, à la rivière Fairford et au lac Saint-Martin, et que les prix obtenus pour le poisson ont été très satisfaisants. Le rendement de l'année 1905 a été le plus considérable que nous ayons jusqu'ici constaté.

*Le garde-pêche Skuli Sigfusson*, de Maryhill, lac Manitoba, fait rapport que la pêche d'hiver a été très fructueuse dans le district comprenant l'extrémité sud du lac Manitoba et du lac Plat. Le règlement de fermeture de la pêche a été bien observé.

*Le garde-pêche Wm. Hughes*, de Selkirk, Manitoba, fait rapport, au sujet de l'extrémité sud du lac Winnipeg et de la rivière Rouge, que la capture du poisson, surtout du doré, a été moindre que l'an dernier en certains endroits, alors qu'elle a été à peu près égale ailleurs. Cela provient de ce que la glace a pris plus tôt que d'habitude et que les pêcheurs ont été entravés dans leurs opérations. Tout de même le rendement fut aussi bon que d'ordinaire. La barbote, à cause du bas niveau des eaux, n'a pas donné autant que d'habitude; il y a eu assez de brochet et de laquèche. Le règlement de fermeture de la pêche a été bien observé.

*Le garde-pêche Joseph Polson* fait rapport, au sujet de la région de la rivière Rouge aux environs de Winnipeg, qu'il a accordé 20 permis de pêche au filet et 2 permis de pêche pour la consommation domestique seulement. La saison a été très favorable, aussi les pêcheurs ont fait doubles recettes. A l'exception d'un seul cas, qui fut vite réglé, il n'y eut point d'empiétement de la part des pêcheurs. Personne non plus n'a employé d'engins de pêche prohibés, car nous exerçons une surveillance très étroite.

*Le garde-pêche J. Magnusson*, Nes, Man., fait rapport que le poisson blanc devient de moins en moins abondant et que le doré a donné moins qu'en 1904; cela provient toutefois plutôt de l'inclémence de la température que de la rareté du poisson. La période de fermeture a été bien observée. Dans tout ce district, lequel comprend Simli et la Grosse-Ile du lac Winnipeg, il n'y a aucunement eu lieu d'imposer quelque amende ou de confisquer quelque agrès de pêche.

*Le garde-pêche T. B. Perry*, de Deloraine, Man., fait rapport qu'il a fait différentes courses d'inspection dans son district en 1905, et qu'il n'a rien de particulier à signaler. La pêche se fait principalement dans les lacs Long et Mitigastin, et ce sont les colons seuls des environs qui la font. On y trouve surtout du brochet et du doré.

*Le garde-pêche James Gray*, de Cartwright, Manitoba, fait le rapport suivant au sujet des lacs des Roches, Pélican, Cygne et Louise: "Vous savez qu'aucun permis de pêche n'a été accordé dans mon district. Le poisson semble très abondant, aussi les amateurs de la ligne traînante se sont-ils amusés à satiété au cours de l'année. J'ai eu l'occasion de faire enlever plusieurs barrages, le long des rivières principalement; ils étaient solidement construits de fils de fer en treillis et pourvus de trappes à l'extrémité. Il me serait très avantageux de posséder un canot pour l'exécution de mon travail, car il est bien difficile de faire une inspection convenable seulement par voiture. La Compagnie du chemin de fer du Pacifique a construit une passe migratoire à Homefield, sur la rivière Long. Le besoin de cette passe se faisait sentir depuis longtemps. Comme aucune contravention à la loi ne me fut signalée au lac des Chênes, je n'ai pas eu l'occasion d'y aller. Je me propose de me rendre du lac des Roches à la frontière, en suivant le cours de la rivière Pembina, car j'ai appris que l'on avait construit des barrages de peupliers pendant l'hiver afin qu'ils soient prêts à fonctionner au départ de la glace.

En terminant, je dois ajouter que je suis justement à préparer un second rapport dans lequel je dois recommander l'adoption de mesures plus sévères relativement à la pêche dans le lac Winnipeg.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. YOUNG,

*Inspecteur des pêcheries.*

TABLEAU indiquant le nombre de pêcheurs, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés dans l'industrie de la pêche, dans la province du Manitoba et Kewatin, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	MATÉRIEL DE PÊCHE.													AUTRES ACCESSOIRES.						
		Remorqueurs et navires.				Bateaux.			Rets à mailer.			Seines.			Rets à enclos.		Réfrigérateurs et glacières.		Jetées et quais.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.
			§		§					§			§		§		§		§		
1	Lac Winnipeg et ses tributaires.....	85	2540	250140	395	850	13000	1700	8500	510000	85000	21	700	600	10	2000	130	139000	40	12000	1
2	Lacs Winnipegosis, Poule-d'eau et Dauphin.....	3	95	18500	24	140	5475	290	3600	216000	36000	.....	.....	.....	.....	.....	25	14100	13	4500	2
3	Lacs Manitoba, Plat et Saint-Martin.....	.....	.....	.....	.....	45	1500	240	1200	72000	12000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Lacs des Roches, Pélican, Cygne et Louise.....	.....	.....	.....	.....	6	90	6	10	600	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
5	Lacs des Chênes et de l'Eau-Claire.....	.....	.....	.....	.....	4	60	4	6	360	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
	Totaux.....	88	2635	268640	419	1045	20125	2240	13316	798960	133160	21	700	600	10	2000	155	153100	53	16500	

TABLEAU indiquant les espèces, la quantité et la valeur du poisson dans la province du **Manitoba** pour l'année 1905.

1 Numéro.	DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										Valeur.	Nombre.	
		Poisson blanc, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Laquéche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mélé, liv.	Consommation locale, liv.			Caviar, liv.
1	Lac Winnipeg et ses tributaires .....	6500000	4500000	1250000	600000	125000	1800000	300000	500000	5000000	1000000	36000	1,112,625 00	1
2	Lacs Winnipigosis, Poule-d'Eau et Dauphin..	1100000	1400000	1000000	.....	.....	14000	8000	.....	1000000	300000	.....	225,770 00	2
3	Lacs Manitoba, Plat et Saint-Martin .....	400000	1000000	1500000	.....	19000	260000	3000	.....	250000	250000	.....	162,870 00	3
4	Lacs des Roches, Pélican, Cygne et Louise.....	.....	.....	20000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	.....	1,000 00	4
5	Lacs des Chênes et de l'Eau-Claire .....	5000	.....	20000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	.....	1,350 00	5
	Totaux .....	8005000	6900000	3790000	600000	144000	2074000	311000	500000	6250000	1570000	36000	.....	
	Valeurs totales .....	560350	414000	132650	60000	5940	72590	10885	40000	125000	47100	36000	1,503,615 00	

DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur de la pêche, pour l'année 1905, dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix moyen.	Valeur.
		\$ c.	\$
Poisson blanc..... Liv.	11,504,000		754,140
Truite..... "	105,000		6,300
Doré..... "	7,452,500		437,075
Brochet..... "	4,699,000		159,920
Perche..... "	154,000		5,240
Esturgeon..... "	931,000		93,100
" caviar..... "	40,700		40,700
Tulibi..... "	2,169,000		75,690
Barbote..... "	500,000		40,000
Laquée..... "	311,000		10,885
Poisson commun et mêlé..... "	8,846,000		188,520
Total, 1905.....			1,811,570
Total, 1904.....			1,716,977
Augmentation.....			94,593

RÉCAPITULATION.

DES fonds placés dans l'industrie de la pêche dans les trois provinces de l'Ouest, 1905.

Matériel de pêche.	Nombre.	Valeur.	Total.
		\$	\$
Navires de pêche 2,746 tonnes..... 457 hommes.	94	286,390	
Bateaux "..... 4,570 "	2,409	35,105	321,495
Rets à mailer..... brasses.	981,380	156,095	
Seines..... "	700	600	
Rets à enclos..... "	35	8,400	
Lignes.....	720	720	165,815
Refrigérateurs et glacières.....	174	158,000	
Jetées et quais.....	59	16,710	174,710
Total.....			682,020

## ANNEXE N° 6.

## ONTARIO

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES—SAISON DE PÊCHE DE 1905.

La saison de pêche a été suffisamment fructueuse, bien qu'il soit survenu de nombreuses et violentes tempêtes pour nuire au travail des pêcheurs. Toutefois ces inconvénients furent compensés par les prix élevés du poisson.

D'après le rapport des garde-pêche, il y avait 3,247 personnes d'engagées dans l'industrie de la pêche en 1905 : 140 dans le district comprenant le lac des Bois et la rivière La-Pluie, 184 au lac Supérieur, 359 au lac Huron et dans le chenal du nord, 315 à la baie Georgienne, 326 au lac Huron lui-même, 216 au lac Sainte-Claire et la rivière Détroit, 76 à la rivière Thames, 803 au lac Erié, 516 au lac Ontario, 44 dans le district de Nipissingue, 276 dans les eaux intérieures, soit en tout 122 personnes de moins qu'en 1904.

Les montants placés dans cette industrie représentent \$1,129,467, soit : \$47,175 au lac des Bois et la rivière La-Pluie, \$86,775 au lac Supérieur, \$153,460 au lac Huron et le chenal du nord, \$295,628 à la baie Georgienne, \$103,762 au lac Huron lui-même, \$30,419 au lac Sainte Claire et la rivière Détroit, \$955 à la rivière Thames, \$726,279 au lac Erié, \$64,299 au lac Ontario, \$24,000 dans le district de Nipissingue et \$4,673 dans les eaux intérieures.

Il y avait de plus 122 remorqueurs, représentant \$323,675, et 1,464 bateaux à voile ou autres—représentant \$299,498, d'engagés également dans cette industrie.

Il a été accordé des permis pour l'usage de 530 rets à enclos, 506 rets à mailler, 27 verveux, 121 seines, 130 épuisettes, 3 filets mécaniques, 139 dards, 13,000 lignes et 3,910,528 verges de filet ordinaire, représentant en tout une valeur de \$1,130,800.

La pêche a donné en tout 22,572,300 livres de poisson, soit pour une valeur de \$1,708,963.

Voici quelles ont été les principales espèces de poisson de même que la quantité et la valeur de chaque espèce :

Poisson blanc, 2,890,820 livres, \$289,542 ; truite, 6,170,856 livres, \$617,085 ; hareng, 5,232,000 livres, \$261,610 ; doré, 3,236,940 livres, \$323,694 ; brochet, y compris le doré bleu, 1,479,900 livres, \$59,196 ; esturgeon, 401,350 livres, \$32,108 ; caviar, 17,100 livres, \$11,970 ; vessies, 290 livres, \$232 ; anguille, 20,150 livres, \$1,209 ; perche, 800,200 livres, \$24,006 ; barbote, 370,450 livres, \$29,636 ; poisson commun, 1,939,600 livres, \$58,188 ; tulibi, 7,450 livres, \$447.

Comparativement à 1904, la capture totale a été moindre de 1,437,670 livres et de \$84,561.

Elle a diminué de 1,749,692 livres dans le chenal nord du lac Huron, de 474,433 livres dans la baie Georgienne, de 102,260 livres dans le lac et la rivière Sainte-Claire et la rivière Thames, de 171,159 livres dans le lac Ontario, et de 26,000 livres dans le district de Nipissingue, et elle a augmenté de 262,098 livres dans le lac des Bois, de 149,348 livres dans le lac Supérieur, de 65,050 livres dans le lac Huron lui-même, et de 595,795 livres dans le lac Erié. Dans ce dernier lac le hareng a donné 370,800 livres de plus, et le doré jaune 628,270 livres.

Le rendement total de la pêche a été de 1,017,420 livres, \$91,707, dans le lac des Bois et la rivière La-Pluie ; de 2,647,820 livres, \$254,178, au lac Supérieur ; de 2,689,720

## DOC. DE LA SESSION No 22

livres, \$259,668, dans le chenal nord du lac Huron ; de 2,509,030 livres, \$239,503, à la baie Georgienne ; de 2,045,450 livres, \$173,211, au lac Huron ; de 740,190 livres, \$33,313, au lac Sainte-Claire et la rivière Détroit ; de 182,590 livres, \$8,256, à la rivière Thames de 7,318,230 livres, \$477,352, au lac Érié ; de \$2,796,360 livres, \$163,584, au lac Ontario ; de 368,800 livres, \$34,740, dans le district de Nipissingue, et de 256,710 livres, \$13,451, dans les eaux intérieures.

## FÉCONDATION ARTIFICIELLE DES ŒUFS DE LA TRUITE DES LACS.

Je faisais allusion dans un rapport précédent à la grande quantité d'œufs de truite que nous perdions en permettant la pêche à l'époque de la fraie, et je demandais que l'on cherchât à remédier au mal. Je signalais que, dans le Wisconsin, les pêcheurs étaient tenus, au moment de la capture, de recueillir les œufs de la femelle et de les mettre en contact avec la laitance des mâles, puis de les jeter immédiatement à l'eau ; je conseillais en même temps à nos pêcheurs d'adopter cette méthode absolument dans leur intérêt. Ce procédé a donné d'excellents résultats au Wisconsin depuis quelques années. L'on considère qu'il est préférable à un règlement de fermeture de la pêche, et que la fécondation des œufs s'opère aussi bien que dans les frayères artificielles. C'est du moins l'avis d'un des plus habiles pisciculteurs des États-Unis. Dans le lac Supérieur, où la truite fraie près d'un mois avant la fermeture de la pêche, ce serait peu dispendieux de tenir une couple d'hommes compétents sur chaque remorqueur, et il y a tout lieu de croire qu'il obtiendrait d'aussi bons résultats qu'au Wisconsin. Les pêcheurs eux-mêmes seraient toujours disposés, je n'en doute pas, à leur venir en aide. L'on se sert également de ce moyen, dans divers États, pour se procurer des œufs pour les établissements piscicoles, et on le trouve beaucoup plus commode et économique que l'emploi des filets.

## CAPTURE ET DESTRUCTION DU POISSON COMMUN DANS LA NIPIGON.

Nous avons continué à capturer et à détruire le poisson commun dans la rivière Nipigon, et nous avons ainsi détruit 7,632 brochets, 2,282 carpes, 228 dorés et 145 poissons blancs. Comme notre travail ne couvre qu'une période de 6 semaines, cela démontre jusqu'à quel point ce poisson s'est multiplié et quelle menace il est pour la truite de cette fameuse rivière.

## DE LA CARPE.

Le sentiment d'hostilité qui existe chez la population à l'égard de la carpe—sentiment qui provient de ce que cette dernière dévaste d'autres espèces beaucoup plus précieuses de poisson—augmente de plus en plus à mesure que l'on se rend d'avantage compte des déprédations qu'elle exerce.

La carpe s'est multipliée dans toute la province, mais surtout dans les lacs Érié et Sainte-Claire ; on la trouve également dans les eaux glaciales et profondes de la baie Georgienne, dans le chenal du Nord et le lac Huron. Le lac Supérieur seul semble n'avoir pas encore été envahi. Pour démontrer combien ce poisson est prolifique, il suffit de mentionner qu'une carpe de 4 à 5 livres renferme de 400,000 à 500,000 œufs, une carpe de 9 livres, 600,000 œufs, et une de 16½ livres, le chiffre fabuleux de 2,059,750 œufs. Un mathématicien a calculé que s'il survit seulement deux alevins par carpe de 4 à 5 livres, il y aura dès la première année une augmentation de 1,000,000 de carpes si l'on prend comme moyenne un nombre égal de carpes (la moitié étant des femelles) ; au bout de 5 ans, l'augmentation, d'après la progression arithmétique, sera de 64 millions ; au bout de 10 ans, de 2,048,000,000, et au bout de 15 ans, de 18,384,000,000.

La longévité de la carpe est étonnante. La *New International Encyclopædia* (1902) déclare qu'elle peut être de 200 ans. Quant à sa vitalité, voici ce que rapporte Norris dans *The American Angler's Book* (nouvelle édition, vol. de 700 pages) à la page 48 du chapitre intitulé *General remarks on Fish* : C'est un fait reconnu en Allemagne que dans les étangs à carpe dont on fait le drainage en vue de la culture,

les œufs persistent à conserver leur vitalité pendant 207 ans, en dépit de la chaleur de l'été et des froids de l'hiver, et qu'ils sont en état d'éclore et d'amener le repeuplement de ces étangs si l'on permet à l'eau d'y arriver. L'on peut ainsi obtenir alternativement du poisson et des légumes."

Dans un récent article du *Forest and Streams*, le rédacteur disait: "Que dans les grands lacs l'existence de la carpe était devenue une affaire internationale dont l'importance augmentait sans cesse, attendu que ce poisson allait envahir les eaux étrangères après s'être multiplié dans ses anciens parages. La carpe est maintenant implantée pour demeurer. Quant à la faire disparaître des cours d'eau qui servent de voies de communication, cela dépasse le pouvoir humain."

Il y a dans l'Illinois un petit lac qui était autrefois fameux par son poisson et que la carpe a fini par envahir. L'on tenta un jour de l'eau débarrasser, mais après en avoir enlevé 40,000 livres, le succès fut regardé comme impossible et l'entreprise fut abandonnée.

S'il est ainsi impossible de purger les eaux, une fois envahies par elle, il n'est pas impossible de l'empêcher d'empiéter davantage. Nos lois ne permettent à personne d'enlever, sans l'autorisation écrite du ministre, du poisson de nos cours d'eau intérieurs, soit pour opérer le repeuplement, soit pour la fécondation artificielle, soit pour les besoins scientifiques, de sorte que la carpe ne peut être déposée ailleurs que d'une manière illégale, ce qui protège d'autant nos eaux. Alors laissez-moi faire une observation à ce propos. Contrairement aux désirs que l'on émet partout dans la province de faire construire des passes migratoires là où il existe des digues, je soutiens que ces digues nous servent à protéger nos cours d'eau de l'ennemi, alors que l'établissement de passes migratoires fournit justement à cet ennemi le moyen d'y pénétrer, et d'en chasser les autres espèces plus précieuses. Il vaudrait beaucoup mieux supprimer les passes en question et peupler nos eaux d'achigans, de truites, etc.

Nous ne savons pas exactement quand la carpe a été introduite dans les eaux de ce continent. Nous constatons seulement qu'en 1831 et 1832, un citoyen entreprenant de New-York apporta "de France" 6 ou 7 douzaines de carpes qu'il déposa dans ses étangs, et qu'il en fit à diverses reprises des transplantations dans la rivière Hudson. Ce n'est qu'en 1877 que la Commission des Pêches des Etats-Unis en fit l'importation. Le premier envoi qui fut reçu comprenait 345 poissons, soit 227 carpes à miroir, et 118 carpes à écailles. Elles furent alors déposées dans des étangs, et en 1879, leur progéniture, qui comprenait déjà 12,265 carpillons, fut distribuée entre 300 personnes appartenant à 25 Etats différents. En 1880 les demandes de poisson avaient atteint 2,000, alors qu'elles n'avaient été que de 22 en 1877. En 1882 elles atteignirent 7,000, et la Commission répondit favorablement à 5,758. Il y eut alors 142,696 carpes de distribuées; quelques-unes "furent même expédiées au Canada." En 1887 il y eut près de 10,000 demandes, et l'on distribua 260,000 poissons, répartis entre 1,478 endroits. L'on continua d'en distribuer jusqu'en 1897, puis l'on cessa. De sorte qu'il n'a suffi que 25 ans pour que la carpe envahisse tout le continent. En 1883 les pêcheurs du lac Érié commencèrent à en trouver dans leurs filets. Ignorant quelle était cette espèce de poisson, ils l'exposèrent dans des bocaux à la curiosité publique.

Lorsqu'il fut question d'introduire la carpe aux Etats-Unis, le professeur Baird, alors chef de la Commission, énuméra ainsi les excellentes qualités de la carpe dans son rapport pour 1873-77:—

1. Féconde et propre à être utilisée pour la fécondation artificielle.
2. Se nourrissant surtout de matières végétales.
3. Vigoureuse à toutes les phases de sa naissance.
4. Se pliant à tous les climats, ainsi qu'à des conditions agissant défavorablement sur tout autre poisson américain.
5. De croissance rapide.
6. Ne s'attaquant pas aux autres poissons.
7. Extraordinairement prolifique.
8. Suffisamment savoureuse.

Il est bien établi que la carpe est "vigoureuse et étonnamment prolifique", mais personne ne croit à son "innocuité ou à sa qualité comestible."

## DOC. DE LA SESSION No 22

Ce serait perdre son temps que de discuter l'opportunité ou non de l'introduction de la carpe dans les eaux du continent, mais il est universellement connu que l'on a commis une erreur. Puisque ce poisson est maintenant implanté ici pour ne plus disparaître, il importe de faire face à la situation. Il est inutile de tenter de le détruire. Quelqu'un a proposé le paiement de primes pour sa destruction, mais le seul moyen de réussir consisterait à provoquer une demande plus considérable de la part du commerce, comme cela semble se pratiquer dans les grandes villes américaines, car dans ces grandes villes le poisson est toujours apprécié, quelle que soit son espèce. Au Canada, toutefois, la population sera lente à rechercher ce poisson d'origine étrangère. Le ministère devrait aussi permettre l'emploi de n'importe quel engin de pêche pour le capturer, pourvu que les autres espèces de poissons n'en souffrent point. J'exprimais l'opinion, il y a quelques années, que seul un mouvement d'ensemble de la part de tous les intéressés réussirait à entraver la multiplication de la carpe dans les grands lacs, mais il n'existait pas alors de demande pour ce poisson de la part du commerce. La carpe se vend aujourd'hui 4 ou 5 sous la livre sur le marché de New-York, ce qui en rend la capture passablement profitable. Il y a certaines périodes de l'année où les prix sont même plus élevés, et il serait facile de régler la pêche de manière à en tirer le meilleur parti possible. Il serait facile, par exemple, de construire à peu de frais un enclos suffisant pour contenir n'importe quelle quantité de poisson, au moyen de treillis en fil de fer et de pieux fixés en terre; il conviendrait de choisir un lieu bien protégé, une petite baie quelconque, pour l'établissement de ce genre de vivier. Il est inutile d'ajouter que le lit de cet enclos devrait être exempt de pierres ou d'aspérités de nature à gêner l'emploi du filet lorsqu'il y aurait lieu de prendre du poisson pour le porter au marché. Il serait bon également de protéger l'enclos contre les vagues ou les débris flottants au moyen d'une légère estacade que l'on disposerait à une distance de quelques pieds.

C'est la seine qui est l'engin de pêche le plus avantageux pour la capture de la carpe. Quelques pêcheurs préfèrent toutefois le rets à mailler; ce filet est certainement très utile lorsqu'il est possible de s'en servir pour couper la sortie du poisson ou lorsque la nature du sol ne permet pas le recourir à l'emploi de la seine. Un pêcheur entendu dans la fabrication des rets à mailler conseille de se servir du fil n° 35 et de faire les mailles de 6 pouces, de manière à ce que le filet donne 5 dans 3,—expression que les pêcheurs de métier connaissent bien. Si le filet est trop tendu la carpe refusera d'y pénétrer et rebroussera chemin, car elle est "très prudente, fine et rusée".



DOC. DE LA SESSION No 22

**ARIO**

bateaux de pêche, rets, etc., et les espèces de poisson pêchées dans la province pour 1905.

ESPÈCES DE POISSON.											Valeur.	Numéro.
Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Tulbi, liv.	Barbota, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.	Vessies, liv.		
.....	206,000	25,100	130,650	71,300	63,800	.....	59,050	.....	480	290	49,923	1
.....	90,820	4,500	113,030	21,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21,695	2
.....	21,250	12,100	35,460	17,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,569	3
.....	10,000	6,000	.....	2,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,696	4
.....	13,000	5,500	.....	2,600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,954	5
.....	4,000	.....	500	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	474	6
.....	3,000	2,500	300	750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	610	7
.....	19,840	.....	10,000	8,500	.....	3,500	.....	.....	.....	.....	3,534	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,600	.....	.....	.....	848	9
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,300	.....	.....	.....	904	10
.....	297,910	55,700	289,940	124,850	63,800	3,500	80,950	.....	480	290	.....	.....
.....	39,701	5,570	28,994	4,994	5,104	210	6,470	.....	336	232	91,707	.....
176,800	†274,900	†1,058,750	19,250	300	.....	.....	.....	2,500	.....	.....	152,707	1
.....	4,339	50,300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,463	2
5,200	4,400	6,800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,380	3
.....	4,000	30,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,400	4
.....	81,000	130,310	.....	.....	.....	.....	.....	2,300	.....	.....	21,200	5
.....	.....	10,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	6
.....	37,800	335,700	.....	.....	.....	.....	.....	7,200	.....	.....	37,566	7
9,000	8,500	7,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,000	8
.....	71,050	172,780	.....	.....	.....	.....	.....	2,800	.....	.....	24,462	9
.....	.....	30,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,000	10
.....	6,000	14,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,000	11
191,000	491,980	1,845,590	19,250	300	.....	.....	.....	14,800	.....	.....	.....	.....
9,550	49,198	184,539	1,925	12	.....	.....	.....	444	.....	.....	254,178	.....

† Dans le n° 1, ajouter 691 barils de truite et 153 barils de poisson blanc évalués à \$8,490.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des remorqueurs, bateaux de pris dans la province

Numéro.	DIVISIONS.	MATÉRIEL DE PÊCHE.										
		Remorqueurs ou navires.			Bateaux.			Rets à mailler.		Rets à enclos.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Ver ges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Lac Huron (chenal Nord).</i>			\$			\$		\$		\$	
1	Baie Tenby .....					3	350	5	14,000	850	2	600
2	Marksville .....					3	425	6	10,000	450	2	600
3	Mines de Bruce .....					7	1,450	16	18,000	800	12	2,500
4	Rivière de l'Aveugle .....	1	30	5,500	6	1	150	2	24,000	3,000	6	1,200
5	Cap Smith .....	1	25	2,000	5						10	3,500
6	Baie Fraser .....	1	12	4,000	6	2	250	6			5	1,500
7	Ile Haywood .....	1	12	4,000	6	2	250	6			5	1,500
8	Baie Manitowaning .....	1	12	4,000	6	2	250	6			5	1,500
9	Kagawong .....	1	15	2,000	5				24,000	2,000		
10	Ile Clapperton .....					1	25	2	6,000	150		
11	Baie Meldrum .....	1	15	2,000	6				24,300			
12	Thessalon .....					1	150	2			4	100
13	Ile Cockburn .....	1	20	6,000	6	3	1,000	7	36,000	1,900	2	400
14	Ile Narrow .....					1	50	4	1,500	100		
15	Cutler .....					3	175	8	18,000	445		
16	Ile Fitzwilliam .....	1	12	800	4	14	1,040	26	104,000	4,775		
17	Ile de la Sauvagesse .....	3	70	12,000	18	4	300	8	52,000	6,700		
18	Ile aux Canards .....	1	15	3,000	5	5	450	10	54,000	3,000		
19	Embouchure de la baie du Sud .....	1	20	2,500	5	7	1,050	15	66,000	3,900		
20	Killarney .....	1	15	2,000	6	21	1,450	42	150,000	7,500		
21	Ile aux Outardes .....	3	62	13,000	16	27	5,000	54	234,000	13,300		
22	Ile John .....					5	250	11	30,000	1,000		
23	Ile Aird .....	1	10	4,000	5	1	75				6	700
24	Baie de la Providence .....					1	50	2	6,000	200		
25	Cap Robert .....	1	25	2,000	6	1	100	2			5	1,500
26	Ile Bedford .....	1	10	800	8						5	1,500
27	Lac Penage .....								2,000	200		
	Totaux .....	21	380	69,600	119	115	14,290	240	879,800	50,270	71	17,100
	<i>Baie Georgienne.</i>											
1	Parry-Sound .....	5	9	15,725	35	13	1,835	23	124,250	14,980		
2	Waubashene .....					13	2,165	23	56,500	1,740		
3	Penetanguishene .....					14	500	25	46,750	1,045		
4	Collingwood .....	1	25	3,500	6	21	2,030	42	156,000	6,100		
5	Meaford .....	8	173	22,000	38	23	1,208	44	317,000	15,140		
6	Baie Colpo y et Tobermory .....	2	40	5,800	10	39	3,000	69	163,700	7,210		
	Totaux .....	16	247	47,025	89	123	10,738	226	863,100	46,215		
	<i>Lac Huron.</i>											
1	Cap Hurd à Southampton .....	11	225	31,000	47	41	4,810	87	525,300	33,808	2	300
2	Southampton à Goderich .....	2	44	4,400	12	4	500	8	79,200	935		
3	Comté de Huron, y compris la division du Grand-Coude .....	1	25	2,500	6	11	1,705	55	59,480	1,689	11	2,325
4	Comté de Lambton, y compris la ri- vière Saint-Clair .....	2	3	3,800	6	71	4,800	105	64,000	2,300	64	10,750
	Totaux .....	16	297	41,700	71	127	11,875	255	727,980	23,732	77	13,375

DOC. DE LA SESSION No 22

ARIO.

pêche, etc., la quantité et la valeur des matériaux de pêche, et les espèces de poisson d'Ontario en 1905.

ESPECES DE POISSON.													Valeur.	Numéro.
Hareng salé, barils.	Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.	Truite, salée, barils.	Poisson blanc, salé, bris.		
20		800	550	500	7,900				6,000				677	1
		1,300	2,400										570	2
		23,250	21,600	38,150	5,850	5,000			4,000				9,054	3
		16,000	120,000	26,000		2,800							16,376	4
		81,700	14,400	10,000	1,000	1,700							10,786	5
		12,800	7,200	18,600	2,500	600					30		4,029	6
		12,800	7,200	18,600	2,500	600					30		4,029	7
		12,500	7,200	18,600	2,500	600					30		4,023	8
		11,900	75,100	2,100	750								8,940	9
30													300	10
		12,000	11,400										2,340	11
			28,000										2,800	12
		16,000	196,600									27	21,630	13
40													400	14
140					800								1,432	15
15		60,200	149,200										21,190	16
		103300	231,900	1,500									33,670	17
1		6,000	170,800										18,090	18
		35,200	104,000										14,090	19
10		79,700	97,200	27,700	2,500	500							21,100	20
80		157800	117,700	96,900	17,900	5,900		400	1,000				39,620	21
40													400	22
		1,800	7,100	151,200		3,500			20,400				16,902	23
		2,000	1,000										300	24
8		6,900	6,200	38,600	1,200	2,500							5,498	25
		6,100	3,600	3,100	200	1,000							1,368	26
		80	300	100									48	27
394		660,430	1380650	453,650	45,500	24,100		400	31,400	90	27	120	259,668	
	35,520	187240	246,420	28,400	14,500	2,800			20,000	300			49,596	1
5	3,900	30,050	26,300	104,370	36,600	2,200		450	31,200				18,929	2
11	2,080	24,370	25,800	8,000	4,000						155	73	8,471	3
22	23,300	79,250	135,810	50		15250	800	2600	1,400				24,490	4
		12,650	380,490								119		40,504	5
	7,000	60	137,970	300							7,900	433	97,513	6
38	73,800	333,620	952,790	141,120	55,100	20,250	800	3,050	52,600	300	8,174	506	239,503	
820	45,900	51,300	769570	100	1,000	1,300	4,500			2,200			92,937	1
10	300	4,820	14,800										2,077	2
	56,800	11,300	105050	20,600		3,200	1,600		300	4,900	1,250		17,885	3
	134600	11,560	79,330	387,950	3,600	13300	7,700	200	700	139,700			60,312	4
830	237,600	78,980	968,750	408,650	4,600	17,800	13,800	200	1,000	146,800	1,250		173,211	



DOC. DE LA SESSION No 22

et les quantité et valeur de tout le poisson, etc., dans la province d'Ontario—1905.

ESPÈCES DE POISSON.										Valeur.	Numéro.
Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Barbote, liv.	Poisson mêlé et commun.		
			37890	3850		200	500	1450	138700	8,256	1
1400	30800		82590	38200	24700	37700	3000	28700	493100	33,313	2
1400	30800		120480	42050	24700	37900	3500	30150	631800		
70	3080		12048	1682	1976	1137	210	2412	18954	41,569	
94800	17180		15200	23300	4500	6700		4900	24100	10,754	1
94000	62300		202400	168100	9900	202200		3150	126000	49,309	2
1058300	35250		402550	652800	15500	92500		800	144300	131,565	3
14060	24000		317300		6200	21100		1450	15600	42,922	4
613700	3600		31200	4000	600	23500		250	9600	35,561	5
334000	6400		55530		1900	4900		550	1800	23,325	6
217900	20000	200	162150	14000		68900		8650	142100	36,712	7
48600			59300		1400	200			4800	8,762	8
2300	20		25300	5900		36100			94800	6,907	9
								14300	18600	1,702	10
257900	95200		289950	1500	6200	46200		100	64400	55,292	11
145300	40250		84550	66300	13300	3240		800	51600	27,025	12
7900	200		46500		14900	18000			5300	7,516	13
3015300	304400	200	1692020	935900	74400	552700		36050	703000		
150765	30440	20	169202	37436	5952	16581		2884	21090	437,352	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des remorqueurs, bateaux, rets, etc.,

Numéro.	DIVISIONS.	MATÉRIEL DE PÊCHE.								
		Remorqueurs et navires.				Bateaux.			Rets à mailles.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Verges.	Valeur.
	<i>Lac Ontario.</i>			\$		\$			\$	
1	Comté de Lincoln .....	1	37	2000	7	5021	25	122525	6434	
2	" Wentworth .....				16	2680	25	48000	2400	
3	" Halton .....				19	2480	39	73500	4205	
4	" Peel .....				2	800	4	8000	550	
5	" d'York .....	1	3	400	2	2235	25	53700	4187	
6	" d'Ontario .....	1	3	600	2	150	2		150	
7	Northumberland .....				32	1166	32	84000	1205	
8	Lac au Riz et rivière Trent .....				12	214	22			
9	Comté de Prince-Edouard .....				69	1423	122	42400		
10	Baie de Quinté .....				37	905	76	36000	790	
11	Lennox et Napanee .....				20	518	34	4240		
12	Ile Amherst .....				44	1399	59	24875	665	
13	Ile Wolfe et environs .....				14	405	25	2400	70	
	Totaux .....	3	43	3000	11	274	443	499640	20756	
	Valeurs .....	\$								
	<i>Divisions intérieures.</i>									
1	Comté de Frontenac .....					94	896	170	4110	558
2	Comtés de Leeds, Lanark et Addington .....					51	777	58	848	71
3	Comtés de Russell, Prescott et Carleton .....					26	76	25	1600	76
4	Comté de Renfrew .....					22	250	15	1050	215
5	District de Nipissingue .....	6	20	7100	20	21	3200	24		
	Totaux .....	6	20	7100	20	214	5199	292	7608	920
	Valeurs .....	\$								

DOC. LE LA SESSION No 22

et les quantité et valeur du poisson, des rets, etc., dans la Prov. d'Ontario—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.												VALEUR.	Numéro.
Hareng, salé, barils.	Hareng, frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Barbote, liv.	Poisson mêlé et commun, liv.		
2567	436500	27400	9200	31070	2000	3100	.....	10900	50	2600	4100	29,581	1
.....	56940	30200	6800	500	20000	.....	2650	2500	.....	500	900	33,068	2
.....	116000	.....	3000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,220	3
.....	7000	4300	8300	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	500	1,628	4
.....	58700	20300	1600	500	1100	50	.....	600	.....	250	24900	6,008	5
.....	15200	1500	.....	.....	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	928	6
.....	29500	7570	24850	.....	64300	.....	.....	18800	.....	12900	40300	10,094	7
300	18300	92800	16400	1500	30300	400	400	2800	.....	11300	2300	1,069	8
264	19940	103780	500	7830	30950	.....	6800	58200	200	17300	40100	19,239	9
.....	3800	7600	.....	.....	33350	.....	5350	31900	.....	37500	91800	23,994	10
.....	8360	167260	3050	7550	8500	4250	.....	17400	.....	400	13600	19,846	12
.....	.....	10060	1400	.....	12700	6400	4000	23000	.....	17100	22400	5,136	13
3131	764240	472770	75100	48950	203950	14200	19250	179000	250	135450	257000	.....	.....
31310	38212	47277	7510	4895	8158	1136	1155	5370	15	10836	7710	163,584	.....
17	11600	.....	570	.....	16300	.....	.....	4200	.....	28800	19200	4,465	1
77	660	.....	300	.....	16000	.....	.....	.....	.....	52650	32500	6,660	2
.....	.....	700	.....	1920	9200	5350	300	8400	.....	1700	25900	2,241	3
.....	.....	210	.....	.....	800	.....	.....	.....	.....	250	400	85	4
.....	39200	45620	2000	60960	25350	156750	600	3400	.....	.....	24200	34,740	5
94	51460	46530	2870	62880	67650	162100	900	16000	.....	83400	102200	.....	.....
940	2573	4653	287	6288	2706	12968	54	480	.....	6672	3066	48,191	.....

## RÉCATITULATION du nombre de pêcheurs, du tonnage et de la valeur

Numéro.	DIVISIONS.	MATÉRIEL									
		REMORQUEURS OU NAVIRES.				BÂTEAUX.			RETS À MAILLER.		
		Non- bre.	Ton- nage.	Valeur.	Hom- mes.	Non- bre.	Valeur.	Hom- mes.	Non- bre.	Verges.	Valeur.
			\$		\$					\$	
1	Lac des Bois et district de la rivière La-Pluie	6	190	9,000	16	62	11,520	124	....	88,200	14,130
2	Lac Supérieur	18	212	43,300	98	77	6,895	86	....	448,800	25,190
3	Lac Huron (chenal Nord)	21	380	69,600	119	115	14,296	240	....	879,800	50,270
4	Baie Georgienne	16	247	47,025	89	123	10,738	226	....	863,100	46,215
5	Lac Huron (proprement dit)	16	297	41,700	71	127	11,875	255	....	727,980	23,732
6	Lac et rivière Sainte-Claire et rivière Thames					139	4,202	292	*39	150	
7	Lac Érié	41	716	104,950	228	331	36,997	575	*45	395,400	43,355
8	Lac Ontario	3	43	3,000	11	274	19,182	443	*139	499,640	20,756
9	Eaux intérieures des comtés de Frontenac, Leeds, Lanark, Prescott, Russell et Carleton, et district de Nipissingue	6	20	7,100	20	214	5,199	292	....	7,608	920
	Total	122	2,105	325,675	652	1464	120,898	2,533	....	3,910,678	224,568

Numéro.	DIVISIONS.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.
1	Lac des Bois et district de la rivière La-Pluie			397910	55700	289940	124850
2	Lac Supérieur		191090	491980	1845590	19250	300
3	Lac Huron (chenal Nord)	394		660430	1380650	453650	45500
4	Baie Georgienne	38	73800	333620	952790	141120	55100
5	Lac Huron (proprement dit)	830	237600	78980	968750	408650	4600
6	Lac et rivière Sainte-Claire et rivière Thames		1400	30800	....	120480	42050
7	Lac Érié	3131	3015300	304400	200	1692020	935900
8	Lac Ontario		764240	472770	75100	48950	203950
9	Eaux intérieures des comtés de Frontenac, Leeds, Lanark, Prescott, Russell et Carleton, et district de Nipissingue	94	51460	46530	2870	62880	67650
	Totaux	4487	4334800	2817420	5281650	3236940	1479900
	Valeur	\$ 44870	216740	281742	528165	323694	59196

DOC. DE LA SESSION No 22

D'ONTARIO.

des navires et bateaux, matériel de pêche, etc., pour 1905.

DE PÊCHE.										ACCESSOIRES EMPLOYÉS DANS LES PÊCHERIES.				Numéro.
Seines.		Rets à mailler.		Verveux.		Lignes dormantes.		Congélateurs et glacières.		Jetées et quais.				
Nom- bre.	Verges.	Valeur.	Nom- bre.	Valeur.	Nom- bre.	Valeur.	Nombre d'hame- çons.	Valeur.	Nom- bre.	Valeur.	Nom- bre.	Valeur.		
		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
.....			12	3,500	31	3,725	.....		10	4,200	3	1,100	1	
.....			35	9,000			.....		4	2,190	1	200	2	
.....			71	17,100			.....		10	2,200			3	
.....			25	3,500			.....		15	9,550	4	100	4	
18	1,475	630	77	13,375	1	20	.....		23	12,450			5	
67	6,547	2,420	9	1,800	107	4,185	1,900	505	11	10,325			6	
33	10,535	10,355	275	82,202	1	60	8,700	165	113	44,015	15	4,150	7	
3	27,600		*37	208	237	19,958	800	70	22	2,170	4	950	8	
*1	2		26	7,200	128	1,695	1,600	29	11	6,530			9	
121	46,157	13,405	530	137,677	506	29,745	13,000	769	219	93,630	27	6,500		

Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Tulibi, liv.	Barbete, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	Caviar, liv.	Vessies d'esturgeon	Truite salée, brls.	Poisson blanc salé, brls.	Valeur.	Numéro.
63800			3500	80950		480	290			\$ 91,707	1
24100				400	14800			691	158	254,178	2
20250		800		3050	31400	90		27	120	259,668	3
17800		13800	200	1000	52600	300		8174	506	239,503	4
24700		37900	3500	30150	146800	1250				173,211	5
74400		552700		36050	631800					1,569	6
14200	19250	179000	250	135450	703000	4260				437,352	7
					257000					163,584	8
162100	900	16000		83400	102200	10720				48191	9
401350	20150	802000	7450	370450	1939600	17100	290	8892	784		
\$32108	1209	24006	447	29636	58188	11970	232	88920	7840	1,708,963	

## RELEVÉ du rendement et de la valeur des pêches de la province pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	c.	
Poisson blanc ..... brls.	874	10	00	7,840
" ..... liv.	2,817,420	0	10	281,742
Truite ..... brls.	8,892	10	00	88,920
" ..... liv.	5,281,650	0	10	528,165
Hareng ..... brls.	4,487	10	00	44,870
" ..... liv.	4,334,800	0	05	216,740
Doré ..... "	3,236,940	0	10	323,694
Brochet ..... "	1,479,900	0	04	59,196
Esturgeon ..... "	401,350	0	08	32,108
Caviar ..... "	17,100	0	70	11,970
Anguilles ..... "	290	0	80	232
Vessies ..... "	20,150	0	06	1,209
Perche ..... "	800,200	0	03	24,006
Barbote ..... "	370,450	0	08	29,636
Poisson commun ..... "	1,939,600	0	03	53,188
Tulibi ..... "	7,450	0	06	447
Total.....				1,708,963

## RENDEMENT des pêcheries de la province.

Espèces de poisson.	1904.	1905.	Augmen- tation.	Diminution.
Poisson blanc ..... liv.	3,474,300	2,817,420		656,880
" (salé) .....	70,800	73,400	7,600	
Hareng ..... "	4,252,580	4,334,800	82,220	
" (salé) .....	705,900	897,400	191,500	
Truite ..... "	6,275,430	5,281,650		993,780
" (salée) .....	793,800	889,200	165,400	
Doré ..... "	2,632,540	3,236,940	604,400	
Brochet ..... "	1,775,700	1,479,900		295,800
Esturgeon ..... "	485,200	401,350		83,850
Caviar ..... "	29,170	17,100		12,070
Anguille ..... "	45,500	20,150		25,350
Perche ..... "	922,600	800,200		122,400
Barbote ..... "	520,150	370,450		149,700
Poisson commun ..... "	2,087,900	1,939,600		148,300
Tulibi ..... "	5,800	7,450	1,650	
Vessies ..... "	2,600	290		2,310
Total.....	24,009,970	22,572,300	1,052,770	2,490,440
Diminution totale, 1905.....				1,437,670

DOC. DE LA SESSION No 22

## RÉCAPITULATION

DE TOUTS les remorqueurs de pêche, bateaux, rets, etc., employés dans la province d'Ontario pour l'année 1905.

	Valeur:
	\$
122 remorqueurs, 2,105 tonneaux, 652 hommes.....	325,675
1,464 bateaux, 2,533 hommes .....	120,898
3,910,528 verges de rets à mailler.....	234,568
121 seines, 46,157 verges.....	13,405
530 rets à enclos.....	137,677
506 verveux.....	26,745
130 carrelets.....	244
13,000 hameçons sur lignes dormantes.....	769
219 réfrigérateurs et glacières.....	93,630
3 trappes mécaniques.....	450
139 dards.....	139
27 jetées et quais.....	6,500
Total.....	960,700

## ANNEXE N° 7.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

RAPPORTS DE L'INSPECTEUR W. WAKEHAM, M.D., BASSIN-DE-GASPÉ,  
SUR LES PÊCHES DU GOLFE SAINT-LAURENT; ET DE A. H.  
BELLIVEAU, OTTAWA, ET JOSEPH RIENDEAU, MONTRÉAL,  
SUR CELLES DES EAUX INTÉRIEURES.

GASPÉ, P.Q., le 30 janvier 1905.

A. M. le Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport et les statistiques concernant les pêcheries de la division du golfe Saint-Laurent pour l'année 1905. Les relevés indiquent une légère augmentation en valeur sur l'année 1904, mais cette augmentation est en réalité beaucoup plus considérable, vu que le prix du poisson a fort dépassé nos prévisions. Ainsi, la morue, que nous avions cotée à \$4.50 le quintal, s'est vendue \$5 et \$6; il en a été de même pour le hareng; de sorte que tout en ayant été moindre, le rendement a tout de même été plus profitable que jamais.

Comme d'ordinaire, le hareng a fait son apparition vers la fin d'avril, et il s'en est pris d'énormes quantités jusqu'au milieu de mai. Beaucoup de vaisseaux sont venus des Etats-Unis, des provinces maritimes et de Terre-Neuve, aux îles de la Madeleine pour s'approvisionner de boitte. Plusieurs milliers de barils de hareng furent de plus expédiés aux maisons de salaisons du Maine. La plus grande partie du hareng du printemps pris dans la Baie des Chaleurs, est employée comme engrais. Ceux qui sont engagés dans la pêche de la morue—l'industrie principale des comtés de Gaspé et de Bonaventure—protestent fortement contre cette manière d'agir. Ils ont certainement raison de se plaindre, car le hareng est devenu plus rare le long des côtes de ces deux comtés, et la pêche à la morue en est par contre-coup affectée. Ils en attribuent la raison à l'habitude d'utiliser le hareng comme engrais, et ils demandent qu'on y mette un frein.

Depuis plusieurs années je ne manque jamais de m'enquérir au sujet de la pêche du hareng de printemps, et je n'ai pas encore constaté de diminution dans les énormes bancs qui viennent frayer chaque printemps. Je considère donc que la rareté de la boitte de hareng durant l'été ne provient pas des captures faites au printemps. Partout l'univers, le hareng à l'habitude d'aller frayer en certains endroits déterminés, mais, l'époque de la fraie terminée, il erre ordinairement à l'aventure. Il y aurait toutefois raison pour les spécialistes attachés au ministère d'étudier cette question.

La pêche à la morue a commencé au printemps à l'époque ordinaire, vers le milieu de mai; la pêche n'a pas été fructueuse, toutefois, avant l'automne; mais comme beaucoup de pêcheurs avaient déjà, à ce moment, pris du service dans les exploitations forestières, il ne restait plus qu'un petit nombre de bateaux d'engagés. Les expéditeurs

## DOC. DE LA SESSION No 22

s'alarmèrent, la concurrence se mit de la partie, et le prix de la morue, séchée ou fraîche, monta énormément, de sorte que les profits des pêcheurs qui avaient persisté furent remarquables. Je connais des pêcheurs qui ont fait sans effort \$10 par jour pendant plusieurs semaines. Ce fut surtout le long de la côte, du cap Rosier au cap Chatte, que la pêche donna davantage, car le hareng y fut abondant pendant toute la saison. Cette incertitude concernant la boîte au cours de l'été a amené les pêcheurs à considérer l'opportunité d'établir des glacières.

La pêche du saumon a donné 300,000 livres de plus que l'an dernier. C'est sur la côte nord surtout que le résultat a été supérieur; l'on y a donné des coups de filet merveilleux. Sur la côte sud, le saumon ne remonta que très tard, après la saison terminée, de sorte que la pêche fut maigre, tant au filet qu'à la ligne.

Les fabricants de conserves de homard ont augmenté beaucoup leur production, principalement aux îles de la Madeleine, vu que la pêche fut considérablement meilleure que celle de l'an dernier. Par contre, sur la terre ferme, la mise en conserves a persisté à diminuer. Il y a eu une légère augmentation dans Bonaventure, mais la production a quand même été infiniment inférieure à ce qu'elle était il y a 10 ou 15 ans.

Je conseillerai fortement de transporter l'outillage de l'établissement piscicole de Gaspé sur la côte extérieure, — à Percé, Grande-Rivière ou Port-Daniel, — là où il serait possible de se procurer les œufs de homard nécessaires au fonctionnement des incubateurs pendant la saison de pêche. Ce serait peut-être le moyen de maintenir l'abondance du homard dans les environs. Il n'y a pas de doute que sans cela il faudra avant longtemps fermer les établissements de conserves des comtés de Gaspé et de Bonaventure.

La pêche au maquereau a produit 5,072 barils, comparativement à 2,334 barils, l'an dernier. Cette pêche ne se fait régulièrement qu'aux îles de la Madeleine; ce n'est qu'accidentellement que l'on prend du maquereau ailleurs, et jamais en quantité suffisante pour en faire une industrie distincte.

Le squale a été moins abondant que pendant les trois années passées; il ne s'est même pas montré en certains endroits de la côte. En somme nous n'en avons pas beaucoup entendu parler. Peut-être cela provient-il simplement de ce que les pêcheurs s'y sont habitués et qu'ils se sont soumis "à endurer ce qu'ils ne pouvaient pas empêcher". Je suis toutefois d'opinion que le squale diminue.

Il s'est établi un poste de pêche à la baleine aux Sept-Îles, et bien que le baleinier ait commencé tard son travail et qu'il ait fallu interrompre la pêche avant la fin de la saison à cause de la destruction de l'un des moteurs, l'on a pu capturer 66 baleines ce qui est un bon résultat.

Par suite de la décision du gouvernement de Terre-Neuve, de restreindre l'approvisionnement de boîte fraîche aux pêcheurs américains, il nous est venu un nombre considérable de bateaux des Etats-Unis pour faire la pêche sur la côte du Labrador, selon que le traité le permet. Ils viennent ici, parce qu'ils ne peuvent trouver de boîte fraîche ailleurs. Cette boîte est du capelan qu'ils prennent au traîneau. Ce genre de pêche n'est permis par nos lois qu'à trois milles des côtes, ce règlement, établi il y a quelques années, alors que les pêcheurs américains n'apparaissaient jamais au Labrador, doit s'appliquer aussi bien aux étrangers qu'à nos propres pêcheurs. Il a été cause de certains désaccords.

J'ai découvert que l'on avait remis une copie du traité à tous les pêcheurs américains, et qu'on leur avait dit de s'y conformer; or, comme le traité leur donne droit de pêcher dans les eaux riveraines du Labrador, ils prétendaient pêcher à leur guise. En leur expliquant toutefois que ce genre de pêche n'était pas en usage à l'époque du traité, et que le règlement le prohibant à moins de trois milles des côtes ne pouvait avoir été établi en vue de restreindre leurs droits, puisqu'ils ne venaient pas alors faire la pêche dans nos eaux, je finis par les amener à tendre leurs filets à la distance réglementaire.

La plupart des capitaines de ces bateaux ne se gênèrent pas d'avouer que c'était l'arrêté ministériel du gouvernement de Terre-Neuve qui les avait forcés à quitter les grands bancs pour se procurer de la boîte fraîche au Labrador. Cela démontre combien il est essentiel de pouvoir compter sur un approvisionnement constant de boîte fraîche pour la pêche à la morue.

A part certaines contraventions de moindre importance, les lois de pêche furent bien observées, et, comme je l'ai déjà dit, malgré que la prise du poisson ait été légère, — celle du saumon excepté — les prix étaient si élevés que les bénéfices furent des plus raisonnables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WAKEMAN,

*Surveillant de la division du Golfe.*

RAPPORT DE L'INSPECTEUR A. H. BELLIVEAU CONCERNANT LES  
PÊCHERIES DES RÉGIONS INTÉRIEURES DE QUÉBEC  
POUR L'ANNÉE 1905.

OTTAWA, 1<sup>er</sup> mars 1906.

Au Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR, — Pour permettre de comparer avec plus de facilité le rendement du poisson avec celui des années précédentes, j'ai conservé les anciennes divisions, même lorsqu'elles étaient sous la surveillance de fonctionnaires différents.

Maintenant que le gouvernement provincial n'exige plus de statistiques de la part de ses employés, surtout là où la pêche n'existe point comme industrie, il est presque impossible de se procurer des données exactes. De plus, la crainte d'une augmentation dans le coût du permis de pêche retient un grand nombre de pêcheurs de fournir des relevés exacts.

*Division de la rive Sud.* — Depuis le cap Chatte jusqu'à Lévis, sur la rive sud du St-Laurent, les statistiques ont été recueillies par un fonctionnaire à Rimouski et par deux employés du gouvernement provincial dans les six comtés d'en haut. Elles accusent une augmentation de 100 pour 100 sur l'an dernier.

Dans le comté de Rimouski, ce changement provient surtout de l'augmentation dans le rendement de la morue, du flétan et de la sardine. Les 400,000 livres seules de morue fraîche représentent autant que tout le rendement de 1904. Il y eut abondamment de sardines, et l'on en a fait des captures considérables à Matane, Métis et Ste-Luce. Dans le comté de Matane seul, le rendement a été triplé.

Il en a été de même dans les deux comtés voisins, Témiscouata et Kamouraska, où le rendement a quadruplé. A l'île Verte seulement, le revenu de la pêche a dépassé celui de ces deux comtés en 1904. C'est l'abondance de la sardine et du hareng qui a principalement provoqué cette augmentation. Le saumon a aussi donné magnifiquement, et il en a été pris environ 5,000 livres à Cacouana seulement.

*Varech.* — Bien que les pêcheurs de la division de l'île Verte aient retiré plus d'une dizaine de milliers de dollars de leur poisson, ils ont recueilli encore de jolis bénéfices de la récolte du varech. Cette longue plante marine est coupée par eux à marée basse, puis transportée en bateau pour être étendue sur le sol jusqu'à ce qu'elle se soit desséchée. Elle est ensuite mise en ballot et vendue pour le rembourrement des meubles. Les gens de l'endroit ont retiré plus de \$30,000 de cette industrie l'an dernier. Le varech ne pousse que sur une certaine superficie, entre l'île et la terre ferme. Comme son rendement n'est pas compris dans nos relevés, j'ai considéré qu'il convenait d'en faire ici mention.

Dans les divisions d'en haut, comprenant Berthier, Beaumont, Lévis et les environs, les revenus de la pêche ont été à peu près les mêmes que ceux de l'an dernier. L'anguille a donné moins, mais le saumon a donné plus.

En somme, sur la côte sud, la pêche a rapporté une somme de \$117,000, alors qu'elle n'avait rapporté que \$54,000 l'an dernier.

DOC. DE LA SESSION No 22

*Division de la côte Nord.*—Il n'y a que peu de changement à noter dans cette division qui s'étend de Québec au Saguenay et comprend aussi le lac Saint-Jean. La pêche a produit un peu plus que l'an dernier, mais cela provient surtout de ce que le saumon a été capturé en plus grande quantité dans les petites baies et les tributaires du Saguenay.

En outre des pêcheurs à la ligne, il y a probablement plus d'une centaine de colons qui s'approvisionnent de saumon dans le Saguenay au moyen de petits filets. Ce chiffre ne doit pas être exagéré, puisque, il y a deux ans, l'actif garde-pêche de Tadousac, M. Maher, a confisqué plus de 100 filets. Il n'en a confisqué que 27 cette année. Même des colons éloignés viennent s'approvisionner de poisson après avoir emprunté le filet de quelque ami obligent. Il existe même un pêcheur, paraît-il, qui a vendu des centaines de saumons aux propriétaires d'hôtels, etc. Il est assez difficile d'atteindre les coupables, car il se déguisent au moyen de masques pour remplir leur abominable besogne; en sorte que leur identité est impossible à établir. Nous avons toutefois réussi, l'an dernier, à en faire condamner quelque-uns. La simple confiscation de leurs filets ne saurait les punir suffisamment.

*Le lac Saint-Jean*, qui est la source du Saguenay, se trouve compris dans la division. La tentative de pêche au filet que l'on a fait, en 1904, n'a guère réussi, et je suis heureux d'apprendre que le gouvernement provincial n'a pas simplement décidé de restreindre ce mode de pêche, mais de le supprimer entièrement. Il serait toutefois difficile de réuser auprès des colons, auprès de ceux surtout qui habitent aux environs des "décharges". L'on prétend qu'il se prend peu de ouananiches au rets à mailler. Il s'est fait peu d'envois de poisson par les chemins de fer, l'an dernier, mais il n'y a pas de doute que les colons du voisinage en ont fait de légers approvisionnements. Malgré les efforts des pisciculteurs pour maintenir le peuplement des tributaires du lac Saint-Jean, il est évident que le superbe ouananiche diminue en abondance. Comme certains permis de pêche au filet existaient encore en 1905, il se captura assez de doré, de poisson blanc et de poisson commun pour approvisionner Roberval et les petits villages voisins. A l'avenir, il n'y aura point de permis de pêche au filet d'accordés à d'autres qu'à certaines familles sauvages de la réserve de la Pointe-Blanc, près de Roberval.

Dans l'autre partie de la division, laquelle comprend les comtés de Charlevoix et Montmorency, la seule pêche importante est celle de l'anguille. Aujourd'hui, la plupart des nombreuses nasses, aux environs de l'île d'Orléans, ne sont tendues qu'à l'automne. La capture a été, l'an dernier, de 270,000 livres. Il arrive çà et là, dans les deux comtés, que l'on capture du saumon, soit environ 5,000 livres en moyenne,

*Divisions intérieures de Québec à Pontiac.*—Les statistiques que nous avons compilées, l'inspecteur Riendeau et moi, accusent une diminution constante dans le rendement des pêcheries de cette division. Le poisson lui-même baisse en qualité, il est plus petit qu'autrefois. Le lac Saint-Pierre, le meilleur lieu de pêche de la division, se dépeuple beaucoup grâce à la pêche exagérée qu'on y fait au filet. Il faudrait évidemment y mettre un frein, ou, ce qui serait encore mieux, y prohiber absolument la pêche pendant quelques années, tout comme pour les lac Saint-Louis et Saint-François. Les pêcheurs qui prennent des permis de pêche pour 3 ou 4 filets en ont 15, 20 et même 25. Il serait très à propos de combattre cet abus au moyen d'un marquage spécial des agrès de pêche; cela permettrait aux garde-pêche de reconnaître ceux qui ne sont pas autorisés. Il n'y a que durant les mois de juillet et août,—époque pendant laquelle toute pêche au filet est défendue,—qu'il y ait quelque répit dans la poursuite du poisson dans le lac Saint-Pierre. Le règlement fédéral semble assez bien observé, car il vient fort peu de poisson sur le marché de Montréal au cours de cette période. Il faudrait également quelque règlement pour empêcher la mise en vente des esturgeons de trop petite taille. De fait, un tel règlement devrait exister pour toutes les espèces de poisson. Lorsque l'on voit des esturgeons de 9 pouces, ou des poissons pesant à peine  $\frac{1}{10}$  de livre, publiquement offert en vente, il est grand temps de recourir à des mesures efficaces.

Le rendement total des pêcheries de la division a été moindre de près de \$10,000, comparé à celui de l'an dernier, lequel accusait lui-même une forte diminution sur l'année précédente. En certains endroits, le changement n'est pas attribuable à la rareté du

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

poisson, mais à la suppression des permis de pêche. Dans le haut de l'Ottawa ou le lac Témiscamingue, par exemple, l'on a, dans l'intérêt des colons, supprimé tout à fait la pêche au filet. Elle n'est pas permise non plus dans les lacs St-François et St-Louis. Les autorités provinciales se proposent de restreindre davantage, sinon de défendre tout à fait, toutes les formes de pêche au filet. Le rendement général du poisson s'en ressentirait encore davantage, mais ce serait dans l'intérêt du pêcheur à la ligne. Dans beaucoup de localités où la pêche n'est pas assez fructueuse pour être convertie en industrie, il y aurait un grand nombre de personnes qui se réjouiraient de l'application d'un tel règlement.

*Baie Missisquoi et rivière Richelieu.*—Cette baie et cette rivière—le débouché du lac Champlain—semblent mieux que tout autre masse d'eau de ma division résister à la pêche excessive qui se pratique actuellement. Le refus de l'État de New-York de laisser pénétrer davantage chez lui le poisson venant de ces endroits à quelque peu dérouté nos pêcheurs au début, mais de nouveaux débouchés furent vite découverts, et il est aujourd'hui probable, quand même cette interdiction serait levée, qu'une bonne partie du poisson ne serait plus expédiée au marché Fulton. Les pêcheurs au filet de la baie Missisquoi ont fait une courte saison de pêche, mais ils ont aussi bien réussi que d'habitude ; ils ont capturé beaucoup de dorés et de perches.

C'est à Iberville que se trouvent les nasses à anguille les plus considérables du Canada ; les profits ont été bons. Vu l'interdiction dont il a été frappé par l'État voisin, le poisson est maintenant expédié à Chicago au lieu de New-York.

Chose curieuse à noter, il y a abondamment d'achigan noir dans le Richelieu, entre Lacolle et Saint-Jean, cette année. Nous avons souvent vu des pêcheurs à la ligne faire des prises de deux à trois douzaines de poissons dans une après-midi.

*Townships de l'Est.*—Les lacs superbes des townships ne sont point assez protégés. A la suite du malheureux accident survenu sur le lac Aylmer au commencement de l'été, accident qui coûta la vie à trois personnes et jeta partout un voile de deuil, la pêche fut moins active que d'habitude. Il se fait encore un peu de braconnage, surtout au lac Memphremagog. Comme ce lac a une étendue de 30 milles de long et que son extrémité sud s'étend jusqu'à l'État du Vermont, il est assez facile pour le pêcheur de tirer parti de sa prise. Le lac le mieux protégé de la région est le Massawipi ; il est sous la surveillance d'un club régulièrement organisé.

Le tout respectueusement soumis,

A, H. BELLIVEAU,

*Inspecteur de pêcheries.*

PROVINCE DE QUÉBEC—Division du Golfe Saint-Laurent—DISTRICT N° 1.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que les espèces de poisson dans le comté de Bonaventure, province de Québec, pour l'année 1905.  
SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE (de la tête de la marée à Maguacha).

DOC. DE LA SESSION N° 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—QUÉBEC

Numéro.	DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						HOMARD.		Numéro.		
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailer.			Seines.			Traîneaux.			Homarde's.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.
1	Comté de Bonaventure. Ristigouche.....			*		22	400	70	20	4500	4000			*		*		1

SUBDIVISION DE BONAVENTURE (de Maguacha à la Pointe-Paspébiac).

1	Maguacha et Nouvelle				60	1100	120	150	3000	1500	3	100	65					2
2	Carleton.....				155	2000	310	450	9000	4500	6	190	150			1	360	1
3	Maria.....				165	2200	330	500	10000	5000	5	150	125					3
4	New-Richmond et Caps-Noirs.....				95	1500	180	190	3800	1900								4
5	Capelan.....				215	3500	430	620	12400	6200	5	150	125			1	250	5
6	Bonaventure.....				340	6000	680	1200	24000	12000	50	1400	1400	10	100	1	200	6
7	New-Carlisle.....				56	800	112	120	2400	1200	12	400	400					7
8	Paspébiac.....	5	290	7500	30	200	6200	400	210	4200	2100	60	1900	1900	120	1500		8
	Totaux.....	5	290	7500	30	1286	23300	2562	3440	68800	34400	141	4290	4165	130	1600	3	750

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL (de la Pointe-Paspébiac à la Pointe-au-Maquereau).

1	Hopetown.....				70	2100	92	70	1470	1168	11	275	300	37	850	2	650	1
2	Nouvelle.....				86	2550	142	80	1660	1420	12	300	325	30	750			2
3	Shigawake.....				50	750	67	65	1420	1150	8	200	240	15	325	1	320	3
4	Port-Daniel.....				180	5550	265	350	7000	5500	25	625	800	125	1800	4	1550	4
5	Anse-aux-Gascons.....				195	7800	295	400	8275	6800	16	480	650	160	2400	2	350	5
	Totaux.....				581	18750	861	965	19825	16038	72	1880	2315	367	6125	9	2870	

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson et de produits du poisson dans le comté de Bonaventure, province de Québec pour l'année 1905.

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE (de la tête de marée à Maguacha).

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON											PRODUITS DU POISSON.			VALEUR TOTALE.	Numéro.							
		Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Homard conservés de, en boîtes, liv.	Homard dans le test, qtx.	Morue sèche, qtx.	Langues et n. de morue, liv.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.			Anguille, brls.	Petite morue ou frost fish, liv.	Huile de poisson, galls.	Pois. emp.com. boîte, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.		
1	Comté de Bonaventure. Ristigouche.....	80500	550					160						77000		50000			2600		\$	25,945	00	1

SUBDIVISION DE BONAVENTURE (de Maguacha à la Pointe-Paspébiac).

1	Maguacha et Nouvelle.....	10600	250	6000	2000	8	100	3000					1000		8		50	25	4500		6,287	50	1	
2	Carleton.....	30000	400	8000	10000	550	25	70	2000				300		5	20000	35	135	4000		11,610	50	2	
3	Maria.....	35000	1000	8000	20000	40	125	4000					5000	1500	25		62	92	6000		16,844	10	3	
4	New-Richmond et Caps-Noirs.....	20000	350	4000	2000	10	80	2000					10000		20	4000	40	25	3500		9,244	50	4	
5	Capelan.....		800	6000	8000	5000	15	2000	2	5000	15	30	1000		5		1000	500	8000		19,627	50	5	
6	Bonaventure.....	12000	900	7000	10000	6000	50	3000	4	15000	25	45	350	3000	4700	20	5000	1500	800	10000		30,206	25	6
7	New-Carlisle.....	800	75	5000	2000	20	200	2000			5		300		1		100	50	4000		3,807	50	7	
8	Paspébiac.....		250	5000	4000	15	6000	8	10000	200	200	2000	1000	45000	3	2800	3000	1500	5000		38,074	00	8	
	Totaux.....	107800	4025	49000	58000	11550	183	11575	14	43000	245	275	2350	21600	51200	87	31800	5787	3127	45000		135,701	85	

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL (de la Pointe-Paspébiac à la Pointe-au-Maquereau).

1	Hopetown.....	4000	300		3500	16320		2500	20		500		1500				1800	350	2000		21,585	00	1	
2	Nouvelle.....	2800	600		4500			3000	12		550			2800			2000	640	2500		21,710	00	2	
3	Shigawake.....		500		5000	9000		1400	8		125						800	250	2800		13,370	00	3	
4	Port-Daniel.....	14000	1500		9000	30500		5000	15		800		3000	3000	14000		2500	1350	3500		48,230	00	4	
5	Anse-aux-Gascons.....	6500	1800			5000		6500	30		550			1000			25800	4000	2250	800	47,699	00	5	
	Totaux.....	27300	4700		22000	60820		18400	85		2525		4500	6800	14000		29800	11100	4840	11600		152,594	00	



TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté de Gaspé, province de Québec, pour l'année 1905.

SUBDIVISION DE MONT-LOUIS (Pointe-Renommée à la Rivière-Claude).

Numéro.	BATEAUX DE PÊCHE.			MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPECES DE POISSON.						VALEUR TOTALE DU POISSON.	Numéro.		
	DIVISIONS.			Rets à mailler.			Seines.			Saumon, frais, liv.	Hareng, salé, brls.	Morue, séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Flétan, liv.	Huile de poisson, gall.			Boitte, brls.	Engrais, brls.
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.										
<i>Comté de Gaspé.</i>																			
1 Grand-Etang	9	200	18	30	900	400	1	30	30		5	915			800	95	10	4,077 50	1
2 Saint-Yvon	25	1150	45	90	2700	1800					50	2040			2000	400		10,605 00	2
3 Chlorydorme	33	1680	81	100	3000	2000	2	80	40	80	80	2520	3	2000	2500	500		13,590 00	3
4 Petite-Anse et Pte-de-la-Frégate.	33	630	52	102	3000	1600					70	1610			11000	1500	480	9,830 00	4
5 Grande et Petite-Vallée	48	2100	95	170	4500	2700	1	30	20	1000	200	2930	3		2700	870		16,430 00	5
6 Madeleine	31	500	44	65	1950	850					3500	110	770		700	240		5,230 00	6
7 Manche-d'Épée et Gros-Mâle	52	550	74	115	3450	1600					1500	320	1270		1100	480		8,505 00	7
8 Anse-Pleureuse et Mont-Louis	94	2850	129	250	7500	5050	1	30	20	6500	1300	2000	3	3200	1800	700	350	18,265 00	8
9 Rivière-à-Pierre et Claude	61	550	87	144	4200	2200					6000	720	870		3400	700	200	9,205 00	9
<b>Totaux</b>	<b>389</b>	<b>10310</b>	<b>625</b>	<b>1092</b>	<b>31200</b>	<b>18200</b>	<b>5</b>	<b>170</b>	<b>100</b>	<b>19300</b>	<b>2855</b>	<b>14825</b>	<b>9</b>	<b>19600</b>	<b>13800</b>	<b>3965</b>	<b>360</b>	<b>95,737 50</b>	

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS (Rivière-Claude à Cap-Chatte).

1 Marsouis	2	29	4	4	115	45					30	23			20	10		259 50	1
2 Rivière-Martin	4	107	5	7	177	89					20	39		600	35	20		366 00	2
3 Cap-au-Renard et Anse-à-Jean	8	90	9	11	240	81					69	59		1100	52	40		761 60	3
4 Sainte-Anne	106	1467	161	195	5400	3253				4800	1537	1889		3225	1535	300		17,610 00	4
5 Cap-Chatte	48	1192	74	43	1153	650				5900	424	490		2450	310	100		5,808 00	5
<b>Totaux</b>	<b>168</b>	<b>2885</b>	<b>253</b>	<b>260</b>	<b>7085</b>	<b>4118</b>				<b>10700</b>	<b>2080</b>	<b>2506</b>		<b>7375</b>	<b>1952</b>	<b>470</b>		<b>24,805 10</b>	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le Comté de Gaspé, province de Québec, pour l'année 1905.

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—SUD.

Numéro.	DIVISION.	NAVIRRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						HOMARDE-RIES.		Nombre.			
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.			Fabrique de conserves.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté de Gaspé.</i>			•		•				•			•					•	
1	Ile de l'Entrée .....				9	270	21	120	2000	625							1	75	1
2	Ile Amherst .....	7	150	3000	35	141	5800	363	2518	44060	8930	8	1260	2840			4	6500	2
3	Ile de la Meule .....				263	17400	720	240	4450	1225		6	800	1900	10	6300	11	4200	3
	Totaux .....	7	150	3000	35	413	23470	1104	2878	50510	10780	14	2060	4740	10	6300	16	10775	

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—NORD.

1	Ile All-Right .....				123	3690	327	736	14720	7360					8	5500	7	7000	1
2	Grande-Entrée .....				62	1860	125	40	1200	400					9	6300	14	17500	2
3	Grosbec-Île .....				25	750	60								4	2800	10	3700	3
4	Ile Byron .....				50	1500	125	25	500	250							2	2000	4
5	Ile au Loup .....				4	120	11	5	150	50							1	1000	5
	Totaux .....				264	7920	648	806	16570	8060					21	14600	34	31200	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Gaspé, Province de Québec—*Suite*.

88

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—SUD.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DE POISSON.											Peaux de phoques, nombre.	TOTAL DE LA VALEUR DU POISSON.		Numéro.			
		Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard, en conserves, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et notes de morue, brls.	Fletan, liv.	Anguille, brls.	Huile de poisson, galls.		Poisson empl. comme boîte, brls.	Poisson comme engrais, brls.		\$	c.	
	<i>Comté de Gaspé.</i>																		
1	Ile de l'Entrée.....	100			750	96	2736	27			17	60					2 880	60	1
2	Ile Amherst.....	2000	50000		15000	1243	172840	3204		10	450	45	1720	11200	500		105 734	00	2
3	Ile de la Meule.....	2500	50000			2569	192420	3592		16	600	60	1160	20000	1000		146 222	00	3
	Totaux.....	4600	100000		15750	3908	367996	6823		26	1050	105	2897	31260	1500		254 836	60	

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—NORD.

1	Ile All-Right.....	2390				672	97650	910					750	4870	1294		57 519	50	1
2	Ile de la Grande-Entrée ..	2250	360000			120	230000	100					75	5000	500		84 847	50	2
3	Grossee-Ile.....	300				100	75000							1470			24 405	00	3
4	Ile Byron.....	400				250	55000	300					12060	1900		4000	32 100	00	4
5	Ile au Loup.....	43				22	60000	120					100	90			16 228	50	5
	Totaux.....	5383	360000			1164	517650	1430					12925	13730	1794	4000	215 100	50	

MARINE ET PECHERIES

TABLEAU indiquant le espèces et les quantités de poisson et des produits du poisson, etc.—Province de Québec—Suite.  
Comté de Saguenay.

SUBDIVISION DE GODBOUT (Tadousac à Jambons).

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										HOMARDIÈRES.				Numéro.					
		Bateaux.				Navires.		Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.		Tral-neaux.		Rets à éperlan.		Lignes à main.			Fabriques de conserves.		Trappes.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté de Saguenay.</i>			*		*			*		*		*		*		*		*		*		*		*		*
1	Tadousac, Bergeronnes et Escoumains.....	2	25	750	5	27	540	31	54	1250	1250																1
2	Mille-Vaches et Port-Neuf.....	1	15	450	2	16	230	32	18	900	900																2
3	Colombiers et Sault-au-Cochon, Bersimis.....	1	5	60	2	11	220	22	15	750	750																3
4	Pointe-aux-Outardes, Godbout et Pointe-des-Monts.....	1	14	200	3	23	560	50	38	1940	1940	3	250	190			1	35			50	15					4
5	Baie-Je-la-Trinité et Caribou, Ile aux Œufs et Pointe-aux-Anglais, Pentecôte à Jambons..	1	15	250	3	117	2340	96	114	5700	5700	5	200	200			2	70			192	96	1	400	150	75	5
	Total.....	6	74	1710	15	199	3890	231	239	10540	10540	8	450	390			3	105			242	111	1	400	150	75	

SUBDIVISION DE MOISIE (Jambons à Pigou).

1	Baie Ste-Marguerite.....					5	550	10	8	700	800	1	36	50														1
2	Iles Caroussel.....					2	350	4	4	125	136	1	25	40														2
3	Sept-Iles.....	2	83	1400	5	24	2500	50	41	1300	1724	2	100	150							100	50						3
4	Moisie à Pigou.....	1	25	900	4	26	2600	55	47	5800	5440	3	75	112							120	60						4
	Total.....	3	108	2300	9	57	6000	119	100	7925	8100	7	236	352							260	125						

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc—Province de Québec—Suite.

Comté de Saguenay.

SUBDIVISION DE MINGAN (De Pignon à Saint-Charles.)

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								HOMARDERIES.				Numéro.								
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.		Tral-neaux.		Rets à éperlan.			Lignes à main.		Fabrique de conserve.		Trappes			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	<i>Comté de Saguenay—Suite.</i>			§		§			§			§			§			§			§			§				
1	Rivière aux Grains et Chaloupe.					22	1320	46				4	150	200								276	193				1	
2	Sheldrake.					26	1300	46	10	500	500	4	150	200	1	400						276	193				2	
3	Rivière du Tonnerre					55	4400	109	15	300	150	10	350	500								654	457				3	
4	Dock à Jupitagan.					14	1120	27				2	70	100								162	113				4	
5	Magpie.					27	2430	65	15	750	750	7	245	350								390	246				5	
6	Rivière Saint-Jean.					42	3780	98	5	500	400	5	165	250								588	421				6	
7	Longue-Pte, Mingan et Romaine					23	2160	56	6	1000	1000	6	210	300								348	243				7	
8	Pte. aux-Esquimaux, St-Charles	2	108	1800	17	72	10800	205	30	600	500	7	245	350	1	300						1230	615	3	450	300	250	8
	Total.	2	108	1800	17	281	27310	652	81	3650	3300	45	1585	2250	2	700						3924	2481	3	450	300	250	

SUBDIVISION DE NATASHQUAN (De St-Charles à la Pointe-Natashquan.)

1	Baie Piashter.					4	200	4	6	500	250											16	5	2	300	500	400	1
2	Watsheeshco et Pashasheebou.					12	600	12	4	200	100											50	12	2	250	500	400	2
3	Agwanus et Nabissippi.					60	3000	73	30	1500	750	2	80	75								150	40					3
4	Ile de la Mission.					14	700	20	8	400	200											60	25					4
5	Natashquan.	1	30	900	6	90	5000	125	75	3000	2750	13	620	600								303	400					5
	Total.	1	30	900	6	180	9500	234	123	5600	4050	15	700	675								576	182	4	550	1000	800	



TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans la Province de Québec—*Suite.*

Comté du Saguenay.

SUBDIVISION DE GODBOUT—(de Tadousac à Jambons).

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.														Numéro.						
		Saumon frais, liv.	Saumon salé, brls.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Homards, en boîte, liv.	Morue sèche, qx.	Langues et noues, brls.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Éperlan, liv.	Anguille, brls.	Sardine, brls.	Huile de poisson, galls.	Boîte, brls.		Engrais, brls.	Peaux de phoques, nombre.	Baleines, nombre.	Peaux de baleines blanches, nombre.	VALEUR TOTALE DU POISSON.	
																				\$	c.	
	<i>Comté du Saguenay.</i>																					
1	Tadousac, Bergeronnes à Escoumains.	35000	8	27					2400	1800		65	5302		40	154		121	10,053	60	1	
2	Mille-Vaches à Port-Neuf	29700		76									1074		155	78		21	6,863	20	2	
3	Colombiers, Saut-aux-Cochons et Bersimis	57000	4										150			54		2	11,580	50	3	
4	Pointe-aux-Outardes, Godbout à Pointe-des-Monts.	28900	4	32			27	1350	2000	4100	6		1120	50	50	360		1	7,595	50	4	
5	Baie-de-la-Trinité, Caribou, île aux Œufs, Pointe-aux-Anglais, Pente côte et Jambons	87500	6	40		2304	937	3 13887	2100	3100			1153	73	40	72			24,911	60	5	
	Totaux	238100	22	175		2304	964	3 15237	6500	9000	6	65	8799	123	285	718		145	61,004	40		

SUBDIVISION DE MOISIE (Jambons à Pigou).

1	Baie-Sainte-Marguerite	6012				239			453				390	32		38			2,635	70	1
2	Îles Caroussel					12							73	10		21			117	15	2
3	Sept-Îles	20765		345	4000	338	16	3700					166000	50	30000	221	66		72,947	75	3
4	Moisie à Pigou	180790	17			465		4600	8740				500	100		36			40,184	50	4
	Totaux	207567	17	345	4000	1054	16	8300	9193				166963	192	30000	316	66		115,785	10	

SUBDIVISION DE MINGAN (Pigou à Saint-Charles).

1 Rivière-aux-Grains et Chaloupe					980					880	250				5,059 00	1
2 Sheldrake	600				996					900	260				5,262 00	2
3 Rivière-du-Tonnerre	4800	83			2332					2000	400				13,027 50	3
4 Dock à Jupitagan	2200				859					800	200				4,845 50	4
5 Magpie	9300				2068					2000	400				12,364 00	5
6 Rivière Saint-Jean	6750				2442					2200	500				13,749 00	6
7 Longue-Pointe, Mingan et Romaine	36750	353		4800	1554					1200	300				17,941 50	7
8 Pointe-aux-Esquimaux, Saint-Charles					3394		5000			3800	1000		275		18,746 75	8
<b>Totaux</b>	<b>60400</b>	<b>436</b>		<b>4800</b>	<b>14625</b>		<b>5000</b>			<b>13780</b>	<b>3310</b>		<b>275</b>		<b>90,997 25</b>	

SUBDIVISION DE NATASHQUAN (Saint-Charles à Pointe-Natashquan).

1 Baie-Piashter	2000			2000						60	10		20		958 00	1
2 Watsheehoo et Pashasheeboo	2500			5000	70					60	15		10		2,118 00	2
3 Agwanus et Nabisippi	15000				1500	1000				1325	250		75		10,716 25	3
4 Ile de la Mission	1000				200					180	30		10		1,211 50	4
5 Natashquan	70000	80			3000	1500	6000			3500	1000		500		31,785 00	5
<b>Totaux</b>	<b>90500</b>	<b>80</b>		<b>7000</b>	<b>4770</b>	<b>2500</b>	<b>6000</b>			<b>5125</b>	<b>1305</b>		<b>615</b>		<b>40,788 75</b>	

SUBDIVISION DE ROMAINE (Pointe-Natashquan à Coacoashoo).

1 Kegashka		25	162		1056	500	1200			380	150		40		4,127 00	1
2 Washceootai		8	20					700		36			10		301 50	2
3 Romaine		25	160			40		600	10	190	20		50		1,584 50	3
4 Coacoashoo		10	324		6000	60		600		350	25		100		3,705 50	4
<b>Totaux</b>		<b>68</b>	<b>666</b>		<b>7056</b>	<b>600</b>	<b>1200</b>	<b>1900</b>	<b>10</b>	<b>950</b>	<b>195</b>		<b>200</b>		<b>9,718 50</b>	

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN (Coacoashoo à Chicatica).

1 Coacoashoo à Etamamu		50						1000		300			100		1,065 00	1
2 Sainte-Marie		4								450			150		382 50	2
3 Harrington		2	306			2000				2500	750		300		12,657 00	3
4 Petite-Meccatina						300				700	300		150		2,197 50	4
5 Tête-de-la-Baleine		10		1500	1000					2000	500		300		6,750 00	5
6 Baie-au-Mouton		10	25		2000					2500	800		250		11,525 00	6
7 Meccatina à Tabatière		30	120		1850					7500	600		2000		14,965 00	7
8 Grande-Meccatina		5	40		600					1850	300		450		4,522 50	8
9 Fonderie à Fecteau à Saint-Augustin		125			750		6000			1400	200		300		6,945 00	9
10 Pointe-à-Giroux à Chicatica		20			250					400	100		50		1,757 50	10
<b>Totaux</b>		<b>256</b>	<b>491</b>		<b>1500</b>	<b>8750</b>		<b>7000</b>		<b>19600</b>	<b>3550</b>		<b>4050</b>		<b>62,767 00</b>	

Comté de Saguenay—Fin.

SUBDIVISION DE BONNE-ESPERANCE (Chicatica à Blancs-Sablons).

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.												VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.							
		Saumon, salé, brls.	Saumon.	Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Homard, conserve de, en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Sardine, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson comme boitte, brls.		Poisson comme engrais, brls.	Nombre de peaux de phoque.	Nombre de balaines.	Nombre de belugas	\$	cts.	
<i>Comté de Saguenay—Fin.</i>																							
1	Chicatica à l'Île Brulée.....	18					1340		600					1200	200		20				7,045	00	1
2	Bonne-Espérance.....	60					5000							4000	1000						26,100	00	2
3	Île au Pigeon à la Baie-du-Saumon.....	50					3650		1400					3250	700						19,340	00	3
4	Petite-Pêche à Cinq-Lieues.....	10					600							500	100						3,150	00	4
5	Baie-du-Milieu et Belles-Amours.....	20					1660		200					1445	400						8,823	50	5
6	Bradore.....	25					5100		500					4900	750		75				26,090	75	6
7	Longue-Pointe.....	2					2000							2800	250		150				10,432	50	7
8	Île Verte.....	5		33			5500							5000	700						27,523	50	8
	<b>Totaux.....</b>	<b>190</b>		<b>33</b>			<b>24850</b>		<b>2700</b>					<b>23185</b>	<b>4100</b>		<b>245</b>				<b>128,505</b>	<b>25</b>	

SUBDIVISION DE L'ÎLE ANTICOSTI.

1	Baie-au-Renard.....					27936									2000						9,984	00	1
2	Baie-Sainte-Claire.....		25			400		2000						250	70						2,292	50	2
3	Anse-aux-Fraises.....		40			450		2500						260	75						2,645	50	3
4	Anse-de-la-Chaloupe.....	20																			300	00	4
5	Pointe-aux-Oies.....					40080									500						10,770	00	5
	<b>Totaux.....</b>	<b>20</b>	<b>65</b>			<b>68016</b>	<b>850</b>	<b>4500</b>						<b>510</b>	<b>2645</b>						<b>25,992</b>	<b>00</b>	

RECAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la quantité et la valeur de tout le matériel de pêche et autres outillages employés dans l'industrie de la pêche dans la division du Golfe, province de Québec, pour l'année 1905.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.														Numéro.					
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailier.			Seines.			Rets à trappes.		Traîneaux.		Nasses.		Filets à éperlan.			Lignes à main.				
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.		
1	Ristigouche.....			*		22	400	70	20	4500	4000														1		
2	Bonaventure.....	5	290	7500	30	1286	23300	2562	3440	68800	34400	141	4290	4165			130	1600					35	2000	2808	1404	2
3	Port-Daniel.....					581	18750	861	965	19825	16038	72	1880	2315			367	6125					2	120	4600	1390	3
	Totaux.....	5	290	7500	30	1849	42450	3493	4425	93125	54438	213	6170	6480			497	7725					37	2120	7408	2794	

COMTÉ DE GASPÉ.

1	Grande-Rivière.....					514	22720	1277	1299	29320	16081	22	704	458			353	4145							3696	1848	1
2	Baie-de-Gaspé.....					847	30870	1523	959	20650	10640	45	1885	1510									16	1050	3348	1343	2
3	Mont-Louis.....					386	10310	625	1062	31200	18200	5	170	100											1386	1940	3
4	Ste-Anne-des-Monta.....					168	2825	253	260	7085	4118														506	506	4
5	Iles de la Madeleine, S.	7	150	3000	35	413	23470	1104	2878	50510	10780	14	2060	4740	10	6300									2456	660	5
6	" " N.....					264	7920	648	806	16570	8060				21	14600	15	75							2354	636	6
	Totaux.....	7	150	3000	35	2592	98175	5430	7264	155335	67879	86	4819	6808	31	20900	368	4220					16	1050	13755	6933	

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la quantité et la valeur de tout le matériel de pêche et autres outillages employés dans l'industrie de la pêche dans la division du Golfe, province de Québec, pour l'année 1905.

### COMTÉ DE SAGUENAY.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.														Numero.			
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.		Traîneaux.		Nasses.		Filets à éperlan.			Lignes à main.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.
1	Godbout.....	6	74	1710	15	199	3890	231	239	10540	10540	8	450	390	.....	3	105	19	485	2	95	242	111	1	
2	Moisie.....	3	108	2300	9	57	6000	119	100	7925	8100	7	236	352	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	125	2	
3	Minzan.....	2	108	1800	17	281	27310	632	81	3650	3300	45	1585	2250	2	700	.....	.....	.....	.....	.....	3924	2481	3	
4	Natashquan.....	1	30	900	6	180	9500	234	123	5600	4050	15	700	675	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	576	182	4	
5	Romaine.....	2	49	950	9	36	1850	50	56	2014	950	6	245	270	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	172	102	5	
6	Saint-Augustin.....	.....	.....	.....	.....	270	5810	461	189	10085	6475	40	1700	1595	41	13600	.....	.....	.....	.....	.....	1610	481	6	
7	Bonne-Espérance.....	10	625	13400	66	335	14950	555	57	4650	3200	38	2760	6000	112	44250	80	570	.....	.....	130	4850	2234	719	7
8	Anticosti.....	.....	.....	.....	.....	88	2215	84	64	1920	775	5	600	500	4	1200	.....	.....	.....	.....	.....	90	27	8	
Totaux.....		24	994	21060	122	1446	71525	2386	899	46384	37390	164	8276	12032	159	59750	83	675	19	485	132	4945	9108	4228	

### GRAND TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

1	Comté de Bonaventure	5	290	7500	30	1889	42450	3493	4425	93125	54438	213	6170	6430	.....	497	7725	.....	.....	37	2120	7408	2794	1	
2	" Gaspé.....	7	130	3000	35	2532	98175	5430	7264	155335	67879	86	4819	6808	31	20900	368	4220	.....	.....	16	1050	13755	6933	2
3	" Saguenay.....	24	994	21060	122	1446	71525	2386	899	46384	37390	164	8276	12032	159	59750	83	675	19	485	132	4945	9108	4228	3
Grand totaux...		36	1434	31560	187	5927	212150	11309	12588	294844	159707	463	19265	25320	190	80650	948	12620	19	485	185	8115	30271	13955	

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur de tous les instruments de pêche et des espèces de poissons de la division du Golfe, province de Québec, pour l'année 1905.  
COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	PÊCHE DU HOMARD.					AUTRES ACCESSOIRES AYANT SERVI DANS LES PÊCHERIES.								SAUMON.		HARENG.			MAQUE-REAU.		Numéro.		
		Homar-deries.		Trappes.		Personnes employées dans les homar-deries.	Réfrige-rateurs et glacières.		Boucan et poissonneries		Jetées et quais.		Remorqueurs et semailles.		Frais, liv.	Salé, brls.	Salé, brls.	Frais, liv.	Fumé, liv.	Frais, liv.	Salé, brls.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.									Frais, liv.	Salé, brls.
1	Ristigouche.....	*		*			*		*		*			*										1
2	Bonaventure.....	3	750	1450	860	23	43	4575	340	21840	2	30000			80500		550		49000		58000			2
3	Port-Daniel.....	9	2870	9550	4775	237	11	4350	332	6800					27300		4700		22000					3
	Total.....	12	3620	11000	5635	260	54	8925	672	28640	2	30000			215600		9275		49000		80000			

### COMTÉ DE GASPÉ.

1	Grande Rivière.....	10	4050	14200	7160	207	4	700	118	57400	7	2300			50160		1599							1	
2	Baie de Gaspé.....														36000										2
3	Mont-Louis.....	1	300				11	2100	10	1600	3	2600			19300		2855							3	
4	Ste-Anne-des-Monts.....														10700		2080							4	
5	Iles de la Madeleine, S.	16	10775	32480	22080	460	11	1760	9	3000	9	5300	2	2300			4600		100000		15750	3908	5		
6	" " N.	34	31200	28165	28165	354			11	6000	14	9300	2	2500			5383		360000		1164		6		
	Total.....	61	46325	74845	57405	1021	26	4560	148	68000	33	19500	4	4800	166160		16517		100000		360000		15750	5072	

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur de tous les instruments de pêche et des espèces de poissons de la division du Golfe, province de Québec, pour l'année 1905--*Fin.*

### COMTÉ DU SAGUENAY.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	PÊCHE DU HOMARD.				AUTRES ACCESSOIRES AYANT SERVI DANS LES PÊCHERIES.								SAUMON.		HARENG.		MAQUE-REAU.		Numéro.		
		Homar-deries.		Trappes.		Personnes employées dans les homarderies	Réfrigé-rateurs et glacières.		Boucan-s et poissonneries		Jetées et quais.		Remorqueurs et semailles.		Frais, liv.	Salé, brls.	Salé, brls.	Frais, liv.	Fumé, liv.		Frais, liv.	Salé, brls.
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.								
			\$		\$		\$		\$		\$		\$									
1	Godbout .....	1	400	150	75	5	74	2220	21	635	1	175		238100	22	175						1
2	Moisie .....						1	1000	15	56500	2	750	1	25000	17	345	4000					2
3	Mingan .....	3	450	300	250	12	3	800	46	12000	9	2200		60400		436						3
4	Natashquan.....	4	550	1000	800	16			30	4000	2	900		90500		80						4
5	Romaine .....	5	1160	1900	950	25									68	666						5
6	St-Augustin.....	4	300	450	450	9			73	3950	65	2100			256	491						6
7	Bonne-Espérance .....								35	3750	76	12150			190	33						7
8	Anticosti.....	2	20000	5000	2000	53	1	400							20	65						8
	<b>Total .....</b>	<b>19</b>	<b>22860</b>	<b>8800</b>	<b>4525</b>	<b>120</b>	<b>79</b>	<b>4420</b>	<b>220</b>	<b>80835</b>	<b>155</b>	<b>18275</b>	<b>1</b>	<b>25000</b>	<b>596567</b>	<b>573</b>	<b>2291</b>	<b>4000</b>				

### GRAND TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

1	Comté de Bonaventure.	12	3620	11000	5635	260	54	8925	672	28640	2	30000		215600		9275	49000	80000				1
2	" Gaspé.....	61	46325	74845	57405	1021	26	4560	148	68000	33	19500		4800	166160		16517	100000	360000		15750	5072
3	" Saguenay....	19	22860	8800	4525	120	79	4420	220	80835	155	18275	1	25000	596567	573	2291	4000				2
	<b>Grand totaux....</b>	<b>92</b>	<b>72805</b>	<b>94645</b>	<b>67565</b>	<b>1401</b>	<b>159</b>	<b>17905</b>	<b>1040</b>	<b>177475</b>	<b>190</b>	<b>67775</b>	<b>5</b>	<b>29800</b>	<b>978327</b>	<b>573</b>	<b>28083</b>	<b>153000</b>	<b>440000</b>		<b>15750</b>	<b>5072</b>

RÉCAPITULATION.

TABLEAU inéiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans la division du Golfe, prov. de Québec, pour l'année 1905.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	HOMARD.		MORUE.		EGREFIN.		Merluche séchée, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Sardine, brls.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de phoques, nombre.	Baleines, nombre.	Baleines blanches, nombre.	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.
		Conserves, en boîtes, liv.	Frais, dans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langues et noues, brls.	Frais, liv.	Séché, qtx.														\$	c.	
1	Ristigouche.....			160							77000			50000			2600				25,945	00	1
2	Bonaventure.....	11550	183	11575	14	43000	245	275	2350	21600	51200	87		31800	5787	3127	45000				135,701	85	2
3	Port-Daniel.....	60820		18400	85		2525		4500	6800	14000			29800	11100	4840	11600				152,504	00	3
	Total.....	72370	183	30135	99	43000	2770	275	6850	28400	142200	87		111600	16887	7967	59200				314,240	85	

COMTÉ DE GASPÉ.

1	Grande-Rivière.....	75720		16138				202	5800		13600				10678	3300					118,797	90	1
2	Baie de Gaspé.....	24000		32274							67150				22176	4663					185,437	80	2
3	Mont-Louis.....			14825	9				19600						13800	3965	360				95,737	50	3
4	Ste-Anne-des-Monts...			2506					7375						1952	470					24,805	10	4
5	Ile de la Madeleine, S.	367996		6823	26				1050			105			2897	31260	1500				254,836	60	5
6	" " N.	517650		1430											12925	13730	1794	4000			215,100	50	6
	Total.....	985366		73996	35			202	33825		80750	105			64428	57388	3654	4000			894,715	40	

## RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans la division du Golfe, prov. de Québec, pour l'année 1905—Fin.

## COMTÉ DE SAGUENAY.

Numéro.	SUBDIVISIONS.	HOMARD.		MORUE.		EGREPIN.		Merluche, séchée, qtx.	Fletan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Sardine, brls.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de phoques, nombre.	Baleines, nombre.	Baleines blanches, nombre.	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.
		Conserves, en boîtes, liv.	Frais, dans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langues et noues, brls.	Frais, liv.	Séché, qtx.														\$	c.	
1	Godbout .....	2034		964	3				15237	6500	9000	6	65		8799	123	285	718		145	61,004	40	1
2	Moisie .....			1054	16				8300	9193					168963	192	30000	316	66		115,785	10	2
3	Mingan .....	4800		14625					5000						13780	3310		275			90,997	25	3
4	Natashquan .....	7000		4770					2500	6000					5125	1305		615			46,788	75	4
5	Romaine .....	7056		600					1200	1900		10			950	195		200			9,718	50	5
6	Saint-Augustin .....	1500		870						7000					19600	3550		4050			62,767	00	6
7	Bonne-Espérance .....			24850						2700					23185	4100		245			128,505	25	7
8	Anticosti .....	68016		850					4500						510	2645					25,992	00	8
	Total .....	90676		56463	19				36737	33293	9000	16	65		238912	15420	30285	6419	66	145	541,558	25	

## GRAND TOTAL DE LA DIVISION GOLFE.

1	Comté de Bonaventure	72370	183	30135	99	43000	2770	275	6850	28400	142200	87		111600	16887	7967	59200				314,240	85	1
2	" Gaspé .....	985366		73996	35		202		33825		80750	105			64428	57388	3654	4000			894,715	40	2
3	" Saguenay .....	90676		56463	19				36737	33293	9000	16	65		238912	15420	30285	6119	66	145	541,558	25	3
	Grand total ....	1148412	183	160594	153	43000	2972	275	77412	61693	231950	208	65	111600	320227	80775	93139	10419	66	145	1,750,514	50	

DOC. DE LA SESSION No 22

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le rendement et la valeur des pêcheries de la division du Golfe, Province de Québec, pour la saison de 1905.

Description.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Saumon frais, dans la glace..... liv.	978,327	0	20	195,665	40
" salé..... brls.	573	15	00	8,595	00
Hareng "..... "	28,083	4	50	126,373	50
" frais..... liv.	153,000	0	01	1,530	00
" fumé..... "	440,000	0	02	8,800	00
Maquereau frais..... "	15,750	0	12	1,890	00
" salé..... brls.	5,072	15	00	76,090	00
Homard en conserves, frais..... liv.	1,148,412	0	25	287,103	00
" frais, dans le test..... qtx.	183	5	00	915	00
Morue salée..... "	160,594	4	50	722,673	00
" langues et noues de..... brls.	153	10	00	1,530	00
Egrefin frais..... liv.	43,000	0	03	1,290	00
" salé..... qtx.	2,972	3	00	8,916	00
Merluce salée..... "	275	2	25	618	75
Flétan frais..... liv.	77,412	0	10	7,741	20
Truite fraîche..... "	61,633	0	10	6,169	30
Eperlan frais..... "	231,950	0	05	11,597	50
Anguille salée..... brls.	208	10	00	2,080	00
Sardine salée..... "	65	3	00	195	00
Petite morue fraîche..... liv.	111,600	0	03	3,348	00
Huile de poisson et de baleine..... gall.	320,227	0	30	96,068	10
Poisson employé comme boitte..... brls.	80,775	1	50	121,162	50
" " engrais et guano..... "	93,139	0	50	46,569	50
Peaux de phoques..... nombre.	10,419	1	25	13,023	75
" de baleines blanches..... "	145	4	00	580	00
" "..... "	66				
Valeur totale, 1905.....				1,750,514	50
" 1904.....				1,557,959	10
Augmentation, 1905.....				192,555	40

## RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le nombre d'hommes, de navires et de bateaux, et la valeur du matériel des pêcheries de la division du Golfe, saison de 1905.

Description.	Valeur.	
		\$
36 navires de 1,434 tonneaux (équipage, 187 hommes).....	31,560	00
5,927 bateaux de pêche (équipage, 11,309 hommes).....	212,150	00
294,844 brasses de rets à mailler.....	159,707	00
19,265 " seines.....	25,320	00
190 rets à trappe pour le hareng et la morue.....	80,650	00
948 traîneaux.....	12,620	00
19 nasses.....	485	00
185 rets à éperlan et à loup-marin.....	8,115	00
30,271 lignes à main et de fond.....	13,955	00
92 homarderies (1,401 employés).....	72,805	00
94,645 trappes à homard.....	67,565	00
159 réfrigérateurs et glacières.....	17,905	00
1,040 boucans et poissonneries.....	177,475	00
190 jetées et quais.....	67,775	00
5 remorqueurs, semailles et steamers pour la pêche de la baleine.....	29,800	00
Valeur totale.....	977,887	00

TABLEAU indiquant le nombre des pêcheurs, la valeur des bateaux, rets, etc., et les comté de Rimouski à celui de Lévis, tous les deux

Numéro.	DIVISIONS.	MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES							
		Bateaux.			Rets à mailler			Nasses à anguilles.		Saumon, liv.	Alose, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	
		Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.						
1	Capucins.....	16	160	26	13	300	160	1	25				48	1900	
2	Petits et Grands Méchins..	36	1280	90	78	1795	990			4400			670	9900	2000
3	Grosses-Roches.....	17	180	37	21	480	220						135	1700	2400
4	Sainte-Félicité.....	18	225	40	23	490	420	3	90				130	2600	2000
5	Matane.....	20	240	32	12	290	190	13	600	15000			420	4300	2900
6	Rivière Blanche.....	24	416	26	34	780	280	1	40	300			120	36200	3800
7	Baie-au-Sable.....	48	624	56	85	1960	1100	1	40				360	49600	3900
8	Métis.....	16	415	20	4	75	70	5	900	3400			72	22000	
9	Sainte-Flavie et Sainte-Luce	27	490	40	35	460	350	9	630	5350			170	84600	
10	Rimouski.....	32	320	35				24	2750	2120			385	92000	
11	Bic.....	4	20	8				6	500	530			25	20000	
12	Saint-Fabien et Saint-Simon	6	25	10				6	500	1880			30	45000	
13	Trois-Pistoles.....			10				5	260	300	20		28	46000	
14	Ile Verte.....	40	375	57				27	2540	1960	5220		192	146400	50800
15	Cacouna.....	19	210	26				15	1750	4990	2940		186	300800	45900
16	Riv. du-Loup et N.-D. du- Portage.....	4	65	13	3	800	600	13	600	450	150		12	208000	
17	Saint-André.....	6	42	18				11	1250		50		58	61200	1300
18	Kamouraska.....			9				4	680	120	1900		14	17200	
19	Saint-Denis.....			11				8	210	800	600			80000	
20	Rivière-Ouelle.....	5	65	22				16	980	1200	530		10	60000	
21	Sainte-Anne-la-Pocatière.....			9				8	300						
22	St-Roch et S-Jean-Port-Joli	20	260	24				22	2075						
23	L'Islet et Cap-Saint-Ignace.	11	60	15				14	1500						
24	Ile aux Grues et Ile aux Oies			7				7	1030						
25	Montmagny.....	2	20	2	1	40	50	2	500	30	350				
26	Berthier.....	18	145	22	8	280	235	13	2960	150	375				
27	Saint-Valier.....	7	110	5				6	3700	445	3100				
28	Saint-Michel.....	10	75	11				8	2900	160	2000				
29	Beaumont.....	19	225	14				12	7200	300	9850				
30	Saint-Joseph et Lévis.....	15	135	8				8	7270	260	2665				
31	St-Romuald et New-Liv'pl.	3	60	2				2	500	25	50				
32	Saint-Nicolas.....	12	160	8				8	3000	220	5350				
	Totaux.....	455	6402	707	317	7750	4665	278	47220	44120	35150		3065	1289400	115500
	Valeurs.....\$									8824	2109		13792	12894	2310

DOC. DE LA SESSION No 22

Suite.

espèces et la valeur des poissons pour le territoire s'étendant le long de la rive sud du inclusivement, province de Québec, pour l'année 1905.

DE POISSONS ET PRODUITS DE POISSON.

Traite, liv.	Bar, liv.	Doré, liv.	Morue salée, liv.	Fletan, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Poisson blanc, liv.	Sardine, brls.	Moules, brls.	Poisson commun et mélé, liv.	Huile, galls.	Poisson employé com- me boîte, brls.	Poisson employé com- me engrais, brls.	VALEUR.	Numéro.
														\$ cts.	
100			32200	175				30	85		105	12	10	1,865 00	1
350			151300	1700					40		485	100	130	10,731 50	2
			69200	2700							260	53	48	3,892 00	3
			66200	2000				40			195	50		3,752 50	4
300			24900	3000				650		5000	120	25	80	8,430 50	5
			36000	2000				30			190	20	5	2,857 50	6
			18100	3000				40			85	20	70	3,428 50	7
			2800	6000				520			50		160	3,591 00	8
100			400	6900				1100					5200	9,297 00	9
11000				2200				495					4900	8,331 50	10
								100					250	843 50	11
								20						1,021 00	12
				40				150		4500			80	1,184 60	13
				290	100			1340		10000	310		3840	*10,214 35	14
				410	1100			605		40800	120		2016	9,295 00	15
					150	1010		100		1200	70		64	2,967 60	16
3000					6150	1680		375		40000	10		370	4,174 80	17
					2750			700			35		700	2,998 50	18
					300	6850		200			25		1200	2,632 50	19
					1300	29150		130			60		550	*3,426 80	20
					100	4780				600				298 80	21
						6150				4600				415 00	22
1000	100				4000	4400				10450				718 50	23
1000	200	200				10000				1000				640 00	24
					3000	1400				4000				431 00	25
					31700	16700	1200			3500				3,129 00	26
	2800	550			6800	14600	5700			1800				2,454 50	27
	1375	800			1325	33400	940			2150				2,528 50	28
	1250	1100			1250	70940	1400			1250				5,314 90	29
1000	645	360			1130	57000	750			7150				4,028 70	30
	65	175				4000	75			2200				292 75	31
	750	2100			5800	11350	1675			7500				1,816 50	32
17850	7360	5285	401100	29675	66495	274610	11740	6985	125	147700	2120	280	19673		
1785	736	264	16044	2967	398970	16476	1174	20955	250	1477	636	420	9836	116,903 80	

\*Entre les n° 14 et 20, ajouter 11 belugas et 15 loup-marins, évalués à \$62.75.



DOC. DE LA SESSION No 22

espèces de poisson pris dans le territoire s'étendant de la cité de Québec à Pontiac, pour l'année 1905.

ESPÈCES DE POISSON.

Alose, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Achigan, liv.	Doré, liv.	Brochet, liv.	Maskinongé, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, liv.	Perche, liv.	Barbote, liv.	Barbue, liv.	Poisson commun et mêlé, liv.	VALEUR.		Numero.
													\$	c.	
.....	8900	55300	12400	23700	57600	2400	27000	9100	8700	8100	7500	135600	20,449	00	1
.....	.....	2000	3500	5400	5000	1100	2200	9200	10200	7300	5900	7100	3,359	00	2
1000	.....	.....	400	600	500	150	400	1500	1000	800	900	1200	467	00	3
3000	.....	16000	1500	2000	2500	300	1000	3000	2000	2000	500	10000	3,040	00	4
200	300	15400	500	1700	3800	450	1100	1800	5500	6000	1500	19900	3,428	00	5
.....	.....	500	500	1100	2400	150	900	6100	4200	3000	2600	16000	1,683	00	6
3400	2000	3200	1300	1800	4900	350	2100	3700	3200	2800	2500	10300	*5,372	00	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8000	1000	.....	1200	3200	6100	400	2000	18300	4400	2300	2600	66400	4,988	00	8
.....	400	.....	700	4300	12200	420	1500	12100	1200	5300	800	64400	4,289	00	9
1200	300	.....	500	2000	3000	200	900	9000	3000	1100	1000	10000	1,651	00	10
.....	.....	.....	6100	4500	36100	.....	500	84300	52000	24300	.....	191600	17,516	00	11
.....	250	.....	300	800	1500	150	800	2500	1200	600	300	20000	1,122	00	12
1100	700	.....	500	1000	1460	100	700	2100	900	500	1200	49700	2,134	00	13
900	.....	.....	1000	500	500	150	300	600	1100	700	500	5300	562	00	14
.....	.....	.....	3100	1600	900	450	2700	6500	12800	4600	2300	20300	2,666	00	15
.....	.....	.....	2000	1500	1200	400	6000	45000	1000	1000	1500	1200	3,691	00	16
.....	3200	.....	.....	36800	3500	.....	.....	.....	40200	.....	.....	27700	7,016	00	17
.....	15600	26500	10700	15600	1300	100	.....	500	12600	.....	.....	17800	8,109	00	18
18800	32650	118900	46200	107700	144460	7270	50100	215300	165200	70400	31600	674900	.....	.....	.....
1128	3265	11890	4620	10770	7223	727	3006	12918	8260	3520	948	20247	91,542	00	.....

\*Au no 7, ajouter 100,000 livres de petite morue, \$3,000; aussi, 100 livres de saumon (pris à la ligne), \$20.

## TABLEAU.

RIVE NORD du Saint-Laurent de Québec au Saguenay, y compris le territoire du lac Saint-Jean, 1905.

Matériel de pêche et espèces de poissons.	Comtés de Québec et de Montmorency, y compris l'Île d'Orléans.	Charlevoix et Île aux Coudres.	Lac Saint-Jean et tributaires.	Quantité totale.	Valeur totale.
					\$ c.
<i>Matériel.</i>					
Bateaux..... nombre.	15	17	16	48	336 00
Nasses..... "	125	48	.....	173	12,500 00
Rets à mailler..... brasses.	400	360	2,100	2,860	572 00
Lignes..... nombre.	50	40	30	120	92 00
Valeur totale.....					13,500 00
<i>Espèces de poisson.</i>					
Saumon..... liv.	1,200	3,700	45,000	49,900	7,485 00
Hareng..... "	.....	4,100	.....	4,100	41 00
Poisson blanc..... "	2,100	.....	15,000	17,100	1,710 00
Truite..... "	8,000	15,400	17,000	40,000	4,040 00
Ouananiche..... "	.....	.....	11,000	11,000	1,100 00
Doré..... "	900	.....	55,090	55,900	5,590 00
Brochet..... "	.....	.....	14,500	14,500	725 00
Anguille..... "	269,600	58,300	.....	327,900	19,674 00
Perche..... "	300	.....	1,400	1,700	85 00
Poisson mêlé..... "	28,700	155,700	68,200	252,600	2,526 00
Sardine..... brls.	80	130	.....	210	630 00
Peaux de belugas..... nombre.	.....	.....	45	45	180 00
Huile de poisson..... galls.	.....	.....	2,900	2,900	870 00
Totaux.....	326,800	263,200	227,100	817,100	.....
Valeurs..... \$.	17,998	7,581	19,077	.....	44,656 00

DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION

RELEVÉ du rendement et de la valeur des pêches de la province de Québec, non compris la division du Golfe, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Morue (verte)..... liv.	401,100	0	04	16,044	00
Fletan..... "	29,675	0	10	2,967	50
Saumon..... "	94,120			16,329	00
Ouananiche..... "	11,000	0	10	1,100	00
Truite..... "	177,150	0	10	17,715	00
Poisson blanc..... "	61,490	0	10	6,149	00
Hareng salé..... brls.	3,065	4	50	13,792	50
Hareng frais..... liv.	1,293,500	0	01	12,935	00
Hareng fumé..... "	113,500	0	02	2,310	00
Sardine..... brls.	7,195	3	00	21,385	00
Alose..... liv.	53,950	0	06	3,237	00
Anguille..... "	817,810	0	06	49,068	60
Maskinongé..... "	7,270	0	10	727	00
Bar..... "	7,360	0	10	736	00
Achigan..... "	46,200	0	10	4,620	00
Doré..... "	168,885			16,624	25
Brochet..... "	158,960	0	05	7,948	00
Perche..... "	166,900	0	05	8,345	00
Esturgeon..... "	116,595	0	06	6,985	70
Petite morue..... "	100,000	0	03	3,000	00
Barbote préparée..... "	70,400	0	05	3,520	00
Barbue..... "	31,600	0	03	948	00
Poisson commun..... "	1,075,200			24,250	00
Moules..... brls.	125	2	00	250	00
Poisson empl. comme boitte..... "	280	1	50	420	00
" " engrais..... "	19,673	0	50	9,836	50
Huile de poisson..... galls.	5,020	0	30	1,506	00
Peaux de loups-marins..... nombre.	15	1	25	18	75
Peaux de belugas (baleines blanches)..... "	56	4	00	224	00
Total pour 1903.....				253,201	80
" pour 1904.....				193,437	80
Augmentation.....				59,774	00

RELEVÉ du matériel de pêche employé dans la province de Québec, non compris la division du Golfe Saint-Laurent, pour 1905.

Détails.	Valeur.	
	\$	c.
1,424 bateaux (1,877 hommes).....	14,873	00
14,610 brasses de rets à mailler.....	6,932	00
4,055 " seines.....	2,885	00
451 nasses (fascines ou fil de fer).....	59,720	00
2 " (spécialement pour l'anguille).....	60,000	00
3,011 verveux.....	12,970	00
lignes à main, lignes dormantes, etc	1,545	00
72 poissonneries ou glacières.....	2,968	00
Total.....	160,988	00

## RÉCAPITULATION

Du rendement des pêches dans toute la province de Québec, pour l'année 1905.

Espèces de poissons.	Quantité.	Prix.		Valeur.		Valeur totale.	
		\$	c.	\$	c.	\$	c.
Saumon frais..... liv.	1,072,447			211,994	40		
" salé..... brls.	573	15	00	8,595	00		
						220,589	40
Quananiche..... liv.	11,000	0	10				1,100 00
Truite..... "	238,843	0	10				23,884 30
Poisson blanc..... "	61,490	0	10				6,149 00
Eperlan..... "	231,950	0	05				11,597 50
Morue séchée..... qtx.	160,594	4	50	722,673	00		
" fraîche ou verte..... liv.	401,100	0	04	16,044	00		
" langues et noues..... brls.	153	10	00	1,530	00		
						740,247	00
Egrefin séché..... qtx.	2,972	3	00	8,916	00		
" frais..... liv.	43,000	0	03	1,290	00		
						10,206	00
Merluce séchée..... qtx.	275	2	25				618 75
Flétan..... liv.	107,087	0	10				10,708 70
Petite morue..... "	211,600	0	03				6,348 00
Hareng frais..... "	1,446,500	0	01	14,465	00		
" fumé..... "	555,500	0	02	11,110	00		
" salé..... "	31,148	4	50	140,166	00		
						165,741	00
Sardine..... brls.	7,260	3	00				21,780 00
Alose..... liv.	53,950	0	06				3,237 00
Maquereau frais..... "	15,750	0	12	1,890	00		
" salé..... brls.	5,072	15	00	76,080	00		
						77,970	00
Bar..... liv.	7,360	0	10				736 00
Achigan..... "	46,200	0	10				4,620 00
Doré..... "	168,885						16,624 25
Perche..... "	166,900	0	05				8,345 00
Brochet..... "	158,960	0	05				7,948 00
Maskinongé..... "	7,270	0	10				727 00
Anguille..... "	817,810	0	06	49,068	60		
"..... "	208	10	00	2,080	00		
						51,148	60
Esturgeon..... liv.	116,595	0	06				6,995 70
Homard, conserves, en boîtes..... "	1,148,412	0	25	287,103	00		
" frais..... "	183	5	00	915	00		
						288,018	00
Moules..... brls.	125	2	00				250 00
Barbote préparée..... liv.	70,400	0	05				3,520 00
Barbue..... "	31,600	0	03				948 00
Poisson commun et mêlé..... "	1,075,200						24,250 00
" empl. comme boîte..... brls.	81,055	1	50				121,582 50
" " en gras..... "	112,812	0	50				56,406 00
Huile de poisson..... galls.	325,247		30				97,574 10
Peaux de loups-marins..... nombre.	10,434	1	25				13,042 50
Peaux de belugas, ou baleines blanches..... "	201	4	00				804 00
Total pour 1905.....						2,003,716	30
" pour 1904.....						1,751,396	90
Augmentation.....						252,319	40

DOC. DE LA SESSION No 22

RECAPITULATION.

Valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés dans les pêcheries de toute la province de Québec pour 1905.

Détails.	Valeur.	Total.
	\$	\$ c.
36 navires de pêche (1,434 tonneaux) .....	31,560	
7,351 bateaux " .....	227,023	258,583 00
309,454 brasses de rets à mailler .....	165,739	
23,320 " seines .....	28,205	
190 rets à trappes .....	80,650	
470 nasses .....	60,205	
2 " spécialement pour l'anguille .....	60,000	
3,011 verveux .....	12,970	
185 rets à éperlan .....	8,115	
948 traîneaux .....	12,620	
30,271 lignes à main .....	13,955	
..... lignes, lignes dormantes, etc. ....	1,545	444,004 00
92 homarderies .....	72,805	
94,645 trappes à homard .....	67,565	140,370 00
159 réfrigérateurs et glacières .....	17,905	
1,112 boucans et poissonneries .....	180,438	
190 jetées et quais de pêche appartenant à des particuliers. ....	67,775	
5 remorqueurs ou semaques .....	29,800	295,918 00
<b>Total</b> .....		<b>1,138,875 00</b>

TABLEAU indiquant le nombre d'hommes employés dans les pêcheries de Québec, 1905

Nombre d'hommes sur les navires .....	187
" " " bateaux .....	13,186
" de personnes dans les homarderies .....	1,401
<b>Total</b> .....	<b>14,774</b>

ANNEXE N<sup>o</sup> 8.

## ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD,  
POUR L'ANNÉE 1905, PAR L'INSPECTEUR J. A. MATHESON.

CHARLOTTETOWN, 2 janvier 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la province de l'Île-du-Prince-Édouard, avec statistiques indiquant les prises en détail, dans chaque comté et localité.

Je regrette d'avoir à signaler une diminution de \$79,624 dans la valeur de la capture totale ; savoir :—

Valeur totale pour 1904.....	\$1,078,546
Valeur totale pour 1905.....	998,921
	\$ 79,624
Diminution.....	

## HOMARD.

La capture du homard a été d'à peu près onze pour cent moins forte qu'à la dernière saison, mais les pêcheurs s'en sont dédommagés par les prix rémunérateurs qu'ils ont reçus. Si on considère le grand nombre de homarderies qui fonctionnent, et de trappes dont il est fait usage, la moyenne s'est assez bien maintenue pour les dernières cinq années, comme on peut le voir :—

Année	Nombre de boîtes.
1901.....	2,223,712
1902.....	2,386,070
1903.....	2,039,603
1904.....	2,335,400
1905.....	2,182,624

## HUITRES.

La pêche aux huitres constitue toujours l'une des plus importantes industries, et elle se poursuit avec énergie dans nos baies et nos rivières. Il s'en est pris un peu moins que l'an dernier. Nos pêcheurs ont réalisé de bons prix, et, dès que les gouvernements fédéral et provincial se seront entendus pour déterminer qui louera les fonds destinés à la culture des huitres, j'ai toute raison de croire que cette industrie sera l'une des plus considérables et des plus rémunératrices.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Les chiffres suivants indiquent les quantités en barils depuis 10 ans :

1896 .....	30,214
1897 .....	20,915
1898 .....	26,484
1899 .....	18,236
1900 .....	17,825
1901 .....	24,972
1902 .....	20,534
1903 .....	18,333
1904 .....	18,006
1905 .....	17,356

## MORUE.

La pêche de la morue a été un peu meilleure que l'an dernier, mais nos pêcheurs ne s'y livrent pas en très grand nombre, car les bonnes captures sont si incertaines qu'on ne veut pas y risquer son temps. Le chien de mer continue à visiter la côte, détruit les ustensiles de pêche, et contribue beaucoup à diminuer les prises. Le séchoir à morue érigé à Souris a été un bienfait pour les pêcheurs, surtout dans la saison avancée, lorsque le temps n'était pas favorable pour faire sécher le poisson au dehors.

## MERLUCHE.

Vous constaterez une augmentation considérable dans la pêche de ce poisson, que les pêcheurs ont vendu à des prix rémunérateurs.

## MAQUEREAU.

La pêche du maquereau a été faible cette année, mais la qualité était bonne ; la quantité a été un peu inférieure à celle de l'année précédente. Tard dans la saison, on a pris au large de Rustico de grandes quantités de petit maquereau, qu'on a vendues à bons prix.

## HARENG.

La pêche du hareng, dont on se sert principalement pour la boitte, a été de beaucoup moins forte cette année.

Il en a été de même à l'automne, mais le poisson était de bonne qualité.

Le fumoir de Georgetown n'a pas fonctionné cette année.

## ÉPERLAN.

La pêche de l'éperlan a été cette année la plus forte qu'il y ait eu depuis cinq ans. Beaucoup de pêcheurs se livrent à cette pêche, qui leur donne des profits dans les mois d'hiver.

## TRUITE.

Il s'est pris plus de truite que dans les années précédentes. Cette pêche rapporte davantage chaque année. On n'en expédie pas le produit, qui se consomme sur les lieux. Les sportsmen prennent grand intérêt à la pêche de la truite. Grâce à la pisciculture établie l'an dernier à South-Port pour repeupler nos cours d'eau et nos rivières, on espère que ce poisson va bientôt augmenter d'une façon considérable.

PALOURDES (*Quahaugs*).

Il s'en est pris de fortes quantités; des milliers de barils, ont été expédiés sur les marchés des États-Unis, où ils se sont bien vendus. Je conseillerais de mettre des restrictions à cette pêche, car, avec les règlements actuels, il est difficile d'empêcher les pêcheurs qui s'y livrent de déranger les bancs d'huîtres. On pourrait faire concorder les deux saisons de pêche.

*Le garde-pêche Davison, du comté de Prince*,—signale une diminution dans presque toutes les pêches, sauf dans celle du hareng. Beaucoup de nos pêcheurs croient que la diminution des huîtres est due en grande partie à la destruction des petites huîtres par les astéries, qui sont devenues très abondantes dans nos eaux. Voici ce qu'il dit :

A mon avis, la diminution du maquereau et de la morue provient surtout de la présence du chien de mer, qui ruine les engins de pêche et enlève la boîte des hameçons. La seule raison que je puisse donner de la diminution du homard, c'est qu'on le pêche à l'excès. Je recommanderais instamment qu'il fût adopté des règlements relatifs aux rets à éperlan, car l'usage s'en généralise beaucoup.

La pêche des palourdes (*quahaugs*) devient toute une industrie, et leur valeur double celle de l'an dernier. On les expédie pour la plus grande partie aux États-Unis. On expédie en Angleterre à peu près 70 pour 100 de nos homards, aux États-Unis 25 pour 100, et 5 pour 100 au Canada. Presque toute la morue s'expédie à Halifax. Sauf environ 10 pour 100 de la pêche à l'éperlan, le reste, soit 90 pour 100, va aux États-Unis, et 10 pour 100 au Canada. Tout le maquereau s'en va aux États-Unis.

*Le garde-pêche McCormack, du comté de King*,—constate que la saison du homard s'est ouverte plus tard qu'à l'ordinaire, à cause de la rareté de la boîte. On a paqué les premiers homards le 1er mai; la pêche a été bonne tout le mois. Vers le 10 de juin, il est arrivé un banc de petite morue qui a chassé le homard en eau profonde, où il est demeuré deux semaines, mais ensuite on l'a pêché à peu près comme à l'ordinaire jusqu'à la fin de la saison. En somme, le paquage a été passable dans ce comté, bien qu'on en ait eu près de 2,000 caisses de moins que l'an dernier, qui avait été exceptionnel.

La morue a fait son apparition vers le 25 mai, et on en a pris bon nombre de grosses pièces pendant environ deux semaines, mais elle a alors diminué, et a été rare pour la saison, jusqu'à novembre; la pêche a ensuite été bonne jusqu'à la fin de décembre, en sorte que le rendement a dépassé de 1,000 quintaux celui de l'an dernier.

La pêche de la merluche a été à peu près la même que celle de l'année dernière, mais elle aurait été assurément meilleure n'eût été la présence des chiens de mer, qui détruisaient les traîneaux de pêche dès qu'on les installait.

Jé suis, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

J. A. MATHESON,

*Inspecteur des pêcheries.*

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et les quantités et valeur de tout le poisson dans le comté de King, province de l'Île-du-Prince-Edouard pour l'année 1905.

DOC. DE LA SESSION No 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—ÎLE-DU-P.-E.

92—  
9

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						PÊCHE DU HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro		
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.		Trai-neaux.		Lign's à main,	Homar-deries.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard en boîtes, liv.					
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.								Valeur.	Nombre.		Nombre.	Valeur.
													*	*	*	*	*	*						
<i>Comté de King.</i>																								
1	Souris et Pointe-Rouge	2	36	1400	8	60	1400	84	300	5000	3000	25	250	100	4	2000	500	400	20000	500	75	56928	1	
2	Baie Fortune	..	..	..	..	15	300	44	60	1200	600	4	40	50	3	2000	..	150	10000	..	..	50784	2	
3	Annandale	..	..	..	..	75	1500	75	300	6000	2400	12	120	100	5	4100	..	150	20000	500	..	123792	3	
4	Georgetown	3	82	2000	15	95	2700	130	500	9000	5000	20	200	200	5	5000	500	100	200000	600	10	116592	4	
5	Havre Murray, nord	..	..	..	..	65	2000	75	300	6000	3000	5	50	100	12	4900	..	50	40000	..	..	164928	5	
6	" " sud	9	186	4500	46	48	1000	91	200	4000	2000	50	500	200	5	3400	..	400	100000	..	..	66288	6	
7	Morell et Saint-Pierre	1	15	600	5	60	1200	90	150	3000	1500	10	150	100	8	8000	18000	100	12000	1000	225	142176	7	
8	Naufrage	..	..	..	..	40	800	100	100	2000	1000	4	40	150	5	4600	..	50	10000	500	6	75360	8	
9	Lac du Nord	..	..	..	..	50	750	50	100	2000	1000	6	60	60	4	3000	..	150	10000	1000	36	96864	9	
10	Lac de l'Est	..	..	..	..	64	600	70	120	2400	1200	30	300	140	1	1000	..	50	30000	500	15	37636	10	
Totaux		15	319	..	74	572	..	809	2130	40600	..	166	..	1200	52	..	..	19000	1600	452000	4600	367	931248	
Valeurs		..	..	2500	..	..	12250	..	..	..	20700	..	1710	..	..	38000	..	3800	7200	4520	552	5505	232812	

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de King, province de l'Île-du-Prince-Edouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.														VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.				
		Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Capelan, brls.	Moules, brls.	Moules, boîtes.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.		Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîté, brls.	\$	c.
<i>Comté de King.</i>																						
1	Souris et Pointe-Rouge .....	1900	5	1000	70	2000	4000	1500	2000	.....	50	150	15	.....	1000	50	75	400	1500	36,842	00	1
2	Baie Fortune.....	200	.....	.....	.....	40	80	2000	20000	.....	10	.....	5	.....	1000	.....	10	150	400	16,616	00	2
3	Annandale.....	240	4	1000	.....	20	40	400	10000	.....	20	.....	10	.....	1500	5	25	100	1000	35,523	00	3
4	Georgetown.....	580	10	1500	.....	75	150	1000	30000	40	60	.....	15	80	1400	10	30	200	1400	39,950	75	4
5	Havre Murray, nord.....	300	.....	.....	.....	80	160	500	20000	.....	10	.....	10	200	.....	.....	.....	200	2000	48,717	00	5
6	" " sud.....	975	10	800	.....	1500	3000	1000	10000	.....	5	.....	20	180	.....	.....	40	1500	1000	32,418	50	6
7	Morell et Saint-Pierre.....	700	5	1000	40	300	600	2000	25000	75	40	50	.....	.....	.....	20	15	750	1400	52,294	00	7
8	Naufrage.....	250	.....	.....	.....	.....	.....	500	2000	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	100	1250	22,535	00	8	
9	Lac du Nord.....	350	.....	.....	.....	.....	.....	1500	10000	20	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	300	600	29,006	00	9
10	Lac de l'Est.....	320	4	.....	.....	200	400	500	5000	.....	40	20	.....	.....	.....	10	.....	250	400	13,809	00	10
Totaux.....		5795	38	5300	110	4215	8430	10000	134000	135	239	220	75	460	4900	110	195	3950	10950	.....	.....	.....
Valeurs.....		26077	380	159	330	9484	4215	1090	6700	540	2390	770	300	2300	147	440	390	1185	16425	327,711	25	.....

TABLEAU indiquant le nombre de navires, bateaux, rets, etc., et les quantités et valeur du poisson dans le comté de Queen, province de l'Île du Prince-Edouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Homarderies, nombre.	Valeur.	ESPÈCE DE POISSONS.						Numéro.			
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.					Tral-neaux.		Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.		Maquereau salé, brls.	Homard en boîte, liv.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.			Valeur.	Nombre.								Valeur.
	<i>Comté de Queen.</i>			§		§			§			§		§		§									
1	Tracadie .....				150	4500	228	300	3000	3000				45	450	4	5000	1200	4000		25000	450	122448	1	
2	New-London .....	4	72	2000	16	50	2500	100	225	4500	2250		4	600	600	20	2900	400	2500	1500	20000	450	61776	2	
3	Pointe-Prin.....				90	1800	155	6		150						22	4185	130					101760	3	
4	Rustico.....	1	10	300	5	115	2500	280	100	3000	700		4	1000	200	60	4850	4000	20000		20000	500	109056	4	
5	Rivière Wheatley .....				3	150	9	20	100	75															5
6	Pownall.....				34	300	60									2	1650							23836	6
7	Charlottetown .....				35	600	65												100000						7
8	Crapaud.....				30	800	60	15	125	100						8	3300	100						40464	8
9	Lot 65.....				90	1500	150	40	800	200						5	7005	80000						49392	9
10	Baies et rivières.....				40	400	80									1		20000							10
	Totaux .....	5	82		21	637		1187	706	11525			11	2000		125				5830	226500	1500	65000	1400	508752
	Valeurs.....			2300		1505				6475				1800		865		28890	26235	2265	30	7800	21000	127188	

22-84

DOC. DE LA SESSION No 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—ÎLE-DU-P.-E.

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Queen, province de l'Île-du-Prince-Edouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.														VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.		Numéro.				
		Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Egrefin, frais, liv.	Egrefin, séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boitte, brls.		Poisson employé comme engrais, brls.	Palourdes ( <i>quahogs</i> ), brls.	\$	c.
	<i>Comté de Queen.</i>																					
1	Tracadie.....	100	1450	35	8500	45	1000	100000	200	150	2560	100	2000	50	1200	1500	20	500	78,157	00	1	
2	New-London.....		550	10	1500	100	1000	20000	50	50	100			10	300	1000	90		33,481	50	2	
3	Pointe-Prim.....		70				600	15000		90	500	10				900	400	1000	34,340	00	3	
4	Rustico.....	75	3500	140		100	1500	35000		250						175	650	210	79,176	50	4	
5	Rivière Wheatley.....		1000	10			1000	12000			200								5,300	00	5	
6	Pownall.....							6000											9,414	00	6	
7	Charlottetown.....	100						35000									500	400	4,650	00	7	
8	Crapaud.....							25000		25		10				600	300		13,706	00	8	
9	Lot 65.....	25	1200					58000			1100					800	400	3000	35,423	00	9	
10	Baies et rivières.....						5000	50000	300	150	100					900	450	1000	8,400	00	10	
	Totaux.....	300	7770	195	10000	245	10100	336000	550	715	4560	145	2000	110	1675	6850	2270	6000				
	Valeurs.....	2100	34965	1950	300	735	1010	18300	2200	7150	22800	580	60	220	502	10275	2270	12000	302,048	00		

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté de Prince, province de l'Île-du-Prince-Édouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.					HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.			
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Traîneaux.		Homardes-ries.		Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, brls.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau, salé, brls.	Homard en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.				
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.								Valeur.		
			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$									
1	Tignish.....				90	2250	190	68	1360	272	6	60	10	3500	1000				80	114800			1	
2	Alberton.....	1	60	1500	24	2375	29	95	1330	190	7	245	9	4625	255			251	42620			2		
3	Lot 11.....				17	440	21	59	735	125			2	1400	40					25920			3	
4	Narrows.....				20	1500	75	100	2000	400	2	50	6	1500	50				50	24000			4	
5	Grande-Rivière.....				24	600	23	576	5003	150			5	300	100					40944			5	
6	Baie-Richmond.....				75	1400	150	147	2205	294					20			75					6	
7	Summerside.....				25	500	40	10	200	19					40							50	7	
8	Travellers-Rest.....				66	1650	120	136	1904	272					20	1000							8	
9	Carleton.....				15	460	23	23	115	60			5	260						21984			9	
10	Tryon.....				32	9725	49	84	1505	131			9	2550						74832			10	
11	Malpèque.....	1	17	500	55	1855	104	475	9000	1750			3	300	397	1000		60	18240			11		
12	Baie d'Egmont.....				88	3755	182	208	3486	847			17	4710	200					176612			12	
13	Pointe-Ouest.....				9	400	18	25	1120	143			4	1300	60					19248			13	
14	Miminigash.....	1	12	250	27	1515	59	130	2614	818	29	305	5	2150	500	3000		75	35080			14		
15	Nail-Pond.....				36	1490	70	43	868	410	15	382	4	7200	315		17100	35	41744			15		
16	Skinnners-Pond.....				49	1790	68	50	1040	378	11	275	4	4300	600		4000	4	68680			16		
17	Bræ.....				5	150	10	100	2000	100			2	500	100	10000				11520			17	
18	Bideford.....				22	400	23	75	1300	300			1	50						2400			18	
19	Lots de rivière 5 et 6.....				26	386	33	48	690	114					868								19	
20	Wellington.....				26	260	26	50	1000	200			2	700	50		500			24000			20	
	Totaux.....	3	89		731	1328	2502	39475		70		89		4615	15500	21100	630	742624	50					
	Valeurs.....	\$		2250		32901			6973	1317		35345		20767	155	2532	9450	185656	350					

DOC. DE LA SESSION No 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—ÎLE-DU-P.-E.



RÉCAPITULATION, par comtés, du nombre du tonnage et de la valeur des navires, bateaux, rets., etc., dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										Numéro.					
		Navires.				Bateaux.		Rets à trailler.			Seines.			Trappes.		Traineaux.			Rets à éperlan.		Lignes à mains.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Houmes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Comtés.</i>																							
1	King.....	15	319	8500	74	572	12250	809	2130	40600	20700	.....	.....	.....	2	450	166	710	97	1280	1200	2270	1
2	Queen.....	5	82	2300	21	637	1505	1187	706	11525	6475	11	2000	1800	60	3000	125	265	184	3205	908	344	2
3	Prince.....	3	89	2250	18	731	32901	1328	2502	39475	6973	2	300	1000	1	1000	70	1317	119	2578	191	133	3
Totaux.....		23	490	13050	113	1940	46656	3324	5338	91600	34148	13	2300	2800	63	4450	361	2892	400	7663	2299	2747	

Numéro.	DIVISIONS.	PÊCHE DU HOMARD,					AUTRE MATÉRIEL DE PÊCHE.								MATÉRIEL TOTAL DE PÊCHE.	Numéro.
		Homarderies.		Trappes.		Personnes employées dans les homarderies.	Réfrigérateurs et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorqueurs, steamers et semailles.		Valeur.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
<i>Comtés.</i>																
1	King.....	52	38000	111050	80750	767	1	2000	127	1410	14	1500	18	3500	186,820	1
2	Queen.....	55	28390	78880	44155	523	3	600	22	2500	24	1950	.....	.....	98,189	2
3	Prince.....	89	35345	94030	56105	793	4	1950	10	190	6	4700	.....	.....	146,442	3
Totaux.....		196	102235	283960	181010	2083	8	4550	159	4100	44	8150	18	3500	.....	

RÉCAPITULATION, par comtés, indiquant les espèces et les quantités de poisson et des produits du poisson dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS ET PRODUITS DU POISSON.													Numéro.			
		Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, liv.	Homard, conserves, en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.		Noues de merluche, liv.	Truite, liv.	
<i>Comté.</i>																		
1	King .....	19000	1600	452000	.....	4600	367	931248	.....	5795	38	5300	110	4215	8430	10900	1	
2	Prince .....	.....	4675	15500	.....	21100	630	742624	.....	4799	.....	5000	341	2742	7670	400	2	
3	Queen .....	.....	5830	226500	1500	65000	1400	508752	300	7770	195	10000	245	50	.....	10100	3	
	Totaux .....	19000	12045	694000	1500	90700	2397	2182624	350	18364	233	20300	696	7007	16100	21400		

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS ET PRODUITS DU POISSON.													VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.	
		Eperlan, liv.	Gaspardot, brls.	Moules, caisses.	Anguille, brls.	Capelan, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost fish, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, brls.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Palourdes (quahogs).		\$
<i>Comté.</i>																		
1	King .....	134000	135	460	239	220	.....	75	.....	4900	110	195	3950	10950	.....	.....	327,711	25
2	Prince .....	283620	50	.....	118	.....	13095	.....	.....	100	5	39	4270	20164	700	2035	369,162	50
3	Queen .....	366900	559	.....	715	.....	4560	145	2000	.....	110	1675	6850	2270	6000	.....	302,048	00
	Totaux .....	783620	735	460	1072	220	17656	220	2000	5000	115	344	9895	37964	2970	8035	998,921	75

DOC. DE LA SESSION No 2<sup>e</sup>

RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le rendement et la valeur des différentes pêcheries de la province de l'Île du Prince-Edouard, pour l'année 1905.

Espèces de poissons.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Saumon, frais.....liv.	19,000	0	20	3,800	00
Hareng, salé.....brls.	12,045	4	50	54,202	50
" frais.....liv.	694,000	0	01	6,940	00
" fumé....."	1,500	0	02	30	00
Maquereau, frais....."	90,700	0	12	10,884	00
" salé.....brls.	2,397	15	00	35,955	00
Homard, en boîte.....liv.	2,182,624	0	25	545,656	00
" frais, dans le test.....qtx.	350	7	00	2,450	00
Morue séchée....."	18,346	4	50	82,638	00
Langues et noues.....brls.	233	10	00	2,330	00
Egrefin, frais.....liv.	20,300	0	03	609	00
" séché.....qtx.	696	3	00	2,088	00
Merluche, séchée....."	7,007	2	25	15,765	75
" noue de.....liv.	16,100	0	50	8,050	00
Truite....."	21,400	0	10	2,140	00
Eperlan....."	783,620	0	05	39,181	00
Gasparot.....brls.	735	4	00	2,940	00
Anguille....."	1,075	10	00	10,720	00
Capelan....."	220	3	50	770	00
Huitres....."	17,656	5	00	88,280	00
Moules....."	220	4	00	880	00
" en boîte.....boîtes.	460	5	00	2,300	00
Palourde ou quahaugs.....brls.	8,035	2	00	16,070	00
Carrelet.....liv.	2,000	0	03	60	00
Petite morue....."	5,000	0	03	150	00
Encornet.....brls.	115	4	00	460	00
Poisson commun et mêlé....."	344	2	00	688	00
Huile de poisson.....gall.	9,895	0	30	2,968	50
Poisson employé comme boîte.....brls.	37,964	1	50	56,946	00
" engrais....."	2,970	1	00	2,970	00
Total, 1905.....				998,921	75
" 1904.....				1,078,546	50
Diminution.....				79,624	85

## RÉCAPITULATION

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, homarderies, trappes, etc., en usage dans les pêcheries de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, pendant la saison de 1905.

Détails.	Valeur.	Total.
	\$ c.	\$ c.
23 navires (490 tonneaux).....	13,050	
1,940 bateaux.....	46,656	
5,338 rets à mailler (91,600 brasses) ...	34,148	
13 seines (2,300 brasses).....	2,800	
63 rets à trappes.....	4,450	
361 traîneaux.....	2,892	
400 rets à éperlan.....	7,663	
2,299 lignes à main.....	2,747	114,406
196 homarderies.....	102,235	
283,960 trappes à homard.....	181,010	283,245
8 réfrigérateurs et glacières.....	4,550	
159 fumoirs et poissonneries.....	4,100	
44 jetées et quais.....	8,150	
18 steamers et semaques.....	3,500	20,300
Total.....		417,951

Nombre de personnes employées dans les pêcheries de l'Ile-du-Prince-Edouard :—

Nombre d'hommes sur les navires.....	113
" " bateaux.....	3,324
" de personnes dans les homarderies.....	2,083
Total.....	5,520

ANNEXE N° 9.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

**Division n° 1.**—Comprend les comtés de Charlotte et de Saint-Jean. *Inspecteur : J. H. Pratt, Saint-André.*

**Division n° 2.**—Comprend les comtés Albert, Westmoreland, Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche. *Inspecteur : R. A. Chapman, Moncton.*

**Division n° 3.**—Comprend les comtés de King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria. *Inspecteur : H. E. Harrison, Fredericton.*

DIVISION N° 1.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA DIVISION No 1,  
NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR L'ANNÉE 1905.

SAINT-JEAN, N.-B., 10 janvier 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la division n° 1 du Nouveau-Brunswick pour l'année 1905, ainsi que les statistiques des différentes subdivisions et un sommaire des rapports des employés qui en sont chargés.

On pourra constater avec plaisir une augmentation de \$67,011 sur l'année 1904, et provenant presque entièrement de la pêche du hareng dans le comté de Charlotte. On n'a fait dans le comté de Saint-Jean qu'une pêche moyenne de hareng, où les prix ont été bas, vu la pêche exceptionnellement bonne du comté de Charlotte. Les prix de la morue et du merlan ont été élevés toute la saison ; de fait, les prix de toutes les espèces de poissons ont eu une tendance à monter, et aujourd'hui, à la fin de l'année, le poisson qui se prend à la ligne se vend plus cher qu'il ne s'est vendu depuis plusieurs années.

Les relevés soigneusement préparés du rendement de la dernière année en portent la valeur au chiffre élevé de \$1,582,402, soit \$297,000 de plus qu'en 1901, qui avait été une saison très prospère pour cette division.

La valeur du matériel dont les pêcheurs ont fait usage dans la poursuite de leur métier est estimée, d'après un soigneux calcul, à \$865,371, soit une augmentation de \$29,710 sur celle de 1904, et il est ainsi établi qu'il se fait de plus grands efforts chez nos pêcheurs pour obtenir meilleure rémunération de leurs travaux dans les eaux de la baie de Fundy.

Pour mieux faire apprécier l'augmentation de l'année dans la valeur de nos pêcheries, je citerai la valeur des pêches des cinq dernières années :—

1901.. .. .	\$1,285,073
1902.. .. .	1,064,126
1903 .. .. .	1,067,826
1904 .. .. .	1,515,391
1905.. .. .	1,582,402

Au cours de la saison d'été, et surtout lorsque nous étions en croisière sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, il s'est fait beaucoup de pêche au moyen de cartouches de dynamite lancées sur les bancs de merlan qui ont fréquenté la rivière Quoddy et le voisinage des îles, mais comme les pêcheurs qui se sont servis de cet explosif destructeur venaient de l'État du Maine, il a été très difficile de les découvrir et de les arrêter. Cependant, en jetant l'ancre au large de Eastport pour prêter main-forte aux officiers des États-Unis, nous avons arrêté plusieurs délinquants, à qui le magistrat de Eastport a fait payer de lourdes amendes. Si l'on songe qu'au moins les deux tiers du poisson tué au moyen de la dynamite s'en vont au fond de l'eau et se perdent, on peut se faire une faible idée de la destruction immense causée par cet explosif. Bien que tous les pêcheurs y soient opposés il est surprenant comme ils sont tous réticents lorsqu'il s'agit de renseigner un garde-pêche pour prévenir cette pratique si funeste.

Les pêcheurs remplacent aujourd'hui leurs chaloupes et leurs bateaux à voiles par d'autres mus au moyen de machines à gazoline. Chaque pêcheur, pour bien dire, veut avoir son bateau à moteur, et, comme les nombreux agents, dans leur désir d'amener de nouveaux clients à leurs maisons, leur font les termes de paiement tout à fait faciles, tout obstacle disparaît pour les pêcheurs, qui se soulagent d'une partie pénible de leur métier hasardé eux. Ils se trouvent ainsi en meilleure condition physique pour se livrer avec vigueur à leurs opérations lorsqu'ils arrivent sur les lieux, et c'est un grand moyen de rendre leur pêche plus fructueuse.

#### CHIEN DE MER.

Le fléau du chien de mer continue à occuper l'attention publique tout le long des provinces maritimes, à cause de la destruction énorme qu'il fait des engins de pêche et de la perte de temps qui s'en suit, quand il fréquente nos côtes. L'établissement de réduction contribuera sans doute beaucoup à diminuer ce fléau mais jusqu'ici, il n'a encore été construit aucune de ces fabriques dans la baie de Fundy. Il est admis que quand le chien de mer est à la côte il se jette sur les bancs de hareng, qui s'éloignent aussitôt, amenant ainsi cette rareté dont se plaignent si souvent les pêcheurs.

Si le projet de la mise en conserves du chien de mer pour servir d'aliment à l'homme pouvait réussir, cette exploitation formerait une importante industrie dans cette division ; et si, comme disent les gourmets, ce poisson a un excellent goût, il n'y a pas de doute qu'on trouvera un marché pour l'écouler.

#### HARENG.

On constatera une augmentation satisfaisante dans la valeur du hareng mariné, alors que la pêche de celui propre à la mise en conserve a donné une augmentation de \$32,552. Ceux qui ont l'habitude de pêcher le hareng au rets dans les "remous" au large de Grand-Manan ont été agréablement surpris d'y faire une meilleure prise qu'il ne s'en était fait depuis vingt ans, ce qui prouve la fausseté des théories affirmant qu'il n'y aurait plus de pêche de hareng dans les "remous."

Les sardineries du côté canadien, vu l'abondance du hareng à sardines, ont produit 694,200 boîtes de plus qu'en 1904, représentant une valeur de \$32,000. Comme la pêche du hareng est l'occupation principale des pêcheurs de ma division, il me fait grand plaisir de pouvoir signaler à votre département que les opérations de l'année ont été très satisfaisantes pour tous.

Vu cette augmentation considérable dans la pêche du hareng à sardines, les nombreuses sardineries de l'État du Maine ont augmenté leur production sur celle des années précédentes d'une façon importante, et comme les propriétaires de ces établissements ont beaucoup manqué de soin dans leurs méthodes cette année, on prédit que le prix des sardines qui ne se vendront pas au cours du présent hiver et du printemps prochain tombera de beaucoup ; un approvisionnement à bon marché de hareng à sardines occasionne toujours de la négligence dans leur mise en boîtes aux fabriques, et, conséquence naturelle, de la diminution dans le prix des marchandises.

## DOC. DE LA SESSION No 22

La colonisation rapide de l'Ouest canadien par l'émigration européenne finira par amener la mise en conserves de ce poisson du côté canadien, car ces émigrants-là, dans les Etats de l'Ouest, sont les principaux consommateurs de la production qui s'en fait dans l'Etat du Maine.

## SAUMON.

Les pêcheurs nous disent que cette pêche a été très bonne pendant la saison, et les chiffres accusent une augmentation de 36,810 livres, représentant une valeur de \$7,362.

Dans la première partie de la campagne le saumon a été très rare, et ceux qui y étaient intéressés perdirent courage, mais bientôt il commença à se montrer par bancs, et chaque soir les pêcheurs étaient ravis du grand nombre de ces fameux poissons qui étaient venus se prendre à leurs filets.

Cette pêche paraît augmenter annuellement d'une façon satisfaisante, et sa grande valeur justifie qu'on prenne tous les moyens d'encourager et de rendre permanente cette augmentation. Il faudra faire des passes migratoires dans les barrages d'une couple de rivières, et je suis convaincu qu'après cela les pêcheurs verront augmenter les bancs de saumon fréquentant nos rivages chaque saison. Le temps s'est heureusement maintenu au beau durant la pêche du saumon, et ce fait a de beaucoup augmenté le succès. Un certain nombre de bateaux en ont pris pour \$600 à \$700 valant, et un bateau a fait, moins quelques dollars, \$1,000 avec sa pêche de la saison, soit un espace de temps de six semaines.

## HOMARD.

Malgré que l'on dise communément que cette pêche fameuse disparaît petit à petit, les relevés satisfaisants de la dernière saison montrent le contraire. Naturellement beaucoup prétendent, et à bon droit aussi, que, pour en arriver à cette pêche plus abondante, on a employé plus de pêcheurs et plus d'engins de pêche. Toutefois, les saisons prochaines résoudront le problème, et, comme la valeur du homard renchérit chaque année, il est à espérer que cette pêche accusera une augmentation.

L'augmentation de la saison dernière a été de 2,988 quintaux, soit une valeur de \$29,880. A la vue des revenus qui en proviennent, beaucoup de pêcheurs sont encore bien tentés de faire illégalement la pêche du homard, mais il me fait plaisir de dire que leur nombre diminue continuellement, à cause d'une plus grande vigilance de la part des garde-pêche.

Comme la loi de l'Etat du Maine permet de faire la pêche du homard toute l'année, nos pêcheurs sont tentés de se livrer illégalement à cette pêche. On en a arrêté plusieurs l'an dernier, et ils ont été condamnés à l'amende, ce qui a donné une leçon dont il résultera grand bien pour la pêche du homard.

Au cours de l'hiver du homard a languï, probablement à cause des grands froids, qui ont fait s'éloigner le homard, mais il est revenu au rivage au mois de mai, et on en a joliment pris. Quelques bateaux ont fait de bonnes pêches, surtout entre Saint-Jean et la Pointe-Lepreaux; un pêcheur, à lui seul, a pris pour \$170 valant de homard pendant le mois de mai. En avril et juin, le rendement a aussi été bon dans le comté de Saint-Jean.

## MERLAN.

Il s'en est pris près de 23,000, surtout dans les eaux de la rivière Quoddy, bien que la pêche du merlan à Grand-Manan ait donné une bonne moyenne. Les prix payés aux pêcheurs ont été meilleurs que jamais.

Le merlan a fait sa première apparition de l'année au large de Grand-Manan dans la dernière partie d'avril, et dans la dernière partie de mai il s'est montré dans la rivière Quoddy; on en a fait de bonnes pêches au cours des mois d'été. Un certain nombre de nasses à l'île de Campobello ont pris des centaines de quintaux de merlan; une seule nasse surtout en a pris plus de 1,000 quintaux.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

On a tenté de prendre du merlan au moyen de la dynamite dans le voisinage des îles de la rivière Quoddy, mais, craignant d'être découverts et arrêtés, les pêcheurs irrespectueux des lois en ont peu fait usage dans les eaux canadiennes.

## MORUE ET ÉGREFIN.

La pêche de la morue accuse une légère diminution, mais les prix élevés qui se sont payés toute l'année ont amplement compensé les pêcheurs pour les 2,000 quintaux qu'ils ont pris de moins. L'égrefin a été bien rare toute la saison, et, malgré les prix très élevés payés aux pêcheurs pour ce qu'ils ont pris, les recettes accuseront une diminution de valeur de \$15,000, la valeur totale des pêches n'étant que de \$40,080.

## BUCARDES.

Un plus grand nombre de nos pêcheurs se livrent à cette pêche rémunératrice; tout ce qui se prend s'exporte frais à Boston, où les pêcheurs de George's-Banks les achètent avec empressement. On dit de bonne source que la bucarde est la seule boîte que le chien de mer ne mange pas, alors qu'il dévore avec voracité toutes autres espèces de boîte.

On a payé aux pêcheurs des prix élevés pour toutes les bucardes qu'ils ont pu prendre, et ils ont ainsi réalisé \$1,800 dans le peu de temps qu'ils ont travaillé. Cette pêche ne se fait que dans le voisinage de Saint-André, mais elle s'étendra assurément bientôt à d'autres endroits de la côte canadienne.

## RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHE.

*Le garde-pêche Fraser, de Grand-Manan*, signale dans son rapport qu'il sera constaté cette année une augmentation de \$50,000 sur l'année 1904. Cette augmentation provient de la pêche du hareng, dont on a mis en conserves, séché, salé et fumé de grandes quantités. On verra aussi une augmentation dans la pêche du homard, qui s'est bien vendu. Il y a une légère diminution dans les pêches de la morue, de l'égrefin et du merlan, mais le prix de toutes les espèces de poisson s'est tenu élevé. A peu près 90 pour 100 du produit de nos pêcheries s'en va, frais ou manufacturé, sur les marchés étrangers, la plus grande partie sur ceux des Etats-Unis. On a bien observé les saisons prohibées, et le bateau-patrouille a grandement aidé à faire respecter les règlements.

Un certain nombre de pêcheurs importants se sont mis en frais de désosser du hareng, industrie qui peut avec profit s'exercer ici, car on a à la main et en abondance tout ce qu'il faut pour cela. Il y a eu rareté de harengs propres à être salés et fumés; on les a remplacés par des harengs de taille moyenne, et la vente s'en fait promptement à des prix rémunérateurs.

*Le garde-pêche Savage, de Campobello*, dit que le hareng de toute taille a été plus abondant que l'an dernier mais, comme la demande a été limitée les prix ont dû baisser beaucoup. Nos pêcheurs ont négligé la pêche de la sardine à cause des bas prix, et ils ont pêché à la ligne. Les relevés feront voir qu'il s'est pris peu de sardine dans ce district. Il y a eu forte augmentation dans la pêche du homard, non seulement parce qu'elle a été meilleure, mais grâce au changement dans la limite de la taille, permettant aux pêcheurs de prendre des homards de neuf pouces. Il a été fait usage d'un nombre de trappes à peu près double de celui de l'an dernier, ce qui peut avoir contribué à rendre la pêche plus considérable. Le homard qui s'est expédié, tant dans le test qu'en boîte, s'est vendu très cher.

Il y a eu abondance de toutes les espèces de poissons, et les prix ont été meilleurs que jamais, sauf pour le hareng à sardines. Vu les fortes pêches de merlan réalisées par un certain nombre de nasses, il s'est pris en somme totale plus de ce poisson qu'en 1904, et il s'est vendu excessivement cher.

## DOC. DE LA SESSION No 22

*Le garde pêche Billings*, de la division *Saint André*, signale une augmentation considérable dans la pêche du hareng à sardines, mais dit qu'elle a rapporté moins d'argent à cause des prix, qui se sont maintenus bas toute l'année. Plusieurs mois durant, alors que le poisson était le plus abondant, les propriétaires de nasses n'ont reçu que \$1.50 par tonne. Les quelques pêcheurs qui avaient passé des contrats avec les propriétaires des établissements de Eastport ont reçu \$4 la tonne, le prix fixé dans ces contrats.

Il y a eu augmentation dans la pêche des moules, mais les prix ont été les mêmes que l'an dernier. Comme on fait observer strictement les règlements relatifs à cette pêche, les bancs se maintiennent en très bonne condition, et fourniront sans doute un rendement permanent

On a cherché à faire illégalement la pêche du homard, mais comme on a promptement arrêté et mis à l'amende plusieurs délinquants, les autres ont soudain cessé leurs opérations.

Je suis, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

JOHN H. PRATT,  
*Inspecteur des pêcheries.*

## DIVISION N° 2.

COMPRENANT LES COMTÉS ALBERT, WESTMORELAND, KENT,  
NORTHUMBERLAND, GLOUCESTER ET RISTIGOUCHE.

MONCTON, 3 mars 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les pêcheries de la division n° 2 de la province du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Ristigouche, de Gloucester, de Northumberland, de Kent, de Westmoreland et d'Albert, ainsi que la paroisse de Stanley, dans le comté d'York, et la paroisse d'Aberdeen, dans le comté de Carleton, pour l'année 1905. Ce rapport contient des états tabulaires indiquant le produit et la valeur des pêches par division et comtés, ainsi qu'un chiffre approximatif du capital employé à l'exploitation des pêcheries.

Ces relevés accusent une augmentation dans l'ensemble des valeurs sur celles des années précédentes.

Je vais maintenant traiter succinctement des principales espèces de poissons qu'on a pris.

## SAUMON.

La pêche de ce poisson a été de beaucoup plus forte qu'en 1904, et non seulement nos rivières et nos cours d'eau, mais les eaux de nos côtes abondaient en saumons après la clôture de la saison, ce qui assure de bonnes pêches pour l'avenir.

## ALOSE.

La pêche en a été moins bonne que jamais ; ce poisson devient de saison en saison plus rare et plus cher. Autrefois il se vendait trois ou quatre sous la pièce, mais maintenant on le vend de 20 à 25 sous ; un bateau, en quelques heures, en prenait alors au filet quatre ou cinq cents, ce qu'on prend aujourd'hui en un mois. Rien ne pourra ramener cette pêche de valeur importante que l'établissement d'un temps prohibé durant la fraie, soit jusqu'au 20 juin.

## HARENG.

La pêche du printemps a été très abondante sur toute la côte, et on en a pris de toutes les espèces plus qu'à l'ordinaire. La pêche qui s'est faite plus tard sur les bancs de Caraquet et de Miscou a à peine atteint la moyenne ; le poisson qui se prend tard est très bon, et en le préparant avec plus de soin on le vendrait un bon prix.

## MAQUEREAU.

La pêche du maquereau a été à peu près la même qu'en 1904.

## MORUE.

Je dois dire que cette pêche, comparativement aux années précédentes, a donné environ 14,000 quintaux de moins en fait de morue séchée, résultat dû surtout au manque de boitte au commencement de la saison, et plus tard au chien de mer. Les prix se sont tenus très élevés, ce qui a ainsi quelque peu aidé aux pêcheurs. On devrait voir à assurer un approvisionnement de boitte en tout temps.

## ÉPERLAN.

Bien que la pêche des mois de janvier et de février 1905 ait été plutôt en dessous de la moyenne, le temps très froid a permis de rendre le poisson au marché en parfaite condition, et on l'a vendu à des prix exceptionnels, qui ont pleinement compensé la légère diminution dans le rendement ; mais comme la température a été bien douce et changeante l'hiver dernier, le poisson est parvenu au marché en pauvre condition, les prix ont baissé, et les expéditeurs en ont en conséquence encore en mains des quantités considérables, et il est vraiment très heureux qu'on n'ait pas laissé prolonger la pêche en février.

## HOMARD.

Le rendement total a été supérieur à celui de l'année précédente d'environ 3,000 caisses (140,000 boîtes) ; le gain est venu principalement de la côte entre Chockpish et Miscou ; à Caraquet et quelques autres endroits de la baie des Chaleurs, la pêche a été peu abondante, et a même occasionné des pertes aux fabricants de conserves.

## HUITRES.

Je constate qu'il ne s'est pas râtelé, tout à fait autant d'huîtres qu'à la saison précédente, mais elles se sont vendues très cher. Comme on trouve à s'employer ailleurs avec profit on ne donne pas à la baie du Vin et autres endroits sur la rivière Miramichi autant d'attention qu'autrefois à la pêche des huîtres, tandis qu'à Bouctouche, à Cocagne, etc., les palourdes (*quahaugs*) sont de beaucoup plus importantes que les huîtres.

## MOULES.

Il s'en est pêché encore cette année d'immenses quantités, surtout des palourdes ; il résulte grand bien du fait qu'il n'est pas permis de pêcher sur les bancs d'huîtres des différents havres pendant la saison du frai ; les moules qui s'y trouvent peuvent ainsi y frayer, et les courants et les vents entraînent ce frai dans toutes les parties de ces baies et havres. Il devrait être établi certaines restrictions relativement à cette pêche pour qu'il y ait plus d'espace entre les dents des râteaux dont on se sert, afin d'empêcher les huîtres trop petites de s'y prendre. Il devrait aussi s'émettre des permis pour donner plus d'autorité à nos garde-pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

R. A. CHAPMAN,  
*Inspecteur des pêcheries.*

## DIVISION N° 3 (à l'intérieur).

COMPRENANT LES COMTÉS DE KING, QUÉEN, SUNBURY, YORK,  
CARLETON ET VICTORIA.

FREDERICTON, N.-B., 20 février 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la Division n° 3, province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905 ; ce rapport donne les quantités et valeur du poisson pris, ainsi que celles du matériel ayant servi à l'exploitation des pêcheries de cette division.

L'état comparatif qui suit donne la valeur du poisson et du matériel de pêche pour les années 1904 et 1905 :—

*Valeur du poisson.*

En 1904 .....	\$65,256
“ 1905 .....	65,387

accusant une augmentation bien légère pour 1905.

*Valeur du matériel.*

En 1904 .....	\$54,781
“ 1905 .....	55,348

soit une augmentation appréciable pour 1905.

Certains traits caractéristiques de la dernière saison de pêche ont donné grande satisfaction à tous les intéressés ; je mentionnerai en particulier la splendide affluence de saumons dans la rivière Saint-Jean, surtout à la tête des eaux de marée, ainsi que la magnifique pêche à la mouche à laquelle a pu avec plaisir se livrer le Club de pêche au saumon de la Tobique. Cette pêche du saumon n'a peut-être pas été meilleure en 1905 qu'en la saison précédente dans les comtés suivants, savoir :—King, Queen et Sunbury, mais il y a eu augmentation notable dans le comté d'York. Cela peut être dû à ce fait que la glace de la rivière s'en est allée beaucoup plus de bonne heure qu'à l'ordinaire, permettant aux pêcheurs de tendre leurs filets avant le passage du saumon s'en allant frayer aux lieux accoutumés. Le poisson qu'on a ainsi pris n'affectera pas, je crois, la pêche pour plus tard. Il n'en a rien paru à la saison dernière, car le sport a été excellent sur la Tobique, malgré qu'on ait prétendu trouver le poisson de moins forte taille qu'auparavant. Un fait très réjouissant de la dernière saison a été la découverte d'un très intéressant bassin à saumon situé à environ 5 milles de Frédériciton. On ne l'a connu qu'à peu près deux semaines avant la fin de la saison (le 15 août), mais durant ces deux semaines au moins cent personnes, dont plusieurs n'ont ni le temps ni les moyens d'aller au loin, ont joui d'un vrai sport, le meilleur qu'elles n'avaient jamais espéré avoir sous ce rapport. Quoique l'on n'ait pas pris de gros poissons à la mouche, on a pris une quarantaine de saumoneaux. Il y aura, croyons-nous, beaucoup de sport ici à l'avenir, et nous souhaitons d'être en état de donner protection spéciale à cette partie de la rivière. La pêche des autres poissons, sauf pour la truite, a été à peu près la même qu'à l'ordinaire. La truite a été bien moins abondante. Les garde-pêche disent qu'il en a dépendu des eaux exceptionnellement basses dans tous les endroits où se tient la truite.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Où a, en général, bien observé les règlements de pêche. Nous avons encore certaines difficultés dans le comté de King relativement à la sciure de bois qu'on jette dans les cours d'eau, mais moins, je pense, qu'autrefois. C'est probablement dans le comté d'York qu'on viole le plus la loi relative à la pêche. Il y a aussi plus d'occasions qu'aillieurs dans ma division de violer la loi. Les gardiens qu'on a mis à ma disposition durant quelques semaines à la dernière saison ont fait de bonne besogne. On a réprimé beaucoup de pêche illégale, la pêche au filet dérivant pendant la nuit; on a saisi des rets et autres engins, et on a perçu de légères amendes.

## SAUMON.

Comme je l'ai dit déjà dans ce rapport, la pêche du saumon a été, en général, très heureuse, et fait voir qu'il résulte grand bien de la protection que nous donnons à ce poisson, comme de celle exercée avec beaucoup d'efficacité par le Club de pêche au saumon de la Tobique, alors que le saumon s'en va frayer aux endroits accoutumés ou après qu'il les a atteints. S'il nous était possible de répartir un nombre suffisant de bons gardiens spéciaux sur environ 50 milles de la rivière Saint Jean, de la tête des eaux de marée en remontant, et qu'on laissât en vigueur les présentes restrictions concernant l'émission des permis de pêche, je suis convaincu qu'en peu d'années l'affluence du saumon serait immense. Comme je l'ai mentionné dans mon rapport de 1904, je voudrais voir élever les permis de 3 à 5 cents par brasse.

## ALOSE.

Les gardes-pêche nous signalent une augmentation satisfaisante dans la quantité d'aloses pêchées et qu'on a vendues fraîches ou après les avoir salées. Il semble y avoir un débouché illimité pour ce poisson, car il constitue, lorsqu'il est salé comme il doit l'être, un mets pour l'hiver excellent et très recherché. Nos pêcheurs d'alose se font un bon revenu.

## HARENG.

La pêche de ce poisson ne paraît pas varier beaucoup d'année en année, et on voit par les rapports qu'il ne s'en prend que dans les divisions avoisinant l'eau salée.

## GASPAROT.

On signale une légère diminution dans la pêche du gasparot. Je m'y attendais, à la suite des conversations que j'avais eu avec les pêcheurs au commencement de la saison. On ne s'est peut-être pas livré à cette pêche autant que dans certaines années précédentes. Le marché, cependant, a été bon, et les pêcheurs ont écoulé facilement leur poisson.

## TRUITE.

J'ai à constater une diminution dans la pêche de la truite pour la dernière saison. Cet alerte petit poisson est considéré comme faisant l'objet du sport le plus général, et s'il est timide ou rare, tout le monde le sait, et un grand nombre de gens consacrent plus ou moins de temps à en faire la pêche. S'il s'en est moins pris à la dernière saison, on suppose qu'il en a dépendu des eaux basses dans tous les lacs et les cours d'eau. Je désire ici remercier votre département de s'être intéressé à faire éclore dans la pisciculture de Bartibog une quantité d'alevins de truites, qu'on a sortis le 14 juin et fait transporter aux lacs Magaguadavic et Davidson, où le garde-pêche McKay et le Dr E. W. Henry, de cette ville, les ont distribués. On reçu ces alevins en très bonne condition, et ces lacs vont en bénéficier, j'en ai confiance.

## DORÉ.

Il s'est pris beaucoup moins de ce poisson en 1905 qu'il s'en était pêché en 1904. On m'a demandé de porter à l'attention du département des Pêcheries qu'il serait à propos de prohiber la pêche au doré avec des filets dont les mailles n'auraient pas trois pouces. On prétend qu'il se prend aujourd'hui beaucoup de poissons trop petits. Le changement susdit serait assurément bientôt à l'avantage des pêcheurs.

## BAR.

Il ne se prend pas pour la peine de ce poisson en cette division. On accorde quelques permis, et il s'en prend une petite quantité pour usage domestique.

## ESTURGEON.

Je puis avec satisfaction mentionner qu'il y a eu légère augmentation dans la pêche de l'esturgeon. Le rendement total dont il a été fait mention n'est pas considérable, mais pour-cent de l'augmentation, tant pour le poisson que pour le caviar, est très satisfaisant. Une protection efficace ramènera, je l'espère, cette pêche à ce qu'elle était autrefois.

## RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE, 1905.

## COMTÉ DE KING.

*Le gardien spécial Coggin, de Sussex*, fait rapport que la loi a été observée dans sa division. La pêche de la truite n'a pas été aussi bonne que d'ordinaire. On croit que l'eau a été trop basse. Il s'est pris à la mouche dans la Kennebecasis, près de Sussex, trois magnifiques saumons, variant de 10 à 13 livres.

*Le gardien spécial Myers, de Norton-Station*, fait rapport que la pêche, en général, n'a pas été aussi bonne qu'en 1904 dans sa division.

*Le gardien spécial McCready, de Penobsquis*, fait rapport que la pêche de la truite a été pauvre à cause des eaux très basses.

*Le gardien spécial Dunham, de Grey's-Mills*, fait rapport que la pêche a été bien meilleure qu'à l'ordinaire dans sa division.

## COMTÉ DE QUEEN.

*Le gardien spécial Hetherington, de Queen-Est*, fait rapport que les pêcheries de sa division sont en général dans une condition assez prospère. La pêche de l'alose, en particulier, se fait sur une bien plus grande échelle qu'il y a quelques années, et il y en a une demande plus grande que jamais. Il suggère de nouveau qu'il soit imposé un droit de \$1 sur chaque rets à alose. Il se rencontre évidemment quelques jeunes esturgeons dans ces eaux, car M. Hetherington dit qu'ils sont un fléau pour les rets à alose. Il constate que la loi s'observe assez bien.

*Le garde-pêche Bulyea de Queen-Ouest*, fait rapport que les gardiens spéciaux de sa division se sont bien acquittés de leurs devoirs, que la loi a été bien observée, et que la pêche a donné comme à l'ordinaire.

## COMTÉ DE SUNBURY.

*Le garde-pêche McLean, du comté de Sunbury*, fait rapport qu'il y a eu abondance de gasparot et qu'il s'est bien vendu. La pêche de l'alose a été très bonne, mais celle du saumon peu considérable. Ces poissons se sont d'abord montrés nombreux, mais trop de bonne heure, croit-il, et ils avaient passé outre avant que les pêcheurs aient pu tendre

DOC. DE LA SESSION No 22

leurs filets. M. McLean dit comme M. Hetherington : que le doré diminue de taille, et il croit qu'il serait à propos d'amender la loi et de ne plus permettre l'usage de pats dont les mailles n'auraient pas trois pouces. Il recommande d'installer une passe migratoire dans le barrage de la scierie Hartt, près de Fredericton-Junction. Les gardiens spéciaux n'ont signalé aucune violation des règlements.

## COMTÉ D'YORK.

*Le garde-pêche McKay, de Fredericton, fait rapport que la pêche du saumon dans la rivière Saint-Jean au cours de la saison qui vient de finir a été de beaucoup au-dessus de la moyenne obtenue depuis bon nombre d'années. Plusieurs pêcheurs prétendent qu'il y a eu cette année dans la rivière plus de saumoneaux qu'il ne s'en est montré depuis vingt-cinq ans.*

Dans la Miramichi-sud-ouest, le saumon diminue graduellement chaque année, et la pêche de la dernière saison a été plus pauvre qu'à l'ordinaire. Aussi les sportsmen étrangers ont-ils diminué. On fait beaucoup la pêche à la ligne, surtout celle de la truite, à la tête de la rivière Saint-Jean, dans le comté de Carleton. Cette pêche est faite par les gens du haut de la rivière et ceux qui habitent l'endroit. Ce garde-pêche attribue la rareté du saumon à la pêche excessive qui s'en fait dans les eaux de marée de la Miramichi, surtout en aval de Chatham, où sont postés deux exportateurs de poisson.

Il s'est pêché cette année beaucoup moins de truite que l'an dernier, tant dans nos cours d'eau que dans les lacs Oromocto, Harvey, Skiff et Magaguadavic. Tous ces lacs sont très rapprochés des chemins de fer, et si la truite s'y trouvait en abondance les Américains s'y bâtiraient des cottages pour y habiter presque tout l'été avec leurs familles. Quelques-uns en ont déjà agi ainsi, et d'autres suivraient leur exemple s'ils pouvaient compter sur de bonnes pêches.

On nous dit qu'il se fait beaucoup de pêche illégale au commencement du printemps dans les lacs Oromocto et Harvey. Quelques-uns se pourvoient d'un permis de pêche à la truite, et, comme il ne se trouve pas là de gardien à cette date, on dit que bien d'autres en profitent et pêchent comme s'ils avaient leur permis. Je recommanderais en conséquence que le gardien y fût posté vers le 15 mars ou au plus tard le 1<sup>er</sup> avril, pour y demeurer suivant vos instructions. La pêche de l'alose et celle des autres poissons ont été à peu près comme l'an dernier.

Il me fait bien plaisir de signaler dans mon rapport qu'on a commencé à mettre en pratique un nouveau mode de pêche dans la rivière Saint-Jean. Je veux parler de la pêche du saumon faite à la mouche. Vers le 1<sup>er</sup> août dernier, le guide Thos. Phillips engagea deux sportsmen de la localité à tenter un essai dans un étang situé à environ 5 milles en amont de la ville de Frédéricion, et ces deux sportmen eurent la bonne fortune de prendre chacun deux saumons au cours de l'après-midi. La bonne nouvelle s'en répandit rapidement à travers la ville, et amena sur les lieux grand nombre de sportsmen ; il en résulta que jusqu'au temps prohibé le 15 (août), il fut pris plus de quarante saumons et saumoneaux. Un ardent sportsman, M. Thos. Peters, sous-commissaire de l'Agriculture pour le Nouveau-Brunswick, s'en fut, le dernier jour de la saison, tenter la pêche dans un autre bassin, à environ 2 milles plus haut, et il eut le plaisir de capturer un saumon de six livres. Cette nouvelle pêche fait beaucoup espérer, et constitue un démenti formel à l'assertion souvent répétée qu'un saumon ne mordrait jamais à une mouche dans la rivière Saint-Jean. Ces messieurs, bien naturellement et à juste titre, sont orgueilleux d'avoir été les pionniers de ce fameux sport, et il est à espérer qu'à l'avenir on trouvera beaucoup d'autres bassins qui feront de la rivière l'égal, sinon la maîtresse, d'aucune autre dans la province pour procurer aux sportsmen la jouissance qu'ils ont si souvent souhaité d'avoir.

Je regrette d'avoir à signaler la mort de Wellington Davies, survenue vers le 1<sup>er</sup> novembre. Il était gardien des lacs Kedron et Magaguadavic, ainsi que de la rivière Magaguadavic. Au sujet de son remplacement, je vous écrirai bientôt, mais pour le présent on pourrait, je pense, faire partager les devoirs de cette charge aux gardiens

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

Stack et James. J'aurai aussi à demander certains changements relatifs à la protection à exercer sur la rivière Saint-Jean.

## COMTÉ DE CARLETON.

Le gardien spécial Brooks signale certaines infractions à l'Acte des Pêcheries, et bien qu'il ait fait de son mieux pour faire respecter les règlements et prévenir toute pêche illégale, il s'en est fait, cependant, et il n'a pu connaître les délinquants.

## COMTÉ DE VICTORIA.

Il a été impossible au garde-pêche de se faire donner un compte rendu par le Club de pêche au saumon de la Tobique, mais d'après d'autres qui connaissent l'état des pêcheries de cette rivière, et d'après les renseignements que m'ont fournis des gens qui font la pêche, nous savons qu'on y a eu encore une splendide saison. Les gardiens spéciaux, qui sont sous la direction de M. LeClair, s'acquittent bien de leurs devoirs, et je ne voudrais pas manquer de rendre au Club de pêche au saumon de la Tobique tout le mérite qui lui est dû pour la protection très efficace qu'il donne au saumon lorsqu'il a atteint cette rivière.

Le garde-pêche Gagnon fait rapport qu'il y a eu diminution dans la pêche de la truite en certaines parties de sa division, et, comme d'autres gardes-pêche il attribue ce résultat à l'état des eaux, qui ont été très basses. Sauf certaines infractions légères, la loi de pêche a été bien observée. Tous les gardiens spéciaux de sa division se sont acquittés de leurs devoirs d'une façon satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

H. E. HARRISON,  
*Inspecteur des pêcheries.*

## NOUVEAU-BRUNSWICK—DIVISION N° 1.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur de tous les navires et bateaux, les qualité et valeur de tous les engins de pêche et les espèces de poissons, etc., dans les comtés de Charlotte et de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.		NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.									
			Navires.			Bateaux			Rets à mailler.			Seines.			Nasses.		Saumon frais, liv.	Hareng fumé et séché, la livre.	Hareng fumé et mariné, boîtes.	Hareng salé, brls.		Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Pétoncles dans la coquille, barils.	Pétoncles conservés, en boîtes.					
			Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Hommes.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.										Valeur.				
<i>Comté de Charlotte.</i>																														
1	De Lepreau à Red-Head.....	9	60	4700	18	67	1250	62	30	1950	600	18	600	1100	20	12000	6000													
2	Red-Head à L'Etang.....	9	130	2000	28	83	1600	85	83	2500	1200	35	1050	1100	30	9400														
3	L'Etang à St-George.....	7	112	3400	40	270	4800	175	150	3600	1500	95	3055	5500	69	31000														
4	St-George à St-Stephen.....	1	14	1000	2	280	5500	190				92	2900	6000	92	37000														
5	Grand-Manan.....	54	890	35000	202	155	29000	250	970	29000	10000	41	1400	4500	43	54000														
6	Campobello.....	12	279	8000	60	212	9000	200	95	4000	1300	30	860	1500	24	8500														
7	Iles de l'Ouest.....	5	1000	3000	15	128	9000	160	100	2000	1000	125	4000	8000	85	50000														
8	St-George et environs.....																													
	<b>Totaux.....</b>	<b>97</b>	<b>2485</b>	<b>57100</b>	<b>365</b>	<b>1195</b>	<b>60240</b>	<b>1122</b>	<b>1428</b>	<b>43050</b>	<b>15600</b>	<b>436</b>	<b>13865</b>	<b>27700</b>	<b>363</b>	<b>201900</b>	<b>6000</b>	<b>57000</b>	<b>211800</b>	<b>7965</b>	<b>768000</b>	<b>4565200</b>	<b>1140</b>	<b>20000</b>						
<i>Comté de Saint-Jean.</i>																														
1	Ville de Saint-Jean.....	3	60	600	15	150	14000	260	294	16000	4800	7	560	600	23	7500	45000	100000												
2	De Lepreau à Chance-Harbour.....	5	120	2700	23	40	16000	40	95	11000	1200	4	240	400			51150													
3	De Chance-Harbour à Mispec.....	10	148	3500	50	200	10000	300	1023	76725	10500	30	1500	1800	11	3300	228960													
4	De Mispec à Tynemouth-Creek.....					30	350	60																						
5	De Tynem. C'k au c. d'Albert.....	1	10	1000	3	22	440	22	25	1250	350																			
	<b>Totaux.....</b>	<b>19</b>	<b>338</b>	<b>7800</b>	<b>91</b>	<b>442</b>	<b>40790</b>	<b>682</b>	<b>1437</b>	<b>104975</b>	<b>16850</b>	<b>41</b>	<b>2300</b>	<b>2800</b>	<b>34</b>	<b>10800</b>	<b>325110</b>	<b>100000</b>		<b>5</b>										
	<b>Grands totaux.....</b>	<b>116</b>	<b>2823</b>	<b>64900</b>	<b>456</b>	<b>1637</b>	<b>101030</b>	<b>1804</b>	<b>2865</b>	<b>148025</b>	<b>32450</b>	<b>477</b>	<b>16165</b>	<b>30500</b>	<b>397</b>	<b>212700</b>	<b>331110</b>	<b>167000</b>	<b>211800</b>	<b>7970</b>	<b>768000</b>	<b>4565200</b>	<b>1140</b>	<b>20000</b>						

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson et des produits  
Nouveau-Brunswick,

Numéro.	DIVISIONS.	ESPECES									
		Homard, conserves de liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Morue fraîche ou gelée, liv.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fume, <i>finnan haddies</i> , liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.
<i>Comté de Charlotte.</i>											
1	De Lepreau à Red-Head.		1280					210		120	
2	De Red-Head à L'Etang.	9600	3150	400	51000	17000	500	41000	6530	7550	350
3	De L'Etang à St-George.		840	250	76000	75000			900	400	2000
4	St-George à St-Stephen		400	54	13000	216000		7500	600	1400	26
5	Grand Manan	56640	3310	1540	201000	42500	875	15400	*6000	6500	4515
6	Campobello	24000	560	380	47000	618000			6250	6300	13050
7	Iles de l'Ouest		235	100	2000	10000					1000
8	St-George et environs.										
	Totaux	90240	9775	2724	300000	978500	1375	63900	20490	22150	21061
<i>Comté de Saint-Jean.</i>											
1	Cité de Saint-Jean										
2	De Lepreau à Chance-Harbour.		106	17		150000			1120	1200	
3	Chance-Harbour à Mispéc.		900	700			700		500		112
4	Mispéc à Tynemouth-Creek		650	75							1400
5	Tynemouth - Creek au comté d'Albert.		729								8
	Totaux		2385	792		150000	700		1620	1200	1520
	Grands totaux	90240	12160	3516	300000	1128500	2075	63900	22110	23350	22581

\* Ajouter 57,600 boîtes de merluche à 10 cents.

Au n° 2 ajouter 200 livres de petite morue et 2,000 livres de truites.

† 26,000 de ces boîtes contiennent du jus de moules. Ajouter aussi 300 barils de bucardes.

DOC. DE LA SESSION No 22

du poisson dans les comtés de Saint-Jean et de Charlotte, province du pour l'année 1905—*Suite.*

DE POISSONS.													VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.	
Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Sardine, brls.	Sardine en conserves, boîtes.	Carrelet, liv.	Encornet, brls.	Moules dans la coquille, brls.	Moules, en conserves, boîtes.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Algues, liv.	\$		c.
4000				6000				2210	131100		4000		6500	48,622	50	1
				16000	1817000	2600		150	40000		6600		2000	197,675	50	2
2000				110296	1700000			240			700			330,241	50	3
6000				88000				3172	207300		12	3000		222,914	10	4
				35200						10000	4200		106000	339,454	00	5
				8000			75			13180	1600			102,755	50	6
3000				69000	130000		10		4800	3000	100			151,400	00	7
20000	400							200						3,006	00	8
35000	400		332496	3647000	2600	85	5972	383200	33492	13753	1500	114500	1,396,069	10		
800	11000	150	4000	25000						800	2000	1500	5000	85,050	00	1
											300			19,676	50	2
75	625													64,641	00	3
														9,637	50	4
														7,328	50	5
875	11625	150	4000	25000						800	2300		5000	186,333	50	
875	35000	12025	150	336496	3672000	2600	85	5972	383200	34292	16053	1500	119500	1,582,402	60	

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries de la division n° 1, Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Saint-Jean et de Charlotte, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	c.	\$	c.
Saumon frais, dans la glace..... liv.	331,110	0	20	66,222	00
Hareng salé et séché..... "	157,000	0	10	15,700	00
" " en boîtes..... boîtes.	211,800	0	10	21,180	00
" salé..... brls.	7,970	4	50	35,865	00
" frais ou gelé..... liv.	768,300	0	01	7,680	00
" fumé..... "	4,565,200	0	02	91,304	00
Homard frais..... qtx.	12,160	10	00	121,600	00
" en boîtes..... boîtes.	90,240	0	25	22,560	00
Morue séchée..... qtx.	3,516	4	50	15,822	00
" fraîche ou gelée..... liv.	390,000	0	04	15,600	00
Egrefin frais..... "	1,128,500	0	03	33,855	00
" séché..... qtx.	2,075	3	00	6,225	00
" fumé ( <i>finnan haddies</i> )..... liv.	63,900	0	06	3,834	00
Merluce séchée..... qtx.	22,110	2	25	49,747	50
" noues de..... liv.	23,350	0	50	11,675	00
" en boîtes..... boîtes.	57,600	0	10	5,760	00
Merlan séché..... qtx.	22,581	2	00	45,160	00
Flétan frais..... liv.	16,360	0	10	1,636	00
Truite..... "	2,000	0	10	200	00
Alose..... brls.	875	10	00	8,750	00
Eperlan..... liv.	35,000	0	05	1,750	00
Gasparot..... brls.	12,025	4	00	48,100	00
Algues..... liv.	119,500	0	06	7,170	00
Anguille..... brls.	150	10	00	1,500	00
Sardine, en conserves..... boîtes.	3,672,000	0	05	183,600	00
" fraîche..... brls.	336,496	2	00	672,992	00
Carrelet..... liv.	2,600	0	03	78	00
Petite morue ou <i>frost fish</i> ..... "	200	0	03	6	00
Encornet..... brls.	85	4	00	340	00
Moules dans la coquille..... "	5,972	1	00	5,972	00
" en conserves..... boîtes.	357,100	0	10	35,710	00
" jus de..... "	26,100	0	10	2,610	00
Pétoncles dans la coquille..... brls.	1,140	2	00	2,280	00
" en conserves..... boîtes.	20,000	0	15	3,000	00
Huile de poisson..... gall.	34,292	0	30	10,287	60
Poisson employé comme boitte..... brls.	16,053	1	50	24,079	50
" " engrais..... "	1,500	0	50	750	00
Bucardes..... "	360	5	00	1,800	00
Valeur totale de la pêche de 1905.....				1,582,402	60
" " " 1904.....				1,515,391	30
Valeur de l'augmentation pour 1905.....				67,011	30

RÉCAPITULATION

DU NOMBRE et de la valeur des navires, bateaux, rets, nasses, etc., employés dans les pêcheries de la division n° 1, Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Saint-Jean et Charlotte, pour l'année 1905.

Nombre.	Matériel.	Valeur.	
		\$	c.
116	Navires, tonnage 2 823 .....	64,900	00
1,637	Bateaux .....	101,030	00
2,865	Rets à mailier, 148,005 brasses .....	32,450	00
477	Seines, 16,165 brasses .....	30,500	00
881	Traineaux .....	8,505	00
397	Nasses .....	212,700	00
36	Rets à éperlan ..	340	00
2,208	Lignes à main .....	1,685	00
4	Homarderies .....	8,500	00
25,926	Trappes à homard .....	26,321	00
16	Congelateurs et glacières .....	5,800	00
749	Boucans et poissonneries .....	179,400	00
310	Jetées et quais .....	98,000	00
113	Remorqueurs et seinaques .....	21,300	00
5	Sardineries .....	41,000	00
5	Fabriques de conserves de moules .....	6,500	00
5	" pour la préparation du poisson .....	10,000	00
1	" de guano de poisson .....	5,000	00
40	Presses à poisson .....	600	00
166	Sonnettes .....	4,300	00
154	Chalands pour nasses .....	6,540	00
	Valeur totale du matériel .....	865,371	00

## NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des  
dans la division n° 2, province du

Numéro.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.							MATÉRIEL		
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	
			\$			\$				
<i>Comté de Restigouche.</i>										
1	En amont de Dalhousie .....				22	540	30	22	6800	
2	En aval de Dalhousie .....	1	26	900	4	200	4000	365	138	20000
	Totaux .....	1	26	900	4	222	4540	395	160	26800
<i>Comté de Gloucester.</i>										
3	Bere-ford et partie de Bathurst .....				445	10000	880	1500	40500	
4	Caraquet, New-Bandon et partie de Bathurst .....	130	1550	54000	500	510	17000	1100	2100	70000
5	Saumarez, Inkerman et Shippegan (terre ferme) .....	25	270	10000	102	265	7000	550	4000	85000
6	Shippegan et îles Miscou .....	66	810	32000	240	480	20000	1000	1200	42000
	Totaux .....	221	2630	96000	842	1700	54000	3530	7800	237500
<i>Comté de Northumberland.</i>										
7	Néguac et les environs .....	4	74	2000	14	210	7000	600	650	48000
8	Baie du Vin et environs .....	3	40	1200	9	220	9000	700	760	78000
9	Chatham et environs .....	1	10	300	3	150	4500	400	420	36000
10	Rivières Miramichi Sud-ouest et Nord-ouest .....				125	2000	150		370	17000
	Totaux .....	8	124	3500	26	705	22500	1850	2200	179000
<i>Comté de Kent.</i>										
11	Richibuctou, Saint-Louis, Carleton, etc .....				295	10775	465	4300	72600	
12	Boucrouche et environs .....				510	14500	820	3000	59000	
13	Cocagne et environs .....				380	7000	560	1100	27000	
	Totaux .....				1185	32275	1845	8400	158600	
<i>Comté de Westmorland.</i>										
14	Shédiac, Moncton et Salisbury .....				420	13000	720	800	37000	
15	Botsford .....				475	13500	765	650	18500	
16	Sackville et Westmorland .....				255	5000	355	500	10000	
17	Dorchester .....				30	1700	58	160	6500	
	Totaux .....				1180	33200	1898	2110	72000	
18	<i>Comté d'Albert.</i> .....				15	500	25	20	2500	
	Grands totaux .....	230	2780	100400	872	5007	147015	9543	20690	676400





DOC. DE LA SESSION N<sup>o</sup> 22

poissons et des produits du poisson dans les comtés  
Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

DE PRODUITS DE POISSON.													VALEUR TOTALE DU POISSON.	Numéro.		
Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.			Peaux de loup-marin, nombre.	\$
173700	.....	.....	13	.....	.....	30000	20000	.....	80	.....	10	60	.....	23,224	00	1
26500	.....	1000	43	.....	.....	2000	11000	.....	.....	.....	400	600	.....	43,660	00	2
200200	.....	1000	56	.....	.....	32000	31000	.....	80	.....	410	660	.....	66,884	00	
1500	...	1500	45	.....	750	16500	14000	15	175	300	1600	25000	8	119,615	00	3
300000	.....	7000	200	800	4200	30000	160000	400	800	14000	10000	25000	16	508,145	00	4
410000	100	5000	200	50	9000	15000	20000	160	2000	1700	2400	6000	28	232,955	00	5
260000	...	7000	100	50	2050	10000	10000	180	1000	7000	12000	15000	32	379,430	00	6
971500	100	20500	545	900	16000	71500	204000	755	3975	23000	23000	71000	84	1,240,145	00	
950000	100	10000	100	1000	400	20000	150000	.....	200	200	2000	10000	12	195,474	00	7
565000	300	4000	200	6500	100	60000	150000	.....	2000	100	4000	20000	8	172,455	00	8
1560000	300	5000	40	800	100	300000	1200000	.....	.....	50	40	100	.....	155,860	00	9
15000	800	86000	600	.....	.....	.....	60000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52,650	00	10
3090000	1500	105000	940	8300	600	380000	1560000	..	2200	350	6040	30100	20	576,439	00	
998000	1300	17000	750	650	350	32000	60000	17	250	600	3200	5000	12	246,528	00	11
360000	600	1800	150	2000	15000	.....	60000	.....	3000	.....	4500	14000	.....	191,080	00	12
190000	400	1200	100	1250	13000	20000	10000	.....	.....	.....	1000	5000	.....	96,111	00	13
1548000	2300	20000	1000	3900	28350	52000	130000	17	3250	600	8700	24000	12	533,719	00	
450000	400	3600	200	800	3500	.....	25000	.....	800	.....	16000	40000	.....	325,700	00	14
300000	200	2000	100	300	2000	.....	20000	.....	.....	.....	26000	30000	.....	290,950	00	15
90000	200	2500	75	100	100	.....	10000	.....	.....	.....	4000	6000	.....	147,330	00	16
.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	5000	.....	100	100	.....	.....	.....	10,430	00	17
840000	800	8100	435	1200	5600	.....	60000	.....	900	100	46000	76000	.....	774,410	00	
4000	...	600	60	.....	10	.....	25000	.....	.....	40	.....	.....	.....	6,252	00	18
6653700	4700	155200	3036	14300	50560	535500	2010000	772	10405	21000	87150	201760	116	3,197,849	00	

## RÉCAPITULATION

DU RENDEMENT et de la valeur des pêcheries de la division n° 2, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	c.	\$
Saumon, frais..... liv.	1,167,270	0	20	233,454
" en boîtes..... "	4,300	0	15	645
" fumé..... "	7,500	0	20	1,500
Hareng, salé..... brls.	167,900	4	50	755,550
" frais..... liv.	2,155,000	0	01	21,550
" fumé..... "	9,752,000	0	02	195,040
Maquereau frais..... "	268,500	0	12	32,220
" salé..... brls.	280	15	00	4,200
Homard en conserves..... boîtes.	2,159,200	0	25	539,800
" dans le test..... qtx.	6,360	6	00	38,160
Morue..... "	73,630	4	50	331,335
" langues et noues..... brls.	290	10	00	2,900
Egrefin..... qtx.	1,890	3	00	3,670
Merluche..... "	8,800	2	25	19,800
" noues..... liv.	8,500	0	50	4,250
Flétan..... "	115,800	0	10	11,580
Truite..... "	126,100	0	10	12,610
Alose..... brls.	2,780	10	00	27,800
Eperlan..... liv.	6,653,700	0	05	332,685
Gasparot..... brls.	4,700	4	00	18,800
Bar..... liv.	155,200	0	10	15,520
Anguille..... brls.	3,036	10	00	30,360
Huitres..... "	14,300	5	00	71,500
Moules..... "	50,560	3	00	151,680
Carrelet..... liv.	535,500	0	03	16,065
Petite morue ou <i>frost fish</i> ..... "	2,010,000	0	03	60,300
Encornet..... brls.	772	4	00	3,088
Poisson commun..... "	10,405	2	00	20,810
Huile de poisson..... gall.	24,090	0	30	7,227
Poisson employé comme boîte..... brls.	87,150	1	50	130,725
" " engrais..... "	291,760	0	50	100,880
Peaux de loup-marin..... nombre.	116	1	25	145
Total.....				3,197,849

DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION

Du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, trappes, etc., employés dans les pêcheries de la division n° 2, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Matériel.	Valeur.	Total.
	\$	\$
230 navires (2,780 tonneaux) .....	100,400	
5,007 bateaux .....	147,015	
676,400 brasses de rets à mailler.....	364,500	
389 traîneaux.....	1,960	
174 carrelets à bar .....	1,060	
2,402 rets à éparlan .....	136,400	
5,775 lignes à main.....	4,115	
194 homarderies.....	162,100	755,450
243,350 trappes à homard.....	220,450	
		322,550
192 congélateurs et glacières.....	70,600	
435 fumoirs et poissonneries.....	45,640	
49 jetées et quais .....	29,800	
69 remorqueurs et seinques.....	23,500	
853 cabanes de pêcheurs d'éperlan.....	13,800	
		183,340
Total.....		1,261,340

NOUVEAU-BRUNSWICK—Division n° 3.

TABLEAU indiquant le nombre de pêcheurs, la valeur des navires et bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson pris dans la division n° 3, province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Numéro.	Comtés.	MATÉRIEL DE PÊCHE.									Saumon, liv.	Alose, salée, brls.	Hareng, salé, brls.	
		Navires.				Bateaux et canots.			Rets à mailer.					
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.				Valeur.
1	King.....			\$		100	2,500	225	500	15,000	8,000	20,000	300	250
2	Queen.....					268	2,950	360	712	17,225	7,120	2,000	340	.....
3	Sunbury.. .	2	40	2,000	8	58	580	100	500	10,375	4,000	800	65	.....
4	York.....					185	2,000	350	385	12,000	6,120	58,500	100	.....
5	Carleton.. .					45	450	100	30	1,000	500	8,000	20	.....
6	Victoria .. .					300	2,045	455	16	200	160	10,000	.....	.....
	Totaux.....	2	40	2,000	8	956	10,525	1,590	2,143	55,800	25,900	99,300	825	250

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons dans la division n° 3, province du Nouveau-Brunswick, 1905.

Numéro.	Comtés.	Hareng frais, liv.	Poisson blanc, liv.	Truite, liv.	Bar, liv.	Doré, liv.	Alose fraîche, liv.	Esturgeon, liv.	Anguille, brls.	Gasparot salé, brls.	Gasparot frais ou fumé, liv.	Caviar, liv.	Poisson commun ou mêlé.	Valeur totale.
1	King.....	20,000		20,000	250	20,000	15,000	9,650	20	150	5,000	1,000	75	15,422
2	Queen.....		100	5,000		33,000	37,600			830	31,000		50	12,545
3	Sunbury..			1,000		35,000	2,500			1,200	4,000		100	8,570
4	York.....			46,000		20,000	15,000			260	3,600		265	21,092
5	Carleton.....			15,000			4,000		10				50	3,700
6	Victoria.....		8,500	15,900		500			15				230	5,510
	Totaux.....	20,000	8,600	102,900	250	108,500	74,200	9,650	45	2,440	43,600	1,000	770	66,839

101-102

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

## RÉCAPITULATION DE LA DIVISION N° 3, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rendement du poisson, 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	c.	\$ c.
Saumon..... liv.	99,300	0	20	19,860 00
Alose salée..... brls.	825	10	00	8,250 00
" fraîche..... liv.	74,200	0	05	3,710 00
Hareng, salé..... brls.	250	4	50	1,125 00
" frais ou fumé..... liv.	20,000	0	02	400 00
Poisson blanc..... "	8,600	0	15	1,290 00
Truite..... "	102,900	0	10	10,290 00
Bar..... "	250	0	10	25 00
Doré..... "	108,500	0	07	7,595 00
Gasparot, salé..... brls.	2,440	4	00	9,760 00
" frais ou fumé..... liv.	43,600	0	02	872 00
Esturgeon..... "	9,650	0	08	772 00
" caviar..... "	1,000	0	90	900 00
Anguille..... brls.	45	10	00	450 00
Poisson commun ou mêlé..... "	770	2	00	1,540 00
<b>Total.....</b>				<b>66,839 00</b>

## RÉCAPITULATION du capital placé dans les pêcheries, 1905.—Division n° 3.

Matériel.	Nombre.	Valeur.
		\$
Hommes employés.....	1,598	
Navires (tonnage 40).....	2	2,000
Bateaux.....	956	10,525
Rets à mailler (brasses).....	55,800	25,900
Manches et lignes.....	1,920	5,013
Trappes à anguille.....	50	50
Cabanes, fumoirs, glacières et congélateurs.....	207	11,860
<b>Total.....</b>		<b>55,348</b>

RÉCAPITULATION indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc, et la quantité et la valeur de tout le matériel de pêche employé dans la province du **Nouveau-Brunswick**, durant l'année 1905.

DOC. DE LA SESSION No 22

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—NOUVEAU-BRUNSWICK 149

Numéro.	COMTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Numéro.			
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Traîneaux.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.		Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Division n° 1.</i>			\$		\$											
1	Charlotte .....	19	338	7800	91	442	40790	682	1437	104975	16850	41	2300	2800	236	2935	1
2	Saint-Jean .....	97	2485	57100	355	1195	60240	1122	1428	43050	15600	436	13865	27700	643	5570	2
	<i>Division n° 2.</i>																
3	Albert .....					15	500	25	20	2500	1500						3
4	Westmorland .....					1180	33200	1898	2110	72000	28500						4
5	Kent .....					1185	32275	1845	8400	158600	37000				14	260	5
6	Northumberland .....	8	124	3500	26	705	22500	1850	8200	179000	158000						6
7	Gloucester .....	221	2630	96000	842	1700	54000	3530	7800	237500	117000				375	1700	7
8	Restigouche .....	1	26	900	4	222	4540	495	160	26800	22500						8
	<i>Division n° 3.</i>																
9	Victoria .....					300	2045	455	16	200	160						9
10	Carleton .....					45	450	100	30	1000	500						10
11	York .....					185	2000	350	385	12000	6120						11
12	Sunbury .....					58	580	100	500	10375	4000						12
13	Queen .....	2	40	2000	8	268	2950	360	712	17225	7120						13
14	King .....					100	2500	225	500	15000	8000						14
	<b>Totaux.....</b>	<b>348</b>	<b>5643</b>	<b>167300</b>	<b>1336</b>	<b>7600</b>	<b>258570</b>	<b>12937</b>	<b>25698</b>	<b>880225</b>	<b>422850</b>	<b>477</b>	<b>16165</b>	<b>30500</b>	<b>1270</b>	<b>10465</b>	

RÉCAPITULATION indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux et autre matériel de pêche, etc.,  
Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Numéro.	COMTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						HOMARDERIES.					MATÉRIEL DE PÊCHE						Numéro.							
		Nasses.		Filets à éperlan.		Lignes à main.		Conserves.		Trappes.			Nombre de personnes employées.	Congélateurs et glacières.		Boucans et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorq's, steamers et semailles.						
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
<i>Division n° 1.</i>																										
1	Charlotte .....	34	10800			105	78					6476	6871		8	3600	71	21800	79	13000					1	
2	Saint-Jean.....	363	201900	36	340	2103	1607	4	8500			19450	19450	86	8	2200	676	157600	231	85000	113	21300			2	
<i>Division n° 2.</i>																										
3	Albert.....											200	200				2	40							3	
4	Westmoreland.....			285	11500	275	110	68	15500	75000	67000	1750	70	5600	180	14700	14	2600			4	4000	4	4000	4	
5	Kent.....			706	28500	1050	380	46	18100	41500	38200	805	16	9100	26	2900	15	4000			1	3000	5	3000	5	
6	Northumberland.....			943	75000	300	420	12	9000	15000	13000	300	44	20200	117	11700	1	10000			18	6000	6	6000	6	
7	Gloucester.....			300	12000	4100	3200	65	56500	105000	96000	2100	54	19200	108	15500	18	13000			43	6500	7	6500	7	
8	Ristigouche .....			168	9400	50		5	3000	6650	6050	92	8	16500	2	800	1	200			4	4000	8	4000	8	
<i>Division n° 3.</i>																										
9	Victoria .....					610	1600										12	3300							9	
10	Carleton .....					325	700																			10
11	York .....					385	1500										30	4000								11
12	Sunbury.....					100	200										32	600								12
13	Queen.....					250	500										98	1960								13
14	King.....					250	500										35	2000								14
Totaux.....		297	212700	2438	136740	9003	10800	198	110600	269276	246771	5133	268	76400	1389	236900	359	127800	183	44800						

‡ Du n° 9 au n° 14, les lignes comprennent aussi les manches.

RÉCAPITULATION indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Numéro.	COMTES.	ESPÈCES DE POISSON.																Numéro.			
		Saumon frais, liv.	Saumon, conserves de, boîtes, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau, salé, brls.	Homard, conserves de, boîtes, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, <i>finnan haddies</i> , liv.	Merluche séchée, qtx.		Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.
<i>Division n° 1.</i>																					
1	Charlotte .....	6000			7965	*768000	4565200			90240	9775	2724		978500	1375	63900	*20490	22150	21061	16360	1
2	Saint-Jean.....	325110			5									150000	700		1620	1200	1620		2
<i>Division n° 2.</i>																					
3	Albert.....	3500			300	5000					100										3
4	Westmoreland.....	6500			46400	570000	9660000	6500		629000	1700	100					40				4
5	Kent.....	65000	400	2000	23700	810000		163800	200	437600	2750	1570			140		2260	1600		4000	5
6	Northumberland.....	505000		3500	16000	50000	22000	38200	10	187600	400	2920			750		1100	500		5800	6
7	Gloucester.....	420000	3600	2000	80000	480000	30000	60000	70	877000	1150	69000	290		1000		5400	6400		106000	7
8	Ristigouche.....	167270	300		1500	240000	40000			28000	260	40									8
<i>Division n° 3.</i>																					
9	Victoria.....	10000																			9
10	Carleton.....	8000																			10
11	York.....	58500																			11
12	Sunbury.....	800																			12
13	Queen.....	2000																			13
14	King.....	20000			250		20000														14
Totaux.....		1597680	4300	7500	176120	2923000	14337200	268500	280	2249440	18520	77146	290	1128500	3965	63900	30910	31850	22581	132160	

\* Plusieurs item ne sont pas énumérés ici. Voir aux tableaux des comtés ou récapitulation, page 138.



RECAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries de toute la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.		Total.
		\$	c.	\$	c.	
Saumon, frais . . . . . liv.	1,597,680	0	20	319,536	00	321,681 00
" fumé . . . . . "	4,300	0	15	645	00	
" en boîtes . . . . . "	7,500	0	20	1,500	00	
Hareng salé . . . . . brls.	176,120	4	50	792,540	00	1,145,394 00
" frais . . . . . liv.	2,923,000	0	01	29,230	00	
" fumé . . . . . "	14,337,200	0	02	286,744	00	
" en boîtes . . . . . "	368,800	0	10	36,880	00	
Maquereau frais . . . . . "	268,500	0	12	32,220	00	36,420 00
" salé . . . . . brls.	280	15	00	4,200	00	
Homard en boîtes . . . . . liv.	2,249,440	0	25	562,360	00	722,120 00
" dans le test . . . . . qtx.	18,520			159,760	00	
Morue sèche . . . . . "	77,146	4	50	347,157	00	
" fraîche . . . . . liv.	390,900	0	04	15,600	00	365,657 00
" langues . . . . . brls.	290	10	00	2,900	00	
Egrefin séché . . . . . qtx.	3,965	3	00	11,895	00	49,584 00
" frais . . . . . liv.	1,128,500	0	03	33,855	09	
" ( <i>finan haddies</i> ) . . . . . "	63,900	0	06	3,834	00	
Merluche échée . . . . . qtx.	33,470	2	25	75,307	50	91,232 50
" noues de . . . . . liv.	31,850	0	50	15,925	00	
Merlan . . . . . qtx.	22,581	2	00			45,162 00
Flétan . . . . . liv.	132,160	0	10			13,216 00
Truite . . . . . "	231,000	0	10			23,100 00
Alose . . . . . brls.	4,851	10	00			48,510 00
Gasparot . . . . . "	19,383	4	00			77,532 00
Anguille . . . . . "	3,231	10	00			32,310 00
Eperlan . . . . . liv.	6,688,700	0	05			334,435 00
Bar . . . . . "	155,450	0	10			15,545 00
Poisson blanc . . . . . "	8,600	0	15			1,290 00
Doré . . . . . "	105,000	0	07			7,595 00
Esturgeon . . . . . "	9,650	0	08	772	00	1,672 00
" caviar . . . . . "	1,000	0	90	900	00	
Carrelet . . . . . "	538,100	0	03			16,143 00
Petite morue . . . . . "	2,010,200	0	03			60,306 00
Sardine . . . . . brls.	336,496	2	00	672,992	00	856,592 00
" en conserves . . . . . boîtes.	3,672,000	0	05	183,600	00	
Encornet . . . . . brls.	857	4	00			3,428 00
Huitres . . . . . "	14,300	5	00			71,500 00
Moules et palourdes . . . . . "	56,532			157,652	00	195,972 00
" en conserves . . . . . boîtes.	333,200	0	10	33,320	00	
Pétoncles . . . . . barils et boîtes.						5,280 00
Bucardes . . . . . brls.	360	5	00			1,800 00
Poisson commun et mêlé . . . . . "	11,175	2	00			22,350 00
" employé comme boitte . . . . . "	103,203	1	50			154,804 50
" " engrais . . . . . "	203,260	0	50			101,630 00
Huile de poisson . . . . . galls.	58,382	0	30			17,514 60
Peaux de loup marin . . . . . nomb.	116	1	25			145 00
Algues . . . . . liv.	119,500	0	06			7,170 00
Total pour 1905 . . . . .						4,847,090 60
" 1904 . . . . .						4,671,084 30
Augmentation . . . . .						176,006 30

## RÉCAPITULATION.

Du matériel employé dans l'industrie des pêcheries de tout le Nouveau-Brunswick, pour l'année 1905.

Articles.	Valeur.	Total.
	\$	\$
348 navires (5,643 tonneaux) .....	167,300	
7,600 bateaux .....	258,570	
880,225 brasses de rets à mailler .....	422,850	
16,165 " de seines .....	30,500	
2,438 rets à éperlan .....	136,740	
174 rets à bar .....	1,060	
397 nasses .....	212,700	
1,270 traîneaux .....	10,465	
9,903 lignes à main et manches .....	10,813	
50 petites trappes à anguille .....	50	
198 homarderies .....	110,606	1,251,048
269,275 trappes à homard et accessoires .....	246,711	
208 congélateurs et glacières .....	76,400	357,371
1,389 fumoirs et poissonneries .....	236,990	
359 jetées et quais de pêche .....	127,800	
183 remorqueurs et semaques .....	44,800	
853 pêcheurs à éperlan .....	13,800	
5 sardineries .....	41,000	
5 fabriques de conserves de moules .....	6,500	
5 séchoirs à poisson .....	10,000	
40 presses à poisson .....	600	
1 fabrique de guano .....	5,000	
166 sonnettes .....	1,300	
154 chalands à nasses .....	6,540	
		573,640
Total .....		2,182,059

## Nombre d'hommes employés dans les pêcheries du Nouveau-Brunswick, 1905.

Nombre d'hommes sur navires .....	1,336
" " bateaux .....	12,987
" de personnes dans les homarderies .....	5,133
Total .....	19,406

ANNEXE N° 10

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Division N° 1—Comprend les quatre comtés de l'Île du Cap-Breton.

*Inspecteur, A. C. Bertram, Sydney-nord.*

Division N° 2—Comprend les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants.

*Inspecteur, Robert Hockin, Pictou.*

Division N° 3—Comprend les comtés de King, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen et Lunenburg.

*Inspecteur, A. C. Robertson, Barrington-Passage.*

DIVISION N° 1.

SYDNEY-NORD, C.-B., 16 avril 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année 1905 sur les pêcheries de la division n° 1, comprenant les quatre comtés du Cap-Breton. Ce rapport est accompagné de statistiques indiquant les espèces, quantités et valeurs des produits de la pêche, ainsi que la valeur du matériel.

Je suis heureux de dire qu'il y a eu cette année dans la valeur totale des pêches une augmentation très marquée sur celle de 1904, soit \$174,078. Ce résultat provient du rendement général de toutes les espèces de poissons. Voici la valeur du produit des principales espèces commerciales comparativement à celle de l'année précédente :—

	1904	1905	Augmentaton.
Maquereau .....	\$206,268....	\$318,174....	\$111,906
Homard .....	313,095....	369,101....	56,005
Hareng .....	86,745....	122,849....	36,104
Egrefin .....	80,175....	97,929....	17,754
Saumon .....	27,226....	28,840....	1,614

Afin de faire voir d'un coup d'œil le résultat des opérations de la saison, par comté j'ai préparé l'état suivant :—

Comtés	1904	1905	Augmentation	Diminution
Cap-Breton....	\$270,254....	\$341,315....	\$71,060	
Invern ss.....	222,385....	323,557....	91,172	
Richmond.....	493,585....	526,196....	32,611	
Victoria.....	178,577....	157,811....		\$20,766
	1,164,802	1,338,878	194,843	
			20,766	
Augmentation.....			174,077	

On constatera ainsi que les opérations de la saison ont été prospères. Naturellement, l'augmentation du prix du poisson de commerce a beaucoup contribué à accroître les valeurs totales.

La statistique démontre que dans toute la division, l'an dernier, 109 navires ont fait la pêche, contre 111 l'année précédente, et qu'on y a employé 634 hommes, contre 624. La valeur de ces navires a été de \$45,480 en 1905, contre une valeur de \$45,975 en 1904. On s'est servi de 2,939 bateaux la dernière saison, contre 2,734, la saison précédente, et le nombre des hommes employés a été de 5,237, contre 4,866 en 1904. La valeur des bateaux a été de \$64,215, contre \$55,084. Ainsi, qu'il y ait eu 200 bateaux de plus, il y avait 2 navires de moins. L'an dernier, 5,866 pêcheurs se sont livrés à la pêche en eau profonde, contre 5,490 en 1904. La valeur totale du matériel dont il a été fait usage en 1905 a été de \$572,165, contre \$498,268 la saison précédente.

Grâce à l'augmentation des rets à trappe et des congélateurs à boîte, les pêcheurs ne seront plus exposés à se trouver arrêtés par suite du manque de boîte. On a tendu l'an dernier 7 rets à trappe, soit 3 de plus que l'année précédente, et on avait 37 congélateurs et glacières, encore 3 de plus qu'en 1904. L'an prochain on aura plus que le double des rets à trappe employés en 1905, et on augmentera aussi d'une demi-douzaine le nombre des congélateurs et glacières, en sorte qu'il n'est pas probable que les pêcheurs se voient encore durant des semaines astreints à une paresse forcée par suite du manque de boîte.

Au sujet de l'emploi des rets à trappes, je mentionnerai ici qu'il s'est fait, dans la première partie de la saison, sur la côte nord du comté de Victoria, des pêches si considérables d'égréfin, qu'on pouvait à peine mouvoir les deux rets tendus. Ayant ainsi constaté qu'il se trouvait sur la côte nord dès le commencement de la saison un immense banc d'égréfin, un grand nombre de pêcheurs se sont pourvus de permis pour faire ensuite la pêche avec des rets à trappe. Les propriétaires d'un de ces rets ont, par inexpérience, laissé leur poisson s'endommager; il est devenu invendable, et ils ont perdu de l'argent. Il n'existe pas encore sur la côte nord d'établissement pour la préparation de l'égréfin fumé, qu'on désigne sous le nom de *finnan haddies*. Il se prend tellement de ce poisson que l'établissement d'une fabrique pour la préparation de cet excellent produit alimentaire serait une magnifique affaire pour ceux qui l'entreprendraient. Ingonish-sud serait un très bon endroit pour un établissement de ce genre.

D'année en année on ne voit diminuer aucune espèce de poisson, soit en eau profonde, soit dans les rivières. Sans doute, en certaines saisons, les pêches manquent, mais ces résultats sont amenés par les conditions de la température, par la rareté de la boîte, ou par les ravages du chien de mer. Avant l'arrivée du chien de mer, vers la fin de juin, la pêche en eau profonde est bonne, mais sitôt qu'il apparaît sur les nombreux bancs qui entourent cette île, le poisson bon à manger, la famille de la morue surtout, s'éloigne, et ce fléau des pêches prend possession des différents bancs. A l'automne, lorsque le maquereau s'en va vers les eaux du sud, le chien de mer disparaît aussi. Il suit donc le maquereau quand il nous vient des eaux du sud, et il part avec lui à l'automne de nos parages du nord.

J'ai parlé dans des rapports précédents du fléau du chien de mer. Je n'ai rien à ajouter. Je ne crois pas qu'il ait augmenté au cours des trois dernières années. Cependant, sauf ce que les pêcheurs en ont pris pour servir d'engrais et ce que certains paqueurs de homard ont mis en conserves à titre d'expérience, il ne s'est rien fait dans ma division pour le détruire. Il est de toute évidence qu'il nuit grandement à la pêche en eau profonde. C'est lui qui a été la cause depuis douze ans de la disparition du hareng d'été, qui auparavant se montrait en bancs considérables dans nos baies et nos havres avec autant de régularité que les mois d'été. Ce poisson était le meilleur de la famille des harengs qui visitaient notre côte, et, sous le rapport de la taille et de la saveur, on le considérait l'égal du meilleur hareng qu'il y avait autrefois au Labrador. Sa disparition a donc été une perte nette, non seulement pour la moyenne des pêcheurs, mais pour celle des cultivateurs, dont les rets étaient toujours prêts pour en attendre l'arrivée, et qui, à part leur approvisionnement de ce hareng, en pouvaient vendre le surplus et réaliser plusieurs dollars.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Nos pêcheurs ne tendent pas leurs rets régulièrement, car la plupart possèdent de petites fermes qu'ils cultivent, divisant ainsi les deux métiers. Qu'il y ait en mer assez de richesses pour qu'il vaille la peine d'y consacrer plus d'énergie et de capital, tout le monde doit l'admettre. La quantité de poisson que prennent nos pêcheurs sur la côte du Cap-Breton n'atteint pas plus de 30 pour 100 de la pêche totale. Tout l'été, le long de la côte, il vient pêcher des navires des Etats-Unis, de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Edouard, de Terre-Neuve, de Saint-Pierre et Miquelon ; leurs pêches énormes ne sont jamais entrées dans les statistiques annuelles des pêcheries du Cap-Breton. Le poisson que prennent les pêcheurs des Etats-Unis non seulement se consomme en ce pays, mais il s'exporte aussi frais, séché et fumé sur les marchés de l'Ouest canadien. Ces marchés devraient être approvisionnés par nos propres pêcheurs, mais nos gens des provinces maritimes ne semblent pas avoir l'esprit d'entreprise dont font si éminemment preuve leurs voisins du sud. Les avantages naturels appartiennent aux nôtres, mais ils ne paraissent pas en quelque sorte profiter de leur position favorable. Maintenant que les exportateurs de poisson canadiens ont perdu le marché de Cuba, si important pour eux durant un temps, on pourrait s'imaginer qu'ils ont cherché à enlever aux Etats-Unis le marché canadien, mais jusqu'ici ils n'ont apparemment fait aucun effort pour atteindre de nouveaux débouchés. Une augmentation des droits canadiens sur le poisson étranger pourrait peut-être donner aux pêcheurs des provinces maritimes une partie du marché d'Ontario.

On pêche beaucoup la morue et le hareng dans cette mer intérieure du Cap-Breton, connue sous le nom de lacs du Bras-d'Or, et on peut en prendre en toutes saisons de l'année. Il est évident que le poisson trouve abondamment à se nourrir dans ces eaux, à en juger par sa grosseur. Il se prend souvent dans les lacs du Bras-d'Or de la morue pesant plus de 60 livres la pièce. Ce poisson est en abondance, et on le pêche aussi bien à travers la glace en hiver que l'été en eau libre. Le hareng abonde aussi en certaines parties des grands lacs ; le marché local s'en approvisionne, et il s'en vend aussi de grandes quantités pour la boîte aux navires et aux commerçants de homard. Si on pouvait en faire le transport convenablement dans des wagons réfrigérateurs, il n'y a pas de doute que l'on pourrait disposer de ce poisson avec profit sur les marchés de la province supérieure. Mais ici encore l'esprit d'entreprise brille par son absence.

Il y a eu beaucoup de saumon l'été dernier dans les rivières du comté d'Inverness ; et on n'avait pas eu d'aussi excellente pêche à la ligne dans la rivière Margaree depuis des années. Les visiteurs, qui y sont venus de loin se livrer à ce genre de sport, s'en sont donné à cœur joie, et, l'été prochain, il en viendra assurément un plus grand nombre des Etats-Unis et des provinces d'en haut. Le résultat de la pêche à la ligne dans les rivières à saumon et à truite l'été dernier, démontre que le niveau de l'eau est essentiel à la montée de ces poissons jusqu'à la tête de ces rivières, et l'eau était haute l'été dernier. Si l'eau des rivières est basse, la truite et le saumon ne chercheront pas à pénétrer dans les bassins d'eau fraîche.

Il y a eu abondance, au cours de la saison, de toutes les autres espèces de poissons de rivière sauf pour le gasparot, qui, on ne sait pourquoi, ne s'est pas montré aussi nombreux que par les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. BERTRAM,

*Inspecteur des pêcheries.*

## DIVISION N° 2.

## RAPPORT ANNUEL DES PÊCHERIES DE LA DIVISION N° 2, NOUVELLE-ECOSSE, COMPRENANT LES COMTÉS D'ANTIGONISH, COLCHESTER, CUMBERLAND, GUYSBOROUGH, HALIFAX, HANTS ET PICTOU.

Pictou, 31 janvier 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la division n° 2, Nouvelle-Ecosse, ainsi que des tableaux indiquant l'augmentation ou la diminution de chaque espèce de poisson.

La valeur de tout le poisson pêché au cours de la dernière saison est estimée à \$2,441,155, soit à peu près 32 pour 100 de plus que l'estimation de la valeur des pêches de l'an dernier, et à peu près 35 pour 100 de plus que la moyenne des pêches depuis seize ans ; cependant, il faut attribuer 10 pour 100 de cette augmentation au chien de mer, qu'on a pris en quantité considérable, qu'on a employé comme engrais aux travaux de réduction de Canso, et qu'on a ainsi estimé.

Relativement aux poissons anadromes, le rapport accuse une augmentation d'environ 7 pour 100 dans la pêche du saumon, une diminution d'environ 50 pour 100 dans celle de l'alose, une diminution d'environ 20 pour 100 dans celle de l'éperlan, et une diminution d'environ 8 pour 100 dans la pêche du gasparot d'eau profonde.

Pour la morue, il y a eu diminution d'à peu près 9 pour 100 ; l'égreffin, augmentation d'à peu près 7 pour 100 ; le flétan, augmentation d'environ 400 pour 100. Pour ce qui en est de la pêche de toute la famille de la morue, soit la morue, l'égreffin, la merluche et le merlan, il y a eu une augmentation de 23 pour 100.

## SAUMON.

Sur la côte de l'Atlantique, dans les comtés de Halifax et de Guysborough, il y a eu comparativement à l'année dernière une augmentation d'environ 50 pour 100 dans la pêche du saumon, tandis que dans le détroit de Northumberland il y a eu une diminution d'à peu près 10 pour 100, et d'à peu près 16 pour 100 dans les comtés de la baie de Fundy.

La dernière saison a été très défavorable pour l'avenir de la pêche du saumon, à cause de l'état des rivières durant la période que ce poisson remonte d'ordinaire pour frayer. D'après les renseignements que m'ont donnés ceux qui habitent près des rivières, l'eau n'a jamais été aussi basse à l'automne depuis quarante ans ; il en est résulté que le poisson n'a pu remonter avant de se trouver fort gros de ses œufs et relativement peu agile, en même temps que le peu de profondeur de l'eau l'exposait aux assauts des braconniers et rendait très difficile au nombre limité de gardiens la tâche de le protéger.

Toutefois, certains gardiens ont fait d'excellent travail ; ainsi, grâce aux efforts des gardiens William Livingstone et Johnston Cameron, dans le comté de Pictou, il a été arrêté huit délinquants, dont sept ont été déclarés coupables.

## ALOSE.

J'ai l'an dernier signalé dans mon rapport que la pêche de l'alose avait été la moins fructueuse qu'on avait eue depuis 1890. J'ai à mentionner aujourd'hui que la pêche de

DOC. DE LA SESSION No 22

la dernière saison a été de 50 pour 100 moins forte que celle de l'an dernier. Voici ce qu'ont donné ces différentes années :

	Barils d'alose pris.
1890.....	756
1891.....	1,178
1892.....	1,811
1893.....	1,346
1894.....	981
1895.....	1,208
1896.....	1,090
1897.....	1,382
1898.....	2,777
1899.....	3,208
1900.....	1,375
1901.....	749
1902.....	948
1903.....	2,115
1904.....	644
1905.....	333

Le garde-pêche Davidson, du comté de Colchester, dit au sujet de cette pêche : Je sais en toute certitude que le mois de mai est l'époque de la fraie, et que les rivières Shubenacadie et Stewiacke sont les frayères de l'alose.

Il a eu à mentionner dans ses rapports précédents qu'il s'était exporté de sa division jusqu'à 5,000 barils d'alose. Les pêcheurs commençaient alors leurs opérations vers le 10 juin, et le poisson qu'on prenait était très gras, si gras, en réalité, qu'en le faisant frire dans la poêle, et non seulement il n'était pas besoin d'y ajouter de la graisse, mais il en restait dans l'ustensile. De temps en temps il se prenait une alose peu grasse, et il est à supposer qu'elle venait des frayères. Il insiste de nouveau sur la protection à donner au poisson qui est à frayer dans les rivières.

Le garde-pêche Campbell, de Cumberland, dit que l'alose, dont l'abondance était habituelle, est aujourd'hui presque disparue.

Le garde-pêche James R. Mosher dit qu'il avait signalé dans son rapport, il y a quatre ans, que si on ne protégeait pas l'alose, elle finirait par disparaître, et sa prédiction s'est à peu près réalisée, car on n'en a pris l'an dernier que 5 barils, comparativement à 750 en 1899, et cette pêche ne représentait encore que le tiers des pêches qui se faisaient à chaque saison vers 1875. Il demanderait que cette pêche fût défendue durant cinq années, et qu'on protégéât le poisson dans les frayères

GASPAROT.

La pêche de ce poisson est la plus petite qui se soit faite depuis 17 ans, et elle est d'à peu près 9 pour 100 moindre que celle de l'an dernier. Le garde-pêche Rowlings fait rapport que le gasparot a été très rare sur la côte de l'Atlantique, et on n'a pris que 5 pour 100 de ce qui se prenait il y a quelques années. Il ne peut non plus s'expliquer la chose, car ce poisson peut sans être molesté avoir accès à plusieurs rivières et lacs pour y frayer.

HARENG.

Cette pêche a été d'environ 28 pour 100 plus forte que celle de l'année précédente et un peu meilleure que la moyenne des pêches depuis seize ans.

MAQUEREAU.

Le maquereau du printemps s'est montré pour la première fois le 15 mai, et il s'en est fait de bonnes pêches dans le comté de Guysborough. La pêche totale pour la

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

division accuse une augmentation sur l'année dernière d'environ 40 pour 100 et de 20 pour 100 à peu près sur la moyenne des dernières seize années.

## FLÉTAN.

La statistique indique que la dernière pêche de flétan a été la plus considérable qui se soit faite depuis seize ans, et elle est à peu près de 75 pour 100 plus forte que celle de l'an dernier.

## HOMARD.

Il s'est mis en conserves en cette division à peu près 2½ pour 100 moins de homard que l'an dernier, et il s'en est exporté frais dans le test à peu près 100 pour 100 de plus. Si on avait mis en conserve ce surplus de homard frais, il en serait résulté une augmentation de 7 pour sur 100 le rendement de l'an dernier.

Il est à noter que sur la côte de l'Atlantique et dans le détroit de Northumberland l'augmentation a été à peu près la même.

## PASSES MIGRATOIRES.

Au cours de la dernière saison il a été établi des passes migratoires dans les deux barrages de la rivière Herbert, dans le comté de Hants, et une autre dans le comté de Guysborough, sur un affluent de la rivière Sainte-Marie.

Les gardes-pêche D. Reid, de Guysborough, et A. R. McAdams, d'Antigonish, recommandent de construire une passe migratoire à Aspen, sur la rivière Sainte-Marie ; le garde-pêche George Rowling, de Halifax, recommande d'en placer une dans un barrage de la rivière Lawrencetown ; le garde-pêche James R. Mosher, d'autres dans les barrages des rivières Halton, Meander et Sainte-Croix ; le garde-pêche James Kitchin, encore d'autres dans deux barrages de la rivière Jean, dans le comté de Pictou.

Au cours de l'année, 41 personnes ont été trouvées coupables d'infractions à la loi des Pêcheries, et il leur a été imposé des amendes variant de \$1 à \$100. Un certain nombre de ces délinquants ont été déclarés coupables sur le fait par les gardes-pêche des différentes localités, les autres devant la cour de l'inspecteur.

Depuis qu'il a été accordé des permis à des établissements de conserves de homard, on a fait mention pour la première fois qu'il avait été commis des infractions dans le comté de Cumberland par des fabricants autorisés qui ont fait des conserves plus longtemps que ne leur permet la loi ; on les a déclarés coupables sur le fait, leur imposant une amende de \$100 chacun.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT HOCKIN,

*Inspecteur des pêcheries.*

DIVISION N° 3.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE LA DIVISION N° 3 COMPRENANT LES COMTÉS DE LUNENBURG, QUEEN, SHELBURNE, DIGBY, ANNAPOLIS ET KING.

BARRINGTON-PASSAGE, N.-E., 2 mai 1906.

Au Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de cette partie de la province, ainsi que des tableaux indiquant les pêches faites et la valeur du poisson qu'on a pris dans les sept comtés formant la dite division.

Le rendement total, calculé d'après les relevés des différents agents des pêcheries, est évalué à quatre millions et demi de dollars, soit plus que la valeur du rendement des autres divisions de la Nouvelle-Ecosse. Ce chiffre excède le rendement précédent de plus de \$135,000.

L'état suivant indique l'importance relative des différents comtés de ma division, et fait voir où est allé le succès ou la mauvaise fortune.

Comtés	1905. \$	1904. \$	Augmentation. \$	Diminution. \$
Digby.....	1,314,057	1,242,407	71,650	.....
Shelburne ..	1,173,501	941,173	232,328	.....
Lunenburg.....	869,833	984,745	.....	114,912
Yarmouth.....	712,625	871,179	.....	158,554
Annapolis.....	182,810	93,274	89,536	.....
King .....	123,401	94,414	28,987	.....
Queen .....	122,824	136,824	.....	14,000

OBSERVATIONS.

Des quatre grands comtés productifs, c'est Shelburne qui fait meilleure figure avec son surplus de près d'un quart de million de dollars. On attribue ce résultat à la pêche considérable qui s'est faite du homard. Il s'est expédié de ce comté seul, rapporte-t-on, et la plus grande partie sur les marchés des Etats-Unis, plus de trois millions de livres de homard vif, soit une augmentation de près de 19,000 quintaux sur la production de 1904. Le poisson pris à la ligne, comme l'égrefin et la merluche, ont aussi contribué pour beaucoup au rendement susmentionné. Sur les trois comtés plus petits, Annapolis a presque doublé sa production de 1904. On attribue aussi principalement cette augmentation considérable aux poissons d'eau profonde, la morue, l'égrefin et la merluche, qui ont abondé en cette localité.

Lunenburg, malgré sa flotte de pêche considérable, accuse une diminution, qu'on croit surtout causée par le manque de morue et de maquereau, ce qui laisse voir que les pêches faites sur les bancs n'ont pas été proportionnellement aussi rémunératives que les pêches du bord.

Dans le comté d'Yarmouth, la diminution est plus apparente que réelle, car auparavant on donnait crédit au port de Yarmouth pour tous les homards vifs qui s'en expé-

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

diaient, alors que 40 pour 100 peut-être de ces homards provenaient des eaux voisines de Digby et de Shelburne. Cette année, on a fait la correction voulue. La pêche du hareng semble aussi accuser une forte diminution.

#### POISSON PRIS À LA LIGNE.

En somme, dans ma division, les pêches faites à la ligne se sont plus que maintenues ; de fait, l'égréfin, la merluche et le merlan ont tous donné une assez bonne augmentation.

#### HOMARD.

On a paqué moins de homard en conserves, mais on en a expédié davantage à l'état frais, ce qui a porté la valeur totale au même chiffre à peu près que l'an dernier. Les prix qu'on obtient pour ces crustacés vivants sont plus élevés que ceux auxquels on s'en rapporte dans la compilation des statistiques. Digby, Yarmouth et Shelburne se trouvant à proximité du marché de Boston, bénéficient le plus des prix rémunérateurs qui se payent aujourd'hui pour les homards vivants.

La production du hareng a donné à peu près comme en 1904, mais le maquereau a beaucoup diminué ; il s'est à peine réalisé plus que la moitié de la pêche précédente.

#### CAPITAL PLACÉ DANS LES PÊCHERIES, ETC.

Près de 14,000 personnes se sont livrées à l'industrie de la pêche dans ma division, et environ 1,500 travaillent dans les 61 homarderies qui sont dispersées sur notre côte maritime.

Les navires de pêche de cette division sont évalués à \$1,198,000, et les rets à mailler, seines et autres ustensiles de pêche représentent \$421,000 de plus. Alors qu'il est placé \$187,900 dans l'exploitation du homard, les congélateurs à poisson, fumoirs et autres appareils employés dans l'industrie de la pêche représentent un autre demi-million de dollars à peu près.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. ROBERTSON,

*Inspecteur des pêcheries.*

ANNEXE 10—*Suite.*

# STATISTIQUE DES PÊCHERIES

NOUVELLE-ECOSSE

Division n° 1.

“ n° 2.

‘ n° 3.

NOUVELLE-ÉCOSSE, DIVISION N° 1.

ILE DU CAP-BRETON.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que les espèces de poissons pêchés dans le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.					
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.		Trai- neaux.		Homar- deries.		Saumon frais, liv.	Saumon, conserves de, en boîtes, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.		Maquereau salé, brls.	Homard, conserves de, en boîtes, liv.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.										Nombre.	Valeur.	
	<i>Comté de Richmond.</i>		\$		\$				\$		\$		\$												
1	De Canso à Port-Richmond.....	5	137	3000	24	93	860	106	1250	24500	4800	28	140	.....	500	.....	.....	1010	.....	.....	975	.....	1		
2	Rivière des Habitants et environs...	3	96	1550	18	73	730	87	870	17400	3350	22	110	.....	.....	.....	.....	450	.....	.....	950	.....	2		
3	Rivière Bourgeoise et environs.....	18	500	10800	136	45	390	52	420	8400	1610	14	80	1	500	.....	.....	10	.....	.....	173	15120	3		
4	Arichat et Petit-de-Grat.....	16	278	6209	87	106	1200	145	690	13800	3450	165	825	2	2000	750	.....	1480	7000	127000	55	38400	4		
5	Cap-Auguet à Port-Royal, y compris l'Île-Janvrin.....	2	38	750	8	168	1650	219	545	10900	2750	215	1075	2	900	.....	.....	1200	5100	83400	445	28800	5		
6	Baie Rocheuse et environs.....	1	19	300	7	59	730	97	325	6500	1650	45	225	1	300	.....	.....	437	3800	32400	160	8500	6		
7	Descouse à Martinique.....	4	174	2100	47	29	400	38	200	4000	1150	20	100	.....	.....	.....	.....	272	2700	10000	330	.....	7		
8	Saint-Pierre et Grande-Grève.....	1	22	400	5	28	380	70	100	2000	500	4	40	1	600	.....	.....	130	19000	16200	80	9120	8		
9	Rockdale.....	2	36	480	10	55	800	135	200	4000	1400	29	300	1	3000	.....	.....	350	10000	20000	900	22500	9		
10	L'Ardoise-Ouest et l'Ardoise en bas.	7	130	4600	42	265	9650	570	3600	72000	38000	68	680	.....	1000	1400	.....	650	29000	25000	6250	.....	10		
11	Grand-Rivière et Pointe-Michaud.....	1	22	700	6	47	900	94	400	8000	2000	31	170	1	1000	1000	325	100	12000	2700	700	22730	11		
12	Saint-Esprit et L'Archevêque.....	1	.....	.....	.....	27	420	86	160	3200	800	11	55	1	1000	120	.....	45	1350	1000	225	28848	12		
13	Framboise et environs.....	.....	.....	.....	.....	30	600	82	96	1920	480	23	115	.....	.....	.....	.....	40	1900	.....	150	.....	13		
14	Fourchu.....	1	18	600	4	38	2900	105	200	4000	2000	20	100	1	2000	.....	75	60	1500	1000	140	63500	14		
15	De Irish-Cove à Riv.-Lynch, y compris Bar-Head et l'Île-Rouge.....	.....	.....	.....	.....	60	250	85	80	1600	280	29	205	.....	.....	.....	.....	210	42000	.....	.....	.....	15		
	Total.....	61	1470	31480	394	1123	21860	1971	9136	182220	64220	724	3920	11	11300	3250	520	1400	6504	124550	318700	11535	237518		
	Valeurs.....	\$	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	650	78	280	9268	1246	38244	173025	59380			

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poissons et des produits du poisson dans le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS.																	Numéro.						
		Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin, séché, qtx.	Egrefin fumé ( <i>Kiuan haddies</i> ), liv.	Merluche, séchées, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Fletan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelot, brls.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.		Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte.	VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.	
																							\$	cts.	
	<i>Comté de Richmond.</i>																								
1	De Canso à Port-Richmond		105									400					32000		250		40	50	21,809	50	1
2	R. des Habitants et environs		200			50		75	10			9000	10				1000		5		80	90	18,212	75	2
3	R. Bourgeois et environs		3600			100				60	4000	500					26000		40		1440	150	25,292	00	3
4	Arichat et Petit-de-Grat	220	3590	25	443200	1390	166000	380	600	810	150	500			35	25	24700		445	1235	770	60	86,028	00	4
5	Du Cap-Auguet à Port-Royal y compris l'île-Janvrin	708	1445	32	335000	1060		15	415	700		1400	15	70	75	66150		435	350	730	140	50,769	00	5	
6	Baie Rocheuse et envir.	180	380	17	2900	110		55	200	35					35	20	68000		17	240	340	110	17,173	25	6
7	De Descoue à Martinique		1379	10	2600	150		12	100	25	1350		7800	20	42	25	32400		110	66	483	85	17,238	00	7
8	Grande-Grève et St-Pierre	35	205		6200	90		15	6	115	460	700	4400	38	42		7000	2700	35	50	170	62	9,602	25	8
9	Rockdale		750	3	17000	800		15	8	300	500	100	150	90	20		8000	5000	60	100	650	90	31,940	25	9
10	L'Ardoise en bas et ouest.		5800	18	27000	2700		18	11	1100	2200	300		300	11	3	6000	9000	80	325	5600	200	147,373	50	10
11	Grande-Riv. et Pte-Michaud	490	490	7	5800	140		27	11	150	1700	600		43	30	20	6500	3500	22	63	440	52	29,234	75	11
12	L'Archevêque et St-Esprit	160	450	6	4450	310		18	7	95	1900	650		45	27	2	8000	7000	43	102	350	55	16,848	00	12
13	Framboise et environs.		350	5	2100	120		13	6	80	1700	395		15	22	3	6000	4700	22	48	250	160	6,022	75	13
14	Fourchu.	375	900	5	1000	100		10	7	200	4000	340		25	15	10	8000	6000	60	100	700	150	27,131	25	14
15	De Irish-Cove à Riv.-Lynch y compris Bar-Head et l'île-Rouge.		510	6				15	6	85		1900	2400	25	67		2000	8000			400	23	5,461	25	15
	Totaux	2163	20145	134	847250	7120	166000	668	962	3490	18660	4985	26550	716	416	188	301750	45900	1584	2719	12445	1477			
	Valeurs	\$ 10840	90652	1340	25418	21360	9960	1503	481	6980	1866	499	1328	2864	4160	564	9052	1377	6336	5438	3734	2216	526,196	50	

\* Ajouter aux numéros 4 à 7, 417,000 livres de morue fraîche, \$12,510 ; aussi \$3,570 de chien de mer.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur du poisson dans le comté du Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL.						ESPÈCES DE POISSONS.													
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Rets à trap-pea.		Traf-neaux.		Homarderies, nombre.	Homarderies, valeur.	Saumon, frais, liv.		Saumon, fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau salé, brls.				
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.			Valeur.	Nombre.						Valeur.	Homarderies, nombre.	Homarderies, valeur.	Nombre.
	<i>Comté du Cap-Breton.</i>			\$		\$			\$		\$		\$		\$		\$										
1	Baie Gabarus et environs.....				60	7250	130	330	6470	3230					2	5500	4500			550					320	1	
2	Louisbourg.....	3	51	1500	15	45	1350	90	201	5025	2000			50	250	1	2000			120				1800	90	2	
3	Grande-Lorraine et environs.....				20	1500	40	200	5000	1990					40	200	1	800	1200	2000	50				2600	56	3
4	De Petite-Lorraine à Rivière-Mira, y compris Main-à-Dieu.....	2	27	550	7	66	1110	134	484	14710	10675			42	420	2	2650	8365			670	400	255	135	4		
5	Ile Scatarie.....	1	10	250	4	28	295	66	85	2550	1000			20	200					196					30	5	
6	Port-Morien.....	12	240	3000	60	85	1200	150	300	6300	2700			750	750	3	3000			1800	30000	1500			25	6	
7	Schooner-Pond et Baie-Glacée.....	2	36	600	10	32	550	64	125	2625	1250			300	300					3000	32000	2500			35	7	
8	De Lingan à Low-Point et South-Bar.....	1	18	400	6	33	600	48	126	2655	1260			500	500	2	5800			2400	18000	3300			35	8	
9	Les Sydneys et environs.....				56	575	90	190	875	980				165	276					350	3027	1000	1000			9	
10	Petit Bras-d'Or et Pet.-Etang et Gr.-Etang.....	2	38	475	10	30	450	62	126	3150	435	1	400	48	144					60			1600			10	
11	Anses Piper et Irish-, y compris Baie de l'Est et environs.....				90	1030	145	150	300	1045				90	340											11	
	Totaux.....	23	420	6775	112	545	15910	1119	2317	49660	26565	1	400	2005	3380	11	19750	14415	2000	14533	104500	14555		726			
	Valeurs.....			\$																2883	400	65399	1045	1747	10890		

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans le comté de Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse., pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS.														Valeur TOTALE DE TOUT LE POISSON.	Numéro.							
		Homard, conserves de, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Mertuche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, liv.	Anguille, brls.	Huitres brls.			Moules, brs.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost, qtx, liv.	Encornet, liv.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé c. boîte, brls.	Peaux de loup marin, nombre.
	<i>Comté du Cap-Breton.</i>																							
																								\$ cts.
1	Baie Gabarus et environs.	76548	1725	2600	.....	150	.....	220	1500	400	43	60000	132	30	.....	10	.....	20	1300	25	.....	53,512	50	1
2	Louisbourg	858	500	800	6000	170	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	800	200	.....	10,170	50	2
3	Grande-Lorraine et environs	354	40	700	.....	60	600	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	700	100	.....	7,541	50	3
4	De Petite-Lorraine à la Rivière-Mira, y compris Main-à-Dieu	98980	.....	2083	.....	472	.....	700	2280	280	525	1130	33	.....	.....	.....	.....	12	530	64	.....	49,679	60	4
5	Ile Scatarje	.....	474	.....	.....	95	.....	23	1700	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	10	190	15	.....	4,105	50	5
6	Port-Morien	.....	5000	1800	4000	500	30	25	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	900	800	.....	45,402	50	6
7	Schooner-Pond et Baie-Glaccée	.....	3700	1300	.....	350	70	80	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	1100	1250	.....	42,847	50	7
8	De Lingan à Low-Point et South-Bar.	48000	4000	1400	2000	110	54	90	3100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	400	900	.....	52,692	50	8
9	Les Sydeys et environs	.....	.....	1640	1200	610	15	18	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	20	130	.....	23,508	25	9
10	Petit Bras-d'Or et Petit-Etang et Grand-Etang	.....	.....	440	300	6100	.....	2800	400	.....	.....	400	.....	16	.....	.....	.....	3	360	325	.....	27,358	50	10
11	Anses Piper et Irish y compris Baie de l'Est et environs	.....	70	1470	.....	.....	.....	510	.....	4600	.....	8600	82	212	35	7100	5900	.....	200	218	16	24,496	00	11
	Totaux	224740	15035	14707	13500	8677	769	4544	10980	5280	568	70130	252	275	35	10	7100	5900	245	6500	4027	16	.....	.....
	Valeurs	\$ 56185	75175	66181	405	20031	1730	9088	1098	528	5680	3507	1008	2750	175	30	213	177	980	1950	6041	20	341,314	85

TABLEAU indiquant, le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rêts, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson dans le comté de **Victoria**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL.				HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.		
		Navires				Bateaux.		Rets à mailler.		Trai- neaux.		Homar- deries.		Saumon frais, liv.	Conserves de sau- mon en boîtes, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brl.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.		Maquereau salé, liv.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.							
	<i>Comté de Victoria.</i>			§		§			§			§										
1	Little-Narrows, les deux côtés.....				36	482	45	73	1587	371	14	34						180			1	
2	Division de Baddeck.....				38	606	36	77	2236	695	10	58			300			100	54500		2	
3	Boularderie.....	1	11	125	4	45	420	50	84	1845	460	18	90		15		184	32700	500		3	
4	Englishtown à Cap-Dolphin.....				50	455	58	122	3528	1065	30	158			4020			220	124400	100	4	
5	Riv. du Nord, Petite-R. et R. des Franç. et env.				107	1000	120	285	7143	1940	38	156	2	550	5275	860		350	57600	950	5	
6	Wreck-Cove à Smoky-Head.....				18	198	26	53	1394	419	9	69	2	650	1470		45	3500			29	
7	De la Baie du Sud à Ingonish.....				75	1750	153	190	4280	1330	52	364			3000		25				12	
8	Middle-Head et Baie du Nord.....				129	1925	256	385	9625	2695	120	840			7000		1000	25	24000	1000	10	
9	Neals-Hr., Anse Verte et New-Haven.....				54	1860	98	138	2760	1380	28	536	4	780	300						5	
10	De Dingwell à Pointe-Blanche.....				47	800	94	143	5840	2440	20	100	2	800	5000	900		240			11	
11	De Sparling-Brook à Mooney-Point.....				14	140	28	32	1180	540			1	400	150			37			3	
12	Baie Saint-Laurent et environs.....				33	565	83	88	2070	1250	14	198	1	500	3980			12			12	
	Totaux.....	1	11	125	4	646	10201	1047	1670	43488	14585	353	2601	12	3680	30510	1760	1000	1418	296700	2550	85
	Valeurs.....														6102	264	200	6381	2967	306	1275	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans le comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.																	VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.		Numéro.		
		Homard, conservés, dé, en boîtes, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin, frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Anguille, brls.	Hutres, brls.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mélé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson empl. com- me boîte, brls.	Peaux de loup marin, nombre.		\$	c.
<i>Comté de Victoria</i>																							
1	Little-Narrows, les deux côtés.....			330						2250	4000	50	195	1500		15	64	18			4,316	20	
2	District de Baddeck.....	6	75		1000		3	2		475	2300	25		1100		13	25	30	2		1,989	75	
3	Boularderie.....	1361	203			17	5	40	1150	250	350	12			2	23	108	125			9,630	15	
4	Englishtown à Cap-Dolphin.....		754	200		150	50	25	325	50	500	9				52	232	105			8,834	35	
5	R. du Nord, Petite-R. et R. d. Franç. et env.....	28660	1555	140		200	40	10	75	125	450	2550	26			25	105	200			20,269	00	
6	De Wreck-Cove à Smoky-Head.....	18670	385	68			15	10	60							25	37	55			8,079	60	
7	De la Baie du Sud à Ingonish.....			4400		120	1200	1200							58		1400	80			27,468	10	
8	Middle-Head et Baie du Nord.....			2225			1313		75	1000					58		1040	60			17,058	00	
9	Neals-Hr., Anse Verte et New-Haven.....	51490		2210	3		410	28	1000						70		1490	280	22		25,468	00	
10	Dingwell Pointe Blanche.....	14300		470	2		110		315	13000					30		8100	50			12,975	00	
11	Sparling-Brook à Mooney-Point.....	27360		38			11	53	3000						30		40	15			7,850	00	
12	Baie Saint-Laurent et environs.....	22660		345			100	60	5300								470	23			*9,373	00	
	Totaux.....	163140	4061	10704	5	1470	3256	43	2070	24960	3475	9800	122	195	2600	248	153	13111	1041	24			
	Valeurs.....	40785	20305	48168	50	44	9793	97	4140	2496	348	490	1120	975	78	992	306	3933	1562	30		157,811	15

\* En cette division ajoutez 750 tonnes de chien de mer, \$4,500.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson dans le comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL.				HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.						Numéro.		
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailer.			Traîneaux.	Homarderies		Saumon frais, liv.	Saumon, conserves de, en boîtes, liv.	Hareng, salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.								Nombre.	Valeur.
<i>Comté d'Inverness.</i>																						
1	De Meat-Cove à Fishing-Cove					54	835	107	60	3210	1755			2	1200	18520	400	50			48	1
2	De Eastern-Harbour à Cap-Rouge	22	300	6500	116	86	4690	178	165	4025	1795	39	500	2	1430	8600		525			330	2
3	Point-Chéticamp et lac					30	950	50	40	800	475	4	65	2	1000	1100	1645	75			63	3
4	Section de Margaree y compris l'île et la rivière					50	1870	78	73	3360	2880	9	315	2	600	17800		140			25	4
5	Belle-Cote					19	1500	103	27	1660	1500	18	600	1	150	5160		50			100	5
6	Anses Doucett et Delaney					23	1500	48	30	1750	1430	19	500	1	275	26100		75			108	6
7	De Sight-Point havre de Mabou					30	465	72	82	1805	655	14	70	1	800	800	430	120	25700	1100		7
8	De Port-Hood au bord de la mer					90	1800	130	350	10500	3500	215	860	2	3000			450			28	8
9	De Judique à Pointe-Basse	1	15	300	4	93	930	130	135	4050	1350	135	440	3	1300	2000		570			6	9
10	Port-Hastings et Hawkesbury	1	17	300	4	11	150	15	35	1050	350				6480			210		217800	3720	10
11	De la Baie de l'Ouest à la riv. Dennis					110	1318	142	418	8360	875	45	135					210	500000			11
12	Whycocomagh et lac Anslie					29	290	47	45	1035	375	15	75			1500		20	6000			12
Totaux		24	332	7100	124	625	16298	1100	1460	41605	16940	513	3560	18	9755	88060	2475	2495	531700	218900	4428	
Valeurs				\$												17612	371	11228	5317	26268	66420	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans le comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS.																	Numéro.							
		Homard, conservés de, en boîtes, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noutes de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé (finnan haddies), liv.	Merluche séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.		Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.	
Comté d'Inverness.		* c.																								
1	Meat-Cove à Fishing-Cove.....	40380		565							1000								12		265	550		18,399 00	1	
2	Eastern-Harbour à Cap-Rouge..	48290		3175			390		165	80 25	1000				14			20	930	455	1825	300	400	44,461 25	2	
3	Pointe Chéticamp et lac.....	25390		360			30		20	7	200				40			30	45	12	175	60		10,722 25	3	
4	Section de Margaree, y compris l'île et la rivière.....	32375	1735	520			150		90		1200	500		20	5				50		80	225	110	30	25,233 75	4
5	Belle-Côte.....	1824	115	1310	3		250		80		1000	250							50		100	500	100	100	11,538 00	5
6	Anses Doucett et Delaney.....	14650	810	1165	2		140		80		1850								48		70	290	130	130	21,616 50	6
7	Sight-Point au havre de Mabou.....	37825	1000	70		3300			10					5							50				16,071 25	7
8	De Port-Hood au bord de la mer.....	61872		1440			550	1000	2080			200	1400		15						600	255			31,585 50	8
9	De Judique à Pointe-Basse.....	49920		260			75		125			3000	1600		30							180			18,161 25	9
10	Port-Hastings et Hawkesbury.....		2000	550	50								1800		30				1050		50		25		102,179 50	10
11	Baie de l'Ouest à la rivière Dennis.....			935											62	300					260		650		12,675 50	11
12	Whycocomagh et lac Anslie.....			22								150		50	15										914 00	12
	Totaux.....	312526	5660	10372	55	3300	1585	1000	2650	80	37	9250	4100	4800	75	342	300	50	2185	767	4190	1710	1310			
	Valeurs.....	\$ 78132	28300	46674	550	99	4775	60	5963	40	74	925	410	240	300	3420	1500	150	8740	1534	1257	2565	665		313,557 75	



DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires, rets, etc., ayant servi dans l'Île du Cap-Breton, pour l'année 1905.

Détails.	Valeur.	Total.
	\$ -	\$
109 navires (2,233 tonneaux) (634 hommes).....	45,480	
2,939 bateaux (5,237 hommes).....	64,215	
14,583 rets à mailler (316,973 brasses).....	122,310	
2 seines (170 brasses).....	550	
7 rets à trappes.....	4,750	
3,595 traineaux.....	13,461	
25 rets à éperlan.....	475	
12,818 lignes à main.....	15,801	267,042
58 homarderies (2,371 personnes employées).....	44,485	
136,914 trappes à homard.....	91,020	135,505
37 congélateurs et glacières.....	17,265	
1,484 fumoirs et poissonneries.....	42,874	
451 jetées et quais.....	91,079	
67 remorqueurs, steamers et semaques.....	18,400	169,618
Total.....		572,165

NOUVELLE-ECOSSE, DIVISION N° 2.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que les espèces de poissons, dans le comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.										ESPECES DE POISSONS.											
	NAVIRES ET BATEAUX.					MATÉRIEL.			HOMARD.													
	Navires.				Bateaux.			Rets à maillor.			Homar-deries.											
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard, cons. de, en boîtes, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morne séchée, qtx.		
<i>Comté de Cumberland.</i>																						
1	14	250	2	83	2177	87	98	1960	483	28	23025	...	12	...	200	3900	3484	32	10	100	1	
2				105	2000	180	230	6800	2300	9	850	...	70	32000	185000	...	27504	130	...	...	2	
3				10	124	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
4				12	150	12	15	300	100	...	...	2000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4
5				20	400	25	10	200	100	...	...	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5
6	1	16	400	3	100	3000	140	300	8350	3600	...	...	3500	1000	...	...	...	...	200	100	6	
7				20	500	50	50	1500	600	...	...	1000	200	...	...	...	...	...	20	250	7	
8				15	300	25	20	600	200	...	...	2500	220	...	...	...	...	...	25	100	8	
9				50	750	100	100	2200	1000	...	...	1000	50	...	...	...	...	...	20	100	9	
10				30	350	50	50	1250	500	...	...	1000	100	...	...	...	...	...	...	200	10	
Totaux		2	30	650	5	445	3751	679	873	23160	8883	37	23875	11500	1652	32000	185200	3900	375936	405	850	
Valeurs														2300	7434	320	3704	468	93984	2835	3825	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans le comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS.															VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.	Numéro.				
		Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, liv.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost, fsh, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.			Huile de poisson.	Poisson empl. com. me boîtes, brls.	Poisson em pl. com me engrais, brls.	Moules, brls.
<i>Comté de Cumberland.</i>																						
1	Pugwash, rive du Golfe et Malagash							16000				440					710	3600		94,019 00	1	
2	Wallace							8500	101			116				26				1,461 00	2	
3	Port-Philippe, Northport et Amherst-Shore							57000	75	1000	15	12		4500			3000	1500	35	21,126 00	3	
4	Rivière-Philippe					100	1		5		15	5								615 60	4	
5	La Planche, Nappan et Maccan				1000				50	500										500 00	5	
6	De Minudie à la rivière aux Pommes	1300	300	300	200	3000	1500	3000	60	1000					550	100		200	10	12,754 00	6	
7	Advocate	1000	100		400	1000	500			500			2000		200	260		250	20	4,438 00	7	
8	Ile Spencer			50	50	1200	200	1000	20				1000		100			150	10	2,972 50	8	
9	Port-Greville	1500	40		60	2500	150	1200	25						100		100		200	12	1,879 00	9
10	Parrsboro et Deux-Iles	1000			50	2000	1000	1500	30	1000						200		150	100	2,610 00	10	
	Totaux	4800	440	350	760	9700	4450	151	88200	366	4000	35	573	3000	4500	876	760	3710	6050	187		
	Valeurs	\$ 144	1320	78	1520	970	445	1510	4410	1464	400	350	2865	150	225	1752	228	5565	3025	374	142,374 50	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson dans le comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.			BATEAUX DE PÊCHE.			MATÉRIEL.			HOMARD.		ESPÈCES DE POISSONS.					
				Bateaux.			Rets à mailler.		Seines.		Homarderies.		Saumon frais, liv.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Homard, conserves de, en boîtes, liv.	Morue séchée, qtx.
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.						Numéro.
	<i>Comté de Colchester.</i>																
1	Sterling.....	26	780	26						2	1200					36480	1
2	Stewiacke.....	140	1350	260	280	8400	2100					3000					2
3	Cinq-Iles.....	6	180	12					1	500	300						200
4	Economy.....	2	80	4	2	700	100					1800	1000	2000			10
5	Petite rivière du Bar à Highland-Village.....	10	400	20	10	3250	600					14050					5
6	Grand-Village à Queen's-Village.....	17	500	34	17	5200	1000					21080					6
	Totaux.....	201	3290	356	309	17550	3800	1	500	300	2	1200	42930	1000	2000	36480	210
	Valeurs.....		\$									8586	10	40	9120	945	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.												VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.			
		Egrefin, frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche, séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Fletan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Huitres, brls.	Huile de poisson.	Poisson employé com. boîte, brls.	Poisson employé com. engrais, brls.		Moules, brls.	\$	cts.
	<i>Comté de Colchester.</i>																		
1	Sterling.....						800	25	12000			200		370			10,905	00	
2	Stawiacke.....						1100	2		180	3100						1,960	00	
3	Cinq-Iles.....	3000	20	10	5	3000									300		2,798	00	
4	Economie.....	300					9000	1					10	5			1,384	50	
5	Petite rivière au Bar à Highland-Village.....						600	4			300						4,290	00	
6	Grand-Village à Queen's Village.....							17								675		4,386	00
	Totaux.....	3300	20	10	5	3000	11500	49	12000	180	3400	200	170	90	370	975			
	Values.....\$	99	60	22	10	300	1150	490	600	720	340	1000	51	45	185	1950		25,723	50

12-55

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des bateaux, rets, etc., dans le comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DISTRICTS.	BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				HOMARDS.		ESPÈCES DE POISSON.							Numéro.			
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Trai- neaux.		Homar- deries.		Saumon frais, liv.	Hareng salé, barils.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard en boîtes, liv.	Morue, séchée, qtz.		Egrefin frais, liv.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.									
<i>Comté de Pictou.</i>																								
1	Pictou Ouest .....	2	114	5700	20	154	4620	158	130	4950	1078	30	300	14	12900	1400	125	8000	1400	281424	150	.....	1	
2	Ile Pictou.....					95	2700	102	39	1200	320	.....	.....	3	11000	.....	100	10000	.....	171600	.....	.....	2	
3	Division Centrale.....					10	250	12	20	400	160	.....	.....										3	
4	Division Sud.....					27	400	30	48	2600	1100	16	60	1	300	16500			40000	400	14112	35	1500	4
5	Ile Merigonish .....					13	240	14	20	1200	645	.....	.....	1	800	5000			5000	300		5	400	5
6	North-Beach .....					13	160	13	25	800	420	.....	.....	2	1100	6000			4500	400	13104		300	6
7	Etangs.....					12	150	14	30	1300	790	.....	.....	1	1200	5000			7000	600	32500		500	7
8	Lismore .....					12	170	12	21	1700	650	5	25	1	300	3400			1600	200			500	8
	Totaux.....	2	114	5700	20	336	8690	355	333	14150	5163	51	385	23	27600	37300	225	76100	3300	512740	190	3200		
	Valeur.....			\$												7460	1012	761	306	128185	855	96		

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.											VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.		
		Merluche séchée qtz,	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Petite morue ou frost fish, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson empl. com- me boitte, brls.	Poisson empl. com- me engrais, brls.	Moules, liv.	\$		c.	
	<i>Comté de Pictou.</i>																
1	Pictou-Ouest.....	20	300		35		28	700	15	20	850	2800	45	75,312	50	1	
2	Ile Pictou.....										200	1700		44,600	00	2	
3	Division Centrale.....		1500	40000		25	25							2,525	00	3	
4	Division Sud.....	10	400	16000	25						40	140		7,851	00	4	
5	Ile Merigonish.....	5		22000							30			2,276	75	5	
6	North-Beach.....	5		14000							25	130		5,391	75	6	
7	Etangs.....	20		10000	5	12					42	330		10,195	00	7	
8	Lismore.....	10	200			10								877	50	8	
	<b>Totaux.....</b>	<b>70</b>	<b>2400</b>	<b>87600</b>	<b>65</b>	<b>47</b>	<b>53</b>	<b>700</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>1187</b>	<b>5100</b>	<b>45</b>	.....	.....		
	<b>Valeurs.....\$</b>	<b>158</b>	<b>240</b>	<b>4380</b>	<b>260</b>	<b>470</b>	<b>265</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>1780</b>	<b>2550</b>	<b>90</b>	<b>149,029</b>	<b>.50</b>		

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que les espèces de poisson dans le comté d'Antigonish, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.				BATEAUX DE PÊCHE.			MATÉRIEL DE PÊCHE.				HOMARD		ESPÈCES DE POISSON.							Numéro.				
					Navires.		Bateaux.	Rets à mailler.		Trai-neaux.		Homar-deries.		Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.	Homard, conserves de, en boîtes, liv.	Morne séchée, qtx.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté d'Antigonish.</i>																								
1	Havre Bouché, Linwood et Cap-Jack. ....	17	150	5	79	882	92	260	7103	1352	62	207	1	1000	3100	492	1500	2375	13	59120	144	1			
2	Tracadie, Bayfield, Monk's-Head et côté sud du havre d'Antigonish. ....				49	1027	55	94	1920	631	23	87	1	800	28500	74	28200	1500	3	27072	71	2			
3	Côté nord du havre d'Antigonish, Lakevale et côté sud du Cap-George. ....				54	826	79	135	2811	1018	46	231	2	2400	11800	95	3200	1550	1	56496	256	3			
4	Côté nord du Cap-George et Georgeville. ....				18	255	30	45	846	240	20	112	1	800	1000	17	1500	900	2	13872	64	4			
5	Anse Maligne Doctor's-Brook, Arisaig, Moidart et Knoidart. ....				22	350	33	63	1260	322	20	100	1	1400	8700	20	1200	900	8	25824	58	5			
	Totaux. ....	1	17	150	5	222	3340	289	597	13940	3563	171	737	6	6400	53100	698	35600	7225	27	182384	593			
	Valeurs. ....			\$																				\$	2668

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté d'Antigonish, province de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.																	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.			
		Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merluche, noues, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost fish, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson employé com. boîtes, brls.		Poisson employé c. engrais, brls.	\$	c.
	<i>Comté d'Antigonish.</i>																							
1	Havre-Bouché, Linwood et Cap Jack .....	600	27	71	110	23	150	.....	250	1	1200	6	8	..	9434	.....	59	474	316	830	600	22,663	75	1
2	Tracadie, Bayfield, Monk's-Head et côté sud du havre d'Antigonish ..	1700	10	23	60	.....	.....	135	3300	6	2750	38	97	4	5600	350	1	15	72	204	270	15,934	85	2
3	Côté nord, du havre d'Antigonish, Lakeville et côté sud du Cap-George .....	.....	60	190	380	1	.....	250	1000	.....	.....	7	.....	.....	8450	.....	4	176	77	274	570	20,750	60	3
4	Côté nord du Cap-George et Georgeville .....	100	28	70	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2200	.....	1	70	76	153	140	5,081	30	4
5	Anse Maligne, Doctor's-Brook, Arisaig, Moidart et Knoidart .....	6500	20	268	550	.....	.....	150	.....	1	200	.....	.....	.....	.....	.....	1	102	292	157	260	10,620	10	5
	Totaux .....	8900	145	622	1250	24	150	535	4550	8	4150	51	105	4	25684	350	60	837	833	1618	1840	.....	.....	.....
	Valeurs .....	\$ 267	435	1399	625	48	15	54	227	32	415	510	525	8	1284	17	264	1674	250	2427	920	75,050	60	.....

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux, rets, dans le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1904.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Homarderies, nombre.	Numéro.		
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Seines.					Rets à trappes.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.			Valeur.	Nombre.
	<i>Comté de Guysborough.</i>			\$		\$			\$		\$		\$				
1	Ecum-Secum				45	800	50	40	800	300						1	1
2	Marie-Joseph	1	11	300	6	52	1000	42	55	1000	325	2	260	125		1	2
3	Liscomb et baie du Navire-Espagno	1	11	250	6	85	2000	85	100	2000	600	2	250	150		1	3
4	Gegogin				27	600	26	35	760	300						1	4
5	Baie et rivière Sainte-Marie				35	400	30	70	2000	800						1	5
6	Havre du Vin				30	400	30	60	1600	450	2	200	120				6
7	Port Hilford et lac	2	55	3500	20	50	800	40	85	1800	600						7
8	Havre Holland et rivière aux Sauvages				16	300	18	25	500	200							8
9	Port Beckerton	2	45	3000	14	70	1400	40	120	2400	700	1	150	150			9
10	Havre du Pêcheur				35	800	38	70	1400	420							10
11	Havre du Pays				15	150	12	30	700	250							11
12	Havre d'Isaac	2	43	1500	15	34	700	38	80	1600	500				1	100	12
13	Drum-Head				50	1500	45	150	3000	900	2	180	180	1	500		13
14	Havre au Loup-Marin				35	1000	40	100	2000	600	1	100	50				14
15	Havre Coddles				34	800	37	80	1600	500	1	100	50				15
16	New-Harbour	1	17	600	7	90	3200	100	550	11000	3000	2	150	100			16
17	Baie Tor	1	10	500	3	25	1250	31	250	5000	2500						17
18	Rivière Larry	9	197	10000	46	84	6975	85	895	17900	8950						18
19	Anse à Charles	3	32	1300	15	73	6200	70	470	9400	4700						19
20	Havre de Cole	2	23	1600	12	44	2045	38	446	8920	4460	1	100	200	1	500	20
21	Port Félix	5	72	4000	26	108	5420	108	980	19600	9800	1	250	350	1	500	21
22	White-Head	7	93	5650	35	105	6190	100	785	15700	7850				2	1000	22
23	Framboises et Dover	3	32	1600	13	51	2395	69	150	3000	1500	3	280	450	2	1500	23
24	Canso et Canso-Tittle	20	364	21300	128	240	8600	280	1950	39000	19500	2	230	1900	14	7680	24
25	Ile-au-Renard (principale)				20	800	24	170	3400	1700					5	2500	25
26	Anse de la demi-Ile				50	2250	60	985	19700	9850	1	120	400	8	4800		26
27	Havre à Philippe				35	1575	30	730	14600	7300							27
28	Queensport	1	29	1500	5	55	2200	66	645	12900	6450				8	4000	28

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux, rets, etc., dans le comté de **Guysborough**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Homarderies, nombre.	Numéro.		
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.					Rets à mailler.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Hommes.			Valeur.	Nombre.
	<i>Comté de Guysborough.</i>			*		*				*			*		*		
27	Ruisseau-des-Pois.....				36	1130	48	350	7000	3500				1	1000	29	
30	Anse-mi-chemin.....				68	2132	75	679	13580	6790	1	98	180	5	3500	30	
31	Anse-Sableuse et anse de Cook.....				54	1620	67	702	15010	7380				3	1600	31	
32	Guysboro et Manchester.....	1	36	500	5	25	1000	30	320	7345	1	100	500	2	1550	32	
33	Port Shoreham.....				40	1400	50	405	8360	4150						33	
34	Saint-François.....	1	25	2000	6	50	1500	66	640	12800						34	
35	Etangs-aux-Huitres.....				46	1450	55	520	10400	5200						35	
36	Pointe-au-Sable.....				30	1050	35	300	7800	3900						36	
37	Steep-Creek.....	1	24	1000	4	60	2550	65	985	19700	2	160	600			1	
38	Mulgrave et Aulds-Cove.....	1	34	1000	7	15	450	15	190	3800						2	
	Totaux.....	66	1153	61100	373	2017	76032	2132	15288	309075	147915	25	2728	5505	54	30730	29

TABLEAU indiquant les espèces et quantités du poisson et des produits du poisson, dans le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

1 Numéro.	ESPECES DE POISSON.															Numéro.				
	DIVISIONS.			Saumon.		Hareng.			Maquereau.		Homard.		Morue.		Egrefin.			Merluche.		
	Frais, liv.	Conserves de, en boîtes, liv.	Fumé, liv.	Salé, brls.	Frais, liv.	Fumé, liv.	Frais, liv.	Salé, brls.	Conserves de, en boîtes, liv.	Frais, dans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langues et noues brls.	Frais, liv.	Séché, qtx.	Fumé, dans les boîtes, liv.		Séchée, qtx.	Noues, liv.	Merlan, qtx.	
<i>Comté de Guysborough.</i>																				
1	Ecum-Secum	650		45	1000		100	10	7104	71		200	2	400	10		5	10	1	
2	Marie-Joseph			50	800		100	6	240			275	1	300			30		2	
3	Liscomb et baie du Navire-Espagnol	600	100	375	2000		200	5	39824	260		450	3	500	25		5	25	3	
4	Gegogin	1800	200	80	600				14736			200	2	200	4		2	5	4	
5	Baie et rivière Sainte-Marie	8700	500	120	700		100	5	240			35		100	2			2	5	
6	Havre du Vin	600	200	250	1000			1				35		300	5			2	6	
7	Port Hilford et lac	4800	500	250	1500		200	20				180	1	500	20		85	200	7	
8	Havre Holland et riv. aux Sauvages	200		90	100			3				25		100	3				8	
9	Port Beckerton	200		375	1000		300	45	22368	110		560	2	300	50		30	100	9	
10	Havre du Pêcheur	200		250	600		200	60	20640	120		140	1	100	5		10		10	
11	Havre du Pays	1000		60	500		500					50		2					11	
12	Havre d'Isaac	1100		150	1000		600	35	27024	87		120	1	4000	20		5		12	
13	Drum-Head			225	1000		2000	50				500	3	80000	90		10		13	
14	Havre du Loup-Marin			120	400		100	6	25824	160		275	1	2500	20		3		14	
15	Havre Coddles			75	400		100	5	19584	24		230	1	300	20		3		15	
16	New-Harbour	300		450	1000		1600	160	11856	44		800	4	600	120		38	100	16	
17	Baie Tor			65				53	14448			613			58		39	30	17	
18	Rivière Larry			449				349				1261			280		14	20	18	
19	Anse à Charles			330				180	35712	44		1000			299		50	100	19	
20	Havre de Cole			235				100				680		15000	142		102	100	20	
21	Port Félix			584				198	17088	10		1720		8500	814		118	170	21	
22	White-Head			600	23600		18450	260	52860	339		2376		47400	849	2000	466	560	22	
23	Framboises et Dover			90	19100		31650	20	61200	450		1934			650		150	160	23	
24	Cansé et Cansé-Tittle	10000	2000	2000	1000	464500	409000	857000	2137	81128	8734	7295	50	4275300	1420	610000	2200	12220	24	
25	Ile au Renard (principale)	1000		58	1000		8100	100				240		4800	21		5		25	

TABLEAU indiquant les quantités de poisson et de produits du poisson dans le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS.															Encornet, qtx.	Numéro.				
		Saumon.			Hareng.			Maquereau.		Homard.		Morue.		Egrefin.					Merluche.			
		Frais, liv.	Conserves de, en boîtes, liv.	Fumé, liv.	Salé, brls.	Frais, liv.	Fumé, liv.	Frais, liv.	Salé, brls.	Conserves de, en boîtes, liv.	Frais, sans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langue et noues, brls.	Frais, liv.	Séchée, qtx.	Egrefin fumé, liv.			Séché, qtx.	Noues, liv.		
<i>Comté de Guysborough—Suite.</i>																						
26	Anse de la Jemi-Ile .....	1000			50	80000		18000	1300					1120	100000	240	5000	336	1000	240	26	
27	Havre à Philippe .....				40	26200			360					408	3400	200		60	140	15	27	
28	Queensport .....	2000			200	60000		240000	1600	42624	43			950	200000	224	1500	560	500	2240	28	
29	Russeau des Pois .....				48	35000			375					246	1800	167		83	30	15	29	
30	Anse Mi-Chemin .....				80	74200			972					480	6000	200		162	80	36	30	
31	Anse Sableuse et Cook .....	1770			88	26300			1154					278	1800	159		69	40	224	31	
32	Guysboro et Manchester .....	4500			50	12409		11400	600					580	6800	40		70	200	95	32	
33	Port-Shoreham .....	1350			60	12200		4150	770					300		270		10		110	33	
34	Saint-François .....				80	13500		6800	575					173	14000	194		166	60	50	34	
35	Etangs aux Hultres .....				95	8600		4000	780					550		200		15		115	35	
36	Pointe au Sable .....				75	2200		1600	245					170		90		40			36	
37	Steep-Creek .....				370	11000		10000	900					95		40		170	400	20	37	
38	Mulgrave et Aulds-Cove .....				50	10200		29500	150					79	180000	25	25000	10	20	85	38	
	Totaux .....	41770	2000	3500	7659	893600	409000	1408750	13589	494500	9895			26619	72	4855000	6986	643500	5120	16230	30400	
	Valeurs .....	8354	300	700	34465	8936	8180	169050	203835	123625	69265			119736	720	148650	20958	38610	11520	8115	60800	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de **Guysborough**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mélé, brls.	Huile de poisson, gal.	Poisson empl. comme boitte, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.	P. de loup marin, nom.	Moules, brls.	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.
																		\$	c.	
<i>Comté de Guysborough.</i>																				
1	Ecum Secum	1000	400			1		20	1000	800		50	150	100	80	10	10	4,572	25	1
2	Marie-Joseph	2000	100					30	1000	600	100	50	200	120		15	8	3,117	75	2
3	Liscomb, baie du Navire-Espagnol	600	500		500	2	300	10	2000	1000	100	100	300	300	400	10	20	17,744	25	3
4	Gegogin	500	300					5	800	600		40	100	75	150		6	5,912	00	4
5	Baie et rivière Sainte-Marie	150	4000	3	3000	4	300	10	500	600		10	20	60			5	3,581	50	5
6	Havre du Vin	200	100					6	600	500		25	20	65			5	1,804	00	6
7	Port et lac Hilford	2300	300		9000	1		6	1000	450		30	100	80			3	4,830	25	7
8	Havre Holland et riv. des Sauvages	400	500					3	2000	100		15	15	75		3	2	999	25	8
9	Port-Beckerton	500				1		20	2000	800		150	400	120	250	6	15	12,908	50	9
10	Havre du Pêcheur	300	100		100			3	1000	500		100	160	100	200	2	10	9,476	00	10
11	Havre du Pays	200	1000		1000	1	200	6		400		10	20	25				1,103	50	11
12	Havre d'Isaac	4000	600		500			15	1000	500		40	80	100	280		6	10,874	25	12
13	Drum-Head	9000				2		6	2000	600	300	150	300	150		6	6	10,517	50	13
14	Havre au Loup-Marin	1500	300					8	2000	500	100	40	150	100	260	2	6	11,015	75	14
15	Havre Coddles	2300	300					30	2000	500	100	40	150	100	200	3	5	8,237	00	15
16	Nouveau Havre	4500	1000		1500	3	150	10	1000	1000	300	75	500	120	120			15,804	50	16
17	Baie de Tor.	700				2		20				20	660	150	50			8,776	75	17
18	Rivière Larr.y	4500	1000		300	16		60			10	120	2000	550				17,521	50	18
19	Anse à Charles	2630	900		260	14		50			15	40	1690	340	360			22,390	50	19
20	Havre Cole		2000			6		200			8	30	1000	200				9,923	00	20
21	Port-Félix	2500	1200		300	63		160			30	40	2850	590	170			26,331	50	21
22	Whitehead	3240	400		200	12		40			80	100	3470	650	530			46,550	50	22
23	Framboises et Dover				100	1		56			5	25	1020	300	620			36,691	50	23
24	Canso et Canso-Tittle	444780	1000	25	6000	500	2000	150	2000		9470	200	46870	10000	334000			773,861	50	24
25	Ile au Renard					1		5			300	200	500	80				6,271	25	25
26	Anse de la Demi-Ile					5					400	1000	1000	300				57,491	00	26
27	Havre à Philippe							2			50	400	400	120				9,935	00	27
28	Queensport	5000	100			10		10			500	600	4000	300	430			88,392	00	28
29	Ruisseau des Pois							6			20	100	700	200				8,921	25	29
30	Anse Mi-Chemin		600					20			100	200	690	400				20,965	50	30
31	Anse Sableuse et anse de Cook	30	700		2000	5		25			5	180	500	320				22,181	25	31
32	Guysboro et Manchester	500	1000		3500	15		40				20	580	130				16,192	50	32

TABLEAU indiquant les quantités et espèces de poisson et des produits du poisson dans le comté de **Guysborough**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.															Valeur TOTALE DU POISSON.	N <sup>o</sup> numéro.	
		Fletan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, lb.	Anguille, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>frost-fish</i> , lb.	Encornet, brls.	Poisson mêlé ou comman, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.			Peaux de loup-marin, nombre.
	<i>Comté de Guysborough.</i>																	
33	Port-Shoreham .....					5		25					470	180				15,793 50 33
34	Saint-François .....					5		20					280	300				12,975 75 34
35	Etangs aux Huitres .....					54		30					150	280				17,013 25 35
36	Pointe au Sable .....					6		10				200	140	200				6,644 50 36
37	Steep-Creek .....					10		15				300		120	300			19,521 00 37
38	Mulgrave et Aulds-Cove .....				1000	4		30				1000		90				18,181 00 38
	Totaux .....	493880	18400	28	29260	750	2950	1155	21900	9400	13493	4200	71855	17670	338100	57	107	.....
	Valeur .....	49388	1840	280	1463	3000	295	11550	1095	470	53972	8400	21556	26505	169050	71	214	1,385,018 75

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, rets, etc., et valeur de tous les matériaux de pêche et autres appareils en usage pour l'industrie de la pêche dans le comté de **Halifax**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Homarderies, nombre.	Numéro.			
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailer.			Seines.				Traineaux.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.			Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté de Halifax.</i>			\$		\$			\$		\$							
1	Côte-Nord.....				150	3,000	200	1,500	30,000	8,100	62	7,240	17,050	150	600	1		
2	Sainte-Marguerite-Est.....	6	190	7,600	44	200	4,000	400	4,000	80,000	20,500	28	2,520	8,200	304	1,520		
3	Havre des Sauvages.....	8	128	4,000	40	300	6,000	200	5,000	100,000	25,300	26	2,160	7,900	664	2,656		
4	Anse à Peggy.....				60	1,200	70	1,500	30,000	8,100	26	2,440	7,900	140	700	4		
5	Dover.....	4	120	2,000	25	250	5,000	200	1,800	36,000	10,800	86	8,340	31,400	700	2,800		
6	Prospect.....	1	35	500	9	183	7,320	90	1,435	28,100	10,760	73	7,620	25,950	65	460		
7	Baie Terrence.....	7	108	3,500	35	150	3,000	100	1,500	30,000	8,100	25	2,050	7,500	350	1,400		
8	Pennant.....	3	59	1,500	15	36	720	40	200	4,000	1,600	10	1,060	3,000	144	576		
9	Sambro.....	4	67	3,100	28	30	600	40	150	3,000	790	9	780	2,800	150	750		
10	Havre de Ketch.....	2	30	625	8	35	700	30	600	1,200	3,160	13	1,450	3,950	80	320		
11	Anse aux Portugais.....				100	2,000	50	800	1,600	5,200	24	1,920	7,600	100	400	10		
12	Anse au Hareng.....	6	192	3,500	42	140	2,800	160	375	7,500	2,075	40	3,350	12,250	500	2,000		
13	Anse Ferguson.....				40	800	20	100	2,000	1,100	4	350	4,350	40	200	12		
14	Bedford et Grand-Lac.....				11	220	15	23	460	195	4	340	1,350			13		
15	Halifax.....				18	360	24	25	500	125	12	1,040	3,800			14		
16	Dartmouth.....	1	49	5,000	10	4	20	4	6	360	35					15		
17	Passage de l'Est et île du Diable.....				66	1,200	54	260	15,000	1,050						16		
18	Lawrencetown et Baie d. Vaches.....				22	475	22	75	4,500	380						17		
19	Seaforth, Havre des Trois-Brasses.....				30	425	28	70	4,200	300						18		
20	Chezetcook-Ouest.....	5	298	12,000	74	120	1,100	46	350	21,000	1,475					19		
21	Chezetcook-Est.....				30	420	22	60	3,600	260						20		
22	Havre de Petpeswick.....				40	650	36	70	4,200	340						21		
23	Havre Musquodoboit.....	2	53	1,700	12	54	1,100	43	85	5,250	375					22		
24	Jeddore.....	6	133	4,500	30	68	1,500	50	150	9,000	650	1	60	30		23		
																24		

ETAT indiquant le nombre de navires de pêche, bateaux, rets, etc., dans le comté de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Homarderies, nombre.								
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Seines.				Traîneaux.							
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.		Valeur.	Nombre.	Valeur.					
	<i>Comté d'Halifax</i>			*		*			*		*		*									
25	Hav. aux Moules et Tête-de-Hib.	1	14	300	4	80	1,650	56	255	15,500	1,100	5	4,320	795		2	25					
26	Havre au Navire, ouest.....	2	28	450	8	24	465	18	80	4,800	320						1	26				
27	Havre au Navire, est.....					24	711	27	82	1,640	246							27				
28	Havre de Plaisance et Tangier.	3	42	1,150	11	51	1,514	57	197	3,940	591					7	135	1	28			
29	Havre de Pope et île Gerrard..	1	13	200	4	20	525	24	145	2,900	435	2	180	150	1	20		1	29			
30	Baie Spry, Taylor's-Head et Mushaboom.....	3	43	1,000	9	70	2,612	90	510	10,200	1,530					3	35		2	30		
31	Sheet-Harbour et île Sober....	4	87	2,300	18	34	1,175	53	185	3,600	95	2	135	70	8	114			1	31		
32	Havre au Castor et Port-Dufferin.....					7	212	10	24	480	72	1	102	20						2	32	
33	Quoddy et anse Harrigan.....					11	234	14	16	320	48										3	33
34	Rivière Moser et anse de Smith.					4	60	5	6	120	24											34
35	Baie de Mitchell et Ecum Secum.....					22	440	23	56	1,120	168	7	555	295	3	15					2	35
	Totaux.....	69	1,639	54,925	426	2,484	54,207	2,321	21,690	466,080	115,399	460	48,012	143,360	3,409	14,701					21	

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de **Halifax**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	SAUMON.		HARENG.			MAQUEREAU.		HOMARDS.		MORUE.		EGREFFIN.		MERLUCHE.		Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Numéro.	
	Divisions.	Frais, liv.	Fumé, liv.	Salé, brls.	Frais, liv.	Fumé, liv.	Frais, liv.	Salé, brls.	Conserves, en boîtes, qtx.	Frais dans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langue et noues, brls.	Frais, liv.	Séché, qtx.	Séchée, qtx.				Noues, liv.
<i>Comté d'Halifax.</i>																			
1	Rive Nord .....	2000	100	1300	1000	3000	60000	100	.....	200	300	3	400	50	90	30	120	.....	1
2	Ste-Marguerite Est.....	4000	100	2000	1000	5000	50000	150	.....	1000	2800	6	200	60	1000	600	200	7000	2
3	Havre aux Sauvages.....	3000	100	1200	800	.....	65000	40	.....	1000	1000	4	600	100	1200	700	200	8000	3
4	Anse à Peggy .....	3000	.....	200	500	.....	29000	10	.....	500	250	1	500	50	75	25	80	600	4
5	Dover .....	6000	100	1300	300	.....	70000	60	.....	3000	600	12	600	600	1600	800	200	10000	5
6	Prospect.....	4000	.....	1000	400	.....	75000	21	348	2000	500	8	1000	250	900	400	200	8000	6
7	Baie Terrence.....	1000	.....	700	500	.....	40000	35	19200	1000	1000	7	1600	400	400	300	100	2000	7
8	Pennant.....	1200	.....	400	400	.....	25000	12	.....	200	1500	12	1500	100	400	300	100	1500	8
9	Sambro.....	1200	.....	100	300	.....	1200	3	35424	1000	1500	8	1500	50	350	300	30	2000	9
10	Havre Ketch.....	300	.....	200	400	.....	2000	2	.....	200	400	6	8000	60	200	200	80	1300	10
11	Anse aux Portugais.....	2000	.....	700	300	.....	45000	.....	.....	700	100	1	12000	25	200	150	40	2500	11
12	Anse aux Harengs.....	1000	.....	2500	.....	.....	10000	.....	.....	500	1000	12	25000	60	600	300	40	25000	12
13	Anse Ferguson.....	2000	.....	100	200	.....	2000	.....	.....	700	100	3	2200	30	100	100	20	1000	13
14	Bedford et Grand-Lac.....	2000	.....	40	300	.....	1500	.....	.....	50	60	2	2000	.....	10	.....	10	.....	14
15	Halifax.....	.....	.....	10	500	.....	1000	.....	.....	25	12	.....	1000	.....	.....	.....	10	.....	15
16	Dartmouth.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	225	.....	.....	25	.....	.....	5	600	16
17	Passage de l'Est et ile du Diable.....	160	.....	60	5000	.....	3000	8	.....	5500	518	1	111500	16	.....	.....	28	4800	17
18	Baie aux Vaches et Lawrence town.....	400	.....	55	500	.....	350	6	.....	.....	77	.....	1200	.....	.....	.....	32	1500	18
19	Seaforth et Havre des Trois-Brasses.....	350	.....	288	.....	.....	300	3	.....	.....	30	.....	.....	9	.....	.....	9	300	19
20	Chezecook-ouest.....	.....	.....	1040	.....	.....	.....	21	.....	.....	2891	1	.....	245	.....	.....	35	6420	20
21	Chezecook-est.....	.....	.....	32	.....	.....	.....	2	.....	.....	105	.....	.....	27	.....	.....	13	580	21
22	Havre Petpeswick.....	.....	.....	15	1000	.....	.....	1	33648	858	300	.....	3500	44	.....	.....	65	520	22
23	Havre Musquodoboit.....	2000	200	42	500	.....	.....	2	.....	.....	660	.....	2000	65	.....	6	55	1000	23

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de **Halifax**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISION.	SAUMON.		HARENG.			MAQUEREAU.		HOMARD.		MORUE.		EGREPIN.		MERLUCHE.		Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Numéro.
		Frais, liv.	Fumé, liv.	Salé, brls.	Frais, liv.	Salé, brls.	Frais, liv.	Salé, brls.	Conserves de, en boîtes, liv.	Frais dans le test, qtx.	Séchée, qtx.	Langues et noues, brls.	Frais, liv.	Séchée, qtx.	Séché, qtx.	Noues, liv.			
24	Jeddore.....	350	50	140				6			1527		19500	89	68	166	120	3550	24
25	Havre aux Moules et Tête de Hibou.....	150	150	752				18	43392	595	323			22	52	120	13	2450	25
26	Havre au Navire, Ouest.....			88				12	76		76			16	13	18	10	370	26
27	Havre au Navire, Est.....			191				4			148			8			7	2790	27
28	Havre de Plaisance et Tangier.....	450		1769				39			620			98	14	26	53	2160	28
29	Havre de Pope et l'île Gerard.....	40		628				15	24480	91	150			4	20	24	16	1240	29
30	Baie Sprys, et Taylor's Head et Mushaboom.....			2175			180	53	54720	430	680			68	163	210	82	1000	30
31	Sheet - Harbour et île Sober.....	600		1060			200	6	384	147	270			25	109	196	11	2540	31
32	Havre au Castor et Port-Dufferin.....			42				1	56256	666	133			3			2	980	32
33	Quoddy et Anse Harrigan.....			314				4	75736	734	125			5			3	500	33
34	Rivière Moser et anse de Smith.....	500	300	2							15			2			1		34
35	Baie de Mitchell et Ecum Secum.....			156				32	63792	445	169			5	1		3	3690	35
	Totaux.....	37700	1100	19919	13900	8000	480730	666	407380	21541	20184	87	195800	2611	7269	4961	2053	339890	
	Valeurs.....\$	7540	220	89635	139	160	57687	9990	101845	150787	90828	870	5874	7833	16355	2481	4106	33089	

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de **Halifax**, province de la **Nouvelle-Ecosse**, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huîtres, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>fresh fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.	Poisson empl. comme boîtes, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.	Peaux de l. marin, nom.	Moules, brls.	VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.		Numéro.	
																		\$	c.		
<i>Comté d'Halifax.</i>																					
1	Rive Nord.....	2000			60		3		20000	1800	200	110	200	40	90		4	40	21,269	50	1
2	Ste-Marguerite-Est.....	1000	60		40		8		25000	60000	140	140	1000	90	100		1	45	48,282	25	2
3	Havre aux Sauvages.....	500			30		6		30000	40000	90	150	1500	80			3	16	35,531	75	3
4	Anse à Peggy.....	30			20		1		10000	12000	12	85	300	24				10	11,893	25	4
5	Dover.....	400	25		40		6		12000	11000	15	600	2000	80	12			45	51,147	00	5
6	Prospect.....	400			55		4		11000	12000	18	1000	600	90	20			20	38,453	00	6
7	Baie Terrence.....	1000			40		10		20000	9000	18	600	700	100	200		3	28	31,349	75	7
8	Pennant.....	300			30		6		1000	10000	20	600	900	100	12			11	17,727	00	8
9	Sambro.....	300			20		3		1000	8000	15	1100	900	100	400			20	28,590	50	9
10	Havre Ketch.....	100			68		4		2000	6000	12	760	200	60				2	8,214	00	10
11	Anse aux Portugais.....	100			10		1		1600	5000	8	420	200	36				10	16,983	00	11
12	Anse aux Harengs.....	90			12		6		1800	6000	25	310	1000	100	20			10	49,987	00	12
13	Anse Ferguson.....	50			5		2		1000	4000	7	28	700	40				3	8,598	00	13
14	Bedford et Grand-Lac.....	4600			75	100	8		500	1000	5		30	10				6	2,576	50	14
15	Halifax.....	800			1					1000	1			4					593	00	15
16	Dartmouth.....																		1,202	50	16
17	Passage de l'Est et Ile du Diable.....				8		4		7000				225	80				15	46,241	50	17
18	B. des Vach. et Lawrencetown.....			1200	4		5		5000				25	10	8			5	1,473	50	18
19	Seaforth et Havre des Trois-Brasses.....	300		10000	10		5		5000				16	8	2			10	2,564	80	19
20	Chezetcook-ouest.....	200		8000	6		6		8000				910	144				500	21,854	50	20
21	Chezetcook-est.....	700		1350	5		7		8000				60	16				65	1,611	00	21
22	Havre Petpeswick.....	1000		750	2		10		5000				130	32	340			70	17,172	00	22
23	Havre Musquodoboit.....	1200		12000	1		10	5	6000				325	70				35	5,538	50	23
24	Jeddore.....	500		2000	2		12		9000				700	70				30	10,452	50	24
25	Hav. aux Moules, Tête-Hibou.....	370		2500	1		3		13000				140	36	440			200	22,256	50	25
26	Havre au Navire, ouest.....	300		1000	8		5		5000				10	46				7	1,559	25	26
27	Havre au Navire, est.....	100										50	198	10	50			2	2,115	90	27
28	Havre de Plaisance et Tangier.....	400					7					20	750	36	20			11	9,442	00	28

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et de produits du poisson dans le comté de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.--Fin.

Numéro.	DIVISIONS.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>frost-fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson empl. comme boîte, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.	Peaux de loup marin, nombre.	Moules, brls.	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.	
																		\$	c.		
	<i>Comté de Halifax.</i>																				
29	Havre de Pope et île Gerard.....												263	10	250	47	4	11,001	65	29	
30	Baie Spry, Taylor's-Head et Mushaboom.....						15						666	30	560	.....	9	31,986	65	30	
31	Sheet-Harbour et île Sober.....	400					10						286	22	.....	38	8	8,360	55	31	
32	Havre au Castor et Port-Dufferin.....						15						56	2	570	.....	3	20,100	30	32	
33	Quoddy et Anse Harrigan.....	300					60						99	4	800	.....	2	27,248	00	33	
34	Rivière Moser et anse de Smith.....						30						7	.....	.....	.....	.....	546	60	34	
35	Baie Mitchell et Ecum Secum.....											5	124	8	640	...	2	21,780	95	35	
	Totaux.....	17440	85	38800	553	100	272	5	207900	186800	586	5978	15220	1592	4534	96	1244	.....	.....		
	Valeurs.....\$	1744	850	1940	2212	10	2720	25	10395	9340	2344	11956	4566	2388	2267	120	2488	635,704	85		



DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCATIPULATION

DU RENDEMENT et de la valeur des pêches dans le district n° 2, Nouvelle-Ecosse, avec un état comparatif de l'augmentation ou de la diminution, pour les années 1904 et 1905.

Espèces de poisson.	Quantité, 1905.	Prix.	Totaux.	QUANTITÉS.	
				Augmen- tation.	Diminu- tion.
Saumon, frais..... liv.	245,350	0 20	49,070 00	10,232	
" conserves de, en boîtes..... "	2,000	0 15	300 00	2,000	
" fumé..... "	4,600	0 20	920 00	2,029	
Hareng, salé..... brls.	30,175	4 50	135,787 50	9,415	
" frais..... liv.	1,052,200	0 01	10,522 00		478,175
" fumé..... "	604,200	0 02	12,084 00	311,200	
Maquereau, frais..... "	1,903,905	0 12	228,468 60		384,085
" salé..... brls.	14,282	15 00	214,230 00	8,667	
Homard, conserves de, en boîtes..... liv.	2,009,420	0 25	502,355 00		51,256
" avec le test..... qtx.	31,841	7 00	222,887 00	15,892	
Morue séchée..... "	48,780	4 50	219,510 00		4,908
" langues et noues..... brls.	159	10 00	1,590 00		16
Egrefin, frais..... liv.	5,171,000	0 03	155,130 00	4,408,620	
" séché..... qtx.	10,227	3 00	30,681 00		9,241
" fumé, <i>annan haddies</i> ..... liv.	643,500	0 06	38,610 00		27,650
Merluce séchée..... qtx.	13,448	2 25	30,258 00		6,449
Noues de merluce..... liv.	22,441	0 50	11,220 50		18,943
Merlan..... qtx.	33,257	2 00	66,514 00		22,186
Flétan..... liv.	847,590	0 10	84,750 00	682,385	
Truite..... "	57,625	0 10	5,762 50	12,125	
Alose..... brls.	333	10 00	3,330 00		311
Eperlan..... liv.	261,410	0 05	13,070 50		68,786
Gasparot..... brls.	2,322	4 00	9,288 00		211
Bar..... liv.	22,950	10 00	2,295 00	12,600	
Anguille..... brls.	1,560	10 00	15,600 00	500	
Huitres..... "	936	5 00	4,680 00		113
Carrelet..... liv.	258,984	5 00	12,948 20	57,134	
Petite morue..... "	201,750	5 00	10,087 50	152,800	
Encornet..... brls.	14,145	4 00	56,580 00	8,941	
Poisson commun et mêlé..... "	11,906	2 00	23,812 00	9,205	
Huile de poisson..... galls.	88,858	0 30	26,657 40		2,932
Poisson employé comme boîte..... brls.	25,807	1 50	38,710 50	8,711	
" " engrais..... "	355,994	0 50	177,997 00	329,643	
Peaux de loup marin..... nombre.	153	1 25	191 25		83
Moules..... brls.	2,622	2 00	5,244 00	678	
Total pour 1905.....			2,421,151 45		
" 1904.....			1,758,282 30		
Diminution.....			662,869 15		

## RÉCAPITULATION.

DU NOMBRE et de la valeur des navires et bateaux de pêche, etc., employés dans le district n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Matériel.	Valeur.	Total.
	\$	\$
140 navires (2,953 tonneaux) .....	122,525	
5,804 bateaux .....	156,500	
39,245 rets à mailler (849,985 brasses) .....	286,508	
496 seines (51,240 brasses) .....	14,165	
76 rets à trappes .....	33,050	
6,887 traîneaux .....	47,886	
22 nasses .....	1,210	
232 rets à éperlan .....	3,875	
14,526 lignes à main .....	9,257	
		674,976
118 homarderies .....	107,875	
294,709 pièges à homard .....	214,045	
		321,920
70 congélateurs et glacières .....	126,832	
1,824 boucans et poissonneries .....	193,596	
927 quais et jetées .....	166,694	
219 semailles et remorqueurs .....	62,900	
2 moules et homarderies .....	1,150	
		551,172
Total .....		1,548,068

ÉTAT comparatif de la valeur des pêcheries dans chaque comté du district n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1904-1905.

Comté.	Valeur en 1904.		Valeur en 1905.		Augmentation.		Diminution.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Antigonish .....	74,291	30	75,050	60	759	30		
Colchester .....	33,703	25	25,723	50			7,979	75
Cumberland .....	147,445	50	142,374	50			5,071	00
Gnysborough .....	753,483	65	1,385,018	75	631,535	10		
Halifax .....	606,419	25	635,704	85	29,285	60		
Hants .....	6,855	25	8,249	75	1,394	50		
Pictou .....	136,084	10	149,029	50	12,945	40		
	1,758,282	30	2,421,151	45	675,919	90	13,050	75
			1,758,282	30				
			662,869	15	662,869	15		

NOUVELLE-ECOSSE *Suite.*

District n° 3.

# STATISTIQUE DES PÊCHERIES

COMTÉS DE LUNENBURG, QUEEN, SHELBURNE, YARMOUTH, DIGBY,  
ANNAPOLIS ET KING.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux de pêche, rets, etc., et la quantité et la valeur du poisson pêché dans le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						HO-MARD.		ESPÈCES DE POISSON.						Numéro.			
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à trappes.		Homar-deries.		Saumon, frais, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng, frais, liv.		Maquereau fr., liv.	Maquereau salé, brls.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.							
<i>Comté de Lunenburg.</i>																									
1	Pointe au Renard.....				120	2500	135	30	6000	1600	25	2500	9000	11	2000			140		25	300	400	100	1	
2	Anse du Moulin.....	1	16	350	5	200	2320	220	30	8000	2400	22	2500	1500	10	2000			80		20	300	800	200	2
3	Loge et anse Nord-O.....				75	1000	85	22	1900	370	17	2200	1650	9	1300			70		35		300	150	3	
4	Aspotogan.....				45	360	60	4	1000	200	7	850	700	3	500	1	700	30		25		50	75	4	
5	Bayawater et Bland-ford.....				170	1750	190	8	2000	400	15	1400	780	8	700			45		30		38	17	5	
6	Anse Profonde.....				20	140	22	2	200	100	4	550	500	2	180			20		10		20	15	6	
7	Baie Chester.....	1	40	900	6	152	3000	77	250	13500	3400	15	1200	3000	12	3000	2	1000	6000	350	40	1000	400	10	7
8	Baie Mahone etrivière Martin.....	24	2000	84000	408	215	3000	235	300	15000	4000	10	1000	2500	5	1250			3000	110	85	500	3000	20	8
9	Petite et Grande îles Tancock.....				360	7820	390	30	6600	1500	45	4400	4400	17	1800			170		700		500	500	150	9
10	Port de Lunenburg à Kingsbury.....	73	6214	372840	1161	630	15200	175	1300	26000	13000	6	600	1200	40	8000	1	200			650	6000	4000	130	10
11	Distr. de la riv. LaHave.....	59	5262	315720	973	530	13200	154	1350	27000	13500	8	800	2000	8	1600	1	200	7500		3300	8000	2000	110	11
12	Petite-Rivière à Port-Medway.....	4	253	15180	45	102	3500	67	800	16000	8000	2	200	400	2	400			10000		560	800	750	3	12
	Totaux.....	162	13785	788990	2598	2619	53790	1810	4126	123200	58470	176	18200	27630	127	22730	5	2100	27055	460	5480	17400	11658	980	
	Valeurs.....\$																	5411	92	24660	174	1399	14700		

TABLEAU indiquant les espèces et les quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.																		VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.					
		Homard conservés, en boîte, liv.	Homard frais, dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, finnan haddies, liv.	Merluche, séchée, qtx.	Noues de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost fish, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, gall.		Poisson emp. comme boîte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	\$	c.	
	<i>Comté de Lunenburg.</i>																										
1	Pointe au Renard, . . . . .		5	300	40	50	70	120	30	50		30				3			24000	150	300	100	300	20	5935	50	1
2	Anse du Moulin. . . . .		8	200	1	30	150	25		15		25							20000	150	30	100	400	20	6107	15	2
3	La Loge et Anse N.-O. . . . .		13	95		70	70	30		30									26000		95	55	86		4560	19	3
4	Apostogan . . . . .	40000	8	20		25	10			16									12000		45	30	50		12056	75	4
5	Bayswater et Blandford. . . . .		4	52		70	112	34		65	130	20							28000	100	190	48	190		2759	56	5
6	Anse Profonde. . . . .		3	30		25	20	10		5									10000		75	20	12	15	1016	15	6
7	Baie Chester . . . . .	40000	350	800	5	1000	25	200	20	10	12	400	600	1000	40	12	5		30000	1000	200	130	200	14	21115	00	7
8	Baie Mahone et rivière Martin. . . . .		10	30000	50	2000	60	400	400	100	170	15000	200	800	10	10	4		9000	4000	100	600	500		142051	50	8
9	Petite et Grande Tancock. . . . .		45	240		550	500		83	100	115	1600							51000		890	430	1000	150	14186	25	10
10	Havre de Lunenburg à Kingsbury. . . . .	18624	500	64115	60	6000	7705	3141		3135	63530					7			4000		35000				367863	75	11
11	Dist. de la riv. La Have. . . . .	4656	150	54922	35	9000	366	3		362	2265		10000	5	18	60			2000		30000				280688	25	12
12	Petite Rivière à Port-Medway. . . . .		400	2622	8	700	13			22	590		2000	40	12				1000		1500				21493	00	
	Totaux. . . . .	103290	1496	153396	199	19520	9101	600	3884	240	3997	83515	875	13800	117	69	69		210000	12400	1925	68013	2738	219			
	Valeurs. . . . .	\$ 25820	14960	690282	1990	586	27303	36	8739	120	7994	8351	88	600	468	690	138		6300	372	3850	20404	4107	109	869832	96	9

DOC. DE LA SESSION No 22

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté de Queen, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.			HOMARDES.	ESPÈCES DE POISSON.						Numéro.			
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.				Saumon frais, liv.	Saumon fumé, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.		Maquereau salé, brls.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.										Valeur.	Nombre.
	<i>Comté de Queen.</i>			\$		\$				\$		\$									
1	Port-Medway.....	3	162	9125	34	82	2775	200	255	5000	2210		5900	480	500					1	
2	Village du Moulin.....					22	150	30	30	670	120		9000	1370						2	
3	Greenfield.....					17	200	35	100	2000	50		3375	420						3	
4	Liverpool, Brooklyn et I. a. Goéland.....					32	500	40	80	1600	400	1	2000	780		140	1200	900	7800	270	4
5	Western-Head, Pta.-Noire et havre L'Original.....					70	1600	72	380	7800	1900					210	300		500	300	5
6	Pointes Blanche et Hunt et Summer-ville.....	1	14	150	4	38	680	42	150	3000	750	1	200					600	600	30	6
7	Port-Mouton.....	3	36	500	10	80	1800	84	174	2000	870	4	1800			850	6200	1800		20	7
8	Port-Joli et Port-Hébert.....					58	1050	60	100	2200	650	2	350			30					8
9	Eagle-Head et Beach-Meadows.....					20	300	26	41	400	200			220		35					9
10	Berlin, Milton et Kempt.....					50	750	60	100	2100	550	1	250	2100		55					10
	Totaux.....	7	212	9775	48	469	9805	649	1410	26770	7700	9	4600	21375	2270	2100	7700	2700	8900	620	
	Valeurs.....			\$										4275	454	9450	77	54	1068	9300	

ETAT indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits de poisson dans le comté de Queen, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905,

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.																VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.			
		Homard, conserves de, en boîtes, liv.	Homard, dans le test, qtx.	Morue séchée, liv.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.		Poisson empl. com- une boîte, brls.	\$	c.
<i>Comté de Queen.</i>																							
1	Port-Medway.....			2850		60	55	45										1500			17,744	75	1
2	Village du Moulin.....									3000	20	5490	150	15							3,498	50	2
3	Greenfield.....									4050		3100	200	10							2,219	00	3
4	Liverpool, Brooklyn et Ile au Goél..	32480	400	520	920	50	15	20	1200	200		15				500	5	8		340	21,374	35	4
5	Western-Head, Pte-Noire et Havre L'Original.....		100	80		40		15	540							200	3	4	20	20	7,134	00	5
6	Pointe Blanche, Pointe Hunt et Summerville.....	840	700	440	400	50		280	300	100						450	4	5	50	18	11,815	50	6
7	Port-Mouton.....	86920	940	450	300	30			700	200						2100	18	15	70	160	38,023	00	7
8	Port-Joli et Hébert.....	20640	310	100	150	20			200	350		30	20	25	1900	5	5	20			9,477	50	8
9	Eagle-Head et Beach-Meadows.....			60	400	30		850		150					1000	3	10	20	22		2,389	50	9
10	Berlin, Milton et Kempf.....	12400	250	40	300	400		520	410	2400			25		1250	2	5		10		9,148	00	10
	Totaux.....	153280	2700	4540	2470	680	70	1730	3350	10450	20	9590	470	80	40	7400	40	52	1680	570			
	Valeurs.....\$	38320	27000	20430	74	2040	158	3460	335	1045	200	479	1880	800	80	222	160	104	504	855	122,824	10	

ETAT indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et les espèces de poisson, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

202

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						HOMARD.		ESPÈCES DE POISSON.										
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Trai-neaux.		Rets à éperlan.		Homar-deries.		Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Maquereau salé, brls.				
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.							Valeur.			
	<i>Comté de Shelburne.</i>		\$		\$				\$		\$		\$		\$		\$									
1	Havre de Woods	4	60	2860	20	150	6000	190	665	20000	5350					6	2400		400							1
2	Havre Shag et Pointe à l'Ours.	3	52	2100	18	90	2960	105	1080	31500	8640					3	800		625							2
3	Ile du Cap	36	327	14400	140	520	39000	875	5000	85000	40000					5	2000		3500							3
4	Barrington	5	112	8000	35	64	1920	64	430	7310	3540							100								4
5	Ports La Tour et Baecaro.	12	136	4800	60	415	8300	415	4000	68000	32000					1	100		1000							5
6	Cap et Ile du Nègre et Port-Clyde	3	41	1800	15	159	3710	160	2431	41330	19450					2	600	2400	225							6
7	Havre Nord-Est et Nord-Ouest à Port-Saxon	3	93	5000	27	20	500	20	150	4500	750	17	85					700	100	500	2000	100				7
8	Pointe Noire à Baie Ronde					50	1250	100	600	18000	3000	40	200	4	165				70	300	3000	200				8
9	Roseway à Carleton et Ile McNutt	1	11	500	6	50	2500	100	300	9000	1500	60	300						100	500	300	500				9
10	Anse Gunning à Birchtown					30	750	60	150	4500	750	30	150					25	50	1000	1000	300				10
11	Shelburne et Pointe Sableuse	8	428	25000	88	40	1100	80	500	15000	2500	75	375			1	700	550	515	1200	2000	200				2
12	Jordan					40	1000	70	300	9000	1500	40	200	3	120			632	280	1500	2000	100				12
13	Lockeport	14	435	20000	116	100	1500	250	500	15000	2500	200	1000			3	5200	150	675	3000	500	200				13
	Totaux	89	1695	84400	525	1728	70490	2489	16106	328140	121480	462	2310	7	285	21	11800	4757	7640	8000	10800	1600				4
	Valeurs		\$															991	34380	80	216	192				60

Dans les n<sup>os</sup> 7 à 13 ajoutez 289 semailles, évaluées à \$2,890.

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produits du poisson dans le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.																	VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.				
		Homard conservés en boîtes.	Homard dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé, <i>Nanu haditis</i> , liv.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Eperlan, liv.	Gasparot, qtx.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>frout sh.</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.		Huile de poisson, gall.	Poisson empl. comme boîte, brls.	\$	c.
	<i>Comté de Shelburne.</i>																								
1	Havre de Woods.....	177600	2765	6842	.....	700	200	.....	200	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	225	8000	117,752	50	1
2	Havre Shag et Pointe à l'Ours.....	91200	1740	2700	.....	1100	225	.....	1560	900	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	360	1500	61,558	50	2
3	Ile du Cap.....	196224	9600	36250	.....	9500	4000	.....	19000	19000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2400	10000	319,986	00	3
4	Barrington.....	.....	1182	9000	.....	1300	250	.....	4700	360	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	170	2600	68,846	00	4
5	Ports La-Tour et Baccaro.....	18182	7678	22000	.....	1700	2700	5000	.....	1275	4700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	Cap et Ile du Nègre et Port-Clyde.....	44736	2950	26200	.....	1200	1125	.....	800	1275	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Havre Nord-Est à Port-Saxon.....	.....	200	1000	3	1400	460	.....	120	50	10300	500	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	Pte Noire à Baie Ronde.....	.....	600	150	1	500	280	.....	2	10	510	225	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	Roseway à Carleton et Ile McNutt.....	.....	440	260	1	500	330	.....	7	122	2000	300	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	Anse Gunning à Birchtown.....	.....	200	100	.....	1000	50	.....	.....	11	100	300	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	Shelburne et Pt. Sableuse.....	22320	485	4300	3	4000	200	.....	30	75	1115	5000	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	Jordan.....	.....	225	200	1	1500	240	300	.....	60	350	1000	2800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	Lockeport.....	68400	3500	5000	5	5000	1500	.....	430	1900	15000	600	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux.....	618662	31565	114002	14	29400	11560	5300	589	29763	55860	8825	4700	1010	126	728	8100	5500	28	38	9652	26957	.....	.....	.....
	Valeurs.....\$	154665	315650	513009	140	882	34680	318	1325	59526	5586	883	235	4040	1260	1456	243	165	112	76	2896	40435	1,173,501	75	.....

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur de navires, bateaux, rets, etc., et les quantités de poisson dans le comté d'Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				HOMARD.		ESPÈCES DE POISSON.							Numéro.				
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Trai- neaux.		Homar- deries.		Saumon frais, liv.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard conservés en boîtes, liv.	Homard frais dans le test, qtx.		Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.										Valeur.	
	<i>Comté d'Yarmouth.</i>			\$		\$			\$		\$		\$												
1	Yarmouth .....	8	396	11900	110	85	1275	165	520	10400	5200	250	2500	7	5200	1800	16480	700	15000	281808	20000	6572	20	1	
2	Port-Maitland.....	7	150	5300	35	35	527	60	90	1800	900	15	150	1	500	2000	2600	330	25000	47568	.....	3695	15	2	
3	Sandford .....	1	12	400	2	26	390	50	295	5900	2950	10	100	.....	.....	2000	7000	350	25000	.....	.....	705	10	3	
4	Arcadia .....	.....	.....	.....	.....	22	330	44	50	1000	500	.....	.....	1	500	.....	14900	.....	.....	37776	.....	1163	.....	4	
5	Pointe Pinckney et Côte Comeau.	2	28	950	6	54	810	108	185	3700	1850	.....	.....	.....	.....	.....	3960	.....	.....	.....	.....	462	.....	5	
6	Tusket .....	.....	.....	.....	.....	275	4125	275	1820	36400	18200	.....	.....	.....	.....	.....	5500	2500	1500	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Tusket-Wedge .....	15	158	6400	46	80	1200	160	200	4000	2000	20	200	1	1000	400	8200	.....	.....	134784	.....	1255	10	7	
8	Pubnico .....	17	900	57197	209	135	2025	270	170	3400	1700	10	100	3	2100	1200	6350	.....	.....	185664	.....	17835	35	8	
9	Argyle .....	3	39	1200	9	45	675	90	120	2400	1200	5	50	2	1500	.....	1500	.....	.....	220368	.....	663	10	9	
10	Ruisseau à l'Anguille.....	.....	.....	.....	.....	50	755	100	150	3000	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Rivière au Saumon.....	1	20	800	6	40	600	80	120	2400	1200	.....	.....	.....	.....	1500	.....	.....	.....	.....	.....	187	.....	.....	11
	Totaux.....	54	1703	84147	423	847	12712	1402	3720	74400	33200	310	3100	15	10800	14400	63490	2880	65000	907968	200000	32537	100	.....	
	Valeurs.....	\$	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2880	635	58	7800	226992	200000	146416	1000	.....	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités du poisson et des produits du poisson dans le comté d'Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPECES DE POISSON.														VALEUR TOTALE DU POISSON.		Numéro.				
		Egrefin frais, liv.	Egrefin fumé, liv.	Merluche, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Anguille, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou frost fish, liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mélé, brls.	Huile de poisson, galls.		Poisson empl. comme boitte, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.	\$	cts.
<i>Comté d'Yarmouth.</i>																						
1	Yarmouth.....	247820	3700	430	1287	49250	600	30000			35	3000			18	200	3000	350	200	322,404	90	1
2	Port Maitland.....	239470	1788		2497	59928		2000			12			12	2000	2000	100	550		56,538	00	2
3	Sandford.....	81730	6000		70	1787		1500			15				1000	500	75	300		12,397	60	3
4	Arcadia.....	29700			73		1000	7000	5	25	25		1200		5	50				16,694	50	4
5	Pointe Pinckney et Côte-Comeau.....	18084			145			2200		22	70			13	55	200	40			3,703	12	5
6	Tusket.....						15000	125	25000	3500	65	20	8500		25		500			20,900	00	6
7	Tusket-Wedge.....	39490			39	100		1800			45		3250	50	400	1500	125			42,793	20	7
8	Pubnico.....	788480		700	4508			22000		30	60		5500	70	40	3500	200			164,787	40	8
9	Argyle.....	22440			67		12000	1800	130	20	40		1800				150			61,366	70	9
10	Ruisseau à l'Anguille.....						15000	2500	620	60	30						150			4,990	00	10
11	Rivière au Saumon.....	7200			25		9000	2000	700	50	25		3500				125			6,050	00	11
	<b>Totaux.....</b>	<b>1474414</b>	<b>27500</b>	<b>11300</b>	<b>8711</b>	<b>111065</b>	<b>52600</b>	<b>125</b>	<b>97800</b>	<b>4985</b>	<b>242</b>	<b>377</b>	<b>3000</b>	<b>23750</b>	<b>163</b>	<b>3725</b>	<b>10750</b>	<b>1815</b>	<b>1050</b>	.....		
	<b>Valeurs..... \$</b>	<b>44232</b>	<b>1650</b>	<b>2543</b>	<b>17422</b>	<b>11106</b>	<b>5260</b>	<b>1250</b>	<b>4890</b>	<b>19940</b>	<b>2420</b>	<b>754</b>	<b>90</b>	<b>713</b>	<b>652</b>	<b>7450</b>	<b>3225</b>	<b>2723</b>	<b>525</b>	<b>712,625</b>	<b>42</b>	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité du poisson, dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905—*Suite.*

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						HOMARD.		ESPÈCES DE POISSON.							Numéro.			
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.			Seines.			Traîneaux.		Homar-deries.		Hareng salé, brls.	Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.	Maquereau frais, liv.	Homard, cons. de, en boîtes, liv.		Homard dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et moues de morue, brls.
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.									
<i>Comté de Digby.</i>																										
1	Digby	14	557	40000	175	50	3750	60	63	1260	300	2	300	550	700	16300	200	150000	210000	100	10000	9680	25	1		
2	Bayview et Culloden	30	1000	42	37	740	190	2	100	250	52	580	50	4700	790	1240	22	2								
3	Anse de Gulliver à Waterford	50	1280	59	48	960	232	4	110	115	48	595	30	580000	5500	750	1055	25	3							
4	Centreville	35	3200	50	50	1000	310	1	50	30	50	800	1	4500	400	100000	268900	1000	25728	400	4780	16	4			
5	Anses Sableuse et au Vison	45	1210	40	78	1560	375	5	660	1025	55	950	3	2900	150	32200	22650	14630	750	1020	12	5				
6	Petite-Rivière et anse à la Baleine	1	14	1500	7	52	1425	76	72	1440	360	3	200	345	120	2400	1	1000	50	89700	50000	1600	1860	18	7	
7	Tidville et Passage Est.	25	750	36	25	500	115	38	650	50	115	38	650	50	65400	360	700	8								
8	Tiverton et Central-Grove	2	71	3000	30	120	6200	135	120	2500	620	3	250	550	185	3675	2	1800	500	83600	25000	3120	1800	9085	82	9
9	Freeport	12	342	8500	120	110	2750	122	110	2200	640	3	250	200	220	4400	75	176800	1030	20000	25	10				
10	Westport	10	187	6000	95	140	3800	475	120	2400	600	11	600	2500	150	3000	80	230000	1480	8500	20	11				
11	Anse de Smith et Brighton	20	350	30	16	320	165	5	230	210	10	200	104	677800	2000	1000	100	5092	8	12						
12	Plympton à Weymouth	27	750	44	25	500	180	44	530	55	13500	220	450	17	13											
13	Anse Bellevue et Petit-Ruisseau	2	40	1600	15	75	1500	113	85	2125	850	1	52	20	60	600	456000	220	14							
14	Comeauville et Saulnierville	32	480	48	15	375	150	1	200	20000	44160	260	15													
15	Métaghan et rivière	4	98	2100	28	40	800	70	35	1050	280	4	80	2	650	32000	57600	1340	16							
16	Rivière au Saumon au Cap-Ste-Marie	8	144	2500	49	27	540	54	48	1200	480	1	300	500	4890	41376	2050	16								
Totaux		53	1453	65200	519	879	2985	1454	947	20130	5947	40	2802	5795	1736	34760	11	11350	2244	2716500	578550	7600	186614	19190	67332	278
Valeurs		10098	27165	11571	912	46653	191900	302994	2780																	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poisson et des produit du poisson dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905—Suite.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.															VALEUR TOTALE DU POISSON.	Numéro.				
		Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, liv.	Egrefin fumé, <i>finnan haddies</i> , qtx.	Merluche séchée, qtx.	Nunes de merluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Moules, brls.	Carralet, liv.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.			Huile de poisson, gall.	Poisson emp. comme boitte, brls.	Poisson emp. comme engrais, brls.	
	<i>Comté de Digby.</i>																				\$	c.
	Digby .....	350000	2500	1264500	20000	6000	3500	100000	2500	3	3000	8000	500	200	1000	15370	5000	800	3000	365,133	00	
1	Bay-View et Culloden...	156500	350	.....	2363	1800	610	7150	30	.....	.....	.....	975	.....	61	500	750	720	620	29,860	00	
2	Anse de Gulliver à Water-	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	ford .....	270000	1000	.....	4712	1290	375	2000	50	.....	2500	50	1475	.....	761	1120	1000	500	1390	49,692	75	
4	Centreville .....	425800	75	300000	10940	5000	550	5000	.....	.....	.....	5	550	150	600	500	4410	600	2000	106,768	00	
5	Anse au Sabie et Vison..	77410	850	54500	4170	1650	450	2110	30	.....	500	35	900	.....	13	65	1300	470	550	38,455	30	
6	Petite-Rivière et anse à la	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Baleine .....	286000	2400	110000	8439	5920	210	5500	.....	.....	.....	20	1100	.....	110	2650	2200	1000	4120	81,982	50	
8	Tidville et Passage-Est..	117050	225	.....	1350	1000	900	630	25	.....	.....	.....	400	150	230	1300	1300	1000	500	22,975	00	
9	Tiverton et Centr.-Grove	300900	1060	55850	25225	5300	5140	10200	135	.....	.....	.....	800	.....	200	7195	8380	2190	3400	173,419	25	
10	Freeport .....	12100	5000	.....	4000	3500	10500	30000	30	.....	.....	60	540	.....	55	4000	7000	890	3900	171,012	70	
11	Westport .....	100000	1500	3000	4000	3500	20000	130970	25	.....	.....	.....	650	2000	505	4125	9000	900	4400	144,039	00	
12	Anse Smith et Brighton..	21000	.....	.....	220	100	78	25	55	10	2300	510	1000	100	9	570	50	450	590	36,168	00	
13	Plympton à Weymouth..	137000	.....	.....	30	22	586	100	190	3	60000	1540	450	15000	2	56	115	680	390	18,110	00	
14	Belleveau et Petit-Ruis-	234000	.....	.....	.....	.....	820	.....	.....	.....	.....	125	.....	.....	.....	.....	140	970	.....	15,957	00	
15	seau .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	Comeauville et Saulnier-	.....	.....	.....	.....	.....	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	.....	12,910	00	
17	ville .....	.....	.....	.....	.....	.....	160	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	180	220	.....	22,536	00	
18	Métaghan et rivière....	2400	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	Cap-Ste-Marie à rivière	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	au Saumon .....	.....	250	.....	.....	.....	400	6000	.....	.....	.....	280	.....	.....	.....	.....	240	260	.....	25,039	00	
	Totaux .....	2640160	15380	1787850	85440	35082	44409	299685	3070	16	68300	10875	9340	17600	3636	37451	41065	11810	25760	.....	.....	
	Valeurs .....	\$ 79205	46140	107271	192240	17541	88818	29969	307	160	3415	21750	280	528	14544	74902	12320	17715	12880	1,314,057	50	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que la quantité et la valeur du poisson dans le comté d'Annapolis, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX DE PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCE DE POISSON.			Numéro.		
		Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.			Traîneaux.		Nasses.		Saumon frais, liv.		Hareng salé, brls.	Hareng, frais, liv.
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.				
	<i>Comté d'Annapolis.</i>			\$		\$			\$		\$		\$						
1	Margaretsville.....	3	50	1000	9	10	200	12	20	600	200	10	100	..	..	..	..	..	1
2	Port-George.....	..	..	..	..	15	300	25	30	900	300	30	150	..	..	..	..	..	2
3	Port-Lorne.....	2	26	600	12	15	300	30	30	900	300	30	150	..	..	..	..	..	3
4	Hampton.....	..	..	..	..	12	200	18	25	700	250	35	175	..	..	..	..	..	4
5	Anse de Phinney.....	1	11	300	3	15	300	20	20	600	200	30	150	..	..	..	..	..	5
6	Anse de Parker.....	2	60	1500	15	12	400	20	30	900	300	50	250	..	..	..	..	..	6
7	Hillsburn.....	1	15	275	4	15	450	25	20	600	200	40	200	..	..	..	..	..	7
8	Litchfield.....	1	10	300	3	10	300	20	20	600	200	35	175	..	..	..	..	..	8
9	Anse de Thorn.....	1	22	1000	8	4	100	6	..	..	..	50	250	..	..	..	..	..	9
10	Batture Victoria.....	1	49	1000	10	25	500	30	15	450	150	80	400	2	200	..	..	..	10
11	Clementsport.....	..	..	..	..	4	200	4	8	100	30	15	75	6	600	..	..	..	11
12	Riv. Lequille et Round-Hill et lacs int.....	..	..	..	..	50	200	..	50	500	300	..	..	3	300	2800	..	..	12
	Totaux.....	12	243	5975	64	187	3450	210	283	6850	2430	415	2075	13	1400	6800	2275	6500	
	Valeurs.....	\$														1360	10237	65	

TABLEAU indiquant les espèces, quantités et valeurs du poisson et des produits du poisson dans le comté d'Annapolis, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSONS ET PRODUITS DU POISSON.											VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.	Numéro.				
		Hareng fumé, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Noues demerluche, liv.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.			Bar, liv.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.
	Comté d'Annapolis.																* c.	
1	Margaretsville.....		10	500		2000	600	300	150	400				100	50		6,785 00	1
2	Port-George.....		30	500		2000	600	400	200	400	4000			150	60	40	8,935 00	2
3	Port-Lorne.....		40	500		1500	700	300	200	400	1000			200	45	50	8,212 50	3
4	Hampton.....		50	400		2000	500	400	300	500	8 0			200	50	35	7,952 50	4
5	Phinney-Cove.....		60	425		3000	900	1000	500	400				300	50	25	11,045 00	5
6	Parkers-Cove.....		70	400		2000	1000	2000	600	500				300	40	30	12,875 00	6
7	Hillsburn.....		70	300		1000	1200	2000	700	400				250	30	25	11,912 50	7
8	Litchfield.....		60	250		1000	1500	2500	700	500				200	60	40	13,980 50	8
9	Thorn's-Cove.....		15	500	3	8000	9000	8000	1500	200				500	200	90	49,315 00	9
10	Victoria-Beach.....		80	1000	4	9000	8000	7000	2000	1000				500	250	75	48,922 50	10
11	Clementsport.....	3000		100													2,060 00	11
12	Lequille et Round-Hill:Rs, et les lacs intérieurs.....	1000										1700	650				815 00	12
	Totaux.....	4000	485	4875	7	31500	24300	24100	6950	4775	5800	1700	650	2760	845	410	.....	
	Valeurs.....\$	80	4850	21938	70	945	72900	54225	3475	9550	580	170	65	828	1267	205	182,810 50	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., et la quantité et la valeur de tout le poisson dans le comté de King, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL.								ESPÈCES DE POISSON.				Numéro.		
		Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Traîneaux.		Nasses.		Saumon frais, liv.	Hareng salé, brls.		Hareng frais, liv.	Hareng fumé, liv.
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.					
	<i>Comté de King.</i>			£		£			£			£			£							
1	Avonport et les environs.....				12	175	16	50	1500	650	3	1800	340					2480				2
2	Wolfville.....	1	15	300	3	40	4	2	40	20								1000	40	2000		3
3	Starr's-Pt. et Kingsport.....				7	90	10	2	40	20	1	1800	750			1	250	150	18	9000		4
4	Medford et Blomidon.....				7	90	14	1	20	15	3	1900	300			3	750	700	22	13000	800	4
5	Scott's-Bay, Wells'-Pt. et Whelan-Beach.....				14	393	28	31	1220	245	4	3870	1800	8	125	5	1100	13000				5
6	Baxter-Harbour.....				25	350	30	40	1000	300	1	100	75	10	150	1	250	8000	457	10000		6
7	Sheffield-Vault et Race-Point.....				4	50	6				2	300	200			2	500	13000	415	17000		7
8	Hall's-Harbour.....	2	38	300	6	25	450	40	31	700	2	300	200	25	350	2	500	17000	1000	25000	30000	8
9	Hunting-Pt. et Chipman-Brook.....	1	14	150	3	14	240	16	14	410	2	350	225	10	150	2	500	15000	415	12000	10000	9
10	Canada-Creek.....	2	25	275	6	12	200	10	10	300	2	400	300			2	500	14000	400	12000	4500	10
11	Harbourville.....				6	60	8	10	300	100	3	450	200			3	750	5000	20	9000	800	11
12	Du quai d'Ogilvie à la frontière du comté, y compris Morden.....				17	330	26	19	725	275	4	500	300			4	1000	3500	76	2000	2000	12
	Totaux.....	6	92	1025	18	145	2468	208	210	6255	27	11770	4690	53	775	25	6100	92830	3076	126000	54100	
	Valeurs.....	£																18566	13846	1260	1082	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités du poisson et des produits du poisson dans le comté de King, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	DIVISIONS.	ESPECES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.			VALEUR TOTALE DE TOUT LE POISSON.	Numéro.			
		Maquereau frais, liv.	Homard frais dans le test, qtx.	Morue séchée, qtx.	Egrefin frais, liv.	Egrefin séché, qtx.	Egrefin fumé ( <i>fin-nu haddies</i> ), liv.	Merluche séchée, qtx.	Merlan, qtx.	Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Moules, brls.			Carrelet, liv.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.
	<i>Comté de King.</i>																			
	Avonport et les environs.....			95				17	8600	2	152	20								\$ 2,447 50
1	Wolfeville.....			40	600		5	10 700		2										719 25
2	Starr's-Pt. et Kingsport.....			25	1000			30 500		1	5	100 25				800		10		2,163 50
3	Medford et Blomidon.....			23	1500			65 900			14	500 1000	1000			450		23		3,846 50
4	Scott's-Bay, Wells'-Pt. et Whelan-Beach.....	950	131	55	6600		10	100 500		1	10	550				2700	12	856	200	12,863 10
5	Baxter-Harbour.....	100	5	300	5000	50		210 800			10	175				1100	20		500	8,538 25
6	Sheffield-Vault et Race-Point.....	700	75	17	1100			100			27	700				1600		210		9,474 00
7	Hall's-Harbour.....	800	80	275	40000	156	600	70 600 1200		1	20	600				9500	35	300	4000	35,675 50
8	Hunting-Point et Chipman-Brook.....	900	229	110	20800	19		10 300 600		1	22	500				2600		410	9000	19,907 00
9	Canada-Creek.....	600	55	25	9000	10		6 60 300			20	250				1000		300	700	8,913 00
10	Harbourville.....	400	50	40	3500	9		5 40 100			20	175				2500		200	800	7,954 75
11	Du quai d'Ogilvie à la frontière du comté, y compris Morden.....	1300	135	138	5200	15		10 620 1100	2300		45	350				2100		620	1000	10,899 00
	Totaux.....	5750	760	1143	94350	259	600	151 2152 6700	11100	8	345	3920	1025	1000		24350	67	2929	16210	
	Valeurs.....	\$ 690	7600	5143	2831	777	36	840 4394 670	1110	80	1380	392	2050	30		48700	20	4393	8105	123,401 35

22-148

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries dans la division n° 3, Nouvelle-  
Ecosse, pour l'année 1905.

Espèces de poissons.	Quantité.	Prix.		Valeur.		Valeur totale.
		§	c.	§	c.	
Saumon frais..... liv.	167,417	0	20	33,483	40	
" fumé..... "	2,730	0	20	546	00	
Hareng salé..... brls.	22,815	4	50	102,667	50	34,029 40
" frais..... liv.	2,945,590	0	01	29,455	90	
" fumé..... "	653,030	0	02	13,060	60	
Maquereau frais..... "	100,508	0	12	12,060	96	145,184 00
" salé..... brls.	1,604	15	00	24,060	00	
Homard en boîtes..... liv.	1,969,804	0	25	492,451	00	36,120 96
" frais..... qtx.	76,196	10	00	761,960	00	
Morue séchée..... "	377,825	4	50	1,700,212	50	1,254,411 00
" langues et noues de..... brls.	598	10	00	5,980	00	
Egrefin séché..... qtx.	61,280	3	00	183,840	00	1,706,192 50
" frais..... liv.	4,291,814	0	03	128,754	42	
" fumé..... "	1,821,850	0	06	109,311	00	
Merluce séchée..... qtx.	115,364	2	25	259,569	00	421,905 42
" noues de..... liv.	42,272	0	50	21,136	00	
Merlan..... qtx.	95,537	2	00			280,705 00
Flétan..... liv.	565,975	0	10			191,074 00
Truite..... "	88,620	0	10			56,597 50
Alose..... brls.	169	10	00			8,862 00
Gasparot..... "	6,927	4	00			1,690 00
Bar..... liv.	4,570	0	10			27,708 00
Eperlan..... "	194,190	0	05			457 00
Anguille..... brls.	517	10	00			9,709 50
Carrelet..... liv.	238,840	0	03			5,170 00
Petite morue..... "	59,250	9	03			7,165 20
Moules..... brls.	13,114	2	00			1,777 50
Poisson commun et mêlé..... "	67,541	2	00			26,223 00
Encornet..... "	3,867	4	00			135,082 00
Huile de poisson..... gall.	133,987	0	30			15,468 00
Poisson employé comme boîte..... brls.	47,664	1	50			40,196 10
" " engrais..... "	43,649	0	50			71,496 00
						21,824 50
Total pour 1905.....						4,499,053 58
" 1904.....						4,364,014 65
Augmentation.....						135,038 93

DOC. DE LA SESSION No 22

RÉCAPITULATION

De la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division n° 3, Nouvelle-Écosse, pour l'année 1905.

Détails.	Valeur.	Totaux.
	\$	\$
383 navires (19,138 tonneaux).....	1,039,512	
6,029 bateaux.....	143,950	
1,134 dorys.....	14,640	1,198,102
585,745 brasses de rets à mailler.....	231,402	
33,992 " de seines.....	42,065	
137 rets à trappes.....	42,030	
3,824 traîneaux.....	77,705	
62 nasses.....	13,800	
34 rets à éperlan.....	915	
18,601 lignes à main.....	13,213	421,130
61 homarderies.....	40,650	
160,147 trappes à homard.....	147,242	187,892
186 congélateurs et glacières.....	39,510	
1,535 fumoirs et poissonneries.....	86,815	
701 jetées et quais de pêche.....	229,665	
129 remorqueurs et semailles.....	78,550	434,540
<b>Total.....</b>		<b>2,241,664</b>

NOMBRE de personnes employées dans les pêcheries de la division n° 3, 1905.

Hommes sur navires.....	nombre.	4,195
" bateaux.....		8,222
Personnes dans les fabriques de conserves.....		1,492
<b>Total.....</b>		<b>13,909</b>

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux, et la quantité et la valeur de tous les engins de pêche, etc., ayant servi à l'industrie de la pêche dans la province de la Nouvelle-Ecosse pour l'année 1905.

Numéro.	COMTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX.						MATÉRIEL.								Numéro.			
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailier.			Seines.			Rets à trappes.			Traîneaux.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.
	<i>Division n° 1.</i>			\$		\$			\$			\$			\$		\$		
1	Richmond .....	61	1470	31480	394	1123	21806	1971	9136	182220	64220	1	50	150	1	724	3920	1	
2	Cap-Breton .....	23	420	6775	112	545	15910	1119	2317	49660	26565	1	1	1	1	400	2005	3380	2
3	Victoria .....	1	11	125	4	646	10201	1047	1670	43488	14585	1	1	1	1	4350	353	2601	3
4	Inverness .....	24	332	7100	124	625	16298	1100	1460	41605	16940	1	120	400	1	513	3560	4	
	<i>Division n° 2.</i>																		
5	Cumberland .....	2	30	650	5	445	9751	679	873	23160	8883	1	1	1	1	82	830	5	
6	Colchester .....	2	114	5700	20	336	8690	355	309	17550	3800	1	500	300	1	8	225	6	
7	Pictou .....	2	114	5700	20	336	8690	355	309	17550	3800	1	500	300	1	8	225	6	
8	Antigonish .....	1	17	150	5	222	3340	289	597	13940	3563	1	1	1	1	51	385	7	
9	Guysborough .....	66	1153	61100	373	2017	76032	2132	15288	309075	147915	25	2728	5505	54	30730	3164	30990	9
10	Halifax .....	69	1639	54925	426	2484	54207	2321	21690	466090	115399	460	48012	143360	22	2320	3409	14701	10
11	Hants .....	99	1190	110	155	6020	1785	2	18	11	11	11	11	11	11	2	18	11	
	<i>Division n° 3.</i>																		
12	Lunenburg .....	162	13785	783990	2598	2619	53790	1810	4126	123200	58470	176	18200	27630	127	22730	828	34625	12
13	Queen .....	7	212	9775	48	469	9805	649	1410	26770	7700	10	1000	3500	1	600	20	60	13
14	Shelburne .....	89	1695	84400	525	2017	73380	2489	16106	328140	121480	3	220	450	4	2000	462	2310	14
15	Yarmouth .....	54	1703	84147	423	847	12712	1402	3720	74400	33200	1	1	1	1	16000	310	3100	15
16	Digby .....	53	1453	65200	519	879	2985	1454	947	20130	5947	40	2802	5795	1	700	1736	34760	16
17	Annapolis .....	12	243	5975	64	187	3450	210	263	6850	2430	1	1	1	1	415	2075	17	
18	King .....	6	92	1025	18	145	2468	208	210	6255	2175	27	11770	4690	1	53	775	18	
	<b>Totaux</b> .....	<b>632</b>	<b>24369</b>	<b>1207517</b>	<b>5658</b>	<b>15906</b>	<b>379305</b>	<b>19701</b>	<b>113910</b>	<b>1752703</b>	<b>640220</b>	<b>745</b>	<b>85402</b>	<b>191780</b>	<b>220</b>	<b>79830</b>	<b>14306</b>	<b>139052</b>	<b>119</b>

## RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant le nombre, la quantité et la valeur des engins de pêche, etc.—*Suite.*

Numéro.	COMTÉS.	MATÉRIEL DE PÊCHE.						HOMARD.					AUTRES MATÉRIEL OU ACCESSOIRES.						Numéro.		
		Nasses.		Rets à éperlan.		Lignes à main.		Homarderies.		Trappes.			Congélateurs et glacières.	Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Remorqueurs et smacques.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.
<i>Division n° 1.</i>																					
1	Richmond.....			25	475	5620	6215	11	11300	36250	26475	1435	3	3150	870	19100	215	11875	27	5500	1
2	Cap-Breton.....					2557	2045	11	19750	39200	29700	475	4	3040	258	7947	138	20294	21	8500	2
3	Victoria.....					1823	1588	18	3680	14064	10070	150	15	5875	171	7303	35	6850	4	720	3
4	Inverness.....					2818	5953	18	9755	47400	24775	311	15	5200	185	8524	63	52060	15	3680	4
<i>Division n° 2.</i>																					
5	Cumberland.....	5	250	172	1928	1152	576	37	23875	48500	35290	296			96	6422					5
6	Colchester.....	3	500	9	180	12	15	2	1200	3000	1600	24			22	800					6
7	Pictou.....			24	1025	80	40	23	27600	54959	32350	350	20	307	2	40	1	40			7
8	Antigonish.....			1	15	303	151	6	6400	21150	11290	152	3	4700	102	1097	2	2000	1	300	8
9	Guysborough.....	8	160	18	435	5571	4911	29	30800	88100	94740	457	33	111625	699	81685	218	116350	13	35675	9
10	Halifax.....			8	292	7343	3531	21	18000	79000	38775	278	14	10200	993	103552	706	48304	205	26925	10
11	Hants.....	6	300			65	33														11
<i>Division n° 3.</i>																					
12	Lunenburg.....					4130	2175	5	2100	20870	10165	195	5	1600	391	26050	322	66205	12	1000	12
13	Queen.....					900	500	9	4600	19000	17000	90	52	2000	250	6400	24	2510	15	5000	13
14	Shelburne.....			7	285	6665	5556	21	11800	42700	42500	388	12	6650	369	21440	201	26600	37	10200	14
15	Yarmouth.....		1000	12	180	3940	2007	15	10800	40855	40855	630	30	17500	108	9115	44	58600	50	47475	15
16	Digby.....	7	5300	15	450	1882	1891	11	11350	35470	35470	189	51	10050	259	17255	110	75750	15	8875	16
17	Annapolis.....	13	1400			440	440						9	900	109	3025					17
18	King.....	25	6100			644	644			1252	1252		27	810	99	3530					18
Totaux.....		84	15010	291	5265	45945	38271	237	193010	591770	452307	5420	293	183607	4893	323285	2079	487438	415	159850	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	COMTÉS.	ESPÈCES DE POISSONS.																Numéro.		
		Saumon, frais, liv.	Saumon, fumé, liv.	Saumon, conservés de, en boîtes, liv.	Hareng, salé, brls.	Hareng, frais, liv.	Hareng, fumé, liv.	Maquereau, frais, liv.	Maquereau, salé, brls.	Homards, conserv. de, en boîtes, liv.	Homard, frais dans le test, qtx.	Morue, séchée, qtx.	Morue, langues et noues, brls.	Egreffin, frais, liv.	Egreffin, séché, qtx.	Egreffin, fumé ( <i>fin- nan kadides</i> ), liv.	Merluche, séchée, qtx.		Merluche, noues de, liv.	Merlan, qtx.
<i>Division n° 1.</i>																				
1	Richmond	3250	520	1400	6504	124550	318700	11535	237518	2168	20145	134	847250	7120	166000	608	962	3490	1	
2	Cap-Breton	1445	2000	2000	14533	104500	14555	725	224740	15035	14707	5	13500	8677	769	4544	2			
2	Victoria	3810	1760	1000	1418	236700	2550	85	163140	4061	10704	5	1470	3266	43	2070	3			
4	Inverness	88060	2475	.....	2495	531700	218900	4428	312526	5660	10372	55	3300	1585	1000	2650	80	37	4	
<i>Division n° 2.</i>																				
5	Cumberland	11500	.....	.....	1652	32000	185200	3900	375936	405	850	.....	4800	440	.....	350	760	5		
6	Colchester	42930	.....	.....	.....	1000	2000	.....	36480	.....	210	.....	3300	20	.....	10	5	6		
7	Pictou	37300	.....	.....	225	76100	.....	3300	512740	.....	190	.....	3200	.....	.....	70	.....	7		
8	Antigonish	53100	.....	.....	698	35600	.....	7225	182384	27	593	.....	8900	145	.....	622	1250	24	8	
9	Guysborough	41770	2000	3500	7639	893600	409000	1408750	13589	494500	9895	26619	72	4955000	6986	643500	5120	16230	30400	9
10	Halifax	37700	.....	1100	19919	13900	8000	480730	666	407380	21541	20184	87	195800	2611	7269	4961	2053	10	
11	Hants	21050	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	134	.....	.....	25	.....	7	.....	15	11	
<i>Division n° 3.</i>																				
12	Lunenburg	27055	460	.....	5480	17400	11658	980	103280	1496	153396	199	19520	9101	600	3884	240	3997	12	
13	Queen	21375	2270	.....	2100	7700	2700	8900	620	153280	2700	4540	2470	680	.....	70	.....	1730	13	
14	Shelburne	4957	.....	.....	7640	8000	10800	1600	4	618662	31565	114002	14	29400	11560	5300	589	29763	14	
15	Yarmouth	14400	.....	.....	63490	2880	65000	.....	907968	20000	32537	100	1474414	.....	27500	1120	.....	8711	15	
16	Digby	.....	.....	.....	2244	2716500	578550	7600	186614	19100	67332	278	2640160	15380	1787850	85440	35082	44409	16	
17	Annapolis	6800	.....	.....	2275	6500	4000	.....	.....	485	4875	7	31500	24300	.....	24100	6950	4775	17	
18	King	92830	.....	.....	3076	126000	54100	5750	.....	760	1143	.....	94350	259	600	151	.....	2152	18	
Totaux		549002	6755	11730	77940	5055240	1257230	2559118	32660	4917148	134961	482533	951	10328334	92155	2632350	132942	65755	138935	

TABLEAU indiquant les espèces et quantités de poissons et des produits du poisson dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1905.

Numéro.	COMTÉS.	ESPÈCES DE POISSONS.															VALEUR TOTALE DE TOUT LE POIS- SON.	Numéro.		
		Flétan, liv.	Truite, liv.	Alose, brls.	Eperlan, liv.	Gasparot, brls.	Bar, liv.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Moules, brls.	Carrelet, liv.	Petite morue ou <i>frost fish</i> , liv.	Encornet, brls.	Poisson commun et mêlé, brls.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtes, brls.			Poisson employé comme engrais, brls.	Peaux de loup ma- rin, nombre.
<i>Division n° 1.</i>																				
1	Richmond .....	18660	4985	.....	26550	716	.....	416	.....	188	301750	45900	1584	2719	12445	1477	.....	.....	*526,196 50	1
2	Cap-Breton .....	10980	5280	568	70130	252	.....	275	35	10	7100	5900	245	.....	6500	4027	.....	16	341,314 85	2
3	Victoria .....	24960	3475	.....	9000	.....	.....	122	195	.....	.....	2600	248	153	13111	1041	.....	24	†157,811 15	3
4	Inverness .....	9250	4100	.....	4800	75	.....	342	300	.....	.....	.....	2185	767	4190	1710	1310	.....	313,557 75	4
<i>Division n° 2.</i>																				
5	Cumberland .....	9700	4450	151	88200	366	4000	35	573	187	3000	4500	.....	876	750	3710	6050	.....	142,374 50	5
6	Colchester .....	3000	11500	49	12000	180	3400	.....	200	975	.....	.....	.....	170	30	370	.....	.....	25,723 50	6
7	Pictou .....	.....	2400	.....	87600	65	.....	47	53	45	.....	700	.....	15	20	1187	5100	.....	149,029 50	7
8	Antigonish .....	150	535	.....	4550	8	4150	51	105	4	25684	350	66	837	833	1618	1840	.....	75,050 60	8
9	Guysborough .....	493880	18400	28	29260	750	2350	1155	.....	107	21900	9400	13493	4200	71855	17070	338100	57	1,385,018 75	9
10	Halifax .....	339890	17440	85	38800	553	100	272	5	1244	207900	186800	586	5978	15220	1592	4534	96	635,704 85	10
11	Hants .....	970	2900	20	1000	400	8350	.....	.....	60	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8,249 75	11
<i>Division n° 3.</i>																				
12	Lunenburg .....	83515	875	.....	13800	117	.....	69	.....	69	210000	12400	.....	1925	68013	2738	219	.....	869,832 96	12
13	Queen .....	3350	10450	20	9590	470	.....	80	.....	40	7400	.....	40	52	1680	570	.....	.....	122,824 10	13
14	Shelburne .....	55460	8825	.....	4700	1010	.....	126	.....	728	8100	5500	28	38	9652	26957	.....	.....	1,173,501 75	14
15	Yarmouth .....	111065	52600	125	97800	4985	.....	242	.....	377	3000	23750	163	3725	10750	1815	1050	.....	712,625 42	15
16	Digby .....	299685	3070	16	68300	.....	.....	.....	.....	10875	9340	17600	3636	37451	41065	11810	25760	.....	1,314,057 50	16
17	Annapolis .....	5800	1700	.....	.....	650	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2760	845	410	.....	.....	182,810 50	17
18	King .....	6700	11100	8	.....	345	3920	.....	.....	1025	1000	.....	.....	24350	67	2929	16210	.....	123,401 35	18
Totaux .....		1477415	164085	1070	566880	10292	27520	3232	1466	15984	806674	315400	22274	83086	259901	81726	400953	193	8,259,085 28	

\*Au n° 1, ajouter \$16,060. †Au n° 3, ajouter \$4,500.



RÉCAPITULATION

DE la valeur des navires, bateaux, rets et autres engins de pêche dans toute la Nouvelle-Écosse, pour l'année 1905.

Détails.	Valeur.		Total.	
	\$	c.	\$	c.
632 navires (24,369 tonneaux).....	1,207,517	00		
14,772 bateaux .....	364,665	00		
1,134 dorys .....	14,640	00		
			1,586,822	00
1,752,703 brasses de rets à mailler.....	640,220	00		
85,402 " de seines.....	191,780	00		
220 rets à trappes.....	79,830	00		
14,306 traîneaux.....	139,052	00		
84 nasses.....	15,010	00		
291 rets à éperlan.....	5,365	00		
45,945 lignes à main.....	38,271	00		
			1,169,428	00
237 homarderies.....	193,010	00		
591,770 trappes à homard.....	452,307	00		
			645,317	00
2 fabriques de conserves de moules .....	1,150	00		
293 congelateurs et glaciers .....	183,607	00		
4,893 fumoirs et poissonneries.....	323,285	00		
2,079 jetées et quais.....	487,438	00		
415 remorqueurs et semaques.....	159,850	00		
			1,155,330	00
<b>Total</b> .....			<b>4,496,897</b>	<b>00</b>

Nombre de personnes employées dans les pêcheries de toute la Nouvelle-Écosse, 1905.

Hommes sur navires.....	Nombre.
" bateaux.....	5,658
Personnes dans les homarderies.....	19,701
	5,420
<b>Total</b> .....	<b>50,779</b>

ANNEXE N<sup>o</sup> II

## RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DE PISCICULTURE EN CANADA

1906

RAPPORT DU PROFESSEUR EDWARD E. PRINCE, COMMISSAIRE ET  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PÊCHERIES DU CANADA.

OTTAWA, 15 octobre 1906.

A l'honorable L. P. BRODEUR,  
Ministre de la Marine et des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous présenter mon douzième rapport annuel sur les opérations qui se sont faites relativement à la propagation et à la transplantation artificielles de diverses espèces de poissons de haute valeur vivant dans les eaux du Canada. Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai fait mention spéciale du développement remarquable apporté dans l'œuvre de la pisciculture qui se fait sous les auspices de l'État. J'ai signalé qu'au cours des dernières trente années, le nombre des piscifactories avait plus que quintuplé. De fait, si on comprend les nouvelles piscifactories dont la construction est terminée ou sur le point de l'être, le département ne compte pas moins aujourd'hui de trente-deux établissements destinés à l'œuvre importante de l'incubation des œufs de différentes espèces de poissons de commerce et de sport dont la grande valeur est reconnue. A plusieurs de ces établissements sont attachés des réservoirs d'élevage et des étangs de retenue, où il est pris soin des jeunes poissons jusqu'à ce qu'ils aient atteints quelques mois ou, en certains cas, un an et même jusqu'à trois ans. On a continué à se servir avec succès des étangs du lac Lester, province de Québec, alors que les étangs à achigan sur la baie de Quinté, près de Belleville, ont produit une ample génération de jeunes sujets pleins de santé. L'un des faits importants de la dernière saison a été l'achèvement de la première piscifactorie d'alose, établie sur les bords de la baie de Fundy, près de Windsor, N.-E. Le choix et la préparation d'un nouvel étang de retenue pour remplacer l'ancien étang de marée à saumon reproducteur de Carleton, N.-B., a été aussi une affaire considérable dans l'œuvre de pisciculture que dirige le département. Le saumon obtenu en juillet et août des pêcheurs à rets en grande partie ou des stations de pêche du département, et retenu dans l'eau de marée jusqu'en octobre et novembre, alors qu'il est prêt ou mûr pour les fins de la propagation artificielle, a donné complète satisfaction. Lorsque feu M. Wilmot a pour la première fois tenté l'essai à Tadousac, en 1875, on avait exprimé des doutes sérieux sur le succès définitif de l'expérience, mais le poisson s'est maintenu en parfaite condition dans la réserve d'eau salée, et on a agrandi le champ d'opération; l'étang à saumon bien connu qu'on a établi à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, N.-B., a contribué puissamment et sûrement à approvisionner bon nombre de piscifactories d'œufs de saumon sains et abondants. On espère pouvoir compter sur le nouvel étang de Saint-Jean comme on comptait sur l'ancien, qui était un accessoire de grande valeur au système de piscifactorie des provinces maritimes.

Il a été produit l'an dernier un total de 627,541,000 alevins de toutes espèces, à part le rendement des jeunes achigans et des truites de rivière, ainsi que des homards éclos en mer, et provenant des 52,772 femelles chargées d'œufs qu'on a libérées des étangs à homard de Gabarus, dont on s'était servi, comme je l'explique dans mon rapport de l'an dernier, à la suite d'arrangements pris avec M. H. E. Baker, un éminent fabricant de conserves de homard du Cap-Breton. Cette année, il y a eu au cours de la saison dans les étangs à homard de Fourcher un total de 42,066 femelles portant des œufs, et, après la saison de pêche, on a relâché en pleine mer ces homards femelles; dont les œufs ont été fécondés par le reproducteur dans des conditions naturelles; les alevins se sont ainsi

## DOC. DE LA SESSION No 22

dispersés sur les fonds du large, qui sont les endroits nourriciers de la nature pour ces menus crustacés.

Il est sorti de piscifactories de l'Etat au cours de la saison de 1906 un grand total de pas moins de 653,052,000 alevins de différentes espèces de poissons de mer ou d'eau douce.

La liste suivante indique les diverses espèces de poissons et le nombre total d'alevins de chaque espèce éclos dans les différents établissements, et distribués au cours de l'année.

Saumon de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> ) .....	11,705,000
Saumon de la C.-B. ....	78,025,000
Truite mouchetée ( <i>Salvelinus fontinalis</i> ) .....	738,000
Truite saumonée ( <i>Salvelinus namaycush</i> ) .....	3,147,000
Truite grise ( <i>Christivomer namaycush</i> ) .....	437,000
Doré ( <i>Stizostedion vitreum</i> ) .....	25,000,000
Poisson blanc de lac ( <i>Coregonus clupeiformis</i> ) .....	63,000,000
Homard ( <i>Homarus americanus</i> ) .....	471,000,000

Total ..... 653,052,000

Le tableau suivant, pour mieux renseigner, spécifie le nom et la situation de chaque piscifactory, les quantités de jeunes poissons et d'œufs dans une condition avancée fournis par chaque établissement, ainsi que les espèces l'alevins ou d'œufs ainsi distribués au cours de la saison.

Numéro.	Nom de la piscifactory.	Nombre d'alevins distribués.	Nombre d'œufs envoyés à d'autres piscifactories.	Espèces de poissons.
1	Ottawa, Ont. ....	812,000	100,000	Truite saumonée.
	" .....	67,000		Truite grise.
	" .....	120,000		Saumon de l'Atlantique.
	" .....	124,000		Truite mouchetée.
2	Newcastle, Ont. ....	1,550,000		Truite saumonée.
3	Sandwich, Ont .....	63,000,000		Poisson blanc.
	" .....	25,000,000		Doré.
4	Gaspé, P. Q. ....	1,100,000		Saumon de l'Atlantique.
5	Tadousac, P. Q. ....	2,435,000		" "
6	Lac-Tremblant .....	555,000		Truite saumonée.
7	Saint-Alexis, P. Q. ....	493,000	150,000	Truite mouchetée.
8	Magog, P. Q. ....	165,000	250,000	Truite saumonée.
	" .....	70,000		Truite mouchetée.
	" .....	370,000		Truite grise.
	" .....	20,000		Saumon de l'Atlantique.
9	Bedford, N.-E. ....	1,000,000		" "
	" .....	51,000		Truite mouchetée.
	" .....	20,000		Truite saumonée.
10	Margaree, N.-E. ....	910,000		Saumon de l'Atlantique.
11	Windsor, N.-E. ....	575,009		" "
12	Bay-View, N.-E. ....	118,000,000		Huitres.
13	Canso, N.-E. ....	71,000,000		" "
14	Miramichi, N.-B. ....	1,650,000	650,000	Saumon de l'Atlantique.
15	Restigouche, N.-B. ....	1,575,000		" "
	" .....	45,000		Truite saumonée.
16	Grand-Falls .....	1,350,000		Saumon de l'Atlantique.
17	Shemogue, N.-B. ....	122,000,000		Huitres.
18	Shippegan, N.-B. ....	70,000,000		" "
19	Charlottetown .....	90,000,000		" "
20	Kelly's-Pond .....	720,000		Saumon de l'Atlantique.
*21	Selkirk, Man .....			Poisson blanc.
*22	Rivière Berens, Man .....			" "
23	" Fraser, C.-B. ....	9,130,000		Saumon de la C.-B.
24	Granite-Creek, C.-B. ....	10,888,000	4,500,000	" "
25	Rivière Skeena, C.-B. ....	3,784,000		" "
26	Harrison Lac C.-B. ....	28,773,000		" "
27	Nimpkish, C.-B. ....	4,873,400		" "
28	Pemberton, C.-B. ....	17,450,000	8,833,000	" "
29	Rivers-Inlet, C.-B. ....	8,000,000		" "

\* Pas en opération l'année dernière.

## PISCI-

TABLEAU indiquant les endroits et les années où les piscifactures du Canada ont été le commencement des opérations,

Numéro.	ANNÉE.	ONTARIO.			QUÉBEC.		
		Newcastle.	Sandwich.	Ottawa.	Magog.	Tadoussac.	Gaspé.
		Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1 1868-73.....	1,070,000						
2 1874.....	350,000						
3 1875.....	650,000						
4 1876.....	700,000	8,000,000				60,000 110,000	
5 1877.....	1,300,000	8,000,000				150,000 50,000	
6 1878.....	2,605,000	20,000,000				1,180,000 1,051,000	
7 1879.....	2,602,700	12,000,000				707,000 650,000	
8 1880.....	1,923,000	13,500,000				1,250,000 1,597,000	
9 1881.....	3,300,000	16,000,000				1,155,000 730,000	
10 1882.....	4,841,000	44,000,000			200,000	334,000 500,000	
11 1883.....	6,053,000	72,000,000			975,000	660,000 530,000	
12 1884.....	8,800,000	37,000,000			250,000	995,000 520,000	
13 1885.....	5,700,000	68,000,000			100,000	985,000 859,000	
14 1886.....	6,451,000	57,000,000			300,000	720,000 290,000	
15 1887.....	5,130,000	56,500,000			1,400,000	1,627,000 576,000	
16 1888.....	8,076,000	56,000,000			675,000	900,000 630,000	
17 1889.....	5,846,500	21,000,000			3,475,000	850,000 800,000	
18 1890.....	7,736,000	52,000,000	5,732,000		2,800,000	1,600,000 450,000	
19 1891.....	7,807,500	75,000,000	7,043,000		2,875,000	1,700,000 806,000	
20 1892.....	4,823,000	44,500,000	4,909,000		3,050,000	1,300,000 1,000,000	
21 1893.....	9,835,000	68,000,000	6,208,000		2,400,000	624,000 965,000	
22 1894.....	6,000,000	47,000,000	4,480,000		3,600,000	2,060,000 910,000	
23 1895.....	6,000,000	73,000,000	3,210,000		2,035,000	1,975,000 850,000	
24 1896.....	5,200,000	61,000,000	3,950,000		3,350,000	2,060,000 675,000	
25 1897.....	4,200,000	72,000,000	4,100,000		3,400,000	2,500,000 800,000	
26 1898.....	4,325,000	71,000,000	3,020,000		3,400,000	3,272,000 1,100,000	
27 1899.....	4,050,000	73,000,000	3,700,000		3,100,000	2,200,000	
28 1900.....	5,175,000	90,000,000	3,450,000		3,098,000	2,125,000	
29 1901.....	5,900,000	67,000,000	3,410,000		3,099,000	1,400,000	
30 1902.....	650,000	100,000,000	1,245,000		3,135,000	2,960,000	
31 1903.....	2,500,000	90,000,000	1,201,000		935,000	2,730,000 734,000	
32 1904.....	1,475,000	75,000,000	877,000		885,000	1,625,000 830,000	
33 1905.....	1,480,000	106,000,000	1,103,000		283,000	2,615,000 1,520,000	
34 1906.....	1,550,000	88,000,000	1,123,000		875,000	1,550,000 1,100,000	
Totaux.....	144,104,700	1,741,500,000	58,761,000		51,893,000	48,274,000 21,233,000	

DOC. DE LA SESSION No 22

## CULTURE.

établies, ainsi que le nombre des alevins sortis de chacune d'elles, tous les ans, depuis y compris l'année 1906.

QUÉBEC— <i>Suite.</i>		NOUVEAU-BRUNSWICK.					Numéro.
Saint-Alexis des Monts.	Mont-Tremblant.	Ristigouche.	Miramichi.	Rivière Saint-Jean.	Homarderie de Shemogue.	Homarderie de Shippegan.	
Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	
		100,000	60,000				1
		600,000	150,000				2
		300,000	60,000				3
		600,000	320,000				4
		1,015,000	665,000				5
		1,470,000	1,025,000				6
		1,500,000	805,000	170,600			7
		740,000	770,000	50,000			8
		1,400,000	640,000	588,000			9
		300,000	925,000	72,600			10
		940,000	795,000	811,000			11
		660,000	900,000	155,000			12
		1,380,000	945,000	2,181,000			13
		1,500,000	900,000	2,479,000			14
		1,720,000	1,290,000	4,142,000			15
		1,280,000	850,000	3,570,000			16
		2,396,000	1,022,000	3,492,000			17
		1,750,000	1,503,000	3,165,000			18
		1,240,000	1,310,000	2,378,000			19
		883,000	975,000	3,299,000			20
		1,080,000	1,010,000	4,096,000			21
		2,885,000	1,200,000	4,060,000			22
		1,250,000	1,430,000	4,068,000			23
		2,100,000	1,558,000	4,155,000			24
		1,135,000	1,557,000	3,290,000			25
		2,025,000	1,605,000	3,980,000			26
		1,125,000	1,620,000	3,957,000			27
		1,750,000	1,800,000	3,605,000			28
		2,310,000	1,700,000	998,000			29
		2,052,000	1,000,000	648,000	17,000,000		30
125,000		2,525,000	1,500,000	909,000	52,000,000	50,000,000	31
298,000	570,000	2,333,000	1,400,000	807,000	100,000,000	100,000,000	32
493,000	555,000	1,620,000	1,650,000	1,350,000	122,000,000	70,000,000	33
916,000	1,125,000	45,964,000	34,940,000	62,476,000	291,000,000	220,000,000	34

## PISCI-

TABLEAU indiquant les endroits et les années où les piscifabriques du Canada ont été le commencement des opérations,

Numéro.	ANNÉE.	NOUVELLE-ECOSSE.					ILE-DU-P.-E.		
		Bedford.	Sydney.	Margaree.	Wind-sor.	Homarderie de Bay-View.	Canso.	Etang de Kelly.	Homarderie de Charlottetown.
		Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1 1868-73.									
2 1874.									
3 1875.									
4 1876.	395,000								
5 1877.	1,000,000								
6 1878.	1,400,000								
7 1879.	1,740,000								
8 1880.	730,000							500,000	
9 1881.	680,000							375,000	
10 1882.	850,000	315,000						1,000,000	
11 1883.	800,000	659,000						1,210,000	
12 1884.	1,000,000	853,000						1,000,000	
13 1885.	670,000	772,000						1,100,000	
14 1886.	950,000	1,179,000						400,000	
15 1887.	4,230,000	1,415,000						500,000	
16 1888.	4,390,000	1,559,000							
17 1889.	3,850,000	2,034,000							
18 1890.	3,860,000	1,953,000							
19 1891.	2,550,000	1,000,000			7,000,000				
20 1892.	2,620,000	690,000			63,500,000				
21 1893.	3,180,000				153,600,000				
22 1894.	3,805,000	288,000			160,000,000				
23 1895.	3,815,000	195,000			168,200,000				
24 1896.	4,225,000	243,500			100,000,000				
25 1897.	5,450,000	496,000			90,000,000				
26 1898.	3,000,000				85,000,000				
27 1899.	4,025,000				100,000,000				
28 1900.	3,970,000				120,000,000				
29 1901.	3,980,000				110,000,000				
30 1902.	960,000		95,000		120,000,000				
31 1903.	710,000		600,000		164,000,000				
32 1904.	1,213,000		562,500		175,000,000			60,000,000	
33 1905.	800,000		799,500		155,000,000	8,000,000		100,000,000	
34 1906.	1,071,000		910,000	575,000	118,000,000	71,000,000	720,000	90,000,000	
	71,999,000	13,651,500	2,967,000	575,000	1,889,300,000	79,000,000	720,000	256,085,000	

\* Production de la homarderie de la rivière Dunk, aujourd'hui fermée.

DOC. DE LA SESSION No 22

## CULTURE.

établies, ainsi que le nombre des alevins sortis de chacune d'elles tous les ans, depuis y compris l'année 1905.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.							MANITOBA.	TOTAUX.	Numero.
Rivière Fraser.	Lac Harrison.	Granite-Creek, Sicamous.	L. Lakelse, rivière Skeena.	Pember-ton.	Rivers-Inlet.	Rivière Nimpkish.	Selkirk.		
Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	
								1,070,000	1
								510,000	2
								1,570,000	3
								9,655,000	4
								13,451,000	5
								27,042,000	6
								21,684,700	7
								21,013,600	8
								22,949,000	9
								55,799,000	10
								83,784,600	11
								53,143,000	12
								81,067,000	13
1,800,000								76,714,000	14
2,625,000								79,273,000	15
4,414,000								88,109,000	16
5,807,000								47,699,500	17
4,419,000								89,212,000	18
6,640,000								115,772,300	19
3,603,800								135,959,500	20
6,000,000								258,314,000	21
5,764,000								294,040,000	22
7,800,000							14,500,000	254,919,000	23
6,390,000							19,000,000	294,040,000	24
10,393,000							4,500,000	202,459,500	25
5,928,000								198,859,000	26
5,850,000							9,000,000	192,477,000	27
4,742,000							20,000,000	222,350,000	28
6,200,000							32,000,000	271,996,000	29
								203,540,000	30
							23,000,000	271,301,000	31
9,214,000		6,760,000					12,000,000	314,576,500	32
9,573,000		4,866,500	3,450,000			1,636,000	31,500,000	473,258,500	33
6,584,000		3,074,000	4,000,000			2,496,000	25,500,000	627,541,400	34
2,550,000	6,505,000	4,000,000	3,767,900			2,800,000		657,925,400	35
9,130,000	28,775,000	10,888,000	3,784,000	17,450,000	8,000,000	4,873,400			36
125,426,800	35,278,000	29,588,500	15,001,900	17,450,000	8,000,000	11,805,400	191,000,000	5,470,035,000	37

On trouvera de plus amples détails sur le fonctionnement de chaque piscifaculture dans le rapport du surintendant F. H. Cunningham, à la suite du présent rapport. M. Cunningham s'est entièrement occupé à visiter les endroits où l'on recommandait d'ériger de nouvelles piscifacultures, à prendre des arrangements en vue de la construction d'autres piscifacultures déjà autorisées, et à faire l'inspection d'un nombre considérable de piscifacultures alors qu'elles se trouvaient en pleine activité. A cause du développement continu du système de pisciculture dans toutes les parties du Canada, il est devenu impossible d'inspecter et de surveiller les diverses institutions aussi fréquemment qu'on le voudrait ; il a donc été nécessaire de nommer un fonctionnaire spécial, M. Alexander Finlayson, pour acquitter ces impérieux devoirs. En maintes occasions j'ai parlé des services rendus par M. Finlayson, comme aussi des qualifications exceptionnelles qu'il possède en fait de pisciculture ; aussi, grâce à l'inspection qu'il va faire régulièrement des piscicultures, le département pourra se tenir en contact plus direct avec ces divers établissements, leurs directeurs et leur personnel.

La seule inspection régulière qui se soit faite pendant plusieurs années avait lieu lors des voyages que j'ai eu à faire en qualité de commissaire des pêcheries du Canada aux différents endroits de pêche des parties les plus diverses du pays. Au cours de mes tournées officielles, je visitais toutes les piscifacultures en activité, mais comme d'année en année il s'est érigé de nouveaux bâtiments, il est devenu très difficile de faire une inspection bien régulière. Grâce à l'aide de M. Cunningham, le surintendant, et grâce aux services de l'inspecteur, M. Finlayson, la surveillance nécessaire va maintenant se faire plus efficacement. J'ai profité, l'été dernier, de mon voyage sur la côte de la Colombie-Britannique et de la visite que j'ai faite sur les hautes eaux de certaines rivières à saumons, pour me rendre à toutes les piscifacultures de l'Etat sur la côte du Pacifique. J'ai visité le Eon-Accord, piscifaculture de la rivière Fraser, et les établissements au lac Harrison ; j'ai visité Pemberton-Meadows, sur la rivière Birkenhead ; Granite-Creek, au lac Shuswap, et la rivière Nimpkish, près de la baie de l'Alerte ; je me suis rendu à la piscifaculture éloignée du lac Lakelse, sur la rivière Skeene, et j'ai visité le magnifique bâtiment du lac O-We-Kay-No, Rivers-Inlet ; à ce dernier endroit je suis, à la vérité, allé deux fois, en décembre dernier, et de nouveau en juillet. Il me fait bien plaisir d'avoir à faire beaucoup d'éloges de toutes ces piscifacultures. Le département a la chance d'avoir à la tête de ces établissements des directeurs d'une exceptionnelle habileté. Je les ai trouvés tous profondément intéressés à leur œuvre, œuvre souvent bien ardue et toujours remplie de responsabilités, et cherchant avec enthousiasme à produire les meilleurs résultats sans trop de dépenses. Les habitants de ces diverses localités m'ont parlé hautement de ces fonctionnaires, ainsi que du personnel qui les aide dans toutes les diverses opérations de pisciculture. Certains établissements sont placés à des endroits éloignés et très isolés, où on ne saurait compter que sur des fonctionnaires consciencieux et enthousiastes à l'extrême pour en arriver à des succès splendides comme ceux qu'il m'est donné de constater dans mon présent rapport. En plus, à certains de ces établissements isolés, surtout à la tête des grandes rivières, comme sont les principales rivières à saumon de la Colombie-Britannique, il a fallu placer les piscifacultures en des lieux exposés à des éboulis de montagnes ou à d'immenses débordements ou inondations. Les barrages et les enclos de retenue, dont il est besoin pour faire provision d'eau ou pour laisser écouler le trop-plein des réservoirs, sont en péril à chaque saison du mois de janvier au mois de juin. Il serait très important de savoir si on ne devrait pas toujours établir les piscifacultures sur des points accessibles, de façon à pouvoir descendre les œufs des frayères plus élevées, et transporter par chalands ou canots, avant les inondations du printemps, les alevins nouvellement éclos jusqu'aux tributaires les plus rapprochés, ou à des endroits convenables de la rivière principale. Les alevins des diverses espèces de saumon du Pacifique quittent très jeunes les eaux hautes pour descendre à la mer, d'où il suit qu'il n'est pas essentiel de les transporter des piscifacultures aux plus hautes sources des rivières où ils ont pris naissance. La plus importante espèce de saumon, le sockeye ou dos bleu, éciôt, règle générale, comme on le sait, dans les petits cours d'eau qui débouchent en des lacs plus ou moins spacieux, et rarement dans le courant des rivières ; cependant, je sais plus d'une exception, et j'ai vu le sockeye frayer dans des creeks où se faisait, pour ainsi dire, sentir la marée, tant était rapprochée de la mer la source des cours d'eau que les bancs de poissons

## DOC. DE LA SESSION No 22

avaient choisis pour frayer. Il est à peine besoin d'ajouter que s'il survient un accident ou de la maladie chez les membres du personnel, les résultats peuvent être des plus sérieux dans ces établissements éloignés dont je viens de parler. Il s'est enregistré dans les annales du département de ces contretemps, inévitables parfois, et seules l'habileté et la prévoyance du directeur ont prévenu un désastre. J'ai eu connaissance de deux cas survenus récemment dans les piscifactories de l'Etat, où les directeurs n'ont évité que par des efforts presque surhumains la perte des alevins et des dommages aux établissements à eux confiés, et s'ils n'avaient sans relâche travaillé deux jours et deux nuits de suite, et même davantage, les résultats eussent été non seulement défavorables, mais peut-être désastreux.

Ces observations sur la position des piscifactories et sur le fait qu'il serait désirable de leur choisir des sites accessibles et non distants et éloignés, font naître la question suivante qui s'y rattache : devrait-on toujours planter les alevins dans les frayères naturelles ou à proximité ? Si oui, il est clair que les piscifactories doivent se construire près de ces frayères. Le transport des alevins même de certaines piscifactories aujourd'hui le plus rapprochées des lieux d'éclosion, exige, comme un grand nombre de nos directeurs le savent bien, un travail difficile et des plus ardu. On a insisté sur la nécessité non seulement de porter les alevins sur les fonds les plus élevés où l'eau est peu profonde, mais aussi de les répandre un peu partout, ou de les "semer" pour les empêcher de se grouper ensemble ou de se masser en trop grand nombre. On ne peut ignorer qu'une loi invincible de la nature a réglé que les petits poissons, à moins de mesures exceptionnelles et d'exécution souvent difficile, doivent servir dans une certaine proportion de nourriture aux animaux ou aux oiseaux aquatiques, etc., et, les retiendrait-on jusqu'à ce qu'ils aient atteint une certaine taille, qu'ils seront quand même astreints au tribut que la nature a voulu faire payer par une classe d'êtres vivants à d'autres êtres vivants. Le pisciculteur doit envisager le fait qu'une portion des jeunes poissons mis en liberté succombera inévitablement aux conditions de la vie des poissons dans les rivières comme dans la mer, et l'une de ces conditions est que le fretin est la nourriture naturelle d'autres créatures, même de la gante à nageoires elle-même. J'ai si souvent, en des rapports précédents, parlé des avantages découlant de l'adoption des méthodes de reproduction artificielle du poisson, qu'il me suffira de signaler le gain obtenu en sauvant ces œufs sans défense de la terrible destruction qui les attend, lorsque les parents les déposent dans les frayères naturelles. Je citerai le passage suivant de mon rapport spécial, dont une édition révisée et de beaucoup augmentée a été publiée dans le rapport du département des Pêcheries de l'an dernier :—

" Il est clair que si nous pouvons nous procurer des œufs de poissons reproducteurs mûrs, et les faire éclore sous les soins de personnes expérimentées, les résultats doivent infiniment surpasser ceux obtenus dans les conditions naturelles, où on ne peut compter que sur un petit nombre parvenant à vaincre tous les dangers auxquels ils sont exposés. Permettez-moi de donner un exemple de cette immense perte d'œufs dans les frayères naturelles, perte non contraire à la loi naturelle, mais obéissant au principe de la compensation et de l'équilibre universel dans la nature. En 1895, j'ai passé un certain temps à observer minutieusement certaines frayères du saumon de la rivière Fraser, vulgairement appelé *sockeye* ou dos bleu. J'ai remarqué, non pas une fois, mais un grand nombre de fois, des couples de poissons faisant leur nid, le mâle errant près de sa compagne jusqu'à ce qu'elle ait produit une partie de ses œufs. Aussitôt les œufs tombés dans le cours d'eau rapide, l'attention du mâle, attirée par la présence d'un rival, le poussait à s'élançer avec la rapidité de l'éclair pour éloigner ce rival, les deux poissons se prenant aux mâchoires, armées de dents formidables, et d'une dimension anormale à cette époque de l'année. Plusieurs fois j'ai vu la femelle perdre ses œufs de cette manière, en les déposant sur le gravier, pendant que son compagnon était engagé dans un combat à 20 ou 30 verges plus loin, de sorte qu'ils n'étaient pas fertilisés, qu'ils mouraient ou étaient mangés par des ennemis affamés comme les carpes, les truites, etc., voyageant par bandes dans le voisinage.

Cette perte d'œufs frayés naturellement est partout admise, mais l'encombrement dans les frayères, ou "redds" comme on les appelle en Angleterre, est reconnu comme nuisible au poisson, la maladie du fongus, si terrible, se propageant de l'un à l'autre, si même

l'encombrement n'en est pas la cause première. La première grande destruction a lieu dans les "redds". Partout on y trouve de légers amas de gravier abritant le frai, mais l'abri est insuffisant à le garantir de ces ennemis voraces, qui se trouvent dans l'air, sur terre et dans l'eau. Beaucoup de salmonides affamés mangent eux-mêmes le frai, et il est difficile de s'en défendre. Des bandes de canards sauvages et de sarcelles cherchent les "redds" en automne, et les ravagent pendant la nuit si elles ne sont pas dérangées. Les cygnes y mènent aussi leurs petits, comme on l'a souvent constaté, et on sait qu'un seul de ces gros valatiles peut détruire près d'un gallon d'œufs par jour.

Si à la perte naturelle de quantités énormes d'œufs par suite de non-fécondation, on ajoute les ravages des canards, des plongeurs, des hérons et autres oiseaux aquatiques, sans parler des loutres et des ennemis à quatre pattes, ainsi que la destruction causée par les inondations, la boue, le gravier et la glace, il est facile de voir les grands avantages qu'offrent l'incubation artificielle et le traitement des œufs dans les piscifactoreries bien installées.

Il ne suffit pas seulement de choisir les eaux en haut des rivières, ou même les hauts fonds naturels des jeunes saumons, mais il faut planter les jeunes alevins provenant des piscifactoreries dans des eaux où ils courent le moins de risques. Leur semence ou leur dispersion sur des fonds de gravier ne garantit d'aucune façon leur sûreté, et des autorités favorisent la plantation par quantités considérables d'alevins nouvellement éclos dans des eaux assez profondes, car elles prétendent que les petits poissons s'éparpillent d'instinct dans les rivières et les lacs, gagnant d'eux-mêmes les fonds accessibles les plus rapprochés. Certes, ces alevins se dissipent de la façon la plus amusante lorsqu'on les plante. On dirait qu'ils fondent devant les yeux des employés des piscifactoreries, et si, quelques heures après, on cherche attentivement à les retrouver, un œil exercé verra ces menues créatures presque invisibles se cacher entre les cailloux et les galets, et se mettre à l'abri des ennemis errants.

On peut résumer ainsi les principaux dangers courus par les jeunes poissons qu'on transporte sur les hauts-fonds intérieurs, comme il est d'ordinaire recommandé :—

(1). Les inondations ou débordements peuvent les faire périr, ou les entraîner dans les champs submergés, où ils iront s'échouer et se perdre. Ce danger sera vraisemblablement moins fréquent dans les cours d'eau plus profonds.

(2). La gelée ou la glace flottante peuvent les tuer, lorsqu'ils se trouvent sur les hauts-fonds de gravier.

(3). Les canards et les animaux aquatiques, la gent escarbote surtout, et les larves, qui sont grands destructeurs de petits poissons impuissants, peuvent les découvrir et les dévorer, alors qu'ils sont à peine cachés le long du rivage des lacs ou des cours d'eau.

(4). Dans les saisons de pêche, les alevins peuvent se trouver exposés à la sécheresse, ou même tout à fait séparés du chenal sûr de la rivière. Deux fois au cours de l'été dernier j'ai vu des bandes de petits poissons de haute valeur ainsi séparés et destinés à périr lorsque l'eau se serait retirée tout à fait. Au moyen d'un rets à petites mailles j'ai sorti des étangs ces poissons emprisonnés, puis les ai remis dans le chenal, les délivrant du sort fatal qui les attendait inévitablement. L'un de ces étangs, qui se trouvait presque à sec, contenait les petits de pas moins de neuf espèces de poissons, dont quelques-uns étaient très nombreux, les petits achigans et les dorés, par exemple.

On lira aux différents rapports des directeurs, comme d'habitude, les détails des travaux qui se sont exécutés dans les diverses piscifactoreries. Le rapport du surintendant de la pisciculture (M. F. H. Cunningham), qui suit celui-ci, contient des renseignements sommaires sur les étangs d'éclosion et autres méthodes de propagation du poisson, ainsi qu'un résumé de l'œuvre des piscifactoreries depuis le rapport de la dernière saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur

Votre obéissant serviteur,

EDWARD E. PRINCE,

*Commissaire des pêcheries et inspecteur général des pêcheries du Canada.*

## ANNEXE A.

OTTAWA, 30 octobre 1906

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR—C'est avec beaucoup de plaisir que je transmets ce rapport sur la pisciculture pour l'année qui vient de finir, car le succès a été général dans les opérations qui se sont faites aux différents établissements piscicoles du Canada sous la direction immédiate de ce département.

Les pêcheries du Dominion lui fournissent ses plus beaux rev. nus ; ils se sont élevés l'an dernier à plus de 29 millions de dollars. Il faut épargner d'aussi vastes ressources, qui constituent un marché alimentaire national, et aider la nature autant que possible en agrandissant avec soin les opérations de pisciculture là où peuvent se trouver les facilités nécessaires pour y arriver.

*Site des piscifactories.*

Le choix d'un site convenable est le facteur initial et le plus important de l'œuvre. Il faut non seulement avoir en tout temps à disposition un approvisionnement d'eau pure, mais il faut que les frayères soient à distance raisonnable de l'établissement. Cette remarque est générale, mais elle s'applique peut être plus à la Colombie-Britannique, où l'on constate que le saumon du Pacifique ne vit pas en détention aussi bien que le saumon de l'Atlantique ; d'où il suit que sur la côte du Pacifique il faut rapprocher les piscifactories des frayères plus qu'il n'est nécessaire dans l'est, ce qui signifie l'érection des bâtiments à la tête des cours d'eau, très souvent dans des endroits isolés difficiles à atteindre et coûteux à maintenir. Il se présente la question suivante : pourquoi ne pas établir les piscifactories en des lieux plus convenables, y transporter les œufs et les alevins, et de là en faire le transport. La chose pourrait se faire si la navigation le permettait ; mais malheureusement les cours d'eau de la Colombie-Britannique sont si rapides qu'il serait coûteux et dangereux de se rendre même aux frayères les plus rapprochées de l'embouchure des rivières.

De plus, le saumon *sockeye*, règle générale, n'est pas mûr pour frayer tant qu'il n'a pas remonté les rivières jusqu'à leur source, et il faudrait ainsi transporter les œufs frais cueillis par eau et par des chemins difficiles, et parcourir de longues distances avant d'arriver à l'établissement. Il en résulterait assurément une grande mortalité sur les œufs, en sorte qu'en ayant les piscifactories près des frayères et des points de distribution, on fait plus que compenser les inconvénients, l'isolement et les frais additionnels d'entretien par le nombre d'alevins beaucoup plus grand qu'on peut produire avec une quantité d'œufs donnée.

*Etangs de retenue.*

Il y a quelques années le département se procurait des saumons reproducteurs pour les piscifactories de l'est en les pêchant au filet dans le haut des rivières au temps du frai. On a abandonné cette méthode, et il a été établi un vivier de retenue dans le havre de Saint-Jean par feu M. S. Wilmot, alors surintendant de la pisciculture. Ce vivier, où l'on pouvait retenir 1,500 saumons du mois de mai au mois de novembre, était destiné à approvisionner autant de piscifactories des provinces maritimes que possible. Les résultats ont été très heureux.

On achète le poisson reproducteur directement des pêcheurs, à même celui qu'ils prennent pour le commerce ; on le met dans le vivier, et après lui avoir enlevé son frai on le renvoie à l'eau salée. On a marqué chaque année un certain nombre des poissons ainsi retenus, et au cours de la dernière saison on en a de nouveau repris plusieurs.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

A cause des égouts qui polluaient l'eau, on a dû cette année choisir un nouveau site pour l'étang de retenue, et dans ce but on utilise la Petite-Rivière à titre d'expérience. On n'en connaîtra le succès définitif qu'après avoir recueilli le frai cet automne.

En différentes occasions on a soumis au département la question d'établir des viviers de retenue pour le poisson reproducteur aux piscifactures où la chose serait facile à exécuter, mais on peut de Saint-Jean voyager si aisément, par chemin de fer comme par eau, dans toutes les directions, que ce seul étang peut, règle générale, répondre aux besoins des piscifactures de l'est.

#### *Etangs d'élevage.*

On pourrait construire de ces viviers là où la chose est facilement praticable, et, de fait, un peu d'esprit d'entreprise de la part des directeurs pourrait la faire pratiquer sur une petite échelle à la plupart des piscifactures, surtout là où les eaux n'atteignent pas une température trop élevée. Alors qu'il en coûterait trop cher pour faire de l'élevage en viviers sur une grande échelle, il peut être constaté qu'à Ristigouche, N.-B., un étang de bonne dimension pour retenir le saumon jusqu'à l'âge de quatre mois a donné plein succès, de même que cet élevage plus en petit a parfaitement réussi à Newcastle et à Ottawa, Ontario.

#### *Cueillette des œufs.*

La cueillette des œufs demande la plus grande vigilance et des efforts infatigables de la part des fonctionnaires qui ont à s'occuper de l'œuvre de la pisciculture dans le Dominion. De l'exécution efficace de ce détail très important dépend le succès ou l'insuccès des opérations de la saison. Il doit être consacré la plus grande attention et la plus grand soin à la fécondation propre de l'œuf, car c'est la première chose qui assure ou gâte les opérations. Il est raisonnable d'attribuer même la faible proportion comparative des pertes dans les piscifactures du Canada à l'accomplissement trop hâtif de ce détail, et on ne saurait trop insister auprès de ceux chargés de ce travail sur la nécessité d'apporter le plus grand soin à la fécondation propre de l'œuf.

Le désir de tous, je le comprends, est de combler de produits les différents établissements, mais il ne faut pas en arriver là en faisant le sacrifice d'un grand nombre d'œufs, ce qui assurément aurait lieu si on manquait de fertiliser les œufs proprement. Il se présente ici la sérieuse question des frayères, qui se joint aux nombreuses demandes de piscifactures supplémentaires de la part du public. Où va-t-on se procurer l'approvisionnement considérable d'œufs à faire éclore? Voilà un côté de la question auquel ne pense pas le public, mais c'est un sujet de forte préoccupation pour les fonctionnaires du département.

Il y a à approvisionner dans le pays des piscifactures de saumon et de truite saumonée, et si on considère la question, il est facile de comprendre que les fonctionnaires qui voient à ce service ont souvent des quarts d'heure de vive inquiétude à passer. Il serait temps de songer à pourvoir le département d'un lac où retenir la truite saumonée, et sur lequel il pourrait toujours compter pour faire provision complète d'œufs de cette espèce de poisson. Pour en arriver là, il faudrait choisir un lac convenable, le débarrasser de toutes autres espèces voraces, et le peupler de truite saumonée. Il en coûterait de l'argent, mais des ressources qui accusent une valeur de 29 millions par année valent la peine d'être encouragées.

#### *Distribution des alevins.*

Dans mon rapport de l'an dernier, je conseillais d'empoissonner les lacs par localités, au lieu de distribuer de petites quantités d'alevins dans les cours d'eau de différentes parties du pays. On a suivi cette recommandation jusqu'à un certain point, mais le système de "demandes d'alevins" la rend difficile à mettre en pratique comme on le voudrait; cependant, il est de nouveau recommandé fortement d'étendre à l'occasion ce mode de distribution.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Je dirai maintenant qu'il est impossible de répondre aux demandes d'alevins de truite mouchetée. On ne peut se procurer des œufs de cette espèce de truite qu'en petite quantité, et on ne devrait distribuer de ces alevins que dans les cours d'eau publics entièrement dépeuplés.

## ONTARIO.

*Piscifactory de Newcastle.*

Cette piscifactory, la première du genre en Canada, a de nouveau été exploitée avec succès. On n'y fait la culture que de la truite saumonée, dont on se procure les œufs dans l'anse Colpoj, baie Georgienne. Rattaché à cet établissement se trouve aussi un petit vivier à achigan. On y a aussi fait en petit l'élevage de digitales de truite saumonée, et on a bien réussi.

*Piscifactory d'Ottawa.*

Comme je l'ai dit en des rapports précédents, cette piscifactory, bien qu'elle produise de fortes quantités d'alevins, est plutôt une station expérimentale, où l'on élève dans des réservoirs des alevins de différentes sortes de poissons, dont on note les habitudes.

On a incubé à cet établissement des œufs de truite mouchetée, mais il vaut mieux discontinuer, car la température élevée de l'eau fait éclore les œufs prématurément, et il en résulte des pertes considérables. Au cours de la dernière année, quelque 18,000 personnes ont visité l'établissement.

*Piscifactory de Sandwich.*

On ne cultive à cette piscifactory que le poisson blanc et le doré. On a l'an dernier distribué environ 63 millions de poissons blancs et 23 millions de dorés.

*Viviers à achigan, baie de Quinté.*

Les demandes d'achigans à petite bouche semblent s'accroître d'année en année, à tel point qu'il est impossible de penser à faire droit à toutes ces demandes. La culture de l'achigan dans des viviers artificiels a bien réussi, et on pourrait en étendre les opérations aux endroits qui s'y prêtent, en ne manquant pas d'exercer une grande surveillance pour empêcher le danger qu'il y aurait d'introduire ces poissons voraces dans les lacs à truites, car ils les détruiraient assurément. On devra donc s'enquérir minutieusement des demandes d'achigan, car une seule transplantation pourrait amener des pertes et des embarras sans fin.

Les opérations de l'année dernière ont été très prospères, et on est à distribuer de magnifiques spécimens de jeunes achigans.

## QUÉBEC.

*Piscifactory de Gaspé.*

On ne s'occupe à cet établissement que de la culture du saumon de l'Atlantique; on se procure les œufs au vivier à saumon de Saint-Jean, N.-B. Les opérations de la dernière année ont été prospères, et on a distribué les alevins dans des rivières voisines de la piscifactory.

*Piscifactory de Tadoussac.*

La dernière saison a encore donné de beaux résultats à cet établissement, et il s'est distribué plus de deux millions d'alevins de saumon. On a érigé au cours de la saison une seconde piscifactory sur la rivière Sainte-Marguerite pour empoissonner ce cours d'eau. On ne pouvait y atteindre auparavant qu'avec difficulté, et il était devenu nécessaire d'y installer ce nouvel établissement pour obvier au danger du transport des alevins.

*Piscifactory de Magog.*

On a, à la saison dernière, abondamment rempli cet établissement d'œufs de truite grise, prise au lac Memphrémagog, et d'œufs de truite saumonée, recueillis dans la baie Georgienne. On y a aussi incubé avec succès de la truite mouchetée provenant des eaux de Saint-Alexis. Les eaux des townships de l'est se ressentent aujourd'hui des bienfaisants résultats de cette piscifactory. Au cours de la saison qui vient de finir on a pris à la mouche dans le lac Memphrémagog du saumon de mer qu'on y avait transplanté. A part la quantité d'alevins qu'on a distribués de cet établissement dans les différentes eaux mentionnées au rapport du directeur, on en a transporté quelque 250,000 aux viviers d'élevage du lac Lester.

*Piscifactory de Saint-Alexis.*

Cet établissement est presque entièrement réservé à la culture de la truite mouchetée et de la truite marstoni, mais on y fait aussi un peu d'incubation du saumon de mer, et ceux qu'on a distribués à la dernière saison semblent bien aller. On a beaucoup de difficulté à se procurer des œufs de truite, à cause de la situation presque inaccessible de la piscifactory; cependant, en dépit de ces misères, on a pu l'an dernier se procurer la quantité voulue et la saison a donné d'heureux résultats.

*Viviers du lac Lester.*

Le succès de ces viviers a dépassé toute attente. On y a gardé à la dernière saison quelque 250,000 alevins de toutes espèces jusqu'à ce qu'ils aient atteint une taille moyenne de trois à quatre pouces, et on les a alors distribués. Il s'en trouve actuellement à peu près 250,000 qui se développent d'une façon remarquable. On peut en toute sûreté attribuer le succès de ces viviers à l'abondance d'eau de source et à la soigneuse attention donnée aux alevins par le directeur.

*Piscifactory du lac Tremblant.*

On a installé depuis deux ans une petite piscifactory sur ce lac pour l'empoissonner ainsi que les eaux voisines. On y fait surtout la culture de la truite saumonée et un peu de la truite mouchetée. Les dernières opérations ont été heureuses, et on va tâcher à la saison prochaine de se procurer des alevins de truite dans les eaux de la localité.

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

*Piscifactory de Bedford.*

Cet établissement reçoit des œufs de saumon du vivier de retenue de Saint-Jean, N.-B. On y a aussi incubé une petite quantité d'œufs de truite mouchetée, mais il vaut mieux qu'on ne s'y occupe que d'aider aux pêcheries de saumon. De différentes parties de la province on nous a adressé des rapports très satisfaisants sur les magnifiques résultats provenant de l'empoissonnement des rivières par cette piscifactory.

*Piscifactory de Margaree.*

Les opérations de la dernière saison à cet établissement ont donné plein succès, et les rivières à saumon où l'on a planté des alevins font déjà voir les bienfaisants résultats de cette piscifactory. On a distribué en la dernière saison plus de 900,000 saumons pleins de santé dans les rivières Margaree et Baddock et dans la Petite-Rivière et la rivière du Milieu. On se procure des œufs au vivier de Saint-Jean, et en dépit des difficultés de la route, si on emballe et transporte avec soin ces œufs frais pondus, il ne s'en perd pas plus qu'ailleurs.

DOC. DE LA SESSION No 22

*Piscifactory de Windsor.*

Cette piscifactory a commencée ses opérations à la dernière saison, et on y a réalisé les espérances de succès dont j'ai parlé dans mon rapport l'an dernier; il s'est distribué 575,000 alevins de saumon dans les eaux des comtés de Hants, King et Colchester. On a muni l'établissement d'incubateurs pour y faire éclore des œufs d'alse. On avait confié à l'un des fonctionnaires les plus compétents du service la tâche de se procurer de ces œufs, mais, vu la conformation extrêmement délicate de l'œuf d'alse, et à cause du transport et de la haute température de l'eau dont disposait ce fonctionnaire, l'expérience n'a pas réussi comme on aurait pu le désirer. Les alevins sont nés prématurément. Les œufs avaient été cueillis dans la rivière Nictaux, et il faudra à la prochaine saison ériger une construction temporaire pour y faire éclore les œufs à l'endroit de la cueillette. La ténuité des fibres de l'œuf ne permet pas d'en faire le transport. C'est la première fois qu'on tente en Canada l'incubation des œufs d'alse; si on n'a pas réussi à produire un grand nombre d'alevins, on a acquis beaucoup d'expérience dont on profitera à l'avenir.

*Homarderies.*

Les établissements destinés en cette province à la propagation du homard sont situés à Bay-View et à Canso. La saison dernière n'a pas été aussi fructueuse qu'auparavant sous le rapport du nombre, à cause des tempêtes et des vents qui ont tenu les crustacés au large et détourné les pêcheurs de voir régulièrement à leurs trappes.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

*Piscifactory de Ristigouche.*

Les opérations de la dernière saison y ont été des plus satisfaisantes. On s'y procure la plus grande partie des œufs de saumon en les enlevant aux poissons pêchés sous la surveillance des employés du département, alors qu'ils remontent la rivière Ristigouche; on prend les autres œufs dont on a besoin dans le vivier de Saint-Jean. On parle très avantageusement du vivier de retenue qui fait partie de l'établissement. Il s'y trouve actuellement environ 50,000 jeunes saumons du printemps dernier, qui seront distribués plus tard.

*Piscifactory de Miramichi.*

Les résultats donnés par cet établissement sont excellents depuis plusieurs années, et les rivières à saumon des environs fournissent des rendements considérables aux pêcheurs à la ligne et autres. Ce bâtiment date de longtemps, de 1874, et on a peu dépensé pour le réparer. Le département a reconnu depuis plusieurs années la nécessité d'y faire beaucoup de changements et de réparations, mais en d'autres localités, où ne se faisait point de piscifactory, les besoins étaient si pressants qu'on a retardé ces modifications d'année en année; aujourd'hui il est devenu absolument nécessaire de faire les réparations, et le département est à y voir. On constatera par le rapport du directeur, M. Sheasgreen, que conformément à mes recommandations de l'an dernier relativement à la distribution des alevins on a choisi d'avantage les principaux cours d'eau pour y placer des quantités d'alevins, au lieu d'aller par voitures et par des chemins ardues les transplanter dans les petits tributaires. Le travail de la distribution s'est ainsi fait à frais très réduits, et il devra en résulter le même bénéfice.

*Piscifactory de la rivière Saint-Jean.*

Il avait été mentionné l'an dernier qu'il fallait faire de grandes réparations à cet établissement avant de commencer les opérations d'une autre saison. On est à faire ces réparations, qui s'achèveront à temps pour placer les œufs dans les auges à l'automne. Les opérations de la dernière saison ont donné satisfaction, et il s'est distribué de la piscifactory environ 1,300,000 alevins de saumon.

*Vivier à saumon, Petite-Rivière.*

Il a déjà été parlé de la nécessité d'abandonner l'ancien site du vivier de retenue dans le havre de Saint-Jean. Ce n'est pas chose facile que de trouver un autre endroit convenable sous tous rapports; cependant, après une soigneuse inspection, on a fait choix de la Petite Rivière, qui paraissait offrir le meilleur site pour y placer un vivier, mais avant d'y rien construire de définitif on a pris des arrangements temporaires pour faire un essai d'une année. Bien que répondant au but, ce site n'a pas été trouvé idéal, et un autre qui se ressentirait davantage de la marée ferait mieux l'affaire. Le poisson retenu en ce vivier s'achète directement des pêcheurs de profession, qui ne se rendent peut être pas parfaitement compte de la nécessité qu'il y a de manipuler avec le plus grand soin le saumon qui doit être retenu dans un vivier d'eau comparativement douce. Toute exulcération pouvant se produire chez un saumon ne guérit pas lorsqu'il est retenu dans une eau comparativement restreinte et dont la température devient trop élevée, mais elle guérira en assez peu de temps si le poisson se trouve en un vivier où la marée se fait sentir plus qu'en celui dont il est ici question.

*Homarderies.*

Les homarderies du Nouveau-Brunswick sont situées à Shemogne et à Shippégan. Les observations faites pour la Nouvelle-Ecosse ont ici leur application. A cause du mauvais temps et des vents violents, on n'a pu cueillir autant d'œufs qu'on avait espéré, mais on a incubé avec succès ceux qu'on a pu se procurer, et les jeunes homards distribués étaient en pleine santé.

## ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

*Piscifactory de Kelly's-Pond.*

La saison qui vient de finir était la première de l'établissement. Il s'est distribué 720,000 saumons. On va tâcher à cette saison de se procurer des œufs de truite de mer, et on est présentement à faire des arrangements dans ce but-là.

*Homarderie.*

Elle est située à Blockhouse-Point, dans le port de Charlottetown. Il nous a été transmis de cet établissement des rapports semblables à ceux reçus de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Le nombre des homards œuvés a été restreint, mais les œufs qu'on a pu se procurer sont éclos en splendide condition, et on a distribué 40,000,000 de jeunes homards sains et vigoureux.

## MANITOBA.

Les deux piscifactories du lac Winnipeg, où se fait l'incubation du poisson blanc, n'ont pas été en activité à la saison dernière, car on a dû cesser si vite la navigation sur le lac qu'il a été impossible de transporter les œufs à ces établissements. Mon rapport de l'an dernier contenait d'amples renseignements de la part de ceux qui avaient eu à voir à ce transport. On espère combler l'an prochain les deux piscifactories.

*Colombie-Britannique.*

J'ai mentionné dans mon rapport l'an dernier qu'on avait mis à la tête de chaque piscifactory de cette province un directeur compétent, chargé de rendre compte directement au département à Ottawa et non aux inspecteurs des pêcheries. Ce nouveau système donne parfaite satisfaction, et le service se fait avec autant de facilité et d'efficacité que dans les provinces de l'est.

*Piscifactory du lac Harrison.*

Cet établissement est le plus considérable et le mieux outillé du Canada, et on y peut chaque saison faire l'incubation de 30 millions d'œufs, s'il est possible de se les procurer. Il est sorti de là à la dernière saison 28,700,000 jeunes saumons. On est actuellement à capturer le poisson reproducteur pour les opérations de la présente saison.

DOC. DE LA SESSION No 22

*Piscifactory de Rivers-Inlet.*

L'an dernier, M. Wm. Roxburgh, le directeur de cette piscifactory, a dirigé avec succès les opérations du commencement de la saison. On a eu à faire face à de grandes difficultés, mais finalement on a réussi à distribuer 8,000,000 d'alevins de saumon, ce qui est un résultat satisfaisant.

*Piscifactory de la rivière Skeena.*

Cette piscifactory est construite depuis 1894, et elle donne constamment de magnifiques résultats. L'an dernier, il s'est distribué près de 4,000,000 de jeunes saumons. L'établissement est d'un accès difficile, et situé dans un endroit très isolé de la province.

*Piscifactory de Granite-Creek.*

Dans les années où le saumon est abondant, on peut toujours compter qu'il y aura forte production à cette piscifactory. Règle générale, les opérations y sont prospères; la dernière saison n'a pas apporté d'exception à la règle, car il s'est distribué près de 11,000,000 de jeunes saumons.

*Piscifactory de la rivière Fraser.*

On exploite cet établissement depuis près de vingt ans, au grand bénéfice des pêcheurs de saumon de la Colombie-Britannique. Depuis que M. J. A. Johnson en est le directeur, il s'est construit des petits viviers d'élevage et fait d'autres améliorations. On y a transporté à la dernière saison une certaine quantité des œufs qu'on avait en trop aux piscifactories de Pemberton et de Granite-Creek, et il s'est distribué de cet établissement plus de neuf millions d'alevins au cours de la saison qui vient de finir.

*Piscifactory de Nimpkish.*

On trouvera dans les rapports annuels des directeurs des piscifactories de l'Etat, publiés à la suite du présent rapport, celui des opérations qui se sont faites à l'établissement de Nimpkish; cet établissement appartient à la Fabrique de conserves de la Baie-de-l'Alerte et à l'Association des paqueurs de la Colombie-Britannique, qui en font l'exploitation. On en a distribué au cours de la dernière saison près de cinq millions d'alevins.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'œuvre de la pisciculture a de beaucoup augmenté au Canada au cours des dernières années. Depuis 1903 il s'exploite treize nouvelles piscifactories, et il s'en trouve aujourd'hui un total de 33, situées en différentes localités. La surintendance de ce service exige une immense somme d'ouvrage de bureau et d'inspection, surtout relativement aux nouveaux établissements, où les directeurs sont encore sans expérience et ont besoin d'être instruits de tous les détails. Les conditions des diverses localités où sont situées ces piscifactories varient tellement qu'il faut préparer des instructions pour chaque endroit. Il faut prévoir une foule de choses et de détails divers, et un faux pas met toujours en péril les opérations entières de la saison. Pour faire face à ce surcroît de besogne, on a fait choix de M. Alex. Finlayson, fonctionnaire d'une longue et profonde expérience, acquise tant en Ecosse que dans le service de pisciculture de ce pays, et on l'a nommé inspecteur fédéral des piscifactories. Il a pour devoir d'inspecter les divers établissements, d'instruire les nouveaux nommés, et de faire rapport sur l'administration générale de chaque piscifactory. Tous les fonctionnaires du service de la pisciculture se sont vivement intéressés à leur travail, et on peut leur attribuer une large part des succès qui ont couronné les opérations de la dernière saison.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

F. H. CUNNINGHAM.

*Surintendant de la pisciculture.*

## ANNEXE B.

## RAPPORTS DE TOUS LES DIRECTEURS DE PISCIFACTURES.

## 1. PISCIFACTURE DE BON-ACCORD.

NEW-WESTMINISTER, C.-B., 2 octobre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire des Pêcheries du Canada,  
Ottawa.

MONSIEUR,—L'année qui vient de s'écouler a été très satisfaisante pour la pisciculture de Bon-Accord, où nous avons eu beaucoup de succès.

En juillet 1905, on avait clôturé les rivières à la tête du lac Pitt, mais les inondations ont été si fortes que les constructions, pourtant solides, n'ont pu résister, et tout l'outillage a été emporté. Avant que les eaux n'aient baissé suffisamment pour permettre de refaire ces clôtures, le poisson avait passé et avait atteint le haut des rivières. Dans le haut de la rivière Pitt, on a recueilli 100,000 œufs de sockeye.

Il a fallu jeter les yeux ailleurs pour s'approvisionner de frai, et la pisciculture de Granite-Creek nous a fourni 3,000,000 d'œufs et celle de Pemberton-Meadows 4,500,000. Le personnel de la pisciculture de Bon-Accord a cueilli 2,000,000 d'œufs de cohoë dans les eaux de la Nicomekl et de la Serpentine, 100,000 dans le creek de la pisciculture, 1,500 de truite dans le même creek, et 5,000 œufs de tête d'acier dans la rivière Stave; ces derniers sont encore à la pisciculture, mais sont maintenant éclos.

Il y a eu peu de pertes, et la majorité des poissons étaient particulièrement vigoureux.

Le 31 janvier s'est fait la première distribution des alevins; on en a planté ce jour-là 3,560,000 dans le haut de la rivière Pitt, et les autres envois ont suivi de près:—rivière Lillooet, 1,500,000; creek d'Argent, sockeyes, 1,000,000, cohoes, 500,000; rivière Coquitlam, sockeyes, 750,000, cohoes, 1,250,000; lac Cowichan, 80,000; creek Sauch-en-auch, 60,000; creek Serpentine, sockeyes, 60,000; cohoes, 60,000; Squamish, 60,000.

On a voulu faire une expérience en introduisant des alevins de saumon sur la côte ouest de l'île Vancouver, et on a pris ces alevins à la pisciculture de Bon-Accord. On a ainsi distribué 250,000 petits poissons dans les lacs Anderson, Sprott et Kennedy, situés sur la côte sudite, et on a placé 1,200 truites dans le lac Price, près de Victoria.

La transplantation des alevins de sockeye, bien qu'elle se fit ici pour la première fois, a très bien réussi, car tous les poissons, malgré le mauvais temps enduré, étaient en un état de santé florissant lorsqu'on les a mis en liberté.

Les perspectives de la prochaine année sont très brillantes, et nous aurons à peu près certainement à la pisciculture tous les œufs qu'elle peut contenir.

Je suis, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. A. JOHNSON,  
*Directeur.*

DOC. DE LA SESSION No 22

## 2. PISCIFACTURE DU LAC HARRISON.

SOURCES THERMALES DE HARRISON, C.-B., 24 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de cette pisciculture au cours de la présente année. Mon dernier rapport, daté du 16 novembre 1905, indiquait jusqu'à cette date une cueillette totale de 31,160,000 œufs de saumon. Nous en avons recueilli d'autres par la suite, formant un total de 31,274,000 œufs, ainsi répartis :—

28,204,000 .....	Sockeye
2,510,000 .....	Cohoe
560,000 .....	Saumon du printemps.
<hr/>	
31,274,000	

Sur ce nombre on en a retranché 2,501,000, ou près de 8 pour 100, qu'on a trouvés non fécondés ou morts. Les œufs comme les alevins ont eu un succès remarquable, et on a fait sans perte en mars et avril la distribution suivante avec des poissons en condition splendide :

Creek Morris.....	16,000,000
“ d'Argent.....	2,500,000
“ et baie de la Truite.....	10,272,000
	<hr/>
Distribution totale.....	28,773,000

Au cours de l'hiver on a construit trois viviers pour y déposer un certain nombre d'alevins, et nous nous en sommes bien trouvés. Ils représentent une étendue d'environ 50 pieds sur 350, et ils sont remplis par l'eau se qui déverse du canal de la pisciculture. On a laissé nager dans ces trois réservoirs tous les alevins éclos dans l'établissement, pour les accoutumer aux conditions extérieures loin encore de leurs ennemis. En vue de la cueillette des œufs pour la présente saison, on s'est proposé, outre les endroits exploités l'an dernier, d'installer des clôtures et des enclos dans le creek de Vingt-Milles, où l'on sait qu'il va des saumons. On a déjà installé les clôtures et les enclos dans le creek d'Argent et dans celui de Douglas, et il se trouve des poissons dans l'enclos du premier creek.

Dès le commencement de septembre on placera les clôtures, etc., dans le creek Morris et autres endroits, et on fera tout pour se procurer le plus d'œufs possible, car cette année n'étant pas ordinaire, le travail de pisciculture est des plus nécessaire et devra être poussé sans réserve.

Depuis la distribution des alevins, on a peinturé à nouveau l'intérieur de la pisciculture, et l'apparence s'en est ainsi trouvée de beaucoup améliorée.

Le public s'intéresse à l'établissement et à nos opérations d'une façon tout à fait remarquable. Le fait qu'il est situé à proximité d'un lieu de plaisir et de santé où l'on se rend en foule nous amène beaucoup de visiteurs. Il en est venu l'an dernier trois ou quatre mille, et on voit dans notre registre des noms de gens venant de partout. Au fait, il y a presque toujours quelqu'un à l'établissement, et naturellement ces visites exigent de notre part plus d'attention, et il faut tenir le bâtiment et les environs dans un état qui fasse honneur ; aussi, en autant que le nombre des membres du personnel et nos moyens ont pu le permettre, je me suis efforcé de tout tenir en condition présentable.

Nous avons été quelque peu retardé dans notre œuvre par le fait qu'on a envoyé nos employés les plus expérimentés aux nouvelles piscicultures, et qu'il a fallu instruire de nouveaux hommes. Et nous avons senti davantage la chose, car il a fallu faire en même temps la cueillette des œufs aux diverses stations, qui sont disséminées un peu partout. Cependant, je dis avec plaisir que le personnel en général m'a fourni

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

grande aide, et il en est qui se sont intéressés à l'œuvre d'une façon tout à fait exceptionnelle et qui ont fait l'impossible pour en assurer le succès.

Je suis, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

THOS. ROBINSON,  
*Directeur.*

### 3. PISCIFACTURE DE PEMBERTON.

LILLOOET, C.-B., 8 mai 1906.

Au professeur PRINCE,  
Commissaire des Pêcheries,  
Ministère de la Marine et des Pêcheries,  
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport annuel concernant la piscifactory de Pemberton. Ce rapport ne serait pas complet si je n'indiquais le site de l'établissement, ainsi que les différents moyens de transport à prendre pour y parvenir.

La piscifactory de Pemberton est située à 4 milles à l'est de l'extrémité inférieure des prairies de Pemberton, au confluent du creek du Hibou et de la rivière Birkenhead, à 4 milles en amont de l'endroit où celle-ci se réunit au bras est de la rivière Lillooet, laquelle se jette à son tour dans le lac du même nom. Autant qu'on en peut juger, la piscifactory est située à 175 milles au nord-est de New-Westminster, centre de l'industrie de la pêche dans la Colombie-Britannique. Toutefois, la route qu'il faut parcourir pour se rendre de là à Pemberton offre beaucoup de détours. On se rend d'abord en chemin de fer à Agassiz. Après une course de 5 milles en diligence, on atteint les sources thermales de Harrison, où se voit à une distance de 4 milles sur le lac la belle piscifactory construite l'an dernier par le gouvernement fédéral. On longe ensuite le lac sur une distance de 45 milles jusqu'à Port-Douglas, qui n'est plus que l'ombre de ce qu'il était autrefois, lorsqu'on passait par là pour arriver aux mines de Caribou.

Il faut alors au voyageur recourir à un mode de transport plus primitif, et rendu au lac Tenas, à 35 milles de Douglas, il est bien aise de descendre de son poney sauvage pour s'asseoir dans un canot, s'il n'a pas l'habitude de chevaucher. Le lac Tenas a 6 milles de long et est très étroit ; c'est plutôt un élargissement de la rivière Lillooet qu'un lac. Il se rétrécit à la tête et forme de nouveau un cours d'eau rapide qui nous amène, au bout d'un mille, au lac Lillooet, d'une longueur de 16 milles. Lorsqu'on a franchi la moitié du lac dans la direction du nord, les eaux font un brusque détour vers l'ouest, et de là on aperçoit pour la première fois les prairies de Pemberton. Lorsque l'eau est haute, le canot peut remonter la rivière sur une distance de 6 milles jusqu'à la rancherie, mais d'ordinaire, il faut mettre pied à terre à la tête du lac et faire à cheval le reste du voyage, 10 milles, pour se rendre à la piscifactory.

La rivière Birkenhead, sur laquelle s'élève la piscifactory, offre, au dire des personnes renseignées, la meilleure frayère de la Colombie-Britannique pour le sockeye, et contrairement aux autres frayères, on dit que le saumon y donne bien même dans les mauvaises années.

Lorsqu'on eût décidé de construire la piscifactory et choisi l'emplacement, on adjugea la fourniture du bois à Duguid et Hurley, de Lillooet, qui méritent des éloges pour avoir surmonté les obstacles que présentait le transport en radeau d'une scierie mécanique pesant 23,000 livres sur une distance de 36 milles par les lacs Seton et Anderson, et par des chemins montagneux jusqu'au creek du Hibou, à 24 milles plus loin. Le voyage a duré trois semaines à l'aller et autant au retour. La chaudière seule pesait 6,000 livres. Ils prirent quatre mois pour scier 170,000 et raboter 130,000 pieds de bois nécessaire à la construction du bâtiment. M. Forester, surintendant des travaux, en a commencé la construction au mois de mai ; avant cela, il avait employé une équipe de sauvages pour nettoyer le terrain, tracer des chemins et aviver les grosses pièces de charpente. On pouvait difficilement imaginer un endroit plus sauvage que celui où s'élève aujourd'hui la

## DOC. DE LA SESSION No 22

pisciculture. Outre les gros arbres qui furent convertis en bois de charpente et dont on fit sauter les souches, il y avait sur le sol de gros cailloux que le creek du Hibou avait charriés dans les siècles passés.

La pisciculture est un bâtiment à un seul étage de 40 pieds de largeur et de 150 de longueur, avec des murs de 12 pieds. Les soles sont en cèdre de 12 pouces ; les solives ont 2 pouces sur 8 ; le plancher a 2 pouces d'épaisseur et repose sur des soliveaux de 2 pouces sur 6. La toiture est à fermes, ce qui obvie à la nécessité de placer des poteaux au centre, et laisse le plancher libre d'un mur à l'autre. L'extérieur du bâtiment est revêtu de bordage et l'intérieur lambrissé de planches de 6 pouces à joints en V. Il reçoit le jour par 27 grandes fenêtres et 12 fenêtres en pente de 3 pieds sur 8. La toiture est recouverte d'une substance incombustible appelée Elalérite. L'extérieur est recouvert d'une peinture crème avec bordures blanches ; l'intérieur est en blanc.

L'appareil incubateur est des plus modernes sous tous les rapports. Un réservoir principal de 18 pouces sur 18 longe l'édifice dans toute sa longueur. Les auges à éclosion, au nombre de 112, sont d'une longueur de 16 pieds, d'une largeur de 16 pouces et d'une profondeur de 6 pouces ; elles sont en planche de 2 pouces et disposées par groupes de 4, avec une différence de niveau de 2 pouces entre les deux du rang supérieur et les deux du rang inférieur. Le réservoir principal alimente les auges à l'aide de robinets de 1½ pouce. Les raccords ont 2 pouces de diamètre et les tuyaux de renvoi 6 pouces sur 6 et 6 pouces sur 16. L'extérieur des auges est peinturé en blanc et l'intérieur est laqué ; elles contiennent chacune six paniers de 16 pouces sur 24, avec cannelures entre chaque panier.

Dans le réservoir, un flotteur relié à un circuit électrique qui passe par la pension y actionne un timbre chaque fois que l'eau s'élève ou baisse d'un pouce. C'est le premier timbre avertisseur fonctionnant par l'électricité qui ait été posé dans une pisciculture de la Colombie-Britannique. La pension, peinturée comme la pisciculture, est un bâtiment à deux étages, de 16 pieds sur 24, avec une rallonge renfermant la cuisine, le garde-manger et la chambre de bain. Le corps de logis principal se compose d'une salle à manger de 12 pieds sur 16, d'un bureau de 10 pieds sur 12, et d'un vestibule ; en haut, il y a quatre chambres à coucher. L'intérieur est verni, et on peut avoir de l'eau chaude et de l'eau froide dans un évier et dans la chambre de bain. Un tuyau de 600 pieds fournit l'eau.

Il y a aussi un atelier et un bûcher de 14 pieds sur 20 et de 12 pieds sur 20 respectivement, recouverts d'un boisage rustique et peinturés comme le corps de logis principal. La conduite qui fournit l'eau à la pisciculture commence à un barrage situé à 400 pieds en remontant le creek du Hibou ; elle est en planche de 2 pouces d'épaisseur, de 2 pouces sur 16, de 2 pouces sur 14 et de 2 pouces sur 12. Elle est plus large près de la prise d'eau et elle est goudronnée à l'extérieur et à l'intérieur. Elle est interrompue à mi-chemin par un réservoir en cèdre de 10 pieds sur 30 de superficie et de 5 pieds de profondeur. On la recouvre actuellement. Il y en a une autre qui commence à 150 pieds plus haut dans le creek du Hibou et qui va jusqu'à un barrage construit en prévision d'un accident au barrage principal.

Les travaux exécutés par M. Forrester lui font honneur ainsi qu'au ministère, et ses efforts pour terminer la construction de la pisciculture le 1<sup>er</sup> août ont été récompensés, car ce jour-là les robinets furent ouverts pour la première fois, en dépit d'obstacles imprévus. Dans l'intervalle on avait travaillé à la construction des pièges destinés à prendre les poissons reproducteurs. On les avait placés à 200 verges en amont de la pisciculture, dans la rivière Birkenhead, à un endroit où des deux côtés un énorme quartier de rocher protégeait la rive. La clôture principale fut construite à trépieds. Dix trépieds construits avec des poteaux de sapin de 7 pouces furent placés à des intervalles réguliers en travers du cours d'eau et remplis de roches. Le niveau de l'eau—4 pieds—rendait la tâche difficile. Dans le lit du cours d'eau, de gros cailloux, qu'on ne voyait pas, bien que leur action sur le courant fût parfaitement visible, ajoutaient à la difficulté. Après deux semaines de travail, pendant lesquelles on n'a pour ainsi dire pas connu ce que c'était que de porter des hardes sèches, les trépieds furent mis en position et les longrines assujéties. La clôture proprement dite se composait de sections de 6 pieds sur 12, faites de pièces de 1 pouce sur 4, de champ, boulonnées ensemble, et construites pendant la pose des trépieds. Elles furent liées aux longrines à une incli-

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

naison de 2 à 1 en descendant le courant, et avaient une verge de grosse toile clouée le long du bas pour empêcher le saumon d'affouiller ; on mit alors des roches en face, les réservoirs y furent ancrés, et des guideaux construits de là à la clôture. On se servit de 15 réservoirs de différentes dimensions, de 12 pieds sur 12, de 10 sur 12 et de 6 sur 12. Deux autres clôtures furent construites avant l'arrivée du saumon, l'une à 100 verges en aval de la première, pour empêcher le saumon de descendre plus bas. Lorsque le saumon donnait le plus, il a fallu enlever une section de cette clôture pour empêcher le poisson de trop s'accumuler, bien que l'espace entre les clôtures fût de 100 pieds sur 200, sur une profondeur d'à peu près trois pieds d'eau. Une autre clôture fut érigée à  $1\frac{1}{2}$  mille en amont de la piscifactory, comme une sauvegarde contre les accidents possibles aux clôtures d'aval.

Le premier sockeye arriva le 15 août, mais la montée régulière n'eut pas lieu avant le 27 ; au matin de cette date, les réservoirs contenaient à peine 100 poissons, mais à la nuit il devint nécessaire de fermer les conduites des réservoirs pour empêcher l'encombrement. Du 27 août au 8 septembre les conduites furent à peine ouvertes, car on jugea que le saumon ne séjournerait pas dans les réservoirs. Le premier frai de 100,000 œufs fut recueilli le 4 septembre, mais tout le poisson n'était pas mûr ; le 8 on en recueilli 1,000,000.

Le poisson commença à frayer pour de bon le lundi, 11 septembre, et vers la fin de la semaine on avait cueilli 8,500,000 œufs. M. Cunningham, le surintendant de la piscifactory, arriva le 15, inspecta les travaux et la piscifactory, et partit le 17 ; il était accompagné de MM. Forrester et Finlayson. A la fin de la semaine finissant le 23 septembre, il se trouvait dans la piscifactory un total de 21,350,000 œufs, dont 2,500,000 avaient été enlevés par quatre hommes en une journée.

On employa alors 20 hommes. Le 21, la crue des eaux entraîna nombre de saumons par-dessus la clôture d'aval dans le bas de la rivière, où ils frayèrent naturellement. On recueillit en tout 28 millions d'œufs, dont un million et demi au moyen d'une seine à l'embouchure de la rivière. La montée du saumon cohoe n'a pas été ce qu'on s'attendait, et l'on n'a cueilli que 600,000 œufs ; pratiquement, tout le poisson fut pris dans les pièges.

Pendant la montée du sockeye les mâles dépassaient les femelles dans la proportion de cinq à un ; ils bouchaient simplement les réservoirs ; alors, je donnai aux sauvages la liberté de les prendre à leur bon plaisir. Ils en prirent au delà de 4,000, du premier au dernier. Les sauvages, je dois le dire ici, n'ont donné lieu à aucune plainte. Le seul reproche que je puisse leur faire est que leurs prix sont exorbitants.

Comme vous le savez, M. Johnson, de la piscifactory de la rivière Fraser, a reçu deux envois d'ici. Il a pris lui-même le premier lot de deux millions et demi ; MM. Davis et Martin ont pris le reste. On a aussi expédié 4,330,000 œufs à la piscifactory du lac Harrison, et l'envoi s'est fait sous la direction de Thomas Graham, du personnel de cette piscifactory. En raison de ces expéditions, il resta plusieurs augees vides dans la piscifactory. Pour remédier à l'accumulation trop forte de certains paniers contenant jusqu'à 50,000 œufs, je redistribue le reste des œufs à raison de 30,000 par panier. La clôture principale est encore dans la rivière ; il y a aussi un certain nombre de cohoes en bas, attendant la crue des eaux ; ils ne voyagent que pendant les crues.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, une moyenne de quatre hommes par jour ont cueilli les 20,000,000 d'œufs que contient la piscifactory actuellement. Nous nous occupons présentement à faire des augees pour recevoir le surplus du frai. J'avais l'intention de creuser des étangs au dehors, mais j'en suis arrivé à la conclusion que l'établissement de ces réservoirs sans couverture, ce que nous n'avons pas le temps de faire, serait courir à un désastre, en cas d'une chute de neige de 3 à 4 pieds. Les bassins que nous construisons ont 12 pieds de long sur 2 de large, avec une séparation au milieu, qui en fait ainsi deux bassins. Ils sont placés au bas des réservoirs d'éclosion sur le plancher, dont le surplus passe d'un côté par un déversoir, et revient de l'autre côté, faisant retour vers le même bout par où il est entré, mais séparé par la cloison. Il y en aura 27 de construits cet hiver, et s'ils fonctionnent bien, comme je le crois, il pourrait en être installé 27 de plus au-dessous du courant supérieur, que le même réservoir principal alimenterait. Ils auront un avantage sur les étangs du dehors, celui de pouvoir être tenus libres de glace et de neige plus facilement, car la piscifactory a maintenant deux calorifères.

DOC. DE LA SESSION No 22

L'expérience acquise cette année sera d'une grande utilité pour une autre saison. Bien que la pratique de garder le poisson en réservoirs fonctionne bien dans les frayères inférieures, je trouve que ça ne réussit pas ici. Il faudrait plusieurs clôtures dans la rivière près de la piscifactory, afin d'y créer des mouilles pour y retenir le poisson. La clôture d'amont devrait être haute et forte, avec des réservoirs en communication pour le frai. A environ 200 verges plus bas, une autre clôture devrait être érigée en travers de la rivière pour permettre au saumon d'y entrer à sa première montée et d'y être ensuite enfermé; on pourrait répéter le même procédé à 200 verges plus bas, et même construire une quatrième clôture si c'était nécessaire; par ce moyen le poisson mûrirait plus également qu'il ne l'a fait à l'automne, alors que les nouveaux arrivés et les mûrs se mélaient entre les clôtures. J'ai constaté aussi qu'un grand nombre de sockeyes frayaient entre la piscifactory et l'embouchure de la Birkenhead. La montée première des sockeyes tend vers la source des cours d'eau qu'ils fréquentent; les bancs subséquents poursuivent leur course jusqu'à ce qu'ils se rencontrent avec le précédent, et ainsi de suite; les derniers se contentent de frayer sur le premier banc de sable qui se présente. Une clôture installée dans la dernière partie de la saison à l'embouchure de la rivière retiendrait un grand nombre de poissons qui autrement ne remonteraient jamais jusqu'aux clôtures supérieures, et les œufs recueillis là pourraient être envoyés directement aux piscifactories d'en bas.

La première saison à une piscifactory est toujours la plus mauvaise, vu que les conditions du frai varient dans des cours d'eau à seulement quelques milles de distance, et qu'un système qui fonctionne bien dans un endroit peut donner de mauvais résultats dans l'autre. Mais je dois dire que les sept membres du personnel ainsi que les hommes engagés sur les lieux ont fait leur possible pour assurer le succès de l'entreprise.

Le résultat du travail de la saison à cet établissement consiste en une distribution totale de 17,450,000 alevins en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER ROBERTSON,

*Directeur de la piscifactory.*

#### 4. PISCIFACTURE DE GRANITE-CREEK.

KNALT, C.-B., 22 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant des opérations de cette piscifactory pour la saison qui vient de s'écouler. Les œufs ont été recueillis entre les mois d'août et de décembre, et ont été distribués comme suit :

Sockeyes du creek Scotch.....	12,920,000
"    la rivière Adams.....	3,448,000
"    du creek Granite.....	1,610,000
	<hr/>
	17,978,000
Cohoes du creek Granite.....	240,000
	<hr/>
Total des œufs de saumon.....	18,218,000
Sur ce nombre.....	3,625,000 avec yeux.
Et.....	875,000 sans yeux, ont été renvoyés.

---

4,500,000

Première expédition à la pisciculture de la rivière Fraser :	
Sockeyes sans yeux .....	875,000
"    avec yeux .....	125,000
	1,000,000
Deuxième expédition à la pisciculture de la rivière Fraser :	
Sockeyes avec yeux .....	2,000,00n
Expédition de sockeyes avec yeux à la pisciculture de Harrison .....	1,500,000
	4,500,000
Œufs morts mis de côté :	
Sockeyes .....	2,804,008
Cohoes .....	26,000
	2,830,000
Alevins lâchés .....	10,888,000
	10,674,000
Sockeyes .....	214,000
Cohoes .....	

Ces alevins ont été lâchés à la pisciculture.

Le bon endroit le plus proche est à la tête de l'Anesty, ou au bras nord-est du Grand lac Shuswap, à trente-sept milles de la pisciculture.

Les sept milles en amont de ce bras de lac sont couverts de glace jusqu'à la fin de mars, et les tempêtes du printemps sur le lac rendent impraticable la distribution éloignée du frai.

Si le frai des œufs du creek Scotch le revenait au creek de la Pisciculture, pour en faire un autre creek Morris, ce serait très avantageux, le creek Scotch étant éloigné de soixante-cinq milles et sur une réserve de sauvages, où il faut obvier à des difficultés suscitées par ces derniers.

Le premier sockeye est arrivé au creek Scotch le 12 août.

Le 15 six autres ont fait leur apparition.

La première expédition d'œufs a été envoyée à la pisciculture le 24 août ; l'éclosion a commencé le 25 octobre.

Le 10 décembre les sockeyes frayaient encore dans la Petite-Rivière, entre les Grand et Petit lacs Shuswap. On a d'abord tendu des pièges au creek Granite, au creek Scotch et dans la rivière Anesty, mais la montée du poisson a été si considérable qu'au creek Scotch on a eu besoin de toutes les auges disponibles, et que le poisson de l'Anesty a pu être admis dans la rivière.

Il y a eu deux montées distinctes, la dernière était composée d'un poisson plus petit à chair pâle.

La chair de ce poisson était très tendre, et sa pâleur était peut-être due, à sa maturité.

Un grand nombre de poissons de la dernière montée ont atteint le creek de la Pisciculture, tout à fait à l'autre bout du lac Shuswap.

Un grand nombre de saumons à bosse sont venus avec le sockeye jusqu'au creek Granite où on ne les avait jamais vus auparavant.

Cette seconde montée s'est précipitée vers la rivière Adams, qui se trouvait être le premier cours d'eau qu'elle rencontrait après avoir atteint le lac. Un piège fut tendu dans le plus petit chenal, le chenal principal de la rivière Adams étant un cours d'eau large et rapide ne pourrait être employé sans de grandes dépenses.

Un nombre considérable de ces poissons ont frayé dans la petite rivière en aval du lac Grand Shuswap, et sur une étendue de plusieurs milles le long de la rive d'aval du lac.

Le creek Granite est tellement vaseux qu'il nous cause de grands embarras. La dernière saison deux hommes ont travaillé sans relâche durant deux mois à laver les auges salies par la vase. Le dépôt de vase dans les auges était tel que dans l'espace de quatorze heures les œufs dans les incubateurs en étaient complètement couverts.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Le creek coule entre des rives escarpées de terre glaise micacée. Il est bloqué à sa source par des branches d'arbres et des broussailles qui arrêtent et retiennent les feuilles mortes qui y sont tombées pendant l'automne.

Cette accumulation de feuilles mortes arrête l'argile qui soulevée par la gelée, est charriée par les crues du printemps.

A mesure que les feuilles pourrissent et se désagrègent, elles descendent le creek entraînant les couches successives de vase qui y adhéraient.

## TRUITE.

Dans le mois de mai 1906, 75,000 œufs de *Salmo-Kamloops* ont été cueillis au creek Skimekin.

Ce creek se jette dans le lac Skimekin, qui a été approvisionné de frai de truite provenant des œufs recueillis dans les creeks du Canot et Granite.

Le frai, cette saison, a été relâché dans le creek Granite, vu que celui-ci était épuisé comme frayère du *Salmo-Kamloops*.

Des pêcheurs qui ont visité le lac Skimekin cette saison ont fait de bonnes pêches, bon nombre de poissons pesant  $6\frac{1}{2}$  à 7 livres.

## 5. PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SKEENA.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport annuel sur les opérations de la saison de 1905-1906 à la pisciculture de la rivière Skeena.

Je suis arrivé à la pisciculture le 17 juillet, après avoir navigué à la perche arduement dix heures durant pour remonter la rivière Lakelse. J'étais accompagné de MM. A.-W. Pretty, J. B. Johnstone et S. Whitwell.

Le 22, j'ai visité la frayère située à la tête du lac Lakelse, à huit milles environ de la pisciculture, et j'y ai trouvé quelques sockeyes. Je suis ensuite retourné à la pisciculture pour commencer les préparatifs de départ pour la rivière Sockeye.

1<sup>er</sup> août, nous sommes partis de la pisciculture pour la frayère, avec des outils et des matériaux pour nos pièges, clôtures, etc.

Le 9 nous avons fait environ 280 pieds de clôture ainsi que tendu nos pièges.

Laisant MM. Gretty, Johnstone et S. Whitwell à la frayère, je suis retourné à la pisciculture chercher des pieux et des pierres afin de solidifier les clôtures.

Le 11, j'ai remarqué que plusieurs saumons du printemps frayaient dans la rivière Lakelse et le creek Coldwater—(Eau-Froide).

Le 14, sur autorisation du département, j'ai engagé MM. E. et F. Michaud pour faire des travaux nécessaires au barrage.

Le 19, MM. Pretty et Johnstone revinrent de la frayère et ont fait rapport qu'une partie de nos clôtures avait été emportée par l'eau. Je suis immédiatement retourné avec eux, emmenant avec nous MM. E. et F. Michaud et deux sauvages. Nous avons remis les clôtures en place, et la même nuit nous avons pris au piège plusieurs centaines de sockeyes.

Le lendemain nous avons commencé notre récolte de frai, recueillant 176,000 œufs que j'ai apportés à la pisciculture.

MM. Pretty et Johnstone sont arrivés le 30 avec 48,000 œufs.

Après cela, je suis retourné à la frayère, et le 3 septembre nous avons recueilli 520,000 œufs; le 8 septembre 592,000; le 14 septembre, 776,000; le 16 septembre, 1,016,000; et le 21 septembre, 800,000, soit un total de 3,928,000, remplissant tous les incubateurs dont la pisciculture peut disposer. Le 21 septembre, nous avons été assez heureux pour pouvoir remplir la pisciculture d'œufs. Il plut très fort durant plusieurs jours, ce qui causa une grosse crue des eaux, qui charrièrent en bas de la rivière de gros

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

cotonniers et épinettes, brisèrent nos clôtures, et emportèrent un enclos de poisson qui contenait des centaines de sockeyes parvenus à maturité.

Le 22, nous avons capturé deux cohoes et en avons remarqué un grand nombre d'autres dans la rivière.

Le 1<sup>er</sup> octobre, nous avons eu une autre crue des eaux. Le fait est que depuis le 5 août nous avons été éprouvés par force inondations et débordements. Ce contretemps nous a nui considérablement dans nos travaux de clôture et de barrage sur la rivière. Ce n'est que le 4 octobre que nous avons terminé tous nos travaux à la frayère.

A partir de cette date il est tombé des pluies torrentielles, et le 13 novembre, nous avons eu la plus forte inondation de la saison.

Les eaux de la rivière Lakelse et du creek Coldwater (Eau-Froide) ont débordé et ont même couvert de deux pouces le plancher de la piscifactory. Il vint même un moment où la chose parut très grave, tellement que nous attachâmes notre canot et notre chaloupe à la piscifactory, en cas de danger imminent.

Le 16 novembre, les premiers œufs éclosent 88 jours après la ponte.

Le 1<sup>er</sup> décembre il tomba neuf pouces de neige, puis de fortes pluies qui ne cessèrent que le 9 janvier. Le 21 nous fûmes surpris par une vague froide, le thermomètre descendant à 12 en bas de zéro. A partir de ce jour nous eûmes du beau temps froid avec de la neige. Le 24 janvier, il y avait 47 pouces de neige sur le sol. Puis à partir de cette date jusqu'à la première semaine d'avril nous eûmes de nouveau une belle température froide, avec de la neige de temps à autre.

A partir du milieu de janvier jusqu'à ce que le jeune frai eût été relâché, la provision d'eau de la piscifactory s'est maintenue en condition splendide quoique très froide. Durant plusieurs jours l'eau des réservoirs marquait 32°.

Je suis fort heureux de dire que la saison dernière est la meilleure que nous ayons eue jusqu'à présent, en dépit de toutes les inondations et des contretemps contre lesquels nous avons eu à lutter.

Grâce à une nouvelle méthode que j'ai adoptée, à savoir, de trier les œufs dans toute la piscifactory deux fois par semaine et de les retourner chaque jour, j'ai fait disparaître toute trace de fongosité. Tel en a été le succès que le pour-cent des œufs gâtés a été de moins de 4.

Le 4 avril, nous avons planté 500,000 jeunes alevins dans le creek Coldwater.

Le 17 avril, 1,000,000 sur les frayères des reproducteurs de la rivière Sockeye.

Le 18 avril, 500,000 dans la rivière Sockeye.

Le 18 avril, 1,784,450 dans la rivière Ladelse et le creek Coldwater, faisant un total de 3,784,450 jeunes alevins qui ont été lâchés.

4 avril, creek Coldwater .....	500,000
17 " rivière Sockeye .....	1,000,000
18 " " " .....	500,000
" " rivière Lakelse et creek Coldwater.....	1,884,450
Œufs gâtés mis de côté .....	143,350

---

3,928,000

Le 19 avril, j'ai laissé la piscifactory aux soins de M. J. B. Johnstone, et MM. Pretty, J. Williams, S. Whitwell et moi-même sommes partis dans un canot avec des sauvages pour Port-Essington, à une distance de 75 milles. Nous avons fait le voyage en 12 heures. Nous avons dû attendre un steamer durant trois jours. Puis nous avons continué jusqu'à Vancouver et Victoria, où nous sommes arrivés le 25.

En terminant, permettez-moi de dire qu'il faudra faire une autre petite dépense pour le barrage la saison prochaine. Comme question de fait, il me semble qu'il faudra dépenser un peu d'argent chaque année après la crue des eaux, vu que les rives sont basses et que la région environnante est inondée.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. WHITWELL,

Directeur de la piscifactory.

DOC. DE LA SESSION No 22

## 6. PISCIFACTURE DE RIVERS-INLET.

RIVERS-INLET, 5 septembre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter un rapport sujet de la piscifacture construite en 1905 sur le lac O-Wa-Keeno (Rivers-Inlet). Nous avons commencé nos opérations sur une étendue de 3 milles environ compris entre la tête de Rivers-Inlet de la rivière Wannuck et la tête des rapides sur la dite rivière. Nous avons ensuite continué jusqu'à l'endroit choisi pour la piscifacture, endroit si difficile avec ses grandes souches, ses roches et ses arbres renversés, qu'il nous aurait fallu travailler tout l'été pour en faire une place convenable. Avec tant d'hommes sur les lieux et des charpentiers incapables de se mettre de suite à l'ouvrage, je résolus de me rapprocher des bords du lac.

J'ai réussi à faire un arrangement avec les sauvages pour leur faire transporter notre bois de construction du moulin à la piscifacture, mais nous avons eu beaucoup de difficulté à leur faire remplir leurs engagements, vu que la rivière en cet endroit est très rapide. Tandis que notre piscifacture était en construction, nous avons joui d'une température très favorable, mais avant qu'elle ne fut terminée la pluie se mit à tomber, l'eau l'entoura et pénétra dessous, montant presque à la hauteur du plancher, et mêlant les planches, les billes et les broussailles en une confusion indescriptible. Heureusement, le lac se mit bientôt à baisser et nous pûmes tout remettre en bon ordre. La construction elle-même n'a pas beaucoup souffert de l'incendie dont je vous ai parlé, et sans même aucune aide du dehors nous l'avons restaurée et repeinturée. Les vestiges de cet incendie ne sont maintenant guère visibles.

A la suite de la crue des eaux de 1905, j'ai commencé à construire un encoffrement autour de la piscifacture. Les travaux sont assez avancés. Ce n'était pas une mince tâche. En effet, les roches, sont d'une dimension telle dans le voisinage que nous avons dû soit les faire sauter à la dynamite soit les transporter à une grande distance. Le ruisseau qui approvisionne la piscifacture est au temps de la crue un véritable torrent. Des grosses roches et des fragments de rocher se sont accumulés dans son lit, faisant déborder ses eaux et menaçant la construction (au temps de la crue). C'est encore un danger, mais nous avons fait sauter à la dynamite et nivelé quelques-uns des pires endroits. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

On pourrait croire que cet endroit a été choisi à l'aveuglette, mais tous les endroits situés en deçà des premiers vingt milles du lac se ressemblent passablement, et sont sujets aux inondations. Je ne vois pas d'autre site qui, dans cet espace, puisse surpasser ou égaler celui-ci. Le lac n'est jamais au repos : il monte ou il baisse. Si on laisse une embarcation sur le rivage, elle est ou loin de l'eau et à sec, ou bien elle est mise en pièces par les vagues. Les montagnes sont tellement escarpées que lorsqu'il pleut (et il pleut ici !) l'eau coule en torrents le long de leurs pentes dans les ravins à leur base, puis le lac et la rivière se mettent à monter.

Nous avons commencé à récolter les œufs le 20 août 1905.

Nous avons clôturé deux creeks qui, je croyais, devaient nous donner un approvisionnement. Les clôtures devaient être assez solides pour résister aux éléments. Le 30 septembre nous avons 3,000,000 d'œufs à la piscifacture. Il commença alors à pleuvoir, et nos clôtures furent emportées. Ces clôtures étaient très solidement construites sous tous rapport, et je crois qu'elles eussent pu résister à la pression des eaux. Mais lorsqu'un arbre ou une bille descendait le courant à la dérive, tout cédait sur leur passage. Il fallait alors recommencer à faire les clôtures, la plupart des piquets ayant été emportés jusqu'au moulin. Nous avons recommencé nos travaux, et le 30 octobre nous avons fini de récolter les œufs, au nombre de 10,000,000. Nous n'avons pas réussi aussi bien que je l'eusse désiré à les faire éclore. Notre tuyau de prise d'eau était placé sur le lit du ruisseau, de sorte que le sable, les petites roches et même le saumon adulte pouvaient y entrer librement et l'engorger, causant nombre d'interruptions et beaucoup d'irrégularité dans la fourniture de l'eau. Cependant, nous avons réussi à obvier à cet obstacle, et nous avons pu produire 8,000,000 d'alevins.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

Ils ont été distribués sur la rive du lac dans un rayon de 2 milles de la pisciculture, parmi de grandes quantités naturelle et qui s'y trouvent au printemps. Le lac Owa-keeno a une longueur de 47½ milles. Les montagnes descendent abruptement dans ce lac, de sorte que pour les premiers vingt milles il n'y a que peu ou pas de rivage. Chaque vallée donne naissance à un ruisseau ou une rivière plus ou moins considérable. Le saumon se partage pour remonter ces cours d'eau, ce qui fait que chaque ruisseau n'est pas très poissonneux, à moins qu'il ne soit très grand. Quelques-uns de ces ruisseaux ont une étendue telle que nous n'avons pu les clôturer d'après nos méthodes actuelles. De plus, ils sont tellement obstrués de bois de dérive et d'autres obstacles qu'on ne peut se servir de rets. Cependant, une exception remarquable est le lac Nimpkish, qui mesure 15 milles de longueur. On n'y voit aucun ruisseau à saumon, si ce n'est à la tête, ou trois rivières s'y déversent. Tout le saumon se trouve dans le lac près de la pisciculture.

En terminant, je dirai qu'il nous faut récolter quelques-uns de nos œufs à 24 milles de la pisciculture, et si nous avons vent de bout les œufs prennent deux jours à arriver. Dans une embarcation encombrée ou un bateau à voile on ne peut dire comment ces œufs sont traités, vu que le lac est sujet à de violentes et soudaines bourrasques et que la houle devient forte. Il serait de l'intérêt de cette industrie que le ministère nous procurât un petit bateau à vapeur pour le transport des œufs ou l'accomplissement d'autres travaux utiles. Par ces temps de vapeur, d'électricité, de gazoline, etc., je crois que l'on pourrait se procurer un de ces bateaux à un prix modéré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. ROXBURGH,

*Directeur de la pisciculture de Rivers-Inlet.*

## 7. PISCIFACTURE DE NIMPKISH.

(Possédée et exploitée par la Compagnie de fabrique de conserves de la Baie-de-l'Alerte, C.-B., Association de Paqueurs.)

VANCOUVER, C.-B., 23 avril 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commission fédéral des Pêcheries,  
Ottawa,

MONSIEUR,—Comme il est entendu avec le gouvernement du Dominion, nous vous soumettons le rapport des opérations de notre pisciculture de Nimpkish.

Nous avons recueilli les œufs de notre premier poisson le 30 septembre, récoltant 92,000 œufs. Nous avons poursuivi la récolte des œufs jusqu'au 11 octobre, toutes les auges étant alors remplies. Nous avons recommencé la récolte du frai le 18 octobre, après avoir reçu de nouvelles auges. Le 21 octobre toutes ces auges étaient remplies.

Il nous fait plaisir de rapporter que nous avons récolté en tout 5,057,000 œufs et que nous avons pu produire 4,873,4000 alevins de sockeye en santé, la perte n'étant que d'un peu plus de 3 pour 100, résultat que nous trouvons excellent. La plus grande partie des jeunes sockeyes ont été lâchés dans le lac Nimpkish. L'approvisionnement du poisson reproducteur a été considérable; nous n'en avons employé qu'une faible partie. Notre surintendant rapporte que des sockeyes fraient tard au mois de décembre dans le creek voisin du lac.

Les derniers des jeunes sockeyes ont été lâchés le 18 avril.

Ceufs reçus à la pisciculture .....	5,057,000
Perte totale des œufs récoltés .....	162,000
“ de frai mort .....	1,600
	<hr/>
	163,600
Alevins de sockeye plantés dans le lac .....	4,873,400
	<hr/>
	5,037,000

Respectueusement soumis,

L'Association de Paquage de la C.-B.,

WM. H. BARKER, *gérant général*

DOC. DE LA SESSION No 22

## 8. PISCIFACTURE DE SANDWICH

SANDWICH, ONTARIO, 22 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du travail accompli à la piscifactory de Sandwich au cours de la dernière saison.

Sur 75,000,000 d'œufs de poisson blanc qui avaient été placés dans la piscifactory l'automne dernier, 63,000,000 de jeunes alevins sont éclos et ont été distribués pleins de santé et frétilants dans les eaux ci-dessous mentionnées :

Pointe-Edouard, lac Huron.....	4,000,000
L'île de la Pêche, rivière Détroit.....	2,000,000
Ile Fighting, rivière Détroit.....	3,000,000
Baie en aval de l'île Fighting.....	3,000,000
Ile Stoney, rivière Détroit.....	4,000,000
Ile du Bois-Blanc, rivière Détroit.....	7,000,000
Lac en aval de l'île du Bois-Blanc.....	5,000,000
Baie aux Pigeons, lac Erié.....	4,000,000
Pointe de la Barre, lac Erié.....	2,000,000
Colchester, lac Erié.....	1,000,000
Leamington, lac Erié.....	1,000,000
Rondeau, lac Erié.....	1,000,000
Port-Stanley, lac Erié.....	1,000,000
Hamilton, lac Ontario.....	1,000,000
Niagara, lac Ontario.....	1,000,000
Toronto, lac Ontario.....	1,000,000
Belleville, baie de Quinté.....	1,000,000
Dans la rivière près de la piscifactory.....	21,000,000

Total..... 63,000,000

*Cueillette des œufs de doré.*

Après avoir disposé de tous les œufs de poisson blanc qu'il y avait à la piscifactory nous fîmes aussitôt des préparatifs pour recevoir les œufs de doré que l'on cueillait dans les rets à enclos du lac Huron. Nous pûmes nous en procurer 50,000,000.

L'éclosion de ces œufs nous donna 25,000,000 d'alevins, qui furent déposés dans les eaux suivantes :

Lac Huron.....	4,000,000
Lac Rond, Havelock, Ont.....	500,000
Lac Belmont, Havelock, Ont.....	500,000
Rivière Trent.....	500,000
Baie Burlington, Hamilton, Ont.....	500,000
Rivière Thames, Bothwell, Ont.....	300,000
“ Sydenham, Dawn-Mills, Ont.....	300,000
“ Détroit.....	18,400,000

Total..... 25,000,000

Les alevins ont été plantés dans les différentes nappes d'eau ci-dessus mentionnées en parfaite condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

WM. PARKER,  
*Directeur.*

## 9. PISCIFACTURE DE NEWCASTLE.

NEWCASTLE, 21 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus mon rapport concernant le travail fait à cet établissement au cours de l'année écoulée.

Conformément à vos instructions, je suis parti pour Wiarton le deuxième jour d'octobre dernier, avec l'aide ordinaire, afin de me procurer la provision nécessaire d'œufs de truite saumonée pour cette piscifactory et autres.

Nous avons réussi, le 21 octobre, à tendre nos rets pour la pêche. Cependant, nous n'avons pu avant le 21 octobre nous procurer aucune grande quantité d'œufs. Il vint même un moment où nous craignîmes d'échouer en partie. Mais il me fait plaisir de dire que le poisson est venu plus tard que de coutume, et à la fin de la saison nous avons une provision complète d'alevins pour cette piscifactory et autres.

Je remis à M. Walker 1,000,000 d'alevins pour la piscifactory d'Ottawa; 800,000 pour celle du Mont-Tremblant le 15 novembre, et 300,000 pour la piscifactory de Magog. Il en restait 2,000,000 pour la piscifactory de Newcastle. Ces derniers ont bien donné. Mon rapport montre comment la distribution en a été faite.

Notre piscifactory est en bonne condition et est bien entretenu; j'éleve actuellement un bon nombre de truites saumonées d'un an. Je suis à adapter deux réservoirs supplémentaires à la fontaine, afin que les jeunes poissons aient tout l'espace voulu pour se développer. Cette amélioration sera, je crois, d'un grand avantage l'élève de la jeune truite saumonée. Nous avons aussi une bonne quantité de jeunes achigans noirs environ 2,000. D'après les apparences, ils sont très bien, et pourront être distribués cet automne.

Notre établissement de Wiarton est en bon état. Notre sonnette et les rets ont besoin d'être réparés. A part cela, les dépenses seront nominales.

Le tableau suivant indique les cours d'eau où les alevins ont été déposés le printemps dernier, et le nombre mis à l'eau à chaque endroit :

Lac Ontario, Consecon .....	250,000
“ bancs de sable de Picton .....	300,000
“ Newcastle .....	200,000
Lac Simcoe, Barrie .....	200,000
Lac Huron, Southampton .....	200,000
Baie Georgienne, Wiarton .....	200,000
Lac Charleston, Athens .....	150,000
Lac Rideau, Portland .....	25,000
“ Westport .....	25,000
Total .....	1,550,000

## Truite saumonée de deux ans.

Lac Charleston .....	300
Baie de Quinté, Belleville .....	200
Total .....	500

Permettez-moi de vous dire que les alevins ont été plantés dans les différentes nappes d'eau en parfaite condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

WM. ARMSTRONG.

## 10. PISCIFACTURE D'OTTAWA.

OTTAWA, 18 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous transmettre mon rapport annuel concernant le travail accompli à la pisciculture d'Ottawa.

Le 10 novembre dernier, j'ai reçu de Saint-Jean, N.-B., par l'entremise de l'inspecteur Finlayson, environ 125,000 œufs de saumon de l'Atlantique.

Le 10 novembre, j'ai reçu de M. Wm. Armstrong environ 1,000,000 d'œufs de truite saumonée.

Le 18 mars, j'ai reçu de la pisciculture de Magog à peu près 75,000 œufs de truite grise.

A la même date, j'ai reçu de la pisciculture de la rivière des Ecorces environ 75,000 œufs de truite de ruisseau.

Le 24 mai, j'ai reçu de la pisciculture de Magog environ 100,000 truites mouchetées de six semaines.

Tous ces œufs ont été reçus et gardés dans les incubateurs en parfaite condition. L'éclosion de ces œufs, forte et saine, a eu lieu à la fin de mai et dans la première semaine de juin.

La distribution des alevins a été faite avec beaucoup de succès par MM. A. Halkett, J.-B. Rochon, U. Grignon et S. J. Walker.

Les jeunes alevins ont tous été distribués dans les eaux ci-dessous mentionnées :

## DISTRIBUTION DE LA TRUITE SAUMONÉE.

Lac Lady.....	21,000
Lac Grégoire.....	35,000
Lac Grenville.....	21,000
Lacs Fairy et Marie.....	21,000
Lacs Saint-Bernard et du Rocher.....	28,000
Lac de la Roche-Blanche.....	28,000
Lac Clair.....	28,000
Lac Moscou.....	28,000
Villa Mon-Repos.....	28,000
Lacs Mulgrove et à la Perche.....	35,000
Lac Saint-Sixte.....	42,000
Lac Larocque.....	28,000
Lac Miqué.....	28,000
Lac Wilson.....	35,000
Lac aux Herbes.....	35,000
Lac Chelsea.....	14,000
Lac L'Original.....	28,000
Lac Maskesby.....	35,000
Lac Beauport.....	28,000
Lac Maheux.....	28,000
Lac de la Mer-Bleue.....	42,000
Lac Pemechongan.....	42,000
Lac Gormon.....	42,000
Lac Sharbot.....	42,000
Lac Ramsay.....	28,000
Lac Meache.....	42,000

812,000

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

En outre, le 31 mars, nous avons envoyé 50,000 œufs avec yeux de truite saumonée à Alex. Mowat, de la pisciculture de Ristigouche, N.-B.

A la même date, nous avons aussi envoyé à Alf. Ogden, de la pisciculture de Bedford, N.-E., 50,000 œufs avec yeux de truite saumonée, la distribution totale.

## DISTRIBUTION DE LA TRUITE GRISE.

Lac Otty .....	8,000
Lac à la Perche et à la Loujre .....	10,000
Lac L'Achigan .....	10,000
Lac Bissonette .....	8,000
Lac Saint-Esprit .....	8,000
Lac Christie .....	6,000
Lac Lady .....	5,000
Lac Findlay .....	10,000
Lac Chelsea .....	2,000
	<hr/>
	67,000

## DISTRIBUTION DU SAUMON DE L'ATLANTIQUE.

Lac Chelsea .....	10,000
Lac L'Original .....	20,000
Lac Charleston .....	40,000
Lac Sharbot .....	20,000
Lacs au Saumon et des Ecorces .....	30,000
	<hr/>
	120,000

## DISTRIBUTION DE LA TRUITE MOUCHETÉE OU DE RUISSEAU.

Septième lac .....	12,000
Lac Ricard .....	12,000
Lac Lady .....	8,000
Creek Plato .....	8,000
Etang de deux milles .....	8,000
Otonabi .....	8,000
Hudson-Heights .....	8,000
Rivière des Ecosais .....	8,000
Rivière de la Grosse-Tête .....	8,000
Dunn Creek .....	8,000
Grenville .....	4,000
Lac Clair .....	8,000
Lacs Fairy et Marie .....	8,000
Lacs Saint-Bernard et des Roches .....	4,000
Lac de la Roche-Blanche .....	4,000
Lac Vert .....	4,000
Lac Chelsea .....	4,000
	<hr/>
	124,000

## RÉCAPITULATION.

Truite saumonée .....	912,000
Truite grise .....	67,000
Saumon de l'Atlantique .....	120,000
Truite de ruisseau .....	124,000
	<hr/>

## DOC. DE LA SESSION No 22

La distribution totale d'alevins de la pisciculture d'Ottawa pour la saison de 1905-06 qui vient de s'écouler a été de 1,223,000.

Au cours de l'année environ (18,000) dix-huit mille personnes ont visité la pisciculture.

La pisciculture a été peinte à neuf et réparée; tout est en ordre pour les opérations de l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN WALKER,

Directeur de la pisciculture d'Ottawa.

## 11. PISCIFACTURE DE MAGOG, P. Q.

Magog, 31 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous transmettant mon rapport annuel sur les opérations de cette pisciculture pour la saison de 1905-06, il me fait plaisir de dire que les diverses espèces d'œufs ont éclos d'une façon très satisfaisante, et que les alevins ont été distribués comme suit :

## TRUITE SAUMONÉ.

Lac Suivant et Dudswell .....	15,000
" Noir .....	40,000
" Stoke .....	15,000
" Adstock .....	25,000
" des Poulins .....	15,000
" Dussault .....	30,000
" St-Modeste .....	25,000

## TRUITE MOUCHETÉE.

Lac Weedon .....	5,000
" Long .....	10,000
" Cookshire .....	20,000
" Saint-Hubert .....	10,000
" à la Tortue .....	10,000
Rivière du Loup et Cleveland .....	15,000

## TRUITE GRISE.

Lac Mégantic .....	75,000
" Brome .....	65,000
" Massawippi .....	60,000
" Memphremagog .....	100,000
" Saint-François .....	10,000
" Dennison .....	25,000
Etangs Libbey et de la Clef .....	35,000

## SAUMON DE L'ATLANTIQUE.

Lac Memphremagog .....	10,000
" Massawippi .....	10,000

En sus de cette distribution, 250,000 alevins ont été transportés aux étangs d'élevage du lac Lister.

Les alevins ont tous été distribués en superbe condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. L. DESEVE

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

## 12. PISCIFACTURE DU MONT-TREMBLANT.

20 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai reçu, le 15 novembre 1905, 600,000 œufs de truite saumonée, et, le 22 février 1906, 60,000 œufs de truite rouge.

De ce nombre ont été distribués : 500,000 alevins de truite saumonée et 55,000 alevins de truite rouge dans les lacs suivants :

- Lac Tremblant ;  
 " Boisfranc, près du lac Tremblant ;  
 " Pinodeau, dans le Nomingue ;  
 " Wanish, noir et argenté, dans Montford ;  
 " Supérieur, du Sauvage et Paquette, dans Saint-Faustin ;  
 " Charlebois et Masson, dans Sainte-Marguerite ;  
 " Cornu, dans Nantel ;  
 " Labelle, Clair et Croche, dans Labelle ;  
 " de Sable, à Sainte-Agathe ;  
 " Mercier, près de Mont-Tremblant.

Les alevins ont été distribués en bonne condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

ALPHONSE ROBERT,  
Directeur.

## 13. PISCIFACTURE DE SAINT-ALEXIS.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de cette piscifactory pour la saison qui vient de s'écouler.

Je puis dire que cet établissement a surtout pour objet la pisciculture de la truite mouchetée. Le département connaît bien toute la difficulté que l'on a à se procurer de grandes quantités de cette espèce de poisson.

Cependant, il me fait plaisir de pouvoir faire rapport que (653,000) six cent cinquante-trois mille œufs ont été recueillis et déposés en bonne condition dans les auge, le premier alevin donnant signe de vie vers le 20 avril. Les alevins ont été distribués dans les eaux suivantes :

Lac Patterson . . . . .	15,000
" Winchester . . . . .	50,000
" Vierge . . . . .	20,000
" Caribou . . . . .	30,000
" Des-Six . . . . .	38,000
" Corolus . . . . .	60,000
" Saint-Jovite . . . . .	20,000
" La-Pêche . . . . .	100,000
" Sans-Bout . . . . .	50,000
" Bonne-Terre . . . . .	20,000
" aux Bluets . . . . .	20,000
" Boulanger . . . . .	50,000
Les Trois Lacs . . . . .	20,000
Embryons envoyés à d'autres piscifactories . . . . .	150,000

## DOC. DE LA SESSION No 22

Je puis dire que tous les alevins ont été plantés en bonne condition et que la perte durant la période d'incubation a été presque nulle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. ELLIOTT,

*Directeur.*

## 14. ETANGS PISCICOLES DE BALDWIN'S-MILLS (QUÉBEC).

BALDWIN'S-MILLS, 29 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour l'année qui vient de s'écouler.

La pisciculture dans cet établissement a donné de très bons résultats, du moins pour ce qui concerne la truite saumonée, la truite grise et la truite mouchetée, l'ouananiche, le saumon de l'Atlantique et le saumon du Pacifique. La truite mouchetée ou de ruisseau reproductrice, actuellement dans les réservoirs, est belle et vigoureuse. D'après les apparences, nous allons récolter un bien plus grand pour-cent d'alevins que l'an dernier.

Les 260,000 alevins que nous avons l'automne dernier, tel que rapporté antérieurement, et qui ont été donnés à MM. Desève et Merry, de la piscifactory de Magog, ont été distribués, d'après ce que nous rapportent ces derniers, de la façon suivante et en excellente condition :

*Truite grise.*

Automne de 1905 :—

Lac Memphrémagog.....	35,000
Lac Massawippi.....	15,000

*Truite saumonée.*

Lac Memphrémagog.....	35,000
Lac Massawippi.....	30,000

*Saumon.*

Lac Memphrémagog.....	10,000
Lac Massawippi.....	10,000

*Ouananiche.*

Lac Croche.....	9,000
-----------------	-------

*Truite grise,*

Lac Lester (alevins distribués par moi-même).....	6,000
---------------------------------------------------	-------

*Truite grise.*

Printemps de 1906 :—

Lac Lester (par moi-même).....	21,000
--------------------------------	--------

*Saumon.*

Lac Lester (par moi-même).....	69,000
--------------------------------	--------

*Truite saumonée d'un an.*

Juin 1906 :—

Lac Orford (par M.M. Desève et Merry) ..... 4,000

Avril 1906 :—

Lac Memphremagog (par MM. Desève et Merry) ..... 4,000

A être distribués selon les ordres reçus .....

*Truite saumonée, d'un an.*

Lac Massawippi ..... 20,000

Il me fait aussi plaisir de rapporter qu'au mois de juin 1906 j'ai reçu en bonne condition de la pisciculture de Magog :—

Alevins de saumon ..... 75,000

Alevins de truite grise ..... 75,000

Alevins de truite saumonée ..... 100,000

Le chemin que le département a construit récemment pour cet établissement a été un bienfait. La distribution du poisson, le transport, etc., se font maintenant avec beaucoup plus de facilité que par eau, comme anciennement.

L'hiver dernier on s'est approvisionné d'environ 48 tonnes de glace. Je trouve qu'il en faut beaucoup pour la distribution et pour garder frais le foie qui sert de nourriture.

Le poisson dans les réservoirs de pisciculture a donné de bons résultats. Les pertes ont été minimes, un peu plus fortes, peut-être, que la saison dernière, vu que l'hiver a été long et rigoureux, et que l'éclosion s'est faite un mois en retard. Aujourd'hui les poissons mesurent 2 et 2½ pouces de long.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, votre tout dévoué,

W. G. BELKNOP,

*Directeur.*

## 15. PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

TADOUSSAC, 20 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de la pisciculture de Tadoussac pour l'année courante. De la récolte d'œufs de saumon du mois de novembre dernier, 3,000,000 ont été déposés dans les incubateurs de la pisciculture de Tadoussac; 250,000 œufs de saumon ont été paqués dans de la mousse et envoyés à la pisciculture de Roberval pour y être éclos là et plantés cette saison-ci dans les rivières du lac Saint-Jean.

Le 1er avril dernier, environ 500,000 embryons de saumons ont été paqués dans de la mousse et expédiés à notre nouvelle pisciculture de la rivière Sainte-Marguerite. Toutes les précautions ont été prises pour faire en succès de cette entreprise. Les boîtes d'œufs de saumon ont été placées sur un traîneau à ressort pour éviter les moindres chocs sur la route. Ces 500,000 œufs de saumon ont été bien éclos dans les premiers jours du mois de mai. J'ai planté moi-même les alevins dans la rivière du Portage, tributaire de la rivière à saumon de Sainte-Marguerite. La balance des œufs de saumon à la pisciculture de Tadoussac, soit 2,750,000, sont éclos au mois de mai.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Les alevins de saumon, au nombre de 2,435,000, ont été distribués dans les rivières et lacs suivants.

Rivière de la Malbaie.....	200,000
Petite rivière Saguenay.....	100,000
Rivière Saint-Jean.....	100,000
“ Jacques-Cartier.....	175,000
“ Sainte-Marguerite, Nord-Est B.....	200,000
“ Baude.....	500,000
“ Chisholm.....	500,000
Lac Long.....	300,000
“ Gobeil.....	301,000
Rivière du Gouffre (par le propriétaire, Wm Kennedy) ..	10,000
	<hr/>
	2,335,000
Rivière à Mars, baie des Ha Ha.....	100,000
	<hr/>
	2,435,000

Comme par le passé, nous avons tendu nos deux rets à saumon au mois de mai pour la capture du saumon reproducteur. Le saumon est venu beaucoup plus tôt que d'ordinaire et en grand nombre. Le 11 juillet, nous avons capturé sept cents beaux saumons reproducteurs et nos rets furent levés. Quatre cents des saumons étaient des femelles et 300 des mâles. Ils sont maintenant dans l'étang à saumon et font l'admiration d'un grand nombre de visiteurs. Outre les 700 saumons reproducteurs qui sont dans l'étang, où ils attendent le temps du frai, 295 saumons de plus petite taille ont été lâchés à la porte des pêcheries de saumon. De plus, 41 saumons endommagés ont été envoyés aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de l'hôpital Saint-Valier de Chicoutimi. Selon toute probabilité, à l'époque du frai, je pourrai récolter au moins 4,000,000 d'œufs. La nouvelle pisciculture de la rivière Sainte-Marguerite, située sur un beau ruisseau d'eau la plus pure, sera d'un grand avantage pour la rivière et les pêcheries de saumon en général. Le président du Club de Saumon de Sainte-Marguerite, M. William Mitchell, de New-York, est venu visiter la pisciculture au mois de juillet, et l'a trouvée fort de son goût. La pêche aux rets au saumon a été fructueuse. Un bon vent d'est nous a favorisé durant toute la saison de la pêche. La pêche à la mouche a aussi été splendide dans toutes les rivières à saumon tributaires de la rivière Saguenay. Les gardiens des rivières à saumon rapportent qu'elles contiennent un grand nombre de saumons reproducteurs. M. J. N. Maher, employé par le gouvernement provincial en qualité de gardien de la rivière Saguenay, m'a dit qu'il a vu d'énormes quantités de saumon à la baie des Ha Ha, à l'embouchure de la rivière à Mars, où l'on a planté du frai de saumon de la pisciculture de Tadoussac à chaque saison depuis vingt ans. Aussitôt nos rets levés, j'ai fait travailler mes hommes jusqu'à la fin de juillet à quelques réparations temporaires de la digue de l'étang à saumon. Cet étang perdait tellement d'eau qu'à marée basse il n'en restait presque pas, ce qui me faisait craindre pour la sûreté de notre saumon reproducteur. Le 3 avril, j'ai eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries. Le trottoir du kiosque à l'étang au saumon, qui avait été brisé par la glace, a été remplacé, à la grande satisfaction des visiteurs. Les lacs Long et Gobeil, avec leurs grandes quantités d'éperlan d'eau douce, sont d'un réel avantage pour notre jeune saumon. Il y a une dizaine de jours, un monsieur a fait la pêche à la truite dans le lac Gobeil, et a pris trois beaux spécimens de jeune saumon pesant  $2\frac{1}{2}$  et  $2\frac{1}{2}$  livres. La première plantation de quelques alevins de saumon avait été faite en cet endroit en 1902. Ces jeunes saumons descendent au fleuve Saint-Laurent par la petite rivière Bergeronnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. N. CATELLIER.

## 16. PISCIFACTURE DE GASPÉ.

GASPÉ, 10 septembre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet des opérations de la pisciculture de Gaspé pour l'année qui vient de s'écouler.

Comme je le disais dans mon dernier rapport du 9 décembre 1905, j'ai déposé dans les auges le 5 novembre environ 1,250,000 œufs. Il me fait plaisir de pouvoir déclarer que le pour-cent des pertes a été très minime.

En raison du froid que nous avons eu le printemps dernier, le frai a été long à éclore. Je n'ai commencé à planter les alevins dans la rivière que le 3 juillet. Mais, comme nous avons un bon nombre de canots, nous avons planté ce frai rapidement et en bonne condition. Un des officiers de la pisciculture surveillait la plantation chaque jour dans une des rivières. Les alevins ont été distribués comme suit :

Rivière Saint-Jean (Douglastown).....	336,000
Rivière Dartmouth.....	382,000
Rivière York.....	382,000

Soit un total de..... 1,100,000

Il me fait plaisir de pouvoir rapporter que les pêcheurs de saumon aux rets et à la mouche ont été très heureux l'été dernier. Les gardiens, qui sont encore sur la rivière, rapportent qu'il y a actuellement de grandes quantités de saumon sur les bancs de frai, et parmi eux un grand nombre de saumoneaux et de jeunes saumons.

La pisciculture a été nettoyée et les incubateurs, etc., mis en bon ordre pour les travaux de la saison prochaine.

J'ai l'honneur d'être,  
Votre obéissant serviteur,

R. LINDSAY, *directeur.*

## 17. PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

FLATLANDS, PRÈS DE CAMPBELLTON, 22 août 1906.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon vingt-sixième rapport annuel sur les opérations de la pisciculture de Ristigouche pour la saison qui vient de s'écouler.

Les rets du gouvernement et le rets autorisé de M. W. G. McBeaths, ont été tendus durant quelque temps au cours de la saison de 1905, pour la capture du poisson reproducteur. Les deux rets ont pris environ 175 gros poissons. Comme les deux tiers de ces poissons étaient des femelles, plus d'un million d'œufs ont été recueillis et déposés dans les incubateurs l'automne dernier. Ce nombre a été augmenté de 750,000 œufs de l'étang de Carleton, Saint-Jean, remplissant la pisciculture presque au complet. Nous avons eu un succès remarquable avec ces œufs : dans toute la période d'incubation et après l'éclosion du frai, on n'a pas perdu plus d'un dixième des œufs.

La distribution des alevins dans les divers ruisseaux et rivières a commencé le 20 juin. Ces alevins ont été distribués en bonne santé de la façon suivante :

## DOC. DE LA SESSION No 22

Rivière Ristigouche, entre la piscifaculture et l'embouchure de la rivière Kedgwick (remorqués par un chalan)....	900,000
Rivière Upsalquitch (remorqués par un chalan).....	300,000
Lac Matapédia (transportés par voie ferrée) .....	100,000
Rivière Matapédia " " .....	200,000
Club de saumon de Matamaga.	
Causapscaal (gardés dans des réservoirs).....	25,000
Gardés dans la rivière et les réservoirs de la piscifaculture..	50,000
Total.....	1,575,000

*Truite saumonée.*

50,000 œufs embryonnaires ont été reçus de la piscifaculture d'Ottawa au mois d'avril.	
Alevins distribués dans le lac Matapédia.....	45,000
Grand total.....	1,620,000

Les rets du gouvernement et de M. W. G. McBeath ont été de nouveau tendus cette saison, vers le 1er de juin, pour la pêche du poisson reproducteur. Les deux rets n'ont été tendus que trois semaines. Lorsqu'on les releva, on avait pris 340 beaux gros saumons, la plus forte pêche qui ait encore été faite par le gouvernement. Ces poissons procureront à la piscifaculture, cet automne, une très bonne provision d'œufs.

Après avoir pris de plus amples renseignements, je constate que l'établissement d'un vivier d'eau salée est très incertain.

Plutôt que de déranger les rets et le vivier actuel du gouvernement, il serait préférable de louer un ou deux autres rets autorisés qui sont tendus immédiatement en aval de celui du gouvernement. Plutôt que de laisser vendre sur le marché les poissons capturés par ces rets, il vaudrait mieux les capturer pour le vivier et l'approvisionnement de la piscifaculture. Si ce plan était adopté, nous pourrions lever nos rets dès les premiers jours de juin, après avoir obtenu un approvisionnement suffisant de poissons, comme cela est arrivé durant cette saison. Ce moyen nous assurerait pour toujours un bon approvisionnement de poissons, à un prix moindre que s'il nous fallait construire un nouveau vivier.

Depuis la distribution des alevins, la piscifaculture a été asséchée et complètement nettoyée. Tous les incubateurs et toutes les auges ont été revernés et mis en état de recevoir les œufs à l'automne.

Espérant que ce rapport recevra votre approbation,

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER MOWAT,

*Directeur.*

## 18. PISCIFACULTURE DE GRAND-FALLS.

GRAND-FALLS, N.-B., 27 août 1906.

Au professeur EDWARD E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter respectueusement un rapport du travail accompli sous ma direction à la piscifaculture de la rivière Saint-Jean, depuis le mois de novembre 1905. Vers le 14 de ce mois, j'ai reçu mon approvisionnement d'œufs de saumon du vivier de Carleton, environ un million six cent mille. Ils sont arrivés en bon état à la piscifaculture, sous les soins de mon aide Frank J. McClusky. Ils ont été placés immédiatement dans les incubateurs. Durant l'hiver ils se sont très bien développés et ont produit lors de l'éclosion une très forte proportion d'alevins au printemps.

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

On a pris soin de les tenir en bon état durant la saison d'éclosion. Tout l'hiver, on leur a donné beaucoup d'eau pure et fraîche.

Le 18 juin, nous avons commencé la distribution des jeunes alevins dans les nappes d'eau ci-dessous mentionnées. Nous donnons le nombre approximatif d'alevins distribués à chaque endroit.

Rivière Sainte-Croix, comté de Charlotte.....	150,000
Rivière Tobique " " Victoria.....	250,000
Rivière au Saumon " " ".....	245,000
Rivière Saint-Jean " " ".....	500,000
Rapide des Femmes " " ".....	150,000
Lac Skiff, comté d'York.....	55,000
	<hr/>
	1,350,000

Il me fait grand plaisir de pouvoir vous annoncer que la distribution des alevins a été faite avec succès.

Le tout respectueusement soumis,

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHS. McCLUSKEY,

Directeur.

### 19. PISCIFACTURE DE MIRAMICHI.

Au professeur E. E. Prince,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

ESK-SUD, N.-B., 30 août 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de cette pisciculture pour l'année dernière. Si l'on consulte mon dernier rapport annuel, 7 décembre 1905, on constatera que le nombre total d'œufs recueillis ici, l'automne dernier s'élevait à 2,375,000. Sur ce nombre, 650,000 ont été expédiés à la pisciculture de Windsor, N.-E., laissant ici une balance de 1,725,000. On a pu conserver ces œufs durant l'hiver sans qu'il y ait eu plus que la proportion ordinaire de pertes. Lors de l'éclosion, nous avons 1,650,000 alevins vigoureux, qui ont été distribués dans les eaux suivantes :

Bras nord-ouest de la rivière Miramichi....	700,000
" sud-ouest de la Petite Miramichi.....	500,000
" " " " Grande Miramichi.....	200,000
Rivière Serogle.....	175,000
Lac Plaisant, comté de King.....	50,000
Rivière Shédiac, comté de Westmorland.....	25,000
	<hr/>
Total.....	1,650,000

On verra par le rapport ci-dessus que tous les alevins ont été plantés dans les rivières Miramichi et Sevogle, à l'exception de 75,000 demandés par le Club de Pêche du lac Plaisant et par le Club de Chasse et de Pêche de la rivière Shédiac. On a jugé opportun de ne pas s'occuper des petits ruisseaux où des quantités relativement faibles d'alevins avaient été plantés il y a quelques années. On a cru qu'il valait mieux limiter les opérations aux rivières plus grandes et plus importantes. La nouvelle méthode, qui consiste à lâcher de grandes quantités d'alevins dans les principaux cours d'eau, donnera croit-on d'excellents résultats, et nous coûtera moins cher que de déposer de petites quantités dans les frayères de tout les petits cours d'eau, comme on le faisait auparavant.

Il faut faire exception toutefois pour le cas où l'on peut obtenir de bons résultats en plantant un petit nombre d'alevins d'année en année. Par exemple, le lac Plaisant, dans lequel il y a quelques années seulement on ne pouvait pêcher que fort peu de poissons d'aucune sorte, est aujourd'hui un excellent endroit pour la pêche à la ligne, ce qui est le résultat de la plantation d'alevins de cette pisciculture. C'est une erreur que de

DOC. DE LA SESSION No 22

prétendre faire bénéficier les petits ruisseaux, tributaires d'une grande rivière, en plantant dans chacun de ces ruisseaux une certaine quantité d'alevins. C'est ce qu'on a fait ici dans le passé, mais, à mon avis, ces ruisseaux donneront d'aussi bons résultats si l'on plante les alevins dans la rivière principale dans laquelle se déchargent les petits cours d'eau. Comme je l'ai déjà dit, ce moyen a été adopté cette année. Je puis ajouter que tous les alevins ont été plantés en superbe condition sous la surveillance de mon adjoint.

La distribution des alevins terminée, le travail habituel du voisinage des incubateurs et des auges de la pisciculture a été fait, et l'intérieur de l'établissement a été mis dans le meilleur état possible.

Bien que l'intérieur de cette pisciculture ne soit pas en aussi bon état qu'il devrait l'être, on a décidé de ne pas dépenser beaucoup d'argent en réparations cette année, à l'exception des travaux essentiels qui doivent assurer la réussite, comme par le passé, des opérations de la prochaine saison.

On a grandement besoin d'améliorer et d'agrandir la pisciculture et je dirai seulement ceci : bien que nous ayons, tous les ans, planté avec succès plus d'un millions et demi d'alevins, ce travail a été exécuté en dépit d'un grand nombre de difficultés. En effet, le bâtiment est vieux et tombe en ruines, ayant toujours besoin de quelques réparations ; il est mal éclairé ; les auges et les incubateurs ne sont pas disposés de la manière qui, d'après l'expérience acquise, devrait donner les meilleurs résultats avec le moins de danger de perte possible. Je pourrais ajouter que la pêche du saumon dans cette rivière et dans cette baie est d'une importance qui justifierait la construction d'une pisciculture deux fois plus grande que celle que nous avons actuellement. Nous pourrions faire éclore trois millions d'alevins moyennant une dépense qui ne serait que fort peu supérieure à celle que nous coûte la production actuelle. Nous n'avons pas de difficulté à nous procurer la quantité voulue de poissons reproducteurs à une courte distance de la pisciculture. Nous pouvons arranger très facilement les installations nécessaires pour garder ces poissons jusqu'au temps du frai.

Dans le but d'obtenir la provision nécessaire de poissons reproducteurs cette année, nous avons tendu deux rets. Bien que nous n'ayons pas encore de poissons dans le vivier, il est clair que nous n'aurons pas de difficulté à obtenir un approvisionnement complet.

En résumé, je dirais que les pêcheurs dans les rivières de cette région ont eu cette année encore une saison très avantageuse. Les prises ont facilement surpassé celles qui ont été faites depuis vingt ans. Le saumon est entré dans la rivière au commencement de mai et y est resté en nombre jusqu'à la fin de la saison de pêche. Au cours d'une conversation avec un pêcheur qui tend ses rets dans la rivière à vingt milles en aval de l'endroit où la pisciculture est située, il m'a dit que ces propres rets lui avaient pris en deux mois 5,000 poissons. Et ce n'est pas là un cas exceptionnel cette année, puisque tous les pêcheurs de la Tête-de-Marie, à l'embouchure de la baie, ont fait des pêches fort au-dessus de la moyenne. Les pêcheurs dans tous les ruisseaux ont fait de très bonnes pêches ; plusieurs de ces messieurs m'ont dit qu'ils n'ont jamais vu autant de saumons et de saumoneaux dans les principaux endroits des rivières. Quelques guides disent que dans beaucoup d'étangs relativement petits, ils ont vu de 100 à 200 saumons. Nous avons reçu des rapports de même nature pour toutes les rivières. Les guides rapportent également que dans les ruisseaux où jadis il était difficile de pêcher un seul saumon, on a fait, cette année, de bonnes pêches. Des saumoneaux en nombre immense sont aussi entrés dans les rivières durant le mois de juillet. Ceci tend à prouver que le prochain approvisionnement de saumons adultes est assuré.

En somme, la pêche au saumon n'a jamais été meilleure ni plus profitable en cette région qu'aujourd'hui. Ceci nous encourage fortement à continuer à planter, chaque année, le plus grand nombre d'alevins possible, afin d'aider la nature à pouvoir répondre à la demande qui augmente tous les ans. La pisciculture est maintenant très populaire parmi les pêcheurs de cette localité. Ils apprécient le bien accompli pour eux par le gouvernement au moyen des piscicultures. Ils espèrent que le temps n'est pas loin où

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

cet établissement sera tellement amélioré que la production d'alevins sera grandement augmentée.

Je suis, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
ISAAC SHEASGREEN,  
*Directeur.*

## 20. HOMARDERIE DE SHEPPEGAN.

SHIPPEGAN, 16 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de cette homarderie durant la saison dernière. Les homards femelles n'ont pas été en aussi grand nombre que l'an dernier. Ceci peut être attribué au temps orageux qui a sévi durant toute la saison du homard.

Cependant, la récolte d'œufs s'est élevée à près de cent millions, et la production des jeunes homards à soixante-dix millions. Ces derniers ont fait leur première apparition le 15 juin. La dernière distribution a été faite le 11 juillet, date qui a marqué la fin des opérations pour la saison. L'intérieur du bâtiment a été nettoyé et mis en état pour le travail de la prochaine saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
SÉBASTIEN SAVOY, *directeur.*

## 21. HOMARDERIE DE SHEMOGUE.

CAP-BALD, N.-B., 13 septembre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel de la homarderie de Shemogue. Il me fait plaisir, en même temps, de vous annoncer que nous avons eu beaucoup de succès. Les premiers œufs sont entrés dans la homarderie le 31 mai, et nous avons terminé nos travaux le 28 juillet. La homarderie a donc été en opération durant 59 jours. Cette courte saison représente une production de 122,000,000 de jeunes alevins de homard pleins de santé. Nous avons distribué ces alevins dans les frayères ordinaires entre le phare du cap Cassey (à l'ouest) et le cap Tourmentine (à l'est), soit une distance d'environ 40 milles. Nous avons récolté les œufs dans ces limites.

La fabrique de homard que j'ai visitée avait fait de bonne pêches au mois de juin de homards test dur. Au mois de juillet lorsque le test s'attendrit, le homard a été pris en plus grande abondance bien qu'il fut de plus petite taille. On croit généralement que la homarderie a produit 40 pour 100 de la pêche de cette année. Comme vous le verrez par mon rapport, je me suis occupé aussi bien que possible des affaires de la homarderie.

Nous avons installé une clôture en fer autour de la homarderie; nous avons aussi peinturé les bâtiments, les tuyaux, les réservoirs etc., qui sont en ordre pour les travaux de la prochaine saison.

Je suis, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
NAP. S. LEBLANC, *directeur.*

## 22. PISCIFACTURE DE BEDFORD.

BEDFORD, N.-E., 29 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de la pisciculture de Bedford durant la saison dernière.

Au mois d'octobre, je me suis procuré au vivier de Phinney, Spa Spring, comté d'Annapolis, 125,000 œufs de truite mouchetée; dans les premiers jours de novembre, j'ai obtenu du vivier de Carleton, Saint-Jean, N.-B., environ 1,120,000 œufs de saumon. Tous ces œufs ont été déposés avec soin, ici, dans les auges d'incubation.

Au temps du frai de la truite, l'eau du vivier était très basse, de sorte que les poissons étaient loin d'être vigoureux. Les œufs de ces poissons n'étaient pas tous en bonne état. Conséquemment, cinquante pour cent environ ont été stériles.

Sur les 1,220,000 œufs de saumon, un million d'alevins sont éclos et ont été plantés avec succès dans les rivières suivantes :—

*Alevins de saumon.*

80,000....	Rivière à l'Ours.....	Comté d'Annapolis, N.-E.
30,000....	“ Milville.....	“ “ “
200,000....	“ Pennant.....	“ de Halifax “
200,000....	“ de Neuf-Milles. .	“ “ “
200,000....	Petite rivière au Saumon.	“ “ “
190,000....	Rivière des Sauvages....	“ “ “
100,000....	“ Sackville.....	“ “ “

Total, 1,000,000

La truite mouchetée a été plantée dans les eaux suivantes :—

*Truite mouchetée.*

5,000....	Lac Kidson.....	Comté d'Halifax, N.-E.
5,000....	“ Lochaber.....	“ Antigonish “
5,000....	“ Barren.....	“ de Colchester “
5,600....	“ Folleigh.....	“ “ “
5,000....	“ Armstrong.....	“ de Hants “
5,000....	Rivière Fales.....	“ de King “
5,000....	Lac Croskills.....	“ d'Annapolis “
5,000....	Rivière Mersey.....	“ “ “
5,000....	Riv. à l'Ours (bras est)....	“ “ “
3,000....	Etang Phinney.....	“ “ “
3,000....	Lac McGregor.....	“ de Pictou “

Total. 51,000

*Truite saumonée (d'Ottawa).*

10,000....	Lac Long.....	Comté de King, N.-E.
10,000....	“ Aylesford.....	“ “ “

Nous avons commencé la distribution du frai le 14 de mai et nous l'avons terminée le 14 juin.

Au cours de la dernière saison de grandes quantités de saumon, à partir du saumon de quatre livres jusqu'au saumon adulte de vingt livres, ont été capturés le long de

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

la côte de la Nouvelle-Ecosse. Un grand nombre d'autres ont été pêchés à la mouche dans des rivières où l'on n'en avait pas pris depuis plusieurs années. La pisciculture y avait récemment planté des alevins.

J'ai reçu, sans que je les aie demandées, plusieurs lettres sur le succès du repeuplement du poisson dans des rivières qui étaient dépeuplées. Je mentionnerai entre autres des lettres de M. F. B. Gerrard, surintendant de la Commercial Cable Co., Hazel Hill, D. Carmichael, et F. G. Burstal, électriciens. Tous ces messieurs sont des sportsmen enthousiastes et s'intéressent beaucoup à nos pêcheries.

Ces lettres, que je vous envoie ci-incluses, parlent surtout de la rivière de Cole-Harbour, comté de Guysboro.

De grandes quantités de saumon, des saumoneaux et des saumons adultes, ont pris leurs ébats, cette saison, dans le bassin de Bedford. Quatre-vingts ont été pris dans des rets. Bien peu ont mordu à la mouche dans la rivière Sackville. Les pêcheurs sont enchantés de nos efforts pour repeupler cette rivière.

La pisciculture a été bien réparée. Comme d'habitude on nettoie, on repeinture et on renouvelle ce qu'il faut. Les terrains et les dépendances sont tenus en bon état, fait que remarquent tous les visiteurs de la pisciculture de Bedford.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur.

ALFRED OGDEN.

COOEE-COFFRE, comté de Guysboro, N.-E., 15 juillet 1906.

Monsieur ALFRED OGDEN,  
Bedford, Comté de Halifax, N.-E.

CHER MONSIEUR,—Vous apprendrez avec plaisir que vos efforts faits durant les années 1901, 1902, 1903 et 1904 pour repeupler la rivière de Cole-Harbour avec des alevins de votre pisciculture ont donné des résultats très satisfaisants.

Depuis trois semaines les pêcheurs rapportent qu'ils ont pris un grand nombre de poissons dans la rivière. Les pêcheurs de Cole-Harbour en ont aussi pris dans leurs rets. Ils disent que ce poisson diffère quelque peu du saumon que l'on avait coutume de prendre en cet endroit. Cet après-midi, j'ai eu le plaisir de prendre à terre un superbe saumon venant de l'étang d'en haut des chutes.

Comme vous le savez sans doute, ce cours d'eau est une excellente frayère pour la truite de mer. Vous apprécierez donc quelle avantageuse addition vient d'être faite aux pêcheries de Cole-Harbour.

Votre tout dévoué,

D. CARMICHAEL.

HAZEL-HILL, comté de Guysboro, 23 août 1906.

Monsieur ALFRED OGDEN,  
Bedford.

CHER MONSIEUR OGDEN,—Je suis enchanté de vous dire que l'avantage de peupler la rivière de Cole-Harbour d'alevins de saumons a été clairement démontré par les résultats de la pêche à la ligne cette saison dans les eaux supérieures de cette rivière.

Un bon nombre de saumons de plus de trois livres ont été pris et beaucoup d'autres ont été vus, ou même pris à l'hameçon, mais non capturés. Inutile de dire que ces derniers sont de taille beaucoup plus grosse que ceux qui ont été réellement capturés.

Les membres du Eastern Angling-Club, qui ont aidé à la plantation des alevins, sont très heureux que vos efforts pour améliorer le saumon aient été couronnés d'un succès si marqué. Nous vous félicitons sincèrement de ce résultat, et espérons que vous pourrez poursuivre votre excellent travail dans cette direction le printemps prochain.

Votre tout dévoué,

F. B. GERARD,

Président du Eastern Angling Club.

## DOC. DE LA SESSION No 22

Au cours de la saison, les couches de boue sur les œufs nous ont causé quelque tracas, mais les œufs n'en ont pas souffert. Les alevins distribués sous la direction de l'inspecteur Finlayson ont été plantés dans les rivières suivantes :

HAZEL-HILL, 23 août 1906.

Monsieur ALFRED OGDEN,  
Surintendant de pisciculture,  
Halifax, N.-E.

CHER MONSIEUR,—C'est avec plaisir que je désire vous annoncer que les efforts du gouvernement et les vôtres pour améliorer la pêche à la ligne dans nos rivières ont eu d'excellents résultats.

Il y a plusieurs années vous avez commencé par nous envoyer un certain nombre d'alevins dans le but de repeupler les rivières dans cette partie du pays. A venir jusqu'à cette saison, je n'avais personnellement ni vu ni pris aucun poisson que l'on pouvait croire avoir été le résultat de cette plantation d'alevins, bien que j'ai entendu dire que plusieurs pêcheurs ont eu cette bonne fortune.

Mais cette saison-ci, j'ai réussi à capturer trois saumons, ou plutôt des saumoneaux; j'ai fait cette pêche un matin à un endroit de la rivière en amont des eaux de marée à Cole-Harbour, comté de Gusboro. Ces poissons pesaient six livres chacun.

Je suis certain que c'est là le produit des alevins qui ont été plantés dans cette rivière par le département et par vous-même.

Je rends ce témoignage dans l'intérêt du repeuplement et de la préservation de nos pêcheries de rivières dans la Nouvelle-Ecosse.

Je crois que si l'on continue à travailler dans cette direction, nos rivières seront bientôt aussi renommées que n'importe quels cours d'eau du continent américain.

Votre tout dévoué,

F. G. BURSHALL.

## 27. PISCIFACTURE DE WINDSOR.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

WINDSOR, 23 août 1906.

MONSIEUR,—En vous présentant mon premier rapport annuel sur les opérations de cette pisciculture durant la saison dernière, il me fait plaisir de dire que la culture et la distribution des œufs de saumon de l'Atlantique ont été couronnées de succès.

Les œufs ont été reçus des mains d'un employé de la pisciculture de la rivière Miramichi. Cet employé s'occupe de placer ces œufs dans les auges d'incubation, et il m'a prévenu des soins à leur donner.

Meander, comté de Hants.....	110,000
Avon, ".....	155,000
Kennetcook, ".....	50,000
Gaspereaux, comté de King.....	60,000
Cornwallis, ".....	50,000
Grand-Village, comté de Colchester.....	50,000
De Bert, " ".....	50,000
Folley, " ".....	50,000
Total.....	575,000

Nous avons essayé la culture de l'aloise, mais en dépit des efforts infatigables des employés chargés de ce travail, la haute température de l'eau approvisionnant les auges dans lesquelles les œufs avaient été placés a causé une éclosion prématurée. Les jeunes alevins étaient trop faibles pour se mouvoir dans les auges d'incubation. Respectueusement soumis.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

FRANK BURGESS.

## 24. PISCIFACTURE DE MARGAREE.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MARGAREE-N.-E., N.-E., 29 août 1906.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues dernièrement, je vous présente ci-inclus le rapport annuel des opérations piscicoles de la piscifactory de Margaree durant la saison de 1905-06.

Le 26 octobre 1905, je me suis rendu au vivier de Carleton, Saint-Jean, N.-B., afin de me procurer la quantité nécessaire d'œufs de saumon pour les opérations de la saison. Le 8 novembre, je suis arrivé à la piscifactory avec 1,072,000 œufs fertilisés, qui sans aucun retard ont été enlevés des caisses de transport et placés dans les auges d'incubation. Comme nous avons beaucoup d'espace, et pour des raisons mieux connues des pisciculteurs, nous avons placé dans chaque auge moins d'œufs que les années précédentes. Nous avons été moins inquiétés par la fongosité. C'est à ce fait qu'on attribue en général les meilleurs résultats qui ont été obtenus. La température moyenne de l'eau de chaque jour a été plus élevée que d'habitude. Conséquemment, l'éclosion a commencée plus tôt et s'est terminée vers le 15 avril. Les alevins, pleins de santé et de vie, au nombre de 910,000, ont été plantés pendant les mois de mai et de juin dans les rivières et cours d'eau suivants :—

*Distribution des alevins.*

Ruisseau Stewart,	riv. Margaree, co. d'Inverness..	25,000
Grande-Intervalle	“ “ ..	75,000
Pain-de-Sucre	“ “ ..	50,000
Rocher-Noire	“ “ ..	20,000
Tingley	“ “ ..	50,000
Greig's	“ “ ..	100,000
Piscifactory	“ “ ..	50,000
Ruisseau de la piscifactory	“ “ ..	50,000
Margaree-N.-E.	“ “ ..	100,000
Cranton's-Ferry	“ “ ..	50,000
Phillips	“ “ ..	50,000
Rossville	“ “ ..	75,000
Cheticamp, Petite rivière,	“ ..	150,000
Rivière du Milieu, comté de Victoria.....		30,000
“ Baddeck “ .....		30,000
		910,000

On remarquera que nous avons repeuplé moins de rivières cette saison-ci. Nous avons fait cela pour obéir aux recommandations du surintendant de la pisciculture, qui dans son dernier rapport annuel a recommandé de ne pas peupler les cours d'eau indifféremment, mais d'inaugurer le système du repeuplement par localités. Les rivières Margaree et Cheticamp, les principales et les plus importantes rivières à saumon de l'île du Cap-Breton, ont reçu la plus grande partie de la production de la piscifactory. On espère pouvoir peupler de la même manière les autres cours d'eau pendant les années à venir. Je suis convaincu que ce système ne peut que donner les meilleurs résultats.

Il me fait plaisir de pouvoir faire rapport que cette piscifactory a accompli un bon travail. Au début de la propagation artificielle du saumon, ici, en 1902, et depuis cette époque, notre travail a été en butte à une forte opposition. On nous disait que nous n'aurions jamais de bons résultats. Cependant, l'an dernier, les premiers résultats étaient visibles. Jamais, depuis vingt ans, le saumon n'avait été en aussi grande abondance. La plupart ont été convaincus. Cependant, il en est quelques-uns qui n'ont pas voulu se rendre à l'évidence, maintenant que les résultats de l'an dernier n'étaient qu'accidentels et ne se continueraient pas. Mais le succès de l'an dernier est tout sim-

DOC. DE LA SESSION No 22

plement éclipsé par celui de cette année, qui est réellement une année exceptionnelle. Je n'exagère pas en disant que depuis l'ouverture de la saison, les étangs de Margaree fourmillent de poissons. Si le pêcheur n'a pas eu de chance il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Un grand nombre de sportsmen ont pêché dans ces étangs avec un succès merveilleux. Mentionnons, entre autres célébrités, William Travers Jerome, attorney du district de New-York.

Je suis à faire réparer le bâtiment et faire vernir le réservoir, les incubateurs, les auges et les boîtes. Tous les appareils sont mis en ordre pour la prochaine provision d'œufs.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. CARMICHEL,

Directeur.

## 25. HOMARDERIE DE BAY-VIEW.

PICTON, 23 août 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport sur les opérations à la homarderie de Bay-View durant la saison de 1906. J'ai commencé à mettre la homarderie en ordre pour les travaux de l'année le 23 avril, soit une semaine plus tôt que la saison dernière.

J'ai ouvert la pompe à vapeur le 7 mai, avec 7,000,000 d'œufs dans les auges. A l'aide d'un bateau, j'avais recueilli les œufs dans cinq fabriques de conserves au 19 juin.

Les homards femelles ont été très rares cette année. Je n'ai pu en remplir que 270 auges, soit 50 de moins que peut contenir la homarderie.

La saison a été très froide et orageuse, et les pêcheurs ont manqué nombre de bonnes pêches.

Les œufs ont été livrés à la homarderie en bonne condition. Ils sont éclos très heureusement.

Les alevins ont paru pour la première fois dans les réservoirs le 20 juin. L'éclosion a été très rapide. Cent millions d'alevins ont été distribués entre l'île de Picton et la terre ferme, et dans le voisinage du rocher au Goëland. Dix-huit autres millions ont été distribués entre Merigonish, Arisaig et le Cap-George.

Les fréquentes tempêtes cette année nous ont causé beaucoup d'ennuis en ce qui concerne le soin à donner aux œufs. On pourrait obvier à la masse de boue apportée par ces tempêtes en prolongeant dans le chenal la prise d'eau.

Au cours de la saison, après en avoir reçu l'autorisation du département, j'ai fait renouveler les conduites de vapeur et les soupapes de la chaudière.

J'ai aussi jointoyé l'extérieur des réservoirs d'eau salés et réparé les margelles des puits. Comme cette saison est pluvieuse, nos puits nous ont donné un bon approvisionnement d'eau pour la chaudière.

Au mois de septembre toute la couverture du quai a été renouvelée. Elle est maintenant en bon état, et s'il ne survient rien d'extraordinaire, elle durera plusieurs années.

Les tuyaux intérieurs de renvoi galvanisés devront être renouvelés avant que nous reprenions nos travaux l'année prochaine, mais les réparations à la piscifactory seront très légères.

La piscifactory a été fermée le 11 juillet, après que l'on eut fait le nettoyage et le peinturage nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. HARRIS.

## 26. HOMARDERIE DE CANSO.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

CANSO, N.-E., 30 août 1906.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon deuxième rapport annuel sur les opérations de la homarderie de Canso pour la saison de 1906.

Ayant été obligé de faire quelques travaux préliminaires à l'intérieur de la piscifacure, je l'ai ouverte le 2 avril, afin d'être en mesure de recevoir les œufs à l'ouverture de la pêche.

Nous avons commencé nos opérations le 19. Cependant, comme le printemps était très en retard, on n'a pas fait beaucoup de pêche au mois d'avril. Le 30 le bateau a commencé à recueillir les œufs et a visité les fabriques de Tor-Bay, de White-Head, de Canso et de Queensport.

Nous avons recueilli 95 millions d'œufs, que nous avons fait livrer à la piscifacure en bonne condition.

Nous avons fait éclore 71 millions de jeunes alevins vigoureux que nous avons distribué dans les eaux de Tor-Bay, White-Head, Canso et Queensport.

Les pêcheurs d'ici, depuis qu'ils constatent les résultats de notre travail pratique, s'intéressent beaucoup à la piscifacure. Ils croient que c'est une excellente affaire, dont ils ont grand besoin pour améliorer la pêche du homard qui a manqué depuis quelques années.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES MEAGHER, *directeur.*

## 27. VIVIER A HOMARD DE FOURCHU.

LOUISBOURG, C.-B., NOUVELLE-ECOSSE, 18 septembre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport en ma qualité d'officier nommé pour surveiller le vivier à homards de H. E. Baker, à Fourchu, N.-E., durant l'année 1906.

Les premiers homards reproducteurs ont été déposés dans le vivier le 14 mai. Les homards pris dans le vivier du 14 mai au 30 juin, à l'exception de 3,000 environ, ont été placés dans les eaux au large de la côte du comté de Richmond, le 6 et le 7 juillet. Les homards étaient en bonne condition.

On a vu pour la première fois des alevins de homards dans le vivier le 18 juillet. Depuis cette date jusqu'au moment du déplacement final, on a vu des alevins tous les jours dans le vivier. Ils ne restent pas dans le voisinage du vivier : on les voit nager vers l'océan peu après qu'ils sont éclos. Le 3 et le 4 août tous les homards ont été remplacés dans les eaux au large des comtés du Cap-Breton et de Richmond, en ayant soin de les replacer aussi près que possible dans les eaux d'où ils avaient été près en premier lieu. Tous les homards, cette année, à leur sortie du vivier, étaient en condition exceptionnellement bonne.

La moyenne des pertes a été de beaucoup moindre que les années passées. Aux mois de mai et de juin, elle ne dépassait pas deux pour cent, et au mois de juillet elle était d'un peu plus de trois pour cent.

Le temps a été plus froid cette année que d'habitude ; la température de l'eau a été beaucoup moins élevée que durant les années passées. C'est une des raisons pour lesquelles on a eu si peu de pertes. Les homards ont aussi été transportés avec plus de soin dans les embarcations de pêche des frayères au vivier.

Voici quel était l'état des homards au moment où ils ont été retirés du vivier. Onze pour cent des œufs sont éclos ; trente-cinq pour cent des œufs étaient à diverses phases de développement, noirs et verts surtout, prenant quelques semaines à éclore. La taille des homards était de huit à douze pouces, surtout de neuf à onze pouces. Nous

DOC. DE LA SESSION No 22

avons quelques homards tout à fait développés, œuvés, de sept et sept pouces et demi.

La prise de homard de toutes sortes sur cette côte a été au-dessus de la moyenne; celle des reproducteurs a été beaucoup moindre que les années précédentes. Il est encore trop tôt pour que les pêcheurs s'aperçoivent de l'effet du vivier à Fourchu, N.-E., par l'augmentation de la pêche au homard. Le vivier n'existe pas depuis assez longtemps pour que les jeunes homards aient pu atteindre la taille voulue pour être pêchés. Je m'attends à des prises beaucoup plus considérables sur cette côte dans une année ou deux, vu que l'on a pris beaucoup de soin des rivières et qu'on a permis à leurs petits de se développer d'une façon naturelle. Je confirme de nouveau tout ce que j'ai écrit dans mes rapports précédents concernant le vivier de homards reproducteurs à Fourchu, N.-E.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. C. C. LEVATÉ, *directeur.*

## 28. PISCIFACTURE DE KELLY'S-POND.

KELLY'S-POND, I. P.-E., 2 juin 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les travaux de la dernière saison à la piscifactory de Kelly's-Pond. Le 9 novembre, l'inspecteur Finlayson, du ministère de la Marine et des Pêcheries, a placé dans la piscifactory 800,000 œufs de saumon. Durant les deux premiers mois, nous avons été fort infortunés par l'eau boueuse, ce qui a nécessité une grande somme de lavage. Cependant, je suis heureux de dire que les œufs n'en ont nullement souffert. Le 9 février, les œufs ont commencé à éclore avec succès. Ils ont été distribués dans les rivières suivantes;

Morell.....	200,000
Winter.....	300,000
Wheatley.....	100,000
Dunk.....	100,000
Mores.....	20,000

Dans ces quatre dernières rivières nous n'avons pas eu un seul poisson mort, mais dans la Morell, il y en avait quelques-uns qui n'étaient pas aussi vivants que je l'eusse désiré. La piscifactory et le barrage ont été bien réparés, mais la maison de mon adjoint et la piscifactory ont grand besoin d'une autre couche de peinture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. W. HOLROYD, *directeur.*

## 29. HOMARDERIE DE LA POINTE-DU-BLOKHAUS.

POINTE-DU-BLOCKHAUS, I. P.-E., 10 juillet 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter mon rapport sur les opérations de la piscifactory de la Pointe-du-Blockhaus, durant l'année dernière. La homarderie a été ouverte le 9 mai. Les trois premières semaines le temps a été très mauvais, de sorte que le bateau à vapeur n'a pu faire ses voyages réguliers. Le pour-cent du frai de homard a été exceptionnellement faible. En conséquence nous n'avons pas eu autant d'alevins que l'an dernier. Cependant, il me fait plaisir de dire que l'éclosion a été excellente. Nous n'avons pas eu à la homarderie de perte de homard ni de mauvais frai. Nous avons distribué quatre-vingt-dix millions de jeunes homards aux endroits suivants : anse du Canot, île Saint-Pierre, récif du Gouverneur, anse Hollandaise, et à l'entrée de Chance-Harbour. Au cours de l'été on a construit un hangar à charbon et un dortoir pour les hommes.

La homarderie et les bâtiments sont en bonne condition.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. W. HOLROYD, *directeur.*

## ANNEXE C.

RAPPORT DE M. ERNEST KEMP, EXPERT EN OSTRÉICULTURE POUR  
LA SAISON DE

(1906.)

Str. 'OSTREA' SHÉDIAC, N.-B., 1er octobre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'ostréiculture pour la saison écoulée jusqu'à cette date dans l'Île-du-Prince-Fdouard et le Nouveau-Brunswick.

Le 14 mai, j'ai reçu ordre de votre ministère de faire la garde avec l'"Ostrea" sur la côte entre le Cap-Tormentin et Chockpish sur la rive du Nouveau-Brunswick, afin d'empêcher de placer dans les eaux de ce district avant le 25 mai des lignes et des pièges à homard. Cet ordre a été exécuté avec efficacité. L'officier des pêcheries, James Noonan, a été à bord tout le temps que nous avons fait la garde entre le Cap-Tormentin et Shemogue. Le 25 mai, je suis retourné à Charlottetown, pour prendre du charbon, de l'eau et des provisions. Vu le mauvais temps, je n'ai pu repartir que le 1er de juin, me dirigeant vers Malpeque, I.-P. E., où j'arrivai le 5 courant.

*Malpeque.*

A mon arrivée, je rencontrai les officiers de pêcheries Davison et Forbes. Je passai le reste de la semaine avec eux à la Grande-Rivière et à la rivière Bideford, réglant des différends entre les pêcheurs de moules. La semaine suivante, je me mis à ratisser les lits d'huîtres dans la baie de Richmond. La température le permettant, je poursuivis mon travail jusqu'au 20 juillet, alors que je jugeai opportun de le suspendre, vu que je m'étais aperçu que les huîtres étaient à la veille de frayer. Le ratissage durant les mois du printemps nettoie les bancs d'huîtres, en enlevant les algues marines et les foënes, les coquillages et les amas de boue entraînés par les marées. A l'ouverture de la navigation, les bancs sont dans un état de malpropreté, vu qu'ils ont été immobiles tout l'hiver, étant couverts de glace et aucun mouvement de la mer n'en ayant remué le fond. Il en résulte que sur toute la surface du banc il s'accumule une épaisse couche de vase. C'est ce que m'a appris mon expérience. Les bancs ont besoin d'être nettoyés avant le temps du frai, qui n'a pas lieu, règle générale, avant la fin de juillet, vu que la température de l'eau ne s'est pas encore suffisamment réchauffée. Il faut donc avant le temps du frai nettoyer les bancs, si l'on veut que le naissain ait un endroit favorable. La plus grande partie du travail a été accomplie sur une très grande huitière située au large de l'île du Petit-Rideau, mais lorsque le temps est devenu trop mauvais pour me permettre de continuer mon travail sur ce banc, j'ai ratissé toute la surface des bancs d'huîtres de la baie, en remontant vers l'entrée de la baie, couvrant ainsi toute l'étendue possible.

Ce travail fini, j'ai parcouru toute la baie, ayant à bord l'officier des pêcheries Forbes, afin de m'assurer si tous les pièges à homard étaient entrés. Ceci a été fait d'une manière satisfaisante.

## DOC. DE LA SESSION No 22

J'ai ensuite visité la Grande-Rivière avec de M. D. Forbes, qui m'a rendu de grands services. Les bancs suivants ont été nettoyés à la satisfaction des pêcheurs et des cultivateurs. Je les décris comme suit, donnant les noms et endroits locaux bien connus de tous les habitants de la région.

N° 1. Le premier dans la Grande-Rivière est adjacent au lot 14, appelé le lit de la Longue-Moule au large de l'anse Thompson, le lot n° 14, à la pointe Kingsland, le lot 16, réservant la partie du côté sud pour la pêche des huîtres. Ce banc mesure approximativement trente-cinq acres, avec de la vase variant de 14 à 20 pieds de profondeur.

N° 2. Le lit McLean, adjoignant le lot 14, au large de la grève de John McLean, à l'est de la route entre la ferme du Prêtre et la ferme de John McLean. Grande huître d'où la vase a été enlevée jadis.

N° 3. Grande huître adjoignant le lot 16, au large de la grève McNeill, connue comme le banc d'Alec-Kenneth.

N° 4. Grande huître adjoignant le lot 14, connue sous le nom de banc de la Cloche ou du Quai, près du vieux quai.

N° 5. Grand banc de moules adjacent au lot 16, connu sous le nom de banc de la Pointe-McLaren, au large de la pointe McLaren.

N° 6. Grande huître située immédiatement à l'ouest des quais à bateaux passeurs de la Grande-Rivière. Ce banc est dur et obstrue la navigation; il contient en outre tous les bancs situés à l'est des quais des bateaux passeurs, au nombre de trois ou quatre, le plus méridional étant à deux milles des quais et un peu à l'est de la batture du Grand-Marais.

Tous ces bancs sont considérables, couverts de boue profonde, et ils dureront des années. La description qui précède est suffisante vu, qu'ils sont connus en ces endroits.

Puisque j'écris sur ce sujet, je suggérerais d'adopter un mode de travail plus systématique en ce qui concerne l'enlèvement de la vase, les bancs devenant plus limités chaque année. On devrait enlever la vase de la surface des bancs d'une façon régulière et complète. Aujourd'hui, en creusant, on se contente d'aller en droite ligne, et on laisse çà et là des amoncellements sur toute la surface du banc. Si cette surface était creusée uniformément, elle pourrait ensuite être convertie en un autre banc qui durerait des siècles. Maintenant, il ne sert qu'à obstruer la navigation, les endroits où l'on creuse se remplissent de boue.

On pourrait obvier à cela si les creuseurs de vase jalonnaient les surfaces à creuser avant la fermeture de la navigation. Mais aujourd'hui, on dirait que les creuseurs de vase obéissent à une loi non écrite défendant de jalonner les bancs et que le premier d'entre eux qui coupe la glace et met son outil en place a droit à la meilleure coupe du banc. Je n'ai aucun doute qu'on pourrait faire en sorte que le lit soit creusé à une profondeur suffisante et que le fond en soit uni.

Ceci a terminé mon travail à la baie Richmond, et j'ai quitté Malpèque le 2 août, arrivant au

## BRAE

le 3. En arrivant, j'ai fait un examen des bancs que l'on était à creuser et au sujet desquels il s'était élevé un différend. J'ai accordé les privilèges suivants, à la satisfaction de tous les intéressés en tirant une ligne en travers du havre de Brae, à partir de la clôture ouest d'Alexander Milligan, sur le côté nord de la baie du havre, jusqu'à la pointe intérieure des dunes sur le côté nord-est de l'île Brae; toute la partie située à l'ouest de cette ligne devant être concédée pour l'enlèvement de la vase. Là se trouve virtuellement toute la vase disponible dans le havre. Il y a une ou deux, petites pièces de terre à peu de profondeur que l'on a demandées pour l'ostréiculture. Elles n'ont absolument aucune valeur pour le dragage, et seront bientôt couvertes de boue, si on n'y fait pas un peu attention. Je suis parti du Brae le 5 août, arrivant à Charlottetown le 6 courant.

*Protection du homard.*

A mon arrivée à Charlottetown, j'ai reçu ordre de me rendre aussitôt à Shédiac, vu que les pêcheurs de moules pénétraient sur la réserve des huîtres. Je parcourus la baie durant quelques jours et je me préparais à ratisser le lit, lorsque je reçus ordre de me transporter au Cap-Tourmentin et de surveiller la côte afin de prévenir la pêche illégale

du homard. A mon arrivée, je rencontrai les officiers de pêcheries Copp et Noonan, ce dernier embarquant à bord de l'Ostrea à chacune de ses excursions. Je réussis à détruire dix lignes et pièges dans les environs du Cap-Tourmentin et de la Baie-Verte, aussi huit lignes et pièges au large de Cap-Bald. Je retournai à Shédiac le 8 septembre, la température ayant été très douce et changeante tout le temps que j'ai été là.

*Shédiac, N.-B.*

La semaine suivante, je me suis mis à ratisser les lits de la baie de Shédiac, et c'est ce que je fais encore au moment où je vous écris. En faisant un examen du lit Wilbur, j'ai fait trois dragages, avec les résultats suivants : 1er dragage, 21 grandes, 14 petites, 2e dragage, 35 grandes, 20 petites, 3e dragage, 58 grandes et 25 petites. Je n'ai pas encore examiné les autres baies, mais c'est ce que je ferai après en avoir fini avec celle-ci.

*Quahogs ou moules à écaille dure.*

Tandis que j'étais à la Grande-Rivière, je me suis aperçu que les pêcheurs de quahogs avaient fait beaucoup de dommage aux bancs d'huîtres. Ces pêcheurs emploient dans leurs pêches la drague à longue dent unique, qui devrait être prohibée sur les bancs d'huîtres, vu qu'elle est relevée pleine de vase molle et noire. Cette vase est entraînée avant que les moules puissent être triées, et la marée aidant, il se forme sur les bancs d'huître une épaisse couche de vase. Le naissain n'a plus aucune possibilité de s'y placer, et la masse de vase entraînée de cette façon est suffisante pour étouffer l'huître reproductrice. J'ai toujours maintenu qu'il était nuisible à l'industrie huîtrière de pêcher les moules pendant la saison close des huîtres. Et comme les pêcheurs de moules qui opèrent sur les bancs d'huîtres durant la saison de pêche de ces mollusques font beaucoup de tort, je conseillerais fortement au ministère d'agir sur-le-champ et de limiter le temps de pêche des moules à écaille dure. Cette pêche se fait rare maintenant en certains endroits, et le plus tôt on agira en ce sens le mieux ce sera pour cette industrie, qui est précieuse et devrait être conservée.

*Pinces et dragues.*

Depuis nombre d'années les pinces munies de dents ne mesurant pas plus de trois pouces ont été employées avec grand succès dans l'Île-du-Prince-Edouard. Ces pinces n'endommagent pas les bancs. La drague à dent unique, mesurant près d'un pied, brise la croûte des lits d'huîtres, et est cause que la boue et les sédiments se déposent sur les lits, ce qui est très préjudiciable. Le râteau à dent unique et les pinces mécaniques ou grappins (invention des Etats-Unis), hissés à la surface de l'eau au moyen d'une espèce de treuil, devraient être prohibés par sur nos huîtres.

*Transplantation des petites huîtres.*

En certaines saisons le frai d'huître est plus abondant qu'en certaines autres, et il y a plusieurs frayères naturelles à peu de profondeur où l'on trouve les jeunes huîtres. Le frai, qui est entraîné là par les marées, peut être facilement cueilli, surtout dans les environs des îles du Rideau et du Bélier et de la baie Richemond. Si l'on pouvait prendre les dispositions voulues pour cueillir ces petites huîtres au printemps et les transplanter dans quelques-uns des bancs naturels d'huîtres à eau plus profonde, ce serait d'un grand avantage pour cette industrie en général. Ces petites huîtres, en effet, ne se rendent généralement pas à maturité, mais sont détruites par le froid et la glace au cours du deuxième hiver, si elles ne sont pas cueillies et placées sur des bancs par d'autres personnes. De grandes quantités ont été cueillies de temps à autre par des particuliers et placées sur des bancs privés, mais le public n'en retire aucun avantage matériel. Si quelque mode tel que celui dont je viens de parler pouvait être adopté, se serait certainement très avantageux pour ceux qui s'intéressent à cette industrie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

ERNEST KEMP,

*Expert en ostréiculture.*

DOC. DE LA SESSION No 22

EXTRAITS D'UN TRAVAIL SUR L'OSTREICULTURE LU AU BOARD OF TRADE DE CHARLOTTETOWN, LE 23 MARS 1906, PAR LE CAPITAINE ERNEST KEMP, EXPERT EN OSTREICULTURE DU DOMINION.

L'ostreiculture est un sujet qui embrasse une grande étendue, vu qu'on s'en occupe de tant de façons différentes selon les divers pays et les diverses parties de ces pays. Il ne sera pas hors de propos d'en donner une idée générale en parlant brièvement de quelques-uns de ces procédés à l'étranger. Ensuite je ferai quelques suggestions sur ce qu'il y a à faire dans nos provinces maritimes. Nous savons tous que les eaux qui nous environnent sont admirablement favorables, à la culture de ces délicieuses bivalves. En effet, elles croissent naturellement depuis la baie des Chaleurs, le long des bords et dans les rivières et baies du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à l'entrée du détroit de Canso, dans les eaux du Cap-Breton, et enfin dans les eaux de l'Île-du-Prince-Edouard. Combien plus grande serait la production de cette étendue de territoire si tout l'espace disponible d'eau était occupé par des ostréiculteurs individuels, ce n'est pas à moi de le dire.

J'aimerais à porter à la connaissance de l'ostreiculteur certaines choses qu'il faut mettre en pratique et d'autres qu'il faut éviter, afin que ses efforts soient couronnés de succès. Je commencerai donc par quelques observations sur

*L'ostreiculture en Angleterre.*

J'ai été élevé parmi les huîtres, j'ai été lié intimement à la "Whitstable Oyster Company" dont je suis encore membre, et où j'ai acquis la plus grande partie de mon expérience et de mes connaissances pratiques. Ceci me permettra de vous exposer quelques faits se rapportant à cette industrie.

La compagnie que je viens de nommer n'emploie aucun moyen artificiel, ses huîtrières étant fort exposées, à près de quatre milles du rivage. Elle emploie le mode du dragage avec des bateaux à voiles pour faire ses provisions du marché et nettoie les bancs en ratissant le fond et en enlevant les écailles, les herbes, les étoiles de mer, les térébelles, comme on les appelle ici, ou tout autre ennemi maritime de l'huître; elle transporte aussi les huîtres d'un lit à un autre. Le dragage répété tient les écailles en bonne condition. A des intervalles réguliers on distribue les écailles sur les lits afin d'attirer le naissain. La superficie des bancs est d'environ un mille et demi carré. Ces bancs sont divisés en sections ou lits. On place dans chacun de ces bancs diverses qualités d'huîtres; les huîtres étant bonnes pour le marché, d'autres étant de taille moyenne, d'autres petites, et ainsi de suite. Chaque jour où ils se rendent sur les bancs, les pêcheurs reçoivent des renseignements sur la quantité et la qualité des huîtres qu'ils doivent prendre. Ces huîtres sont transportées aux entrepôts de la compagnie, où elles sont choisies et expédiées dans toutes les parties de l'Angleterre et du continent européen, selon les commandes que l'on reçoit. Jamais les huîtres ne sont vendues à commission pour ce qu'elles pourront rapporter. C'est la compagnie qui en détermine le prix, et après que ce prix a été déterminé pour la saison on y fait très peu de changement.

Les huîtres mises sur le marché sont toutes de taille uniforme, grandes ou petites, selon leur âge ou leur qualité.

Il se fait très peu de braconnage en Angleterre. Il fut un temps où quelques-uns des pêcheurs ordinaires étaient fort opposés aux compagnies qui demandaient certaines concessions. Mais une fois que ces compagnies eurent été bien établies, les pêcheurs ont constaté que cela leur était avantageux, vu que leurs pêches d'huîtres, jeunes ou vieilles, trouvaient un marché immédiat; souvent ils trouvaient de l'ouvrage en se louant à gages avec leurs barques aux ostréiculteurs, employant leur temps à nettoyer et à cultiver les bancs, et à faire la pêche pour le marché quand le commerce était bon. Ainsi la perte apparente d'une faible superficie de banc qui leur était absolument inutile, et où il leur arrivait rarement de tenter de pêcher des huîtres, a procuré à plusieurs d'entre eux un travail constant et des gages réguliers.

Tout braconnier pris sur le fait est sévèrement puni par la justice, soit qu'il paie une forte amende ou qu'il aille en prison. Pour empêcher les braconniers de faire des déprédations sur ces bancs précieux, une escouade de gardes veille jour et nuit. Des chiens sont souvent dressés sur les bateaux de garde pour aboyer aussitôt qu'un bateau ou une voile apparaît dans les limites ou près des bancs. Tous ces moyens servent à tenir les maraudeurs en échec. On emploie parfois des crocs ou grappins qui sont attachés à des chaînes et jetés çà et là sur les bancs ; les dragues rencontrant ces instruments s'y trouveront pris. Il vaut mieux prévenir le mal que le guérir.

En France, les procédés de l'ostréiculture diffèrent quelque peu de ceux de l'Angleterre, vu que le climat est beaucoup plus doux et que le froid ne se fait pas suffisamment sentir pour faire tort à cette industrie. Ces procédés sont entièrement artificiels. On emploie des tuiles plongées dans une solution de sable et de chaux, formant un endroit rude de ciment pour que le frai d'huître y adhère. Ces tuiles sont disposées en couches ou en rangs en travers des bancs. Elles ne sont pas plates, mais longues et arrondies, faites de façon à ce que le frai puisse y adhérer des deux côtés.

Après la saison du frai, les tuiles sont quelquefois placées dans une eau plus profonde jusqu'au printemps suivant, alors que les jeunes huîtres sont enlevées avec un couteau ou un ciseau fabriqué à cette fin. Elles sont ensuite déposées dans des auges durant quelque temps, puis dans des parcs, des puits, ou des bancs qui leur ont été préparés. Naturellement, on ne peut employer ce système dans notre pays à cause de la rigueur des hivers. Cependant, je crois qu'il est bon d'être au courant de ce qui se passe là-bas. Les parcs employés uniquement dans le but d'engraisser et de faire verdigriser les huîtres (le Français est très friand d'huîtres vertes), sont mélangés d'un peu d'eau douce et sont tenus dans un état plus stagnant que les étangs employés pour la culture. Certains ostréiculteurs prétendent que moins il y a d'eau dans un parc, plus rapide est la croissance des huîtres, qui sont plus exposées à l'action de la lumière et de la chaleur.

Dans le parc Saint-Joseph, en France, où les huîtres sont le plus exposées à l'inclemence de la température, on les retourne sur le côté plat. Grâce à cette disposition ingénieuse, l'animal est moins sensible à l'action du froid, et son écaille étant plus ferme il résiste mieux au brisant, et n'est pas chassé au loin par la violence de la mer.

### *L'ostréiculture aux Etats-Unis.*

On trouve des huîtres sur presque tout le parcours du littoral, en plus grande abondance en certains endroits qu'en d'autres. Il y a une si grande superficie d'eau favorable aux conditions naturelles de l'huître, et la demande en est si grande, que les bancs sont divisés en deux parties, l'une appartenant au public ou à l'Etat, et l'autre contenant plusieurs superficies de parcs cultivés par des particuliers et des compagnies qui emploient tout leur temps et dépensent beaucoup d'argent afin de faire cette culture sur une haute échelle. Les premières dépenses faites, qui sont les plus fortes, les bancs sont tenus en état de propreté et on obtient en même temps des huîtres pour le marché. Les huîtres sont tellement abondantes et si peu dispendieuses que toutes les classes de la société en mangent. Elles sont aussi exportées en grandes quantités sur le marché européen et sur la côte du Pacifique pour des fins de plantation.

La culture des huîtres aux Etats-Unis, qui offre quelques traits de ressemblance avec le système de France, et aussi un grand nombre de différences, a progressé à la suite d'entreprises individuelles, sans aucune aide ni aucun encouragement direct du gouvernement.

Plusieurs années avant que Coste et De Bon eurent commencé leurs expériences, les ostréiculteurs d'East-River ayant remarqué que les jeunes huîtres adhéraient en grand nombre à des écailles placées sur les lits à l'époque du frai, commencèrent à les en couvrir afin d'augmenter la production. En 1855, soit trois ans avant que Coste eut démontré à l'empereur des Français l'importance de semblables expériences, l'Etat de New-York adopta une loi afin d'assurer aux ostréiculteurs privés le fruit de leurs travaux. Après cela nombre de personnes se livrèrent à cette nouvelle industrie sur une grande échelle.

## DOC. DE LA SESSION No 22

En certains endroits du district de Long-Island, surtout au large de New-Haven, on a été obligé de faire une croûte ou surface artificielle sur la vase avant d'y déposer les écailles. Ce résultat est obtenu avec du sable.

Le compte rendu suivant sur la manière de faire un fond et d'approvisionner un banc d'huître dans le Connecticut, ainsi que les dépenses encourues, est tiré du Rapport d'Ingersoll sur l'industrie des huîtres aux Etats-Unis :

“ Il n'est guère utile de tenter l'expérience si l'on n'a pas à sa disposition au moins cinquante acres. Beaucoup d'ostréiculteurs ont même plus de cent acres. Ces grandes étendues, cependant, ne sont pas toujours d'une seule pièce, bien que l'ostréiculteur s'efforce de les tenir ensemble autant que possible. Il obtient la position du terrain, autant qu'il peut, en rangs sur littoraux voisins, tels que décrit dans ses baux. Il place les des bouées pour en marquer les limites. Puis il place d'autres bouées en deçà, afin de diviser sa propriété en carrés d'une acre environ. De cette façon il sait où il en est à mesure qu'il avance dans ses travaux. Cela fait, il est prêt à commencer activement l'établissement d'une colonie d'huîtres.”

*Préparatifs.*

“ Quand un ostréiculteur prépare un banc en eau profonde, il commence d'abord par y planter au printemps (vers le mois de mai) une quantité d'huîtres du pays, vigoureuses et de forte dimension, appelées huîtres femelles.” La quantité d'huîtres à planter dépend des circonstances. Je crois que l'on considère ici comme une bonne quantité trente à cinquante boisseaux à l'acre. La règle est un boisseau d'huîtres femelles pour dix boisseaux d'écailles. L'ostréiculteur attend jusqu'au commencement de juillet (on considère que du 5 au 15 est le temps le plus favorable), alors que les huîtres femelles sont prêtes à déposer leur frai. Il utilise alors tous ses sloops, il emploie d'autres embarcations et engage des hommes, pour transporter au port les tonnes d'écailles qu'il a ramassées durant tout l'hiver.

Il distribue en grand ces écailles sur toute l'étendue du lit qu'il se propose d'améliorer cette année. Ces écailles sont propres et sont déposées tout près des huîtres mères qui y ont été placées auparavant. Il est très probable que le frai adhérerait à ces écailles. Parfois on a recours à ce même procédé lorsqu'il s'agit du frai qui s'est développé lentement sur une partie du banc, ou bien de jeunes huîtres sont distribuées comme huîtres reproductrices, et l'ostréiculteur attend à l'année suivante avant de répandre des écailles dans le lit. Parfois, il faut nettoyer le terrain avant de commencer aucun autre préparatif. Ce nettoyage se fait au moyen d'un bon dragage ou autrement. En deçà du port, par exemple, on a utilisé un fond extrêmement vaseux en le couvrant d'abord d'une couche de gros sable de grève. Nul endroit où il n'y a pas un courant rapide n'est considéré assez bon pour qu'on se donne cette peine.

Il faut y verser deux cents tonnes de sable à l'acre. On peut en verser cinq grosses charges par jour sans grande dépense. Le sable forme sur la vase une croûte assez ferme pour empêcher l'huître d'enfoncer. Le travail n'a pas besoin d'être renouvelé plus d'une fois tous les cinq ans.

## DÉPENSES D'UN PARC D'HUITRES.

Donc, dans les deux cas, les dépenses des ostréiculteurs ne sont pas énormes. Voici deux rapports de dépenses qu'ont coûté les travaux décrits ci-dessus :

## N° 1. Cinquante acres.

2,000 boisseaux d'huîtres reproductrices à 30 cents....	\$ 600 00
15,000 boisseaux d'écailles à 3 cents.....	450 00
Distribution de 15,000 boisseaux d'écailles à 4 cents....	600 00

Total ..... \$ 1,650 00

## N° 2. Soixante acres.

2,000 boisseaux d'huîtres reproductrices à 56½ cents....	\$ 1,130 00
17,000 boisseaux d'écailles à 4 cents.....	680 00
4,453 boisseaux de naissain de Bridgeport à 10 cents..	445 30

Total ..... \$ 2,255 30

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

En troisième lieu, le capitaine George H. Townshend m'a donné un état de ce qu'a coûté l'établissement d'un parc d'huîtres de vingt-cinq acres au large de l'embouchure de la rivière East-Haven. Ces travaux, il est vrai, ont été très élaborés, mais d'un autre côté, ils ont été faits dans des conditions favorables, et à meilleur marché qu'on n'aurait pu les faire si le terrain eut été situé autrement.

2,000 boisseaux de petites huîtres de rivière à 25 cents. \$	500 00
Distribution de ces huîtres et jalonnage à 5 cents. ....	100 00
600 boisseaux de naissain dragué à 40 cents. ....	240 00
10,000 boisseaux d'écailles distribuées à 4 cents. ....	400 00
	\$ 1,240 00

On ne se tromperait pas beaucoup en évaluant le coût d'achat, d'examen et de préparation de parcs en eau profonde à environ \$40 l'acre, ou à peu près \$4,000 pour cent acres. Il faut ajouter à cela environ deux dollars de l'acre pour surveillance, bouées, ancras, etc. Tels sont les débuts de l'ostréiculteur. Si les parcs ne sont pas dans un endroit abrité, ils peuvent subir beaucoup de dommages par les tempêtes, les sables mouvants, etc. Si, d'un autre côté, la nature les protège bien, il faut bien les soigner et leur porter beaucoup d'attention, de même qu'à la pêche des huîtres après qu'elles sont arrivées à maturité, et à la séparation du naissain qui devra encore coûter une certaine somme. Mais lorsque les travaux sont en bonne voie, on prend toujours des huîtres bonnes pour le marché, de sorte qu'on fait d'une pierre deux coups : on pêche les huîtres et on nettoie les bancs.

#### *Exploitation des parcs d'huîtres.*

Après avoir déposé du naissain sur le fond d'écailles qui a été préparé à cette fin, il est laissé là jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de trois, quatre ou cinq ans, selon sa croissance et le commerce auquel il est destiné. Si la température est propice, à la fin de cette période il a atteint une bonne dimension, et est devenu très gros. Si, comme cela est fait en grand chez les ostréiculteurs d'Oyster-Point, les bivalves doivent être vendues comme huîtres productives pour les ostréiculteurs de la rivière Providence, ou autres ostréiculteurs, elles ne sont cueillies qu'à l'âge de deux ans.

Le fait de déranger les bancs en aucun temps avant la fin de mai ne peut leur faire aucun tort. L'expérience des ostréiculteurs du Connecticut prouve que le dragage des bancs juste avant le moment du frai est un véritable profit. Les jeunes bivalves ne peuvent pas s'attacher à des écailles malpropres et vaseuses. Si toutes les éponges et les algues marines pouvaient être enlevées de nos bancs d'huîtres au mois d'avril et au mois de mai, et si les vieilles écailles pourries et vaseuses pouvaient être enfouies et recouvertes d'écailles plus propres, en faisant ce travail juste avant la saison du frai, la fertilité des bancs serait grandement augmentée. Il n'y a rien, par conséquent, dans la nature de l'huître qui exige que les bancs soient fermés aux mois d'avril et de mai.

On a donné assez d'exemples pour démontrer que la prohibition du dragage ne sauvera aucun banc pouvant être atteint avec des pinces, et comme la drague est un appareil beaucoup plus scientifique, effectif et économique que les pinces auxquelles elle a succédé, il ne semble pas y avoir de raison qui en fasse prohiber l'usage. Sous certain rapport l'usage des dragues est un avantage réel pour les huîtrières. Les coquilles mortes trouvées sur un lit non entretenu sont ordinairement si couvertes d'éponges, de vase et autres substances qu'elle n'offrent aucune surface propre permettant au frai de s'y attacher.

Comme la drague a pour but de retourner les coquilles propres, de briser et d'étendre les amoncellements, et d'arracher les éponges et autres corps étrangers, il en résulte pour les bancs un véritable avantage. Les dents de la drague s'emparent des coquilles sur les bancs, et en passant à travers ces coquilles les espacent et donnent de la place aux huîtres pour croître et se développer d'une façon convenable. Il y a plus, les bancs augmentent aussi continuellement en dimension. En effet, quand le bateau sort des bancs avec les filets remplis d'huîtres, les huîtres et le naissain se répandent en des endroits où il n'y pas d'huîtres auparavant, et ainsi les lits sont agrandis ; lorsque le bateau

## DOC. DE LA SESSION No 22

retourne aux bancs d'huîtres, la pêche qui vient d'être faite est triée, et les rebuts qui sont jetés par-dessus bord forment un nouveau fond, permettant au frai emporté à la dérive de s'y attacher. Nombre de personnes qui ne sont pas en faveur de la prohibition totale du draguage croient que la loi devrait prescrire la dimension des dragueurs et la pesanteur des dragues. Ces personnes donnent deux raisons pour lesquelles la dimension des dragueurs devrait être restreinte par la loi : c'est que les grands bateaux peuvent travailler sur les bancs lorsque les bateaux des garde-pêche ne peuvent s'aventurer au-dehors, et que leur dimension leur permet de très grandes dragues et de prendre ainsi de grandes quantités d'huîtres.

On assure que l'emploi de grandes dragues fait beaucoup de mal, vu qu'elles ruinent les bancs, en écrasant, étouffant ou envasant plus d'huîtres qu'elles n'en capturent. Cependant, les ostréiculteurs privés du Connecticut trouvent qu'il leur est avantageux d'employer des dragues beaucoup plus fortes. Leurs bancs s'améliorent de cette façon, bien que des dragues très pesantes soient mises en mouvement à la vapeur sur les lits, même dans la saison du frai.

La cause de l'épuisement des lits est que la demande est plus grande que la production. Il n'y a que deux remèdes possibles. Soit que l'on diminue la demande en arrêtant l'industrie du paquage qui a créé cette demande; soit qu'on augmente par des moyens artificiels le rendement naturel des huîtres. Cette industrie a donné un profit annuel de pas moins de 100 pour 100, pour le capital qui y a été placé. L'argent ainsi placé a rapporté dans d'autres Etats un intérêt annuel de plus de 200 pour 100.

Une compagnie d'ostréiculteurs a distribué deux mille cinq cents boisseaux d'écailles. Plusieurs autres ostréiculteurs importants en ont semé jusqu'à deux cent mille chacun. Un nombre encore plus grand d'ostréiculteurs ont répandu sur les lits cent mille, cinquante mille, et vingt mille boisseaux d'écailles chacun. Outre un grand nombre de bateaux à voiles, environ trente bateaux à vapeur sont employés à cette industrie. Les huîtres, à l'époque de l'éclosion, ont très souvent été tuées par de retentissants coups de foudre et par la détonation des coups de canon. Tout choc ou ébranlement soudain leur est funeste lorsqu'elles sont renfermées dans un espace restreint. Les huîtres cueillies durant l'été sont beaucoup plus susceptibles d'être endommagées par ces sortes d'accidents que celles que l'on recueille en hiver.

Les huîtres sont transplantées en n'importe quelle saison, mais surtout au printemps et à l'automne.

Voici un extrait du *New York Fishing Gazette* du 23 décembre dernier, qui se lit comme suit :

Un parc d'huîtres de 920 acres dans le creek de Normini paie à l'Etat de la Virginie \$920 par année.

Ce parc a été établi il y a trois ans, et on a dépensé \$10,000 pour sa construction. Sa valeur présente est de \$50,000. Un parc de dix acres dans la Machodock, Virginie, a déjà rendu cette année la valeur de \$2,000 d'huîtres. Les parcs de la Virginie obtiennent leurs huîtres reproductrices du Maryland et que les lois de ce dernier Etat défendent de cultiver ces huîtres. Ceux qui se servent des pinces en Virginie font plus d'argent en capturant des huîtres pour les ostréiculteurs qu'ils ne pourraient en faire en les prenant sur les bancs naturels.

30 décembre. L'établissement de l'ostréiculture en Virginie en a fait un Etat supérieur à celui du Maryland, le plus important après la Virginie, pour la culture des huîtres. La production du Maryland a diminué de 10,569,012 boisseaux en 1880, à 5,685,561 boisseaux en 1901. Durant la même période, la production de la Virginie a augmenté de 6,873,320 boisseaux à 7,885,447 boisseaux, dont les trois cinquièmes provenaient des parcs d'huîtres. On voit du premier coup d'œil les résultats comparatifs des recettes des deux Etats dans le tableau suivant :

1901, Maryland	\$74,974	Virginie	\$46,044
1902	" 73,359	"	51,618
1903	" 59,665	"	62,625
1904	" 39,989	"	68,028

Les déboursés en 1904 se sont élevés à \$241,202 dans la Virginie, et à \$63,028 dans le Maryland, soit un déficit de \$22,364.

*Ostréiculture privée.*

Les provinces maritimes sont également propres à la culture des huîtres. Il n'y a pas de raison pour que cette culture ne réussisse pas là autant qu'ailleurs. Le ministère de la Marine et des Pêcheries leur a accordé des baux il y a quelques années, et jusqu'à il y a six ans on avait pris un vif intérêt à cette industrie.

Le 31 décembre 1897, quarante baux étaient répartis comme suit :

Québec	avait 2 baux contenant	472	acres
Nouveau-Brunswick	“	“	74 $\frac{1}{2}$ “
Nouvelle-Ecosse	“ 12	“	74 $\frac{3}{4}$ “
Ile du Prince-Edouard	“ 17	“	46 “
Colombie-Britannique	“ 7	“	142 $\frac{1}{2}$ “
“	“	Rés. des sauvages	365 “
		40	1,148 $\frac{3}{4}$ acres

De sorte que le premier pas avait été fait dans la bonne voie. Je serais heureux de voir toute surface disponible convertie en parcs d'huîtres privés. Ce serait une source de richesse, peu considérable au début, peut-être, mais si cette industrie était dirigée avec intelligence, on en ferait un succès tant au point de vue des profits que du travail.

*Le sol.*

Les huîtres ne peuvent se développer au milieu de la boue ou du sable mouvant. Conséquemment, depuis que la dimension et le nombre des endroits propices deviennent limités, une faible proportion seulement des jeunes huîtres peuvent se trouver une place pour se développer à l'aise ; le reste périt. Si l'on prépare un fond convenable, d'immenses quantités de frai errant peuvent s'y arrêter et être ainsi utilisées.

Les conditions propres à la culture des huîtres varient selon les différents endroits et les différentes espèces d'huîtres. Cependant, on peut dire que les conditions générales voulues sont les suivantes : un sol propice consistant surtout en un lit d'écailles placées sur de la vase durcie ou de l'argile ; l'absence de sable, d'étoiles de mer, d'algues marines, de crabes, de flux de marée et autres ennemis de l'huître, un certain mélange d'eau fraîche, variant selon que le parc est établi dans un but de reproduction ou tout simplement pour la consommation. Parfois, l'huître croît abondamment sur un fond rocheux, et il est impossible de dire d'une façon générale, sans connaître parfaitement les circonstances de chaque cas, si tel ou tel endroit sera ou non propre à la culture des huîtres.

Un lit à fond plat et uni situé à environ quatre ou six pieds de profondeur à marée basse, ou douze ou quinze pieds à marée haute, ne fera pas de tort aux huîtres. L'eau devra être assez profonde pour ne pas permettre à la glace de se former sur les bancs. Cependant, quand les bancs sont couverts de glace, et qu'un courant d'eau existe entre la glace et le fond de la mer, les huîtres sont à l'abri de l'inclémence de la température et sont considérées comme étant en sûreté. Moins l'eau est profonde, plus le travail est facile, bien que les huîtres seraient plus à l'épreuve des vols en eau profonde.

Après qu'un parc a été préparé, il s'agit de l'approvisionner.

On a souvent remarqué que le transport des huîtres d'un banc à un autre avait pour effet général d'améliorer leur goût et leur taille. Le printemps, avant l'époque des chaleurs, est le temps pour la plantation. En plaçant les huîtres en eau peu profonde le printemps et l'été, elles se développeront beaucoup plus rapidement qu'en eau profonde. Le soleil en effet réchauffe beaucoup l'eau, et l'huître est très sensible à l'action de la lumière et de la chaleur, qui activent rapidement sa croissance. Les huîtres plantées en automne ne sont pas susceptibles de croître, car vu le changement de sol et la froideur de la température, elles ne peuvent s'acclimater avant la venue de l'hiver, ce qui est souvent désastreux. Les huîtres croissent peu en hiver, si ce n'est qu'elles s'épaississent. On ne court donc que des risques, avec bien peu de chances de profit. Cependant, dans chaque cas, il s'est trouvé des exceptions. Des jeunes huîtres plantées au printemps ont

## DOC. DE LA SESSION No 22

résisté à l'hiver, parce que l'eau et la température étant réchauffées, leur ont permis de vivre et de se développer.

En obtenant la quantité nécessaire d'huîtres pour la plantation, il faut avoir extrêmement soin de se les procurer fraîches. Si le temps le permet il faut retourner avec soin les huîtres et leur couvée. Lorsqu'elles se trouvent en grappes, il faut les séparer autant que possible des autres huîtres, coquilles ou pierres, et de tout ce à quoi elles adhèrent. Cette séparation fournit à l'huître une meilleure occasion de croître dans sa forme naturelle, vu que les huîtres se développent avec plus de facilité séparément qu'en groupes. Il faut aussi faire attention à la taille des huîtres reproductrices, et cela pour les raisons suivantes : Les jeunes ou petites huîtres plantées sur un banc sont préférables, vu que leur croissance seule donnera de bons rendements profitables. Une jeune huître, lorsqu'elle est transplantée sur un autre banc, n'est pas aussi exposée à mourir qu'un huître plus âgée. D'un autre côté, il n'est pas avantageux de transplanter une huître arrivée à maturité, si ce n'est pour s'en servir immédiatement. Donc l'un des grands avantages de l'industrie huîtrière en ce pays est la croissance rapide du bivalve, lorsque, comme c'est le cas chez nous, les huîtres se vendent à la mesure.

Règle générale, la couvée d'huître recueillie sur un sol laissé à sec par le reflux ou au-dessus de l'étiage, est beaucoup plus robuste que celle qui est recueillie en eau plus profonde ; si l'on transplante cette couvée en eau profonde, elle se trouve à l'abri des fortes gelées qui sévissent sur nos rives. La qualité de cette huître est généralement très bonne.

On devrait prendre bien soin du naissain ; plus il est vieux, plus il devient robuste, et si les jeunes huîtres peuvent survivre, on peut être sur que la récolte future sera très bonne. Les coquilles mortes et vivantes des huîtres adultes offrent la meilleure surface pour que les jeunes huîtres s'y attachent. C'est pour cette raison que les endroits où des bancs d'huîtres sont déjà établis sont les plus favorables à la croissance des jeunes huîtres. Les bancs tendent ainsi à demeurer permanent, et les huîtres qui y sont cultivées sont de la même forme et de même taille. C'est un fait reconnu que les mollusques de toutes espèces se développent mieux là où il y a plus de limon. Les coquilles d'huîtres mortes se corrompent en peu de temps. En quelques années, elles sont entièrement dissoutes par l'eau de la mer. Je crois que ce fait est une autre raison pour laquelle les jeunes huîtres se développent mieux sur un banc naturel.

On nomme coquillière le terrain formé des débris de coquilles, de pierres, etc., qu'on trouve au fond de la mer sur les bancs d'huîtres ou dans leur voisinage immédiat. On a coutume depuis un temps immémorial d'augmenter ces coquillières naturelles en jetant des dépôts de ce genre sur les bancs d'huîtres. Les écailles d'huîtres et de pétoncles sont ce qu'il y a de mieux dans ce genre. À défaut de ces écailles, on peut employer des pierres et du gravier. Le point le plus important est que la coquillière, quels qu'en soient les éléments, soit propre. C'est pour cela qu'il vaut mieux préparer ce lit le moins de temps possible avant la formation du naissain.

On peut se procurer les écailles d'huîtres dans les débris d'huîtres, et on les dépose près du rivage, les exposant aux variations de la température. Le soleil et la pluie, la gelée et la neige auront sur elles l'effet voulu. Elles seront ainsi débarrassées de toute matière organique ou autre, et lorsqu'on les déposera sur les bancs d'huîtres, elles seront en excellente condition pour retenir le naissain. Elles servent aussi à faire un fond solide en agrandissant le banc si l'ostreiculteur le désire. On peut aussi se procurer ces écailles sur les bancs lorsqu'on pêche les huîtres. On les laisse sur le rivage jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Ou bien lorsqu'on agrandit un banc on les y dépose chaque jour à mesure qu'on les prend. L'ostreiculteur chargé de ce travail en disposera au meilleur de sa connaissance.

Aux Etats-Unis, on met en conserve, chaque année, de grandes quantités d'huîtres. On met de côté les écailles pour les remettre dans l'eau en temps opportun. Un autre endroit où l'on se procure les écailles est aux fabriques de conserves. On n'envoie sur le marché que la chair de l'huître, ce qui représente une grande économie dans le prix du transport.

Les écailles sont renvoyées aux bancs d'huîtres, afin que le naissain puisse y adhérer.

Les huîtres frayent plus tôt en eau basse qu'en eau profonde, vu la différence de température aux diverses profondeurs.

Les huîtres commencent à se reproduire longtemps avant d'avoir atteint la limite de leur croissance, très probablement dans leur première année, et certainement dans la seconde. Leur fécondité semble atteindre son maximum à cinq ou six ans. Ensuite, elle décline. Cependant, il faudra encore beaucoup observer avant d'acquérir des données certaines à ce sujet.

L'état de la température a, toutefois, une sérieuse influence sur le frai et sur la faculté de reproduction de l'huître adulte. Une saison froide, humide et venteuse est très défavorable. Une journée très froide tuera le frai. On voit par là que les jeunes huîtres à l'état embryonnaire sont très délicates et sensibles au froid. Si la température de la mer descend tout à coup de plusieurs degrés, les jeunes huîtres ferment toutes leurs coquilles et tombent mortes au fond de la mer, de même qu'une nuit froide gèlera et fera tomber des branches les fleurs délicates des arbres fruitiers. Si, au contraire, la température est chaude et égale, jour et nuit, et si le temps est calme, les jeunes huîtres auront l'occasion de s'attacher aux diverses substances qu'elles préfèrent, telles que : pierres, gravier, coquilles vides, huîtres vivantes, et autres substances dures et propres.

ANNEXE N<sup>o</sup> 12.

## RAPPORT ANNUEL SUR L'ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE POUR LA BOITTE EN 1906.

NEW-GLASGOW, N.-E., 1er octobre 1906.

Au professeur E. E. PRINCE,  
Commissaire fédéral des Pêcheries.

MONSIEUR,—Permettez-moi de vous présenter le septième rapport annuel sur l'entreposage frigorifique pour la boîte dans les provinces maritimes.

Vu le changement de l'exercice, ce rapport ne comprend que neuf mois.

Depuis deux ans, on a constaté une activité remarquable en ce qui concerne la construction et l'achèvement de nouvelles glacières. On ne semble pas avoir de difficulté maintenant à décider les pêcheurs à adopter ce système.

Les deux grandes glacières commerciales de Canso et de Halifax ont fait un bon travail, le printemps dernier, en approvisionnant de boîte les navires faisant la pêche sur les bancs. La glacière de Canso contenait 250 tonnes d'encornet; mais cette énorme quantité n'a pas tout à fait suffi à répondre à la demande. Plusieurs bateaux ont dû retourner sans avoir pu obtenir de boîte. L'encornet, jusqu'à présent, a été très rare cette année. On en a signalé la présence en plusieurs endroits, mais il a été impossible de les prendre en grandes quantités.

Les deux grandes glacières de 100 tonnes construites à Lunenburg et à Digby ont rendu de grands services à ces deux endroits en approvisionnant les pêcheurs de boîte. La glacière de Lunenburg a approvisionné quelques pêcheurs des bancs le printemps dernier. On en construit une autre du même modèle (100 tonnes) à Sydney-Nord.

On est à en terminer une à l'anse de la Demi-Ile pour remplacer celle qui a été incendiée l'automne dernier. La construction de la nouvelle glacière de New-Harbour, comté de Guysboro, est très avancée. Celle de Newport-Point est presque terminée.

Il y a plusieurs endroits où nous espérons construire des glacières cette année, deux aux îles de la Madeleine, une à Carleton (Québec) et une à l'île Shippegan. Suit une liste des différents endroits, par provinces, où des glacières ont été construites, avec l'année de leur construction et le nombre de gratifications payées à chacune.

GLACIÈRE POUR LA BOITTE  
PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Noms.	Année de la construction	Coût de la construction		Part du ministère.		Nombre de gratifications payées.	Montant.	
		\$	c.	\$	c.		\$	c.
Anse de Ballantyne.....	1900	1,361	04	861	04	4	292	00
Ile de Port-Hood.....	1900	1,313	60	656	80	3	220	10
Bayfield.....	1901	1,905	89	952	94	5	470	00
Gabarus.....	1901	1,982	82	991	41	2	151	50
Whitehead.....	1901	963	41	481	70	3	228	45
Port-Bickerton.....	1901	1,043	08	521	54	4	256	50
Sambro.....	1901	2,246	66	1,000	00	3	300	00
Port-La-Tour.....	1901	1,380	03	690	01	0	Vendu	
Clark's Harbour.....	1901	1,202	88	601	44	3	206	00
Pubnico-Est (en-bas).....	1901	2,061	39	1,000	00	1	48	00
Anse au Sable.....	1902	1,427	34	713	67	3	292	00
Ingonish.....	1902	1,604	33	797	16	2	114	05
Cheticamp.....	1902	1,277	42	638	71	1	100	00
Havre de l'Etat.....	1902	1,491	02	745	51	3	294	05
Petit-de-Grat.....	1902	1,515	95	757	97	4	390	25
Westport.....	1903	1,600	00	800	00	2	151	50
Sydney-Nord.....	1903	2,038	89	1,000	00	2	194	00
Ketch Harbour.....	1903	1,401	89	700	94	2	200	00
La Have.....	1904	2,260	81	1,000	00	1	32	00
Saint-Pierre.....	1904	2,036	05	1,000	00	1	53	05
Anse de la Demi-Ile.....	1904	1,816	87	908	43	2	200	00
Lockeport.....	1905	1,788	66	894	33	1	57	10
Louisbourg.....	1905	2,290	16	1,000	00	1	80	85
Drum-Head.....	1905	1,649	37	324	68	1	100	00
Quoddy.....	1905	857	73	428	86	0		
Grosse-Ile.....	1905	1,013	32	506	66	0		
Arisaig.....	1905	1,064	16	532	08	0		
Digby.....	1906	4,441	38	2,000	00	0		
Lunenburg.....	1906	4,544	76	2,000	00	0		

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shédiac.....	1902	1,210	18	605	09	3	300	00
Caraget.....	1906	1,816	12	908	06	0		

PROVINCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Frog-Pond (Etang aux Crenouilles).....	1900	1,160	18	590	09	5	345	35
Alberton.....	1900	1,347	67	673	83	5	450	00
Souris.....	1901	2,064	39	1,000	00	1	10	00
Miminegash.....	1902	840	46	420	23	4	400	00
Rustico.....	1903	1,235	00	617	50	2	200	00

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rivière Bonaventure.....	1903	1,416	05	916	02	3	300	00
Capelan.....	1904	879	38	439	69	1	97	00
Anse-à-la-Barbe.....	1905	961	12	480	56	1	100	00
Paspébiac.....	1905	1,690	83	845	41	0		
Etang-du-Nord.....	1905	1,729	80	864	90	0		
Anse de la Cabane.....	1906	1,801	13	901	56	0		
Caps-Maria.....	1906	1,630	46	815	23	0		
Saint-Godefroy.....	1906	1,747	01	873	50	0		
Gascons.....	1906	1,695	42	847	71	0		
Bonaventure-Est.....	1906	1,002	81	501	40	0		

## DOC. DE LA SESSION No 22

Les rapports suivants, venus de divers postes où il y a des glaciers, vous renseigneront mieux que je pourrais le faire moi-même. Vous pourrez en tirer vos propres conclusions.

## ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

*Frog-Pond (Etang-aux-Grenouilles) I.-P.-E.*—Le secrétaire dit : Permettez-moi de vous présenter le rapport suivant sur l'industrie de la pêche et le fonctionnement de la glacière pour la boîte dans notre anse, cette année. Nous avons recueilli suffisamment de glace au cours de l'hiver. Dans la première partie du mois de mai nous avons recueilli et fait geler environ cinq tonnes de hareng. La morue a fait son apparition vers la fin du mois de mai. Le poisson a été abondant et de bonne taille ; il y a beaucoup de bonne boîte. On n'a employé durant la saison que bien peu de boîte gelée. La morue et le maquereau ont continué à être très abondants. Les pêcheurs ont eu beaucoup de succès jusque dans la dernière partie du mois de juillet. Le chien de mer a fait sa première apparition le 9 de juillet ; il a causé beaucoup de tracas. Je puis dire, cependant, que le poisson n'a pas été aussi abondant cette année que durant la saison de 1905. Cependant, nos pêcheurs, chaque fois qu'ils ont pu sortir, ont fait des pêches de première classe.

*Alberton, I.-P.-E.*—Le secrétaire fait son rapport comme suit : Je puis dire que, somme toute, la saison a été un peu meilleure que l'an dernier. Au printemps, on a pris beaucoup de homards, avec abondance de harengs pour la boîte. Le mois de juin a été rude et on n'a pas fait grand'chose. Le maquereau et la morue ont été assez abondants jusqu'au premier de ce mois, alors que le chien de mer est arrivé. Depuis on a fait bien peu. Notre glacière n'a pas été ouverte cette année.

*Rustico, I.-P.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : En jetant un regard sur la saison, jusqu'à ce jour, pour ce qui concerne notre glacière, on peut dire que cette saison a été la plus fructueuse que nous ayons encore eue depuis la construction de cette glacière. Aux mois d'avril et de mai nous avons fait geler notre hareng, ce qui a été d'un grand avantage pour les pêcheurs. Durant l'été nous avons fait geler avec succès une bonne quantité de maquereau. Non-seulement la boîte gelée a donné de bons résultats dans la pêche à la morue, à l'égréfin et à la merluche, mais la pêche au maquereau a aussi produit les résultats les plus satisfaisants. Les propriétaires d'embarcations qui ne se sont pas munis de boîte gelée pour la pêche au maquereau ont constaté qu'autant aurait valu pour eux ne pas aller à la pêche du tout. Les mécontents mêmes ont avoué franchement que la glacière avait été d'un grand avantage pour les pêcheurs de cet endroit. Sans la glacière, on eût fait bien peu depuis quatre semaines. Nous avons eu de très gros temps dernièrement. Je crois qu'avec une semaine de beau temps nous épuiserons notre provision de boîte, vu qu'elle est en grande demande. Il n'y a pas de pêche qui rapporte autant que la pêche au maquereau, pourvu naturellement que ce poisson abonde. Les prix sont généralement bons et le poisson est expédié sur le marché de Boston. Je ne puis pas vous donner le nombre de barils de maquereau pêchés jusqu'à présent. Nous vous remercions de votre bonté et de l'intérêt que vous nous avez témoigné dans le passé, et nous désirons témoigner notre reconnaissance au gouvernement, qui nous a aidé à construire et à entretenir la glacière.

*Souris, I.-P.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : En réponse à votre lettre du 13 courant, je dois dire que chez nous la pêche à la morue a été bonne. Jusqu'à présent la pêche à la merluche a été bonne. Le chien de mer a fait son apparition sur notre côte, de sorte que depuis deux semaines nous n'avons pas pris de poisson. Le maquereau a été très rare. La pêche du hareng, le printemps dernier, a été un fiasco complet. Il a été impossible d'approvisionner la glacière de boîte. Les quelques barils que nous y avons mis se sont conservés en excellente condition.

*Miminegash, I.-P.-E.*—Le secrétaire fait le rapport suivant : A l'ouverture du printemps nous avons eu de la difficulté à nous procurer du sel, et nous n'avons pu mettre dans la glacière que 26 barils de hareng. Cependant l'on a pris beaucoup de maquereau, tant dans les rets qu'à l'hommeçon, au commencement de juillet et d'août. Nous en avons fait geler plus de 20 tonnes, tant pour la boîte que pour l'exportation. Toute la boîte que nous avons fait geler a été employée durant cette saison par les pêcheurs, de même qu'ils ont utilisé une quantité considérable de maquereau.

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

*Aris-aig, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : La pêche de homard a été au-dessous de la moyenne. En tout les pêcheurs ont reçu environ \$2,200. Il n'y a eu qu'une embarcation qui ait fait la pêche au saumon, et cette pêche a rapporté environ \$300. L'industrie de la morue et de la merluche et la pêche du homard constituent les principales sources de revenu, cette dernière pêche s'élevant à \$2,500 environ. On a pris une quantité considérable de maquereaux et de harengs qui ont surtout été employés comme appâts pour la pêche au homard et la pêche à la ligne dormante, ce qui ne peut guère être considéré comme des sources de revenu. Je crois devoir donner le résumé suivant des prises qui ont été faites :—

Homard . . . . .	128,000 livres.
Saumon . . . . .	4,000 "
Morue et merluche . . . . .	520 "

Je dirai, en terminant, que bien que la pêche au homard ait été au-dessous de la moyenne, la pêche à la morue et à la merluche a été beaucoup plus considérable, vu que la glacière a toujours fourni un bon approvisionnement de boitte gelée. Et cependant, le poisson a semblé se faire beaucoup plus rare sur les bancs que durant les années précédentes.

*Anse-de-Ballantyne, N.-E.*—Comme vous me l'avez demandé, je vous donne un résumé approximatif de la quantité de poissons prises dans les environs du Cap-George, qui comprend cette partie qui a été prise grâce aux avantages de l'entrepôt frigorifique de l'Anse-de-Ballantyne. Ces poissons ont été pêchés à l'anse de Ballantyne, du côté sud du Cap-George, et autour de la pointe du cap jusqu'à l'anse de Livingstone.

	Année 1905.	Année 1906.
Quantité totale de morue verte en livres . . . . .	56,500	133,266
" " merluche verte en livres . . . . .	65,700	131,544
" " de hareng en barils . . . . .	170	100

D'après ce rapport, on voit que la quantité de morue et de merluche cette année a plus que doublé celle de l'an dernier. Et cela ne comprend pas la quantité assez considérable de poissons pris dans les environs par des barques étrangères. Il y a diminution des prises du hareng. Le hareng, avec quelques prises insignifiantes de maquereau, fournissant la boitte la plus recherchée, il est évident que l'entrepôt frigorifique de la boëtte doit être maintenu et utilisé. Il n'y a aucun doute que la boitte conservée dans la glacière de l'Anse-de-Ballantyne a été un facteur très important de l'augmentation de la pêche cette année. Ce fait devient très évident lorsque l'on compare l'industrie de la pêche du Cap-Georges, où il y a une glacière pour la boitte, à celle des districts avoisinants de Lakevale et de Morristown, qui sont privés de cet avantage. En ces derniers endroits, si l'on en excepte le homard et le saumon, bien peu de poissons ont été pris. De fait, l'on peut dire que la présence d'une glacière dans un district a une grande influence sur la pêche au homard. C'est le seul moyen offert aux pêcheurs de homard pour se procurer de la boëtte fraîche. Voilà pourquoi nous constatons que si la production de la fabrique de conserves du homard de Morrisburg a été de beaucoup au-dessous de la moyenne, celle de l'anse de Ballantyne a été de beaucoup meilleure. On a paqué environ 125 caisses de plus que l'an dernier. Je n'ai pas dans le moment les chiffres établissant la comparaison de la pêche au saumon, mais je crois qu'on en a pris une plus grande quantité cette année que les années précédentes.

*Ile de Port-Hood, N.-E.*—Le secrétaire fait le rapport suivant : La dernière saison n'a pas été prospère. Au mois de mai, nous avons une certaine quantité de hareng du printemps, mais pas autant que d'ordinaire. Nous en avons mis une certaine quantité dans la glacière pour nous en servir plus tard. La morue a été très rare. Au mois d'août, le chien de mer a fait son apparition et a ruiné toute la pêche. Il y a eu un peu de hareng au commencement de septembre. On en a pris environ 200 barils. Le chien de mer a mis fin à toute espèce de pêche. Nous ne croyons pas pouvoir pêcher d'ici au mois de décembre.

## DOC. DE LA SESSION No 22

*Cheticamp-Chapel, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le mois de mai a été calme ; on a pris bien peu de hareng. Juin a été orageux ; les pièges à homard ont été détruits et le poisson a été rare. Juillet a été orageux. Aucun poisson à l'exception du chien de mer. Août et septembre ont aussi été orageux. Pas de boîte, mais abondance de chien de mer. Il y avait peut-être un peu de maquereau, mais par suite du mauvais temps on n'a rien pris.

*Baie-du-Nord, Ingonish.*—Le secrétaire fait le rapport suivant : Nous avons été en butte à des découragements l'an dernier. Malgré cela, nous avons démontré l'avantage de la glacière pour la boîte et toute son utilité pour les pêcheurs de grands fonds. Nous avons rempli complètement l'entrepôt de glace d'eau de mer. Nous en avons entassé au moins 250 tonnes. En dépit de la chaleur exceptionnelle de l'été, il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait eu plus de perte par la fonte de la glace qu'on aurait pu raisonnablement s'y attendre étant données les circonstances. Nous avons démontré de nouveau que la glace d'eau de mer est propre à faire geler le poisson. A l'époque de l'arrivée du hareng, le 20 mai 1906, il ne nous restait plus un seul panier de hareng gelé dans la glacière. Nous avons ainsi approvisionné nos pêcheurs durant tout l'automne et l'hiver de 1905 et le printemps de 1906, les aidant chaque fois qu'ils ne pouvaient se procurer de la boîte fraîche. Le hareng est venu en petit nombre et n'est resté que peu de temps. Après son départ il n'est plus revenu. Ceci a été pour nous une grande déception, vu que nous avions espéré remplir la glacière de hareng frais pour la pêche du mois de juin.

Nous avons gelé du hareng (20 mai au 11 juin).....	Livres. 4,500
Au mois de juin nous avons gelé du maquereau.....	15,284
“ “ “ saumon.....	250

Nous nous attendons à avoir au moins de dix à douze tonnes de hareng, sans compter le maquereau. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la diminution du poisson cette année sera d'un tiers et que les recettes seront conséquemment d'un tiers de moins que l'an dernier. Nous avons beaucoup d'espoir en l'avenir, et lorsque nous aurons une occasion favorable nous croyons pouvoir montrer un succès financier raisonnable, de même qu'un profit réel pour les pêcheurs. Ce moment n'est pas encore venu. Nous avons de nouveau démontré que la glace d'eau de mer est bonne pour les fins que nous nous proposons, que le poisson frais, gelé immédiatement, fait de la boîte de première classe pour peu qu'on le prépare avec soin ; que notre entrepôt frigorifique fonctionne admirablement ; que nous avons atténué les désavantages d'une mauvaise année et que nous avons fait notre bonne part pour prévenir la misère au cours de l'hiver dernier.

*Sydney-Nord N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Je puis dire que la pêche de la dernière saison a été presque un fiasco complet. Pour une raison ou pour une autre, le hareng, sur lequel nous pouvions toujours compter, n'a pas donné signe de vie le printemps dernier, de sorte que nous n'avons pas eu de boîte pour commencer la pêche. L'encornet a été assez abondant durant quelques jours du mois d'avril. Nous avons tendu notre rets et avons été assez heureux durant une journée ou deux, jusqu'à ce que le chien de mer eut fait son apparition. Si nous n'avions pas retiré notre rets de suite, il aurait été dévoré. Chaque fois que l'encornet se prenait dans les mailles, le chien de mer y faisait une trouée alentour. Maintenant, l'encornet a presque complètement disparu, et je suppose que c'est le chien de mer qui l'a chassé de nos rives, ou qu'il l'a tellement affolé qu'il ne veut plus se laisser prendre. Le merlan est maintenant un fléau presque aussi dangereux pour la boîte que le chien de mer. Il arrive vers le 1er juin en immenses bancs, chasse le hareng en eau profonde, et éloigne le maquereau de nos rives. Il ne se laisse pas prendre à la boîte et est rarement capturé dans les rets. Je crois que si le ministère nous permettait d'employer des seines avec des mailles de cinq pouces, il serait très avantageux de prendre ce chien de mer et ce merlan. Cette seine ne détruirait aucun autre poisson.

*Saint-Pierre, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Cette saison-ci la pêche a été très bonne dans cette baie, surtout la pêche au maquereau et au hareng. Le chien de mer nous a beaucoup inquiété au mois d'août. On n'a pu tendre que très peu

de rets. Nous avons fait gelé une grande quantité de maquereau et de saumon. Nous avons constaté que la glacière nous était d'une grande utilité, vu que nous avons pu acheter tout le poisson frais offert par les pêcheurs, et que tout celui qui n'était pas prêt le jour même pour le marché était gardé en bon état dans la glacière jusqu'au lendemain. Nous avons à notre disposition quantité de glace pour faire geler l'encornet pour la pêche d'automne aussitôt qu'il sera arrivé. Nombre de personnes se livreront à l'industrie de la pêche cet automne dans cette baie.

*Anse-de-la-Demi-Ile, N.-E.*—Le secrétaire fait le rapport suivant: La pêche a été bonne dans la première partie de la saison, mais dernièrement on n'a pas fait grand chose, à cause de la rareté de la boîte fraîche et de la boîte gelée. On n'a été inquiété par aucun chien de mer. Cependant on commence à en voir quelques-uns.

*Compagnie d'Entrepôt Frigorifique de Canso, Can o, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: Cette saison a été une des plus tranquilles que l'on ait encore eues dans l'industrie de la pêche de Canso. La pêche de n'importe quelle espèce de poisson a été à peu près la plus petite que l'on connaisse, et conséquemment il y a eu une dépression dans toutes les classes d'industrie. La boîte a été exceptionnellement rare, la pêche du hareng ayant été peu importante et celle de l'encornet ayant été un fiasco presque complet.

Nous croyons que cette dépression n'est que temporaire. Il n'y a aucun doute qu'une autre année on pourra constater une différence notable. Peut-être même qu'à la fin de l'automne et au commencement de l'hiver les résultats seront beaucoup plus satisfaisants.

*Whitehead, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: La glacière a été fermée. La boîte a été joliment abondante, mais le chien de mer a fait beaucoup de tort au mois de juillet et une partie du mois d'août. Le morue a été très rare durant la majeure partie de la saison, et la pêche de ce poisson a été beaucoup moins abondante que celle de l'an dernier. La pêche du hareng a été très bonne, la meilleure que l'on ait faite depuis nombre d'années. Elle est encore abondante, mais le chien de mer fait son apparition et l'on a dû rentrer les rets. La pêche du maquereau du printemps a été assez bonne.

*New-Harbour, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: La pêche de la morue, du merlan et de la merluche a été bonne. La pêche du hareng a été également bonne et plus abondante que celle de l'an dernier. Les harengs sont encore sur les bancs.

*Drum-Head, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: Il est très difficile de faire un rapport annuel, vu que je crois que le meilleur temps de la saison n'est pas encore venu. Cependant, je puis dire que les pêcheurs ici ont merveilleusement réussi et ont pris de grandes quantités de poissons. Je suis sûr que les résultats sont aussi bons que ceux de l'an dernier, sinon meilleurs. Les pêcheurs ici ont employé quelque peu de boîte gelée. Notre glacière est en bon état. Nous avons maintenant du hareng gelé. La boîte fraîche est en plus grande quantité que l'an dernier. Il me fait plaisir de dire que les gens d'ici apprennent le grand avantage de conserver leur boîte. On ne saurait trop louer cet avantage. C'est un des moyens de faire progresser cette localité.

*Port-Bickerton, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: Il est difficile de faire un rapport de la pêche pour cette saison, vu qu'elle ne finira pas avant deux mois. Cependant, le rapport qui suit est le plus exact que je puis faire:

Hareng.....	250 barils.
Maquereau.....	20 "
Morue.....	150 quintaux.

Quant à ce qui concerne la glacière, je dois dire qu'elle est restée fermée. Le hareng a été très abondant, mais il n'y a pas eu de maquereau et peu de morue. Le chien de mer a causé beaucoup de tracas.

*Quoddy, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit: "En récapitulant les opérations de la dernière saison je dois dire, en ce qui concerne notre glacière, que nous sommes loin d'être satisfaits, vu l'absence de boîte et de glace. Jusqu'à présent la morue a été rare. On a fait quelques bonnes prises de maquereau. Au mois d'août, il y a eu ici une grande abondance de harengs, les premiers qu'on ait vus depuis 1899. Les pêcheurs

## DOC. DE LA SESSION No 22

ont fait de bonnes prises. Notre glacière n'a gelé aucun poisson cette année, mais nous espérons que l'an prochain nous la ferons fonctionner et que nous ferons bénéficier les pêcheurs de nos travaux. La glacière sera agrandie cet automne et nous espérons pouvoir fournir une grande quantité de boîte gelée l'an prochain.

*Compagnie d'Entrepôt Frigorifique de Halifax.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le 30 avril dernier nous avons envoyé au ministère à Ottawa un rapport complet de nos opérations. Depuis nous n'avons fait aucune vente. Depuis que ce rapport a été envoyé nous avons fait geler 50 tonnes de hareng. Ces 50 tonnes de hareng ont été gelées au cours du dernier mois. Nous continuons à faire geler et nous espérons que, le moment venu d'employer de la boîte gelée, nous en aurons suffisamment pour répondre à la demande. Depuis que nous avons envoyé notre dernier rapport, nous n'avons pas eu de demande de boîte gelée, vu qu'on n'a pu se procurer suffisamment de hareng frais. La saison du hareng gelé s'ouvre vers le 1er de novembre ou plus tôt, si la provision de boîte fraîche est épuisée.

*Sambro, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : L'association n'a rien fait avec la glacière l'an dernier. On n'y a pas recueilli de glace ni fait geler de boîte. M. E. M. Bouthillier, de Halifax, a fait geler environ trois et emmagasiné environ cinq tonnes de hareng déjà gelé. La glacière n'a pas servi à autre chose.

*Lockeport, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : "La pêche ici a été bien meilleure que l'an dernier. On a pêché 20,000 quintaux de morue, de merlan et d'égréfin, 1,000 barils de maquereau et 3,000 barils de hareng. Le hareng a été abondant jusqu'à ce jour, mais maintenant il est disparu.

*La-Have, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : L'industrie de la pêche durant cette saison a été excellente jusqu'à ce jour, en tant qu'il s'agit de la pêche au filet. La pêche à la morue, à la merluche et à l'égréfin a été ordinaire. On a commencé la pêche au mois d'avril, et on s'est servi de la boîte gelée de notre glacière. Un peu plus tard il a été facile de se procurer de la boîte fraîche. La pêche de la morue, de la merluche et de l'égréfin n'est pas aussi bonne que celle de l'an dernier, mais on ne saurait en toute justice comparer les prises de ces deux années, vu que la plupart des pêcheurs, au mois de juillet, ont pêché exclusivement avec les filets, et ont abandonné la pêche à la ligne. La pêche du maquereau et du hareng est certainement chose extraordinaire en cet endroit, la pêche du maquereau surtout. Au mois de février nous avons entré dans notre glacière 90,000 harengs. Au mois d'avril il n'y en avait plus. Nous n'avons pu nous procurer qu'environ 100 tonnes de glace, de sorte que nous n'avons pu garder de boîte bien longtemps.

*Lunenburg, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : La pêche en 1906 n'a pas été un succès, la pêche sur les bancs a surtout été au-dessous de la moyenne, et moins considérable que celle de l'an dernier. Mais comme il y a encore des barques sur les bancs, il est difficile de dire à présent quelle sera cette diminution. Les prises près du rivage sont également peu considérables. Cela est dû en grande partie au chien de mer, qui en grand nombre a infesté nos rives jusque vers le 1er d'août et a été un grand obstacle à la pêche près du rivage. Depuis l'enlèvement du hareng gelé, qui servait surtout à approvisionner de boîte les pêcheurs sur les bancs, notre glacière n'a été reouvert que la semaine dernière. Nous avons commencé à geler et à placer en entrepôt frigorifique du hareng pris sur nos bords.

*Clarke's Harbour, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Je vous donne un rapport aussi précis que possible des pêcheries jusqu'à ce jour : 1,950,000 livres de divers poissons, 500,000 livres de morue sèche, 2,000 barils de hareng, 2,500 barils de maquereau.

*Gabarus, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : La pêche à la morue à Gabarus a été bonne cette saison-ci. La pêche au maquereau a été également bonne, mais celle du hareng n'a pas été très abondante. La pêche au homard dans notre district et, de fait, dans tout le Cap-Breton, a été très médiocre, à cause du mauvais temps. Il n'y a eu dans toute la saison que quatre-vingts jours de pêche. Conséquence de ce mauvais temps, les prises ont diminué de 40 pour 100. Le chien de mer n'a pas fait autant de dégâts qu'en 1905. Environ vingt-six tonnes de hareng ont été entrées dans l'entrepôt frigorifique au mois de mai. Le hareng a servi de boîte aux pêcheurs de homard.

*Bayfield, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Vu la rareté du hareng, ce printemps, nous n'avons pas fait geler de boitte. Cependant, nous avons constaté que la glacière était d'un grand avantage pour le saumon et le maquereau. Nous avons exporté plus de saumon cette année-ci que jamais auparavant. Le maquereau est venu en grand nombre durant quelque temps, mais cela n'a pas duré. Vu la pénurie de boitte la morue et la merluche ont été rares. Mais, somme toute, notre saison de pêche a été satisfaisante.

*Eastern-Harbour, N.-E.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le hareng est venu en grande abondance sur nos rives vers le 20 d'avril, et bien qu'il ne soit pas resté longtemps, les pêcheurs à la seine ont pu en prendre de 150 à 400 par jour. Une bonne partie de ce hareng a été mise dans la glacière pour servir de boitte pour le homard. Je dois dire que la majeure partie du hareng de l'île de la Madeleine, qui a été pris au commencement du printemps par deux goélettes parties de notre port, a été mise dans notre glacière pour servir de boitte. Ce hareng gelé a rendu de grands services aux pêcheurs. Ils ont pu s'en procurer en bonne condition en tout temps.

#### Québec.

*Rivière-Bonaventure (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Nous avons suffisamment de glace pour tenir notre glacière ouverte tout l'automne. Nous espérons prendre du hareng cet automne pour le faire geler comme boitte. Nous n'avons pas pu pêcher le premier hareng le printemps dernier à cause de la glace qu'il y avait dans cette anse. Lorsque le hareng est revenu c'était pour frayer, et conséquemment il ne valait rien pour la boitte, du moins d'après ce que disent nos pêcheurs. Voilà pourquoi nous n'avons pas mis beaucoup de hareng dans la glacière le printemps dernier, mais nous nous proposons d'en mettre au tant que nous le pourrons cet automne.

*Capelan (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le hareng est venu dans toute cette baie le 9 mai dernier. Il était très abondant. Le 11 du même mois, le gouvernement a désigné l'expert en pêcheries, M. Cowie, pour enseigner à nos gens la manière de préparer le hareng. Nous avons eu une grande assemblée, et nos pêcheurs se proposent l'an prochain, de se livrer à l'industrie harengère. Nos gens devraient être certainement reconnaissants envers le ministère de ses bons procédés à leur égard, et de ce qu'il a fait en faveur de l'industrie de la pêche. La morue a fait sa première apparition le 20 juin, mais elle n'a guère été abondante avant la mi-août. Le temps a été généralement favorable à la pêche, à l'exception d'une journée ou deux de gros vents d'ouest. La boitte consistait en hareng frais, poisson qui a été assez abondant la plupart du temps jusqu'au 15 d'août. Au mois de septembre, le chien de mer a fait son apparition et a chassé les autres poissons. A présent, il n'y a plus que quelques embarcations qui essaient de pêcher. Vu la température douce de l'hiver dernier, nous n'avons pas pu nous procurer de glace. Pour emplir notre glacière, il eut fallu aller chercher la glace à sept milles de distance environ. Nous avons l'intention de construire une digue dans notre ruisseau afin d'avoir de la glace à notre portée et afin que la glacière nous donne la même satisfaction qu'au commencement."

*Bonaventure-Est (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le hareng a été très abondant durant le mois de mai. On a fait une prise raisonnable de capelan durant le mois de juin. En juillet, août et septembre on n'a eu que de la boitte gelée. La pêche à la morue durant les mois de juin et de juillet a été bonne. Cependant la prise, cette année, ici, ne dépassera pas 1000 quintaux de poisson sec, à moins que le reste de la saison ne dépasse nos espérances. Les recettes, cette année, seront faibles. Nous avons fait geler environ 15 tonnes de boitte le printemps dernier, et nous espérons en faire geler beaucoup plus cet automne. Jusqu'à présent on n'a pas vu de chien de mer. Pas d'égreffin ni de lingue.

*Paspébiac (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Au cours de la dernière saison, les poissons de toute espèce ont été un peu plus abondants que l'an dernier. La température a été idéale pour la préparation du poisson. La présence du chien de mer, le mois dernier, a retardé les travaux. Ce fléau est maintenant disparu. La glacière a été ouverte, mais on n'a employé de la boitte gelée que lorsqu'on ne pouvait s'en procurer de la fraîche.

## DOC. DE LA SESSION No 22

*Gascons (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Durant la dernière semaine de mai, et durant les mois de juin et de juillet la pêche à la morue a été très bonne ici. La boîte a été abondante, mais nous avons été tracassés par le chien de mer. Au mois d'août, il n'y a pas eu de pêche, à cause du manque de boîte, mais le chien de mer était très abondant. On a pris à peu près trois fois plus de poisson que l'an dernier. Il n'y a guère eu de homard. La pêche au saumon a été d'un tiers plus considérable que celle de l'an dernier. Il n'y a pas d'autres espèces de poissons ici. Nous avons essayé notre nouvelle glacière et nous avons gelé plus de vingt-trois tonnes de boîte. Les pêcheurs, qui en ont déjà employé seize tonnes, la trouvent très bonne.

*Pointe-Neuport, (Québec).*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Conformément à votre demande, je dois dire que notre glacière est sur le point d'être terminée, et que nous pourrions y mettre de la boîte au printemps. Le prix élevé du bois de construction, cette saison, et nombre d'autres contretemps locaux, en augmentent le coût. Nous sommes satisfaits de l'ouvrage. La boîte gelée n'eût pas beaucoup servi cette saison-ci, vu que durant toute la saison il a été possible de se procurer du hareng pour la boîte, du moins jusqu'à ce jour.

La boîte a été plus abondante cette année que depuis dix ans.

*Anse de la Cabane, Iles de la Madeleine.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Le hareng a été très abondant au mois de mai, mais la température a été très mauvaise. La pêche à la morue a été assez bonne dans la dernière partie du mois de mai et au mois de juin. Bien que les mois de juillet et d'août aient été beaux, la morue a été rare et le chien de mer abondant. Durant les mois de juillet et d'août, les pêcheurs ont fait d'assez bonnes pêches au maquereau. Il y a un peu de morue maintenant, mais le temps est très mauvais. Notre glacière pour la boîte a été remplie de hareng au printemps, au mois de mai, et nous en avons encore environ la moitié, vu que durant les mois de mai et de juin il y a eu abondance de boîte fraîche. La boîte est en bonne condition et les pêcheurs la trouvent très bonne.

*Etang-du-Nord, Iles de la Madeleine.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : "Notre association a été organisée le 21 septembre 1905, et notre construction, une glacière de trente tonnes, a été terminée le 15 décembre. Nous l'avons remplie de glace au mois de janvier 1906, et au mois de mai de la même année nous avons fait geler 32,000 livres de hareng pour la boîte de la morue. La morue a été très rare. Nous n'avons employé qu'un tiers de notre boîte, mais nous nous attendons à l'employer complètement à la pêche de cet automne, quand la boîte gelée donne de bons résultats, et le hareng qui a été mis frais dans la glacière en sort aussi frais et aussi ferme que lorsqu'on l'y a mis.

Malheureusement, quelques-uns des actionnaires ont pris dans leurs rets quelques harengs de mauvaise qualité et les ont mis dans la glacière, de sorte que ces harengs n'ont pas aussi bien gelé que ceux que nous avons pris dans nos seines.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

*Shédiac, N.-B.*—Le secrétaire fait rapport comme suit : Au printemps nous avons pris une grande quantité de harengs que nous avons mis dans la glacière. Mais vu la grande demande du hareng salé et les bons prix qu'on en a obtenus, nous avons décidé qu'il était préférable de vendre ce poisson. Conséquemment, nous avons salé ce hareng dans des barils (90 barils en tout) et nous l'avons vendu à un bon prix. Depuis, nous ne nous sommes pas servi de notre glacière. Cependant, comme d'habitude, nous espérons nous en servir durant le mois prochain et les trois mois consécutifs. Je puis dire que nous avons l'intention de faire quelque chose le printemps et l'été prochains en ce qui concerne l'industrie générale de la pêche. Nous espérons avoir un bateau à vapeur qui fera le cabotage sur la côte nord de la province et dans l'Île-du-Prince-Edouard pour nous procurer de la boîte pour notre glacière.

Résumant les travaux de la saison, je dirai qu'à l'ouest de Halifax la pêche a été assez bonne, et en quelques endroits meilleure que d'habitude. A l'est de Halifax la saison a été généralement médiocre. Les glacières pour la boîte ont prouvé qu'elles

6-7 EDOUARD VII, A. 1907

répondent à un besoin réel pour les pêcheurs. Quand ces glaciers ont été bien entretenues, elles ont contribué à augmenter considérablement les recettes de nos hardis pêcheurs.

Le tout très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PETER MACFARLANE.

## ANNEXE N° 13.

### DÉPENSES ET RECETTES

Les dépenses totales du service des pêcheries, y compris les primes, à l'exception du gouvernement civil, pour l'exercice clos le 30 juin 1906, se sont élevées à \$968,626, soit \$23,182 de moins que le crédit voté.

Les recettes totales des pêcheries, durant la même période, provenant des loyers, droits, amendes et ventes, y compris les permis de *modus vivendi* accordés aux bateaux des Etats-Unis, se sont élevées à \$98,009.

Service.	Dépenses.		Crédit.	
	\$	c.	\$	c.
Pêcheries.....	155,929	59	155,300	00
Pisciculture.....	209,279	78	209,500	00
Service de protection des pêcheries.....	249,876	37	230,000	00
Primes de pêche.....	158,546	65	160,000	00
Dépenses diverses.....	194,993	61	217,008	50
Total.....	968,626	00	991,808	50

On trouvera les détails de ce tableau dans le rapport de l'Auditeur général sous les en-têtes appropriés.

Outre ce tableau, celui ci-dessous indique les appointements et les déboursés des employés des pêcheries dans les diverses provinces, et les dépenses d'entretien des diverses piscifacures dans tout le Dominion.

Service.	Dépenses.	
	\$	c.
Pêcheries, Ontario.....	4,949	67
" Québec.....	8,123	04
" Nouveau-Brunswick.....	35,856	38
" Nouvelle-Ecosse.....	49,351	10
" Ile-du-Prince-Edouard.....	9,351	81
" Manitoba.....	3,687	07
" Territoires du Nord-Ouest.....	11,124	22
" Colombie-Britannique.....	30,141	33
" Yukon.....	1,083	31
En général.....	2,261	66
Total.....	155,929	59

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES.

Les dépenses par provinces se subdivisent comme suit :—

	Montant.	Total.
<i>Ontario.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	\$ c. 3,600 00	
Déboursés ".....	1,349 67	
Total.....		4,949 67
<i>Québec.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	3,975 00	
Déboursés ".....	3,953 04	
Divers.....	195 00	
Total.....		8,123 04
<i>Nouveau-Brunswick.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	6,468 85	
Déboursés ".....	9,341 62	
Divers.....	20,045 91	
Total.....		35,856 38
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	10,452 98	
Déboursés ".....	19,081 27	
Divers.....	19,816 85	
Total.....		49,351 10
<i>Ile-du-Prince-Edouard.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	3,462 79	
Déboursés ".....	2,623 45	
Divers.....	3,265 57	
Total.....		9,351 81
<i>Manitoba.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	1,525 00	
Déboursés ".....	575 91	
Divers.....	1,596 16	
Total.....		3,687 07
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	3,280 77	
Déboursés ".....	3,356 50	
Divers.....	4,486 95	
Total.....		11,124 22
<i>Colombie-Britannique.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....	6,139 51	
Déboursés ".....	4,290 27	
Divers.....	19,711 55	
Total.....		30,141 33
<i>Yukon.</i>		
Appointements des fonctionnaires.....		1,083 31
Compte général.....		2,261 66
Grand total.....		155,929 59

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*

## PISCICULTURE.

Service.		Dépense.		Total.	
		\$	c.	\$	c.
Pisciculture—Etablissement piscicole	d'Ottawa.....	3,348	39		
"	de Newcastle.....	4,327	94		
"	de Sandwich.....	6,463	29		
"	du bassin d'achigan de Quinté, Ont....	772	02	14,911	64
"	de Tadoussac, Qué.....	4,558	09		
"	de Gaspé.....	2,183	49		
"	de Magog.....	2,277	06		
"	de Saint-Alexis.....	1,373	57		
"	du lac Tremblant.....	763	00		
"	du lac Lester.....	1,461	80		
"	de Chelsea.....	157	53	12,774	54
"	de Ristigouche, N.-B.....	5,189	24		
"	de Miramichi.....	2,551	71		
"	de la rivière Saint-Jean, N.-B.....	1,225	11		
"	de Shemogue.....	4,245	69		
"	de Shippegan.....	4,076	07		
"	de Carleton.....	8,471	27	25,759	09
"	de Bedford, N.-E.....	1,965	34		
"	de Margaree.....	2,994	87		
"	de Bay-View.....	3,993	10		
"	de Canso.....	9,853	77		
"	de Windsor.....	5,531	75		
"	de Fourchu.....	8,864	44	33,203	27
"	de Selkirk, Man.....	3,326	33		
"	de la rivière Berens.....	22,596	96	25,923	29
"	de la rivière Fraser, C.-B.....	10,927	70		
"	de Granite-Creek.....	8,509	45		
"	de Skeena.....	6,453	58		
"	de Pemberton.....	22,096	12		
"	du lac Harrison.....	14,126	61		
"	de Rivers-Inlet.....	21,573	70	83,687	16
"	de Kelly's-Pond, I.P.-E.,.....	2,950	13		
"	de Charlottetown.....	3,468	91	6,419	04
Compte général.....				6,601	75
				209,279	78

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

APPOINTEMENTS, ETC.		\$ c.	\$ c.
Compte général .....		6,601 75	6,601 75
<i>Piscifactory de Newcastle</i>			
Appointements .....		1,440 00	
Dépenses diverses .....		2,887 94	
Total .....			4,327 94
<i>Piscifactory de Sandwich.</i>			
Appointements .....		1,050 00	
Dépenses diverses .....		5,413 29	
Total .....			6,463 9
<i>Piscifactory d'Ottawa.</i>			
Appointements .....		1,625 83	
Dépenses diverses .....		1,722 56	
Total .....			3,348 39
<i>Bassin d'Achigan de Quinté.</i>			
Appointements .....		143 75	
Dépenses diverses .....		628 27	
Total .....			772 02
<i>Piscifactory de Tadousac.</i>			
Appointements .....		800 00	
Dépenses diverses .....		3,758 09	
Total .....			4,558 09
<i>Piscifactory de Gaspé.</i>			
Appointements .....		600 00	
Dépenses diverses .....		1,583 49	
Total .....			2,183 49
<i>Piscifactory de Magog.</i>			
Appointements .....		690 00	
Dépenses diverses .....		1,887 06	
Total .....			2,277 06
<i>Piscifactory de Saint-Alexis.</i>			
Appointements .....		360 00	
Dépenses diverses .....		1,013 57	
Total .....			1,373 57
<i>Piscifactory de Ristigouche.</i>			
Appointements .....		1,100 00	
Dépenses diverses .....		4,089 24	
Total .....			5,189 24
A reporter .....			37,094 84

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

	\$	c.	\$	c.
Report.....			37,094	84
<i>Piscifactory de Miramichi.</i>				
Appointements.....	1,000	00		
Dépenses diverses.....	1,551	71		
Total.....			2,551	71
<i>Piscifactory de la rivière St-Jean.</i>				
Appointements.....	900	00		
Dépenses diverses.....	325	11		
Total.....			1,225	11
<i>Piscifactory de Shippagan</i>				
Appointements.....	276	00		
Dépenses diverses.....	3,200	07		
Total.....			4,076	07
<i>Piscifactory de Shemogue.</i>				
Appointements.....	283	00		
Dépenses diverses.....	3,962	69		
Total.....			4,245	69
<i>Piscifactory de Bay-View.</i>				
Appointements.....	234	00		
Dépenses diverses.....	3,759	10		
Total.....			3,993	10
<i>Piscifactory de Bedford.</i>				
Appointements.....	1,400	00		
Dépenses diverses.....	565	34		
Total.....			1,965	34
<i>Piscifactory de Margaree.</i>				
Appointements.....	500	00		
Dépenses diverses.....	2,494	87		
Total.....			2,994	87
<i>Piscifactory de Selkirk.</i>				
Appointements.....	1,500	00		
Dépenses diverses.....	1,826	33		
Total.....			3,326	33
<i>Piscifactory de la rivière Fraser.</i>				
Appointements.....	1,250	00		
Dépenses diverses.....	9,677	70		
Total.....			10,927	7
<i>Piscifactory de Pemberton.</i>				
Dépenses diverses.....	22,096	12	22,096	12
A reporter.....			94,496	88

DOC. DE LA SESSION No 22.

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*

PISCICULTURE—*Fin.*

	\$ c.	\$ c.
Report .....		94,496 88
<i>Piscifactory de Rivers-Inlet.</i>		
Appointements .....	1,000 00	
Dépenses diverses .....	20,573 70	21,573 70
<i>Piscifactory du lac Lester.</i>		
Appointements .....	600 00	
Dépenses diverses .....	861 80	
Total .....		1,461 80
<i>Piscifactory de Granite-Creek.</i>		
Appointements .....		
Dépenses diverses .....	8,509 45	
Total .....		8,509 45
<i>Piscifactory du lac Tremblant.</i>		
Appointements .....	169 48	
Dépenses diverses .....	593 52	763 00
<i>Piscifactory de Charlottetown.</i>		
Dépenses diverses .....	3,468 91	3,468 91
<i>Piscifactory de Canso.</i>		
Appointements .....	117 00	
Dépenses diverses .....	9,736 77	9,853 77
<i>Piscifactory du lac Harrison.</i>		
Appointements .....	1,200 00	
Dépenses diverses .....	12,926 61	14,126 61
<i>Piscifactory de Windsor.</i>		
Appointements .....	350 00	
Dépenses diverses .....	5,181 75	5,531 75
<i>Piscifactory de Chelsea.</i>		
Dépenses diverses .....	157 53	157 53
<i>Piscifactory de Fourchu.</i>		
Dépenses diverses .....	8,864 44	8,864 44
<i>Piscifactory de la rivière Berens.</i>		
Dépenses diverses .....	22,596 96	22,596 96
<i>Piscifactory de Carleton.</i>		
Dépenses diverses .....		8,471 27
Total .....		

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*

## SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES—1905-1906.

	\$	c.	\$	c.
Compte général .....			9,841	31
<i>Steamer 'La Canadienne.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	7,682	49		
Provisions.....	3,397	92		
Combustible.....	3,008	75		
Réparations et approvisionnements.....	4,580	20		
Dépenses diverses.....	3,531	32		
Total .....			22,200	68
<i>Steamer 'Princess.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	3,145	09		
Provisions.....	440	41		
Combustible.....	276	07		
Réparations et approvisionnements.....	712	20		
Dépenses diverses.....	195	04		
Total .....			4,768	81
<i>Steamer 'Curlew.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	7,039	69		
Provisions.....	2,156	90		
Combustible.....	1,292	73		
Réparations et approvisionnements.....	3,183	95		
Dépenses diverses.....	696	02		
Vêtements.....	386	75		
Total .....			14,746	04
<i>Steamer 'Petrel.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	9,387	70		
Provisions.....	2,962	52		
Combustible.....	1,311	22		
Réparations et approvisionnements.....	3,677	08		
Dépenses diverses.....	8,386	61		
Vêtements.....	639	23		
Total .....			26,364	36
<i>Steamer 'Constance.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	8,517	38		
Provisions.....	3,487	47		
Combustible.....	2,809	42		
Réparations et approvisionnements.....	4,391	26		
Dépenses diverses.....	3,750	15		
Vêtements.....	1,024	08		
Total .....			23,979	76
<i>Schooner 'Osprey.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	4,555	39		
Provisions.....	2,051	30		
Combustible.....	13	87		
Réparations et approvisionnements.....	1,359	34		
Dépenses diverses.....	934	15		
Vêtements.....	451	80		
Total .....			9,365	85
A reporter .....			111,266	81

DOC. DE LA SESSION No 22

DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—*Suite.*

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES—*Suite.*

	\$	c.	\$	c.
Report.....			111,266	81
<i>'Georgia.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	3,295	81		
Provisions.....	715	69		
Combustible.....	925	73		
Réparations et approvisionnements.....	501	77		
Dépenses diverses.....	485	58		
<b>Total.....</b>			<b>5,924</b>	<b>58</b>
<i>'Swan.'</i>				
Gages des officiers, etc.....	1,950	00		
Provisions.....	122	50		
Combustible.....	393	90		
Réparations et approvisionnements.....	616	90		
Dépenses diverses.....	7	00		
<b>Total.....</b>			<b>3,090</b>	<b>30</b>
<i>'Rocket,' (Lac Winnipeg.)</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	2,878	90		
Provisions.....	661	59		
Combustible.....	208	33		
Réparations et approvisionnements.....	604	59		
Chartes.....	2,500	00		
Dépenses diverses.....	1,014	29		
<b>Total.....</b>			<b>7,867</b>	<b>70</b>
<i>'Kestrel.'</i>				
Gages, etc.....	16,295	42		
Provisions.....	9,521	41		
Combustible.....	2,895	00		
Réparations et approvisionnements.....	2,908	33		
Dépenses diverses.....	1,981	75		
Vêtements.....	1,002	90		
<b>Total.....</b>			<b>34,604</b>	<b>81</b>
<i>'Falcon.'</i>				
Gages, etc.....	3,896	97		
Provisions.....	1,721	06		
Combustible.....	1,504	88		
Réparations et approvisionnements.....	3,167	39		
Dépenses diverses.....	203	80		
<b>Total.....</b>			<b>10,494</b>	<b>07</b>
<i>'Vigilant.'</i>				
Gages des officiers et de l'équipage.....	14,181	46		
Provisions.....	4,176	56		
Combustible.....	4,780	80		
Réparations et approvisionnements.....	5,923	54		
Dépenses diverses.....	2,483	85		
Vêtements.....	1,339	30		
<b>Total.....</b>			<b>32,585</b>	<b>51</b>
A reporter.....			205,833	78

## DÉPENSES GÉNÉRALES DES PÊCHERIES—Fin.

## SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES—Fin.

	\$	c.	\$	c.
Report.....			205,833	78
<i>'Canada.'</i>				
Gages.....	19,861	84		
Provisions.....	11,553	53		
Combustible.....	3,702	54		
Réparations et approvisionnements.....	23,411	91		
Vêtements.....	1,776	86		
Dépenses diverses.....	5,143	86		
Bureau de renseignements concernant les pêcheries.....			65,450	54
Grand total.....			273,860	13
A déduire—Mont. payé par le min. des Douanes pour le steamer <i>Constance</i> .....			23,983	76
Total net.....			249,876	37
<b>DIVERS.</b>				
Construction de passes migratoires.....	2,926	63		
Dépenses judiciaires et incidentes.....	780	47		
Exposition des pêcheries canadiennes.....	5,351	08		
Dépenses relatives à la distribution des primes de pêche.....	5,583	62		
Inspection des bancs d'huîtres.....	3,708	14		
Permis à des navires de pêche des Etats-Unis.....	640	65		
Entrepôts frigorifiques.....	84,678	90		
Laboratoire biologique de la baie Georgienne.....	2,110	39		
Commission des pêcheries.....	14,998	22		
Destruction du chien de mer.....	63,114	35		
Séchoir, Souris, I.P.-E.....	10,509	50		
Bureau de renseignements concernant les pêcheurs,—rapporteurs.....	225	00		
Gratification à la veuve N. Lavoie.....	166	66		
"    aux parents de E. Richard.....	200	00		
Total.....			194,993	61

DOC. DE LA SESSION No 22

ETAT des recettes provenant des pêcheries portées au crédit du Receveur général du Canada durant l'exercice clos le 30 juin 1906.

	Montant.		Rembour- sements.		Montant net.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Ontario.....					499	15
Québec.....	7,576	39	12	09	7,564	39
Nouvelle-Ecosse.....	4,939	43	5	00	4,934	43
Nouveau-Brunswick.....	11,399	29	3	45	11,395	84
Ile-du-Prince-Edouard.....					2,206	25
Manitoba.....	4,160	00	12	00	4,148	00
Territoires du Nord-Ouest.....					868	97
Colombie-Britannique.....	51,582	50	50	00	51,532	50
Yukon.....					282	00
Baie-d'Hudson.....					10	00
					83,441	53
Permis accordés à des navires de pêche américains.....					14,568	16
Total.....					98,009	69



DOC. DE LA SESSION No 22

Pêcheries depuis le 1er juillet 1890 jusqu'au 30 juin 1906.

1893-94.		1894-95.		1895-96.		1896-97.		Numéro.
Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
22,634 37	28,632 82	21,938 56	33,211 60	24,917 48	35,681 68	2,198 47	32,814 66	1
11,692 82	7,211 82	12,459 34	8,836 18	11,870 43	8,160 98	21,592 40	7,876 12	2
18,522 94	8,333 24	21,370 94	11,170 36	20,526 56	10,696 88	12,910 80	10,110 77	3
20,420 81	5,296 27	23,555 38	7,075 07	23,049 41	6,180 93	21,671 92	5,239 55	4
3,078 55	980 15	3,796 58	3,312 30	3,555 87	2,161 85	23,682 33	2,032 25	5
5,331 29	926 99	6,178 71	2,458 80	6,915 20	2,256 69	3,744 36	1,719 00	6
5,283 21	25,337 90	6,218 74	23,517 25	6,226 77	26,410 75	1,908 14	344 13	7
45,024 67	.....	39,730 93	.....	38,050 41	.....	2,181 58	39,888 82	8
115,147 59	.....	100,207 29	.....	102,021 72	.....	8,841 64	.....	9
34,892 19	.....	24,619 86	.....	20,203 25	.....	27,330 73	.....	10
282,028 44	76,719 19	260,076 33	89,581 56	257,237 10	91,549 76	99,357 01	100,025 30	11
158,794 54	.....	160,089 42	.....	163,567 99	.....	62,777 30	.....	
1900-01.		1901-02.		1902-03.		1903-04.		
1,117 49	.....	765 78	.....	402 97	.....	1,362 11	.....	12
3,819 57	717 35	4,445 93	373 42	4,650 53	1,818 83	4,500 43	2,578 48	13
7,934 03	4,738 92	6,242 58	2,498 85	6,785 86	4,379 15	7,619 67	4,670 64	14
28,452 51	10,150 40	23,813 62	11,658 34	27,132 84	11,188 02	27,664 34	10,593 20	15
35,760 39	6,595 94	32,618 00	6,084 65	33,118 79	3,962 45	30,003 01	3,685 75	16
7,934 03	1,525 30	7,814 02	1,843 45	7,081 60	2,007 35	7,320 96	1,983 42	17
2,669 74	1,103 00	2,624 87	2,279 00	3,129 70	1,784 00	2,789 74	4,002 70	18
6,251 39	1,222 55	5,928 22	950 07	7,076 26	1,350 50	7,317 49	922 50	19
17,886 36	2,960 35	18,560 73	41,178 65	17,808 45	43,015 62	15,133 65	56,904 34	20
.....	.....	2,066 66	1,130 00	1,522 00	320 00	1,400 00	240 00	21
68,961 40	.....	79,891 85	.....	77,330 86	.....	109,286 07	10 00	22
124,211 21	.....	152,723 69	.....	145,137 49	.....	204,654 66	.....	23
27,833 79	9,178 50	56,131 26	11,223 65	30,903 27	8,925 40	56,828 18	10,165 50	24
332,767 07	88,145 11	393,627 21	79,169 58	368,091 12	78,635 82	475,890 31	95,756 53	25
158,802 50	.....	155,942 00	.....	159,853 50	.....	158,943 70	.....	